

NORTH ATLANTIC QUADRANGLE

The Importance of France in Canadian Strategic Culture, 1760-1949

By

Justin Massie

A thesis submitted to the Department of Political Studies
in conformity with the requirements for
the degree of Doctor of Philosophy

Queen's University
Kingston, Ontario, Canada
March 2010

Copyright © Justin Massie, 2010

Abstract

The objective of this dissertation is to answer the puzzle raised by political scientist John Kirton: Why has Canada, for the last century, gone to war for and beside France? In other words, I assess France's relative importance in Canadian strategic culture. The hypothesis defended is that the emergence of France in Canadian strategic culture stems from the social construction of Canada's internal state identity as a bicultural (English and French) country, with its corollary external identity as an Atlanticist country, emerging in 1940, and whose associated principles (allied unity, status and functional representation) explain the legitimacy to use force outside Canada's borders as well as the magnitude of Canada's military contribution. This gives France a double influence on Canada's strategic culture, that is to say, in the constitution of what is considered by Ottawa a "just" cause: the legitimacy of quadrilateral multilateralism, as well as the "Christian democratic" values and ethnocultural heritage shared between Canada and France, which I call "francosphère."

The demonstration that France is an essential geonormative pillar in Canada's international security policy – justifying an extension of the geometric metaphor of the North Atlantic triangle - is established in three stages. First, I reject the realist hypotheses explaining the peculiarity of Franco-Canadian relations (anti-American and anti-Soviet balancing, collective defence, relative power, and the Gaullist assault on Canada's territorial integrity) because of their inconsistency and/or their lack of empirical support. Then, I develop a constructivist analytical framework of foreign policy. Finally, the empirical and historical study that follows, examining Franco-Canadian relations from 1760 to 1949, confirms my hypothesis, namely that the importance of France in Canadian strategic culture is determined by the emergence of bicultural and Atlanticist identities, both institutionalized after the trauma of June 1940.

Résumé

Cette thèse tente de répondre à l'énigme soulevée par le politologue John Kirton : « Depuis le siècle dernier, lorsque le Canada est allé en guerre, il l'a pratiquement toujours fait aux côtés et pour la France. Pourquoi ? ». Autrement dit, nous tentons d'évaluer l'importance particulière et relative dont jouit la France dans la culture stratégique canadienne. L'hypothèse défendue dans cette thèse est que l'émergence de la France dans la culture stratégique canadienne découle de la construction sociale de l'identité interne du Canada comme État biculturel (anglophone et francophone) avec, pour corollaire, une identité externe atlantiste émergeant en 1940, dont les principes qui lui sont associés (unité interalliée, statut et représentation fonctionnelle) expliquent autant la légitimité de recourir à la force à l'extérieur des frontières canadiennes que l'ampleur de la contribution militaire canadienne. Ceci accorde à la France une double influence sur la culture stratégique du Canada, c'est-à-dire dans la constitution de ce qui est considéré par Ottawa comme une cause « juste » : par la légitimité du multilatéralisme quadrilatériste ainsi que par les valeurs « chrétiennes démocratiques » et l'héritage ethnoculturel que partagent (selon Ottawa) le Canada et la France, que nous appelons « francosphère ». La démonstration que la France représente un pilier géoculturel essentiel de la politique de sécurité internationale du Canada — au point de mériter une extension géométrique de la métaphore du triangle nord-atlantique — s'est établie en trois temps. Premièrement, nous rejetons les hypothèses réalistes expliquant le particularisme des relations franco-canadiennes (contrepoids anti-américain et antisoviétique, défense collective de l'Amérique du Nord, puissance relative et agression gaulliste contre l'intégrité territoriale du Canada) en raison de leur incohérence et/ou de leur manque d'appui empirique. Ensuite, nous développons un cadre analytique constructiviste de la politique étrangère. Enfin, l'étude empirique et historique qui suit, examinant les relations franco-canadiennes de 1760 à 1949, permet de confirmer notre hypothèse, à savoir que l'importance de la France dans la culture stratégique est déterminée par l'émergence d'identités biculturelle et atlantiste et s'est institutionnalisée dans la culture stratégique canadienne à la suite du traumatisme de juin 1940.

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement le professeur David G. Haglund pour la passion et la rigueur qu'il a su transmettre, ainsi que pour sa confiance à mon égard. Cette thèse de doctorat n'aurait pu être accomplie sans son soutien intellectuel. Je tiens également à remercier tous ceux qui, au cours des conférences et articles où j'ai exposé les idées avancées ici, m'ont offert d'indispensables commentaires en vue d'améliorer mon argumentaire. Parmi ceux-ci, je tiens à remercier Philippe Lagassé et les membres du comité d'évaluation de ma thèse.

Je suis en outre reconnaissant envers les professeurs Stéphane Roussel et Charles Pentland, respectivement titulaire de la Chaire de recherche en politiques étrangère et de défense canadiennes (UQÀM) et directeur du Queen's Centre for International Relations, pour leur soutien intellectuel et financier tout au cours de mes études doctorales.

Enfin, je souhaite exprimer ma gratitude à deux membres de la section historique du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, Gerg Donaghy et Hector Mackenzie, pour leur aide inestimable. Il va sans dire que les propos exprimés dans cette thèse demeurent entièrement ceux de l'auteur.

Table des matières

RÉSUMÉ	ii
CHAPITRE 1 Combattre pour et aux côtés de la France	1
CHAPITRE 2 L'importance variable de la France dans la culture stratégique canadienne : Idées reçues et état de la question	10
Un rôle négligeable : la métaphore du triangle nord-atlantique	10
Les identités atlantiste et européenne du Canada	19
La métaphore du contrepoids	32
L'internationalisme et le statut de puissance moyenne	43
Le facteur québécois	51
Synthèse	61
CHAPITRE 3 Un modèle d'analyse constructiviste de la politique étrangère	70
Le structuro-réalisme et la politique étrangère	71
Les néoréalismes	75
Le réalisme classique, ou le culturo-réalisme	79
L'apport du constructivisme	86
Une épistémologie post-fondationnaliste	87
Une ontologie relationnelle et intersubjective	90
Culture stratégique : le lien entre identités et politique de sécurité internationale	95
Un cadre méthodologique constructiviste	103
CHAPITRE 4 Les fondements francosphériques du quadrilatère nord-atlantique	109
Le premier abandon : l'immigration française	111
Le second abandon : la conquête et la cession	115
Le renoncement : la révolution et l'invasion américaines	123

Le schisme idéologique de la Révolution française	135
Le rapprochement de 1855 : l'établissement des bases de l'atlantisme biculturel	146
Conclusion	158
CHAPITRE 5	
L'échec de l'atlantisme biculturel	160
Rapprochements et ruptures au sein de la francosphère	163
Une culture stratégique franco-catholique	169
Des cultures stratégiques antagonistes en mutation	173
La voie mitoyenne de Laurier : entre atlantisme biculturel et impérialisme antimilitariste	191
L'épreuve de la Grande guerre : l'échec de l'atlantisme biculturel	200
Conclusion	225
CHAPITRE 6	
L'établissement du quadrilatère nord-atlantique : La France, de l'alliée oubliée à l'alliée indispensable du Canada	228
Vers l'indépendance canadienne : la France, l'alliée oubliée	229
L'impérialisme antimilitariste du gouvernement King : la France, une alliée ?	243
Le Canada entre en guerre : la France, l'alliée négligée	260
Point de rupture : la France vaincue, la France retrouvée	267
L'établissement du quadrilatère nord-atlantique	278
L'institutionnalisation du quadrilatère nord-atlantique	290
Conclusion	316
CONCLUSION	
Quelques implications de l'importance de l'identité atlantiste et biculturelle pour la politique étrangère canadienne	319
RÉFÉRENCES	327

Chapitre 1 : Combattre pour et aux côtés de la France

La France exerce un rôle de première importance dans la conduite de la politique étrangère du Canada. C'est du moins ce que soutient le politologue John Kirton qui affirme audacieusement dans son manuel pédagogique sur le sujet : « For the past century, when Canada has gone to war, it has almost always done so alongside and for France ». Kirton ne précise pas si cette tendance, qui s'amorce avec la Première Guerre mondiale et se poursuit toujours au début du 21^e siècle, s'applique tout autant à l'élaboration qu'à la conduite de la politique de sécurité internationale du Canada. Autrement dit, est-ce le résultat de facteurs qui n'ont rien à avoir avec la France en tant que telle, ou est-ce le fruit d'une influence insoupçonnée de Paris sur Ottawa en matière de politique extérieure ? Plutôt que de répondre à cette question, Kirton interroge le lecteur quant aux raisons qui sous-tendent une telle attitude canadienne.¹

L'objectif central de cette thèse est de répondre au dilemme soulevé par Kirton. Pourquoi la France influence-t-elle de manière particulière la politique de sécurité internationale du Canada et comment cette influence s'exerce-t-elle ? Mais avant de tenter de répondre à cette question, encore faut-il déterminer s'il existe un doute minimal justifiant une telle entreprise. Le Canada a-t-il effectivement presque toujours combattu pour et/ou aux côtés de la France ? À en croire la littérature dominante en Politique étrangère canadienne (PEC),² rien n'est moins sûr. Des huit expéditions militaires outre-mer auxquelles le Canada moderne (depuis 1867) a participé, les quatre premières furent menées au nom et au sein de l'Empire britannique. La participation

¹ John Kirton, *Canadian Foreign Policy in a Changing World* (Toronto: Thompson & Nelson, 2007): 327. Dans ses notes de cours sur la politique étrangère canadienne, Kirton adopte le modèle de la « gravité géopolitique », qui s'inspire du néoréalisme, afin d'expliquer l'importance particulière de la France (et de la Grande-Bretagne) pour le Canada. Le modèle constructiviste que nous développons dans les pages qui suivent nuance les fondements matérialistes de ce phénomène en insistant sur la prééminence des facteurs ethnoculturels.

² Nous distinguons le *champ d'étude* (que certains qualifient de « sous discipline ») de la Politique étrangère canadienne (PEC) de la *pratique* de la politique étrangère du Canada, de manière similaire à la distinction faite entre la discipline des Relations internationales (RI) et la pratique des relations internationales. Il s'agit d'une distinction courante dans le domaine de la PEC. Voir par exemple David R. Black et Heather A. Smith, « Notable Exceptions? New and Arrested Directions in Canadian Foreign Policy Literature », *Canadian Journal of Political Science* 27:4 (1993): 745-74.

canadienne à la guerre des Boers³ et à la Première Guerre mondiale⁴ fut soutenue par de puissants sentiments impérialistes au Canada et conduite au sein même des structures militaires britanniques, tout comme l'intervention militaire contre les Bolcheviks en Russie.⁵ Les motivations canadiennes à prendre part à la Seconde Guerre mondiale ont même été interprétées, selon deux célèbres historiens, comme relevant d'un sentiment de « devoir national qui va de soi » afin de combattre pour la Couronne britannique.⁶ Ceci suggère peu, sinon aucune importance pour la France, que ce soit comme élément de motivation à entrer en guerre ou comme alliée de combat indispensable pour le Canada.

Les quatre interventions militaires canadiennes subséquentes, c'est-à-dire les guerres de Corée (1950-53), du Golfe persique (1990-91), du Kosovo (1999) et d'Afghanistan (2001-), furent également interprétées de manière contradictoire à la thèse de Kirton. La contribution significative du Canada à la guerre de Corée a en effet été dépeinte comme étant surtout dépendante de la position des États-Unis et motivée par un désir de contraindre les décisions militaires prises à Washington dans la lutte de l'Occident contre le communisme.⁷ Près de quarante plus tard, bien que négligeable et officiellement entreprise au nom de la « sécurité collective », la participation du Canada à la guerre du Golfe suscita une vive opposition au pays. Pour Jean Chrétien, alors chef de l'opposition libérale, l'objet réel du débat était « de savoir si le Canada [devait] ou non participer ... à une guerre entre les États-Unis et l'Irak ».⁸ Chrétien conditionna son appui au fait que l'intervention militaire soit « placée sous la bannière des

³ Voir Carman Miller, *Painting the Map Red: Canada and the South African War, 1899-1902* (Montréal & Kingston: McGill-Queen's University Press, 1993).

⁴ Voir Charles P. Stacey, *Canada and the Age of Conflict, Volume 1: 1867-1921* (Toronto: University of Toronto Press Stacey, 1989 [1977]): 172-239.

⁵ Voir Gaddis Smith, « Canada and the Siberian Intervention, 1918-1919 », *The American Historical Review* 64:4 (1959): 866-77.

⁶ J.L. Granatstein et Robert Bothwell, « 'A Self-Evident National Duty': Canadian Foreign Policy, 1935-1939 », dans J.L. Granatstein (dir.), *Canadian Foreign Policy: Historical Readings*, Revised Edition (Toronto: Copp Clark Pitman, 1993 [1986]): 158-80.

⁷ Denis Stairs, *The Diplomacy of Constraint: Canada, the Korean War, and the United States* (Toronto: University of Toronto Press Stairs, 1974).

⁸ Gilles Paquin, « Mulroney: il est temps de prendre les grands moyens », *La Presse* (16 janvier 1991) : A1.

Nations unies ».⁹ Quelques années plus tard, ce même Chrétien, alors premier ministre du pays, allait autoriser l'usage de la force contre la Serbie, officiellement pour des raisons humanitaires, et ainsi placer les Forces canadiennes (FC) sous l'autorité décisionnelle des États-Unis et de l'OTAN et ce, malgré l'absence d'un mandat du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU).¹⁰ La contribution canadienne à la guerre en Afghanistan fut également placée sous l'autorité des États-Unis, puis de l'OTAN sous mandat de l'ONU et eut pour but, selon les autorités canadiennes, d'assurer la sécurité du Canada, de même que celle des Afghans : « Si l'Afghanistan devait redevenir une terre d'accueil et un incubateur pour le terrorisme, les Canadiens et les gens que le Canada sert dans ce pays seraient plus menacés et le monde serait plus dangereux », soutint le ministre de la Défense nationale Peter MacKay.¹¹

Il est ainsi difficile de voir, *prima facie*, dans ces huit interventions militaires canadiennes le signe d'une quelconque tendance pro-française tel que soutenu par Kirton. Est-ce dire que la France est sans importance dans l'élaboration et la conduite de la politique de sécurité internationale du Canada ? Pas nécessairement. S'il n'est pas tout à fait inexact d'affirmer que le Canada a presque toujours combattu *pour* la France (comme nous le développons dans les pages qui suivent), il est clair que la France fut, effectivement, presque toujours *aux côtés* du Canada lors de ces guerres, avec pour seule exception l'intervention militaire britannique en Afrique du Sud à la fin du 19^e siècle. Ceci est d'autant plus significatif lorsque l'on ajoute les opérations de paix auxquelles le Canada a participé, qui furent toutes menées avec le consentement sinon la participation effective de la France. À cela s'ajoute le fait notable que le Canada a, en deux

⁹ Philippe Dubuisson, « En cas de guerre, le Canada combattrait, dit Mulroney », *La Presse* (15 janvier 1991) : A4.

¹⁰ Voir Hevina S. Dashwood, « Canada's Participation in the NATO-led Intervention in Kosovo », dans Maureen Appel Molot et Fen Olser Hampson (dir.), *Canada Among Nations 2000, Vanishing Borders* (Oxford: Oxford University Press, 2000): 275-302 ; Kim Richard Nossal et Stéphane Roussel, « Canada and the Kosovo War: The Happy Follower », dans Pierre Martin et Mark R. Brawley (dir.), *Alliance Politics, Kosovo, and NATO's War. Allied Force or Forced Allies?* (New York: Palgrave, 2000): 181-99.

¹¹ Canada, *Débats de la Chambre des communes* (Ottawa : Parlement du Canada, 25 février 2008) : 3195-6.

occasions, refusé de participer à une guerre menée par les États-Unis sans l'appui de Paris : contre le Vietnam du Nord (1965) et contre l'Irak (2003).¹²

Si la thèse disons « lourde » de Kirton quant à l'attitude pro-française du Canada en matière de sécurité internationale ne bénéficie, au premier regard, que d'un appui mitigé, elle a en revanche l'avantage de soulever un débat plus général et fort pertinent à propos du rôle de la France dans la politique étrangère canadienne qui exige, sans aucun doute, une étude plus approfondie. Quelle est l'ampleur et la nature du rôle de la France dans la politique de sécurité internationale du Canada ? Comment en évaluer l'importance ? Quelles en sont les causes et les dynamiques ? Un premier constat s'impose à quiconque tente de répondre à ces questions : il n'existe aucune étude systématique, théorique et empirique portant spécifiquement sur les relations franco-canadiennes en matière de sécurité internationale, et encore moins sur l'importance de la France dans la politique de sécurité internationale du Canada.¹³ Une analyse du sujet semble donc plus que nécessaire et ce, de manière qui intègre théorie et empirisme.

Certes, les relations franco-canadiennes ont fait l'objet de nombreuses études universitaires, qui peuvent être distinguées entre des analyses générales,¹⁴ d'autres portant sur la politique d'aide canadienne en Afrique francophone,¹⁵ sur la diplomatie culturelle, ou encore, et de manière très populaire, sur les relations triangulaires entre Ottawa, Paris et Québec.¹⁶ C'est

¹² Il faut toutefois préciser qu'il serait faux de soutenir que le Canada a toujours appuyé ou contribué aux opérations militaires françaises, que l'on pense à la guerre franco-prussienne (1870-71), à l'intervention militaire franco-britannique contre l'Égypte (1956) ou encore à la guerre d'Algérie (1954-62).

¹³ À notre connaissance, outre notre propre analyse, un seul ouvrage porte sur ce sujet. Il s'agit de la thèse de doctorat d'Olivier Courteaux, laquelle ne se penche, en revanche, que sur la période s'étalant de 1940 à 1946 seulement. Voir Justin Massie, « A Special Relationship? The Importance of France in Canadian Foreign Policy », dans Jean Daudelin et Robert Bothwell (dir.), *Canada Among Nations 2008* (Montréal & Kingston: McGill-Queen's University Press, 2009): 235-70 ; David G. Haglund et Justin Massie, « *L'abandon de l'abandon: The Reemergence of France in Quebec's and Canada's Strategic Culture* », *Québec Studies* 49 (accepté, 2010) ; Olivier Courteaux, *Les relations franco-canadiennes entre 1940 et 1946 : Les relations oubliées* (Lille: Atelier national de reproduction des thèses, 2000).

¹⁴ André P. Donneur, « Les relations franco-canadiennes », *Politique étrangère* 38:2 (1973) : 179-99.

¹⁵ Robin S. Gendron, *Towards a Francophone Community: Canada's Relations with France and French Africa, 1945-1968* (Montreal & Kingston: McGill-Queen's University Press, 2006).

¹⁶ Voir notamment David Meren, « "Plus que jamais nécessaires": Cultural Relations, Nationalism and the State in the Canada-Québec-France Triangle, 1945-1960 », *Journal of the Canadian Historical Association* 19:1 (2008): 279-305. L'article est tiré de sa thèse de doctorat intitulée *Strange Allies: Canada-Quebec-France Triangular Relations, 1944-1970* (thèse de doctorat en histoire, McGill University, 2007). Voir également Frédéric Zoogones, « Les relations

d'ailleurs sur ce dernier thème que se fonde l'étude, intéressante pour notre propos, réalisée par Anne Francis au milieu des années 1960. Francis développe l'idée que la France est de « retour » en Amérique du Nord depuis 1960, s'ajoutant aux Nations unies, à l'alliance atlantique, au Commonwealth et aux États-Unis comme nouveau « pilier » central de la politique étrangère canadienne.¹⁷ Après une longue séparation, affirme l'auteure, le Canada et la France ont vécu un rapprochement notable au cours des années 1960, non seulement au niveau culturel, mais également économique, politique et stratégique. Jusque-là, outre un léger rapprochement au cours de la Seconde Guerre mondiale, la France n'était que d'une « importance secondaire » pour le Canada. Mais les « efforts résolus » du Canada afin que la France demeure partenaire militaire du Canada au sein des structures de l'OTAN et les efforts français visant à courtiser Ottawa et Québec ont conduit à une nouvelle « entente » géostratégique entre les deux pays. Pourquoi un tel revirement ? Les raisons soulevées par Francis sont les mêmes que celles mises de l'avant par la plupart des analystes contemporains des relations extérieures québécoises : la Révolution tranquille et l'accession à la présidence française du général de Gaulle.¹⁸ Autrement dit, c'est au nationalisme québécois et à la personnalité d'un homme politique français que s'explique l'intérêt canadien pour la France, notamment comme alliée indispensable au sein de l'alliance atlantique.

Une telle conclusion, favorable à la thèse de Kirton, soulève maintes questions. Pourquoi le rapprochement n'a-t-il pas eu lieu avant, alors que de Gaulle est à la tête de Comité français de libération nationale (CFLN) ou du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) ?

France-Canada-Québec. Ottawa face à l'émergence internationale du Québec », *Bulletin d'histoire politique* 11:3 (2003) : 152-66 ; Frédéric Bastien, *Relations Particulières : La France face au Québec après de Gaulle* (Montréal : Boréal, 1999) ; Philippe Poulin, « France-Québec : Quarante ans de relations "directes et privilégiées" », *Bulletin d'histoire politique* 10:2 (2002) : 144-9 ; Eldon Black, *Direct Intervention: Canada-France Relations, 1967-1974* (Ottawa : Carleton University Press, 1996) ; Jacques Portes, « Les relations franco-québécoises. Une perspective bibliographique », *Revue internationale d'études canadiennes* 5 (1992) : 183-93 ; Hélène Harter, « La France : Une place singulière dans la politique étrangère canadienne des années 1960 », dans Gérard Boismenu et Jean-Michel Lacroix (dir.), *Les enjeux de la politique étrangère canadienne : Marges de manœuvre et éléments de distinction* (Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2009).

¹⁷ Anne Francis, *The Return of France to North America* (Toronto: Canadian Institute of International Affairs & Baxter Pub. Co, 1966).

¹⁸ Francis se distingue toutefois par son optimisme quant à l'intérêt du général de Gaulle pour Ottawa lorsqu'elle estime qu'il « does not seem to want [Quebec] to be separated from the rest of Canada ». Il faut toutefois reconnaître que Francis écrit avant le célèbre discours du président français de 1967. Voir *ibid.*, 19.

La relation franco-canadienne est-elle nécessairement conditionnée, au niveau géostratégique, au nationalisme québécois ? Si oui, quel est le lien entre le désir d'Ottawa de limiter la paradiplomatie identitaire québécoise et le désir d'empêcher la France de quitter les structures militaires intégrées de l'OTAN ?

Notre étude des rapports France-Canada depuis 1763 s'applique à répondre à ces questions et à plusieurs autres. Francis a certainement raison, tout comme Kirton, d'affirmer que la France représente un pilier central de la politique de sécurité internationale du Canada. Mais l'étude historique de l'évolution de la culture stratégique canadienne permet de mieux identifier le moment, les fondements et les dynamiques sous-jacentes de la réémergence de la France en Amérique du Nord. L'hypothèse générale que défend notre thèse est que la réémergence de la France dans la culture stratégique canadienne découle d'une transformation de l'identité interne du Canada comme État biculturel (anglophone et francophone), changement qui explique l'importance particulière et significative de la France dans la politique de sécurité internationale du Canada à partir de 1940. En effet, l'analyse systématique des décisions canadiennes en matière d'alliance militaire et d'interventions militaires expéditionnaires démontre que le rapprochement géostratégique et normatif entre le Canada et la France s'est produit à la suite du traumatisme entourant la capitulation française en juin 1940, sur la base d'idées datant du milieu du 19^e siècle et grâce à l'institutionnalisation de principes de politique étrangère énoncés par Wilfrid Laurier et mis en place par Mackenzie King. C'est à partir de juin 1940 que la conception atlantiste et biculturelle du Canada s'institutionnalise au sein de la culture stratégique canadienne, ce qui permet d'expliquer pourquoi et comment la France exerce une influence insoupçonnée sur la légitimité, au Canada, de recourir à la force militaire à l'extérieur de ses frontières.

La démonstration que la France représente un pilier central de la politique de sécurité internationale du Canada — au point de mériter une extension géométrique de la métaphore du triangle nord-atlantique — procède comme suit. Il s'agit d'abord d'examiner la littérature savante

en PEC afin de tracer un portrait général de l'état de la question et des idées reçues dans les relations franco-canadiennes. C'est à partir de ce cadre que sont proposées les notions d'atlantisme, de biculturalisme et de quadrilatère nord-atlantique afin d'expliquer l'importance de la France dans la culture stratégique canadienne. Si ces notions sont abordées par certains analystes de la politique étrangère canadienne, ces derniers n'ont cependant pas développés de modèle théorique capable de rendre compte de leur importance et, surtout, de leur influence sur les rapports franco-canadiens. Le cas de la guerre contre l'Irak est un bon exemple : alors que certains ont affirmé que Paris exerça en mars 2003 l'équivalent d'un pouvoir de veto sur la décision canadienne de participer (ou non) à l'invasion anglo-américaine,¹⁹ aucune explication des raisons d'une telle influence ni aucune comparaison historique ne fut offerte afin d'expliquer ce que d'autres ont qualifié de décision « irrationnelle » de la part du Canada.²⁰ Autrement dit, notre thèse développe un modèle théorique de la PEC qui se veut capable d'expliquer non seulement la particularité des relations franco-canadiennes, mais aussi les décisions canadiennes en matière de guerre et de paix.

Pour ce faire, un modèle théorique de la politique étrangère incorporant l'identité et la culture comme variables explicatives s'avère nécessaire. Le second chapitre examine ainsi la notion de culture stratégique afin de développer un cadre analytique permettant l'étude rigoureuse de celle-ci. Il s'agit d'établir un pont théorique entre les approches réalistes classiques et constructivistes en Politique étrangère, notamment entre les concepts d'intérêt national et d'identité nationale, pour ainsi développer un modèle analytique cohérent de la politique étrangère, c'est-à-dire qui lie de manière systématique les idées aux actions de l'État. Ceci est possible grâce à un processus composé de trois phases (constitution, institutionnalisation et effets régulateurs) liant les conceptions de l'État (ou identités étatiques), les valeurs nationales

¹⁹ Voir David G. Haglund, « Canada and the Sempiternal NATO Question », *McGill International Review* 5:2 (2005): 19.

²⁰ Voir Justin Massie, « Quadrilatère transatlantique : Sources de légitimité politique de l'usage de la force au Canada », *Revue internationale d'études canadiennes* 37 (2008) : 83-114 ; Justin Massie, « Making Sense of Canada's 'Irrational' International Security Policy: A Tale of Three Strategic Cultures », *International Journal* 63:4 (2009) : 625-35.

dominantes (ou intérêts vitaux), les raisonnements des décideurs politiques et les décisions de politique étrangère. Ce faisant, notre thèse innove non seulement en développant un tel modèle théorique, mais aussi en représentant la seule étude systématique de la politique étrangère canadienne d'un point de vue constructiviste.

Les chapitres suivant démontrent historiquement pourquoi et comment l'approbation de la France est venue à devenir une condition nécessaire (tout comme celle de la Grande-Bretagne et des États-Unis) à l'entrée en guerre du Canada et une alliée indispensable de du pays. En recourant autant à des sources primaires (publiques et privées) que secondaires, la démonstration empirique offre une réinterprétation originale de plusieurs éléments fondamentaux des rapports particuliers France-Canada, dont le sentiment d'« abandon » suite à la cession du Canada par la France, le soi-disant « pacifisme » québécois, de même que les rapports de pouvoirs et les divergences entre les élites (politiques, médiatiques et cléricales) et l'opinion publique canadienne en matière de guerre et de paix et les sentiments d'attachement et de rancœur envers la France.

Les chapitres quatre et cinq retracent ainsi le processus constitutif (i.e. l'émergence historique) d'une identité culturelle transnationale au sein du monde francophone transatlantique — la francosphère — qui s'installe progressivement, mais de manière non linéaire, dans deux identités interne et externe canadiennes : le biculturalisme et l'atlantisme. La marginalisation politique de ces identités jusqu'au début du 20^e siècle explique la domination d'une culture stratégique impérialiste britannique au Canada, laquelle s'impose au détriment de la France et des préférences populaires des Canadiens français. Mais notre étude historique innove en retraçant au milieu du 19^e siècle les fondements au Canada d'une identité culturelle francosphérique transatlantique. Plutôt que de conventionnellement débiter l'analyse de la politique étrangère canadienne en 1867 et ainsi omettre les fondements de la francosphère, cette étude en révèle l'émergence, inspirée surtout par les élites clérico-politiques au dépens des sentiments populaires,

de même que les conséquences capitales pour la politique de sécurité internationale du Canada : l'établissement d'un quadrilatère nord-atlantique.

Le chapitre six retrace les processus d'établissement puis d'institutionnalisation du quadrilatère nord-atlantique sur la base de l'adoption par le gouvernement fédéral d'une conception biculturelle et atlantiste du Canada, partagée par une faible minorité de la population canadienne. Cette institutionnalisation s'exerce au cours de la période tumultueuse des années 1940 : le Canada devient techniquement en guerre contre la France vichyste mais refuse de recourir à la force militaire contre celle-ci, il milite activement en faveur du statut de grande puissance de la France lors de la création de l'ONU et souhaite lier son destin politique et sa sécurité physique à ceux de la France à travers l'OTAN.

La conclusion note plusieurs implications (ou effets régulateurs) de notre modèle théorique de la politique de sécurité internationale du Canada et de l'influence toujours prééminente au 21^e siècle, de la France sur celle-ci. En témoignent les interventions militaires canadiennes au sein des Nations unies, de l'Union européenne et de l'OTAN, de même que les refus d'entrer en guerre contre le Vietnam et l'Irak. L'on termine avec quelques pistes de recherche futures dans le but de poursuivre le programme de recherche amorcé dans cette thèse.

Chapitre 2

L'importance variable de la France dans la culture stratégique canadienne : Idées reçues et état de la question

Plusieurs politologues et historiens ont indirectement suggéré des réponses aux questions soulevées par Kirton et Francis. L'objectif de ce premier chapitre est d'identifier et d'explorer les diverses hypothèses et propositions avancées jusqu'ici au sein du champ d'étude de la Politique étrangère canadienne (PEC) à l'égard de l'importance, variable, de la France dans la politique de sécurité internationale du Canada.¹ Nous soulignerons ainsi les forces et les faiblesses de ces propositions et, par le fait même, situerons les fondements logiques et théoriques de notre propre hypothèse à ce sujet, qui se veut une synthèse originale des travaux discutés dans ce chapitre. Ainsi, il apparaîtra clair à la fin de ce premier chapitre pourquoi nous proposons que (1) le rôle de la France en PEC est suffisamment significatif pour être analysé en détail ; (2) qu'il est directement lié à la culture politique canadienne en matière de politique de sécurité internationale — ce que nous qualifions de culture stratégique ; et (3) qu'il est directement causé par l'identité étatique canadienne. Pour en arriver là, un bref aperçu des idées reçues en PEC est nécessaire, de manière à brosser l'état de la question du rôle de la France dans ce champ d'étude.

Un rôle négligeable : la métaphore du triangle nord-atlantique

Avant d'exposer les propositions avancées jusqu'à présent à propos du rôle de la France dans la politique étrangère canadienne, il convient de souligner celles qui, au contraire, suggèrent une importance négligeable, voire inexistante. Parmi celles-ci se trouve le cadre analytique qui soutient la célèbre métaphore du triangle nord-atlantique. Développée par John Bartlet Brebner au cours de la Seconde Guerre mondiale, cette analogie sert à caractériser, entre autres choses, l'exceptionnalisme des relations entre la Grande-Bretagne, les États-Unis et le Canada. Contrairement aux pays de l'Europe continentale, observe James T. Shotwell dans sa préface de

¹ Nous utilisons de manière interchangeable les expressions « politique étrangère » et « politique de sécurité internationale » afin de qualifier les pratiques diplomatico-stratégiques canadiennes de manière à éviter la redondance.

l'ouvrage de Brebner, ces trois « peuples anglophones » ont su éviter les vicissitudes de la politique de puissance grâce au « tempering solvent of like-mindedness and common sense [rather] than by legal precautions of an institutional nature ». ² L'exceptionnalisme exprimé par la métaphore va donc au-delà des liens économiques, institutionnels et légaux qui unissaient les trois pays à l'époque (aussi importants furent-ils) pour se manifester en véritable « entité politique anglo-saxonne » (*Anglo-Saxon polity*) fondée notamment sur une langue et une culture communes.

Ce n'est toutefois pas la démonstration de l'existence d'une identité collective « anglo-saxonne » qui est au cœur de l'ouvrage de Brebner, mais plutôt le désir de souligner l'importance de Londres et de Washington comme principaux facteurs d'influence sur le Canada. ³ De ce point de vue, la métaphore du triangle sert de délimitation autant géopolitique que normative à l'orientation diplomatico-stratégique du Canada. ⁴ Le prétendu développement d'un rôle international d'intermédiaire ou de médiateur entre la Grande-Bretagne et les États-Unis — mieux évoqué par le terme anglais de *linchpin* — illustre bien cette idée selon laquelle l'essentiel de la politique étrangère canadienne devait consister, avant même la création du pays, à préserver (ou à susciter) un climat de solidarité et d'amitié entre les deux pays anglo-saxons. « Anglo-American understanding was henceforth to be, if not always acknowledged, the cardinal principle of Canadian foreign policy, for if Great Britain and the United States began to pull in opposite directions the vulnerable Dominion of Canada was bound to be the first casualty ». ⁵ La menace d'une guerre entre les États-Unis et la Grande-Bretagne (crainte par certains en raison de l'alliance anglo-nipponne) illustre la gravité de la situation d'un point de vue canadien et explique l'importance qu'accordait Ottawa à un rapprochement anglo-américain.

² John Bartlet Brebner, *North Atlantic Triangle: The Interplay of Canada, the United States, and Great Britain* (New York: Columbia University Press Brebner (1958 [1945]): viii.

³ Donald Creighton, *The Passionate Observer: Selected Writings* (Toronto: McClelland and Stewart, 1980): 169 ; Brebner, xi-xii.

⁴ Hector Mackenzie, « Delineating the North Atlantic Triangle: The Second World War and its Aftermath », *The Round Table* 95:383 (2006): 101-12.

⁵ Brebner, 197.

Cette préoccupation découlait évidemment d'un souci envers non seulement sa prospérité économique, mais également à l'égard de la sécurité même de son territoire et de sa population. Après tout, le Canada (ou plus exactement le Royaume-Uni) et les États-Unis étaient entrés en guerre en 1812 et entretenaient de nombreux différends territoriaux et géostratégiques. Mais comme le note le politologue David Haglund, cette hostilité anti-américaine, découlant de sentiments impérialistes au Canada, allait rapidement se transformer vers la fin du 19^e siècle en une affection toute particulière à l'égard de ce que certains qualifions la « race anglo-saxonne » ou les « peuples anglophones ». ⁶ On vint effectivement à se convaincre que ces peuples partageaient, comme le soulignait Shotwell, une similitude de vues, voire une culture politique commune qui expliquait l'absence de guerre entre le Canada et les États-Unis depuis près d'un siècle. La démocratie libérale, cette « idée nord-américaine » (bien qu'excluant le Mexique) d'origine anglo-saxonne et anglo-celtique, devait faire du continent « la seconde chance » d'une Europe au prise avec les instabilités de la politique de puissance. ⁷ Avec le déclenchement de la Grande guerre, cette paix tant souhaitée sera désormais considérée atteignable non plus par une politique isolationniste ou purement impérialiste, mais par l'engagement des États-Unis aux côtés de la Grande-Bretagne dans un combat conjoint pour la liberté et contre les puissances centrales.

L'intermède de l'entre-deux guerres, marqué par l'idée d'une supériorité morale nord-américaine teintée d'anti-européanisme, ⁸ ne mettra pas fin à l'idée que le rôle international du Canada devait être celui d'entremetteur entre les deux peuples anglo-saxons, en dépit de la prétendue politique isolationniste du Canada. En fait, ce rôle international sera étroitement associé au premier ministre Mackenzie King, pour qui l'harmonie entre les États-Unis et la Grande-Bretagne sera primordiale, malgré son incapacité à rallier Washington à la cause des alliés contre

⁶ David G. Haglund, *The North Atlantic Triangle Revisited: Canadian Grand Strategy at Century's End* (Toronto: Canadian Institute of International Affairs and Irwin Publishing, 2000): 35-8.

⁷ James A. Macdonald, *The North American Idea* (Toronto: McClelland, Goodchild & Stewart, 1917): 72.

⁸ Haglund, 40.

l'Allemagne nazie dès le début de la guerre.⁹ Les succès de cette stratégie d'entremetteur seront d'ailleurs jugés plutôt minces, mais néanmoins notables. L'historien Robert Bothwell compte parmi ces succès la présence du Canada lors de multiples rencontres anglo-américaines entre 1941 et 1949, incluant celles relatives à la stratégie des alliés durant la guerre, les discussions préliminaires allant mener à la création de l'OTAN et celles visant, de manière plus générale, à établir un nouvel ordre mondial d'après-guerre.¹⁰ En un mot, ce sont les relations triangulaires qui façonnèrent, dans cette perspective, les intérêts canadiens non seulement au cours et entre les deux guerres mondiales, mais également lors de l'établissement de la structure institutionnelle internationale qui perdure encore aujourd'hui.

Quelle est la place de la France dans ce récit à la fois identitaire et historique ? Bien mince, on en conviendra, car la métaphore du triangle nord-atlantique est circonscrite aux interactions diplomatico-stratégiques au sein de la « race » anglo-saxonne ou—de manière aujourd'hui plus politiquement correcte—de l'« Anglosphère ». En effet, les trois grandes idées ayant marqué la politique étrangère canadienne évoquées jusqu'à présent, l'impérialisme britannique,¹¹ l'isolationnisme de l'entre-deux guerres¹² et le rôle d'entremetteur¹³ découlent toutes de considérations liées au développement d'une identité canadienne sur les bases des identités britannique et nord-américaine.¹⁴ Il s'agit là d'un trait commun avec la métaphore du triangle nord-atlantique, aujourd'hui rebaptisée Anglosphère. Ainsi, selon certains, « both Canada and the United States were former British colonies, ... the national elites in both countries were

⁹ Voir Charles P. Stacey, *Mackenzie King and the Atlantic Triangle* (Toronto: Macmillan, 1976) ; Tony McCulloch, « 'The Key Log in the Jam': Mackenzie King, the North Atlantic Triangle and the Anglo-American Rapprochement of 1935-39 », *London Journal of Canadian Studies* 20 (2004-5): 45-68.

¹⁰ Robert Bothwell, « Has Canada Made a Difference? The Case of Canada and the United States », dans John English et Norman Hillmer (dir.), *Making a Difference? Canadian Foreign Policy in a Changing World* (Toronto: Lester Publishing, 1992): 8-9.

¹¹ Voir Carl Berger, *The Sense of Power: Studies in the Ideas of Canadian Imperialism, 1867-1914* (Toronto: University of Toronto Press, 1970).

¹² Voir David G. Haglund, « Le Canada dans l'entre-deux-guerres », *Études internationales* 31:4 (2000): 727-43.

¹³ Voir Gregory A. Johnson et David A. Lenarcic, « The Decade of Transition: The North Atlantic Triangle during the 1920s », dans B.J.C. McKercher et Lawrence Aronsen (dir.), *The North Atlantic Triangle in a Changing World: Anglo-American-Canadian Relations, 1902-1956* (Toronto: University of Toronto Press, 1996): 81-109.

¹⁴ Rohit T. Aggarwala, « "Non-Resident Me": John Bartlet and the Canadian Historical Profession », *Journal of the Canadian Historical Association* 10:1 (1999): 239 et 254.

largely English speaking and anglocentric until after the Second World War, and ... their political cultures in their formative periods had looked to Britain and its civilization as a model to emulate ». ¹⁵

L'idée que le Canada fait partie intégrante d'une association de peuples anglophones et que cette appartenance influence directement son comportement international est largement confinée à la première moitié du 20^e siècle. Jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il est généralement accepté par les historiens que l'identité, l'économie et la politique extérieure canadiennes étaient essentiellement définies et façonnées par ses relations avec la Grande-Bretagne et les États-Unis. ¹⁶ Ceci découle de la simple observation que le Canada venait à peine de se départir de son statut de colonie britannique, qu'il était habité en majorité par une population d'origine britannique, qu'il partage la plus longue frontière du monde avec les États-Unis et que son économie était (et demeure) pour l'essentiel confiné aux échanges commerciaux avec (au moins l'un de) ces pays.

Mais l'influence d'une culture politique anglosphérique sur la politique étrangère — si tant elle existe — dépasse celle de ces déterminants matériels et démographiques. Rappelons par exemple que certains historiens qualifièrent de « devoir national qui va de soi » la participation volontaire du Canada à la Seconde Guerre mondiale. ¹⁷ Le politologue Albert Legault va encore plus loin lorsqu'il avance que « l'importance qu'attachait le Canada aux relations anglo-américaines », qui perdura au moins jusqu'à la création de l'OTAN selon lui, découlait de considérations politiques plutôt que purement sécuritaires. « L'insertion du Canada à l'intérieur d'une alliance qui regrouperait ces principaux pays lui apparaissait encore la meilleure façon de

¹⁵ B. J. C. McKercher et Lawrence Aronsen (dir.), *The North Atlantic Triangle in a Changing World: Anglo-American-Canadian Relations, 1902-1956* (Toronto: University of Toronto Press, 1996): 4.

¹⁶ Mackenzie, 102 ; Hector Mackenzie , « Canada's Nationalist Internationalism: From the League of Nations to the United Nations », dans Norman Hillmer et Adam Chapnick (dir.), *Canadas of the Mind: The Making and Unmaking of Canadian Nationalism in the Twentieth Century* (Montreal & Kingston: McGill-Queen's University Press, 2007): 97.

¹⁷ J.L. Granatstein et Robert Bothwell, « 'A Self-Evident National Duty': Canadian Foreign Policy, 1935-1939 », dans J.L. Granatstein (dir.), *Canadian Foreign Policy: Historical Readings*, Revised Edition (Toronto: Copp Clark Pitman, 1993 [1986]): 158-80.

garantir ses intérêts à long terme : premièrement, faire entendre sa voix au sein du concert des nations atlantiques, deuxièmement, éviter le dialogue exclusif avec son interlocuteur du sud qui le menaçait d'absorption à long terme, et troisièmement, assumer sa part de responsabilités collectives ». ¹⁸ Au rôle d'entremetteur entre la Grande-Bretagne et les États-Unis se juxtaposent donc plusieurs bénéfiques, dont ceux d'influence politique, de sécurité nationale et, de manière plus générale, du développement d'une personnalité internationale distincte, i.e. d'un statut d'État indépendant.

Ce dernier élément peut sembler paradoxal, dans la mesure où la métaphore du triangle circonscrit plus qu'elle n'ouvre la porte au développement d'une personnalité internationale indépendante pour le Canada en confinant les frontières de celle-ci à l'Anglosphère. Mais cette délimitation normative et géopolitique s'explique par les fondements culturels qui lui sont attribués. Pour plusieurs en effet, ce n'est pas tant la langue que partagent les peuples anglophones qui en font une collectivité particulière, mais plutôt la culture politique britannique qu'ils ont en commun. ¹⁹ Ce postulat explique deux phénomènes. D'abord, la persistance de l'Anglosphère au-delà des circonstances particulières qui ont mené à sa création au début du 20^e siècle. ²⁰ Les valeurs et la culture politique britanniques ayant façonné la politique étrangère canadienne au moment crucial de son établissement distincte de Londres et de son institutionnalisation politique, certains s'interrogent à savoir s'il existe, encore au début du 21^e siècle, une propension culturelle des pays anglophones, dont le Canada, à recourir à la force militaire à l'étranger sur la base d'une identité collective anglosphérique. ²¹

¹⁸ Albert Legault, « Trente ans de politique de défense canadienne », dans Paul Painchaud (dir.), *Le Canada et le Québec sur la scène internationale* (Montréal : Presses de l'Université du Québec, 1977) : 163.

¹⁹ Lawrence M. Mead, "Why Anglos Lead," *The National Interest* 82 (2005-6): 124.

²⁰ F.H. Soward, "New Trends in Canadian Foreign Policy?" *International Studies* 7:4 (1965): 524.

²¹ Voir David G. Haglund, "Relating to the Anglosphere: Canada, 'Culture,' and the Question of Military Intervention," *Journal of Transatlantic Studies* 3 (2005): 179-98 ; Justin Massie, « Regional Strategic Subcultures? Canadians and the Use of Force in Afghanistan and Iraq », *Canadian Foreign Policy* 14:2 (2008): 19-48 ; Brendon O'Connor et Srdjan Vucetic, « Another Mars/Venus Divide? Why Australia Said "Yes" and Canada Said "Non" to Involvement in the 2003 Iraq War », *Australian Journal of International Affairs* 63:4 (2009).

Ce questionnement découle du fait que l'existence et la persistance d'une culture stratégique anglo-saxonne ne font aucun doute dans l'esprit de plusieurs. Les deux guerres menées par les États-Unis contre l'Irak en sont pour preuve. Les pays anglo-saxons démontrèrent, lors de la première guerre du Golfe persique, « a readiness for war unmatched by any other group » selon Lawrence Freedman et Efraim Karsh.²² Similairement, au cours de la seconde guerre du Golfe,²³ l'Australie et la Grande-Bretagne furent parmi les plus fidèles alliés des États-Unis, le Canada et la Nouvelle-Zélande rompant cependant les rangs de l'Anglosphère. Les vives réactions de la communauté universitaire canadienne démontrent d'ailleurs le caractère exceptionnel et inattendu de la décision du gouvernement Chrétien. Certains la qualifièrent de « anomalous in light of Canada's foreign policy record over the previous decade »,²⁴ d'autres de « not only inconsistent with traditional Canadian foreign policy, but at odds with the Chrétien government's behaviour, both before and after September 11, 2001 »,²⁵ alors que Jocelyn Coulon estime qu'il s'agit d'« un des grands mystères » de la politique étrangère canadienne.²⁶ Étonnante pour plusieurs, cette « anomalie » est tout à fait remarquable pour sa dimension non anglosphérique : le gouvernement canadien conditionna (implicitement) son approbation à la guerre contre le régime de Saddam Hussein à la décision du président de la république française.²⁷ Ceci ne manqua pas de soulever de nombreuses questions quant aux sources de la légitimité de l'usage de la force par le Canada, qui sembla passer du triangle, jusqu'alors prévalent, au « quadrilatère » nord-atlantique et ce, au grand dam de plusieurs nostalgiques.²⁸

²² Lawrence Freedman et Efraim Karsh, *The Gulf Conflict, 1990-1991: Diplomacy and War in the New World Order* (London: Faber and Faber, 1993): 347.

²³ Il s'agit plus exactement de la quatrième guerre du Golfe si l'on tient compte des guerres entre l'Iran et l'Irak de 1969-75 et 1980-88. Nous nous plions cependant aux termes conventionnels.

²⁴ Frank P. Harvey, *Smoke and Mirrors: Globalized Terrorism and the Illusion of Multilateral Security* (Toronto: University of Toronto Press, 2004) : 200.

²⁵ Joel J. Sokolsky, "Realism Canadian Style: National Security Policy and the Chrétien Legacy," *Policy Matters* 5 (Institute for Research on Public Policy, 2004): 3 ; Rick Fawn, "No Consensus with the Commonwealth, No Consensus with Itself? Canada and the Iraq War," *The Round Table* 97:397 (2008): 519-33.

²⁶ Jocelyn Coulon, *L'agression: Les États-Unis, l'Irak et le monde* (Montréal: Athéna, 2004): 142.

²⁷ Haglund, "Relating to the Anglosphere," 179-80.

²⁸ Justin Massie, « Quadrilatère transatlantique : Sources de légitimité politique de l'usage de la force au Canada », *Revue internationale d'études canadiennes* 37 (2008) : 83-114. Parmi les déçus, on compte les premiers ministres Stephen Harper et Brian Mulroney, de même que l'éminent historien Jack Granatstein. Voir J.L. Granatstein, « The

Cette prétendue culture politique anglo-saxonne explique également pourquoi certains politologues voient dans l'Anglosphère la solution aux problèmes contemporains de politique étrangère du Canada. Douglas Stuart propose par exemple que le Canada mette au haut de ses priorités l'établissement d'une alliance anglo-saxonne au sein de l'alliance atlantique, ce qui aurait pour avantage selon lui d'accroître l'influence internationale du Canada, de mettre de l'avant ses valeurs libérales et de respecter son expérience historique unique d'ancienne colonie britannique nord-américaine.²⁹ Il propose, autrement dit, la répétition du comportement canadien lors de la période formatrice de sa politique étrangère indépendante. Pour Brebner en effet, l'existence même du Canada comme nation indépendante des États-Unis et de la Grande-Bretagne découle des relations harmonieuses que le Canada a su entretenir avec et entre ces deux pays.³⁰ Autrement dit, puisque c'est au sein de l'Anglosphère que le Canada a atteint son statut international distinct et influent, c'est au sein de celle-ci qu'il doit poursuivre son action internationale et ainsi préserver ces acquis auprès de la superpuissance américaine.

Toute discussion abordant les thèmes de l'identité et de la culture comportent leur lot de critiques. Quatre éléments apparaissent ici particulièrement saillants. Premièrement, une identité collective exclue, par définition, ceux qui ne partagent pas ses caractéristiques ou qui ne se sentent pas interpellés par celle-ci. L'identité anglo-saxonne ou anglosphérique frappe évidemment en ce qu'elle exclue au moins le tiers de la population canadienne au début du 20^e siècle, en particulier celle d'origine et de culture française. La nation canadienne, telle que sous-entendue par la métaphore du triangle nord-atlantique, est essentiellement formée par l'ethnie anglaise dominante au Canada. Il est donc peu surprenant que le rôle que cette identité prescrit en matière de politique internationale, à savoir un attachement particulier à l'égard des États-Unis et

Importance of Being Less Earnest: Promoting Canada's National Interests through Tighter Ties with the U.S. », *Benefactors Lecture* (C.D. Howe Institute, 21 octobre 2003): 13-14 ; Robert Fife, « Mulroney slams PM's view on war: 'Juvenile delinquency' », *National Post* (24 mars 2003): A13.

²⁹ Douglas Stuart, "NATO's Anglosphere Option: Closing the Distance between Mars and Venus," *International Journal* 60:1 (2005): 186.

³⁰ Brebner, 310.

de la Grande-Bretagne, exclut la France comme partenaire significatif pour le Canada et que plusieurs se montrent étonnés, sinon choqués, lorsque celle-ci jouit d'un rôle « démesuré » dans la politique étrangère canadienne, notamment en mars 2003.

Deuxièmement et corollairement, toute identité est forcément contestée et contestable. Le récit en matière de politique étrangère qu'accompagne l'identité anglosphérique omet, entre autres, le rejet par un très grand nombre de Canadiens français du militarisme associé à la politique internationale impérialiste promue par certains défenseurs de l'identité anglo-saxonne du Canada, que ce soit au début du 20^e siècle ou cent ans plus tard. Qualifiés par Brebner de « passionately defensive and persistently noncooperative », les Québécois furent accusés, soixante ans plus tard, d'avoir porté gravement atteinte à l'intérêt national du Canada en déterminant la décision du gouvernement Chrétien de ne pas épauler les États-Unis et la Grande-Bretagne lors de l'invasion irakienne de mars 2003.³¹ À ce clivage s'ajoute la division, évoquée plus haut, entre ceux affichant une préférence pour le continentalisme (ou l'« idée nord-américaine ») par rapport à l'impérialisme britannique. Il n'est donc pas surprenant que les récits en PEC soient marqués par des interprétations divergentes quant au bien-fondé de telle ou telle allégeance géopolitico-normative.

Troisièmement, l'identité anglosphérique sert à embellir la réalité des faits historiques. La métaphore du triangle nord-atlantique « was particularly favoured by Canadian scholars because it allowed Canada to punch above its weight in scholarly representations of the past. It kept, and still keeps, Canada as a player alongside the world's current greatest power and the world's previous great power—and in so doing appears to give Canada a remarkable place on the world stage ».³² La métaphore perdure ainsi en PEC et dans l'imaginaire collectif malgré ses maigres (et difficilement calculables) résultats en matière d'influence internationale. Le nationalisme qui

³¹ Ibid., 264; J.L. Granatstein, *Whose War is It? How Canada Can Survive in the Post-9/11 World* (Toronto: HarperCollins, 2007): 150.

³² Gordon Stewart, "What North Atlantic Triangle?" *London Journal of Canadian Studies* 20 (2004-5): 11.

sous-tend et que projette la métaphore du triangle contribue donc à sa prégnance historique. Enfin, et quatrième, comme toute identité collective, l'anglosphérisme n'est pas immuable aux effets du temps et des nouvelles expériences ; en un mot, il évolue.

Les identités atlantiste et européenne du Canada

Au cours des années 1940, le Canada amorça une réorientation géostratégique et identitaire qui aurait fait frémir Oscar D. Skelton. Reconnu pour son anti-européanisme, le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait remis en question au cours de l'entre-deux-guerres les liens qui unissaient le Canada à l'Europe (en particulier avec la Grande-Bretagne) en s'objectant à toute responsabilité canadienne vis-à-vis de la sécurité du vieux continent.³³ Or, le Canada a procédé, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, à un « élargissement » de son identité étatique pour désormais inclure l'Europe de l'Ouest (et non seulement la Grande-Bretagne et les États-Unis) dans ses préoccupations de sécurité internationale. Comme le note Kim Richard Nossal, l'expansion du « royaume » (ou locus) de la sécurité nationale canadienne à l'Europe occidentale avec la création de l'OTAN s'est accompagnée d'un désir de la part « des Canadiens de s'identifier clairement comme faisant partie de l'« Ouest » dans la confrontation mondiale émergente conduite par les deux nouvelles superpuissances ».³⁴

Une transformation identitaire apparaît ainsi avoir marqué la période d'après-guerre de manière parallèle à une réorientation géostratégique. Plus précisément, Nossal suggère que l'expérience historique de la Seconde Guerre mondiale a bouleversé la politique étrangère et l'identité canadienne de manière tout aussi significative que la Grande Guerre.³⁵ Cette dernière avait conduit certains, dont Skelton et le premier ministre Mackenzie King, à redouter un nouvel engagement militaire en Europe, à remettre en question l'identité britannique du Canada (avec

³³ Voir Norman Hillmer, "The Anglo-Canadian Neurosis: The Case of O. D. Skelton", dans Peter Lyon (dir.), *Britain and Canada: Survey of a Changing Relationship* (London: Frank Cass, 1976): 61-84.

³⁴ Kim Richard Nossal, « La défense du "royaume": La culture stratégique du Canada revue et corrigée », dans Stéphane Roussel (dir.), *Culture stratégique et politique de défense : L'expérience canadienne* (Outremont : Athéna Éditions, 2007) : 106.

³⁵ Ibid., 106-7 et 112.

plus ou moins de vigueur selon les protagonistes) et à adopter une politique de sécurité internationale isolationniste (d'où l'idée nord-américaine, rappelons le). La guerre de 1939 (ainsi que la politique d'apaisement qui la précéda), quant à elle, commanda aux autorités politiques canadiennes une toute nouvelle approche internationale, marquée non plus par l'isolationnisme ou l'impérialisme au sein du triangle nord-atlantique, mais par une participation active et indépendante dans les affaires internationales à l'extérieur du triangle. Bouleversés par les événements tragiques de la guerre et menacés par le communisme soviétique, les Canadiens appuyèrent l'engagement de leur pays envers la sécurité de l'Europe de l'Ouest toute entière et s'identifièrent désormais à l'« Occident ».

Il s'agit là d'un revirement substantiel par rapport aux deux facettes primordiales du triangle nord-atlantique : les relations canado-américaines et les relations canado-britanniques. D'autres relations bilatérales, et en particulier les relations franco-canadiennes, trouvent désormais une place dans (ou du moins le potentiel d'être importantes pour) la politique de sécurité internationale du Canada, l'espace normatif et géostratégique étant désormais ouvert à l'Europe de l'Ouest. Si les orientations géopolitiques évoquées jusqu'à présent peuvent être étiquetées par les notions de continentalisme (ou nord-américanisme), d'isolationnisme et d'impérialisme britannique, l'inclusion de l'Europe de l'Ouest en PEC marque quant à elle l'avènement du concept d'« atlantisme ». Pour Nossal, cette expansion géonormative du triangle nord-atlantique a lieu après la Seconde Guerre mondiale, alors que l'objectif principal de la politique de sécurité internationale du Canada, qui était « d'unir les États-Unis et la Grande-Bretagne dans une cause commune », inclut désormais la « France et d'autres pays d'Europe de l'Ouest ».³⁶

³⁶ Kim Richard Nossal, "The Decline of the Atlanticist Tradition in Canadian Foreign Policy," dans George A. Maclean (dir.), *Between Actor and Presence: The European Union and the Future for the Transatlantic Relationship* (Ottawa : University of Ottawa Press, 2001) : 224-5. Mais cette expansion géonormative ne signifie pas nécessairement une importance particulière accordée à la France. David Haglund soutient par exemple, à l'instar d'autres analystes, que c'est l'Allemagne qui constitue l'État européen le plus important dans le « rééquilibrage » du triangle nord-atlantique. Voir Haglund, *The North Atlantic Triangle Revisited*, 22.

La participation active du Canada à la création de l'OTAN constitue effectivement le point de départ—et même la pierre angulaire—de la conception atlantiste en PEC. Commentant à la fin des années 1950 ce moment historique, l'historien Robert Spencer soulève deux points fondamentaux pour notre propos.³⁷ Il souligne, d'une part, la quasi absence de débat à la Chambre des communes vis-à-vis de l'adhésion du Canada à l'alliance atlantique en raison d'un large consensus politique favorable à l'établissement « of a community which would outlast and outlive the current [Soviet] threat ». Ceci suggère le premier fondement de l'importance de la France (entre autres) dans la politique de sécurité internationale : l'existence d'une communauté de valeurs et d'intérêts nord-atlantiques—et ultimement d'une identité collective libérale-démocratique partagée par un grand nombre d'élites politiques canadiennes.³⁸ Le second élément que soulève l'historien porte sur les pôles d'attraction (ou d'affection) au sein de cette communauté transatlantique. Il s'agit de déterminer si l'inclusion (supposée) de la France dans les préoccupations géostratégiques du Canada découle effectivement d'une identité commune avec l'Europe de l'Ouest et à l'Amérique du Nord, émergeant avec la création de l'OTAN. Spencer jette un doute significatif à ce sujet :

It is, of course, true that the [North Atlantic Organization] treaty linked Canada with her traditional associates; that, as the *Economist* pointed out at the time, *a treaty of which the United Kingdom and the United States constituted the core [AND?] satisfied the basic condition of Canada's foreign policy.* (...) It was in a real sense the *natural expression of associations and affinities*, of the cohesive forces *already existing within the group*. It preserved, as already suggested, the essential continuity of Canada's history as the apex of the North Atlantic Triangle. It met the essential condition of Canada's existence by providing a means of avoiding the traditional dilemma of choosing between the United States and the United Kingdom, the twin pillars upon which Canada's external relations had historically, and inescapably, been based.³⁹

³⁷ Robert A. Spencer, "Triangle Into Treaty: Canada and the Origins of NATO," *International Journal* 14:2 (1959): 95-6.

³⁸ Voir Stéphane Roussel, « 'L'instant kantien': La contribution canadienne à la création de la 'Communauté nord-atlantique', 1946-1951 », dans Greg Donaghy (dir.), *Le Canada au début de la guerre froide, 1943-1957* (Ottawa : ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, 1998) : 119-56.

³⁹ Spencer, « Triangle Into Treaty », 87 et 96, nos italiques. Spencer n'est pas seul à concevoir la communauté transatlantique comme le prolongement naturel du triangle nord-atlantique. Pour une appréciation similaire, voir John W. Holmes *Canada: A Middle-Aged Power* (Toronto: McClelland & Stewart, 1976): 126 ; et John W. Holmes, "The Dumbbell Won't Do," *Foreign Policy* 50 (1983) : 8.

Bien qu'il admette la portée du revirement géostratégique pour le Canada, Spencer évoque l'existence d'une identité collective *anglo-saxonne précédant* la formation de l'alliance atlantique, laquelle constitue à ses yeux le fondement normatif de la stratégie canadienne en matière de sécurité internationale. L'OTAN, en conséquence, peut être conçu comme le prolongement du triangle nord-atlantique. Le rôle de la France demeure marginal dans cette logique puisque l'identité atlantiste du Canada s'établit pour l'essentiel sur la base d'une identité anglosphérique préexistante.

Il s'agit cependant d'un élément remis en question par plusieurs autres historiens et politologues, dont R. J. Sutherland. Ce dernier écrivait au début des années 1960 que la France, tout autant que la Grande-Bretagne et les États-Unis, jouit d'un statut particulier dans les préoccupations stratégiques canadiennes et ce, sur la base de considérations historico-culturelles plutôt que purement matérielles.

No two nations have precisely the same interests and hence there is no such thing as perfect friendship. Neither is there any such thing as absolute enmity. But there are certain natural alignments based upon a natural community of interests. (...) In Canada's case, her strongest natural alignment is with the United States. This is based upon close economic ties and the fact that Canada relies upon the United States for her security. But there is also a cultural affinity, a basic compatibility of social institutions and attitudes which goes beyond any ordinary conception of common interests. (...) Canada's second natural affinity is towards Western Europe and especially towards Britain and France. (...) We share with the nations of Europe a common historical tradition, as well as ties of language, religion and culture. There is also a racial compatibility, and, in spite of what one might wish, race is likely to be a powerful political motive during the next half century.⁴⁰

L'élément « racial » a sans doute de quoi choquer le lecteur contemporain, mais il n'en demeure pas moins que ce que propose Sutherland est tout à fait compatible avec la notion d'Anglosphère, quoique élargie à l'Europe de l'Ouest et, en particulier, à la France. Deux éléments fondamentaux apparaissent constituer la notion d'atlantisme en PEC : une communauté de valeurs et d'intérêts transatlantiques sur la base (1) d'une culture politique libérale-démocratique et (2) d'une identité ethnoculturelle européenne. Ces deux éléments, bien

⁴⁰ R. J. Sutherland, « Canada's Long Term Strategic Situation », *International Journal* 17:3 (1962): 204-5.

qu'étroitement reliés, méritent d'être distingués analytiquement afin d'en faire ressortir les principales dimensions théoriques et implications politiques.

La variante libérale-démocratique de l'atlantisme est certainement la plus populaire. Elle suggère que les membres de l'OTAN (ou de l'« Ouest ») sont unis par un ensemble de valeurs, de croyances et de principes politiques et économiques dont, en particulier, l'égalitarisme, le droit à la dissidence, le droit à la propriété privée, l'individualisme, le libre marché, le règlement pacifique des conflits, la liberté et la démocratie représentative.⁴¹ Le socle fondamental de l'alliance transatlantique est ainsi constitué d'une culture politique libérale-démocratique commune, projetée par chacun de ses membres à l'extérieur de ses frontières—d'où l'appellation d'« Alliance démocratique » utilisée afin de qualifier l'OTAN. Cette dernière est donc étroitement associée à la théorie de la paix démocratique⁴² et au concept de communauté de sécurité,⁴³ lesquels impliquent l'absence de menace ou de recours à la force entre les États (démocratiques, dans le premier cas). Poussée à son extrême, l'idée d'une communauté libérale-démocratique culmine avec le développement d'une identité collective transatlantique⁴⁴ et de l'institutionnalisation des relations entre ses membres sous une structure internationale supra-étatique plus ou moins contraignante, en l'occurrence l'OTAN et, dans une moindre mesure, l'OSCE. Voilà ce qui fait dire à un analyste que l'atlantisme évoque « une entité communautaire dans laquelle les politiques, les échanges économiques, les structures sociales et les divers intérêts tendent à s'uniformiser » et sur la base que laquelle « la politique de défense prend ses racines ».⁴⁵

⁴¹ Voir David G. Haglund et Stéphane Roussel, "Is the Democratic Alliance a Ticket to (Free) Ride? Canada's 'Imperial Commitments,' From the Interwar Period to the Present," *Journal of Transatlantic Studies* 5:1 (2007): 2-3.

⁴² Voir John M. Owen, "How Liberalism Produces the Democratic Peace," *International Security* 19:2 (1994): 87-125 ; Michael E. Brown, Sean M. Lynn-Jones et Steven E. Miller (dir.), *Debating the Democratic Peace* (Cambridge, MIT Press, 1996).

⁴³ Voir Emmanuel Adler et Michael N. Barnett, *Security Communities* (Cambridge: Cambridge University Press, 1998).

⁴⁴ Voir Thomas Risse-Kappen, *Cooperation Among Democracies: The European Influence on U.S. Foreign Policy* (Princeton: Princeton University Press, 1995). Il est à noter que Thomas Risse, l'un des plus fervents défenseurs de l'idée d'une identité collective transatlantique, postule que cette identité peut exister *avant* son institutionnalisation politique, alors que d'autres, dont Bradley Klein (1990), estiment plutôt que cette identité s'est forgée *avec* la création de l'OTAN. Voir Bradley S. Klein, "How the West was One: Representational Politics of NATO," *International Studies Quarterly* 34:3 (1990): 311-25.

⁴⁵ Philippe Garigue, « La politique de défense du Canada et ses priorités stratégiques », *Revue canadienne de science politique* 13:3 (1980) : 557.

Dans la perspective libérale-démocratique, l'intérêt que porte le Canada envers Paris émane de valeurs et d'intérêts politiques et économiques partagés, lesquels découlent d'une appartenance commune à la communauté nord-atlantique. Robert Wolfe explicite par exemple la dimension économique de cette relation, essentielle selon lui à la création puis à la préservation d'un sentiment d'appartenance à la communauté transatlantique. C'est en partie la crainte de politiques économiques protectionnistes américaines ou européennes, conjuguée à l'idée que des disputes commerciales peuvent mener à des conflits, qui ont motivé le gouvernement canadien à s'engager activement en faveur de l'établissement et du renforcement de l'Article 2 de la Charte de l'OTAN. Autrement dit, le libéralisme économique constitue l'un des fondements principaux de l'identité collective transatlantique sur la base duquel découlent des buts, des priorités et des intérêts communs, en particulier l'établissement et le maintien d'un ordre politique et économique international favorable aux économies capitalistes nord-atlantiques.⁴⁶ Dans cette perspective, il n'est pas étonnant de constater que la France et le Canada (et de manière plus générale l'Union européenne et l'Amérique du Nord) possèdent un intérêt mutuel envers la création d'une zone de libre-échange transatlantique, malgré les nombreux obstacles à sa mise en place.

Même si cette dernière venait un jour à exister, elle serait loin de concrétiser le pendant politique de l'idée d'une identité collective transatlantique, c'est-à-dire la création d'une véritable fédération transatlantique. Celle-ci devrait effectivement suivre afin d'institutionnaliser les rapports interétatiques entre démocraties libérales et capitalistes.⁴⁷ Reste que le socle culturel libéral-démocratique qui unit les deux continents demeure une réalité selon plusieurs. Pour l'ancien ambassadeur canadien auprès de l'Union européenne, Jeremy Kinsman, ceci ne fait aucun doute. « Canada has a basic connection with Europe through shared political and moral cultures. We make the same assumptions about the basic rights of citizens. (...) This value system

⁴⁶ Robert Wolfe, "Atlanticism Without the Wall: Transatlantic Co-operation and the Transformation of Europe," *International Journal* 46:1 (1990-1): 137-63.

⁴⁷ Roussel, « 'L'instant kantien' ».

is the legacy of the Enlightenment which spread from France in the 18th century to become our bedrock faith, a global asset, and our best protection ». ⁴⁸

Ceci nous amène à la seconde variante, ethnoculturelle celle-là, de la notion d'atlantisme, qui porte sur l'identité européenne du Canada. Dans cette perspective, l'expansion du triangle nord-atlantique à l'Europe de l'Ouest suivant la Seconde Guerre mondiale s'est établie non seulement sur la base de valeurs et d'intérêts libéraux communs, mais plus précisément en raison de liens historiques et ethniques particuliers. Comme le souligne Kirton, ce qui fait du Canada un pays « de plus en plus européen », c'est non seulement sa colonisation britannique et française, mais surtout, en dépit du déclin au niveau démographique, un partage de « valeurs européennes » sur la base d'un socle ethnoculturel commun. ⁴⁹ C'est à ce niveau que la France—tout comme la Grande-Bretagne et les États-Unis, selon la perspective anglosphérique—jouit d'une importance distincte des autres démocraties libérales, aussi significatif fut-ce le siècle des Lumières pour la culture politique canadienne. Le nœud du débat, comme nous l'avons noté plus haut, porte sur la nature et l'importance de l'attachement sentimental envers la France—par rapport à celui vis-à-vis des pays anglo-saxons—au sein de ce qui peut être qualifié d'identité atlantiste du Canada. L'éminent John Holmes prit position dans le débat opposant les visions « triangulaire » et « quadrilatériste » de l'atlantisme en commentant ainsi l'orientation géostratégique du Canada : « De temps à autre, des Canadiens ont préconisé la neutralité, mais cela n'a jamais été possible à cause des affinités profondes de la majorité de notre population avec ce que nous appelons l'Occident. (...) [S]'il nous fallait entrer dans une association de tireurs [l'OTAN] avec le géant [les États-Unis], nous voulions que nos deux mères, la Grande-Bretagne et la France, en fassent

⁴⁸ Jeremy Kinsman, "Transatlanticism: Is Europe 'Old Hat'?" *Behind the Headlines* 55:3 (1998): 6, 11 et 13. Dans son essai sur les racines européennes de l'identité canadienne, le politologue Philip Resnick va encore plus loin : « Its [Canada's] underlying political and social values are ultimately European-derived ones: peace, order, and good government, constituted authority, political community, individual liberty, and citizen equality ». Quand on pense à l'importance de ces valeurs et de ces principes pour la politique étrangère canadienne, l'influence indirecte du caractère européen du Canada sur ses orientations géostratégiques ne peut qu'être substantielle. Philip Resnick, *The European Roots of Canadian Identity* (Peterborough: Broadview Press, 2005) : 61 ; Adam Chapnick, "Peace, Order, and Good Government: The 'conservative' Tradition in Canadian Foreign Policy", *International Journal* 60:3 (2005): 635-50.

⁴⁹ John Kirton, *Canadian Foreign Policy in a Changing World* (Toronto: Thompson & Nelson, 2007): 313.

partie aussi ». ⁵⁰ C'est également ce caractère « hybride » du Canada, qui tient autant de l'Europe que des États-Unis, qui amène Jennifer Welsh à valoriser le rôle « naturel » du Canada « comme interprète entre les deux rives de l'Atlantique ». ⁵¹

Pour Holmes, il résulte de cette perspective quadrilatériste une préoccupation particulière du Canada envers le maintien de l'unité de l'alliance démocratique et ce, en partie à cause de la composition ethnique du pays. Écrivant au lendemain du retrait français du commandement militaire intégré de l'OTAN, Holmes notait en effet que :

Le fait que l'OTAN soit devenue à certains égards une source de différends entre la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis, est une cause de tristesse pour le Canada ... C'est pourquoi le Canada a fait un effort isolé et désespéré pour que les quartiers généraux de l'OTAN restent à Paris ... La brouille entre Washington, Londres et Paris est néanmoins très inquiétante pour les responsables de la politique étrangère du Canada. Il est tout à fait faux de supposer qu'on puisse diviser les attitudes des Canadiens en celle des anglophones, qui veulent suivre Londres ou Washington, et celle des francophones qui veulent suivre Paris. Ce qui est vrai, toutefois, c'est que nous serions toujours mal à l'aise si nous nous confondions avec un camp qui serait hostile à l'une ou l'autre de ces trois puissances. Il y a eu, au Canada, peu de divergences d'opinion [depuis la Seconde Guerre mondiale] sur la politique étrangère où les francophones et les anglophones se soient affrontés. (...) Il ne sera pas facile, toutefois, de maintenir l'accord sur la politique étrangère parmi les deux cultures canadiennes s'il y a faille dans le monde entre les États francophones et Anglo-Saxons (Holmes 1968 : 301-302).

Holmes postule ainsi l'existence d'un attachement psychologique entre le Canada et la France, lequel est le fruit de liens historiques et culturels transatlantiques, et dont les effets se manifestent directement sur la politique de sécurité internationale canadienne. Il n'est d'ailleurs pas le seul à faire de même. Kim Richard Nossal appuie et ajoute : « The vast majority of those living in the northern half of North America had always felt the transatlantic ties of birth, family, national origin, politico-cultural inspiration, commercial intercourse, and even, it has been argued, psychological dependence ». ⁵² De manière quelque peu problématique, c'est la rupture avec le républicanisme américain à la fin du 18^e siècle (au moment de la guerre d'indépendance des

⁵⁰ John W. Holmes, « Le Canada dans le monde », *Politique étrangère* 33:4 (1968) : 300. Cf. Holmes, "The Dumbbell Won't Do," 8 et *Canada: A Middle-Aged Power*, 126.

⁵¹ Jennifer Welsh, *At Home in the World: Canada's Global Vision for the 21st Century* (Toronto: HarperCollins, 2004): 152.

⁵² Kim Richard Nossal, « A European Nation? The Life and Times of Atlanticism in Canada », dans John English et Norman Hillmer (dir.), *Making a Difference? Canada's Foreign Policy in a Changing World Order* (Toronto: Lester Publishing Limited, 1992): 81.

États-Unis) plutôt que la composition ethnique *per se* qui est souvent mise de l'avant comme événement soulignant le caractère européen du Canada.⁵³ Comme l'affirme l'ancienne ambassadrice canadienne Marie Bernard-Meunier:

Within a generation, a majority of Canadians may well come from all other regions of the world, yet this is not to say that our European roots will become irrelevant. Our institutions, our political culture, and both of our official languages have come from Europe, helping to forge our national character. The big break-away from Europe that the American Revolution represents in the United States never happened here and accordingly our views on domestic as well as on foreign policy issues remain quite close to those of Europeans to this day.⁵⁴

Bien évidemment, le soi-disant européanisme anti-révolutionnaire canadien peut difficilement être attribuable à la France, consœur révolutionnaire des États-Unis à la même époque. C'est donc forcément au lien ethnoculturel entre Canadiens anglais et Britanniques—la célèbre *British connection*—que fait allusion l'idée de l'anti-révolution, avec l'émigration au Canada de milliers de Loyalistes fidèles à la Couronne britannique au 18^e siècle. De manière plus historiquement crédible, mais fortement critiqué au Québec, le premier ministre Harper évoqua l'héritage européen du Canada en tentant d'y intégrer la minorité canadienne-française. Il vanta ainsi l'attachement historique du Canada envers la France : « [I]l y a 400 ans, à Québec, notre pays est né en français. La fondation de Québec est aussi la fondation de l'État canadien. La Gouverneure générale est la successeure aujourd'hui de Samuel de Champlain, premier gouverneur du Canada. Tous les Canadiens et toutes les Canadiennes célèbrent cet événement très important dans notre héritage commun ». ⁵⁵ Plusieurs nationalistes québécois réagirent avec fureur à cette remarque, observant que ce récit historique omettait délibérément le schisme provoqué par la Conquête britannique et que la fondation de Québec marquait la mise sur pied du premier

⁵³ Ibidem ; Frank H. Underhill, *In Search of Canadian Liberalism* (Toronto: Macmillan, 1960) : 256-7.

⁵⁴ Marie Bernard-Meunier, "Did You Say Europe? How Canada Ignores Europe and Why That Is Wrong," dans Andrew F. Cooper et Dane Rowlands (dir.), *Canada Among Nations 2006: Minorities and Priorities* (Montreal & Kingston: McGill-Queen's University Press, 2006): 111.

⁵⁵ Canada, *Débats de la Chambre des communes* (Ottawa: Parlement du Canada, 7 mai 2008) : 5546.

établissement permanent français en Amérique du Nord, la naissance de la nation québécoise et « la pérennité de la langue et de la culture françaises sur ce continent ». ⁵⁶

Le caractère national européen du Canada soulève donc une importante difficulté, celle du différentiel d'attachement identitaire entre Canadiens français et Canadiens anglais vis-à-vis de la France. Il ressort effectivement de la littérature en PEC une tendance à souligner l'importance de la France pour Ottawa de manière similaire à la *British connection*, c'est-à-dire en invoquant les liens ethnoculturels entre les deux pays comme fondements d'un attachement transatlantique. Or, comme nous le verrons plus loin en examinant le facteur du Québec de plus près, il serait pour le moins audacieux d'affirmer qu'il existe (ou a existé) une Francosphère ou *French connection* d'ampleur et de nature similaire à sa variante britannique. Si un tel lien est soutenu par plusieurs aujourd'hui, ils impliquent l'abandon du sentiment d'abandon. ⁵⁷

À cette ambivalence vis-à-vis de la France s'ajoutent l'anti-impérialisme britannique et l'antimilitarisme, tous deux manifestes chez les Canadiens français au cours des deux guerres mondiales. Il est d'ailleurs remarquable qu'une analyste pu identifier « l'attachement du Canada au Royaume-Uni » comme l'« un des éléments fondamentaux de la politique extérieure canadienne » et de soutenir—aussi absurde que cela puisse être—que ces « liens sentimentaux » étaient plus importants chez les Canadiens français que chez les Canadiens anglais, ces derniers étant désormais « américanisés »! ⁵⁸ Nous reviendrons plus loin sur le différentiel d'attachement identitaire transatlantique. Soulignons pour l'instant que, peu importe ses origines (libérale-démocratique ou ethnoculturelle) et la nature exacte des allégeances transatlantiques des francophones et des anglophones, l'identité atlantiste du Canada repose (comme le souligne Holmes d'ailleurs) sur un consensus national fort impressionnant par rapport aux clivages existants lors des deux conflits mondiaux. L'appui populaire au Québec comme ailleurs au

⁵⁶ Bernard Descôteaux, « L'âge du Canada », *Le Devoir* (2 juillet 2008) : A6.

⁵⁷ Voir David G. Haglund et Justin Massie, « *L'abandon de l'abandon*: The Reemergence of France in Quebec's and Canada's Strategic Culture », *Québec Studies* 49 (2010).

⁵⁸ Patricia van der Esch, « La politique extérieure du Canada », *Politique étrangère* 15:5 (1950) : 567-71.

Canada à l'égard de l'OTAN s'est effectivement maintenu tout au cours de la guerre froide, malgré quelques réserves de la part des Québécois à l'égard de ses exigences de celle-ci au niveau des dépenses militaires.⁵⁹ L'inconfort de plusieurs Canadiens vis-à-vis du caractère militaire de l'OTAN explique d'ailleurs en partie la détermination des dirigeants politiques canadiens à vouloir mettre en place « plus qu'une alliance militaire » (i.e. une véritable communauté nord-atlantique) de même que la déception de ceux-ci devant la résistance de certains alliés vis-à-vis de cet objectif politique.⁶⁰

La seconde difficulté que révèle le prétendu caractère européen du Canada, également notée par John Holmes, porte sur les effets, potentiellement contradictoires, de cette européanité sur la politique de sécurité internationale du Canada. Alors que l'existence d'une identité collective libérale-démocratique implique une communauté d'intérêts et de valeurs nord-atlantiques, l'identité européenne du Canada implique quant à elle une inclination pro-européenne, pro-française ou pro-britannique, en matière de politique étrangère. Ainsi, selon le politologue Philip Resnick:

What differentiates Canadians from Americans is the fact that Canadians remain a good deal more European in their sensibilities ... Concretely, the result has been to align Canada more closely with Europeans. The fact that we are now dealing with a post-imperial Europe makes it considerably easier for Canadians than it might have been true at the time of the Algerian War or the Suez Crisis ... [W]hen Canadian foreign policy differs from that of the United States ... it tends to find itself more in line with European opinion than with American.⁶¹

L'intérêt marqué au cours des dernières années à l'égard de l'européanité des valeurs et des intérêts canadiens s'explique en partie par la popularité de l'analyse du schisme

⁵⁹ James Ian Gow, « Les Québécois, la guerre et la paix, 1945-1960 », *Revue canadienne de science politique* 3:1 (1970) : 88-122 ; Paul Buteux, Michel Fortmann et Pierre Martin, "Canada and the Expansion of NATO: A Study in Élite Attitudes and Public Opinion", dans David G. Haglund (dir.), *Will NATO Go East? The Debate Over Enlarging the Atlantic Alliance* (Kingston: Queen's University Centre for International Relations, 1996): 147-79.

⁶⁰ Roger Epp, "On Justifying the Alliance: Canada, NATO, and World Order", dans Michael K. Hawes et Joel J. Sokolsky (dir.), *North American Perspectives on European Security* (Lewiston: Edwin Mellen Press, 1990): 89-121 ; Haglund, *The North Atlantic Triangle Revisited*, 84.

⁶¹ Resnick, 19 et 70-1 ; Bernard-Meunier, 111-2.

transatlantique effectuée par Robert Kagan suite à la guerre anglo-américaine contre l'Irak.⁶²

Plusieurs politologues canadiens furent interpellés par la thèse kaganienne sur la rupture Europe/Amérique et tentèrent de situer le Canada par rapport à la métaphore céleste suggérée par Kagan. David Long en offre un bon exemple :

Kagan suggests that Europeans are from Venus and Americans from Mars; the point being that Europeans tend to look for peaceful settlement, processes of accommodation and compromise, while Americans are goal oriented and much more likely to resort to the use of force in the pursuit of those goals. (...) On a wide range of issues Canada's position and Canadians' values are closer to the European view, or are between American and European views. (...) In addition, internationally, Canada and European states often find themselves in agreement, for instance on the International Criminal Court, the Kyoto Accord, nuclear non-proliferation, the fight against terrorism, and so on. (...) That Canada sided with a number of European states on Iraq, and on NMD, is no coincidence, and neither is the fact that in UN votes, Canada tends to vote with the EU when it is united and with the majority of EU states when they are divided.⁶³

Bien que Long favorise la version libérale-démocratique plutôt qu'ethnoculturelle de l'atlantisme canadien,⁶⁴ son analyse soulève assurément la question suivante : de quelle Europe parle-t-on exactement ? Car si la guerre anglo-américaine (pour ne citer que cet exemple) a démontré une chose, c'est bien l'existence de divergences significatives entre les pays européens et en particulier entre la France et la Grande-Bretagne en matière de sécurité internationale.⁶⁵ Si la politique étrangère canadienne témoigne d'une inclination pro-européenne, il convient donc de spécifier de quelle Europe il s'agit puisque les effets de l'identité atlantiste canadienne en matière de politique internationale peuvent varier significativement selon ses fondements normatifs.

Au moins trois différentes orientations géostratégiques peuvent découler de l'identité atlantiste du Canada, avec leurs implications respectives en matière de politique de sécurité

⁶² Robert Kagan, *Of Paradise and Power: America and Europe in the New World Order* (New York: Vintage Books, 2004).

⁶³ David Long, « Transatlantic Relations and Canadian Foreign Policy », *International Journal* 58:4 (2003): 604-5.

⁶⁴ L'auteur estime effectivement que les raisons motivant une coopération étroite entre le Canada et l'Europe sont : « the common basis of established democracy, mixed market economy, the rule of law, and the emphasis on multilateralism in the international system ». Il ajoute de manière non équivoque que le « Canada is not a European country. This may sound awfully banal, but membership in NATO and to a lesser extent OSCE, has permitted us to avoid facing the consequences of our exclusion. We are outsiders to the EU and if we try to insert ourselves into EU processes we will justifiably be viewed as interlopers ». Ibid., 605 et 608.

⁶⁵ Cf. Timothy Garton Ash, *Free World: America, Europe, and the Surprising Future of the West* (New York: Random House Garton, 2004) ; Tuomas Forsberg et Graeme P. Herd, *Divided West: European Security and the Transatlantic Relationship* (London: Chatham House, 2006).

internationale. D'abord, comme nous l'avons souligné plus haut, une culture stratégique anglosphérique sur la base du triangle nord-atlantique aurait dû conduire à la participation canadienne à la guerre contre l'Irak en mars 2003, tout comme une culture stratégique impérialiste a amené le Canada à déclarer la guerre à l'Allemagne en septembre 1939. Les limites de cette perspective sont donc manifestes et suggèrent un changement de la culture stratégique canadienne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Une culture stratégique libérale-démocratique devrait quant à elle conduire le Canada à participer, quoique de façon minimale (ou symbolique) compte tenu du caractère « non-militaire » du Canada, à toutes les missions de l'OTAN afin de défendre ou de promouvoir la sécurité, les intérêts et les valeurs des membres de l'alliance démocratique.⁶⁶ Elle semble *a priori* fondé puisque, effectivement, le Canada a contribué militairement à chacune des opérations de l'OTAN.

Cette perspective ne permet toutefois pas de comprendre le comportement stratégique canadien lorsque les membres de l'alliance sont divisés sur le bien-fondé d'une intervention militaire. La culture stratégique libérale-démocratique doit ainsi être davantage précisée. Elle peut être caractérisée par une inclination en faveur d'un ou de plusieurs États membres de l'alliance démocratique, que ce soit les États-Unis (évoquant le continentalisme ou l'impérialisme américain), les pays anglo-saxons (i.e. l'Anglosphère), la France (tel que suggéré par John Kirton), ou les pays aux idées similaires (*like-minded states*) tels que les pays scandinaves. Elle peut également être caractérisée, comme le propose John Holmes, par une prédisposition favorable à la solidarité entre les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France, avec pour conséquence une participation militaire du Canada lorsque ces pays s'entendent sur le bien-fondé d'une mission.⁶⁷ L'étude empirique de l'importance de la France dans la culture stratégique canadienne semble donc nécessaire afin de mieux cerner les contours géopolitiques et normatifs de la politique de

⁶⁶ Haglund et Roussel ; Desmond Morton, « Defending the Indefensible: Some Historical Perspective on Canadian Defence », *International Journal* 42:4 (1987): 628.

⁶⁷ Massie, « Quadrilatère transatlantique » ; Justin Massie, « United West, Divided Canada? Transatlantic (Dis)unity and Canada's Atlanticist Strategic Culture », *Journal of Transatlantic Studies* 8:2 (2010).

sécurité internationale du Canada, de même que les périodes de transition entre différentes orientations géostratégiques.

La métaphore du contrepoids

La discussion qui précède soulève une question : le rôle de la France dans la politique étrangère canadienne est-il nécessairement lié à une identité collective transnationale ? Pas forcément. Le néoréalisme, qui figure certainement parmi les approches théoriques les moins culturalistes qui soient, est également invoqué afin de caractériser le rôle de la France dans la politique de sécurité internationale canadienne. C'est d'ailleurs précisément en fonction d'une métaphore associée au réalisme—et en particulier au structuro-réalisme—que se trouve une interprétation populaire du rôle de la France : il s'agit de la recherche de contrepoids comme intérêt national, intérêt qui s'articule par une stratégie d'« équilibre » de la puissance ou de la menace, en fonction soit de la distribution relative de la puissance entre les États, soit des menaces pesant contre la sécurité et la souveraineté du Canada.

L'argument le plus fidèle à la conception structuro-réaliste de l'équilibre de la puissance en PEC a été explicité par le haut fonctionnaire aux Affaires étrangères Escott Reid. En août 1947, soit plusieurs mois avant que l'idée ne soit officiellement proposée en Europe et aux États-Unis, Reid suggéra (avec l'approbation de ses supérieurs) la création d'une alliance transatlantique afin d'équilibrer la puissance et la menace posée par l'Union soviétique.

[W]e do not need to drive the Soviet Union out of the United Nations in order to unify the Western world politically, and thus strengthen it in its struggle with the Soviet Union. The balance of power against the Soviet Union would be greatly increased if the nations of the Western world were, for example, to organize in advance an alliance which would become immediately effective if the Soviet Union should commit aggression.⁶⁸

Ainsi, l'Europe de l'Ouest était envisagée d'un point de vue utilitaire, c'est-à-dire de manière à contribuer à l'atteinte des intérêts géostratégiques du Canada, en l'occurrence la

⁶⁸ Reid prononça son discours le 13 août 1947 et soumit un mémorandum le 30 août suivant. Nous citons le mémorandum, tel que reproduit dans *Documents relatifs aux relations extérieures du Canada* (ci-après, DRREC), vol. 13, 30 août 1947, 380.

protection du pays vis-à-vis de l'Union soviétique. La réhabilitation économique, politique et militaire, de même que son association avec les États-Unis, devait permettre de dissuader l'URSS et d'ainsi éviter une autre guerre mondiale. Il s'agit effectivement du quatrième facteur explicatif de l'engagement canadien au sein de l'OTAN selon le politologue Paul Létourneau : devant l'expansion soviétique en Europe, « la dissuasion semblait fortement préférable au retour de la politique de l'*appeasement* » ayant mené à la Seconde Guerre mondiale.⁶⁹ C'est donc la sécurité physique du Canada qui serait menacée par le déclenchement potentiel d'une autre guerre mondiale, cette fois contre l'Union soviétique. La stratégie canadienne de contrepoids qui en découle est relativement simple : contrer l'URSS par l'association politico-économique et militaire de l'Europe de l'Ouest, des États-Unis et du Canada. La raison sous-jacente est tout aussi claire : la sécurité canadienne est indissociable de celle de l'Europe de l'Ouest puisque le Canada n'a aucun intérêt à ce que l'Europe soit dominée par une seule puissance. La stratégie de contrepoids antisoviétique n'a donc rien de nouveau pour les structuro-réalistes ; elle explique tout autant l'engagement canadien dans les deux guerres mondiales.⁷⁰

Le rôle de la France dans la politique de sécurité internationale du Canada réside, dans cette perspective utilitariste, à contribuer aux efforts transatlantiques de contrepoids. Il est toutefois très limité en ce qu'il n'a rien de « particulier » ni de culturel. Il n'est effectivement pas clair si la France est essentielle ou secondaire afin de contrer Moscou. Après tout, dans son mémorandum du 30 août 1947 cité plus haut, Reid exclut la France comme partenaire assurée au sein de la future Alliance atlantique, sur la base de l'incertitude qui régnait à l'époque quant à la capacité de Paris de résister aux pressions des mouvements communistes internes.⁷¹ Il est aussi permis de s'interroger si Ottawa jugeait la préservation de la France dans le camp occidental

⁶⁹ Paul Létourneau, « Les motivations originales du Canada lors de la création de l'OTAN (1948-1950) », dans Paul Létourneau (dir.), *Le Canada et l'OTAN après 40 ans, 1949-1989* (Québec: CQRI, 1992) : 58.

⁷⁰ Joel J. Sokolsky, « Canada, the United States and NATO: A Tale of Two Pillars », dans Michael K. Hawes et Joel J. Sokolsky (dir.), *North American Perspectives on European Security* (Lewiston: Edwin Mellen Press, 1990): 210.

⁷¹ DRREC, vol. 13 (30 août 1947): 373.

comme primordiale, au point de recourir à la force militaire advenant la chute de la Quatrième République au profit d'un régime communiste français.

La stratégie canadienne de contrepoids est toutefois moins souvent exprimée dans sa dimension antisoviétique que dans sa version anti-américaine. La métaphore du contrepoids évoque effectivement non seulement une association Canada-Europe-États-Unis afin d'assurer de manière conjointe la sécurité politique et territoriale de l'Occident vis-à-vis de Moscou, elle évoque également une association Canada-Europe en vue de contraindre un allié commun : Washington.

Cette seconde signification a de quoi surprendre tout structuro-réaliste. Il est effectivement courant de qualifier le comportement stratégique du Canada par la notion de ralliement (*bandwagoning*), c'est-à-dire selon un comportement (rationnel) d'alliance avec la coalition d'États la plus puissante⁷² ou avec la coalition la moins menaçante,⁷³ en l'occurrence celle dirigée par les États-Unis. La stratégie de contrepoids ou d'équilibrage (*balancing*), de son côté, est généralement comprise comme étant la tentative de *contrer* la coalition la plus puissante ou la plus menaçante, c'est-à-dire l'Union soviétique. C'est ainsi que la participation canadienne à l'OTAN, tout comme celle de l'Europe de l'Ouest, doit théoriquement être interprétée (pour les structuro-réalistes) comme une forme de ralliement aux États-Unis et de contrepoids à l'URSS, et non l'inverse—absurde—d'une alliance (avec Moscou ?) visant à contrer les États-Unis. Du reste, si l'équilibre de la menace et de la puissance a changé dans l'après-guerre froide, la stratégie de l'OTAN est demeurée la même, comme le soutiennent avec justesse deux observateurs :

Far from balancing, European states have bandwagoned with the United States, allying with it and assisting it in its use of power. Not only has NATO remained intact, it has added 10 members since the dawn of unipolarity. Central Europeans have actively joined the United States, and the rest have stayed with it. Europeans have also made it easier for the United States to exercise its power. NATO and the European Union each took on

⁷² Kenneth N. Waltz, *Theory of International Politics* (Reading: Addison-Wesley, 1979): 126 ; Randall L. Schweller, *Deadly Imbalances: Tripolarity and Hitler's Strategy of World Conquest* (New York: Columbia University Press, 1998): 67.

⁷³ Stephen M. Walt, *The Origins of Alliances* (Ithaca: Cornell University Press, 1987).

roles in stabilizing Bosnia and Kosovo, despite European disgruntlement with the way the United States handled those crises. Macedonia and Bosnia have become proving grounds for the Europeans' own security policy, as EU forces have replaced NATO in both places. The net effect of these missions, which of course also serve European interests, has been to free up American forces for the invasions and occupations of Afghanistan and Iraq. (...) The pattern of assisting American power has persisted into the Bush presidency. Thirty-two different European countries have supported the US-initiated, NATO-led operations in Afghanistan.⁷⁴

L'engagement inébranlable du Canada au sein de l'OTAN — Ottawa a appuyé toutes les opérations et toutes les stratégies majeures de l'alliance depuis plus de soixante ans — représente ainsi, dans une perspective structuro-réaliste, une politique de ralliement visant à compléter l'hégémonie américaine et non pas son contraire, contrer Washington.

Contrairement à cette interprétation, plusieurs analystes persistent à décrire la politique étrangère du Canada comme étant l'expression d'une stratégie de contrepoids non seulement vis-à-vis de l'Union soviétique (à l'époque de la guerre froide), mais en même temps vis-à-vis des États-Unis depuis la Seconde Guerre mondiale. Ce qui est, en toute logique néoréaliste, un oxymore,⁷⁵ la stratégie de contrepoids institutionnelle anti-américaine est en fait présentée par certains analystes de la politique de sécurité internationale du Canada comme une politique non problématique.⁷⁶ Cette seconde forme de contrepoids n'est pas militaire mais essentiellement politique ; elle se situe au sein d'un sous-système international, l'alliance atlantique, et implique une forme de contrepoids interne et subordonnée à la stratégie de ralliement d'ordre mondial et de nature militaire. Elle constitue, au surplus, un second point d'ancrage possible avec la France en matière de sécurité internationale. Comme l'expliquent trois analystes :

[L]a recherche d'un contrepoids permettant au Canada d'échapper à une cohabitation parfois inconfortable avec les États-Unis serait parmi les raisons les plus importantes qui ont conduit les dirigeants canadiens à s'impliquer dans les affaires de la sécurité

⁷⁴ Thomas S. Mowle et David H. Sacko, "Global NATO: Bandwagoning in a Unipolar World," *Contemporary Security Policy* 28:3 (2007): 609.

⁷⁵ Galia Press-Barnathan, "Managing the Hegemon: NATO under Unipolarity," *Security Studies* 15:2 (2006): 271-309.

⁷⁶ L'idée du contrepoids anti-américain est omniprésente dans l'analyse de la politique étrangère canadienne et ce, sans référence à la possible contradiction qu'elle sous-entend. Parmi les références non citées plus loin, voir Peter Lyon, "The Quest for Counterweight: Canada, Britain, and the EEC," *International Perspectives* (mars/avril 1972): 26-31 ; Tom Keating, *Canada and World Order: The Multilateralist Tradition in Canadian Foreign Policy*, 2e éd. (Don Mills: Oxford University Press, 2002): 13 ; et Roy Rempel, *Counterweights: The Failure of Canada's German and European Policy, 1955-1995* (Montreal: McGill-Queen's University Press, 1996): 3-4.

européenne dans l'immédiat après-guerre. Cette hypothèse contribue à expliquer pourquoi Ottawa a cherché à établir un "couplage stratégique" entre les deux continents, c'est-à-dire à rendre la sécurité de l'Amérique du Nord indivisible de celle de l'Europe. Elle permet d'expliquer les positions adoptées par le gouvernement quant à la nature et la forme [pas strictement militaire] de ce lien transatlantique. Loin d'être une considération secondaire, cette dimension devait être au cœur de la réflexion des dirigeants canadiens car elle touche directement à la survie de l'État en tant qu'entité souveraine et autonome.⁷⁷

La France peut dès lors servir les intérêts vitaux du Canada (son existence même semble menacée) en acceptant un tel couplage transatlantique. En un mot, la France contribuerait à la survie de l'État canadien.

La thèse du contrepoids anti-américain est cependant incohérente non seulement au niveau théorique, mais également empirique. Elle s'articule ainsi toujours au sein du réalisme, quoiqu'elle met moins l'accent sur la structure du système international (à l'instar de Waltz et de Walt par exemple) que sur deux intérêts nationaux fondamentaux : la souveraineté et le statut d'indépendance du Canada.⁷⁸ Premièrement, la variante anti-américaine de l'idée de contrepoids fait référence à ce que Stéphane Roussel qualifie de « double dilemme de sécurité » du Canada.⁷⁹ C'est que, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le Canada se sent menacé autant (ou du moins distinctement) par l'expansionnisme soviétique que par celui des États-Unis. Comme le résume succinctement l'historien Desmond Morton : « The Soviet Union was the ultimate threat but the United States was the imminent danger ». ⁸⁰ Les préoccupations canadiennes en matière de souveraineté s'intensifièrent avec l'entrée en guerre des États-Unis en décembre 1941 et, surtout, avec la présence de plusieurs milliers de soldats américains en territoire canadien échappant à la

⁷⁷ Stéphane Roussel, Paul Létourneau et Roch Legault, « Le Canada et la sécurité européenne (1943-1952) : À la recherche de l'équilibre des puissances », *Revue canadienne de défense* 23:4 (1994) : 24.

⁷⁸ Une distinction entre ces deux notions permet de mieux comprendre les relations canado-américaines en matière de défense et, de manière plus générale, la politique étrangère canadienne dans son ensemble. Nous avons proposé cette distinction ailleurs, en insistant sur la différence entre la souveraineté—le contrôle effectif du territoire, des ressources, des infrastructures, des décisions politiques et de la population d'un pays—et l'indépendance, c'est-à-dire la capacité de choisir ou, autrement dit, le degré d'autonomie politique décisionnelle. Cette distinction peut sembler triviale, mais elle répond à une certaine tendance en PEC à confondre les deux notions. L'ancien ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, définit par exemple la souveraineté comme étant « [the] ability to make choices and to act on them ». Voir Bill Graham, « Affirming Canadian Sovereignty in an Interdependent World », *Behind the Headlines* 59:1 (2001): 12 ; Justin Massie, « Canada's (In)dependence in the North American Security Community: The Asymmetrical Norm of Common Fate », *American Review of Canadian Studies* 37:4 (2007): 493-516.

⁷⁹ Roussel, « 'L'instant kantien' », 130.

⁸⁰ Morton, « Defending the Indefensible », 639.

supervision d'Ottawa.⁸¹ Elles ne cessèrent toutefois pas avec le retrait de ces troupes. La confrontation Est-Ouest, qui maintint l'intérêt stratégique du territoire canadien pour Washington, suscita à nouveau de vives inquiétudes à Ottawa, certains craignant rien de moins que l'annexion du Canada au voisin du Sud. L'établissement d'une alliance transatlantique était donc considéré capable de réduire la probabilité d'un tel scénario et d'ainsi assurer la survie de l'État canadien. Par exemple, Lester Pearson estimait, en juin 1948, que « under such a [North Atlantic] treaty the joint planning of the defence of North America would fall into place as part of a larger whole and the difficulties arising in Canada from the fear of invasion of Canadian sovereignty by the United States would be diminished ».⁸²

Mais la stratégie de contrepoids vis-à-vis des États-Unis en matière de protection de la souveraineté canadienne n'a pas, dans les faits, été réellement mise en place et n'a pas été défendue avec vigueur par le gouvernement canadien. Dans leur examen de cette dimension de l'argument du contrepoids, deux politologues en arrivent effectivement à la conclusion suivante : « A review of the available archival documents reveals a fairly strict compartmentalization between bilateral and multilateral activities. This separation has satisfied Washington's desire to prevent its European allies from interfering in the management of the systems for defending U.S. soil (and later, in the control of the apparatus of nuclear deterrence). But more curiously, it has satisfied some Canadian desires as well ».⁸³ Bref, le gouvernement canadien n'a pas profité des quelques occasions qui se sont offertes à lui pour « multilatéraliser » (ou « otanniser ») la défense bilatérale de l'Amérique du Nord afin de sécuriser la souveraineté canadienne vis-à-vis des empiètements américains. Pire, en participant à la mise place du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), le Canada a contribué à accroître l'intégration—cette fois binationale—de la défense nord-américaine. Cet échec peut sans doute être attribué à la

⁸¹ William L. Morton, *The Canadian Identity* (Madison: University of Wisconsin Press, 1961): 76.

⁸² James Eayrs, *In Defence of Canada: Growing Up Allied* (Toronto: University of Toronto Press, 1980): 369.

⁸³ David G. Haglund et Stéphane Roussel, « Escott Reid, the North Atlantic Treaty, and Canadian Strategic Culture », dans Greg Donaghy et Stéphane Roussel (dir.), *Escott Reid: Diplomat and Scholar* (Montréal: McGill-Queen's University Press, 2004): 53.

résistance autant des États-Unis que des membres européens de l'OTAN. Mais l'ancien diplomate John Holmes, pourtant un adepte de l'idée du contrepoids anti-américain, remet en question l'existence même d'une volonté canadienne de faire contrepoids aux États-Unis de manière à préserver la souveraineté canadienne dans la défense continentale.⁸⁴

Si l'OTAN (ce qui inclut inévitablement la France) n'exerce pas un rôle significatif en matière de préservation de la souveraineté canadienne, elle jouit certainement d'une importance particulière en matière de sauvegarde, sinon d'accroissement, de l'indépendance politique du Canada sur la scène internationale. En effet, étirant encore plus loin l'idée de contrepoids de sa logique matérielle et utilitariste, certains « réalistes » en PEC ajoutent une dimension identitaire à la stratégie de contrepoids anti-américaine. Comme l'écrit un fervent adepte de la dimension antisoviétique et sécuritaire du contrepoids, sans relever la contradiction théorique et logique de son propos, l'OTAN « a permis d'établir la distinction entre le Canada et les États-Unis aux yeux de l'Europe et du monde ». En plus de *complémenter* la politique de sécurité internationale américaine, l'alliance atlantique permet au Canada de s'en *dissocier*. La conséquence logique de l'alliance — l'union transatlantique — est même présentée comme conséquence directe d'une politique anti-américaine : « [S]i l'alliance constitue un forum où le Canada peut affirmer son identité et son indépendance, servant ainsi de contrepoids à l'attraction d'une vision continentaliste, il devient important d'assurer sa cohésion ».⁸⁵ Autrement dit, ce n'est plus la distribution relative de la puissance ou de la menace qui détermine la politique atlantiste canadienne, mais bien l'identité canadienne. Peu importe l'illogisme structuro-réaliste de cette perspective (l'unité transatlantique permet la distinction nationale et l'anti-américanisme en même temps qu'elle implique le ralliement et l'appui aux politiques américaines), elle tente d'expliquer

⁸⁴ Il conclut que « NATO did not act as a counterweight to the imbalance of the Canada-United States military relationship in continental defence ». Holmes, *Canada: A Middle-Aged Power*, 128-9 ; Cf. John W. Holmes, *The Shaping of Peace: Canada and the Search for World Order, 1943 – 1957*, vol. 2 (Toronto: University of Toronto Press, 1982): 252-3.

⁸⁵ Joel J. Sokolsky, « Le Canada, les États-Unis et l'OTAN : L'histoire de deux piliers », dans Paul Létourneau (dir.), *Le Canada et l'OTAN après 40 ans, 1949-1989* (Québec: CQRI, 1992) : 97-8.

un fait empirique indéniable : la recherche d'unité transatlantique par l'entremise de stratégies de compromis interalliés et l'appui canadien à toutes les initiatives de l'OTAN (opérations militaires, stratégies nucléaires, expansion territoriale, etc.). Le structuro-réalisme en PEC apparaît ainsi bien loin de ses fondements, puisque plusieurs réalistes non canadiens tentent d'expliquer l'*absence* de contrepoids aux États-Unis, contrairement aux efforts inverses de leurs homologues canadiens.⁸⁶

Plutôt que de faire contrepoids à la prépondérance ou à la menace posée par les États-Unis (comme ce fut le cas vis-à-vis de l'Union soviétique), le Canada tente d'éviter la marginalisation politique *malgré* son ralliement à la puissance américaine. Ceci s'apparente à l'idée de « contrepoids indirect » (*soft balancing*) développée récemment par les néoréalistes afin d'expliquer l'absence de contrepoids matériel (i.e. économique ou militaire) à l'hégémonie américaine (et ainsi sauver la face du néoréalisme au cours du « moment » unipolaire). La stratégie de contrepoids indirect, c'est-à-dire non matériel et donc potentiellement identitaire, peut prendre diverses formes : elle peut être caractérisée par la recherche de prestige et de statut international, par la contrainte institutionnelle du comportement stratégique américain à l'ONU ou à l'OTAN, ou encore par une stratégie visant à usurper la légitimité des actions américaines sur la scène internationale.⁸⁷ Deux problèmes découlent de cette constatation. D'une part, la notion de contrepoids indirect s'éloigne des prémisses du néoréalisme en postulant un rôle substantiel des facteurs idéels (probablement mieux expliqués par le constructivisme). D'autre part, la stratégie de contrepoids indirect peut inclure une si large gamme de comportements qu'il est difficile de concevoir ce qui *n'est pas* une forme de contrepoids indirect, mise à part une soumission totale à la volonté de Washington, politiquement suicidaire pour n'importe quel pays possédant une identité collective propre.

⁸⁶ Voir Michael Mastanduno, "Preserving the Unipolar Moment: Realist Theories and U.S. Grand Strategy after the Cold War", *International Security* 21:4 (1997): 49-88 1997 ; William C. Wohlforth, "The Stability of a Unipolar World," *International Security* 24:1 (1999): 5-41 ; G. John Ikenberry (dir.), *America Unrivaled: The Future of the Balance of Power* (Ithaca: Cornell University Press, 2002).

⁸⁷ Josef Joffe, "Defying History and Theory: The United States as the Last Remaining Superpower", dans G. John Ikenberry (dir.), *America Unrivaled: The Future of the Balance of Power* (Ithaca: Cornell University Press, 2002): 155-80 ; Robert A. Pape, « Soft Balancing against the United States », *International Security* 30:1 (2005): 7-45 ; Stephen M. Walt, *Taming American Power: The Global Response to U.S. Primacy* (New York: Norton, 2005): 126.

Au niveau empirique, toute étude de la stratégie de contreponds du Canada—et du rôle de la France au sein de celle-ci—doit nécessairement déterminer lesquelles des variantes de cette stratégie sont mise de l'avant par Ottawa. À première vue, la crainte d'une marginalisation politique, et donc d'une perte de statut international, semble représenter un élément récurrent dans la politique canadienne au sein de l'OTAN, comme en atteste la politique du pays à l'égard du double pilier décisionnel. Joel Sokolsky exprime très clairement ceci dans un passage qui mérite d'être cité en long :

When Ottawa indicates concern over NATO's drift toward two pillars, it is not because it wants European involvement in North American defence, but rather because Canada fears exclusion from involvement in the defence of Europe. (...) Involvement in European defence through the Alliance has long been viewed as essential to securing recognition of Canadian independence, identity, and influence, all of which have been regarded as being in peril if Canadian defence policy were to rest exclusively on a North American pillar. (...) To be sure, Canada has a long standing interest in the security of Europe. Decisions made by the Europeans and the Americans will affect Canadian interests and therefore Ottawa wishes to participate in allied councils. But NATO has meant more to Canada than an 'old fashioned military alliance' or even a new fashioned political and economic alliance as envisioned by the Canadian Article 2. It has been the principal vehicle through which Canada has participated alongside the United States in what used to be referred to as the 'high politics' of war and peace. For Canada, NATO is the heir to the Imperial War Cabinet of 1917.⁸⁸

L'essence de la politique otanienne du Canada n'est donc pas liée à la menace (américaine, soviétique ou autre) ou encore à la puissance relative (bien que Sokolsky n'écarte pas ces arguments) : il s'agit plutôt d'une politique de reconnaissance de l'identité et du rôle distincts du Canada sur la scène internationale. La participation du Canada à l'OTAN permet au pays de « jouer dans la cours des grands » et d'affirmer son indépendance du Canada vis-à-vis des États-Unis aux yeux des Canadiens, des alliés européens et du monde entier et ce, sans rompre avec la « famille » transatlantique. On parle dès lors d'une politique visant à sécuriser le statut international du Canada comme allié distinct, engagé/loyal et crédible/respecté parmi ses principaux alliés.⁸⁹

⁸⁸ Sokolsky, « Canada, the United States and NATO », 213-5.

⁸⁹ David G. Haglund admet la nature « politique » plutôt que militaire de la stratégie de contreponds canadienne mais estime, contrairement à nous, que la « variable dépendante » de cette stratégie (le statut international du Canada et l'unité interalliée) est « ill-defined » et « difficult to define and measure ». Il estime néanmoins que les coûts associés à

Cette politique de statut est d'autant plus plausible que les alternatives de la stratégie de contrepoids anti-américain du Canada ne sont pas appuyées empiriquement. Nous avons souligné le cas de la protection de la souveraineté canadienne plus haut ; un constat similaire peut être fait de la recherche d'influence.⁹⁰ Car bien qu'il mentionne ce dernier élément, Sokolsky remet en question la pertinence de l'argument voulant que la stratégie de contrepoids anti-américaine permette au Canada d'accroître son influence internationale, en particulier à l'endroit des États-Unis. « Il est difficile de juger le degré d'influence du Canada sur ses alliés. (...) Il faut reconnaître toutefois que le Canada n'a jamais eu d'objectifs nationaux distincts pour lesquels il ait cherché à obtenir le soutien de ses alliés. (...) Globalement, le Canada a appuyé toutes les décisions majeures des alliés ». ⁹¹ Le politologue admet donc que l'influence des politiques américaines n'est pas l'objet de la stratégie de contrepoids canadienne : comment un État peut-il prétendre influencer les politiques d'un autre s'il n'a pas d'objectifs propres ou d'alternatives préférables à défendre auprès de son allié ?

De surcroît, le principal objectif atlantiste du Canada, qui a pu influencer les politiques de ses alliés, réside à « faire en sorte que les alliés restent des alliés, ce qui n'est pas négligeable ». ⁹² On pense d'emblée à certains comportements stratégiques canadiens, dont les efforts visant à ce que la France demeure partie intégrante des structures militaires de l'OTAN, la recherche de compromis entre la France et les États-Unis dans les semaines précédant l'invasion de l'Irak en 2003, la volonté de contribuer militairement « plus que nécessaire » aux opérations militaires de

cette stratégie ont largement dépassé les bénéfiques. Voir son "The North Atlantic Triangle Revisited: (Geo)Political Metaphor and the Logic of Canadian Foreign Policy," *American Review of Canadian Studies* 29:2 (1999): 224-5. Pour une interprétation similaire à la nôtre et à celle de Sokolsky de la « variable dépendante » de la stratégie de contrepoids canadienne, voir Létourneau, 93.

⁹⁰ Deux auteurs réalistes admettent également que ni la souveraineté, ni l'indépendance, ni l'influence sont en jeu dans la stratégie de contrepoids anti-américaine du Canada (qu'ils n'étiquettent pas ainsi). En un mot, c'est l'identité et non la survie de l'État canadien qui est en jeu. Voir Philippe Lagassé et Paul Robinson, « Reviving Realism in the Canadian Defence Debate », *Martello Paper* 36 (Kingston: Queen's Centre for International Relations, 2008): 93.

⁹¹ Sokolsky, « Le Canada, les États-Unis et l'OTAN », 93. C'est également ce que conclut une étude menée par le ministère canadien des Affaires extérieures en 1953 : « [I]t may be very difficult indeed for the Canadian government to reject any major defence proposals which the United States Government presents with conviction as essential for the security of North America ». Cité dans Joel J. Sokolsky, "The Future of North American Defence Co-Operation", *International Journal* 46:1 (1990-91): 30.

⁹² Ibidem.

l'OTAN, ou encore le fait notable de l'appui à toutes les initiatives majeures de l'OTAN, comme principaux phénomènes empiriques devant être expliqués.⁹³ Pour ce faire, la stratégie de contreponds anti-américaine invoque la quête de statut et la recherche d'harmonie interalliée, sans toutefois préciser les motivations (identitaires) de ces objectifs politiques, ni les liens qui peuvent exister entre ceux-ci. En d'autres mots, elle décrit une énigme empirique (la politique atlantiste canadienne depuis 1948) mais ne fournit aucune piste d'explication outre la description même du comportement stratégique canadien (la quête du statut d'indépendance). Il s'agit là d'une tautologie, laquelle s'explique en partie parce que le néoréalisme n'est pas outillé à répondre de manière convaincante à de telles questions identitaires. En effet, Sokolsky lui-même reconnaît qu'il s'agit d'une question liée à l'identité et donc à la culture stratégique du pays :

La persistance de cette vision montre bien que l'OTAN est partie intégrante de la culture politique canadienne ... Il s'agit ... d'un phénomène plus profond, faisant partie du tissu social même du Canada, ses symboles, ses valeurs et ses espoirs. Cette vision a non seulement déterminé la place du Canada dans le monde, mais elle décrit partiellement ce qu'est le Canada, la façon dont les Canadiens se perçoivent et même la façon dont ils voudraient que les autres les perçoivent, c'est-à-dire comme citoyens d'un pays qui est un acteur engagé sur la scène internationale. L'OTAN sert bien cet objectif.⁹⁴

C'est donc par l'analyse de l'identité canadienne que l'on peut tenter d'expliquer la politique atlantiste du Canada et, corollairement, le rôle « particulier » que la France y joue, comme l'exprime Escott Reid : « We believed that the more developed the constitutional structure of the Community became the more the power of the United States would be restrained by the influence of its allies, especially Britain and France ».⁹⁵ Pourquoi et comment la France est-elle

⁹³ Sur ceux-ci, voir Robin S. Gendron, « The Domestic Cost of NATO Membership: Canada's Commitment to NATO Unity and the Growth of Separatism in Quebec, 1956-1967 », dans Christian Nuenlist et Anna Locher (dir.), *Transatlantic Relations at Stake: Aspects of NATO, 1956-1972* (Zurich: Center for Security Studies, 2006):145-62 ; John Halstead, « Atlantic Community or Continental Drift? », *Journal of European Integration* 16:2-3 (1993): 153 ; Michel Fortmann et Hélène Viau, « Le Canada et la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) : une politique à la croisée des chemins », *Revue internationale et stratégique* 44 (2001) : 41-52 ; Massie, « Quadrilatère transatlantique » ; Justin Massie, « Making Sense of Canada's 'Irrational' International Security Policy: A Tale of Three Strategic Cultures », *International Journal* 63:4 (2009) : 625-35.

⁹⁴ Sokolsky, « Le Canada, les États-Unis et l'OTAN », 94-5.

⁹⁵ Escott Reid, « The Creation of North Atlantic Alliance, 1948-1949 », dans Jack L. Granatstein (dir.), *Canadian Foreign Policy: Historical Readings*, Revised Edition (Toronto: Copp Clark Pitman, 1993): 210. Voir également Harald von Riekhoff, « To Stay or Not to Stay, » dans Stephen Clarkson (dir.), *An Independent Foreign Policy for Canada?* (Toronto: McClelland & Stewart, 1968): 167.

venue à jouir d'un rôle aussi important dans la politique étrangère canadienne ? La question demeure ouverte.

Aussi importante soit la France dans la culture stratégique canadienne, ceci n'implique pas, doit-on préciser, une similarité des politiques atlantistes françaises et canadiennes. Certes, comme le note David Haglund à propos de la décision canadienne de ne pas participer à la guerre contre l'Irak, la « politique de sécurité du Canada devint pour un moment l'otage des intentions françaises ».⁹⁶ Ceci ne signifie pas nécessairement que le Canada appuie la politique française visant l'établissement d'un ordre multipolaire, comme le croient certains,⁹⁷ mais plutôt que le Canada appuie la préférence française envers le multilatéralisme institutionnel, au sein de l'OTAN ou du CSNU,⁹⁸ laquelle est plus conforme à l'idée de contrepoids indirect en RI et du respect du statut de la France comme grande puissance.⁹⁹ En résumé, si les politiques atlantistes française et canadienne ne sont pas les mêmes, celle poursuivie par le Canada accorde à la France une importance particulière (par la recherche d'harmonie interalliée, voire par l'influence de Paris sur la décision canadienne d'entrer en guerre contre un pays tiers), importance qui est sous-entendue dans la perspective quadrilatériste exprimée par John Holmes, mais dont les structuro-réalistes peinent à expliquer les motivations et les manifestations d'ordres identitaires.

L'internationalisme et le statut de puissance moyenne

L'internationalisme représente certainement l'approche conceptuelle la plus répandue afin d'expliquer la politique étrangère canadienne. Elle n'offre, en revanche, que peu d'éclairage

⁹⁶ David G. Haglund, « Canada and the Sempiternal NATO Question », *McGill International Review* 5:2 (2005): 19. Voir également Coulon, *L'agression*, 141.

⁹⁷ Pascal Boniface, *Is France Still a Great Power?* Trad. Susan M. Murphy (Kingston: Centre for International Relations, Queen's University Boniface, 2000): 51 ; Alex Macleod, « Just Defending National Interests? Understanding French Policy Towards Iraq Since the End of the Gulf War », *Journal of International Relations and Development* 7:4 (2004): 372-3.

⁹⁸ Michael Brenner et Guillaume Parmentier, *Reconcilable Differences: U.S.-French Relations in the New Era* (Washington: Brookings Institution Press, 2002) ; Justin Vaïsse, « Regime Change in the Transatlantic Relationship: Part I: Making Sense of French Foreign Policy », *In the National Interest* 2:27 (9 juillet 2003): 2.

⁹⁹ Le contraste entre les politiques française et canadienne au cours de la crise irakienne est notable à cet égard. Cf. Alex MacLeod et David Morin (dir.), *Diplomaties en guerre. Sept États face à la crise irakienne* (Montréal : Athéna Éditions) : 69-87 et 149-69.

nouveau sur le rôle de la France dans la politique de sécurité internationale du Canada par rapport aux conceptions libérale-démocratique, eurocentrique, atlantiste (triangulaire ou quadrilatériste) et de contreponds discutées jusqu'à présent. Ceci tient en grande partie de la nature extrêmement floue du concept d'internationalisme. Par exemple, Michael Hawes inclut dans cette notion le principe du fonctionnalisme (i.e. la représentation politique proportionnelle à l'intérêt, aux contributions et à l'expertise d'un État), le rôle de puissance moyenne (*middlepowermanship*), l'internationalisme bienveillant (ou humanitaire) et le volontarisme (ou l'activisme international). Il définit l'internationalisme comme étant un ensemble d'objectifs et de principes philosophiques et politiques qui sont demeurés remarquablement constants (selon lui) dans la politique étrangère du pays : une croyance ferme envers la sécurité collective, les organisations internationales et la paix mondiale.¹⁰⁰ Stéphane Roussel et Chantal Robichaud renchérissent en estimant que le concept d'internationalisme évoque le désir de « contribuer à la paix et à la stabilité du système mondial », qu'il s'exprime notamment par une préférence envers le multilatéralisme et l'institutionnalisme et qu'il comporte un caractère nationaliste sous-jacent : « un désir de résister à l'américanisation de la société canadienne ... généralement formulé en termes de perte de 'souveraineté' »¹⁰¹ et d'indépendance, pourrait-on ajouter sans tronquer la pensée des auteurs.

Qu'apporte donc d'original la notion d'internationalisme au rôle (potentiel) de la France dans la politique étrangère canadienne ? En termes de causalité, elle semble reposer, tout autant que les approches discutées plus haut, sur l'identité étatique du Canada. Il faut toutefois noter que l'internationalisme suppose une nuance quant à la nature de cette identité. Contrairement aux identités nord-atlantiques ou libérale-démocratiques, elle postule que l'appartenance identitaire du Canada se situe dans un plus vaste ensemble normatif : le monde entier. Les intérêts qui découlent de cette conception de soi sont, conséquemment, d'ordres mondiaux. En un mot, il s'agit de

¹⁰⁰ Michael K. Hawes, *Principal Power, Middle Power, Or Satellite? Competing Perspectives in the Study of Canadian Foreign Policy* (Toronto: York Research Programme in Strategic Studies, 1984): 3-8.

¹⁰¹ Stéphane Roussel et Chantal Robichaud (2004), « L'État postmoderne par excellence ? Internationalisme et promotion de l'identité internationale du Canada », *Études internationales* 35:1 (2004) : 151 et 155.

« helping create or sustain a better world order », ¹⁰² fondé sur des règles (*rule-based order*), au profit de l'ensemble de la communauté internationale et idéalement dirigé par les Nations unies. ¹⁰³

Dans cette perspective, le rôle de la France dans la culture stratégique du Canada est marginal, voire hostile aux intérêts canadiens. Certes, la France détient un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies et, de ce fait, influence la capacité du Canada à atteindre ces intérêts collectifs (ou *milieu goals*, par opposition aux intérêts strictement égoïstes des États). ¹⁰⁴ Mais l'identité mondiale présumée par l'internationalisme n'implique aucun statut particulier de la France pour Ottawa. En fait, elle implique une divergence possible d'intérêts entre les deux pays. Contrairement à la thèse atlantiste, selon laquelle le Canada préfère un ordre dirigé par un seul pôle de puissance transatlantique fondé sur des principes libéraux démocratiques, la thèse internationaliste postule que le Canada souhaite un ordre multipolaire, à l'instar de la France, mais pas nécessairement un ordre multipolaire où la France (ou l'Europe) constitue l'un de ces pôles ou un pôle détenant statut privilégié. L'étude empirique de la nature du multilatéralisme souhaité par Ottawa comparativement à celui de Paris permettrait de clarifier l'étendue des intérêts partagés en la matière ; elle permettrait aussi de tester la validité d'une hypothèse apparemment invraisemblable que présume l'internationalisme : le désir d'Ottawa d'établir un ordre mondial où tous les États (et les individus) sont égaux. ¹⁰⁵

Un second élément constitutif de l'internationalisme apparaît contradictoire : l'idée de puissance moyenne. Pourquoi, en effet, une conception fondée sur une identité et des intérêts d'ordres mondiaux est-elle aussi étroitement associée à l'idée de la puissance relative du Canada ?

¹⁰² Michael Tucker, *Canadian Foreign Policy: Contemporary Issues and Themes* (Toronto: McGraw-Hill Ryerson, 1980): 2.

¹⁰³ Carsten Holbraad, *Middle Powers in International Politics* (London: Macmillan, 1984) ; Margaret Doxey, "Constructive Internationalism: A Continuing Theme in Canadian Foreign Policy", *The Round Table* 78:311 (1989): 288-304 ; Leigh Sarty, "Sunset Boulevard Revisited? Canadian Internationalism After the Cold War", *International Journal* 48:4 (1993): 749-77.

¹⁰⁴ Sur cette distinction, voir Arnold Wolfers, *Discord and Collaboration: Essays on International Politics* (Baltimore: John Hopkins University Press, 1962) : 73-6 ; et Robert O. Keohane, *After Hegemony: Cooperation and Discord in the World Political Economy* (Princeton: Princeton University Press, 1984) : 120-5.

¹⁰⁵ Pour une analyse de l'internationalisme canadien mettant en doute une telle hypothèse, voir Mark Neufeld, "Hegemony and Foreign Policy Analysis: The Case of Canada as Middle Power", *Studies in Political Economy* 48 (1995): 7-29.

Nous suggérons que cette apparente incongruité découle de l'ambiguïté de la notion de puissance moyenne, en particulier du fait que plusieurs emploient le terme en fonction du *rôle* du Canada (ce que le pays fait ou prétend faire) sur la scène internationale, alors que le réalisme (en théorie) postule que la puissance relative explique le comportement de l'État en fonction de sa *position* sur l'échiquier mondial (en termes économiques, militaires et démographiques notamment), et non pas de ses actions ou de sa rhétorique politique. La première variante appuie donc l'internationalisme en ce qu'elle constate la recherche de consensus, la préférence envers le multilatéralisme (aux limites « géonormatives » indéfinies) et le désir de renforcer les institutions internationales dans la politique internationale du Canada.¹⁰⁶ Quant à la seconde, elle demeure marginale et source de confusion. Marginale car une seule approche en PEC l'intègre explicitement à son cadre d'analyse (il s'agit de la perspective du réalisme néo-complexe)¹⁰⁷ et source de confusion car position et statut (ou rang) sont souvent considérés comme synonymes. Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin utilisent par exemple ces deux notions de manière interchangeable dans leur ouvrage pédagogique sur la PEC et notent le flou entourant les objectifs de la politique de sécurité internationale du Canada, autres que celui, non moins ambigu, de « mettre en place un ordre international stable ».¹⁰⁸ Or de quel ordre (unipolaire, multipolaire, bipolaire) est-il question ? Ceci étant, il semble plus pertinent de recourir au concept d'internationalisme si l'on ne s'attarde qu'à la politique étrangère canadienne (plutôt qu'à une étude comparative de puissances moyennes) puisque la puissance relative de l'État ne constitue pas le principal facteur de causalité expliquant le comportement d'une soi-disant puissance moyenne.

¹⁰⁶ Andrew F. Cooper, Richard A. Higgott et Kim Richard Nossal, *Relocating Middle Powers: Australia and Canada in a Changing World Order* (Vancouver: University of British Columbia Press, 1993).

¹⁰⁷ Sur cette approche, voir Kirton, 73-88 et David B. Dewitt et John J. Kirton, *Canada as a Principal Power* (Toronto: John Wiley & Sons, 1983).

¹⁰⁸ Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2007) : 109, note 10.

Si l'on prend la position relative d'un pays comme facteur déterminant le comportement international, il serait fallacieux de soutenir que les préférences du Canada sont similaires à celle de la France, dont la puissance relative est de beaucoup supérieure à celle du Canada. C'est pourtant en fonction d'un comportement international étroitement associé à la puissance relative du Canada—le maintien de la paix mondiale—qu'est avancée l'idée que le Canada et l'Europe partagent des vues et des intérêts similaires sur la scène internationale. Deux politologues observent par exemple que :

Cette convergence se manifeste non seulement dans le contenu des déclarations consacrées aux questions de sécurité, mais aussi dans la définition de la nature des missions militaires que le Canada serait disposé à entreprendre de concert avec les Européens. L'expertise et la crédibilité du Canada en matière de maintien de la paix ou de sécurité humaine pourraient, en effet, être bien utiles aux Européens. C'est en grande partie sur ces similarités dans la conception de la sécurité que tablent les « optimistes », puisque c'est sur ce plan que d'éventuels progrès majeurs et initiatives concrètes seront réalisées.¹⁰⁹

Le spécialiste en défense européenne Frédéric Mérand estime également que « l'identité stratégique canadienne, et en particulier cette culture de maintien de la paix voulue par les élites politiques, soutenue par la population et qui forme le quotidien des militaires canadiens, est beaucoup plus proche de celle des pays européens ». ¹¹⁰ Comment expliquer cette convergence en fonction d'un différentiel aussi prononcé de puissance relative entre le Canada et l'Europe ? Il faut noter que les auteurs font référence aux déclarations et aux actions du Canada sur la scène internationale et que, à ce niveau, une convergence de vues et d'intérêts canado-européens est discernable. La puissance relative du Canada n'est donc pas évoquée de manière à *expliquer* cette convergence ; elle sert plutôt à *décrire* le comportement stratégique canadien, lequel, par coïncidence ou non, s'apparente à celui de certains États européens.

¹⁰⁹ Stéphane Roussel et Peter Janura, « Les relations canado-européennes en matière de sécurité : Nouveau contexte et nouveaux enjeux pour l'UE et le Canada », *Note de recherche* (Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation, UQÀM, 2002).

¹¹⁰ Frédéric Mérand, « Les nouvelles relations transatlantiques en matière de défense : Quel rôle pour le Canada ? », *Canadian Foreign Policy* 12:2 (2005) : 33.

La valeur analytique du concept de puissance moyenne semble donc plutôt mince afin de comprendre le rôle de la France dans la politique de sécurité internationale du Canada. Ceci est d'autant plus évident lorsque l'on confronte la variante, très populaire, du *rôle* de puissance moyenne (qui met l'accent sur les gestes et les paroles—le *middlepowermanship*) à celui du *statut* de puissance moyenne (ou *middlepowerhood*, qui fait référence au rang ou à la stature d'un État). Seules quelques analyses font directement référence à cette seconde variante sous sa forme strictement matérielle (économique, militaire, démographique) afin d'expliquer le comportement stratégique du Canada. Elles traitent alors de la position plutôt que de la stature internationale du Canada. Il est par exemple courant de noter qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale le Canada était fort probablement la quatrième puissance mondiale :

She [Canada] had a sizable military establishment backed up by a fully intact economy. She was one of four nations which possessed an on-going programme of military research and development, and she had played a subordinate but significant role in the development of the atomic bomb. In the immediate post-war period, Canada's international prestige owed much to the brilliance of her diplomats, but it may be well to remember that in those years Canadian diplomacy could draw upon reserves accumulated during the Second World War. These were in the hardest kind of diplomatic currency—demonstrated military power.¹¹¹

Si cette puissance relative explique, selon certains, la contribution « colossale » du Canada à la création de l'OTAN et à la défense européenne dans l'après-guerre immédiat,¹¹² il s'avère plus difficile d'expliquer le refus du Canada, dès le début des années 1950, de maintenir sa puissance militaire relative sans considérer les motivations politiques et normatives comme facteurs idéels explicatifs important. La conception strictement matérialiste de la puissance relative ne permet effectivement pas d'expliquer, en elle-même, le comportement des États.¹¹³ L'ajout de facteurs cognitifs et culturels, tels que la perception des dirigeants politiques de la position relative (actuelle ou souhaitée) de leur pays s'avère essentielle. C'est dans cette

¹¹¹ R. J. Sutherland, « Canada's Long Term Strategic Situation », *International Journal* 17:3 (1962): 203-4.

¹¹² Haglund et Roussel, « Is the Democratic Alliance a Ticket to (Free) Ride? », 13; David J. Bercuson, "Canada, NATO, and Rearmament, 1950-1954: Why Canada Made a Difference (but Not for Very Long)", dans John English et Norman Hillmer (dir.), *Making a Difference? Canada's Foreign Policy in a Changing World* (Toronto: Lester Publishing, 1992): 103-24.

¹¹³ Robert O. Keohane, "Lilliputians' Dilemmas: Small States in International Politics" *International Organization* 23:2 (1969): 291-310.

perspective que la conception du *statut* de puissance moyenne du Canada prend tout son sens. À cet égard, Charles-Philippe David et Stéphane Roussel retracent les origines et la signification du concept de puissance moyenne de cette façon : « Elle traduit une volonté d'affirmation de la part d'un État qui avait participé de façon substantielle à l'effort allié et qui acceptait mal que les grandes puissances s'arrogent des privilèges, notamment au Conseil de sécurité. Le premier ministre Mackenzie King craignait, en effet, de voir le Canada relégué au même rang que la République dominicaine ou le Salvador ». Il s'agit donc d'un terme qui vise à refléter la volonté du Canada d'acquiescer, puis de préserver sinon d'accroître son statut international, que ce soit afin « de jouer un rôle spécifique, de se démarquer des grandes puissances [ou] d'acquiescer une plus grande influence ».¹¹⁴ Dans cette perspective, nous devons souligner que le statut du Canada n'est plus simplement la variable explicative, mais également la variable dépendante. Autrement dit, la recherche de statut est non seulement motivée par des facteurs liés à l'identité nationale de l'État (i.e. la manière dont un État se perçoit—*self-image*), elle est également caractérisée par une recherche d'identité (i.e. ce que l'État souhaite être ou paraître) sur la scène internationale, ce que Mérand appelle l'« identité stratégique » du Canada.¹¹⁵

Considéré comme tel, le concept de puissance moyenne n'offre que peu d'éclairage supplémentaire sur l'étude de la politique étrangère canadienne. Dans l'analyse offerte par David et Roussel, il réfère à la fois au désir du Canada de développer une identité de « bon citoyen » mondial (lire le désir de maintenir la paix associé à l'internationalisme), à la volonté d'acquiescer de l'influence et de la crédibilité internationale tout en se démarquant des grandes puissances (éléments également associés à l'idée de contrepoids), ainsi qu'à la crainte d'un conflit mondial ou de la déstabilisation de l'ordre international.¹¹⁶ Si l'on s'attarde quelque peu sur ce dernier élément, on retrouve des considérations d'ordre géopolitiques et normatives similaires à celles

¹¹⁴ Charles-Philippe David et Stéphane Roussel, « Une espèce en voie de disparition ? La politique de puissance moyenne du Canada après la guerre froide », *International Journal* 52:1 (1996-7) : 42.

¹¹⁵ Mérand, 33.

¹¹⁶ David et Roussel, 50-1.

évoquées plus haut. En effet, les deux politologues notent avec justesse le fait que « le Canada a toujours cherché à garantir le maintien et, si possible, le renforcement de cet ordre international », tout en précisant que « Ottawa trouvait ainsi une façon de se démarquer des États-Unis, sans remettre en cause sa loyauté à l'égard de son principal allié ». Ce n'est évidemment pas la nature *bipolaire* de l'ordre international que le Canada tentait de préserver, mais bien les intérêts, valeurs et principes associés à l'un des deux pôles, au sein duquel le Canada tentait d'éviter la marginalisation politique (ou identitaire).¹¹⁷ C'est ainsi qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, tout comme à la fin de la guerre froide et avec l'émergence de l'ère post-11 septembre 2001, le Canada a dû procéder à une réévaluation de son identité internationale, c'est-à-dire de ce qu'il souhaite être et paraître sur la scène internationale. Jennifer Welsh note donc l'existence au début des années 2000 d'une « new kind of identity crisis—one that is focused externally rather than internally » qu'elle qualifie de « crisis of international vocation ». Elle propose de répondre à cette crise en s'assurant que le Canada poursuive une politique étrangère fondée sur son statut de « puissance modèle », dont les comportements stratégiques qui en découlent apparaissent, en substance, les mêmes que ceux qui gouvernent l'internationalisme : un rôle actif, visible et original sur la scène mondiale.¹¹⁸

Cette interprétation du concept de puissance moyenne comme recherche de statut international soulève des interrogations semblables à celles évoquées plus haut quant au rôle de la France dans la politique étrangère canadienne. Le rôle de la France ne doit pas, dans cette perspective, être envisagé de manière à évaluer comment la puissance relative du Canada peut

¹¹⁷ Comme le note Denis Stairs, la conception matérialiste de la puissance moyenne suppose une politique étrangère essentiellement conservatrice, c'est-à-dire favorable au *statu quo* systémique. Dans une telle perspective restrictive, le Canada aurait dû déplorer la déstabilisation causée par la fin de la guerre froide plutôt que se féliciter de la fin de la confrontation bipolaire ! Outre l'absurdité d'une telle caractérisation de la politique étrangère canadienne au lendemain de la chute de l'Empire soviétique, notons également l'énorme différence par rapport à l'internationalisme, lequel présuppose un révisionnisme hiérarchique en faveur des puissances secondaires ou émergentes. Ce n'est donc que d'un point de vue normatif que le concept de puissance moyenne peut être assimilé à celui d'internationalisme, c'est-à-dire en faveur d'un certain type d'ordre mondial allant au-delà de considérations purement matérialistes. Voir Denis Stairs, "Of Medium Powers and Middling Roles", dans Ken Booth (dir.), *Statecraft and Security: The Cold War and Beyond* (Cambridge: Cambridge University Press, 1998): 279.

¹¹⁸ Jennifer M. Welsh, "Canada in the 21st Century: Beyond Dominion and Middle Power," *Behind the Headlines* 61:4 (2004): 2-3 ; Welsh, *At Home in the World*, 189.

expliquer l'intérêt (ou le manque d'intérêt) du pays envers la sécurité européenne ou un autre domaine d'action ; il doit plutôt être considéré en fonction de facteurs identitaires : La France jouit-elle d'un statut particulier au sein des identités (internes et externes) du Canada ?

Le facteur québécois

En soulignant que la crise identitaire contemporaine du Canada porte davantage sur son rôle international plutôt que sur son caractère interne, Welsh sous-entend que le Canada a réussi, au cours de la guerre froide, à « transcender son problème d'unité nationale ». ¹¹⁹ L'auteure fait référence au sempiternel débat quant à la place du Québec au sein de la fédération canadienne et, plus important pour notre propos, à celui portant sur les attitudes distinctes et l'influence particulière des Québécois sur la politique étrangère du Canada.

Historiens et politologues sont, à cet égard, fortement divisés. D'un côté se trouvent ceux qui, à l'instar de Donald Creighton, estiment qu'il existe (ou a existé à un moment ou à un autre) au Canada « [a] basic doctrinal truth that French Canada possessed rights superior to those of English Canada and must be indulged accordingly ». ¹²⁰ Creighton et James Eayrs soutiennent que cette influence substantielle (et illégitime) du Québec (comme principal foyer des Canadiens français) fut particulièrement visible au cours des mandats du premier ministre Mackenzie King, ¹²¹ alors que l'historien J.L. Granatstein maintient quant à lui que « French-speaking Canadians have largely shaped it [Canadian foreign and defence policy] since 1968 » et que cette influence « déterminante » est déplorable compte tenu de son caractère résolument « pacifiste ». ¹²² Cette « trahison » des Québécois fut incarnée par le premier ministre Pierre E. Trudeau. ¹²³

¹¹⁹ Welsh, "Canada in the 21st Century," 3.

¹²⁰ Donald Creighton, *The Forked Road: Canada 1939-1957* (Toronto: McClelland & Stewart, 1976): 69.

¹²¹ James Eayrs, "'A Low, Dishonest Decade': Aspects of Canadian External Policy, 1931-39," dans Hugh L. Keenleyside et al. (dir.), *The Growth of Canadian External Policies in External Affairs* (Durham: Duke University Press, 1960) : 75-80.

¹²² Granatstein, « Whose War Is It », 148-50 et 136-63.

¹²³ J.L. Granatstein, *Who Killed the Canadian Military?* (Toronto: HarperCollins, 2004).

Le Québec détermine ainsi, selon l'avis de plusieurs, la position canadienne vis-à-vis d'enjeux liés directement ou indirectement à la France. Il fut par exemple en grande partie à l'origine de la politique d'isolationnisme du Canada au cours de l'entre-deux-guerres. Le premier ministre King fut particulièrement réceptif, compte tenu de la nécessité électorale de conserver des appuis au Québec, aux exigences des Canadiens-français qui souhaitaient un non-engagement envers la défense de l'Europe—autant vis-à-vis de Londres que de Paris.¹²⁴ Une telle influence directe fut également notée lors de la chute de la France aux mains de l'Allemagne nazie en 1940 et, conséquemment, par rapport au maintien de relations amicales avec la France vichyste.¹²⁵ De manière plus contemporaine, certains soutiennent que le Québec, par l'entremise de ses représentants politiques ou de son opinion publique, détermina la politique canadienne vis-à-vis de la guerre anglo-américaine contre l'Irak et du système de défense anti-missile américain.¹²⁶

L'idée du déterminisme québécois en PEC rappelle celle de l'anglosphère : « As the Iraqi war reminded us, Canadian foreign policy is set by public opinion in Quebec, which has meant abandoning our historical allies—the other great English-speaking democracies of the world », affirme Ted Morton.¹²⁷ Non seulement le Québec détermine-t-il la politique étrangère du pays, mais ce sont ses liens avec l'Europe, et en particulier avec la France, qui expliquent la « trahison » canadienne de mars 2003. Les liens entre le Québec et la France se seraient ainsi renforcés depuis le milieu du 20^e siècle—les Québécois pardonnant l'abandon français qui a mené à la Conquête britannique¹²⁸—au point où il existerait désormais une francosphère équivalente à l'anglosphère en matière de sécurité internationale. Mais comme l'a observé Jocelyn Coulon auprès de

¹²⁴ Haglund, « Le Canada dans l'entre-deux-guerres », 741.

¹²⁵ Éric Amyot, *Le Québec entre Pétain et de Gaulle* (Montréal : Fides, 1999) ; John MacFarlane, *Ernest Lapointe and Quebec's Influence on Canadian Foreign Policy* (Toronto: University of Toronto Press, 1999).

¹²⁶ Pour une discussion, voir J.L. Granatstein, «Quebecers Are at the Helm,» *Ottawa Citizen* (1^{er} novembre 2005): A15 ; Guy Lachapelle, « Pourquoi le gouvernement canadien a-t-il refusé de participer à la guerre en Irak ? », *Revue française de science politique* 53:6 (2003) : 911-27 ; Barry Cooper et Ted Morton, « Chrétien Has Put Party Ahead of Country », *The National Post* (28 mars 2003) : A16 ; Pierre Martin, « All Quebec's Fault, Again? Quebec Public Opinion and Canada's Rejection of Missile Defence », *Policy Options* 26:4 (2005): 41-4.

¹²⁷ Ted Morton, «Triple E—Or Else», *National Post* (22 mai 2003): A20.

¹²⁸ Elizabeth H. Armstrong, *The Crisis of Quebec, 1914-18* (New York: Columbia University Press, 1937): 46 ; Haglund et Massie, «L'abandon de l'abandon ».

nombreux ministres, conseillers, diplomates et hauts fonctionnaires canadiens : « Jamais je n'ai entendu une seule personne dire que Chrétien avait du mal avec son caucus québécois ou que son opinion était façonnée par celle des Québécois. Il n'existe pas un bout de papier, pas une conversation confidentielle rapportée dans un journal qui puisse soutenir cette position ».¹²⁹

L'influence du Québec sur la politique de sécurité internationale du Canada, du moins dans le cas de la crise irakienne, n'est toutefois pas nécessairement nulle faute de telles preuves tangibles. C'est du moins ce que croit le politologue Louis Bélanger, qui voit l'existence d'une communauté épistémique franco-québécoise sur la base d'une langue commune. Il estime ainsi, par rapport au conflit irakien, que si les liens politiques Québec-France n'ont pas eu d'influence directe sur la décision canadienne, « [c]e qui a certainement joué, c'est que la population québécoise est nettement plus exposée aux médias francophones de France ; alors que le Canada anglophone puise son information aux sources américaines. Les Québécois se font une idée de ces questions [de sécurité internationale] à partir de messages, de sources, de leaders d'opinion des médias français et de l'AFP ».¹³⁰ Une autre hypothèse, poussant plus loin la logique d'une communauté épistémique francosphérique, consiste à voir dans l'opposition québécoise et française à l'impérialisme militaire des États-Unis les fondements d'un anti-américanisme commun et, ultimement, d'une identité collective « francosphérique ».¹³¹ Conjuguées au postulat d'un déterminisme québécois sur la politique de sécurité internationale du Canada, ces hypothèses soulèvent la question de l'existence d'une identité francosphérique entre Ottawa et Paris pouvant expliquer, du moins en partie, la position canadienne lors de la crise irakienne et, peut-on présumer, d'autres conflits internationaux. Ceci est d'autant plus probant que l'anti-américanisme

¹²⁹ Antoine Robitaille, « Vous avez oublié les zouaves ! », *Le Devoir* (25 septembre 2006) : A2.

¹³⁰ Cité dans Savinien de Rivet, « Entretien avec Louis Bélanger: Le Canada et les États-Unis », *Outre-terre* 5 (2003-4): 119.

¹³¹ Pour une évaluation de cette hypothèse « lourde », voir David G. Haglund, "French Connection? Québec and Anti-Americanism in the Transatlantic Community," *Journal of Transatlantic Studies* 6:1 (2008): 79-99.

n'est pas confiné à la province du Québec¹³² et qu'il rappelle la thèse de l'europanisme anti-américain de la société canadienne.¹³³

D'un autre côté se trouvent ceux qui estiment que le Québec exerce certainement une influence sur la politique de sécurité internationale du Canada, mais que cette influence n'est ni déterminante, ni même prépondérante. Le facteur québécois — ou canadien-français, selon la période historique examinée — opère, dans cette seconde perspective, à travers la constante nécessité de préserver ou de favoriser l'unité nationale, c'est-à-dire l'harmonie entre les peuples francophone (lire le Québec) et anglophone, grâce à un juste équilibre entre les visions spécifiques de ces deux groupes nationaux en matière de politique étrangère. Le premier ministre King fut ainsi, selon Blair Fraser, essentiellement préoccupé par l'unité entre le Canada français et anglais : « the most consistent theme of his whole half-century in public life ». ¹³⁴ Il s'agit même, selon quelques observateurs, de l'un des intérêts nationaux vitaux du Canada depuis la création du pays.¹³⁵

Cette préoccupation envers le maintien de l'unité nationale, traditionnellement confinée à la nécessité de gouverner de manière à éviter les divisions internes, prit un virage dramatique au cours des années 1960. L'appui quasi officiel de la France gaulliste au mouvement séparatiste québécois conféra un sens nouveau à l'objectif d'unité nationale : la préservation non plus de l'harmonie politique, mais bien de l'intégrité territoriale du pays. Ce revirement se fit particulièrement sentir dans la politique d'aide au développement du Canada vis-à-vis de l'Afrique francophone ainsi que dans ses relations diplomatiques avec la France vis-à-vis de la Francophonie.¹³⁶ Le développement de la paradiplomatie québécoise dans les champs de

¹³² J.L. Granatstein, *Yankee Go Home? Canadians and Anti-Americanism* (Toronto: HarperCollins, 1996).

¹³³ Resnick, 87-8.

¹³⁴ Blair Fraser, *In Search for Identity: Canada, 1945-1967* (Garden City: Doubleday Fraser, 1967): 93.

¹³⁵ Steven Kendall Holloway, *Canadian Foreign Policy: Defining the National Interest* (Peterborough: Broadview Press, 2006) ; J.L. Granatstein, "Foreign policy is a national issue," *The Windsor Star* (7 novembre 2005): A8. Ceci n'empêche pourtant pas ce dernier de dénoncer le déterminisme québécois en PEC.

¹³⁶ Jean-Philippe Thérien, « Le Canada et la coopération multilatérale francophone », dans Claude Basset (dir.), *La politique étrangère canadienne dans un ordre international en mutation: Une volonté de se démarquer?* (Québec:

compétence provinciaux, sur fond de désir de reconnaissance identitaire internationale ; la menace, en deux occasions, de la sécession du Québec ; le développement des « relations particulières » entre le Québec et la France exacerbèrent les tensions entre Ottawa et Paris, voilà tout autant de manifestations des tensions francosphériques sous-jacentes à l'impératif d'unité nationale.¹³⁷ Trois politologues affirment ainsi sans ambages que « [l]e Québec entretient de meilleures relations avec la France en tant qu'entité subétatique que le Canada n'en a avec la Grande-Bretagne en tant que pays ! »¹³⁸ De ce point de vue, la menace contre l'intégrité (d'abord politique, puis territoriale) du Canada explique non seulement l'influence spécifique (i.e. en certains domaines) du Québec sur la politique étrangère canadienne ; elle explique également la nature des relations diplomatiques franco-canadiennes.¹³⁹

La question demeure, pour notre propos, de déterminer si cette influence « francosphérique » existe et comment, dans l'affirmative, elle se matérialise en matière de sécurité internationale à Ottawa. Paradoxalement, dans le domaine spécifique de la « haute politique », l'interventionnisme gaulliste dans la politique interne du Canada ne semble pas, selon les tenants de l'approche de l'unité nationale, avoir ébranlé la volonté d'Ottawa d'intervenir militairement en faveur des intérêts français. Pour Kirton par exemple, la contribution canadienne aux opérations dans les Balkans au cours des années 1990 fut un effort « to show France and francophone Canadians the exceptional solidarity between the two countries and the capacity of a united Canada to come to France's aid ».¹⁴⁰ Kirton développe son argument ainsi¹⁴¹ : en dépit de

CQRI, 1992): 99-130 ; Cranford Pratt (dir.), *Canadian International Development Assistance Policies: An Appraisal* (Montreal & Kingston: McGill-Queen's University Press, 1994) ; Robin S. Gendron, *Towards a Francophone Community: Canada's Relations with France and French Africa, 1945-1968* (Montreal & Kingston: McGill-Queen's University Press, 2006).

¹³⁷ Sur ces thèmes, voir Frédéric Bastien, *Relations Particulières : La France face au Québec après de Gaulle* (Montréal : Boréal, 1999) ; Louis Bélanger, "The Domestic Politics of Quebec's Quest for External Distinctiveness," *The American Review of Canadian Studies* 32:2 (2002): 195-214 ; Stéphane Paquin et Louise Beaudoin (dir.), *Histoire des relations internationales du Québec* (Montréal : VLB éditeur, 2006).

¹³⁸ Nossal, Roussel et Paquin, 572.

¹³⁹ Pour une analyse plus détaillée de cette relation, voir Justin Massie, « A Special Relationship? The Importance of France in Canadian Foreign Policy », dans Jean Daudelin et Robert Bothwell (dir.), *Canada Among Nations 2008* (Montréal & Kingston: McGill-Queen's University Press, 2009): 235-70.

¹⁴⁰ Kirton, *Canadian Foreign Policy*, 321.

l'antimilitarisme de la société canadienne (qui explique les réticences populaires aux opérations de combats au sol et le fléchissement de leur appui lorsque les décès s'accumulent),¹⁴² le gouvernement canadien possède une très grande marge de manœuvre dans la décision d'entrer en guerre (quoiqu'en disent les tenants de l'approche du déterminisme québécois). Dans le processus décisionnel canadien, ce n'est donc pas les pressions populaires *per se* qui influent sur le biais (supposé) pro-français du Canada ; c'est plutôt la rationalité de confiance (*trusted rationality*) qui dicte à Ottawa d'appuyer une opération militaire lorsque celle-ci est soutenue par la France et par la Grande-Bretagne (Kirton exclut Washington, peu importe l'incohérence de cette hypothèse en regard de la crise de Suez de 1956). Cette rationalité de confiance tire son origine dans le « mythe de 1939-41 », selon lequel le Canada a toujours combattu pour et aux côtés de ces deux pays.¹⁴³ En d'autres mots, Kirton rejette les identités atlantistes et internationalistes, le statut de puissance moyenne de même que la stratégie de contrepoids en mettant l'accent sur l'identité interne (ou nationale) du Canada comme principal facteur explicatif de l'importance de la France dans la culture stratégique canadienne. Celle-ci prend racine dans la légitimité conférée par le caractère biculturel de la politique de sécurité internationale du Canada, fondé sur le postulat d'un double attachement sentimental ou ethnoculturel transatlantique de la part des Québécois et des Canadiens anglais, tel que suggéré par John Holmes.¹⁴⁴ Il s'agit d'un impératif similaire à celui ayant motivé le gouvernement King, c'est-à-dire un besoin constant de légitimité de politique

¹⁴¹ John Kirton, « National Mythology and Media Coverage: Mobilizing Consent for Canada's War in the Gulf », *Political Communication* 10:4 (1993): 425-41 ; John Kirton et Jenilee Guebert, « Two Solitudes, One War: Public Opinion, National Unity and Canada's War in Afghanistan », communication présentée à la conférence *La société québécoise et la guerre* (Chaire PEDC, CEPES, Chaire Hector-Fabre, Montréal, 5-6 octobre 2007).

¹⁴² En ce sens, antimilitarisme est ici synonyme de « responsabilité limitée » (*limited liability*), terme souvent utilisé afin de qualifier l'ampleur de la contribution militaire canadienne à la Seconde Guerre mondiale.

¹⁴³ Le lecteur s'objectera sans doute à cette affirmation en notant le refus du gouvernement canadien d'appuyer l'intervention militaire anglo-française contre l'Égypte en 1956. Soulignons toutefois que plusieurs analystes conviennent que le Canada a évité de critiquer l'opération tout en cherchant le meilleur moyen diplomatique de résoudre le conflit de manière honorable aux intérêts britanniques et français. Dans les mots de Peter Lyon, le Canada « helped to get Britain and France off their self-impaled hooks ». Peter V. Lyon, "The Old Commonwealth: The First Four Dominions", dans Michael Howard et Roger Louis (dir.), *The Oxford History of the Twentieth Century* (Oxford: Oxford University Press, 1998): 300.

¹⁴⁴ Holmes, « Le Canada dans le monde », 300. Cette vision biculturelle est également partagée par Robert Bothwell, *Alliance and Illusion: Canada and the World, 1945-1984* (Vancouver: UBC Press, 2007) : 5 et 9.

intérieure plutôt qu'une réponse *ad hoc* aux pressions populaires antimilitaristes ou sécessionnistes des Québécois.

Il existe un troisième courant de pensée, quoique marginal aujourd'hui, qui estime que le Canada français n'a pratiquement pas d'influence sur la prise de décision d'Ottawa en matière de guerre et de paix. « Les Canadiens français », écrit par exemple Louis Balthazar, « n'ont participé que très rarement à l'élaboration de la politique extérieure en tant que collectivité. Quand ils l'ont fait à titre d'individus, comme par exemple dans le cas des Premiers Ministres francophones, ils ont dû adopter le style de leurs compatriotes de langue anglaise ».¹⁴⁵ Cette absence d'influence est pour le moins évidente lors de la Première Guerre mondiale, alors que le Canada prend quasi automatiquement part à la Grande guerre à titre de colonie britannique (malgré des années de gouvernement responsable). Si l'appui des Canadiens français à la guerre est plutôt favorable en 1914, leur hostilité vis-à-vis de la conscription est sans équivoque. L'élection de décembre 1917, qui porte essentiellement sur cette question, divise la population en deux camps : l'un conservateur, anglophone et majoritaire (le parti Unioniste de Borden), l'autre libéral, francophone et minoritaire (le parti Libéral de Laurier). Pour le nationaliste canadien-français Henri Bourassa, la consultation du peuple Canadien français par le gouvernement fédéral aurait permis d'éviter « une dangereuse explosion ». Celle-ci culminera tristement avec la mort de quatre manifestants opposés à la conscription le 1^{er} avril 1918 lors d'une émeute à Québec.¹⁴⁶

L'idée que le Québec n'influence pas la politique de sécurité internationale du Canada perd de sa pertinence à mesure que les deux principales réclamations des Canadiens français sont réalisées : la souveraineté politique du Canada en matière de guerre et de paix et l'enrôlement volontaire des Canadiens pour des opérations outre-mer. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, ces deux demandes n'étant pas respectées dans l'esprit des Canadiens français, André Laurendeau

¹⁴⁵ Louis Balthazar, « Le style canadien et la politique étrangère », *Politique étrangère* 38:2 (1973) : 132.

¹⁴⁶ Voir Béatrice Richard, « Henri Bourassa et la conscription: Traître ou sauveur ? » *Revue militaire canadienne* 7:4 (2007) : 75-83.

affirme, à propos de la nation canadienne-française : « Celle-ci n'obéissait pas à une idéologie précise : elle n'aimait pas l'Angleterre, elle redoutait de se laisser entraîner dans les querelles anglaises, elle n'avait pas le sentiment d'un devoir, elle demeurait réticente; et par-dessus tout, elle détestait le régime [britannique] qui forcerait ses fils à s'enrôler et à aller se battre à l'étranger ». Pour Laurendeau, les Canadiens français souhaitaient que leur pays adopte une position de « neutralité bienveillante vis-à-vis la Grande-Bretagne (et, sans doute, vis-à-vis la France). Advenant une guerre, le Canada signifierait donc sa sympathie morale à l'endroit des alliés ... les Canadiens français pourraient s'ils le voulaient s'engager comme volontaires dans l'armée anglaise; surtout, nous deviendrons les pourvoyeurs en armes et en produits de toutes sortes, de la Grande-Bretagne en guerre, mais moyennant finance ». ¹⁴⁷ L'attitude des Canadiens français, selon le rédacteur en chef du *Devoir*, consistait donc, essentiellement, en un antimilitarisme et un anti-impérialisme. Il ne s'agissait pas d'une hostilité particulière envers la France ou la Grande-Bretagne comme telles, bien que l'existence d'une francosphère fût loin d'exister dans l'esprit de Laurendeau. ¹⁴⁸

À mesure que les deux principaux irritants selon les Canadiens français disparaissent de la vie politique fédérale—le lien britannique s'essoufflant et la conscription n'étant pas nécessaire pour combattre le communisme—il devient de plus en plus difficile de soutenir la marginalisation du Québec en matière de décisions de guerre et de paix. Rappelons en effet les propos de John Holmes selon lequel il existe un remarquable consensus pan-canadien sur l'orientation de la politique étrangère du pays depuis la Seconde Guerre mondiale. Ce consensus fut certes quelque

¹⁴⁷ André Laurendeau, *La crise de la conscription, 1942* (Montréal : Éditions du jour, 1962) : 33 et 23-4.

¹⁴⁸ Laurendeau n'est pas le seul à soutenir l'hypothèse de l'absence d'influence du Québec lors de la Seconde Guerre mondiale. Voir également Michel Brunet, *Canadiens et Canadiens : Études sur l'histoire et la pensée des deux Canadas* (Montréal et Paris: Fides, 1954) : 126 et 146-7 ; Michel Brunet, *Québec, Canada anglais : deux itinéraires, un affrontement* (Montréal : HMH, 1968) : 270 ; Denis Monière, *Le développement des idéologies au Québec : des origines à nos jours* (Montréal : Québec-Amérique, 1978) : 286 ; Denis Bertrand, *La politique extérieure et militaire du Canada et la réaction canadienne-française à la veille de la deuxième grande guerre (1935-1939)*, thèse de doctorat, Université de Montréal, 1965.

peu ébranlé lors de la guerre de Corée¹⁴⁹ et de la première guerre du Golfe,¹⁵⁰ alors que les Québécois exprimèrent des réticences distinctes vis-à-vis de la décision d'Ottawa de déployer des forces militaires et ce, en dépit d'un consensus transatlantique sur le bien-fondé de ces opérations. Il ne faut toutefois pas surestimer les divisions populaires en matière d'interventionnisme militaire. D'une part, l'opinion publique québécoise s'est, de manière générale, rapprochée significativement de celle du « reste du Canada » (ROC) et, d'autre part, il s'est établi un consensus bi-(ou, plus exactement aujourd'hui, tri-)partisan et biculturel solide parmi les élites politiques québécoises et canadiennes anglaises. Soulignons par exemple l'appui massif et pan-canadien aux opérations de maintien de la paix¹⁵¹ qui s'est développé au point de constituer un symbole mythique renforçant l'unité nationale.¹⁵² Il est ainsi possible de conclure, à l'instar de Stéphane Roussel :

En un mot, la société québécoise est passée d'une vision du monde teintée d'idées neutralistes, pacifistes et antimilitaristes à une culture stratégique résolument plus internationaliste, dans laquelle le respect du droit international et la participation aux institutions multilatérales sont considérés comme essentiels et qui est nettement plus flexible en ce qui a trait au recours à la force armée.¹⁵³

Néanmoins, les réticences particulières des Québécois vis-à-vis du recours à la force militaire perdurent.¹⁵⁴ Elles témoignent même d'une « sous-culture stratégique » antimilitariste.¹⁵⁵

¹⁴⁹ Cf. Gérard Bergeron, « Le Canada français : du provincialisme à l'internationalisme », dans Hugh L. Keenleyside et al. (dir.), *The Growth of Canadian External Policies in External Affairs* (Durham: Duke University Press, 1960): 129 ; Mildred A. Schwartz, *Public Opinion and Canadian Identity* (Berkeley: University of California Press, 1967) : 80 ; James Ian Gow, « Les Québécois, la guerre et la paix, 1945-1960 », *Revue canadienne de science politique* 3:1 (1970) : 97-100.

¹⁵⁰ Jocelyn Coulon, *La dernière croisade : La guerre du Golfe et le rôle caché du Canada* (Montréal : Méridien, 1992) : 108-9 ; Jocelyn Coulon, *Que doit-on faire ? Les gouvernements, les médias et l'appui du public aux interventions militaires à l'étranger* (Montréal : Institut de recherche en politiques publiques, 2000) : 4.

¹⁵¹ Pierre Martin et Michel Fortmann, "Canadian Public Opinion and Peacekeeping in a Turbulent World", *International Journal* 50:2 (1995): 370-400 ; Charles Létourneau et Justin Massie, « Un symbole à bout de souffle ? Le maintien de la paix dans la culture stratégique canadienne », *Études internationales* 37:4 (2006) : 547-73.

¹⁵² Justin Massie et Stéphane Roussel, « Unité nationale et construction sociale des mythes en politique étrangère canadienne », *Politique étrangère canadienne* 14:2 (2008) : 67-93 ; Robert C. Thompsen et Nikola Hynek, « Keeping the Peace and National Unity: Canada's National and International Identity Nexus », *International Journal* 61:4 (2006): 845-58.

¹⁵³ Stéphane Roussel, « Une culture stratégique en évolution », dans Stéphane Paquin et Louise Beaudoin (dir.), *Histoire des relations internationales du Québec* (Montréal : VLB éditeur, 2006) : 279. Voir également Stéphane Roussel et Jean-Christophe Boucher, «The Myth of the Pacific Society: Quebec's Contemporary Strategic Culture », *American Review of Canadian Studies* 38:2 (2008): 165-87.

¹⁵⁴ Jean-Sébastien Rioux, *Two Solitudes: Quebecers' Attitudes Regarding Canadian Security and Defence Policy* (Canadian Defence and Foreign Affairs Institute, 2005).

¹⁵⁵ Massie, « Quadrilatère transatlantique ».

Mais elles ne sont pas de l'ordre de celles exprimées au début du 20^e siècle et, du reste, soit qu'elles sont en harmonie avec la position du gouvernement fédéral (lire la guerre contre l'Irak), soit qu'elles ne sont pas mobilisées politiquement par les élus fédéraux québécois, lesquels affichent, dans le cas de la guerre en Afghanistan par exemple, une ambivalence oscillant entre un appui à l'intervention et une opposition à son caractère « trop militaire ».¹⁵⁶ Fait à noter, il s'agit là d'une position partagée par beaucoup d'autres Canadiens à l'extérieur de la province du Québec.

Si plusieurs analystes voient dans la Révolution tranquille l'onde de choc qui amena les Québécois, jusqu'alors sans influence sur la politique de sécurité internationale du Canada, à rompre subitement avec leur isolationnisme nord-américain traditionnel, à embrasser la « vocation européenne » de leurs confrères canadiens anglais et ainsi accroître significativement leur influence collective,¹⁵⁷ Balthazar demeure quant à lui sceptique d'un tel revirement paradigmatique. Il juge au milieu des années 1970 que l'on « ne peut dire encore si le style de la politique étrangère du Canada a été transformée de ce fait ». Le politologue va plus loin, notant un point méthodologique important : il demeure à prouver que la « vocation européenne » du Canada est ou a été renforcée par le changement d'attitude des francophones :

Il ne suffit pas de dire que les Canadiens français sont d'origine européenne pour faire la preuve que les relations franco-canadiennes ou franco-québécoises seront privilégiées. Sans doute, au plan des échanges culturels, la langue commune et certains réflexes sentimentaux contribuent à rapprocher les Canadiens français de la France. Mais il n'y a pas lieu de croire que le nouveau style diplomatique des francophones du Canada, s'il se fait jour, s'apparentera aux conceptions européennes de la politique internationale.¹⁵⁸

Il en ressort donc une évidence, bien que contredite par les tenants de l'approche déterministe : le « facteur québécois » représente un déterminant ni unique, ni avéré de la politique de sécurité internationale du Canada. En témoignent des décisions prises contre

¹⁵⁶ Massie, « United West, Divided Canada? ».

¹⁵⁷ Voir par exemple Louis Sabourin, « L'influence des facteurs internes sur la politique étrangère canadienne », *Études internationales* 1:2 (1970) : 46 ; Maurice Vaïsse, « Les réactions françaises à la visite de De Gaulle au Québec », dans Stéphane Paquin et Louise Beaudoin (dir.), *Histoire des relations internationales du Québec* (Montréal : VLB éditeur, 2006) : 56.

¹⁵⁸ Balthazar, 146.

l'opinion populaire (québécoise et canadienne anglaise) et le large consensus (parmi les élites politiques et une grande partie de la population) sur l'orientation générale de la politique étrangère canadienne, malgré certaines divergences populaires sur le bien-fondé de l'usage de la force. L'attitude des Québécois n'est cependant pas pour autant sans importance pour la politique de sécurité internationale canadienne, comme le postule la thèse, que nous jugeons vraisemblable, d'une préoccupation constante envers l'unité nationale et ce, en termes de légitimité politique et de menace contre l'intégrité territoriale. Cette hypothèse d'une légitimité biculturelle à caractère transatlantique¹⁵⁹ soulève toutefois quelques questions. À quand date l'émergence de cette source de légitimité ? Par quels processus opère-t-elle ? Comment interagit-elle avec l'attitude antimilitariste des Québécois et leurs sentiments pour le moins ambivalents (et contestés) vis-à-vis de la France ? Autant de questions qui seront au cœur de l'analyse empirique qui suit.

Synthèse

Bien que le rôle de la France dans la politique de sécurité internationale du Canada n'ait jamais été étudié directement, maintes propositions ont été avancées et méritent une analyse plus en profondeur. Elles dérivent effectivement, pour la plupart, soit de l'étude des rapports canado-européens ou de la politique internationale canadienne de manière générale, soit de l'analyse des relations, souvent cahoteuses, entre Paris et Ottawa au sujet du statut et des activités du Québec sur la scène internationale. L'hypothèse que nous développerons et étayerons dans les pages qui suivent se veut une réponse à ce qu'enseigne la brève revue de littérature qui précède.

Il faut tout d'abord rejeter l'hypothèse selon laquelle la France ne joue qu'un rôle marginal dans la politique de sécurité internationale du Canada. Cette idée a deux variantes, l'une fondée sur des prémisses constructivistes, l'autre sur une conception réaliste de la politique

¹⁵⁹ Si la variable « biculturelle » est souvent posée, elle demeure souvent présentée de manière tautologique. Maurice Vaïsse présente par exemple la « dualité culturelle du pays » comme « facteur permanent » d'influence sur la politique de sécurité internationale du Canada, une variable qui explique selon lui que « l'un des objectifs importants de la nouvelle politique étrangère du Canada est de faire valoir le caractère biculturel du pays ». Notre propre hypothèse, évoquée plus ou moins clairement par Sokolsky et Holmes, qui lie unité nationale et unité transatlantique, permet d'éviter un tel sophisme. Voir Vaïsse, « Les réactions françaises », 52.

étrangère. La première consiste à interpréter l'identité nationale du Canada comme essentiellement nord-américaine et, conséquemment, à limiter ses intérêts nationaux aux frontières territoriales du pays (i.e. excluant la défense de l'Europe). Cette conception fut particulièrement saillante au cours de l'entre-deux-guerres, avec comme principaux promoteurs le diplomate O.D. Skelton et l'homme politique C.G. « Chubby » Power. Certains ont craint, l'espace d'un moment au lendemain de l'implosion de l'URSS, un retour à une politique internationale isolationniste à Ottawa, mais force est de constater que cette approche fut loin de représenter la réalité d'après-guerre comme celle d'aujourd'hui. Il faut toutefois admettre qu'elle jouit d'une certaine popularité au sein des milieux pacifistes, en particulier parmi les souverainistes québécois au cours de la guerre froide.¹⁶⁰ Ceci soulève un point important pour notre propos : s'il est erroné de marginaliser l'importance de la France dans la politique étrangère canadienne sur la base du caractère nord-américain du Canada, à plusieurs reprises dans l'histoire du Canada moderne, certains Québécois et Canadiens anglais ont épousé des orientations très peu favorables (sinon hostiles) envers la défense militaire de la France. Ainsi, s'il est possible de situer le déclin rapide de cette idéologie au sein de la pensée stratégique canadienne vers la Seconde Guerre mondiale, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un courant de pensée qui perdure notamment au Québec — certes sous une forme différente aujourd'hui et possiblement plus favorable aux intérêts nationaux français. En conséquence, autant l'anti-européanisme isolationniste que l'idée d'une francosphère « lourde » (i.e. une identité collective à l'instar de la *British connection*) en matière de sécurité et de défense ne représentent pas des hypothèses crédibles de départ.

La variante réaliste de l'hypothèse d'un rôle négligeable de la France s'illustre par la métaphore du triangle nord-atlantique selon laquelle les intérêts nationaux canadiens sont pour l'essentiel limités à la Grande-Bretagne et aux États-Unis. La métaphore popularisée par Brebner

¹⁶⁰ Stéphane Roussel et Charles-Alexandre Théorêt, « A 'Distinct Strategy'? The Use of Canadian Strategic Culture by the Sovereignist Movement in Québec, 1968-1996 », *International Journal* 59:3 (2004): 557-78.

se fonde sur une réalité incontestable : la création et la préservation du Canada comme État souverain est le produit de l'interaction entre la Grande-Bretagne, les États-Unis et les anciennes colonies britanniques d'Amérique du Nord. Toute tentative d'évaluer l'importance de la France dans la politique étrangère canadienne doit donc forcément concéder l'influence prééminente (ou du moins substantielle) de Londres et de Washington sur la pensée stratégique à Ottawa. La question est donc de savoir si la prépondérance anglo-saxonne des intérêts économiques canadiens (d'abord au sein de l'Empire britannique, puis avec les États-Unis), sécuritaires (i.e. la défense du territoire contre un agresseur) et les liens institutionnels et militaires du Canada (à travers le Commonwealth et le NORAD par exemple) sont tels qu'ils empêchent le développement de rapports « particuliers » avec Paris en matière de sécurité internationale. Le fait que la pertinence du triangle nord-atlantique soit sévèrement remise en question au lendemain de la Seconde Guerre mondiale afin d'expliquer les contours de la nouvelle politique de sécurité internationale du Canada — en dépit d'une popularité renouvelée du concept de l'anglosphère dans l'après-11 septembre 2001 — permet certainement d'écarter l'hypothèse du caractère exclusivement anglo-saxon de la politique étrangère canadienne. Certes, c'est en grande partie par sa coopération avec ces deux grandes puissances que le Canada a réussi à exercer une certaine influence sur la scène internationale et à défendre ses intérêts nationaux. Reste qu'il semble erroné de conclure que ces intérêts se limitent à l'espace géopolitique anglo-américain, comme tend d'ailleurs à l'illustrer la seconde guerre contre l'Irak (2003). Il demeure donc à dater l'émergence, ainsi qu'à identifier les motivations sous-jacentes et les limites géopolitiques de l'« expansion » géonormative de la politique de sécurité internationale du Canada de manière propice à une importance « spéciale » de la France.

Deux thèses s'affrontent à l'égard de cette dernière question, l'une matérialiste, l'autre identitaire. D'un point de vue matérialiste, plus favorable à une conception réaliste de la politique étrangère, certains ont avancé que la France a influencé (à un moment ou à un autre) les intérêts

nationaux du Canada de trois manières distinctes : via la défense collective de l'Atlantique Nord et, dans une moindre mesure, la sécurité collective ; par sa capacité à faire contrepoids à la puissance et/ou à la menace respective de l'Union soviétique et des États-Unis ; et par son agression contre l'intégrité territoriale et politique du Canada par l'entremise de son soutien aux objectifs internationaux du mouvement séparatiste québécois. Il s'agit là des trois hypothèses alternatives les plus crédibles développées jusqu'à présent à propos du rôle de la France dans la politique étrangère canadienne. Autrement dit, l'hypothèse que nous tenterons de développer théoriquement et d'étayer empiriquement dans les pages qui suivent se veut une alternative à ces trois propositions, que l'on juge insuffisantes ou incomplètes afin d'expliquer la nature du rôle de la France dans la politique de sécurité internationale canadienne.

La faiblesse principale de l'hypothèse de la défense et de la sécurité collectives réside dans le fait que la France n'a pas contribué, de près ou de loin, à la sécurité de l'Amérique du Nord. Or, si le Canada a, quant à lui, contribué significativement à la défense militaire de la France, il est difficile d'expliquer son effort militaire par une lecture purement matérialiste des intérêts nationaux canadiens. Aussi chère fut le couplage stratégique—ou l'indivisibilité de la sécurité transatlantique—pour les autorités politiques canadiennes, il était (et demeure) marginal pour la protection de l'intégrité territoriale du Canada, essentiellement assurée d'abord par la Grande-Bretagne, ensuite par les États-Unis. Ainsi, de manière utilitaire, le Canada aurait pu contribuer encore moins qu'il ne l'a fait à la défense de l'Europe ou à la stabilité internationale et bénéficier tout autant des dividendes de la sécurité de l'Amérique du Nord assurée quasi exclusivement par les États-Unis dès le début du 20^e siècle (il s'agit de l'idée du *passer clandestin*, ou *free riding*).

Cette limite explique le développement d'une seconde hypothèse réaliste — la politique de contrepoids du Canada — afin d'expliquer les contributions militaires internationales canadiennes. Mais cette dernière souffre également de failles conceptuelles et empiriques

importantes. D'abord, le Canada a contribué à la défense de l'Europe peu importe la distribution de la puissance relative (multipolaire, bipolaire et unipolaire). Ensuite, la dimension interne (ou indirecte) de cette stratégie de contrepoids n'a jamais amené le Canada à préférer l'un ou l'autre des piliers européens et américains de l'OTAN. Au contraire, Ottawa a constamment cherché à préserver la solidarité transatlantique plutôt qu'à accroître l'un ou l'autre de ces pôles de puissance. Enfin, la politique de contrepoids (anti-américaine et antisoviétique) du Canada possède une dimension identitaire inhérente en ce qu'elle met l'accent moins sur des gains matériels (comme la sécurité physique du territoire canadien ou, dans le jargon théorique, les « biens publics ») que sur l'atteinte d'objectifs (inter)subjectifs, tels que le statut d'acteur indépendant, respecté et engagé aux côtés des « grands » sur la scène internationale.

La troisième hypothèse réaliste est en parfaite contradiction avec les deux précédentes. Plutôt que de suggérer une collaboration étroite vis-à-vis d'ennemis communs, elle soutient que l'intérêt fondamental de la préservation de l'intégrité territoriale du Canada fut directement menacé par l'appui français au mouvement sécessionniste québécois. Les autorités politiques canadiennes, autrement dit, réagirent de manière défensive aux interventions françaises plus qu'elles ne façonnèrent intentionnellement le caractère des relations franco-canadiennes.¹⁶¹ D'un autre côté, l'argument pourrait être que c'est le Canada qui s'est servi rationnellement et délibérément de ses relations avec la France en matière de sécurité internationale afin d'apaiser les revendications du Québec en matière de politique extérieure. Ces hypothèses comportent toutefois une faille de taille : la coopération franco-canadienne en matière de sécurité et de défense précède de plusieurs décennies le mouvement indépendantiste québécois de même que l'interventionnisme gaulliste dans les affaires politiques canadiennes. Il semble donc pertinent de considérer ces facteurs moins comme variables déterminantes que comme variables secondaires à l'explication de l'évolution de l'importance de la France dans la politique étrangère canadienne.

¹⁶¹ Robert Bothwell, *Alliance and Illusion: Canada and the World, 1945-1984* (Vancouver: UBC Press, 2007): 237-59.

Les limites de ces hypothèses réalistes nous conduisent à privilégier une approche alternative mettant l'accent sur le fondement identitaire des intérêts nationaux canadiens, capable d'expliquer de manière plus convaincante l'importance, variable, de la France dans la politique de sécurité internationale du Canada. Il est d'abord impératif de souligner le double niveau d'analyse des variables identitaires et culturelles soulevées dans la revue de littérature qui précède : le niveau interne et externe à l'État canadien.

Le niveau interne fait référence à la dynamique interculturelle entre les conceptions québécoises (ou canadiennes-françaises) et canadiennes-anglaises de la sécurité internationale et des rapports souhaités avec la France. On observe effectivement un différentiel perceptuel suffisant pour mériter une analyse distincte de ces deux groupes sociopolitiques, en particulier avant la Seconde Guerre mondiale, de même que des divisions internes à ces groupes, dont entre l'opinion publique et celle des élites. Le changement perceptuel (prétendument) survenu après 1945 amène d'ailleurs à émettre l'hypothèse que cette période charnière constitue un moment de transition important du rôle de la France dans la politique de sécurité internationale du Canada. En effet, si les Québécois se sont positionnés plutôt favorablement à la France de Vichy (en parole, mais pas en geste) et à la Quatrième République en matière de défense collective (via l'OTAN), il s'agit là d'un revirement spectaculaire par rapport à l'isolationnisme prétendu de l'entre-deux-guerres. De surcroît, l'émergence de l'atlantisme comme perspective suscitant l'unité nationale—en termes d'harmonie ou de légitimité politique interne plutôt que de lutte contre le sécessionnisme québécois—constitue également un revirement substantiel par rapport à la mentalité impérialiste britannique populaire parmi beaucoup de Canadiens anglais à l'époque. Le rôle de la France apparaît ainsi être conditionné, dans un premier temps, à l'identité *interne* du Canada, c'est-à-dire aux rapports entre les deux principales communautés ethnoculturelles composant le pays. Autrement dit, notre première hypothèse est que l'importance de la France (variable dépendante) dans la culture stratégique canadienne (que nous définissons au second

chapitre) est directement tributaire de la conception biculturelle du Canada (variable indépendante), c'est-à-dire de la réconciliation (ou du compromis) politique entre au moins deux conceptions particulières de soi et des rapports désirés avec la France. Dans cette perspective, la conception biculturelle du Canada (par rapport à une conception anglo-saxonne, britannique ou nord-américaine) peut expliquer, en partie, le désir (ou non) d'établir des relations particulières avec Paris en matière de sécurité internationale.

Ceci nous amène au second niveau d'analyse, celui de l'identité *externe* du Canada, c'est-à-dire le rôle, le statut et les intérêts stratégiques poursuivis par Ottawa sur la scène internationale. Cette distinction apparaît fondamentale puisque le caractère biculturel du Canada n'implique pas nécessairement une définition d'intérêts nationaux susceptibles d'être favorables à une importance particulière de la France dans la politique de sécurité internationale du Canada. En effet, s'il implique forcément une collaboration plus étroite avec Paris dans les champs de compétences mixtes ou provinciales (dont la culture, la langue, l'éducation, l'immigration et l'économie), sa pertinence dans les domaines de la sécurité et de la défense demeure à être établie. De nombreuses études ont démontré la pertinence du biculturalisme comme principal facteur explicatif de la politique d'aide canadienne en Afrique francophone¹⁶² et de la diplomatie culturelle canadienne par exemple.¹⁶³ Mais dans le domaine de la sécurité internationale — où le gouvernement du Québec ne dispose pas de pouvoirs législatifs et où la société québécoise diverge significativement des sociétés canadienne-anglaise et française — le lien direct entre le biculturalisme et la politique étrangère du Canada est ni évident, ni démontré empiriquement. Autant l'isolationnisme que l'atlantisme peuvent découler du caractère biculturel du pays, dépendamment de l'orientation géostratégique préférée par chacune des deux communautés socioculturelles. L'étude du rôle, du statut et des intérêts stratégiques du Canada tels que conçus et poursuivis par les dirigeants politiques canadiens semble donc essentielle à l'analyse de

¹⁶² Gendron, *Towards a Francophone Community*.

¹⁶³ David Meren, « "Plus que jamais nécessaires": Cultural Relations, Nationalism and the State in the Canada-Québec-France Triangle, 1945-1960 », *Journal of the Canadian Historical Association* 19:1 (2008): 279-305.

l'importance de la France dans la politique de sécurité internationale. Elle permettra d'identifier un lien de cohérence (ou son absence) entre les identités interne et externe du Canada et les décisions majeures en matière de sécurité internationale — en un mot, la culture stratégique canadienne. Elle permettra d'autre part d'intégrer l'analyse des facteurs externes à l'État canadien, dont en particulier la distribution relative de la puissance et de la menace, comme variable intermédiaire interprétée en fonction des identités canadiennes.

Notre hypothèse à ce niveau international repose sur la pertinence apparente de l'atlantisme d'après-guerre comme conception stratégique dominante à Ottawa. L'idée d'atlantisme a en effet l'avantage de combiner, du moins en théorie, une conception de l'identité interne (via le principe d'unité nationale) et externe du Canada (comme acteur indépendant, respecté et engagé sur la scène internationale au sein de la famille nord-atlantique). Elle permet ainsi de renforcer l'hypothèse du biculturalisme comme fondement identitaire de l'importance de la France dans la culture stratégique canadienne. En résumé, nous défendrons la thèse que l'importance grandissante de la France dans l'élaboration et la conduite de la politique de sécurité internationale du Canada au cours et suite à la Seconde Guerre mondiale est le produit d'un compromis politique biculturel à l'égard des intérêts stratégiques du Canada sur la scène internationale, que nous appellerons culture stratégique atlantiste.

L'analyse qui suit est divisée en trois sections. D'abord, le chapitre 2 examine d'un point de vue théorique comment l'identité et la culture peuvent exercer un impact déterminant sur la politique étrangère des États. Nous verrons que si le constructivisme offre la meilleure approche conceptuelle pour expliquer le rôle des variables culturelles et les processus par lesquels ils opèrent, le réalisme classique en reconnaît néanmoins l'importance significative. Nous procéderons en second lieu à l'analyse empirique du rôle de la France dans la culture stratégique canadienne. Il sera démontré qu'à mesure que l'atlantisme s'impose comme conception dominante de la politique de sécurité internationale du Canada (et ce, d'une manière non linéaire),

sur la base d'un biculturalisme identitaire interne et d'une interprétation particulière des rapports franco-canadiens (que nous appelons « francosphère »), la France jouit d'une importance de plus en plus significative dans la formulation et la conduite de la politique internationale canadienne. L'étude de cette évolution devant démontrer l'absence, l'ascendance puis l'institutionnalisation de cette culture stratégique atlantiste, l'analyse des rapports franco-canadiens en matière de sécurité et de défense portera sur la période s'étalant de 1760 à 1949, soit de l'« abandon » du Canada par la France à la création de l'alliance atlantique, en passant par la guerre des Boers, les deux guerres mondiales et la création de l'ONU. En troisième partie, nous concluons en examinant brièvement la prévalence de cette culture stratégique en termes de recours à la force militaire à l'étranger, de manière à illustrer les implications pratiques de l'importance de la France dans la politique de sécurité internationale du Canada. Nous identifierons notamment deux effets dits « régulateurs » d'une culture stratégique atlantiste institutionnalisée : le quadrilatère nord-atlantique comme principale source de légitimité du recours à la force militaire au Canada et l'association étroite de l'unité transatlantique et nationale dans la conception canadienne de ses rapports géostratégiques.¹⁶⁴

¹⁶⁴ Notons que nous avons exposé ces deux conclusions ailleurs. Voir Massie, « Quadrilatère transatlantique » et « United West, Divided Canada? ».

Chapitre 3

Un modèle d'analyse constructiviste de la politique étrangère

The kinds of interests determining political action in a particular period of history depend upon the political and cultural context within which foreign policy is formulated.
- Hans Morgenthau¹

Il est désormais courant de dénoncer l'approche dominante l'étude des relations internationales et de la politique étrangère — le réalisme — entre autres pour son incapacité à incorporer les facteurs idéels (i.e. culturels et identitaires) dans son cadre théorique. Cette tendance contribue à exagérer l'homogénéité du réalisme, de même qu'à répandre la fausse impression que le constructivisme, qui met l'accent sur de tels facteurs, offre une alternative radicalement différente de l'analyse de la politique étrangère. Ce chapitre tente, dans un premier temps, de rectifier et de nuancer cette exagération. Il s'agit plus précisément d'examiner quelques propositions réalistes à propos du rôle des facteurs idéels (que certains appellent « idéationnels ») en Politique étrangère (PE) afin de faire ressortir l'importance accordée, plus ou moins explicitement, à la culture et à l'identité. Mais à l'instar de la PEC, si une telle importance est admise en PE par certains réalistes, les outils conceptuels et méthodologiques développés pour l'analyser demeurent limités et souvent incohérents.

Ces faiblesses sont suffisamment significatives pour nous amener à préférer le constructivisme afin de développer, dans un second temps, un cadre analytique permettant l'étude rigoureuse de la culture stratégique et, conséquemment, de l'importance de la France dans la politique de sécurité internationale du Canada. En mettant l'identité au cœur de son approche théorique, le constructivisme permet effectivement de mieux cerner la manière dont une telle variable peut influencer l'élaboration et la conduite de la politique étrangère et, donc, permettre d'évaluer si, et comment, la France peut bénéficier d'un statut privilégié pour le Canada sur la

¹ Hans J. Morgenthau, *Politics Among Nations: The Struggle for Power and Peace*, 4e éd. (New York: Alfred A. Knopf, 1968 [1948]): 8-9.

base d'identités biculturelle et atlantiste. Qu'il s'agisse de prestige, de statut ou de reconnaissance internationale comme objectifs d'un État, de l'importance du caractère national, de l'opinion publique ou de la perception des menaces, le réalisme s'avère incapable de réconcilier l'ontologie intersubjective et relationnelle que suppose ces facteurs explicatifs avec son désir de formuler une théorie transhistorique capable de prédire et, pire encore d'un point de vue constructiviste, de prescrire. *A contrario*, le constructivisme, tel que nous l'abordons ici, se veut résolument empiriste. Il représente, ironiquement, une meilleure approche théorique afin de comprendre le monde « tel qu'il est » plutôt que comme nous aimerions qu'il soit.² En ce sens, nous tentons de répondre à une double carence du réalisme en PE et en PEC : rendre compte, en PE, de la portée de l'identité comme variable explicative et, d'autre part, expliquer le caractère « particulier » de la France en PEC, au double plan du recours à la force militaire et de la création d'alliances, en fonction de paramètres identitaires.

Le structuro-réalisme et la politique étrangère

Il existe de multiples typologies catégorisant les différents courants à l'intérieur de ce que certains appellent le « paradigme » réaliste.³ Ce qui semble faire consensus est la distinction effectuée entre le néoréalisme et le réalisme classique, bien qu'il y ait débat à propos de ce qui distingue exactement ces deux courants et quels auteurs y appartiennent respectivement. Pour notre propos, il convient de distinguer ces courants selon leur propension à développer des théories de la politique internationale ou de la politique étrangère et à aborder ou négliger les concepts de

² L'ironie réside dans le fait que décrire le monde « tel qu'il est, non pas comment nous aimerions qu'il soit » constitue une maxime fondamentale du réalisme selon Mearsheimer. Mais le réalisme contemporain s'est grandement éloigné de l'empirisme qu'exige une telle perspective analytique, préférant l'énonciation de grands principes dits naturels et objectifs (e.g. l'anarchie internationale, la souveraineté nationale et le monopole étatique de l'usage légitime de la force militaire) à celui de la « réalité » du monde social, dont le constructivisme tente de rendre compte le plus fidèlement possible. Sans caractériser le réalisme d'idéologie comme le fait John Vasquez, Stefano Guzzini parle tout de même d'une « tradition philosophique » à tendance rationaliste plutôt qu'empiriste. Voir John J. Mearsheimer, *The Tragedy of Great Power Politics* (New York: W. W. Norton, 2001): 4 ; Stefano Guzzini, "The Enduring Dilemmas of Realism in International Relations," *European Journal of International Relations* 10:4 (2004): 533-68 ; John A. Vasquez, "The Realist Paradigm and Degenerative Versus Progressive Research Programs: An Appraisal of Neotraditional Research on Waltz's Balancing Proposition," *American Political Science Review* 91:4 (1997): 899-912.

³ Voir par exemple Dario Battistella, *Théorie des relations internationales*, 2^e éd. (Paris : Presses de Sciences Po, 2006 [2003]) : 113-54 ; et Stephen M. Walt, « International Relations: One World, Many Theories », *Foreign Policy* 110 (1998): 29-46.

culture et d'identité. Cette catégorisation semble pertinente dans la mesure où la grande majorité de ceux qui sont habituellement désignés par le vocable de néoréalistes tentent de raffiner ou d'adapter (quitte à contredire) la théorie structuro-réaliste proposée par Kenneth Waltz qui, comme son nom l'indique, porte (presque) uniquement sur le système international (ou troisième image), laissant de côté les théories de seconde image (la nature des unités, c'est-à-dire les États) et de première image (l'individu). Pour Waltz d'ailleurs, en s'attardant à ces trois niveaux d'analyse afin d'expliquer le comportement des États sur la scène internationale, le réalisme classique (ou traditionnel) constitue une « pensée » floue contrastant avec la véritable « théorie » structuro-réaliste qu'il développe. Selon lui, malgré les prétentions de Hans Morgenthau à développer une « théorie de la politique internationale »,⁴ il « failed to take the fateful step beyond developing concepts to the fashioning of a recognizable theory. (...) As is rather commonly done, he confused the problem of explaining foreign policy with the problem of developing a theory of international politics. He then concluded that international political theory is difficult if not impossible to contrive ».⁵

La tâche de développer une théorie de la politique internationale n'est pas vouée à l'échec selon Waltz. Elle réside simplement dans l'impératif de limiter celle-ci aux effets structurants de l'anarchie du système international. Parcimonie et systémisme sont ainsi les fondements de la théorie waltzienne des relations internationales, avec comme conséquence le rejet des approches « réductionnistes » du réalisme classique, dont la principale faiblesse est de s'attarder à la politique étrangère des États plutôt qu'au système international. Contrairement à l'idée — fondamentale pour les théoriciens de la politique étrangère — qu'il existe des différences majeures dans le comportement des États sur la scène internationale et qu'il est essentiel de les expliquer, Waltz fonde sa théorie sur l'idée que les États se comportent tous, ultimement, de la même manière (peu importe les contingences historiques, culturelles, économiques ou politiques)

⁴ Hans J. Morgenthau, *Politics Among Nations: The Struggle for Power and Peace* (New York: Alfred A. Knopf, 1968 [1948]): 3.

⁵ Kenneth N. Waltz, "Realist Thought and Neorealist Theory", *Journal of International Affairs* 44:1 (1990): 26.

et ce, en raison des effets structurant du système international anarchique. Les États sont donc fonctionnellement similaires⁶ et ne se distinguent que par leurs capacités matérielles (militaires et économiques) relatives. Ils obéissent tous aux mêmes contraintes objectives du système international : l'anarchie (i.e., l'absence d'un gouvernement mondial) contraint les États à tenter d'assurer leur survie, c'est-à-dire leur intégrité territoriale, par la force si nécessaire. Dans un monde où le risque de guerre est constant, la politique étrangère des États est — et se doit d'être — ultimement guidée par un seul et même objectif : la maximisation de la sécurité de l'État afin d'éviter de disparaître.⁷ Cette conception simpliste et abstraite de la politique internationale est très bien résumée par John Mearsheimer lorsqu'il décrit le réalisme comme suit : « Realists believe that state behavior is largely shaped by the *material structure* of the international system. The distribution of material capabilities among states is the key factor for understanding world politics. (...) Individuals are free to adopt non-realist discourses, but in the final analysis, the system forces states to behave according to the dictates of realism, or risk destruction ». ⁸

En fait, Waltz admet que la réalité internationale est beaucoup plus complexe que ce que sa théorie et l'appropriation de celle-ci par Mearsheimer ne laissent entendre. Les États ont d'autres attributs que leur simple puissance relative et poursuivent un ensemble de buts autres que la survie, de la domination mondiale en passant par la neutralité. Waltz avoue donc :

The survival motive is taken as the ground of action in a world where the security of a state is not assured, rather than as a realistic description of the impulse that lies behind every act of state. The assumption allows for ... the fact that some states may persistently seek goals that they value more highly than survival; they may, for example, prefer amalgamation with other states to their own survival in form.⁹

Cette admission d'irréalisme (au sens de contraire à la réalité) ne réfute toutefois pas sa théorie *de la politique internationale*, puisque l'objectif n'est pas d'expliquer le comportement

⁶ Dans la conception waltzienne des relations internationales, les États sont des acteurs unitaires, égoïstes, résolus et rationnels, en ce qu'ils maximisent leur utilité (par une évaluation des coûts et des bénéfices) avec pour but unique de survivre.

⁷ Kenneth N. Waltz, *Man, the State, and War: A Theoretical Analysis* (New York: Columbia University Press, 2001 [1959]): 188.

⁸ John J. Mearsheimer, "A Realist Reply," *International Security* 20:1 (1995): 91, italiques dans l'original..

⁹ Kenneth N. Waltz, *Theory of International Politics* (Reading: Addison-Wesley, 1979): 91-2.

différent des États, mais plutôt d'expliquer le *résultat général* de l'interaction des États sur la scène internationale.¹⁰ Waltz reconnaît néanmoins la complexité des relations internationales (telles qu'elles existent), notamment par la multiplicité des buts recherchés par les États : même la survie territoriale n'est pas un objectif toujours poursuivi. Il précise même que la « [s]tructural theory, and the theory of balance of power that follows from it do not lead one to expect that states will always or even usually engage in balancing behavior ».¹¹

Dans le cas du Canada, il est possible de conclure qu'il n'y a que peu de poids derrière une prédiction avancée par le néoréalisme qui touche la politique étrangère canadienne, à savoir que les États de puissance « secondaire » tendent à faire contrepoids à la puissance prépondérante (les États-Unis) et non à s'allier avec elle (*bandwagoning*) parce que les États ne souhaitent pas maximiser leur puissance, mais plutôt maintenir leur position dans le système.¹² Le structure-réalisme « cannot account for states' voluntary rejection of power and failure to seek balancing alliances ».¹³ C'est pourquoi plusieurs structuro-réalistes en PEC sont incapables d'expliquer que le Canada ne cherche pas à s'allier avec la France (par exemple) afin d'assurer la sécurité territoriale et la souveraineté du pays face à l'hégémon américain. L'alternative consiste à recourir à la porte ouverte par Waltz : les États ne tentent pas tous de faire contrepoids à l'hégémon et peuvent opter pour d'autres buts nationaux, possiblement motivés par des considérations

¹⁰ Les États ont de manière *générale* des comportements semblables en raison de deux processus, la sélection et l'émulation, mais se distinguent sur plusieurs autres plans, dont leurs objectifs nationaux. La structure anarchique internationale fait effectivement en sorte que les États qui ne répondent pas adéquatement aux exigences de la structure seront gravement pénalisés (la disparition en étant la manifestation ultime) et que les États cherchent naturellement à imiter ceux qui « performent le mieux », c'est-à-dire qui maximisent leurs capacités relatives. Deux types de comportements sont donc possibles pour un État afin de maximiser ses chances de survie : la maximisation de sa puissance nationale (*internal balancing*) (qui inclut notamment la stratégie d'émulation) et la recherche de contrepoids internationaux (*external balancing*) par la contraction d'alliances. Bien sûr, la théorie structuro-réaliste de Waltz ne cherche pas à prédire les choix spécifiques des États entre ces options. Elle tente plutôt d'expliquer, grâce à elles, la récurrence de l'équilibre de la puissance à travers le temps et donc, forcément, l'absence d'hégémonies persistantes dans l'Histoire.

¹¹ Kenneth N. Waltz, "Structural Realism after the Cold War", dans Gerard J. Ikenberry (dir.), *America Unrivaled: The Future of the Balance of Power* (Ithaca: Cornell University Press, 2002): 64.

¹² Waltz, *Theory of International Politics*, 126-7.

¹³ Glenn Chafetz, Hillel Abramson et Suzette Grillot, « Culture and National Role Conceptions: Belarusian and Ukrainian Compliance with the Nuclear Nonproliferation Regime », dans Valerie M. Hudson (dir.), *Culture & Foreign Policy* (Boulder: Lynne Rienner, 1997): 172.

immatérielles¹⁴ ; en conséquence, la théorie de la politique internationale ne cherche pas à expliquer les comportements spécifiques des États.

Les néoréalismes

Il existe au moins trois variantes néoréalistes qui cherchent à raffiner ou à adapter (quitte à contredire) la théorie structuro-réaliste de Waltz en incorporant des éléments du réalisme classique ou en débattant des effets de la nature anarchique du système international. L'apport des deux premières, le réalisme offensif et le réalisme défensif, s'avère toutefois mince en PE.¹⁵ Une troisième variante néoréaliste pousse davantage l'étude des facteurs idéels dans le domaine, dont l'importance est admise par Waltz lui-même. Ce qui distingue le réalisme néoclassique, selon Gideon Rose, est sa volonté de développer une théorie de la *politique étrangère* qui combine les facteurs systémiques du néoréalisme (l'anarchie du système international et la distribution inégale de la puissance relative) à ceux de la politique interne des États (la structure politique de l'État, l'opinion publique, la perception des décideurs politiques, l'identité des États, etc.).¹⁶

Devant une telle prise en considération des facteurs idéels, il serait possible de croire que le néoréalisme évolue vers une approche de plus en plus culturaliste. Gideon Rose estime d'ailleurs que le réalisme néoclassique représente un « terrain mitoyen » entre le constructivisme et le néoréalisme parce qu'il fait le pont entre les facteurs systémiques et ceux de première et de seconde image : « Systemic pressures or incentives may shape the broad contours and general

¹⁴ Waltz lui-même définit la notion de survie d'une manière qui laisse une large place à l'interprétation lorsqu'il affirme que sa théorie du contrepois « is a strategy for survival, a way of attempting to maintain a state's autonomous way of life ». Autonomie politique et socioéconomique sont donc synonymes de survie physique. Waltz, "Structural Realism after the Cold War", 64.

¹⁵ Stephen Brooks distingue ces deux variantes sous les étiquettes de « néoréalisme » (réalisme offensif) et de « réalisme postclassique » (réalisme défensif) en soulignant que la première vision estime que les États perçoivent la guerre comme une « possibilité » et agissent donc invariablement en fonction du pire scénario, alors que la seconde approche juge que les États perçoivent la guerre comme une « probabilité » et y répondent au cas par cas. Il s'agit surtout d'évaluer l'ampleur du déterminisme du système anarchique vis-à-vis du comportement stratégique des États, en prenant soin d'admettre, sans toutefois l'analyser, que l'effet de causalité passe par l'interprétation du système. Voir Stephen G. Brooks, "Dueling Realisms", *International Organization* 51:3 (1997): 446.

¹⁶ Gideon Rose, "Neoclassical Realism and Theories of Foreign Policy", *World Politics* 51:1 (1998): 144-72 ; Randall Schweller estime lui aussi que la distinction faite entre les théories de la politique internationale et de la politique étrangère est « insoutenable pour des raisons de logique ». Randall L. Schweller, "The Progressiveness of Neoclassical Realism", dans Colin Elman et Miriam F. Elman (dir.), *Progress in International Relations Theory: Appraising the Field* (Cambridge: MIT Press, 2003): 321.

direction of foreign policy but not precisely enough to determine the specific details of state behavior. (...) [U]nderstanding the links between power and policy requires close examination of the contexts within which foreign policies are formulated and implemented ». ¹⁷ Pour Zakaria, les réalistes néoclassiques doivent expliquer « why different states or the same state at different historical moments, have different intentions, goals, and preferences toward the outside world », ¹⁸ tâche à laquelle Waltz et autres néoréalistes ont refusé de s'attaquer. Pour ce faire, selon Sterling-Folker, « it is essential to examine how groups construct identity differentiation » entre autres parce que « there are infinite ways in which human groupings can differentiate themselves and the ultimate source for these differentiations are the social practices human beings create and control ». ¹⁹ On croirait lire des auteurs constructivistes.

Cependant, malgré cette ouverture, le réalisme néoclassique s'éloigne peu du néoréalisme. Il continue d'accorder à la structure internationale (en termes d'anarchie et de polarité) une importance causale primordiale : les variables idéelles et culturelles considérées sont d'une valeur « sous-déterminante » ou « intermédiaire » dans l'explication de la politique étrangère. ²⁰ Elles agissent comme « transmission belts that channel, mediate, and (re)direct policy outputs in response to external forces (primarily changes in relative power) ». ²¹ En d'autres mots, les variables autres que l'anarchie et la distribution relative de la puissance sont toutes secondaires. Rose voit ceci comme une bonne chose puisque c'est ce dénominateur commun qui lie les théoriciens à la bannière réaliste, peu importe qu'ils estiment que les perceptions des décideurs

¹⁷ Rose, 147 et 152.

¹⁸ Fareed Zakaria, *From Wealth to Power: The Unusual Origins of America's World Role* (Princeton: Princeton University Press, 1998): 14.

¹⁹ Jennifer Sterling-Folker, "Organizing the Inter-National: Neoclassical Realism and the Third Image Reversed", communication présentée à la 5^e rencontre du European Consortium for Political Research et du Standing Group on International Relations, La Haye, 9-11 septembre 2004): 3.

²⁰ Ibid., 1 ; Rose, 152.

²¹ Randall L. Schweller, "Unanswered Threats: A Neoclassical Realist Theory of Underbalancing", *International Security* 29:2 (2004): 164.

politiques ou que les identités et régimes politiques des États influencent parfois leur comportement stratégique.²²

Une conséquence de ce dénominateur commun est qu'il limite considérablement toute explication de la politique étrangère des États, en dépit qu'il s'agisse là de l'objectif proclamé du réalisme néoclassique.²³ Contrairement au néoréalisme de Waltz qui prédit une stratégie de contrepoids de la part d'un État « secondaire » tel que le Canada et contrairement au néoréalisme de Walt qui prédit une stratégie de ralliement (*bandwagoning*) avec les États-Unis,²⁴ le réalisme néoclassique postule que la position hiérarchique du Canada (en terme de puissance relative), telle qu'interprétée par ses dirigeants politiques (lesquels sont contraints par l'opinion publique), détermine sa politique étrangère.²⁵ La « puissance moyenne » du Canada serait donc l'ultime déterminant de sa politique de sécurité internationale. Mais trois types de comportement sont dits dérivés de la puissance relative du Canada : (1) un désir de contraindre les puissances dominantes ; (2) une neutralité, une impartialité et un intérêt particulier en faveur de la paix ; et (3) un désir d'influence au sein des institutions multilatérales.²⁶ Le premier objectif implique une stratégie de contrepoids indirect (*soft balancing*), le second une politique quasi pacifiste et le troisième, un engagement international digne d'une puissance principale. De ce constat, pratiquement n'importe quelle politique étrangère canadienne peut dériver de sa puissance relative, telle que conçue par le réalisme néoclassique.

²² Rose, 146.

²³ C'est ce qui fait dire à deux auteurs que le véritable objectif du réalisme néoclassique est celui de corriger le néoréalisme waltzien, avec comme conséquence évidente qu'il n'est pas en mesure de développer une véritable théorie de la politique étrangère. « As a result of this logical defect, neoclassical realism cannot deliver a theory of foreign policy: it cannot explain convincingly why states act differently starting from the premise that all states will act the same way in the end ». David G. Haglund et Tudor Onea, "Sympathy for the Devil: Neoclassical Realism and Myth in Canadian Foreign Policy", *Canadian Foreign Policy* 14:2 (2008): 53-66.

²⁴ Stephen M. Walt, "Alliance Formation and the Balance of World Power", *International Security* 9:4 (1985): 36.

²⁵ Cf. Thomas J. Christensen, *Useful Adversaries: Grand Strategy, Domestic Mobilization, and Sino-American Conflict, 1947-1958* (Princeton: Princeton University Press, 1996) ; Michael Mastanduno, David Lake et John G. Ikenberry, "Towards a Realist Theory of State Action", *International Studies Quarterly* 33:4 (1989): 457-74 ; Fareed Zakaria, "Realism and Domestic Politics: A Review Essay", *International Security* 17:1 (1992): 177-88.

²⁶ Cf. Robert W. Cox, "Middlepowermanship, Japan, and Future World Order", *International Journal* 44:4 (1989): 824 ; A. Leroy Bennett, *International Organizations: Principles and Issues*, 2nd ed. (Englewood Cliffs: Prentice Hall, 1980): 160 ; John W. Holmes, "The United Nations in Perspective", *Behind the Headlines* 44:1 (1986): 13.

Plutôt que de tenter de développer une explication culturaliste de la politique étrangère en fonction de distinctions nationales observables, le réalisme néoclassique inverse le lien de causalité : la culture stratégique d'un État dérive de sa puissance relative. Voilà l'argument que met de l'avant Robert Kagan lorsqu'il soutient :

Strong powers naturally view the world differently than weaker powers. They measure risks and threats differently, they define security differently, and they have different levels of tolerance for insecurity ... When you have a hammer, all problems start to look like nails. (...) When you don't have a hammer, you don't want anything to look like a nail. (...) Americans are quicker to acknowledge the existence of threats, even to perceive them where others may not see any, because they can conceive of doing something to meet those threats.²⁷

C'est ainsi que Kagan conclut que les Américains et les Européens ne partagent *plus* une culture stratégique commune. Les premiers sont conscients des menaces internationales et sont prêts à les contrer par la guerre ; les seconds préfèrent les tâches moins dangereuses et moins coûteuses des missions de paix. Un tel argument permet de conclure que le Canada partage une culture stratégique similaire avec celle de l'Europe, mais pour une question de puissance relative plutôt que d'identité européenne ou atlantiste. Or, compte tenu des différentes politiques extérieures pouvant découler de la position du Canada sur la scène internationale, il semble pertinent de mettre l'accent sur l'analyse des perceptions des élites gouvernantes plutôt que sur les capacités militaires du pays afin d'expliquer l'influence exercée par Paris (ou toute autre capitale européenne) sur la politique de sécurité internationale du Canada. Ceci n'implique pas l'ignorance de la valeur des menaces et de la puissance, mais plutôt qu'il est impératif d'évaluer les facteurs idéels en amont plutôt qu'en aval du processus de causalité aboutissant à la culture stratégique du Canada. À ce niveau, le constructivisme et le réalisme sont possiblement commensurables, pour autant que l'on accepte la primauté du premier pour expliquer les effets du second en politique étrangère, c'est-à-dire précisément le contraire de la thèse kaganienne.

²⁷ Robert Kagan, *Of Paradise and Power: America and Europe in the New World Order* (New York: Vintage Books, 2004): 27-8 et 33.

Le réalisme classique, ou le culturo-réalisme

La multiplicité des cultures stratégiques qui peuvent découler de la position hiérarchique d'un État sur la scène internationale apparaît trop importante pour considérer les facteurs idéels comme étant « secondaires » à l'explication de sa politique étrangère. Tous les néoréalistes, incluant Waltz, admettent l'importance de ces facteurs mais s'entêtent à les marginaliser, sous prétexte que le danger de la disparition de l'État (sa survie) dans un environnement anarchique et l'importance de la puissance relative transcendent toutes autres motivations nationales en politique internationale. Voilà une simplicité qu'évite le réalisme classique.

Bien que E. H. Carr²⁸ ait grandement participé au développement du réalisme contemporain en critiquant l'idéalisme (i.e. l'utopisme) de l'entre-deux guerres et en mettant l'accent sur le nécessaire empirisme du réalisme, ce sont principalement les travaux de Hans Morgenthau qui ont formalisé son contenu et contribué à faire du réalisme l'approche conceptuelle dominante en RI, particulièrement aux États-Unis. Ce dernier est principalement reconnu pour avoir inscrit le concept de puissance au cœur du réalisme politique. L'un des passages les plus souvent cités de son œuvre *Politics Among Nations* est certainement le suivant : « The statesman must think in terms of the national interest, conceived as power among other powers ».²⁹ Limiter le réalisme de Morgenthau à cette maxime ne rend toutefois pas justice à la richesse et à la nuance de son raisonnement. En fait, il propose une vision qui met en relief la centralité de la culture en politique étrangère, bien que sa conception des facteurs culturels demeure révélatrice du contexte intellectuel de l'époque. Le concept fondamental d'intérêt national comme moteur la politique étrangère des États est de fait intrinsèquement culturel et historiquement contingent aux circonstances de son interprétation :

²⁸ Edward H. Carr, *The Twenty Years' Crisis, 1919-1939: An Introduction to the Study of International Relations* (New York: Palgrave, 2001 [1940]).

²⁹ Hans J. Morgenthau, *Politics Among Nations: The Struggle for Power and Peace*, 4e éd. (New York: Alfred A. Knopf, 1968 [1948]): 142.

Realism does not endow its key concept of interest defined as power with a meaning that is fixed once and for all. (...) [T]he kind of interest determining political action in a particular period of history depends upon the political and cultural context within which foreign policy is formulated. The goals that might be pursued by nations in their foreign policy can run the whole gamut of objectives any nation has ever pursued or might possibly pursue. The same observations apply to the concept of power. Its content and the manner of its use are determined by the political and cultural environment.³⁰

Parmi les facteurs culturels influençant la politique étrangère d'un État se trouve le « caractère national ». Tout comme la majorité des philosophes de son époque, Morgenthau conçoit l'État comme synonyme de nation. Il ne prête toutefois pas une connotation nécessairement ethnique ou essentialiste à cette dernière. En fait, il fait écho à une idée semblable à la notion d'« imaginaire national » de Benedict Anderson³¹ lorsqu'il cite Samuel Coleridge afin de définir ce que constitue le caractère national d'un État. Il s'agit d'un « spirit which gives a color and character both to their virtues and vices, so that the same action, such I mean as are expressed by the same words, are yet not the same in a Spaniard as they would be in a Frenchman. (...) I hold likewise that the difference of nations, their relative grandeur and meanness ... they preserve, as a nation, through successions of changing individuals... ». ³² Plus précisément, le caractère national représente les « intellectual and moral qualities » communes à une communauté politique, lesquelles sont intersubjectives, bien qu'il ne le reconnait pas explicitement. ³³ L'antimilitarisme, l'aversion envers une armée nationale permanente et le pacifisme de l'entre-deux guerres sont ainsi cités comme exemples du caractère national américain et britannique. Partagé collectivement par une communauté politique, le caractère national ne peut faire autrement qu'influencer la puissance d'un État :

National character cannot fail to influence national power; for those who act for the nation in peace and war, formulate, execute, and support its policies, elect and are elected, mold public opinion, produce and consume—all bear to a greater or lesser degree the imprint of those intellectual and moral qualities which make up the national character. (...) Intent upon demonstrating the mythical and subjective essence of nationalism, [critical

³⁰ Ibid., 8-9.

³¹ Benedict Anderson, *L'imaginaire national: Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, trad. Pierre-Emmanuel Dauzat (Paris : La Découverte, 2002 [1983]).

³² Morgenthau, 122-3.

³³ Morgenthau qualifie le nationalisme de « feeling of affinity, the participation in a common culture and tradition, the awareness of a common destiny » des membres d'un État. Ibid., 155.

observers] have been anxious to show that its alleged empirical basis, the national character, is also nothing but a myth. [However,] to deny altogether the existence of the national character and its bearing upon national power runs counter to the facts of experience.³⁴

Réalité empirique, le caractère national est reflété par les politiques de l'État et, surtout, par les idées entretenues par les dirigeants politiques. Il s'agit donc d'une vision essentiellement élitiste de l'intérêt national, où les décideurs dirigent davantage qu'ils ne sont dirigés par l'opinion publique. L'intérêt national, en d'autres mots, est synonyme d'intérêt public supérieur.

C'est dans une perspective similaire que s'est développé le concept de culture stratégique. Sous sa forme originelle, il faisait référence moins aux perceptions stratégiques *découlant* de la puissance relative des États (sa forme kaganienne) qu'au contexte culturel *qualifiant* la puissance d'un État selon les élites gouvernantes. Il se rapproche donc, d'un point de vue conceptuel, du contexte culturel évoqué par Morgenthau, et plus particulièrement de la *volonté* d'accroître et d'exercer la puissance de l'État. En effet, développée pour la première fois par Jack Snyder afin d'exprimer l'existence d'une doctrine nucléaire propre à l'Union soviétique, la notion de culture stratégique se veut la manifestation sociétale de préférences stratégiques articulées et socialisées par les élites politiques d'un pays. Dans les mots de Snyder : « as a result of this socialization process, a set of general beliefs, attitudes, and behavior patterns with regard to nuclear strategy has achieved a state of semi-permanence that places them on the level of 'cultural' rather than mere policy ». ³⁵

Les similitudes entre les notions de culture stratégique et de caractère national (ou de contexte culturel) permettent de qualifier ce courant de pensée de culturo-réalisme. Les deux concepts font en effet référence à un système de croyances qui va au-delà des perceptions individuelles, voire organisationnelles au sein des États. Il s'agit d'une conception nationale de

³⁴ Ibid., 127 et 156.

³⁵ Les Soviétiques, selon Snyder, partageaient une préférence sociétale pour un usage militaire offensif et préemptif de l'arme nucléaire en raison d'une histoire commune marquée par l'insécurité et le totalitarisme. Jack Snyder, *The Soviet Strategic Culture: Implications for Nuclear Options*, R-2154-AF (Santa Monica: Rand Corporation, 1977): 8. L'idée connut une certaine popularité parmi les universitaires et fut notamment reprise par Ken Booth, *Strategy and Ethnocentrism* (London: Croom Helm, 1979) et Colin Gray, *Nuclear Strategy and National Style* (Lanham: Hamilton Press, 1986).

l'usage approprié (ou légitime) de la force militaire au sein d'une communauté politique. De plus, cette conception nationale n'est pas éphémère ou volatile, mais bien « semi-permanente », pour reprendre l'expression de Snyder. Ce dernier souligne d'ailleurs l'effet de rétroactivité (*blow-back effect*) de la création de symboles nationaux par les élites politiques, lesquels internalisent eux-mêmes les référents culturels qu'ils articulent, contribuant ainsi à leur pérennité.³⁶ Mais Morgenthau, tout comme les culturo-stratégistes de la « première génération », ne s'attarde ni sur l'origine, ni sur le processus de transmission et de transformation du caractère national au sein d'une collectivité. À vrai dire, il ne le traite qu'au passage, reconnaissant tout de même que les « faits de l'expérience » prouvent son existence et qu'il mérite ainsi d'être pris en considération par l'observateur.

Plus important pour l'auteur est ce qu'il appelle le moral national, c'est-à-dire l'opinion publique à l'égard de la politique étrangère. Il souligne l'importance capitale de ne pas confondre l'intérêt supérieur de la nation avec les préférences individuelles, même celles des représentants politiques :

The kind of thinking required for the successful conduct of foreign policy must at times be dramatically opposed to the kind of considerations by which masses and their representatives are likely to be moved. (...) The statesman must think in terms of the national interest, conceived as power among other powers. The popular mind, unaware of the fine distinctions of the statesman's thinking, reasons more often than not in the simple moralistic and legalistic terms of absolute good and absolute evil. (...) The popular mind wants quick results; it will sacrifice tomorrow's real benefit for today's apparent advantage. (...) [A] government must avoid two pitfalls. It must resist the temptation to sacrifice what it considers good policy upon the altar of public opinion, abdicating leadership and exchanging short-lived political advantage for permanent interests of the country. It must also avoid widening the unavoidable gap between the requirements of good foreign policy and the preferences of public opinion.³⁷

S'il existe une culture stratégique pour Morgenthau, elle ne semble donc pas être partagée par l'opinion publique qui, du reste, « is [a] dynamic, ever changing entity to be continuously created and recreated by informed and responsible leadership ». Ceci semble contredire la

³⁶ Jack Snyder, *Myths of Empire: Domestic Politics and International Ambition* (Ithaca: Cornell University Press, 1991): 39-43.

³⁷ Morgenthau, 142.

discussion précédente sur le caractère national, mais reflète surtout l'idée, fortement répandue à l'époque, que l'opinion publique est volatile, voire irrationnelle. En effet, contrairement à la stabilité relative du caractère national, le moral national n'est qu'une humeur fondée sur une vision étroite et immédiate des intérêts du pays. Dans le monde selon Morgenthau, les élites sont les seules capables d'entretenir des perceptions stratégiques durables, raisonnables et acceptables de ce qui est nécessaire pour la nation. Il s'agit d'une vision qui sera sérieusement remise en question par deux chercheurs qui démontreront la stabilité remarquable et la rationalité sous-jacente des attitudes populaires.³⁸ La légitimité morale et l'acceptabilité sociétale étant cependant nécessaires à la cohésion nationale (afin d'éviter des clivages sociétaux importants), Morgenthau estime que certaines concessions minimales doivent être faites à l'égard des préférences populaires, mais uniquement sur des enjeux non prioritaires. En outre, le vocabulaire de puissance doit être évité par les dirigeants politiques afin de ne pas s'aliéner les masses populaires et dissimuler du même coup les véritables aspirations de l'État.

En résumé, la distinction entre le caractère national, le moral national et l'intérêt national soulève des difficultés logiques similaires à celles que pose la conception de la culture chez les culturo-réalistes. D'une part, l'opinion publique n'a que peu d'influence sur les cultures stratégiques, qui sont essentiellement du ressort des élites. D'autre part, à l'instar des néoréalistes, les culturo-réalistes estiment que la culture demeure une variable explicative résiduelle, de dernier ressort analytique.³⁹ Ceci est d'autant plus problématique que les intérêts nationaux sont en grande partie fonction de contextes culturel et politique donnés.

Deux autres réalistes classiques, Arnold Wolfers et Raymond Aron, délaissent encore davantage le matérialisme supposé du « paradigme » réaliste et incorporent les facteurs idéels de manière plus cohérente que ne le fait Morgenthau. Pour Wolfers, les intérêts nationaux « may not

³⁸ Benjamin I. Page et Robert Y. Shapiro, *The Rational Public: Fifty Years of Trends in Americans' Policy Preferences* (Chicago: University of Chicago Press, 1992).

³⁹ Snyder, *Myths of Empire*, 5-6.

mean the same thing for different people. They may not have any precise meaning at all. Thus, while appearing to offer guidance and a basis for broad consensus, they may be permitting everyone to label whatever policy he favors with an attractive and possibly deceptive name ».⁴⁰

Quant au sociologue français, il s'inscrit également en faux contre la vision de certains réalistes lorsqu'il écrit :

Certains théoriciens ont voulu trouver, pour les relations internationales, l'équivalent de la fin rationnelle du sport ou de l'économie. (...) Un seul impératif, l'intérêt national, proclame solennellement un théoricien (...). La politique entre les États est une lutte pour la puissance et la sécurité, affirme un autre théoricien, comme s'il n'y avait jamais de contradiction entre celle-ci et celle-là, comme si les personnes collectives, à la différence des personnes individuelles, étaient tenues en raison de préférer la vie aux raisons de vivre. (...) Si le sociologue était capable de dire ce qu'est, en raison, l'intérêt national, il serait en mesure de dicter aux hommes d'État leur conduite au nom de la science. Il n'en est rien. (...) En bref, la pluralité des objectifs qu'une unité politique peut viser, la dualité essentielle de la puissance vers l'extérieur et du bien commun (cohérence de la cité ou moralité des citoyens) font de l'intérêt national le but d'une recherche, non un critère d'action.⁴¹

Autrement dit, les intérêts nationaux des États sont fonction de leurs spécificités nationales.⁴² Il peut donc être tout à fait dans l'intérêt national du Canada d'entretenir une « relation spéciale » avec la France en fonction de son contexte culturel et politique.

Et ce contexte est directement lié à ce qu'Aron appelle « l'idée nationale », concept qui fait écho au caractère national chez Morgenthau et qui contraste avec l'approche kaganienne de la culture stratégique. Aron note tout d'abord que le caractère national d'un État est « psychologique, non biologique ». Il préfère ainsi le concept de « l'esprit d'une nation » dont parle Montesquieu à l'essentialisme ethnobiologique. Le caractère national est, autrement dit, socialement construit par l'histoire, pas inné ou donné. « La nation française n'est pas une idée telle qu'elle est, elle est devenue par suite des événements qu'elle a vécus, des coutumes qui se sont lentement instaurés et du mode de gouvernement. Résultat plutôt qu'origine, l'esprit d'une nation rend intelligible un

⁴⁰ Arnold Wolfers, *Discord and Collaboration: Essays on International Politics* (Baltimore: John Hopkins University Press, 1962): 147.

⁴¹ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations* (Paris : Calmann-Lévy, 1962) : 28-9 et 288.

⁴² Alors que Wolfers distingue les buts de possession des buts de milieu, Aron estime qu'ils peuvent être résumés en trois types : « la puissance, la gloire et l'idée ». Wolfers, 73-4 ; Aron, 83-99.

destin comme un acte singulier, mais il ne doit pas arrêter l'enquête ; il aide à comprendre mais il doit être expliqué ». ⁴³ Aron semble toutefois confondre les notions de culture stratégique et d'identité sous un même vocable, avec pour conséquence une confusion quant à leurs origines et leurs effets respectifs. Il parle ainsi d'une « habitude que la position géographique et l'expérience des siècles ont lentement transformée en seconde nature », ou encore d'un « style [relativement constant] des politiques étrangères » à travers le temps de la part d'un État. De ce point de vue, à l'instar des néoréalistes, la culture stratégique est conçue comme le produit de causes physiques plutôt qu'identitaires. Il suggère cependant, à titre d'exemple, le cas de la France dans ces termes : « L'ambition française de gloire vient de l'empreinte, laissée sur le système des valeurs, par l'héritage aristocratique, et du transfert à la collectivité de l'amour-propre, entretenu en chacun par l'esprit de compétition cultivé dès l'école ». ⁴⁴ Ainsi, l'identité internationale de la France — son désir de grandeur — s'explique par un système de valeurs et par une culture politique interne particulière à la France. Dans cet exemple, les facteurs idéels sont autant la cause que la conséquence de la culture stratégique française.

En résumé, malgré une ouverture certaine aux facteurs idéels, l'on doit convenir que les réalistes classiques n'élaborent pas de cadre analytique permettant d'identifier, de manière cohérente, les mécanismes de causalité entre les variables idéelles, les intérêts nationaux et les comportements stratégiques de l'État sur la scène internationale. Ceci s'illustre notamment par le désir de parcimonie (et donc l'emphase sur la recherche de puissance relative) de Morgenthau, lequel est d'ailleurs incompatible avec son interprétation des caractères nationaux, de même que l'élitisme (la prétendue rationalité des élites et l'irrationalité de l'opinion publique), ou encore l'instrumentalisme (l'utilisation des idées par les élites afin de « vendre » leurs décisions politiques à une population ignorante). Il n'en demeure pas moins que, au niveau méthodologique, le sociologue français se distingue de la volonté de Morgenthau d'établir des « lois universelles »

⁴³ Aron, 291-2.

⁴⁴ Ibid., 293.

gouvernant la politique internationale sur la base d'une telle parcimonie. Contrairement à Morgenthau qui estime que les « foreigners have often a better understanding of the politics of a particular country than have the natives » parce qu'ils sont éloignés à leur objet d'étude,⁴⁵ Aron soutient en effet que l'observateur doit s'imprégner du contexte culturel dans lequel la politique est élaborée et mise en place afin de mettre en lumière « la *perception historique* qui commande les conduites des acteurs collectifs, les décisions des chefs de ces acteurs ».⁴⁶ Le réalisme « serait irréaliste », précise-t-il, « s'il tenait pour négligeables les jugements moraux que les hommes portent sur la conduite de leurs gouvernants et des États ».⁴⁷ Analyser ces « jugements moraux », ces interprétations du monde de la part des élites permet ainsi de faire le pont entre les comportements stratégiques des États et la théorie, et vice-versa. C'est d'ailleurs ce qui explique le fait qu'une même identité puisse engendrer une multitude de « styles nationaux » (isolationnisme, impérialisme, pacifisme, etc.). Il s'agit cependant là, selon Aron, de l'une des limites intrinsèques de l'explication culturelle des comportements stratégiques des États : elle ne permet pas de prévoir le comportement futur de l'État.⁴⁸

L'apport du constructivisme

Contrairement au (néo)réalisme, le constructivisme ne troque pas l'empirisme au profit d'un désir de prédictibilité. Si la réalité sociale est trop complexe pour offrir un cadre permettant de prédire les comportements des États, alors les constructivistes ne s'aventureront pas dans la difficile entreprise de la prospective. L'apport du constructivisme ne se situe donc pas dans sa capacité de développer des théories de la politique international au sens de lois universelles, mais plutôt par celle de répondre aux insuffisances conceptuelles et analytiques du soi-disant paradigme (néo)réaliste. Ce dernier admet certes l'importance des facteurs idéels, notamment dans la

⁴⁵ Morgenthau, 84.

⁴⁶ Raymond Aron, « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales ? », *Revue française de science politique* 17:5 (1967) : 847, italiques dans l'original.

⁴⁷ Ibid., 859.

⁴⁸ Aron, *Paix et guerre entre les nations*, 294.

multiplicité des objectifs poursuivis par un État sur la scène internationale,⁴⁹ mais demeure incapable d'en saisir les fondements identitaires ni les mécanismes d'influence sur les comportements stratégiques des États. Le constructivisme offre quant à lui les bases analytiques nécessaires pour ce faire. Il s'agit, dans les pages qui suivent, d'en préciser les fondements épistémologiques post-fondationnalistes, la cohérence de ceux-ci avec une ontologie relationnelle et intersubjective, de même que la nature des liens entre identités et politique étrangère, avec une attention particulière accordée à la notion de culture stratégique. Ceci permettra d'identifier une démarche méthodologique capable d'évaluer l'importance relative de la France dans la culture stratégique canadienne.

Une épistémologie post-fondationnaliste

Il existe de vifs débats au sein de l'approche constructiviste à propos de ses fondements épistémologiques en raison du désir de certains d'ériger un pont avec les approches rationalistes, positivistes et matérialistes dominant les RI (le réalisme en particulier)⁵⁰ et le refus d'autres constructivistes (aux tendances postmodernistes) qui estiment, à l'instar de Maja Zehfuss, qu'une voie médiane n'est « pas possible, pas tenable ».⁵¹ Toutefois, afin de respecter la nécessaire cohérence entre l'épistémologie et l'ontologie d'une approche théorique,⁵² l'épistémologie constructiviste est forcément post- ou anti-fondationnaliste puisque son ontologie — les faits sociaux — est intersubjective.⁵³

⁴⁹ En admettant ceci, Joseph Grieco contredit Robert Powell. Voir Joseph M. Grieco, "Anarchy and the Limits of Cooperation: A Realist Critique of the Newest Liberal Institutionalism," *International Organization* 42:3 (1988): 485-507; Robert Powell, "Anarchy in International Relations: The Neorealist-Neoliberal Debate," *International Organization* 48:2 (1994): 334-8.

⁵⁰ Emmanuel Adler, « Seizing the Middle Ground: Constructivism in World Politics », *European Journal of International Relations* 3:3 (1997): 319-63.

⁵¹ Maja Zehfuss, *Constructivism in International Relations: The Politics of Reality* (Cambridge: Cambridge University Press, 2002): 5. Pour une revue de ces positions, voir Alex Macleod, « Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique », *Cultures & Conflicts* 54:2 (2004) : 13-51.

⁵² Friedrich V. Kratochwil et John G. Ruggie, "International Organization: A State of the Art on an Art of the State", *International Organization* 40:4 (1986): 753-75 ; John G. Ruggie, *Constructing the World Polity: Essays on International Institutionalization* (New York: Routledge, 1998): 98.

⁵³ Vincent Pouliot préfère qualifier l'ontologie constructiviste d'« interprétative ». Voir son Vincent Pouliot, "The Essence of Constructivism", *Journal of International Relations and Development* 7:3 (2004): 319-36.

L'antifondationnalisme peut être défini comme étant le rejet de « l'idée que l'on peut établir des bases incontestables à la connaissance ». ⁵⁴ La prémisse de départ est claire : la connaissance est socialement construite ; elle n'est ni naturelle, ni objective. ⁵⁵ La « vérité » ne peut donc pas être établie de manière indépendante, exogène à la connaissance humaine, comme le prétendent les positivistes fondationnalistes. Pour ces derniers, il existe une réalité objective par rapport à laquelle le chercheur peut confronter ses connaissances — le principe épistémologique qui en découle est celui de la vérité par correspondance. L'exemple de la théorie réaliste de Morgenthau est éloquent : des lois objectives régulant le comportement des États peuvent être « découvertes » par le chercheur, moyennant que celui-ci prenne ses distances par rapport à son objet d'étude. Cette logique lui permet d'affirmer que tous les États cherchent à accroître ou à préserver leur puissance relative, une idée rejetée par Aron, selon qui les « jugements moraux » (nécessairement variables et sujets à l'interprétation humaine) des dirigeants sont incontournables et amènent les États à poursuivre des buts autres que la puissance. L'objectivité — l'idée qu'il existe des forces indépendantes, extérieures (*out there*) à la subjectivité humaine — est donc illusoire selon les constructivistes (et certains réalistes, dont Aron).

Plutôt, les analystes contribuent à la constitution même de la réalité qu'ils tentent d'analyser et du savoir qu'ils tentent de maîtriser. Comme le note Roxanne Doty, « the possibility of practices presupposes the ability of an agent to imagine certain courses of action. Certain background meanings, kinds of social actors and relationships, must already be in place ». ⁵⁶ C'est le processus par lequel certaines interprétations sont imaginées et d'autres ignorées et que certaines actions sont préférées à d'autres (ce qu'Aron appelle les « jugements moraux ») qui intéresse le constructiviste, plutôt que la justesse d'une lecture particulière de l'environnement

⁵⁴ Alex Macleod et Dan O'Meara, « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales ? », dans Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales : Contestations et résistances* (Outremont : Athéna Éditions) : 17.

⁵⁵ Jim George, *Discourses of Global Politics: A Critical (Re)introduction to International Relations* (Boulder: Lynne Rienner, 1994): 24.

⁵⁶ Roxanne Lynn Doty, « Foreign Policy as Social Construction: A Post-Positivist Analysis of U.S. Counterinsurgency Policy in the Philippines », *International Studies Quarterly* 37:3 (1993): 298.

international. C'est d'ailleurs cette dualité constitutive entre la théorie et la pratique — et non pas la véracité analytique — du réalisme qui explique sa domination en RI. Par exemple, dans leur plaidoyer proclamant le réalisme comme seule approche théorique de la politique étrangère, Paul Diehl et Frank Wayman confondent la domination intellectuelle du réalisme avec sa validité empirique. « [W]hether realism receives empirical confirmation or not, its tenets are widely adopted, if not worshipped, in many policy-making circles around the globe. To ignore realist thought is to miss the orientations of many state leaders and eliminate the possibility that deviations (slight or dramatic) from the realist core can be identified and understood ». ⁵⁷ L'idée de s'appuyer sur la popularité du réalisme auprès des décideurs politiques est ironique dans la mesure où, selon l'un de ses pères fondateurs, Hans Morgenthau, c'est l'objectivité de ses explications, et non la popularité intersubjective de celles-ci, qui devrait faire du réalisme la seule avenue théorique valable. Autrement dit, les théories réalistes de la politique étrangère sont *subsumées* par l'approche constructiviste de la politique étrangère.

S'il n'existe pas de fondations naturelles et objectives à la connaissance, est-ce dire que toute interprétation de la réalité est valable ? Pas forcément. C'est ici que le *post*-fondationnalisme diverge de l'*antifondationnalisme* : il refuse le relativisme de la connaissance, c'est-à-dire l'idée qu'il n'existerait *aucune* base à la connaissance, scientifique ou autre. ⁵⁸ Sur quoi repose alors la validité de la connaissance ? Son fondement scientifique, pour les constructivistes, réside dans l'intersubjectivité. Dans leur célèbre ouvrage sur la sociologie de la connaissance, Peter Berger et Thomas Luckmann (1967 [1966]) affirment qu'il existe, au-delà des connaissances subjectives individuelles, un savoir collectivement partagé qui, parce qu'il est pris pour acquis, représente ce qu'une collectivité considère être la connaissance, la vérité. ⁵⁹ Le monde

⁵⁷ Paul F. Diehl et Frank W. Wayman, "Realpolitik: Dead End, Detour, or Road Map?", dans Frank W. Wayne et Paul F. Diehl (dir.), *Reconstructing Realpolitik* (Ann Arbor: University of Michigan Press, 1994): 263.

⁵⁸ Mark Hoffman, "Restructuring, Reconstruction, Reinscription, Rearticulation: Four Voices in Critical International Theory", *Millennium: Journal of International Studies* 20:2 (1991): 169-85 ; Pouliot, "The Essence of Constructivism", 319-36.

⁵⁹ Peter Berger et Thomas Luckmann, *The Social Construction of Reality: A Treatise in the Sociology of Knowledge* (New York: Anchor Books, 1967 [1966]).

académique constitue, en quelque sorte, une telle communauté qui possède (et doit posséder) des critères de validité. En ce sens, la « vérité » en RI est tributaire de l'évaluation par les pairs ; elle est ce que les universitaires estiment être la « meilleure » interprétation, en fonction de la pertinence des arguments et de la démonstration des faits qui les appuient.⁶⁰ La logique de l'argumentation et la cohérence interne d'une interprétation figurent ainsi parmi les critères d'évaluation acceptés en Relations internationales.⁶¹

Le post-fondationnalisme du constructivisme repose ainsi sur une sociologie de la connaissance, où les pratiques discursives et les actions concrètes représentent une double facette de la production de significations. Dans cette perspective, c'est le *raisonnement* plutôt que la Raison qui constitue le fondement des sciences sociales.⁶² Cette perspective épistémologique est cohérente avec l'idée de comprendre le monde social d'un point de vue sociohistorique.⁶³ Il s'agit de l'approfondissement logique, voire de l'aboutissement intellectuel naturel de l'approche aronienne des relations internationales. Les implications méthodologiques d'une telle voie sont significatives, notamment en termes d'empirisme, d'historicisme et d'analyse comparative. Mais avant de les aborder, il convient d'abord de se pencher sur l'ontologie conséquente avec une telle conceptualisation de la connaissance.

Une ontologie relationnelle et intersubjective

Un second critère de validité réside sans conteste dans la correspondance entre l'interprétation avancée et les faits sociaux relevés empiriquement. À l'instar d'Andrew Moravcsik et

⁶⁰ Friedrich V. Kratochwil, "Constructing a New Orthodoxy? Wendt's 'Social Theory of International Politics' and the Constructivist Challenge", *Millennium: Journal of International Studies* 29:1 (2000): 89-90 ; Vendulka Kubáľková, « A Constructivist Primer », dans Vendulka Kubáľková (dir.) *Foreign Policy in a Constructed World* (Armonk: M.E. Sharpe, 2001): 75 ; Vincent Pouliot, « 'Subjectivism': Toward a Constructivist Methodology », *International Studies Quarterly* 51:2 (2007) : 378 ; Ruggie, 12.

⁶¹ Dan O'Meara, « Sortir d'un long sommeil: comment évaluer et comparer les théories en Relations internationales », dans Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales : Contestations et résistances* (Outremont : Athéna Éditions, 2007) : 424, note 10.

⁶² Stefano Guzzini, « A Reconstruction of Constructivism in International Relations », *European Journal of International Relations* 6:2 (2000): 152.

⁶³ Ceci est cohérent avec l'épistémologie dite « réflexive » de Bourdieu. Voir Frédéric Mérand et Vincent Pouliot, « Le monde de Pierre Bourdieu : Éléments pour une théorie sociale des Relations internationales », *Revue canadienne de science politique* 41:3 (2008) : 608-9.

contrairement à Waltz, les constructivistes estiment que l'empirisme représente un fondement indispensable à toute analyse scientifique.⁶⁴ Le nœud du débat se trouve, bien sûr, à déterminer ce qui est un « fait » empirique « valable ». Après tout, si la connaissance scientifique est contextuelle et contingente à une communauté épistémique donnée, et qu'il n'existe pas de réalité objective à laquelle peuvent correspondre les explications proposées, comment peut-on élaborer une explication d'un phénomène social ? La réponse constructiviste se situe dans l'intersubjectivité des faits sociaux.

Le constructivisme soutient que la réalité est socialement construite, un postulat dont ne découle pas un rejet intégral du matérialisme (i.e. l'existence d'une réalité externe à la conscience humaine). Il en ressort plutôt que les faits matériels n'ont pas de significations autres que celles qui lui sont humainement attribuées.⁶⁵ À l'instar de son épistémologie donc, l'ontologie constructiviste est constituée de significations partagées par les acteurs dans un contexte sociohistorique donné. La validité des arguments empiriques avancés par les constructivistes réside dans l'intersubjectivité de ces significations collectivement entretenues. Ceci représente en quelque sorte une prise de position dans le débat intra-constructiviste à propos du degré relatif d'idéalisme et de matérialisme que devrait contenir l'approche théorique. D'un côté se trouvent ceux qui, comme Alexander Wendt, adoptent une position similaire à celle des culturo-réalistes :

[A]t some level material forces are constituted independent of society, and affect society in a *causal* way. Material forces are not constituted solely by social meanings, and social meanings are not immune to material effects. (...) [T]he material fact that Germany has more military power than Denmark imposes physical limits on Danish foreign policy toward Germany, but these limits will be irrelevant to their interaction if neither could contemplate war with the other.⁶⁶

Le matérialisme « restreint » (*rump materialism*) de Wendt est effectivement difficilement distinguable du culturo-réalisme de Michael Desch :

⁶⁴ Andrew Moravcsik, "Theory Synthesis in International Relations: Real Not Metaphysical", *International Studies Review* 5:1 (2003): 131-6 ; Kenneth N. Waltz, "Evaluating Theories", *American Political Science Review* 91:4 (1997): 916.

⁶⁵ Kratochwil, "Constructing a New Orthodoxy?," 91.

⁶⁶ Alexander Wendt, *Social Theory of International Politics* (Cambridge: Cambridge University Press, 1999): 111-2, italiques dans l'original. Voir également son "On the Via Media: A Response to the Critics", *Review of International Studies* 26:1 (2000): 166.

Cultural variables may also explain why some states act contrary to the structural imperatives of the international system. (...) When a state faces either external or internal threats, structure is determinative; when it faces both, or neither, structure is indeterminate. In such an indeterminate threat environment, it is necessary to look to other variables to explain various types of strategic behavior. Culture and other domestic variables may take on greater independent explanatory power in these cases.⁶⁷

Pour les culturo-réalistes, les variables culturelles ne sont invoquées qu'à titre de complément aux facteurs matériels, en particulier lorsque ces derniers ne peuvent pas rendre adéquatement compte du comportement des États. Il s'agit là d'une position conforme à celles de Jack Snyder et de Robert Kagan relevées précédemment.

Une telle approche est logiquement incompatible avec celle, constructiviste, qui postule que la réalité est socialement construite. La culture stratégique, d'un point de vue constructiviste, ne peut pas constituer une explication résiduelle du comportement stratégique ou encore être le produit de la puissance matérielle d'un État puisque les facteurs matériels (la supériorité militaire par exemple) représentent des variables *permissives* et parce que seules les structures intersubjectives peuvent être considérées comme variables *déterminantes* du comportement stratégique de l'État. Ainsi, s'il est acquis pour les (culturo-) réalistes comme pour Wendt que l'Allemagne peut envahir le Danemark (au sens où elle en a la capacité militaire) mais ne le fait pas en raison de facteurs culturels (l'existence d'une communauté de sécurité par exemple), on n'admet pas l'inverse : l'idée qu'une grande puissance puisse envahir une puissance secondaire est elle aussi le produit de facteurs culturels institutionnalisés dans les pratiques des États. Elle n'est donc aucunement inévitable et ne peut s'expliquer que par les capacités militaires supérieures d'un État. Toute intervention militaire conduite par un État est dès lors le fruit de conceptions intersubjectives (ou compréhensions collectivement partagées) particulières quant à la justesse, aux objectifs, à la capacité de réussite et aux stratégies de l'opération militaire en question.

⁶⁷ Michael Desch, "Culture Clash: Assessing the Importance of Ideas in Security Studies," *International Security* 23:1 (1998): 167 et 169.

Ce raisonnement explique pourquoi les constructivistes qui ont à cœur de préserver une cohérence entre leur épistémologie et leur ontologie sont d'accord avec cette affirmation de Wendt lui-même, qui se contredit ainsi : « [M]aterial resources only acquire meaning for human action through the structure of shared knowledge in which they are embedded. For example, 500 British nuclear weapons are less threatening to the United States than 5 North Korean nuclear weapons, because the British are friends of the United States and the North Koreans are not, and amity and enmity is a function of shared understandings ». ⁶⁸ Les faits empiriques importants pour le constructivisme ne sont donc pas le nombre d'ogives nucléaires britanniques ou nord-coréennes, mais bien les interprétations américaines à l'égard de ces dernières et à leurs fondements normatifs d'amitié, d'hostilité ou d'indifférence. Ce sont ces significations collectivement partagées, et non pas les faits matériels *per se*, qui définissent les limites du possible et les actions collectives des États, dont le recours à la force militaire et la contraction d'alliances. ⁶⁹ Le constructivisme postule ainsi le fondement résolument idéal de la politique étrangère. Il subordonne l'influence des facteurs matériels à l'interprétation humaine et occupe, dès lors, une position ontologique mitoyenne entre matérialisme et idéalisme, ⁷⁰ rompant avec le matérialisme restreint de Wendt et les explications résiduelles des culturo-réalistes.

À l'instar de la connaissance scientifique, une certaine instabilité caractérise ainsi les faits sociaux puisque leur existence repose sur leur acceptation collective et, fondamentalement, sur les pratiques sociales effectuées en fonction d'elles. Pour illustrer ce point, Alexander Wendt donne

⁶⁸ Alexander Wendt, "Constructing International Politics," *International Security* 20:1 (1995): 73.

⁶⁹ Il est vrai que le Canada ne peut pas envahir ou anéantir les États-Unis parce qu'il n'en a pas la capacité militaire. Mais puisque ceci ne veut pas nécessairement dire que s'il en avait la capacité, il le ferait, alors ce facteur matériel (la puissance relative) n'est pas un facteur déterminant du comportement stratégique canadien ; il demeure un facteur permissif. Ceci est évident lorsqu'on considère l'inverse : les États-Unis possèdent, en théorie, la capacité d'envahir et d'anéantir le Canada. Mais cela ne veut évidemment pas dire qu'ils l'envisagent ou qu'ils le feront. Au contraire, l'exceptionnalité des relations canado-américaines contredit les préceptes réalistes et a mené à l'élaboration de théories libérale et libérale-constructiviste afin d'expliquer cette apparente incongruité. Voir Robert O. Keohane et Joseph S. Nye, *Power and Interdependence*, 3^e éd. (New York/London: Longman, 2001): 145-90 ; Stéphane Roussel, *The North American Democratic Peace. Absence of War and Security Institution-Building in Canada-US Relations, 1867-1958* (Montréal-Kingston: McGill-Queen's University Press, 2004).

⁷⁰ Dan O'Meara, « Le constructivisme. Sa place, son rôle, sa contribution et ses débats », dans Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales : Contestations et résistances* (Outremont : Athéna Éditions, 2007) : 195.

l'exemple de la guerre froide : « The Cold War was a structure of shared knowledge that governed great power relations for forty years, but once they stopped acting on this basis, it was “over” ». ⁷¹ Pour atteindre le statut de structure sociale, la guerre froide a dû non seulement revêtir un sens collectivement partagé par les élites politiques des grandes puissances et leur public national, mais également entraîner de leur part des pratiques collectives effectuées au nom de cette idée, que l'on pense à la politique de l'endiguement ou à la course aux armements par exemple. L'ontologie constructiviste n'est donc pas limitée aux pratiques discursives, bien que celles-ci soient fondamentales au processus de construction de la réalité sociale. Les pratiques langagières et autres servent autant à produire et à reproduire les compréhensions intersubjectives, avec pour conséquence logique que la réalité sociale évolue en perpétuel processus de redéfinition. ⁷²

Le dynamisme des compréhensions intersubjectives découle d'un rapport vital : l'interaction constante entre l'agence humaine et la structure sociale dans la (re)production des significations partagées. L'existence d'une structure de connaissance dépend en effet des pratiques sociales, mais celles-ci sont en retour façonnées par, et dépendantes de l'existence même de cette structure. ⁷³ Il s'agit du processus de co-constitution de la réalité sociale, que Nicholas Onuf résume de manière très succincte en affirmant que « people make society, and society makes people. This is a continuous, two-way process ». ⁷⁴ Les structures intersubjectives sont le résultat des pratiques sociales des agents mais, de manière récursive, ces pratiques sociales ne sont possibles que grâce aux structures intersubjectives.

⁷¹ Wendt, “Constructing International Politics,” 74.

⁷² Alexander Wendt, “Anarchy is What States Make of It: The Social Construction of Power Politics,” *International Organization* 46:2 (1992): 413.

⁷³ Adler, « Seizing the Middle Ground, » 326-7.

⁷⁴ Nicholas Onuf, “Constructivism: A User's Manual,” dans Vendulka Kubáľková, Nicholas Onuf et Paul Kowert (dir.), *International Relations in a Constructed World* (Armonk/Londres: M.E. Sharpe, 1998): 59.

Culture stratégique : le lien entre identités et politique de sécurité internationale

La relation entre les identités et les politiques de sécurité internationale des États permet d'illustrer la nature relationnelle et intersubjective du monde social d'un point de vue constructiviste. Contrairement aux (néo)réalistes qui estiment que la structure matérielle du système international cause la politique étrangère des États, ou les culturo-réalistes qui jugent que la puissance relative ou des facteurs culturels résiduels déterminent la culture stratégique d'un État, le constructivisme postule que l'humain a besoin de sécurité ontologique,⁷⁵ c'est-à-dire d'un ordre socialement construit, afin d'agir. L'identité étatique répond à ce besoin en RI.

Sur la base de la psychologie sociale, certains politologues ont défini, dans cette perspective, l'identité comme étant « the images of individuality and distinctiveness ('selfhood') held and projected by an actor ». ⁷⁶ Il s'agit donc de l'expression, au niveau des relations internationales, du besoin d'« individualité collective » de l'acteur étatique. La sécurisation de cette identité étatique représente ainsi le principal objectif poursuivi par l'État.⁷⁷ Ce dernier cherche constamment à légitimer son existence, son statut, ses rôles à travers ses performances et ses actions sociales. Autrement dit, l'identité réfère à la conception dominante de ce que l'État est et représente et possède, comme fonction principale, la capacité de générer des « motivational and behavioural dispositions » menant à l'action collective des États.⁷⁸ Plus précisément, on distingue quatre composantes inextricablement liées (mais analytiquement distinctes) de l'identité⁷⁹ :

⁷⁵ Anthony Giddens, *The Constitution of Society: Outline of the Theory of Structuration* (Cambridge: Polity Press, 1984); Bill McSweeney, *Security, Identity and Interests: A Sociology of International Relations* (Cambridge: Cambridge University Press, 1999): 155.

⁷⁶ Ronald L. Jepperson, Alexander E. Wendt et Peter J. Katzenstein, "Norms, Identity, and Culture in National Security," dans P. J. Katzenstein (dir.), *The Culture of National Security: Norms and Identity in World Politics* (New York: Columbia University Press, 1996): 59.

⁷⁷ David Campbell, *Writing Security: United States Foreign Policy and the Politics of Identity*, Revised Edition (Minneapolis: University of Minnesota Press, 1998 [1992]) ; Erik Ringmar (1996).

⁷⁸ Wendt, *Social Theory of International Politics*, 224 ; Kuniko Ashizawa, "When Identity Matters: State Identity, Regional Institution-Building, and Japanese Foreign Policy," *International Studies Review* 10:3 (2008): 571-98. McSweeney, 166.

⁷⁹ Rawi Abdelal, Yoshiko M. Herrera, Alastair Iain Johnston et Rose McDermott, "Identity as a Variable," *Perspectives on Politics* 4:4(2006): 695-711.

1. Les normes constitutives forment le contenu normatif (légal ou non écrit) de l'identité. Il définit les attentes collectivement partagées, les obligations et les membres du groupe. Deux conséquences en découlent : l'attribution de rôles spécifiques au groupe (les jugements éthiques à l'égard de quoi faire et ne pas faire), ainsi qu'un désir de reconnaissance externe par un autre significatif ou pertinent (*significant or relevant other*). Dans le cas du Canada, la recherche du statut de puissance moyenne et d'allié respecté et engagé aux côtés des « grands » (ou des « autres significatifs » que sont les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France), de même que les rôles et les obligations qui lui sont associées (e.g. appuyer toutes les initiatives majeures de l'OTAN) font partie des normes constitutives de l'identité de l'État canadien. L'action internationale qui en découle ne suit donc pas une logique de rationalité instrumentale, mais plutôt une logique performatrice servant à renforcer (et donc à réifier) l'identité à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières canadiennes. Les normes constitutives d'autres identités, libérale-démocratique par exemple, comprennent, entre autres, la promotion de la démocratie, de l'économie de marché et des droits humains. Les limites du possible, des choix disponibles et des actions appropriées et nécessaires selon les décideurs politiques sont donc formés par les normes constitutives de l'identité étatique, que ce soit consciemment ou non. Déterminer laquelle ou lesquelles identités dominent la conception collectivement partagée de l'État permet dès lors de mieux saisir son comportement stratégique, incluant le recours à la force militaire et la contraction d'alliance.
2. Les buts sociaux, c'est-à-dire le contenu motivationnel (*purposive content*), définissent les objectifs, les intérêts et les préférences des acteurs étatiques. L'action internationale qui en découle est dans ce cas rationnelle, dans la mesure où elle permet d'atteindre l'ensemble de buts que se s'est donné le groupe. Dans le cas du Canada, il peut s'agir, par exemple, du désir de maintenir la solidarité transatlantique au sein de l'OTAN en raison

d'une identité atlantiste, ou encore celui de contribuer au renforcement du système de sécurité collective de l'ONU, but associé à l'identité de citoyen du monde. Les buts d'un État étant multiples et variant grandement, il n'existe pas dans de théorie constructiviste des buts génériques (contrairement au réalisme), outre le besoin d'une sécurité ontologique de quelque nature qu'elle soit. Il s'agit plutôt d'un contenu qui doit être établi empiriquement et comparativement à travers le temps et l'espace.

3. Les comparaisons relationnelles forment le processus de définition identitaire établi par les rapports d'altérité. Une identité se définit, entre autres, parce qu'elle n'est pas ; ce processus requiert donc l'identification d'autrui comme référent significatif par rapport auquel le groupe se constitue. Par exemple, l'identité libérale-démocratique s'est longtemps définie par rapport à un « Autre » autoritaire et communiste. L'anti-américanisme représente également un tel processus servant plusieurs pays, dont le Canada, à se distinguer par rapport à la puissance (militaire, économique, politique et culturelle) américaine. Le degré d'hostilité associé à une autre identité tient donc de telles comparaisons relationnelles.
4. Les modèles cognitifs font référence aux conceptions de la réalité façonnées par l'identité afin de la rendre intelligible. Ils reposent sur le postulat qu'une identité implique une manière particulière et singulière de comprendre le monde et d'agir au sein de celui-ci. Un passé et une langue commune contribuent par exemple à constituer l'existence d'un groupe ethnique, auquel est associée une façon propre de concevoir la politique, l'économie et les relations internationales notamment. Il s'agit de ce qui est autrement nommé la culture politique, la personnalité collective d'une nation, le caractère national ou encore, dans notre perspective, la culture stratégique.

De par cette conceptualisation de l'identité, les constructivistes rejettent la division couramment effectuée entre la politique interne et externe de l'État. Ces deux dimensions

contribuent tout autant au processus de (re)production de significations partagées et donc de la politique étrangère des États. Au plan identitaire toutefois, il convient de distinguer deux facettes analytiquement distinctes (mais étroitement liées) : l'identité « interne » et l'identité « externe » de l'État à l'intérieur de la notion plus globale d'identité « étatique ». L'identité interne, selon Paul Kowert « describes the cohesion or uniformity of the nation-state's parts and, in particular, the way such cohesion manifests itself in loyalty to the nation-state », alors que l'identité externe « refers to a nation-state's distinctiveness, as compared with other nation-states ». ⁸⁰ Il en va de même des deux identités pouvant être constitutives d'un rôle significatif pour la France en politique étrangère canadienne, à savoir les identités biculturelle et atlantiste. La première repose sur les caractéristiques internes du Canada (la composition ethnoculturelle du pays), ⁸¹ alors que la seconde fait référence aux dimensions relationnelles des identités canadiennes vis-à-vis d'autres États (son appartenance géonormative au monde « nord-atlantique », à une « francosphère » ou une « anglosphère »). De l'interrelation entre ces identités interne et externe découlent des rôles internationaux (puissance moyenne, allié respecté et fiable) et des buts stratégiques (unité nationale, indépendance, solidarité transatlantique, activisme international) établis en fonction de rapports d'altérité interétatiques (en particulier vis-à-vis de la France, des États-Unis et de la Grande-Bretagne) et intra-étatiques (entre deux communautés ethnoculturelles composant le Canada), donnant lieu à des manières particulières de comprendre le monde et d'agir sur la scène internationale — une culture stratégique.

⁸⁰ Paul A. Kowert, "National Identity: Inside and Out," dans Glenn Chafetz, Michael Spirtas et Benjamin Frankel (dir.), *The Origins of National Interests* (New York: Frank Cass, 1999): 4-5.

⁸¹ Par groupe ethnique, nous entendons la signification intersubjective développée par Max Weber en 1922 : « We shall call 'ethnic groups' those human groups that entertain a subjective belief in their common descent because of similarities of physical type or of customs or both, or because of memories of colonization and migration; this belief must be important for the propagation of group formation; conversely, it does not matter whether or not an objective blood relationship exists. Ethnic membership differs from the kinship group precisely by being a presumed identity, not a group with concrete social action, like the latter. In our sense ethnic membership does not constitute a group; it only facilitates group formation of any kind, particularly in the political sphere. On the other hand, it is primarily the political community, no matter how artificially organized, that inspires the belief in common ethnicity. This belief tends to persist even after the disintegration of the political community, unless drastic differences in custom, physical type, or, above all, language exist among its members ». Max Weber, *Economy and Society: An Outline of Interpretative Sociology* (New York: Bedminster, 1968): 389. Ceci signifie que la composition démographique d'un groupe ethnique est moins importante que sa conception de soi à titre de groupe ethnoculturel national ou transnational. Ce n'est donc pas le poids démographique ou les limites territoriales des Canadiens français (ou Québécois) mais l'interprétation du Canada comme pays composé de deux peuples fondateurs qui importe.

Le lien entre identités interne et externe ne peut être supposé *a priori*. Comme le note Michael Barnett, « what makes an Arab state an Arab state is not the fact that the populations speak Arabic, but rather that there are rules associated with Arabism that shape the Arab states' identity, interests, and foreign policies that are deemed legitimate and illegitimate ». ⁸² Il en est nécessairement de même dans le cas de l'anglosphère et de la francosphère : il s'agit d'identités ethnoculturelles transnationales qui doivent être empiriquement vérifiées par l'examen du processus de productions de significations de l'État. ⁸³ Pour ce faire, il est nécessaire de faire la démonstration de l'existence d'une « positive identification with the welfare of another, such that the other is seen as a cognitive extension of the Self rather than as independent », ⁸⁴ selon une définition courante d'une identité collective, pour autant que cette identification positive soit de nature transnationale plutôt que confinée aux frontières d'un État. Si l'existence de telles identités transnationales s'avère discernable, il découlera alors des comportements positifs du Canada (refus de recourir à la force, désir de contracter une alliance, etc.), sur la base de cette correspondance identitaire interne et externe (francosphérique, anglosphérique, ou autre). Inversement, en l'absence d'identification positive, c'est-à-dire en présence de perceptions d'hostilité, d'exclusion ou de différenciation, des comportements négatifs sont à prévoir (stratégies de contrepoids, course aux armements, plans de guerre, refus d'assistance militaire, etc.).

⁸² Michael N. Barnett, "Social Constructivism," dans John Baylis et Steve Smith (dir.), *The Globalization of World Politics: an Introduction to International Relations*, 3rd ed. (Oxford: Oxford University Press, 2005 [2001]): 259.

⁸³ L'identité culturelle se distingue de l'identité politique en ce qu'elle fait référence à la notion de groupe ethnique chez Max Weber, c'est-à-dire aux appartenances, sympathies et affinités découlant d'une langue et/ou d'une religion commune. La culture politique fait quant à elle référence à la cohésion sociale, à la confiance, à la fierté, à la différenciation et aux buts collectifs qu'entretient une collectivité. En ce sens, la francosphère et l'anglosphère représentent des identités culturelles transnationales présupposées. Cette dernière est définie par David Haglund comme étant « a set of cultural bonds derived from a common political heritage and not unrelated to a common language [which] endow[s] the US-UK bilateral relationship with solidity and profundity lacking in any other bilateral relationship in the Western world ». Une communauté francosphérique entre la France et le Canada peut donc être supposée *a priori* sur cette base puisque, après tout, le Canada représente le seul pays non européen où vit une population de souche française relativement importante ayant réussi à conserver sa langue et sa culture. David G. Haglund, "French Connection? Québec and Anti-Americanism in the Transatlantic Community," *Journal of Transatlantic Studies* 6:1 (2008): 93.

⁸⁴ Alexander Wendt, "Identity and Structural Change in International Politics," dans Yosef Lapid et Friedrich Kratochwil (dir.), *The Return of Culture and Identity in IR Theory* (Boulder: Lynne Rienner, 1997): 52.

La nature du lien entre les identités et les comportements des États mérite d'être détaillée davantage. Le lien de causalité procède, analytiquement, en trois temps.⁸⁵ D'abord, les identités étatiques génèrent des intérêts nationaux dans la mesure où, comme nous l'avons souligné ci-dessus, un acteur ne peut agir sans notions préalables de ce qu'il est et représente. Le lien entre les identités et la politique de sécurité internationale opère par l'entremise des « valeurs » constituées par les identités étatiques, c'est-à-dire des attitudes favorables à certaines actions en fonction des normes constitutives, des buts sociaux, des rapports d'altérité et des modèles cognitifs associés à des identités particulières. Elles opèrent soit par une logique de l'approprié, des conséquences ou des pratiques habituées.⁸⁶ Pour les constructivistes donc, il n'existe pas de distinction entre les « valeurs » (soi-disant normatives) et les « intérêts » (soi-disant objectifs) d'un État : tous deux représentent des « jugements de valeurs » (au sens aronien du terme) fondés sur des identités propres à chaque « individualité collective ».⁸⁷

La seconde étape du processus causal passe par les raisonnements sous-tendant les décisions étatiques en matière de politique de sécurité internationale. Les « jugements de valeurs » sont inférés à partir de la croyance, exposée en privé et en public, des décideurs politiques que leurs décisions en la matière correspondent à des valeurs associées à certaines identités. Par exemple, dans le cas d'identités biculturelle et atlantiste, un premier ministre canadien pourrait proposer un compromis entre les positions française et américaine sur un enjeu de tension transatlantique parce qu'il souhaite préserver l'harmonie interalliée de peur de d'exacerber les divergences attitudinales entre Québécois et Canadiens anglais. Cette perception et la logique associative qui la sous-tend constitue l'essence de cette seconde étape.

⁸⁵ Le mécanisme de causalité exposé ici s'inspire de celui d'Ashizawa, 578-80. Il est exposé et illustré dans Justin Massie, « Making Sense of Canada's 'Irrational' International Security Policy: A Tale of Three Strategic Cultures », *International Journal* 63:4 (2009): 625-35.

⁸⁶ Sur ces logiques, voir Martha Finnemore, *National Interests in International Society* (Ithaca: Cornell University Press, 1996): 28-9 et Vincent Pouliot, "The Logic of Practicality: A Theory of Practice of Security Communities," *International Organization* 62:2 (2008): 257-88.

⁸⁷ Ceci est d'ailleurs reconnu par certains réalistes, dont Philippe Lagassé et Paul Robinson, « Reviving Realism in the Canadian Defence Debate », *Martello Paper* 36 (Kingston: Queen's Centre for International Relations, 2008) : 68.

La troisième et dernière étape de la relation entre les identités et les actions collectives de l'État réside dans le (ou les) raisonnement dominant chez les décideurs politiques dans leurs jugements de valeurs. Pour jauger la force (ou la domination) d'un raisonnement (et de l'identité qui la sous-tend), l'on doit recourir aux mêmes deux critères d'évaluation des faits sociaux exposés plus haut : la logique de l'argumentation et sa correspondance avec les faits sociaux. Il s'agit, autrement dit, d'évaluer la cohérence et la correspondance entre les jugements de valeurs émis et les décisions politiques prises. Il est nécessaire, d'une part, de considérer le processus décisionnel propre à chaque État. Dans le cas canadien, ceci est relativement aisé dans la mesure où le premier ministre dispose du quasi monopole décisionnel en politique étrangère. D'autre part, il est essentiel de distinguer la justification rhétorique des motivations déterminant effectivement le comportement stratégique de l'État. Pour ce faire, à nouveau, la cohérence entre le raisonnement et les actions constitue la clé de l'évaluation. Il s'agit de faire la démonstration de schèmes de comportement cohérents et persistant entre les idées exposées et les actions entreprises, c'est-à-dire à démontrer l'existence d'une culture stratégique. Par exemple, en période de stabilité identitaire relative, l'on peut s'attendre à la domination d'une culture stratégique et, conséquemment, à une politique de sécurité internationale relativement prévisible. À l'inverse, en période de crise identitaire, des ruptures et des changements de politique sont à prévoir, de même que des débats sur les responsabilités et les actions préférables d'un État sur la scène internationale.⁸⁸ Une telle analyse séquentielle et historique est donc essentielle et s'inscrit dans le cadre d'une démarche méthodologique dite de « traçage du processus » (*process tracing*),⁸⁹ très populaire chez les historiens et parfaitement compatible avec l'approche constructiviste.⁹⁰

⁸⁸ La « crise identitaire » en PEC à laquelle Jennifer Welsh fait référence souligne ainsi le caractère non-consensuel et imprévisible de la politique de sécurité internationale du Canada depuis quelques années. Jennifer M. Welsh, "Canada in the 21st Century: Beyond Dominion and Middle Power," *Behind the Headlines* 61:4 (2004): 2-3.

⁸⁹ Voir à ce sujet Alexander L. George et Andrew Bennett, *Case Studies and Theory Development in the Social Sciences* (Cambridge: MIT Press, 2005): 205-32.

⁹⁰ Audie Klotz et Cecelia Lynch, *Strategies for Research in Constructivist International Relations* (London: M.E. Sharpe, 2007): 29-30.

L'évaluation du lien entre identités et politique de sécurité internationale, d'un point de vue constructiviste, permet d'expliquer le sens et les priorités sous-jacentes aux comportements stratégiques d'un État. Il s'agit là d'un apport crucial et substantiel du constructivisme à l'analyse de la politique étrangère. Car si les réalistes admettent l'importance des facteurs idéels par l'existence de multiples buts nationaux poursuivis par les États sur la scène internationale, ils ne peuvent expliquer la domination de l'un ou de l'autre de ces buts (l'unité nationale par rapport à l'indépendance politique par exemple), ni le sens qu'ils possèdent collectivement, et distinctivement, pour chaque société. La notion de culture stratégique, dans une perspective constructiviste, répond ainsi à cette double lacune du réalisme qui empêche ce dernier de formuler une approche convaincante de l'analyse de la politique étrangère.

Il est nécessaire de préciser, en terminant, ce qui est entendu par le concept de « culture stratégique », auquel nous avons fait référence afin de qualifier le lien entre identités et politique de sécurité internationale.⁹¹ En fonction de notre conceptualisation des identités étatiques et de leur rapport avec les comportements stratégiques, la culture stratégique fait référence à un ensemble distinctif, dominant et relativement persistant à travers le temps de valeurs et de pratiques en matière de sécurité internationale entretenu par une collectivité.⁹² En un mot, la culture stratégique fait le pont analytique entre les identités et les comportements stratégiques de l'État sur la base de la cohérence et de la correspondance entre les « jugements de valeurs » et les

⁹¹ Nous entendons donc le terme « stratégique » au sens large qu'il revêt au sein du champ des « études de sécurité internationale » contemporaines, mais notre propre analyse se limite aux décisions de recourir à la force militaire et aux rapports d'amitié et d'hostilité interétatiques, c'est-à-dire à deux domaines dits « traditionnels » des « études stratégiques » classiques. Voir Stephen M. Walt, "The Renaissance of Security Studies," *International Studies Quarterly* 35:2 (1991): 211-39.

⁹² On comparera les définitions de Kerry A. Longhurst, *Germany and the Use of Force* (Manchester: Manchester University Press, 2004): 6 ; David G. Haglund, "What Good is Strategic Culture?," *International Journal* 59:3 (2004): 485 ; Stéphane Roussel et David Morin, « Les multiples incarnations de la culture stratégique et les débats qu'elles suscitent », dans Stéphane Roussel (dir.), *Culture stratégique et politique de défense: L'expérience canadienne* (Outremont : Athéna, 2007): 18.

décisions de l'État en matière de sécurité internationale (pour notre propos, la contraction d'alliance et le recours à la force militaire).⁹³

Un cadre méthodologique constructiviste

Dans sa tentative de développer une méthodologie propre au constructivisme et respectueuse de son épistémologie et de son ontologie (contrairement au réalisme), Vincent Pouliot postule trois éléments fondamentaux caractérisant une démarche de recherche constructiviste : (1) l'identification inductive des compréhensions qu'ont les acteurs de la réalité sociale ; (2) l'interprétation par l'analyste de ces compréhensions afin d'en dégager les significations intersubjectives, c'est-à-dire le contexte culturel ; et (3) la mise en contexte sociohistorique du processus de constitution du monde social.⁹⁴ Cette méthode est compatible avec l'idée de récit explicatif (ou d'interprétation explicative) de Max Weber, laquelle se résume à l'identification des compréhensions des acteurs, à la mise en contexte de celles-ci et à l'établissement de leur signification historique et sociale par la comparaison dans le temps et dans l'espace.⁹⁵

Chacun de ces trois procédés souligne le passage graduel de la subjectivité de l'acteur vers l'intersubjectivité contextuelle établie par l'analyste (et non de découverte à partir d'un monde objectif indépendant) sous forme de structures idéelles institutionnalisées, en l'occurrence la culture stratégique. Il en ressort une interprétation forcément historique et identitaire de la politique étrangère des États, dont la pertinence est jugée à l'aune des deux critères épistémologiques discutés plus haut : la logique et la cohérence de l'argumentation, ainsi que la validité empirique des faits sociaux relevés.

⁹³ Il est impossible de faire ici l'état de la question entourant le concept de culture stratégique en raison des contraintes d'espace. Il est cependant à noter que notre conceptualisation représente une voie mitoyenne entre les approches réalistes et constructivistes, de même que dans le débat opposant Colin Gray à Alastair Johnston. À ce sujet, voir notamment John Glenn, Darryl Howlett et Stuart Poore, *Neorealism Versus Strategic Culture* (Aldershot: Ashgate, 2004).

⁹⁴ Pouliot, "‘Subjectivism’: Toward a Constructivist Methodology."

⁹⁵ Max Weber, *The Methodology of the Social Sciences* (New York: Free Press, 1949) ; Ruggie, 32.

L'identification inductive des perceptions qu'ont les acteurs de l'identité de l'État (normes constitutives et régulatrices, buts sociaux, relations d'altérité et conceptions du monde) et de ses actions constitue la première étape méthodologique. « Without any means of knowing, assuming or guessing how actors understand what they do, we could never make sense of action in order to recognize regularity and pattern and elaborate propositional knowledge about it. Action must be credible to agents' beliefs if it is to be meaningful to the observer ».⁹⁶ La tâche principale de l'analyste est d'éviter d'imposer, dans la mesure du possible, des conceptions théoriquement préétablies des significations possibles et imaginables.⁹⁷ La collecte de données doit permettre de relever l'ensemble des identités (internes et externes) significatives pour les acteurs en matière de politique internationale. Ceci permet de comparer l'importance relative d'une identité par rapport aux conceptions alternatives de l'État et, conséquemment, des comportements stratégiques envisagés et préférés.

Pour ce faire, il est nécessaire que la recherche couvre l'ensemble des acteurs dont le rôle est jugé pertinent pour l'étude.⁹⁸ En affaires internationales, il est évident qu'une attention particulière doit être accordée aux dirigeants et aux élites politiques, i.e. les représentants politiques et les hauts fonctionnaires dont les responsabilités touchent à la politique internationale. Ils représentent les divers courants de pensée au sein de l'État, projettent celles qui dominent politiquement et socialement et agissent au nom de l'État.⁹⁹ Aux conceptions de ces derniers doivent également s'ajouter celles des élites sociétales représentant des factions importantes de l'opinion publique, exprimées notamment dans les quotidiens et les sondages. Les idées de ces élites permettent d'ailleurs de palier au manque (fréquent) de données statistiques à l'égard des attitudes populaires, en particulier dans les études historiques.

⁹⁶ McSweeney, 144-5.

⁹⁷ Ted Hopf, *Social Construction of International Politics: Identities and Foreign Policies, Moscow, 1955 and 1999* (Ithaca: Cornell University Press, 2002): 23.

⁹⁸ Thomas U. Berger, "Norms, Identity, and National Security in Germany and Japan", dans Peter J. Katzenstein (dir.) *The Culture of National Security: Norms and Identity in World Politics* (New York: Columbia University Press, 1996): 328.

⁹⁹ Jutta Weldes, *Constructing National Interests: The United States and the Cuban Missile Crisis* (Minneapolis: Minnesota University Press, 1999): 9.

La sélection des documents à partir desquels sont inférées les compréhensions subjectives et inférées les significations intersubjectives et les effets de causalité doit également être aussi large que possible afin de mettre en lumière toutes les significations et, ultérieurement, de déterminer celles qui correspondent de plus près aux pratiques effectives de l'État. Autant le matériel public (discours, documents officiels, débats législatifs, mémoires) que privé (journal personnel, lettres, notes de service) doit être scruté. D'un côté, les représentations sociales contenues dans les discours officiels « are powerful because they make sense to at least some in their audiences. They accord with implicit understandings of the world, of the objects that populate that world, and of accepted forms of reasoning ». ¹⁰⁰ De l'autre, les documents privés permettent de discerner les présupposés et les motivations solidement enracinés, ainsi que de distinguer la rhétorique du raisonnement politique sous-tendant l'action collective.

L'établissement du contexte intersubjectif constitue la deuxième étape méthodologique. Elle vise à démontrer la manière dont les conceptions subjectives et les comportements stratégiques de l'État forment un tout cohérent, relativement stable, dominant et distinct — une culture stratégique. Ceci requiert l'« objectification », par l'analyste, des conceptions et des actions relevées empiriquement en les présentant comme partie intégrante d'une structure idéale. ¹⁰¹ Dans les mots de Clifford Geertz, cette étape correspond à « sorting out the structures of signification ... and determining their social ground and import ». ¹⁰² Cette étape est plus délicate que la première. Elle correspond aux efforts de « dénaturalisation » du constructivisme, c'est-à-dire aux tentatives d'identifier les idées prises pour acquises par une collectivité à partir des pratiques sociales observables (discursives ou autres). L'analyse du processus décisionnel permet de cerner les idées dominantes des idées marginales, c'est-à-dire le raisonnement par lequel certaines conceptions sont fondamentales dans l'élaboration et la conduite de la politique de sécurité internationale. Elle permet également de relever les divergences entre décideurs et

¹⁰⁰ Ibid., 114-5 ; Doty, 303.

¹⁰¹ Pouliot, "‘Subjectivism’: Toward a Constructivist Methodology."

¹⁰² Clifford Geertz, *The Interpretation of Cultures: Selected Essays* (New York: Basic Books, 1973): 9.

entre leur raisonnement public et privé. La clé de ce processus est la cohérence entre les raisonnements et les pratiques. Une culture stratégique s'établit sur la base de la cohérence relevée par l'analyste entre certaines conceptions publiques, privées et les actions concrètes de l'État, en l'occurrence le recours à la force militaire et la contraction d'alliance. Cette seconde étape doit amener l'analyste à dégager, au final, les éléments constitutifs des identités internes et externes (appartenances et rôles, buts, rapports d'altérité, conceptions du monde) ainsi que leurs effets régulateurs sur le comportement stratégique de l'État. Dans le cas qui nous occupe, il s'agit d'identifier l'existence d'identités biculturelle et atlantiste et leurs alternatives (qui sont nécessaires à la confirmation ou à l'infirmité de notre hypothèse) et leurs effets régulateurs sur le comportement stratégique du Canada vis-à-vis de la France en matière d'usage de la force et d'alliance (ou de rapports d'hostilité).

La troisième et dernière étape consiste à historiciser ces structures intersubjectives. Il s'agit de mettre en évidence l'origine, l'évolution et la transformation des cultures stratégiques. L'interprétation explicative implique de démontrer pourquoi et comment une certaine conception (et non pas une autre) de la sécurité internationale est venue à dominer dans un contexte sociopolitique et historique précis sur la base de facteurs idéels plutôt que matériels.¹⁰³ En raison du dynamisme co-constitutif et récursif des pratiques et des structures idéelles, ces dernières ne sont pas fixes, mais relativement stables. Il est donc impératif d'identifier quand et comment un système de significations collectivement partagé évolue et se transforme à travers le temps. Pour ce faire, la comparaison historique est nécessaire, en ce qu'elle permet de dégager les points de rupture et d'institutionnalisation d'une culture stratégique.¹⁰⁴ Voilà pourquoi nous avons choisi de tracer l'évolution de la culture stratégique biculturelle et atlantiste au Canada dès le lendemain de la cession du Canada par la France jusqu'à la création de l'alliance atlantique, soit sur une période

¹⁰³ Ruggie, 32 ; Emmanuel Adler, "Constructivism in International Relations," dans Walter Carlsnaes, Beth Simmons et Thomas Risse (dir.), *Handbook of International Relations* (Thousand Oaks: Sage, 2002): 102 ; Pouliot, "'Subjectivism': Toward a Constructivist Methodology," 367.

¹⁰⁴ Berger, 328.

historique de près de 200 ans. Une telle perspective historique exige certes un broissage parfois trop rapide de certains événements, mais les retombées analytiques dépassent, à notre avis, ce désavantage. Nous pourrions ainsi démontrer, dans les chapitres qui suivent, l'importance variable, dans le temps et dans l'espace, de la France dans les différentes cultures stratégiques ayant dominé au Canada, dont plus particulièrement les fondements francosphériques de la culture stratégique biculturelle et atlantiste datant du milieu du 19^e siècle, son institutionnalisation à la fin des années 1940, de même que le point de rupture en juin 1940.

Cette dernière étape méthodologique soulève la question du point de départ de l'analyse. Puisque toute signification intersubjective est nécessairement fondée sur des structures de connaissance passées, il n'existe pas de moment d'origine évident d'une culture stratégique. Certes, les crises nationales et internationales — les périodes de remises en question des structures idéelles précédentes — peuvent *a priori* sembler représenter des balises historiques appropriées. Mais tout choix en la matière demeure essentiellement arbitraire. Sa pertinence dépend, en dernière analyse, de la question de recherche. Pour notre propos, il est possible d'affirmer avec une certaine confiance que la culture stratégique du Canada a subi un choc au cours de l'entre-deux-guerres — une « conjoncture critique » — suite à la Première Guerre mondiale et à la crise de la conscription, une période marquée notamment par l'officialisation de l'indépendance politique du Canada et par une « réorientation géostratégique » vis-à-vis de la Grande-Bretagne et des États-Unis du fait de l'adoption d'une grande stratégie dite « isolationniste ». ¹⁰⁵ Cette période contraste manifestement par rapport à l'impérialisme britannique dominant la période historique précédente et par rapport à l'internationalisme libéral dominant la période historique suivante. ¹⁰⁶ En ce sens, la confirmation de notre hypothèse de l'institutionnalisation d'une culture stratégique biculturelle et atlantiste au cours des années 1940,

¹⁰⁵ David G. Haglund, « Le Canada dans l'entre-deux-guerres », *Études internationales* 31:4 (2000): 727-43.

¹⁰⁶ Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2007) : 227-80 ; John Kirton, *Canadian Foreign Policy in a Changing World* (Toronto: Thompson & Nelson, 2007): 29-45.

sur la base de fondements idéels datant d'un siècle auparavant, représente une conceptualisation originale des idées dominantes en PEC.

Chapitre 4

Les fondements francosphériques du quadrilatère nord-atlantique

L'étude conventionnelle de la politique extérieure du Canada débute très souvent avec la création du Canada moderne en 1867 et la guerre des Boers (1899-1902).¹ Deux événements contemporains montrent les limites d'un tel point de départ. Les célébrations entourant la commémoration du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec (1608) et celles entourant la reconstitution de la bataille des plaines d'Abraham (1759) ont toutes deux souligné l'importance capitale du lien originel français dans l'histoire de la politique étrangère du pays. Lorsque le premier ministre Stephen Harper affirme en mai 2008 que le Canada est « né en français » et que « la fondation de Québec est aussi la fondation de l'État canadien », il soulève l'ire d'un grand nombre de Québécois s'insurgeant contre une telle « réécriture surréaliste de l'histoire ».² C'est que le premier ministre omet de la sorte la « rupture originelle » ou le « fait diviseur originel » que représente la bataille des plaines d'Abraham, « la plus importante défaite » de l'histoire des Québécois selon plusieurs, dont la députée bloquiste Christiane Gagnon.³

Le point de départ que représente 1759 peut sembler fort éloigné : plus d'un quart de millénaire nous sépare de cette date. Mais la prégnance de cette date demeure indélébilement gravée dans la mémoire collective québécoise et, conséquemment, canadienne. Plus encore, elle souligne qu'avec la Conquête s'amorce une re-conceptualisation du Canada et de ses relations extérieures, en particulier avec la France. Toute analyse du rapport Canada-France doit donc nécessairement débiter avec le schisme originel qui sépare la colonie de sa première mère patrie. Ses effets sont d'ailleurs toujours palpables. L'annulation de la reconstitution de la bataille des

¹ Voir par exemples les syllabus de cours de baccalauréat des professeurs Kim Richard Nossal (POL 369, 2007, Queen's University), John Kirton (POL 312Y, 2007-8, University of Toronto) et Stéphane Roussel (POL 5440, 2002, UQAM).

² Bernard Descôteaux, « Prendre sa place », *Le Devoir* (7 mai 2008) : A6; Gilles Toupin, « Le Bloc furieux », *La Presse* (8 mai 2008) : A25; Robert Dutrisac et Isabelle Porter, « 400^e de Québec: Couillard corrige Charest », *Le Devoir* (13 mai 2008) : A1.

³ Canada, *Débats de la Chambre des communes* (Ottawa : Parlement du Canada, 27 janvier 2009) : 13; Michel De Waele, « De la commémoration au détournement de l'histoire », *Le Devoir* (10 juillet 2008) : A7.

plaines d'Abraham prévue pour son 250^e anniversaire fut dénoncée comme un acte de « couardise » par certains estimant qu'elle cédait devant l'interprétation dominante (mais inexacte) de l'événement au Québec, c'est-à-dire que « le paradis de la Nouvelle-France fut transformé en enfer par la conquête, enfer dont nous ne serons libérés que le jour de l'indépendance ». ⁴ Similairement, le président de la République française Nicolas Sarkozy fut vertement critiqué dans les milieux souverainistes lorsqu'il minimisa la « division originelle » lors de son bref passage à Québec, insistant plutôt sur les bienfaits de l'unité canadienne. ⁵

Les épisodes du 250^e anniversaire de la victoire britannique sur les plaines d'Abraham ainsi que celui du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec révèlent combien la conception identitaire du Canada est toujours contestée et influence indéniablement les rapports politiques du pays avec la France. Alors que le premier ministre Harper et le président Sarkozy ont insisté sur l'amitié franco-canadienne fondée sur une histoire et un patrimoine culturel commun (le Canada étant né en français), le premier ministre québécois Jean Charest et dans une moindre mesure le président Sarkozy ont souligné le caractère « spécial » et « unique » des relations franco-québécoises. ⁶ Cette lutte contemporaine entre Ottawa et Québec pour la reconnaissance de la France montre combien un événement aussi éloigné temporellement peut être significatif pour les rapports contemporains du Canada et du Québec avec la France. Omettre celui-ci en amorçant l'analyse de la politique étrangère canadienne à la fin du 19^e siècle tend à minimiser l'importance de Paris et sert à justifier, souvent implicitement, le choix de privilégier les rapports diplomatico-stratégiques au sein du triangle « anglo-saxon » nord-atlantique.

⁴ André Pratte, « Capitulation sur les Plaines », *La Presse* (13 février 2009) : A18.

⁵ Le président Sarkozy affirma : « J'ai toujours été un ami du Canada. Parce que le Canada a toujours été un allié de la France. Et franchement, s'il y a quelqu'un qui vient me dire que le monde a aujourd'hui besoin d'une division supplémentaire, c'est qu'on n'a pas la même lecture du monde ». Il ajouta ne pas voir comment « une preuve d'amour pour le Québec, fraternelle et familiale, devrait se nourrir d'une preuve de défiance à l'endroit du Canada. La France est un pays qui rassemble, et non un pays qui divise ». Cité dans Vincent Marissal, « On choisit ses amis, pas sa famille », *La Presse* (18 octobre 2008) : A5.

⁶ Malorie Beauchemin et Tommy Chouinard, « Les politiciens fêtent sous la pluie », *La Presse* (4 juillet 2008) : A4; Antoine Robitaille, « Sarkozy choisit l'unité canadienne », *Le Devoir* (18 octobre 2008) : A1.

Ce chapitre vise à poser les fondements historiques de la francosphère transatlantique. Celle-ci est nécessaire à l'existence d'une culture stratégique biculturelle et atlantiste, et a pour conséquence l'établissement d'un quadrilatère nord-atlantique comme cadre géonormatif de la politique étrangère canadienne. Il ne suffit pas, bien sûr, qu'une population de souche française ait réussie à préserver sa langue et sa culture en Amérique du Nord pour qu'il existe entre le Canada et la France des rapports particuliers justifiant une telle métaphore. L'examen de ces rapports entre 1759 et la fin du 19^e siècle montre d'ailleurs que l'existence d'une communauté géoculturelle francophone transatlantique fut souvent bien minimale et ce, malgré une proximité ethnique beaucoup plus forte qu'aujourd'hui. Il n'en demeure pas moins qu'elle s'avère nécessaire au développement d'identités canadiennes spécifiques, lesquelles permettent d'expliquer l'évolution de la politique de sécurité internationale du pays. Pour ce faire, seront tour à tour examinés les traumatismes causés par les abandons de la France, le renoncement d'une reconquête lors de la guerre d'indépendance américaine, le schisme idéologique de la Révolution française et le rapprochement avorté de 1855.

Le premier abandon : l'immigration française

En mettant l'accent davantage sur la Conquête (1760) plutôt que sur la Cession (1763) de la Nouvelle-France à la Grande-Bretagne, les contemporains peuvent plus aisément justifier l'idée d'un « éden » sous le Régime français et minimiser les torts des autorités françaises envers la colonie. Il s'agit là d'une tentative de mettre au rancart le « mythe de l'abandon » pour mieux soutenir les liens historiques et culturels qui unissent les deux communautés francophones.⁷ Si la cession du Canada à Londres lors des négociations mettant fin à la Guerre de Sept Ans représente un élément constitutif fondamental du sentiment d'abandon des Canadiens français, une autre source d'amertume, en amont du Traité de Paris, est tout aussi importante : la politique migratoire française.

⁷ Sur ce mythe, voir David G. Haglund et Justin Massie, « *L'abandon de l'abandon: The Reemergence of France in Quebec's and Canada's Strategic Culture* », *Québec Studies* 49 (accepté, 2010).

Il faut attendre les années 1640 pour qu'une véritable politique migratoire soit mise en place par Versailles. Ses résultats sont plutôt limités : 2 000 travailleurs, 400-500 soldats et 770 filles à marier.⁸ Seuls les catholiques romains sont autorisés à émigrer. Plus fondamentalement, la politique migratoire française repose sur l'idée qu'on ne saurait peupler le Canada sans dépeupler la France. C'est donc une stratégie consciente et délibérée qui freine les efforts de développement colonial sous Louis XIV. Ce qui ne manque d'ailleurs pas d'être reproché par certains moins soucieux de taire le sentiment de rancœur des Canadiens vis-à-vis de la France et de renforcer le mythe de l'éden.⁹ Le démographe Jacques Henripin dénonce par exemple le refus d'autoriser les huguenots à émigrer au Canada : « On a préféré en éloigner ceux qui auraient peut-être fait du Canada une colonie peuleuse et munie de capitaux, pour se maintenir sans danger et s'assurer la sécurité nécessaire à son développement ». À ceux-ci s'ajoutent les « milliers de paysans, vivant misérablement, sans propriété » qui n'auraient certainement « pas dédaigné un lopin de terre, même au nord de l'Amérique et parmi les sauvages. Mais il eut fallu les en informer et organiser leur départ ». Ce qui ne fut, bien sûr, pas fait.¹⁰ Le chanoine Lionel Groulx affirme quant à lui, avec amertume :

Depuis le premier effort de Colbert et de Talon, on n'envoyait plus que de rares immigrants en Nouvelle-France. Aussi faut-il dater véritablement de cette époque *l'abandon de la colonie*, abandon justifié en partie, nous le savons, par les guerres européennes du temps ; mais aussi abandon injustifiable, devant cet aveuglement du grand ministre Colbert qui, dès lors, au nom de quelle illusion, nous l'ignorons, se convainquit que la Nouvelle-France possédait assez de population pour se suffire et arrêta, de parti pris, l'émigration.¹¹

Cet « aveuglement », on le doit à la politique mercantiliste de Versailles qui considère ses colonies en fonction de ce qu'elles peuvent fournir à la métropole, et non l'inverse. Or,

⁸ John A. Dickinson, « L'héritage laissé par la France au Canada en 1763 », dans Serge Joyal et Paul-André Linteau (dir.), *France-Canada-Québec : 400 ans de relations d'exception* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2008) : 40-1.

⁹ Voir Claude de Bonnault, « Le Canada perdu et abandonné », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 2:3 (1948) : 331-50.

¹⁰ Henripin précise que la politique mercantiliste française n'était pas en soi anti-populationniste ; au contraire, elle visait le développement démographique des colonies, pour autant cependant qu'il ne nuise pas à celui de la France métropolitaine. Jacques Henripin, *La population canadienne au début du XVIIIe siècle : Nuptialité, fécondité, mortalité infantile* (Paris : Presses universitaires de France, 1954) : 6-7.

¹¹ Abbé Lionel Groulx, *La France d'outre-mer* (Paris, Librairie de l'action française, 1922) : 18. Nos italiques.

l'émigration significative de Français vers l'Amérique du Nord est jugée néfaste au développement de la métropole. Et lorsque les Français décident d'émigrer, ils choisissent en très grande majorité les îles tropicales des Antilles au détriment de la Nouvelle-France.¹² En près de 160 ans de colonisation (1608-1760), seuls environs 10 000 colons français s'établissent de manière permanente sur les rives du Saint-Laurent (sur un total d'environ 30 000 voyageurs), c'est-à-dire un Français sur 100 000.¹³

Plusieurs nationalistes canadiens-français jugent ainsi que la colonie fut délaissée par la métropole et estiment qu'une véritable politique migratoire aurait pu prévenir le déséquilibre démographique grandiose qui la marginalisa par rapport aux colonies anglaises. Groulx note par exemple que les 2 000 Canadiens contrastent ardemment avec les quelque 45 000 bostonnais en 1660, soit un rapport d'un contre vingt. Il déplore que Vauban n'ait pas obtenu l'oreille du roi. « Si le roi, écrit le maréchal ingénieur en 1669, ne travaille pas vigoureusement à l'accroissement de ces colonies, à la première guerre qu'il y aura avec les Anglais et les Hollandais qui s'y rendent de jour en jour plus puissants, nous les perdrons, et, pour lors, nous n'y reviendrons jamais ». De 14 000 en 1699, Vauban projette d'être capable de faire passer « facilement » la colonie nord-américaine à 100 000 âmes en 1730 et à 400 000 en 1790. Malheureusement, au moment où s'amorce sur le continent nord-américain la quatrième guerre inter-coloniale, la Guerre de Sept Ans (1754-1763), une maigre population de 70 000 Français fait face à 1 200 000 Anglais.¹⁴

En dépit de la rancœur canadienne-française, il faut noter que la politique migratoire française contribue à forger un sentiment national distinctement *canadien*. Dès la fin du 17^e siècle, la majorité de la population de souche européenne vivant au Canada est née au Canada. Seule la fécondité des Canadiens assure le doublement de la population à tous les 25 ans. La Nouvelle-

¹² Robert Mandrou, « Les Français hors de France », *Annales Économies Sociétés Civilisations* 14 (1959) : 671.

¹³ Mario Boleda, « Trente mille Français à la conquête du Saint-Laurent », *Histoire sociale* 23 : 45 (mai 1990) : 153-177.

¹⁴ Groulx, *La France d'outre-mer*, 18.

France devient, dans les mots de John Dickinson, une société « créole ». « Au moment de la conquête britannique en 1760, il n'y a que les soldats qui ont vécu en France ; pour la grande majorité des gens, leur France est américaine ».¹⁵ Des 13 000 militaires venus au Canada entre 1608 et 1760, environ 20% s'établissent de manière permanente à la fin de leur engagement, constituant ainsi la principale composante de l'immigration française.¹⁶ Une culture française distincte se développe donc en Amérique du Nord et ce, même s'il faut attendre quelques années après la conquête pour que les colons exigent d'être appelés « Canadiens » devant l'« Autre » anglais.¹⁷

Plus encore, conjuguées à la politique coloniale française, les guerres inter-coloniales (deux guerres contre les Iroquois et quatre contre les Britanniques) contribuent à forger un sentiment de patriotisme canadien. Outre lors de la Guerre de Sept Ans, ce sont pour la très grande majorité des Canadiens qui défendent leur territoire contre les Anglo-Américains et les Iroquois. L'historien Émile Salone affirme ainsi que les Canadiens se sont forgés une « âme des gens de la frontière qui se sentent toujours en face de l'ennemi ».¹⁸ Ceci n'est pas étranger au fait que dès le début du 18^e siècle, on qualifie déjà le Canada de « patrie » : « les Canadiens comptent d'abord sur eux-mêmes pour défendre leur sol et non sur une armée venue de la métropole. Force est de conclure qu'en 1760 il y a sinon un sentiment national, une conscience de la nation, tout au moins une conscience claire de la patrie ».¹⁹ Alors que les colonies anglaises pouvaient mobiliser environ 60 000 hommes en 1715 contre les colonies françaises d'Amérique du Nord, le Canada ne pouvait compter que sur 4 684 hommes en état de porter les armes et sur 628 soldats de la marine française.²⁰

¹⁵ Dickinson, « L'héritage laissé par la France », 43.

¹⁶ Boleda, « Trente mille Français », 165.

¹⁷ Dickinson, « L'héritage laissé par la France », 56.

¹⁸ Émile Salone, *La colonisation de la Nouvelle-France : Étude sur les origines de la nation canadienne française* (Paris : E. Guilmoto, 1909) : 436.

¹⁹ Claude Galarneau, *La France devant l'opinion canadienne (1760-1815)* (Québec : Presses de l'Université Laval, 1970) : 39.

²⁰ François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada français*, tome 2 (Montréal : François Beauval, 1976 [1845]) : 30-1.

Ceci qui signifie que le Canada était alors conçu (ironiquement, dirons certains aujourd'hui) comme une société particulièrement militariste afin d'assurer la défense et l'expansion de son territoire, ressemblant sinon surclassant ses voisins du Sud en la matière.²¹ Les deux tiers de l'histoire de la Nouvelle-France (de la fondation de Québec à la Conquête) furent marqués par la guerre. L'organisation politique, sociale et économique ainsi que la mentalité même des Canadiens étaient alors profondément militaristes.²² La guerre faisait tellement partie du quotidien « que le fusil [était], pour ainsi dire, accroché à la charrue ».²³

En conséquence, la « vertu guerrière » des Canadiens, que l'on qualifierait aujourd'hui de militarisme, a profondément contribué à forgé un sentiment national distinctement canadien.²⁴ Seule une politique migratoire systématique mettant les besoins de la colonie au-dessus (sinon aux côtés) des considérations métropolitaines aurait pu renverser cette tendance. Une société catholique, agraire, rurale, militariste et de plus en plus distincte de la mère patrie s'établie donc sur les rives du Saint-Laurent. Mais si le ressentiment des Canadiens quant aux peu d'égards de la France vis-à-vis de la colonie est discernable au niveau de la politique migratoire française, il fait pâle figure par rapport à celui manifesté à l'endroit de la Conquête.

Le second abandon : la conquête et la cession

Les membres de *L'Action française* (groupe nationaliste français favorable à la restauration monarchique) sentent le besoin de justifier, en préface de la publication d'un discours du chanoine Groulx prononcé à Paris en février 1922, l'endossement d'un texte dans lequel le professeur de l'Université de Montréal aborde par deux fois la « banqueroute » de la France et l'abandon de 1763. « La raison est simple », affirme le groupe, « en abandonnant le Canada, puis en refusant de reconnaître son papier, Louis XV obéit à l'opinion publique de son époque qui s'indignait, par la

²¹ Voir Ian K. Steele, *Guerillas and Grenadiers: The Struggle for Canada, 1689-1760* (Toronto, Ryerson Press, 1969); Howard H. Peckham, *The Colonial Wars 1689-1762* (Chicago, University of Chicago Press, 1964).

²² Voir W. J. Eccles, « The Social, Economic, and Political Significance of the Military Establishment in New France », *Canadian Historical Review* 52(1) (1971) : 1-22.

²³ Jean-Yves Gravel, *Le Québec et la guerre* (Montréal, Boréal Express, 1974) : 5.

²⁴ Salone parle du « type français du Canada », lequel « s'est éloigné du type français d'Europe ». Salone, *La colonisation*, 436.

bouche de Voltaire, des sacrifices consentis pour garder 'quelques arpents de neige' ». ²⁵ S'il est vrai que peu de voix s'élèvent à Paris pour conserver la colonie à l'époque, il demeure inexact d'affirmer que le résultat du traité de Paris, cédant le Canada à l'Angleterre le 10 février 1763, n'est pas le produit d'un choix éclairé et délibéré de la part du roi.

Dès la fin de la Guerre de la Succession d'Autriche (1740-48), les autorités françaises sont alertées des intentions anglaises de prendre la Nouvelle-France. Cette dernière menace l'existence et l'expansion des colonies britanniques d'Amérique du Nord. Versailles est également mise au fait de la faiblesse autant économique que stratégique de la Nouvelle-France face aux intentions anglaises. Le marquis de La Galissonnière informe par exemple, en décembre 1750, que la Grande-Bretagne « se mettra en état d'envahir entièrement les colonies françaises au commencement de la première guerre mondiale ». Les colonies sont devenues, selon lui, « nécessaires à un grand État », mais il reconnaît que le Canada et la Louisiane ne produisent ni richesse, ni revenu. C'est donc une question d'honneur et de gloire pour la France que de tenter de conserver, par une stratégie défensive, la colonie d'Amérique du Nord. Mais le peu d'intérêt de la cour de Louis XV est manifeste ; il tient à la logique du mercantilisme (l'utilité matérielle des colonies pour la métropole), aux difficultés financières de la France et à la décision de concentrer les forces françaises sur le front européen. Déjà, il y a abandon. ²⁶ Le duc de Choiseul ajoute quelques années plus tard : « je crois que je puis même avancer que la Corse est plus utile de toutes manières à la France que ne l'était ou ne l'aurait été le Canada ». ²⁷

La douleur vivement ressentie au Canada tient moins à ces logiques qu'à l'absence ou à la maigreur des renforts dépêchés par le roi en vue de secourir la colonie. Groulx note ainsi que devant les 30 000 hommes qu'envoie Londres pour prendre de force la Nouvelle-France, Paris n'en dépêche que le dixième. « Quand nous avons vu s'organiser contre notre faiblesse ces

²⁵ Groulx, *La France d'outre-mer*, 4.

²⁶ François Le Jeune, « La France et le Canada du milieu du XVIII^e au milieu du XIX^e siècle : Cession ou conquête ? », dans Serge Joyal et Paul-André Linteau (dir.), *France-Canada-Québec : 400 ans de relations d'exception* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2008) : 62.

²⁷ Etienne-François, duc de Choiseul, *Mémoires de M. le duc de Choiseul* (Chanteloup et Paris : Buisson, 1790) : 104.

armées formidables ... nous avons appelé à l'aide. Mais l'Océan est immense ... En France on se battait, et le bruit de la bataille, et peut-être quelques autres voix empêchèrent qu'on ne nous entendit ».²⁸ La France s'investit sans compter en Europe, mais laisse aux milices coloniales le soin de porter le plus lourd du fardeau de la guerre en Amérique du Nord.²⁹ Jacques Portes soutient par exemple que « le manque d'intérêt du gouvernement de Louis XV a conduit à la perte de la Nouvelle-France, qui, avec plus de fermeté, aurait certainement pu échapper à ce sort ».³⁰

Alors que les forces françaises assiègent Québec en 1760, Français et Britanniques attendent des renforts. 4 000 hommes ont été demandés du côté français, soit l'équivalent de toutes les troupes envoyées depuis 1755, attendus sur cinq ou six navires de guerre. Parce qu'il manque de fonds, l'envoi de soldats est réduit à 400 personnes, un effort minime qui ne se rendra d'ailleurs jamais à destination.³¹ Le nouveau commandant des troupes françaises, François Gaston de Lévis, juge que « quelque médiocres qu'ils fussent, joints au dernier succès [de Sainte-Foy], ils auraient déterminé la reprise de Québec ». L'historien François-Xavier Garneau ajoute même que si Lévis avait « été à Québec le 13 septembre, le résultat de cette journée eût été bien différent ; il aurait eu assez d'influence sur Montcalm pour l'empêcher de combattre avant la réunion de toutes les troupes. Il était peut-être le seul homme capable de sauver le pays ». ³² L'histoire contrefactuelle a certes une valeur heuristique contestée ; elle témoigne en revanche des attitudes et de sentiments à l'égard de l'histoire factuelle. Un autre témoignage révèle ainsi que certains estiment que le « sort de la colonie aurait été tout autre si les Canadiens, toujours victorieux

²⁸ Groulx, *La France d'outre-mer*, 18.

²⁹ Guy Frégault, « La guerre de Sept ans et la civilisation canadienne », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 7(2) (1953) : 186.

³⁰ Jacques Portes, *L'impossible retour de la France, de la Capricieuse à de Gaulle* (Montréal, VLB éditeur, 2008) : 28.

³¹ Gilles Proulx, « Le dernier effort de la France au Canada—secours ou fraude ? », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 36 : 3 (1982) : 413-426.

³² Cité dans François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada français*, tome 3 (Montréal : François Beauval, 1976 [1845]) : 275.

contre les Anglais, avaient été seuls à défendre leur patrie ». ³³ Décidément, la stratégie militaire française lors de la Guerre de Sept Ans fit de nombreux déçus au Canada.

Mais surtout, son récit sert à faire ressortir l'idée réconfortante, dans l'explication de la Conquête, de l'abandon de la France. Pour mettre en contexte la bataille, Garneau contrasta l'indifférence des ministres de Louis XV et l'acharnement du gouvernement de William Pitt. « L'on peut dire que [par l'arrivée des navires anglais devant Québec] la cause française fut définitivement perdue ; perdue non par le défaut de résolution et de persévérance comme le prouvaient la longueur et les victoires de cette guerre, mais par l'abandon absolu de la métropole ». ³⁴ Pour Maurice Lemire, l'importance accordée à la deuxième bataille des Plaines en regard de la première visait à souligner cet abandon et ainsi à préserver l'honneur national. ³⁵

Qu'importent les raisons de la stratégie française et les histoires alternatives, l'amertume atteint son comble à la suite des pourparlers de paix de 1762-63. La France ne revendique nullement le Canada. En fait, Choiseul « trouve juste que l'Angleterre conserve le Canada » et souhaite en retour « la restitution de la Martinique et de la Guadeloupe ». ³⁶ Les Britanniques acquiescent, incrédules devant le manque d'intérêt français envers le Canada. La France se voit restituer ses îles sucrières des Antilles et conserve Saint-Pierre-et-Miquelon ainsi que des droits de pêche autour de Terre-Neuve. Les Anglais, de leur côté, vantent les richesses et le potentiel de la colonie canadienne, confirmant de fait le sentiment d'abandon. Le général Murray soutient que « [m]algré les ravages de la guerre dont les Canadiens ont beaucoup plus souffert de la part de leurs prétendus amis que celle de leurs ennemis déclarés, le pays fournira dans l'intervalle de trois ou quatre ans une abondance de toutes sortes de produits en quantité non seulement suffisante

³³ Helena O'Reilly, *Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital général de Québec : Histoire du monastère de Notre-Dame des Anges* (Québec : C. Darveau, 1882) : 374.

³⁴ Garneau, III, 263.

³⁵ Patrice Groulx, « La commémoration de la bataille de Sainte-Foy. Du discours de la loyauté à la 'fusion des races' », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 5 :1 (2001) : 54.

³⁶ Le Jeune, « La France et le Canada », 69.

pour la consommation de notre population, mais même pour en entreprendre l'exportation si nous trouvons un marché ».³⁷

En France, on fête la fin de la guerre. Peu de cas est fait de la perte de prestige et de gloire du pays, encore moins celle du Canada. Voltaire est heureux : ce « pays couvert de neiges et de glaces huit mois dans l'année, habité par des barbares, des ours et des castors » ne draine enfin plus les maigres ressources de l'État. « La France peut être heureuse sans Québec », juge-t-il en septembre 1762.³⁸ Côté canadien, le chagrin est immense. « Les Canadiens avaient cru, écrit Garneau, que le gouvernement ferait enfin des efforts pour les arracher au sort qui les menaçait ; ils furent encore *trompés dans leur attente* ».³⁹ C'est dire que le sentiment d'attachement envers la mère patrie génère la stupeur, l'incrédulité, la douleur, puis enfin l'espoir du retour de la France. Les ursulines de Québec écrivent après l'annonce de la cession : « la paix si longtemps désirée, mais conclue à des conditions si opposées à nos désirs, a mis le comble à notre douleur ». D'autres témoignages laissent filtrer la rancœur : « Qu'on ne peut, Monseigneur, dépeindre au naturel la douleur et l'amertume qui s'est emparée de tous les cœurs à la nouvelle de ce changement de domination ; on se flatte que quelque révolution que la Providence suscitera nous remettra dans nos droits ».⁴⁰

Enfin, l'incrédulité et l'espoir demeurent. La population croit longtemps que la paix n'est pas véritablement faite. Apprenant l'alliance franco-espagnole, le vicaire général des Trois-Rivières se réjouit, estimant que « la continuation de la guerre nous la [la paix] procurera un peu plus conforme à vos désirs, aux miens et à ceux des bons patriotes de ce pays ».⁴¹ Haldimand,

³⁷ Rapport du général Murray au sujet de l'État du gouvernement de Québec, 5 juin 1762, cité dans *ibid.* Il est vrai que les autorités britanniques ont tergiversé quant à privilégier le Canada ou la Guadeloupe. Mais le choix du Canada s'effectua sur la prémisse que non seulement une grave menace aux colonies d'Amérique du Nord serait éliminée, mais la prise de la Guadeloupe pourrait s'effectuer aisément ultérieurement. Voir William I. Grant, « Canada Versus Guadeloupe: An Episode of the Seven Years' War », *The American Historical Review* 17 (Juillet 1912) : 735-743.

³⁸ Voltaire, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, vol. 3 (Paris : Treuttel et Würtz, 1835) : 310; Voltaire, *Œuvres complètes de Voltaire, Correspondance*, vol. 10 (Paris, Garnier Frères, 1881) : 229.

³⁹ Garneau, *Histoire*, 245. Nos italiques.

⁴⁰ O'Reilly, *Monseigneur de Saint-Vallier*, 374.

⁴¹ Michel Brunet, « Les Canadiens après la conquête : Les débuts de la résistance passive », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 12:2 (1958) : 205.

gouverneur de Trois-Rivières, affirme en septembre 1762 que la noblesse canadienne refuse encore de croire que la France a cédé le Canada, une opinion répandue parmi la population par les ecclésiastiques ; deux ans plus tard, la moitié de la population dite « ignorante » et « aveugle », dénonce-t-il, « ne croient pas la paix véritablement faite ».⁴² Londres craint quant à elle que la France convoite la reprise de ses possessions d'Amérique du Nord et, pour ce faire, entretienne d'étroites relations avec les colonies britanniques. Le duc de Choiseul, secrétaire d'État à la Guerre et à la Marine, répond à ces rumeurs que la France n'a pas « d'agents et d'intelligences » au Canada, « ni même d'intérêt d'en avoir ».⁴³ Si ces craintes sont sans fondement d'un point de vue français, elles sont beaucoup plus réelles côté canadien. Le gouverneur Carleton écrit en 1768 à son ministre qu'il n'a aucun doute « que la France, dès qu'elle sera décidée à commencer la guerre, ne cherche à reprendre le Canada ».⁴⁴ Mgr Briand publie d'ailleurs une lettre circulaire la même année afin de mettre les Canadiens en garde contre les « faux rapports » et les « frivoles espérances » qu'on sème alors parmi eux quant à la possibilité d'une reprise du pays par la France.⁴⁵

Cet espoir sera entretenu pendant des décennies et se manifestera concrètement pour la première fois lors du retour d'un navire de guerre français dans le golfe du Saint-Laurent en 1855 (sur lequel nous reviendrons). Le célèbre poème d'Octave Crémazie, « le chant du vieux soldat canadien », témoigne de cet espoir d'un retour à la belle époque :

Pauvre soldat, aux jours de ma jeunesse,
Pour vous, Français, j'ai combattu longtemps;
Je viens encor, dans ma triste vieillesse,
Attendre ici vos guerriers triomphants.
Ah! bien longtemps vous attendrai-je encore

⁴² Marcel Trudel, *Le régime militaire dans le gouvernement des Trois-Rivières, 1760-1764* (Trois-Rivières, Québec : Editions du Bien public, 1952) : 160.

⁴³ Cornelis De Witt, *Thomas Jefferson : Étude historique sur la démocratie américaine* (Paris : Didier et Cie, 1861) : 443.

⁴⁴ Bonnault, 337.

⁴⁵ Adrien Thério, *Un siècle de collusion entre le clergé et le gouvernement britannique : Anthologie des mandements des évêques, 1760-1867* (Montréal : XYZ Éditeur, 1998) : 77-8.

Sur ces remparts où je porte mes pas?
De ce grand jour quand verrai-je l'aurore?
Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas?

(...)

Quoi! c'est, dis-tu, l'étendard d'Angleterre,
Qui vient encor, porté par ces vaisseaux,
Cet étendard que moi-même naguère,
A Carillon, j'ai réduit en lambeaux.
Que n'ai-je, hélas! au milieu des batailles
Trouvé plutôt un glorieux trépas
Que de le voir flotter sur nos murailles!
Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas?

(...)

Voyez sur les remparts cette forme indécise,
Agitée et tremblante au souffle de la brise:
C'est le vieux Canadien à son poste rendu!
Le canon de la France a réveillé cette ombre,
Qui vient, sortant soudain de sa demeure sombre,
Saluer le drapeau si longtemps attendu.⁴⁶

Alors qu'il existe un sentiment quasi unanime d'affection francosphérique et de souffrance après la séparation de 1763, lequel génère un désir de « retour » de la France et donc d'un renforcement des liens entre le Canada et sa première mère patrie, il demeure également un sentiment d'abandon, justifié par le peu d'intérêt de Versailles envers la colonie, mais dont la prégnance varie au fil des interprétations historiques et des desseins politiques. Ce dernier sentiment, entrant souvent en contradiction avec le premier, est en droit d'être qualifié de « conviction refoulée » au sein de l'imaginaire collectif québécois. Alors que « l'Angleterre se fait difficilement pardonner sa conquête militaire ... les Québécois *essaient* de ne pas penser à la cession de la France », soutient Yvan Lamonde.⁴⁷ La raison est simple : le développement du

⁴⁶ Octave Crémazie, « Chant du vieux soldat canadien », *Canadian Poetry Archive* (Ottawa : Bibliothèque et Archives Canada [1855]) : collectionscanada.gc.ca

⁴⁷ Yvan Lamonde, *Allégeances et dépendances : L'histoire d'une ambivalence identitaire* (Québec : Éditions Nota Bene, 2001) : 138. Italiques dans l'original.

nationalisme québécois. Le mythe de l'amour perdu est effectivement étroitement lié à ceux de la distinction québécoise et de la relation privilégiée entre Québec et Paris (aujourd'hui parfois perçue au détriment de celle entre Ottawa et Paris). Ils « ont permis à certains nationalistes québécois d'élaborer une histoire pour leur province ... qui la distinguerait du Canada anglais ».⁴⁸ Comme nous l'avons vu plus haut, ce récit d'une relation spéciale est utilisé, encore aujourd'hui, par les nationalistes québécois tout autant que par ceux qui tentent de mettre en valeur la dualité ethnoculturelle du Canada et de ses relations extérieures, ceux-là qui au Québec sont étiquetés de fédéralistes.

L'établissement d'une francosphère s'effectue donc sur une ambivalence attitudinale. Celle-ci est également discernable dans le débat, qui a toujours cours, à propos des bienfaits du régime britannique pour les intérêts des Canadiens français. Soulignant indirectement ces bienfaits, certains dénoncèrent par exemple les conditions de remboursement de la dette canadienne par le roi de France (les « billets d'ordonnance »), lesquelles générèrent maintes et vaines protestations.⁴⁹ Henri Bourassa affirmera ainsi en 1923 : « La France de Louis XIV nous rendit quelques bons offices et nous opprima de mille façons ; la France de Louis XV nous abandonna en nous ruinant à fond et à sec ».⁵⁰ La remise en question de l'« éden » de la Nouvelle-France permet de valoriser l'apport du britannisme et de souligner les torts, entre autres financiers, du régime français. Déjà en septembre 1761, un capitaine de milice canadien écrit à un correspondant français plaignant les Canadiens de subir l'occupation anglaise : « Cessez, Monsieur, d'avoir cette compassion pour nous, notre sort est moins malheureux qu'il n'était ci-devant ... Car vous savez que ce sont la tyrannie et l'avarice qui ont causé la perte du Canada, notre patrie ».⁵¹

⁴⁸ Le Jeune, « La France et le Canada », 57.

⁴⁹ Trudel, *Le régime militaire*, 177-179.

⁵⁰ Henri Bourassa, *Le Devoir*, 4 juin 1923, cité dans Sylvie et Pierre Guillaume, *Paris-Québec-Ottawa : Un ménage à trois* (Paris, Entente, 1987) : 15.

⁵¹ Frégault, « La guerre de Sept ans », 201.

Si stupeur, tristesse et espoir d'un retour de la France il y a, un autre sentiment d'abandon et de distinction vient alimenter ce qui ne peut être qualifié autrement que l'ambivalence des attitudes canadiennes à l'égard de la France.⁵² Après tout, les Canadiens ont la conscience tranquille : on ne peut leur reprocher de ne pas avoir tout entrepris pour défendre leur patrie.⁵³ Si coupable il y a, il n'est pas Canadien. Enfin, autre preuve de patriotisme, seuls 2 000 colons décident d'émigrer en France après la conquête, ce qui prive certes la colonie d'environ le tiers de sa classe dirigeante, mais ne menace pas sa survie collective en tant que peuple *canadien*.⁵⁴

Le renoncement : la révolution et l'invasion américaines

Une décennie seulement après la conquête britannique, un test crucial de loyauté surgit pour la colonie canadienne envers la nouvelle métropole et, de manière moins manifeste mais tout aussi significative, envers la France également. Il s'agit de la révolution américaine et de l'invasion du Canada.

L'une des raisons derrière l'abandon français lors des pourparlers de paix menant au traité de Paris de 1763 réside dans le désir de maintenir le rapport de puissance en Europe au profit de la France. La France souhaite affaiblir la Grande-Bretagne, sans cependant la détruire, et voit dans les colonies nord-américaines un moyen pour ce faire. Déjà, en 1711, certains prévoyaient que la perte du Canada au profit de la Grande-Bretagne engendrerait une rupture entre la métropole britannique et ses colonies américaines. Le duc de Choiseul confirme que cette idée fait bien partie de la logique française lorsqu'il écrit au roi, deux ans après la signature du traité de Paris, que le seul moyen de « remettre l'Angleterre dans l'état de faiblesse où elle ne sera plus à craindre en Europe » passe « par la révolution d'Amérique », dont la concrétisation doit être hâtée par la

⁵² Alors que certains, dont Elizabeth Armstrong, refusent de décrire ces sentiments, soutenant qu'il s'agit d'« une inconnue », nous préférons parler d'ambiguïtés, à l'instar de Georges Valtier. Voir Elizabeth H. Armstrong, *The Crisis of Quebec, 1914-18* (New York: Columbia University Press, 1937): 76 ; Georges Vattier, *Essai sur la mentalité canadienne-française* (Paris : Champion, 1928) : 248.

⁵³ Brunet, « Les Canadiens après la conquête », 176.

⁵⁴ Robert de Roquebrune, « L'exode des Canadiens après 1760 », *La Nouvelle Revue Canadienne* 3 (1953-1954) : 9-11.

France.⁵⁵ Or, céder le Canada représente précisément une façon délibérée, quoiqu'indirecte, d'exacerber les tensions entre Londres et les treize colonies, du moins celles parmi elles qui, étant situées près de la frontière canadienne, ne voient pas d'un bon œil l'existence perpétuée d'un peuple catholique et français au Nord.

En octroyant l'Ohio au Canada par l'Acte de Québec (1774) et en garantissant également l'existence d'un peuple français et catholique au Canada par les droits qu'il leur reconnaît, Londres tente de préserver un sentiment de menace parmi les colonies américaines. Mais les autorités britanniques se trouvent à donner raison aux défaits de la Guerre de Sept Ans, les Canadiens, ce qui ne manque pas d'exacerber l'antipapisme et la francophobie dans les colonies du Sud qui, vainqueurs, se sentent lésées et toujours menacées.⁵⁶ L'Acte de Québec érige rien de moins, selon le Congrès général de Philadelphie, qu'une tyrannie absolutiste et papiste aux côtés des colonies américaines :

Also the act passed in the same session for establishing the Roman Catholic religion, in the province of Quebec, abolishing the equitable system of English laws, and erecting a tyranny there, to the great danger (from so total a dissimilarity of religion, law and government) of the neighbouring British colonies, by the assistance of whose blood and treasure the said country was conquered from France.⁵⁷

L'Angleterre normalise effectivement une situation instable, voire intenable au Canada par l'Acte de Québec. Ce dernier accorde la liberté religieuse, l'usage des lois civiles françaises et supprime l'exigence du Serment du Test pour l'obtention de charges publiques, deux concessions déjà octroyées dans les faits depuis quelques années par les gouverneurs Carleton et Murray. On accède également à la demande des Canadiens d'élargir le Conseil du Gouverneur plutôt que d'établir une chambre d'Assemblée représentative. Un seul droit n'est pas accordé aux Canadiens : celui d'être exemptés de l'obligation de porter les armes pour la Grande-Bretagne. La normalisation qu'opère l'Acte de Québec confirme donc les pires craintes des colonies

⁵⁵ Marcel Trudel, *Louis XVI, le Congrès américain et le Canada, 1774-1789* (Québec : Quartier latin, 1949) : 4 et 6.

⁵⁶ Nathan O Hatch, "The Origins of Civil Millennialism in America: New England Clergymen, War with France, and the Revolution," *William and Mary Quarterly* 31 (juillet 1974): 407-30.

⁵⁷ Edwin Wolf (dir.), *Journal of the Proceedings of Congress, 1774*, 2e édition (Philadelphia: Library Company of Philadelphia, 1974): 64-65. Ci-après, JPC.

américaines : le renforcement — et même l'expansion territoriale — de la civilisation française, absolutiste et catholique en Amérique du Nord. À cette époque, quelques 450 Britanniques côtoient 70 000 Français au Canada.

La politique adoptée, après d'âpres débats, par le Congrès général vis-à-vis du Canada est d'envahir la colonie française afin de la libérer du joug oppressant de la Couronne britannique. On ne souhaite pas, par cette invasion, susciter le ressentiment des Canadiens ; il s'agit plutôt de les convertir aux vertus de la liberté démocratique en espérant au mieux leur collaboration à la révolution, au pire leur neutralité. Ainsi, pour préparer le terrain à l'assaut militaire, une *Lettre adressée aux habitants de la province de Québec* est élaborée en octobre 1774 et distribuée en 2 000 exemplaires.⁵⁸ On établit d'abord un lien entre les principes démocratiques et l'esprit français en invoquant un célèbre philosophe : « What would your countryman, the immortal *Montesquieu*, have said to such a plan of domination, as has been framed for you? » Puis on explique les rudiments de la gouvernance démocratique et affirme que le « peuple canadien », dont on distingue des Anglais et vante la sagacité française, est opprimé par ses maîtres tyranniques. Que faire ? Les Canadiens doivent « unite with us in one social compact, formed on the generous principles of equal liberty, and cemented by such an exchange of beneficial and endearing offices as to render it perpetual ». Il ne s'agit pas de réclamer l'indépendance politique de Londres, du moins pas pour l'instant. On demande seulement aux Canadiens de former un congrès provincial et d'envoyer des représentants à Philadelphie.

Le peu de succès de la lettre est d'abord dû à son contenu. On comprend mal, du côté américain, que les Canadiens ont tout à être satisfaits du statu quo puisque l'Acte de Québec leur a accordé pratiquement tous les droits qu'ils réclamaient. Ce qui fait dire à certains que c'est davantage aux marchands anglais habitant le Canada qu'est adressée la lettre, lesquels ne forment

⁵⁸ Ibid., 118-32.

pourtant qu'une infime portion de la population canadienne.⁵⁹ Plus encore, l'adresse au peuple de la Grande-Bretagne, également élaborée par le Congrès général, est traduite et circule parmi les Canadiens. Son contenu est beaucoup moins flatteur que celle adressée aux Canadiens :

...by another act the Dominion of Canada is to be so extended, modeled, and governed, as that by being disunited from us, detached from our interests by civil as well as religious prejudices, that by their numbers daily swelling with Catholic emigrants from Europe, and by their devotion to an administration so friendly to their religion, they might become formidable to us, and, on occasion, be fit instruments in the hands of power to reduce the ancient, free, Protestant colonies to the same state of slavery with themselves. This was evidently the object of the act; and in this view, being extremely dangerous to our liberty and quiet, we cannot forbear complaining of it as hostile to British America. (...) Nor can we suppress our astonishment that a British Parliament should ever consent to establish in that country a religion that has deluged your island in blood, and dispersed impiety, bigotry, persecution, murder, and rebellion through every part of the world.⁶⁰

En un mot, les colons américains avouent leur mépris envers les catholiques, un peuple meurtrier, impie et bigot. Ils craignent que leur existence perpétuée par l'Acte de Québec n'entraîne un retour de la France en Amérique du Nord et n'asservisse les colonies protestantes au joug oppressant du catholicisme et de l'absolutisme monarchique. On peut donc comprendre que, traduite et diffusée parmi les Canadiens, cette lettre annule ou du moins tempère grandement les effets de la première, sinon n'entraîne l'hostilité du peuple français d'Amérique du Nord. La réaction immédiate des Canadiens fut effectivement, selon un correspondant de l'époque, d'accuser le Congrès de perfidie, de « double face » et d'ajouter : « obéissons à notre roi bienveillant dont l'humanité est sincère et s'étend à toutes les religions ! détestons tous ceux qui voudraient nous faire sortir de notre conduite loyale ».⁶¹

La loyauté des Canadiens envers la nouvelle métropole n'est toutefois pas aussi solide que ne l'exhorte ce témoignage. Dès le 18^e siècle, il s'établit parmi les Canadiens français une méfiance considérable envers le militarisme et l'impérialisme britanniques — et même français, si l'on tient compte du sentiment d'abandon qu'occasionne la politique mercantiliste et l'absence d'intérêt de Versailles envers la colonie. Ces traits culturels, auxquels plusieurs contemporains

⁵⁹ Trudel, *Louis XVI*, 29 et 34.

⁶⁰ JPC, 88-89.

⁶¹ Trudel, *Louis XVI*, 30.

font allusion afin d'expliquer les attitudes des Québécois vis-à-vis de l'usage de la force militaire, sont discernables dès l'invasion américaine de 1775-6.

Alors que les marchands anglais du Canada appuient pour l'essentiel les visées révolutionnaires américaines (en prenant soin de préciser ne pas vouloir rompre les liens commerciaux avec la Grande-Bretagne), que la noblesse, le clergé et la bourgeoisie francophones soutiennent indéfectiblement les autorités britanniques, la population canadienne fait quant à elle preuve d'une neutralité au mieux « bienveillante » face à l'envahisseur. Quelques mois avant l'invasion, Mgr Briand exhorte les Canadiens à « défendre de tout votre pouvoir votre patrie et votre roi » contre ces « sujets révoltés » américains et à ne pas céder à leur propagande. Voilà l'obligation de tout bon fidèle catholique : défendre l'empire britannique, dont la bienfaisance a permis « l'usage de nos lois, le libre exercice de notre religion [ainsi que] ... tous les privilèges et avantages des sujets britanniques ». L'évêque appelle également au patriotisme du Canadien, qui n'a jamais hésité à défendre son propre territoire contre les assauts des colons américains. « Il ne s'agit pas de porter la guerre dans les Provinces éloignées ; on vous demande seulement un coup de main pour repousser l'ennemi, et empêcher l'invasion dont cette Province paraît menacée. La voix de la religion et celle de vos intérêts se trouvent réunies et nous assurent de votre zèle à défendre vos frontières et vos possessions ».⁶² Un propos similaire sous-tend les quatre éléments de la doctrine formulée par le grand vicaire de Montréal : rester neutre revient à appuyer l'ennemi ; un citoyen ne peut refuser d'obéir aux ordres de son souverain ; un catholique doit rester fidèle à son souverain ; et l'on doit reconnaître la bonté du roi et des gouverneurs envers les nouveaux sujets (référence à l'Acte de Québec). Si les Canadiens refusent de prendre les armes contre les Américains, ajoute M. de Montgolfier, ils risquent de subir le sort des Acadiens (qui ont refusé de prêter un serment d'allégeance les exemptant de combattre contre la France) : la

⁶² M. J. M. Le Moine, « Notes de voyage, etc. », *Revue canadienne* 7 (février 1870) : 82

déportation.⁶³ Sort légitime puisque les Canadiens n'ont pu, rappelons-le, obtenir l'exemption de devoir porter les armes pour la Grande-Bretagne.

Mais un mois après le mandement de l'évêque de Québec, la résistance des Canadiens est discernable. Le gouverneur Carleton exprime son mécontentement devant le manque d'empressement à s'enrôler pour la défense du territoire. La population refuse, de manière générale, de se mettre en milice et certaines communautés résistent même ouvertement aux ordres du gouverneur. Mgr Briand réprovoque cette désobéissance civile et appuie l'imposition de la loi martiale en juin 1775. Il écrit le 5 novembre suivant, deux mois après le début de l'invasion américaine : « La mauvaise volonté des habitants ne fait que se fortifier dans nos cantons, au fur et à mesure qu'il se passe quelque excès d'insolence dans les paroisses. J'écris et je punis. Mais qu'en dit-on ? L'on dit que moi et les prêtres avons peur. Quelques-uns reconnaissent et avouent leurs torts, mais ils sont dénoncés ; c'est le petit nombre ; ils n'osent remuer. Il faudrait des troupes ; elles persuaderaient mieux que la Parole de Dieu que nous annonçons ».⁶⁴

En refusant d'obéir au souverain, au gouverneur et au clergé, l'attitude des Canadiens révèle une autonomie d'esprit du peuple vis-à-vis des élites politico-religieuses. Cet écart est trop souvent omis par ceux qui surestiment l'influence, voire la mainmise du clergé sur la population canadienne. Les premiers traits d'une culture stratégique canadienne-française témoignent donc de racines essentiellement populaires ; elle n'est pas imposée par une élite pour ses propres intérêts particuliers à une population ignorante. Qui plus est, l'attitude singulière des Canadiens révèle qu'ils ne défendront pas leur territoire par la force contre n'importe quel ennemi, pour quelque cause ou en quelque circonstance. Ils ne souhaitent pas, significativement, prendre les armes pour la nouvelle métropole, à l'instar de la guerre de Pontiac (1763-4).

⁶³ Université Laval, *Les prêtres de Saint-Sulpice au Canada : Grandes figures de leur histoire* (Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, 1992) : 179.

⁶⁴ Laval Laurent, *Québec et l'église aux États-Unis sous Mgr Briand et Mgr Plessis* (Montréal : Librairie St-François, 1945) : 48.

La rébellion des Amérindiens de l'Outaouais offre un parallèle intéressant à l'invasion américaine. Le gouverneur Murray juge que l'enrôlement de 300 Canadiens afin de mater la rébellion permettra de faire comprendre à la population canadienne et amérindienne la futilité d'espérer une reconquête de la France.⁶⁵ « Rien ne contribuera plus efficacement à convaincre les sauvages qu'ils ne doivent espérer aucune aide de la France et que ce pays est maintenant entièrement sous la domination de Sa Majesté que l'apparition de leurs anciens chefs français maintenant en guerre contre eux ». Mgr Briand appui ce « projet si avantageux à cette colonie » et prévient qu'il regardera « comme un crime » tout blâme contre cet enrôlement.⁶⁶ Pour ce faire cependant, Murray refuse la conscription des 300 soldats nécessaires à l'expédition, laquelle provoquerait la colère des Canadiens. Mais le principe du volontariat entraîne inévitablement un problème récurrent dans l'histoire du pays : le manque d'enthousiasme des Canadiens français à s'enrôler. Le gouverneur de Québec doit se résoudre à conscrire 10 miliciens, alors qu'à Montréal, où la situation économique favorise l'enrôlement, on rencontre également une résistance dite « passive ». Pour l'historien Michel Brunet, il s'agit là d'un trait culturel persistant :

La population eut en 1764 la réaction qu'elle aura chaque fois que les intérêts britanniques et *Canadian* entraîneront le pays dans un conflit armé. La masse du peuple vit dans cette expédition militaire contre les sauvages révoltés une mesure destinée à consolider les positions du conquérant. Ce n'était pas une initiative canadienne, conçue par les Canadiens et pour les Canadiens. Toute la propagande de l'occupant ne réussit pas à convaincre les habitants de la colonie que cette guerre était « leur » guerre.⁶⁷

Autrement dit, pour mobiliser l'action collective, c'est-à-dire prendre les armes, les intérêts pour ce faire doivent être fondés sur une identité interne légitime : *notre* guerre. Et ce « nous » n'inclut pas la métropole britannique.

Est-ce dire que les Canadiens ont perdu leur esprit guerrier, si caractéristique de leur nature jusqu'à la conquête ? Non pas, assure Brunet : « il leur répugnait de prendre les armes pour

⁶⁵ Brunet, « Les Canadiens après la conquête », 181-6. Sur la base d'échanges de lettres officielles entre février et mars 1764.

⁶⁶ Mgr H. Têtu et abbé C.-O. Gagnon (dir.), *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, vol. 2 (Québec : A. Côté et Cie, 1888) : 179.

⁶⁷ Brunet, « Les Canadiens après la conquête », 185-6.

le bénéfice et sous l'autorité des Anglais. On peut être assuré que leur attitude aurait été toute différente, si la France leur avait proposé de reconquérir leur patrie et était venue à leur secours pour réaliser cette entreprise ! ». ⁶⁸ Ainsi, si antimilitarisme il y a, selon Brunet, il est avant tout dirigé contre, et motivé par, la domination britannique. Voilà ce qui explique le refus significatif de servir sous les ordres de Burgoyne en 1777 afin de repousser les envahisseurs américains. Des 2 000 hommes espérés, il n'en obtient que 300. ⁶⁹

Non seulement est-il difficile de faire porter les armes aux Canadiens, la force de la francosphère est telle, selon Brunet, que l'idée de combattre pour la France effacerait toute autre sentiment antimilitariste. La guerre d'indépendance des États-Unis et ses conséquences pour le Canada permet cependant de nuancer ce jugement. Certes, les Canadiens n'apparaissent pas disposés à s'engager aux côtés des rebelles américains et la cause de ces derniers ne leur est pas répugnante, comme le souhaiterait le clergé. Mais la thèse de Brunet revient à prétendre que la neutralité bienveillante des Canadiens aurait été fortement influencée par cette seconde lettre du Congrès général rédigée en mai 1775 à l'attention des « habitants opprimés du Canada ».

You have nothing that you can call your own, and all the fruits of your labour and industry may be taken from you, whenever an avaritious [sic] governor and a rapacious council may incline to demand them. You are liable by their edicts to be transported into foreign countries to fight Battles in which you have no interest, and to spill your blood in conflicts from which neither honor nor emolument can be derived... (...) We are informed you have already been called upon to waste your lives in a contest with us. Should you, by complying in this instance, assent to your new establishment, and a war break out with France, your wealth and your sons may be sent to perish in expeditions against their islands in the West Indies. ⁷⁰

Cette seconde lettre, imprimée en 1 000 exemplaires, ajoute effectivement un élément fondamental par rapport à la première : l'intervention possible de la France en faveur des treize colonies, avant même qu'une démarche officielle ait été amorcée en ce sens. Le Congrès tente ainsi de faire appel à la fidélité présumée des Canadiens envers l'ancienne mère patrie et de

⁶⁸ Ibid., 193.

⁶⁹ Lionel Groulx, « Compte rendu », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 16:2 (1962) : 279.

⁷⁰ United States Continental Congress, *Journals of the Continental Congress, 1774-1789*, vol. 2 (Washington: U.S. Government Printing Office, 1905): 68-70.

rappeler que toute opposition armée pourrait se révéler antifranaise. Il se fie donc sur les rapports d'agents au Canada rapportant, comme un certain Lebel aux autorités françaises en 1777, que la « vœu unanime » des Canadiens est de rentrer sous la domination de la France.⁷¹ Mais ce qui explique la « résistance feutrée⁷² » ou l'« apathie » et l'« indifférence » des Canadiens face aux ordres de Carleton, selon plusieurs, tient moins à la crainte de combattre contre la France, ou encore à une bienveillance réelle envers la cause révolutionnaire américaine, qu'au « mécontentement qu'ils éprouvaient à l'égard même de la milice ».⁷³ Autrement dit, ce sont des considérations locales qui alimentent l'antimilitarisme impérial (ou l'anti-impérialisme militaire) — la guerre des « autres » — et la neutralité bienveillante des Canadiens, plutôt que d'hypothétiques combats contre des Français, un désir d'émancipation du joug colonial britannique, un rejet des préceptes religieux invoqués par Briand et Montgolfier, ou encore un pacifisme.

L'évolution des attitudes canadiennes appui ce jugement. Alors que plusieurs centaines de Canadiens font partie des assaillants contre Montréal, qui se rend le 13 novembre 1775, les miliciens de Carleton se font beaucoup plus rares. En revanche, l'occupation américaine ne suscite guère l'enthousiasme des Canadiens. À mesure que ces derniers constatent le manque de ressources des forces américaines, et donc l'échec probable de leur tentative de « libération », leur neutralité bienveillante se tourne rapidement en hostilité envers les Américains. Manquant d'argent sonnante, ceux-ci recourent de plus en plus à la monnaie de papier ou aux billets à ordre, lesquels n'ont pas de valeur aux yeux des Canadiens. De plus, les Américains réquisitionnent de plus en plus, par la force si nécessaire, vivres et approvisionnements. Ils semblent manquer de tout, rendant leur entreprise plus que périlleuse. Une « désaffection croissante de la population » est donc palpable ; les Canadiens font preuve, selon Stuart Sutherland, d'une « neutralité souple »

⁷¹ Galarneau, *La France*, 56-57.

⁷² Guy-Marie Oury et Jean Hamelin, *La Croix et le nouveau monde: histoire religieuse des francophones d'Amérique du Nord* (Chambray : CLD, 1987) : 97.

⁷³ Trudel, *Louis XVI*, 54

entre royalistes et révolutionnaires, d'une telle manière à « mieux servir leurs intérêts dans les circonstances fluctuantes et incertaines de l'invasion ». ⁷⁴ Le général américain Richard Montgomery écrit d'ailleurs, le 18 décembre 1775 : « I fear the Canadians will not relish a union with the Colonies, till they see the whole country in our hands, and defended by such a force as may relieve them from the apprehensions of again falling under the ministerial lash ». ⁷⁵

Les Canadiens sont également de moins en moins nombreux à prendre les armes aux côtés des rebelles. Autant Montgomery, Benedict Arnold, James Livingston que Moses Hazen — ces deux derniers étant chargés de mettre sur pied des régiments composés de Canadiens — se plaignent de la difficulté à recruter des sympathisants à la cause américaine. Ceci est d'autant plus ardu après l'échec de la tentative de prise de Québec le 31 décembre 1775. Le 2 janvier, il ne reste que 400 Canadiens aux côtés des insurgés américains, parmi lesquels plusieurs souhaitent rompre les rangs pour rentrer chez eux. En avril 1776, le régiment sous les ordres de Hazen n'atteint que 250 hommes sur un total autorisé d'un millier. L'absence de renforts américains incite en particulier les Canadiens à prendre de plus en plus le parti des loyalistes. Hazen explique le revirement de situation en ces termes :

You are not unacquainted with the friendly disposition of the Canadians, when General Montgomery first penetrated into the country; the ready assistance which they gave on all occasions, by men, carriages, or provisions, was most remarkable. Even when he was before Quebec, many parishes offered their services in the reduction of that fortress, which were at that time thought unnecessary. But his most unfortunate fate, added to other incidents, has caused such a change in their disposition, that we no longer look upon them as friends, but on the contrary waiting an opportunity to join our enemies. (...) The peasantry in general have been ill used. They have, in some instances, been dragooned with the point of the bayonet to supply wood for the garrison at a lower rate than the current price. (...) And in a more material point, they have not seen sufficient force in the country to protect them. ⁷⁶

L'arrivée de la flotte anglaise à Québec le 6 mai 1776, avec à son bord le premier d'un contingent de 9 000 hommes destinés à la défense du Canada, ne marque que temporairement la

⁷⁴ Stuart R. J. Sutherland, « Richard Montgomery », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1771-1800*, vol. 4 (Ottawa : Bibliothèque et Archives Canada).

⁷⁵ Jared Sparks (dir.), *Correspondence of the American Revolution*, vol. I (Boston: Little, Brown, and Company, 1853): 497.

⁷⁶ Jared Sparks (dir.), *The Writings of George Washington*, vol. III (New York: Harper and Brothers, 1847): 361-2.

fin des velléités de conquête américaines. Plusieurs autres plans d'invasion sont élaborés entre 1778 et 1783 (sans compter la guerre de 1812-14). Ils ont la particularité de contenir une dimension française, depuis la signature du traité d'alliance avec la France le 6 février 1778. Un nouveau plan d'invasion du Canada est ainsi élaboré en janvier 1778 dans le cadre duquel de nombreux officiers français sont sélectionnés afin de faciliter la prise du Canada. Selon le commandant en chef de la mission, le marquis de Lafayette, « l'amour des Canadiens et des sauvages pour les Français » facilitera sans conteste le succès de l'invasion.⁷⁷ Mais le plan est abandonné faute de troupes. Quelques mois plus tard, le comte d'Estaing, commandant d'une flotte française au large des côtes d'Amérique et obéissant, contrairement à Lafayette, strictement aux ordres de Versailles, a pour instruction de refuser de contribuer à la conquête et de n'y participer, si les Américains semblent réussir, que par l'envoi d'une proclamation assurant la protection des Canadiens par la France.⁷⁸ Jugeant une invasion imminente, d'Estaing écrit donc au nom du roi à tous les « anciens Français de l'Amérique septentrionale » :

Vous êtes né Français, vous n'avez pu cesser de l'être : une guerre qui ne nous avait été annoncée que par l'enlèvement de presque tous nos matelots, et dont nos ennemis communs n'ont dû les principaux succès qu'au courage, au talent et au nombre des braves Américains qui les combattent aujourd'hui, vous a arraché, ce qui est le plus cher à tous les hommes, jusqu'au nom de votre patrie [le Canada fut renommé province de Québec]. (...) Je ne ferai point remarquer à ce peuple, à tous mes compatriotes, en général, qu'une vaste monarchie ayant la même religion, les mêmes mœurs, la même langue, où l'on trouve des parents, des anciens amis, et des frères, est une source intarissable de commerce, et de richesses, plus faciles à acquérir. (...) Je ne ferai point sentir à tout un peuple ... que se lier avec les États-Unis, c'est s'assurer son bonheur.⁷⁹

D'Estaing invoque ainsi des racines ethnoculturelles communes entre Canadiens et Français afin d'implorer les premiers à joindre les Américains dans leur guerre d'indépendance. Il va sans dire qu'il omet la cession de la colonie pour mettre l'accent sur la conquête de celle-ci, un thème récurrent pour tous ceux qui tenteront également de mettre en exergue la vitalité de la francosphère transatlantique.

⁷⁷ Henri Doniol, *Histoire de la participation de la France à l'établissement des États-Unis d'Amérique : Correspondance diplomatique et documents*, vol. 3 (Paris : Imprimerie nationale, 1886) : 409. Trudel, 149.

⁷⁸ Doniol, 237-8. Trudel, 150.

⁷⁹ France, *Archives parlementaires de 1787 à 1860 : Recueil complet des débats législatifs et politiques des chambres françaises*, vol. 39 (Paris : Centre national de la recherche scientifique, 1862) : 366.

La proclamation de 1778 circule dans la colonie et entretient l'espoir d'une intervention française dans le Saint-Laurent, qui n'aura toutefois pas lieu. Les Américains estiment ne pas avoir les forces nécessaires pour prendre le Canada par la force, tandis que la France a pour politique (secrète) de tout faire pour que la colonie demeure sous administration *britannique*, sans toutefois nuire aux relations avec les rebelles américains. Les instructions de Conrad-Alexandre Gérard, ministre plénipotentiaire à Philadelphie, sont sans équivoque : « le Roi a considéré que la possession de ces trois contrées, ou au moins du Canada, par l'Angleterre serait un principe utile d'inquiétude et de vigilance pour les Américains, *qu'il leur fera sentir davantage le besoin qu'ils ont de l'amitié et de l'alliance du Roi*, et qu'il n'est pas de son intérêt de le détruire ». Bien que la France doive « avec empressement » appuyer le plan de conquête américaine du Canada, elle devra toujours trouver « que des circonstances ne lui permettent point d'en prendre l'engagement formel ». Puis, si les pressions à Philadelphie se font trop pressantes, la France devra s'assurer que la possession du Canada ne soit pas « une condition essentielle de la prochaine paix ».⁸⁰

La France renonce donc de manière décisive et définitive au Canada et ce, malgré l'entretien d'une solidarité francosphérique entre Canadiens et Français. Les termes de l'alliance franco-américaine de 1778 sont clairs à cet égard. Le traité stipule que le Canada, entre autres, sera la possession « exclusive, indivise et perpétuelle » des États-Unis advenant sa conquête. La logique française est la suivante : « Le Canada dans les mains de l'Angleterre fera la sûreté qu'ils [les Américains] ne voudront pas rompre entièrement avec deux puissances [la France et l'Espagne] qui les auront si gratuitement obligées et payer leurs bienfaits par la plus noire des ingratitude ». ⁸¹ Il s'agit de la même politique qui fait dire au comte de Vergennes en août 1775, lorsqu'il tente de réfuter une rumeur voulant que la Grande-Bretagne songe à rendre le Canada à la France afin de contenir les colonies américaines : « le conseil du roi d'Angleterre se trompe grièvement s'il se persuade que nous regrettons autant le Canada qu'il peut se repentir d'en avoir

⁸⁰ John J. Meng (dir.), *Despatches and Instructions of Conrad Alexandre Gérard, 1778-1780: Correspondence of the First French Minister to the United States with the Comte de Vergennes* (Baltimore: Johns Hopkins Press, 1939): 129.

⁸¹ Doniol, II, 466-8. 23 juillet 1777. Trudel, 123.

fait l'acquisition ». ⁸² Les Canadiens ont donc pleinement raison d'être déçus et amer dans leur attente d'un retour de la France : l'abandon français est systématique.

Le schisme idéologique de la Révolution française

L'invasion américaine montre que la population canadienne demeure française de langue et de sentiment, en ce sens où elle souhaite (ou du moins ne s'oppose pas à) une agression contre l'intégrité territoriale de la colonie appuyée par la France. Cet épisode illustre cependant la faiblesse de la francosphère au plan transatlantique, puisque Versailles ne cherche nullement à reprendre la colonie perdue et que les Canadiens ne prennent pas ouvertement et massivement les armes contre les Britanniques. On observe ainsi les premiers signes de l'établissement d'intérêts stratégiques sur la base d'une identité ethnoculturelle *canadienne-française*, marquée par une ambivalence sentimentale envers la France : affection, déception et distinction semblent caractériser la francosphère transatlantique. S'il y a bel et bien eut guerre entre la Grande-Bretagne et la France sur le territoire nord-américain, les Canadiens ne se sentent pas massivement concernés par ce qui n'apparaît pas être « leur » guerre.

La révolution française va exacerber ce triple sentiment en avivant une douleur similaire à celle de l'abandon. Celui qui est considéré comme l'un des premiers romanciers québécois, Philippe Aubert de Gaspé, écrit ainsi dans ses mémoires : « Les Canadiens conservèrent, longtemps après la Conquête, un souvenir d'affection pour leurs anciens princes français ». Mais plusieurs réagissent de manière similaire à la famille de l'auteur en 1793 : « Ah ! les infâmes ! Ils ont guillotiné leur Roi ! », s'écrit le père. « Ma mère et ma sœur éclatèrent en sanglots... Dès ce jour, je compris les horreurs de la révolution française ». Il ajoute qu'« à cette nouvelle, un sentiment de profonde tristesse s'empara de toutes les âmes sensibles du Bas-Canada ; et à l'exception de quelques démocrates quand même la douleur fut générale ». ⁸³

⁸² De Witt, *Thomas Jefferson*, 469 ; Bonnault, 338-9.

⁸³ Philippe A. de Gaspé, *Mémoires* (Québec : N.S. Hardy, 1885) : 85-87.

Pour Mgr Hubert, « la gloire du Royaume de France » fait désormais place « à un esprit d'irrégion, d'indépendance, d'anarchie, de parricide, qui ... a conduit à l'échafaud leur vertueux Souverain ». Le « plus grand malheur qui pût [sic] arriver au Canada, ajoute l'évêque, serait de tomber en la possession de ces révolutionnaires ».⁸⁴ Cette réaction est semblable à celle exprimée par le nationaliste Henri Bourassa 130 ans plus tard. Pour ce dernier, « la France révolutionnaire, la France impériale, la France républicaine, nous sommes à ses antipodes politiques, morales et religieuses. Elle a renié tous les principes qui nous ont donné et conservé la vie, elle a persécuté la seule catégorie de Français qui se soient jamais intéressée à nous, qui nous ait voulu et fait un bien réel : ces admirables religieux, ces religieuses ».⁸⁵ La Révolution contribue donc à l'amertume des élites politico-religieuses canadiennes-françaises.

Cette vive réaction d'hostilité envers la France révolutionnaire et républicaine ne reflète pas tout à fait l'effet réel de la Révolution dans le développement de la culture stratégique canadienne. Deux nuances significatives s'imposent : la réaction populaire initiale, qui se distingue aussi fortement de celle des élites lors de l'invasion américaine, et la construction *ex post* du schisme idéologique transatlantique. Premièrement, autant la presse francophone qu'anglophone est favorable à la Révolution dans ses premières manifestations. On publie par exemple, en mars 1791, un épître dans la *Gazette de Montréal* qui félicite la France, « cette nation à laquelle vous devez votre origine », pour avoir su faire « trembler les despotes sur leurs trônes chancelants » et pour avoir « précipité dans l'abîme de l'oubli le barbarisme de ses ancêtres ».⁸⁶ Il faut attendre l'automne 1792 pour que les principaux quotidiens rompent avec l'enthousiasme initial devant les « cruautés » et la « barbarie révoltante », et qu'ils dénoncent les « démocrates » ayant conduit « leur roi à l'échafaud » et massacré « leurs prêtres au pied des autels ». Avant cela, même du côté anglophone, plusieurs voient dans la Révolution française la fin du despotisme et

⁸⁴ Têtu et Gagnon, vol. 2, 472.

⁸⁵ Henri Bourassa, *Le Devoir*, 4 juin 1923, cité dans Sylvie et Pierre Guillaume, *Paris-Québec-Ottawa : Un ménage à trois* (Paris : Entente, 1987) : 15.

⁸⁶ Jean-Pierre Wallot, « La Révolution française au Canada, 1789-1838 », dans Michel Grenon (dir.), *L'image de la Révolution française au Québec, 1789-1989* (Montréal: Hurtubise HMH, 1989) : 70.

du féodalisme outre-Manche, avec la perspective bienheureuse que s'établisse une union fraternelle entre Britanniques et Français sur la base de valeurs communes. On semble même avoir oublié le ressentiment causé par l'appui français à l'indépendance des États-Unis.⁸⁷

Du reste, la population ne conçoit pas la France comme une ennemie morale ou militaire. Au contraire, elle espère que la France, qui déclare la guerre à la Grande-Bretagne en février 1793, reprendra, *manu militari* si nécessaire, la colonie perdue. On constate d'abord une incrédulité immédiate, telle que rapportée par le comte de Malevrier. Les Canadiens « ne veulent en général pas croire un mot des horreurs de la révolution. (...) Ce sont des calomnies que les anglais répandent à dessein ». La population, ajoute-t-il, « est encore attaché[e] à la France, et non à l'Angleterre ».⁸⁸ Bien plus significativement encore, l'historien Michel Brunet soutient que « l'amour de la France et la haine de l'occupant firent oublier aux Canadiens des classes populaires les aspects discutables et les abus de la Révolution française. Leur imagination se laissa emporter par les nouvelles que les Français avaient non seulement repoussé leurs envahisseurs mais que leurs armées et leur marine avaient remporté de nombreuses victoires ».⁸⁹ Tous n'acceptent pas aussi facilement la thèse d'une francosphère « forte », ou du moins questionnent davantage ses assises. Jean-Pierre Wallot ne doute pas qu'il existe « un sentiment national fort répandu, un attachement certain à la France, même souillée du sang de son roi ». Mais, ajoute-t-il, « on ne saurait départager l'influence comme telle du message révolutionnaire de celle, plus diffuse, d'une parenté d'origine et d'un contexte local en pleine transformation ». C'est que les « démocrates canadiens » exploitent la fibre patriotique et ethnique de la population lors d'évènements locaux, de sorte que les sentiments de solidarité profrançais et antibritanniques se mêlent aux idées libérales véhiculées par la Révolution et ses adeptes canadiens.⁹⁰

⁸⁷ Ibid., 72; Galarneau, 110-4 et 128.

⁸⁸ Édouard Charles Victurnien Colbert, *Voyage dans l'intérieur des États-Unis et au Canada* (Baltimore : Johns Hopkins Press, 1935) : 66.

⁸⁹ Michel Brunet, « Les Canadiens et la France révolutionnaire », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 13:4 (1960) : 468.

⁹⁰ Wallot, 81-2.

La solidarité ethnoculturelle est néanmoins suffisamment probante pour que plusieurs croient, à l'instar de la Guerre de Sept ans et de la guerre d'indépendance américaine, que la France viendra libérer les Canadiens de la domination britannique. Leur déception des dernières années est vite contrebalancée par la propagande lancée par des représentants officiels de la France aux États-Unis, lesquels misent sur les espérances des Canadiens pour inciter l'insurrection dans la colonie britannique. Un pamphlet rédigé par le représentant français aux États-Unis durant la Révolution, Edmond-Charles Genêt, circule au Bas-Canada en janvier 1794. Il fait appel aux « frères » canadiens afin d'« imiter les exemples des peuples de l'Amérique et de la France » et de « renverser un trône » despotique et imposteur. « Rappelez-vous, poursuit le document, qu'étant nés Français, vous serez toujours enviés, persécutés par les rois anglais ». Il invite les Canadiens à s'armer et à combattre en vue de former « un État libre et indépendant » qui « pourra former des alliances avec la France et les États-Unis ». « Comptez sur l'appui de vos voisins, et sur celui des Français ». ⁹¹ Aucune tentative concrète de susciter l'insurrection autrement que par des promesses n'a cependant lieu. Une expédition est autorisée par le Directoire en 1796, prévoyant 200 000 francs, 20 000 fusils et 24 canons, mais elle se fait arrêter en mer par la flotte britannique. ⁹² Pour paraphraser Garneau, les Canadiens sont à nouveau déçus dans leurs attentes.

Inquiet des intentions française et américaine, le gouverneur général du Canada, lord Dorchester, fait voter une loi en 1794 qui impose le service militaire obligatoire aux hommes valides. Il promet qu'il n'y aura pas d'expéditions extérieures, qu'il ne s'agit que de défendre le territoire. Partout au Bas-Canada, les Canadiens français se montrent hostiles et peu empressés à tirer au sort les conscrits. Huit paroisses sur 42 seulement obéissent à la loi dans le district de Québec. Le juge en chef du Bas-Canada s'exclame : « They appear disobedient and disloyal, and

⁹¹ Jacques Lacoursière, Jean Provencher et Denis Vaugeois, *Canada, Québec : Synthèse historique, 1534-2000* (Sillery : Septentrion, 2000) : 203-4.

⁹² Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec, 1791-1841*, tome II (Sillery : Septentrion, 1996) : 55.

some, in a high degree ». ⁹³ À Charlesbourg en effet, 300 Canadiens français se révoltent et prennent les armes contre les forces de l'ordre.

Les motifs derrière les attitudes des Canadiens français ne font pas l'unanimité chez les historiens. Claude Galarneau y voit la crainte, profondément ancrée dans l'imaginaire collectif, d'être déployé hors de la province afin de défendre les intérêts britanniques. Les Canadiens français redoutent effectivement de dépeupler leur pays et de subir un sort similaire aux Acadiens en 1755. ⁹⁴ Ils éprouvent donc une méfiance, temporaire seulement, envers les promesses des autorités britanniques qu'ils ne seront pas envoyés aux Indes occidentales ou ailleurs. Cette thèse, qui rejette l'idée d'un pacifisme inhérent, met plutôt l'accent sur un antimilitarisme impérial *britannique*. L'idée de combattre n'est pas réprouvée d'emblée ; c'est plutôt celle de défendre des intérêts autres que ceux des Canadiens qui l'est. Cette interprétation est renforcée par la collaboration « empressée » des miliciens tirés au sort dès 1801 devant la menace en provenance du Vermont. ⁹⁵ Une promptitude similaire anime les miliciens en 1807 devant l'imminence d'une attaque des « ennemis naturels », les Américains, qui n'ont pas la chance de retrouver une attitude aussi favorable qu'en 1775 parmi les habitants. Comme le souligne l'historien Jean-Baptiste-Antoine Ferland : « C'était une bonne aubaine pour les Canadiens-Français. Il y avait longtemps qu'ils attendaient une occasion favorable pour se laver glorieusement de ces fausses imputations de déloyauté, aux moyens desquels leurs ennemis avaient jurés de les perdre. (...) L'élan des Canadiens-Français pour s'enrôler sous les drapeaux de la milice fut vraiment extraordinaire ». À preuve, poursuit l'abbé Ferland, le journal *Le Canadien*, organe nationaliste de la majorité à l'Assemblée législative et nouvellement fondé afin de riposter au progouvernemental *The Quebec*

⁹³ Galarneau, 236-8.

⁹⁴ Ibid, 241-2.

⁹⁵ Wallot, 79.

Mercury, fait longuement l'éloge de l'enthousiasme des Canadiens français à travers le Bas-Canada.⁹⁶

En privilégiant la thèse de l'antimilitarisme impérial, Galarneau rejette par le fait même celle de la francosphère mise de l'avant par Brunet. Si les autorités politiques imputent encore en 1797 aux « émissaires français dont la province a été dernièrement infestée » ainsi qu'à la « profonde ignorance qui caractérise les Canadiens » leur disposition favorable « à croire les assertions les plus mensongères » et à désobéir, on exagère cependant, selon Galarneau, l'influence des émissaires français à « exciter la révolte » et inspirer les idées de rébellion et d'indépendance. Croire le contraire revient à accepter sans discernement les propos des gouverneurs canadiens, dont Robert Prescott, qui affirme que les « dispositions réelles du peuple » sont bien profrançaises et que les Canadiens protègent les agents de la Révolution.⁹⁷ On doit plutôt, selon Galarneau, s'interroger sur l'indifférence et l'apathie d'une large part de la population face aux principes révolutionnaires français. Les conditions socio-économiques sont fort différentes au Canada qu'en France : il n'y a pas de conflits de classe, ni de bourgeoisie développée, ni de leaders charismatiques qui mobilisent et incitent à la révolte. Il n'y a donc pas de soulèvement généralisé.

L'idée que les Canadiens attendent avec impatience leur libération nationale grâce à une expédition militaire française repose essentiellement sur les propos des élites politico-religieuses, lesquelles redoutent sans conteste un tel scénario catastrophique pour leurs intérêts particuliers. Lord Dorchester dénonce par exemple en novembre 1793 les « personnes mal intentionnées, ayant depuis peu manifesté des tentatives séditeuses et méchantes pour aliéner l'affection des loyaux sujets de Sa Majesté, par de fausses représentations de la cause et de la conduite des personnes qui

⁹⁶ Jean-Baptiste-Antoine Ferland, *Le foyer canadien : Recueil littéraire et historique*, tome III (Québec : Bureaux du foyer canadien, 1865) : 63.

⁹⁷ Galarneau, 250-2.

exercent actuellement l'autorité suprême en France ».⁹⁸ Le gouverneur général s'inquiète d'une possible intervention militaire française et de la réaction probable des Canadiens. À cet égard, Henri de Mézière, agent français dont les observations serviront à la rédaction du pamphlet de Genêt, affirme que « the French Revolution has electrified the Canadian and has done more to enlighten them in a year on natural rights than a century of reading. Ever since the French declaration of war against England the Canadians ... do not fear to hope publicly that the French will have the best of it. (...) I swear that the Canadians love the French ».⁹⁹

L'espoir d'une libération nationale par la France est particulièrement répandu parmi les classes populaires selon Brunet, mais Mason Wade estime que l'enthousiasme révolutionnaire des Canadiens n'est pas aussi fort que le prétend Mézière.¹⁰⁰ Ceci est sans doute en partie le fruit de la campagne de répression intensive que mènent les autorités britanniques contre les agitateurs dans la colonie. De crainte d'être accusés de sujets déloyaux, peu affichent ouvertement leur affection envers la France en guerre contre la Grande-Bretagne. La population est étroitement surveillée, la délation encouragée et la censure appliquée. Toute attitude favorable doit donc être réprimée par crainte de représailles. Le romancier Philippe Aubert de Gaspé évoque le climat de l'époque ainsi : « Chacun donne aujourd'hui son opinion ouvertement, discute, sans crainte, les questions politiques les plus délicates, blâme l'Angleterre, loue la France, et tout cela impunément. Celui qui eût osé prendre cette licence autrefois, aurait été considéré comme un *french and bad subject*, c'est-à-dire, français et sujet déloyal. On ne se parlait alors que dans le tuyau de l'oreille ».¹⁰¹

Devant l'absence d'embrassement de la cause révolutionnaire et de soulèvement généralisés, devant donc le fil ténu d'une francosphère dépassant le cadre strictement culturel et les considérations « locales » des Canadiens — c'est-à-dire leur antimilitarisme impérial et une

⁹⁸ Jean Paul de Lagrave, *Fleury Mesplet, 1734-1794 : diffuseur des Lumières au Québec* (Montréal : Patenaude, 1985) : 424.

⁹⁹ Mason Wade, « Quebec and the French Revolution of 1789: The Mission of Henri Mezière », *Canadian Historical Review* 31 (1950): 350-1.

¹⁰⁰ *Ibid.*, 356.

¹⁰¹ Philippe A. de Gaspé, 200.

certaine fierté devant les victoires militaires françaises contre les Britanniques — Claude Galarneau soulève la seconde nuance qui s'impose lorsqu'on évalue la force du lien ethnoculturel durant la période tumultueuse de la Révolution française. La thèse « forte » d'une francosphère telle que mise de l'avant par Brunet, selon lui, tient davantage à des « désirs rétrospectifs des historiens emportés par le nationalisme ».¹⁰²

Cette tentative de réhabilitation *ex post* de l'importance de la France vise en grande partie à faire contrepoids aux interprétations du 19^e et du début du 20^e siècle qui, à l'opposé, ont limité peut-être trop injustement la portée de la filiation identitaire francophone transatlantique. Cette dernière démarche tient à la volonté de forger une identité spécifique aux Canadiens français, marquée certes par la fierté des origines françaises, mais surtout par un conservatisme socioculturel distinct et moralement supérieur. L'idée d'un schisme idéologique au sein de la francosphère repose donc en grande partie sur deux corollaires : les mythes de la « Conquête providentielle » et de la double France.

Le premier, exprimé initialement par les élites politico-religieuses de l'époque, veut que Dieu ait épargné à la Nouvelle-France un régime irrégulier et régicide en lui donnant un gouvernement certes anglais et protestant, mais respectueux des traditions et des droits de la population.¹⁰³ Cette idée a été réitérée, légitimée et internalisée au point où il perdure encore aujourd'hui. C'est d'ailleurs ce qui fut largement reproché au président Nicolas Sarkozy : vanter l'unité canadienne, c'est-à-dire l'harmonie entre les deux principales communautés ethnoculturelles du pays et les bienfaits du régime britannique par rapport à l'empire français,

¹⁰² Galarneau, 234.

¹⁰³ Voir à ce sujet David M. Hayne, « Conquête providentielle et Révolution diabolique : une constante dans la littérature québécoise du XIX^e siècle », dans Sylvain Simard (dir.), *La révolution française au Canada français* (Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 1991) : 323-37.

minimise autant la spécificité des rapports franco-qubécois que la filiation identitaire transatlantique entre les peuples d'origines françaises.¹⁰⁴

Les racines historiques du mythe de la Conquête providentielle remontent à la Révolution française. Les élites canadiennes s'affichent heureuses de la situation sous le régime britannique. Le Conseil législatif entonne par exemple, en décembre 1792 :

Toute louange est dûe [sic] à la divine providence, qui, après avoir rompu les liens qui unissaient le Canada à la puissance qui l'avait établi, le sauve actuellement des tragédies jouées sur un théâtre d'anarchie, qui outragent l'humanité, et que l'on pourrait même reprocher à des barbares. En conséquence, nous déclarons sincèrement notre vive reconnaissance envers le ciel, qui, après nous avoir *séparés de cette union*, nous a laissé aux soins et à la protection d'un monarque qui ... a un droit incontestable à notre affection et à notre fidélité.¹⁰⁵

On louange ainsi la bienveillance britannique et répudie la barbarie et l'impiété françaises.

Le haut clergé appui une telle perspective. Lors de son mandement à propos de la victoire britannique lors de la bataille d'Aboukir en août 1798, Mgr Denaut parle de « nos ennemis » les Français, « cette nation superbe qui ne veut que la guerre », de « notre cause » ; la Grande-Bretagne est qualifiée de « Mère Patrie » et il remercie Dieu pour avoir mis les Canadiens « sous l'empire et la protection de Sa Majesté Britannique ». ¹⁰⁶ Mgr Plessis admet, dans un discours en janvier 1799, qu'il est difficile d'appeler « ennemi » le peuple à qui l'on doit son origine, mais il insiste que la France d'autrefois n'existe plus. Elle est désormais dominée par une « philosophie trompeuse ... d'une dangereuse ivraie, de productions impies, de livres incendiaires ». La Révolution est « sanguinaire », « parricide » ; elle égorge ses prêtres, vide ses églises et jette le pape en bas du trône de Pierre ». En un mot, la France moderne est « perfide ». Le gouvernement britannique est quant à lui modéré, respectueux de la religion catholique et n'impose pas d'impôts malgré la guerre, ni même de service militaire hors du pays. « Tout ce qui affaiblit la France, tend

¹⁰⁴ Il n'est donc pas étonnant qu'un des grands pourfendeurs du mythe de la Conquête providentielle ait été l'abbé Groulx. Voir son « La Providence et la conquête anglaise de la Nouvelle-France », *Notre maître le passé* (Montréal : Granger, 1944) : 125-64.

¹⁰⁵ M. Bidaud, *L'Observateur : Journal historique, littéraire et politique*, tome II (Montréal : Ludger Duvernay, 1831) : 397.

¹⁰⁶ Têtu et Gagnon, vol. 2, 515-517.

à l'éloigner de nous. Tout ce qui l'en éloigne, assure nos vies, notre liberté, notre repos, nos propriétés, notre culte, notre bonheur ». ¹⁰⁷ Ainsi, la Grande-Bretagne est autant le bras vengeur de la Providence que la protectrice des Canadiens.

La pensée contre-révolutionnaire repose donc sur l'idée qu'il existe deux France : l'admirable et l'éternelle qui a donné la vie aux Canadiens, ainsi que la perfide, la moderne, la tyrannique qui s'écarte fondamentalement des valeurs des Canadiens-français. L'arrivée de Napoléon est d'abord vue de manière sympathique : elle mettra fin aux élans révolutionnaires et républicains, fera la paix avec la Grande-Bretagne (la paix d'Amiens de 1802) et signera le Concordat avec Rome. Mais il est rapidement qualifié par les élites canadiennes de despote, d'usurpateur (on souhaite le retour des Bourbons, légitimes souverains) et de tyran alors qu'il fait exiler les évêques d'Italie, disperse les cardinaux et dépouille le pape de ses États. Ainsi, selon Mgr Plessis : « On ne peut pardonner à ce misérable le traitement horrible qu'il fait endurer au Souverain Pontife, devenu, selon les papiers publics, son prisonnier d'État. Que Dieu le convertisse et nous préserve de ses mains ». ¹⁰⁸

Puisque la Couronne britannique a su protéger les Canadiens des vices révolutionnaires et républicains de la France ainsi que de l'assimilation, ceux-ci doivent en retour lui être reconnaissant et lui vouer fidélité. C'est ainsi que le mythe de la Conquête providentielle est étroitement associé non seulement à celui d'une double France, mais également à l'idée d'un devoir de loyauté (militaire notamment) envers Londres. Au moment où la levée du cinquième de la milice canadienne en 1807, Mgr Plessis offre ce mandement qui synthétise cette idée :

Nous n'avons cessé, nos très chers frères, de vous inculquer en toute occasion les principes de loyauté, de respect et d'attachement dont vous devez être pénétrés pour notre auguste Souverain et son gouvernement ... un Roi qui vous a fait jouir des douceurs de la paix, au milieu des horreurs de la guerre qui désolé l'Europe ... [V]ous avez compris que vos intérêts n'étaient pas distingués de ceux de la Grande-Bretagne ; vous êtes convaincus, comme nous, qu'il est impossible d'être bon chrétien sans être sujet loyal et fidèle ... Au seul soupçon, aux premières apparences d'une rupture avec les États voisins, vous avez

¹⁰⁷ Galarneau, 263-266.

¹⁰⁸ Laval Laurent, 116.

paru ce que vous devez être, c'est-à-dire prêts à tout entreprendre et à tout sacrifier plutôt que de vous exposer à changer de gouvernement, et à perdre les avantages inestimables que vous assure votre situation présente. (...) Partout du zèle, partout de l'empressement, partout des volontaires dont il a fallu réprimer l'ardeur.¹⁰⁹

Les élites cléricales soulignent donc à grands traits ce qui est vu comme l'attitude nécessaire et appropriée des Canadiens français lors d'un élan semble de fidélité au cours de la guerre contre les États-Unis en 1812-14. Le premier capitaine des Voltigeurs Canadiens, ce corps de 500 volontaires créé en 1812, rappelle ainsi, dans son discours de recrutement, la loyauté historique des Canadiens, symbole de leur fierté nationale :

le sang qui animait vos pères coule encore dans vos veines, braves et loyaux compatriotes ; et le zèle que vous avez montré jusqu'ici pour la préservation de votre gouvernement et d'une manière si peu équivoque tout nouvellement encore (je veux dire en 1807) doit prouver évidemment votre attachement à la cause commune, votre amour et ces sentiments de gratitude et de reconnaissance que vous éprouvez envers l'autorité bienveillante d'un monarque qui se fait gloire non de commander à des esclaves, mais de régner sur les cœurs des sujets libres.¹¹⁰

La participation des miliciens canadiens-français à la guerre, et en particulier sa victoire contre les Américains sur la rivière Châteauguay en 1813, sera maintes fois citée par la suite comme illustration probante de cette fidélité envers la Couronne britannique.¹¹¹ Par exemple, dans un célèbre discours sur la réorganisation de la milice du Bas-Canada, en 1846, le colonel Taché tente de riposter à ceux qui attaquent la loyauté de ses compatriotes en réitérant les traits identitaires canadiens-français :

Ce que nos pères ont fait, ce que nous avons fait nous-même pour la défense de cette colonie, nos enfants seraient encore prêts à le faire, si l'on voulait rendre justice au pays. Notre loyauté à nous n'est pas une loyauté de spéculation, de louis, schellings et deniers : nous l'avons pas constamment sur les lèvres, nous n'en faisons pas un trafic. Nous sommes dans nos habitudes, par nos lois, par notre religion ... monarchistes et conservateurs. (...) [J]e réponds que si jamais ce pays cesse un jour d'être britannique, le dernier coup de canon tiré pour le maintien de la puissance anglaise en Amérique le sera par un bras canadien.¹¹²

Ces témoignages révèlent que la construction du nationalisme canadien-français de l'époque s'efforce de *diminuer* l'importance de la France et de l'attachement sentimental

¹⁰⁹ Têtu et Gagnon, vol. III, 29-32.

¹¹⁰ Lacoursière, 145-6.

¹¹¹ Patrice Groulx, 62.

¹¹² Louis-P. Turcotte, *Le Canada sous l'union, 1841-1867* (Québec : L.J. Demers et frères, 1882) : 216-7.

francosphérique en insistant sur la bienveillance du régime britannique et le caractère conservateur des valeurs canadiennes-françaises. Si l'on accepte donc la conclusion de Galarneau, qui juge que l'attitude des Canadiens français à l'égard de la France « est beaucoup plus qu'un phénomène d'opinion : c'est l'un des axes principaux de leur psychologie collective », il faut également convenir que la Révolution française a jeté les bases d'une nouvelle appréciation de la France dans la culture stratégique canadienne. L'historien insiste d'ailleurs lui-même sur ce point en d'autres termes :

Le Bas-Canada et la province de Québec ont gardé pendant deux siècles l'image de la Révolution que les élites lui avaient présentée jusqu'à Waterloo, image répandue dans toutes les classes sociales par l'enseignement des laïcs aussi bien que des religieux depuis 1815 jusqu'à nos jours. La Révolution est même devenue dans le mental collectif la cause première de tous les maux de l'Occident.¹¹³

Dans ce « mental collectif » figure une inclination de plus en plus significative envers le libéralisme parlementaire britannique et le conservatisme contre-révolutionnaire — de même que les mythes de la Conquête providentielle, de la double France et de la loyauté historique qui en découlent. L'importante émigration d'une quarantaine de prêtres français fuyant la Révolution (augmentant ainsi le clergé bas-canadien du tiers) a d'ailleurs grandement contribué selon l'auteur au développement et à l'internalisation de ces mythes nationaux.¹¹⁴ Par le fait même, ils ont permis de faire perdurer le souvenir d'une ancienne mère patrie catholique et monarchique bienveillante et d'ainsi préserver l'attachement sentimental envers la France, une certaine France à tout le moins.

Le rapprochement de 1855 : l'établissement des bases de l'atlantisme biculturel

Ce lien d'attachement ethnoculturel envers la France, marqué en partie par l'espoir d'un retour de l'ancienne métropole en Amérique du Nord, est tout aussi visible que l'idée d'une harmonie bienheureuse entre peuples francophone et anglophone sous le régime bienveillant de la Grande-Bretagne lors de ce qui est souvent qualifié de « reprise officielle » des relations franco-

¹¹³ Galarneau, 334-5 et 344.

¹¹⁴ Ibid., 151, 187, 213-4, 221-2.

canadiennes au milieu du 19^e siècle. Il faut effectivement attendre un rapprochement diplomatico-stratégique entre la Grande-Bretagne et la France en Europe pour que les espoirs d'un rapprochement politique officiel entre le Canada et la France se matérialisent enfin. Mais les sensibilités politiques entourant l'évènement illustrent les limites d'un tel « retour » en temps de paix plutôt qu'en tant de guerre, retour d'autant plus prématuré qu'il ne débouche pas sur l'établissement de liens politiques forts. Ceci atteste, d'une part, de la vitalité d'une francosphère mais réduit, d'autre part, son importance dans le développement d'une culture stratégique canadienne.

La soi-disant « reprise officielle » des rapports franco-canadiens tient essentiellement à la volonté de la France de tirer profit de son alliance avec la Grande-Bretagne contre l'empire russe. Pour le ministre français des Affaires étrangères Drouyn de Lhuys, il n'y a pas de raison qui justifie de « montrer notre pavillon au Canada pour la première fois depuis que nous avons perdu ce pays à la suite d'une guerre malheureuse et mal conduite ».¹¹⁵ Le commerce entre la colonie et l'ancienne métropole est « insuffisante », juge-t-il, pour nécessiter la protection et la surveillance des navires français. C'est toutefois l'avis du ministre de la Marine qui l'emporte, lequel insiste sur la portée strictement commerciale de l'expédition, dans le but d'ouvrir de nouveaux marchés et de renforcer la bonne entente franco-britannique en temps de guerre. Trois objectifs sont ainsi confiés au commandant Belvèze : établir un consulat à Montréal, alléger les droits de douanes sur certains produits et favoriser l'entrée en franchise au Canada des morues françaises.

Il faudra toutefois attendre quatre ans avant que soit nommé un consul pour Montréal. Selon Jacques Portes, ce délai tient à la prudence, voire à « la plus extrême circonspection » que s'autorise la France. On semble effectivement embarrassé et inquiet, à Paris, de l'accueil démesuré que reçoit le capitaine de vaisseau Belvèze à son arrivée au Bas-Canada en juillet 1855 à bord de la corvette française *La Capricieuse*. On craint que les manifestations profrançaises —

¹¹⁵ Jean Vinant, *De Jacques Cartier à Péchiney : Histoire de la coopération économique franco-canadienne* (Paris : Chotard & associés, 1985) : 44.

milliers de spectateurs, brandissement de maints drapeaux français, réceptions par les plus hautes autorités et élites canadiennes — n'irritent les susceptibilités britanniques.¹¹⁶ Belvèze lui-même estime être reçu « non comme un simple capitaine de la marine impériale mais comme le représentant de l'alliée de l'Angleterre », ce qu'il n'est pas.¹¹⁷

Avant l'arrivée de *La Capricieuse* sur les rives du Saint-Laurent, les ministres des Affaires étrangères et de la Marine s'attendaient tous deux à une « excellente » réception de la part des Canadiens. Ces derniers ont offert, le 13 mars 1855, 20 000 livres sterling aux veuves et aux orphelins des soldats morts lors de la bataille de l'Alma de septembre 1854 au cours de la guerre de Crimée. Mais surtout, soutient le ministre de la Marine, l'accueil sera positif en raison du « souvenir que la France a laissé dans son ancienne colonie et l'alliance actuelle des deux cabinets ».¹¹⁸ On a donc tout lieu d'appréhender un débordement d'affection malgré la rancœur suscitée par le sentiment d'abandon, dont la prégnance, rappelons-le, n'atteint son paroxysme qu'à la fin du 19^e et début du 20^e siècle sous la Troisième république.

Cet enthousiasme ne doit cependant pas être attisé par le commandant français, qui reçoit l'ordre de ne pas s'éloigner du caractère « purement commercial » de sa mission. Le ministre de la Marine met Belvèze en garde « contre toute manifestation à laquelle les autorités britanniques ne devraient prendre aucune part », alors que son supérieur militaire lui rappelle qu'il importe que sa mission « ne reçoive pas de fausse interprétation. Je compte d'ailleurs sur votre prudence et votre sagacité, ajoute-t-il, pour éloigner tout sujet de défiance légitime ».¹¹⁹ En réaction à la publication, la même année des « retrouvailles », d'un livre de Joseph-Guillaume Barthe intitulé *Le Canada reconquis par la France*,¹²⁰ Belvèze soutient que « s'il eût pu venir à quelqu'un le moindre soupçon qu'il existait une solidarité entre ma mission et son livre, je n'aurais pu faire un

¹¹⁶ Portes, *L'impossible retour*, 23-5.

¹¹⁷ Jacques Portes, « 'La Capricieuse' au Canada », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 31(3) (1977) : 360.

¹¹⁸ Jean-François de Raymond, « *La Capricieuse* dans les archives diplomatiques françaises. L'initiative de la décision », dans Yvan Lamonde et Didier Poton (dir.), *La Capricieuse (1855) : poupe et proue* (Québec : Presses de l'Université Laval, 2006) : 222.

¹¹⁹ *Ibidem*.

¹²⁰ Joseph-Guillaume Barthe, *Le Canada reconquis par la France* (Paris : Ledoyen, 1855).

pas de plus au Canada ». L'objet du livre, ou plus spécifiquement son titre très évocateur, selon Belvèze, « était contraire aux intentions et à la politique de l'Empereur et de la France, contraire aussi aux intérêts de son pays, placé sous un régime libéral et protecteur qui lui créait une véritable indépendance ».¹²¹ Les Canadiens ne doivent donc pas s'attendre à une « reconquête » politique de la France, qui cherche plutôt à saisir l'opportunité d'enregistrer des gains commerciaux dans un climat d'alliance avec la Grande-Bretagne, et qui estime que le sort des Canadiens sous domination britannique n'a rien d'oppressant — ils devraient plutôt remercier Londres pour leur « indépendance ».

Belvèze reconnaît néanmoins la difficulté de sa tâche. Il s'agit d'un « travail d'équilibriste » que de ne pas indisposer ou « choquer quelques unes des susceptibilités qui m'entouraient » devant « une population d'origine française et catholique qui se livrait à l'enthousiasme de ses souvenirs » et un pouvoir britannique historiquement méfiant vis-à-vis des intentions nord-américaines de la France.¹²²

Figurez-vous le pavillon de la France reparaisant après cent ans d'absence dans notre ancienne colonie et y retrouvant endormi au fond des cœurs le souvenir et l'amour de la vieille mère-patrie, et l'explosion de ce sentiment éclatant partout même parmi les populations anglaises, lesquelles, grâce à l'alliance, ont dû célébrer elles aussi, par de frénétiques hurrahs, l'arrivée du puissant allié de leur gracieuse souveraine. (...) [E]t moi, pauvre hère, obligé de répondre à tout cela par de beaux et bons discours qu'il fallait plus tard paraphraser à merci dans des banquets, des toasts. Quelle dépense exorbitante d'éloquence j'ai faite dans ces trois semaines !!!¹²³

La venue de *La Capricieuse* est donc surqualifiée en regard des intentions françaises. Il ne s'agit pas tout à fait d'un « point d'orgue », si ce n'est qu'au plan commercial, et encore, compte tenu des maigres succès de l'initiative française.¹²⁴ Il n'y a pas de retour politique puisque

¹²¹ M. H. Cangardel, « Voyages de 'La Capricieuse' dans les eaux du St Laurent en 1855 », *Communications et mémoires* 5(21) (1947) : 18.

¹²² Robert Pichette, « La Capricieuse : élément d'une politique étrangère ou personnelle de Napoléon III à l'égard du Canada ? », dans Yvan Lamonde et Didier Poton (dir.), *La Capricieuse (1855) : poupe et proue* (Québec : Presses de l'Université Laval, 2006) : 201.

¹²³ Mason Wade, *Les Canadiens français de 1760 à nos jours*, vol. I (Montréal : Cercle du Livre de France, 1963) : 331.

¹²⁴ Voir Didier Poton et François Souty, « Les relations commerciales franco-canadiennes : de la culture à l'économie (1763-2008) », dans Serge Joyal et Paul-André Linteau (dir.), *France-Canada-Québec : 400 ans de relations d'exception* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2008) : 183-208.

les gains matériels et la prudence diplomatique prédominent sur quelque regret qu'il peut y avoir, en France, d'avoir abandonné la colonie et quelque volonté de soutenir une francosphère politique. Du côté canadien, au surplus, l'affection envers l'ancienne mère patrie n'a jamais vraiment cessé, ni d'ailleurs les relations culturelles et privées. Mais il faut convenir que la mission de Belvèze au Canada représente un point tournant dans les rapports franco-canadiens et ce, moins par sa substance et ses effets immédiats qu'en raison du climat de paix prévalent, lequel inspire l'établissement des fondements d'une culture stratégique qui se matérialisera au cours des décennies suivantes.

L'on doit d'abord souligner l'importance considérable de l'évènement pour la population canadienne-française. S'il n'y a pas lieu de concevoir une véritable « reconquête » française en 1855 (à l'instar de 1760, 1763, 1776, 1778, etc.), l'objet du livre de Barthe est néanmoins bien réel et manifeste dans l'enthousiasme que génère la mission Belvèze. Il ne s'agit pas, selon Barthe, de reprendre la colonie politiquement ou même militairement, mais plutôt de « renouer le lien si violemment rompu qui jadis avait unit l'enfant à la mère, le Canada à la France ».¹²⁵ En un mot, les Canadiens-français souhaitent la *reconnaissance* politique de leur existence singulière par l'ancienne métropole, dont l'oubli et l'abandon ont amené à développer l'idée de la survivance d'une nation francophone d'Amérique du Nord. Face à un « destin collectif sacrifié » deux fois par les armes (1759 et 1837-38), écrit le sociologue Gérard Bouchard à propos d'une forte tradition historiographique canadienne-française (amorcée par Garneau notamment et institutionnalisée par la suite comme paradigme dominant jusqu'en 1940), on valorise et tente de préserver « les valeurs profondes de la France éternelle ». Devant donc le traumatisme de la défaite et de la cession, la voie à suivre pour réaliser la grande espérance de reconquête politique passe inmanquablement par la « restauration collective » des traditions françaises et catholiques. La « source qui alimente tout cette vie, poursuit-il, c'est la grande et unique, l'antique tradition

¹²⁵ Barthe, vii.

catholique et française ». Dès lors, la préservation d'une nation catholique et francophone en Amérique du Nord ne passe pas, comme le remarque Lionel Groulx, par une rupture avec la France : « La naissance d'une race au Canada n'implique donc aucunement la rupture de cette race nouvelle avec son vieux passé français. À moins que ce ne soit sortir de la race française que d'y constituer un type nouveau, une 'variété' ». ¹²⁶ Il en résulte une certaine antinomie, selon Bouchard, entre le « culte des origines », cette fidélité au passé et à la culture française qu'il implique, et « l'insistance sur la différenciation par rapport à la France et sur la singularité de la nation canadienne-française ». ¹²⁷ L'ambivalence de la filiation francosphérique est d'ailleurs bien illustrée dans la suite du célèbre poème d'Octave Crémazie cité précédemment :

Car, pendant les long jours où la France oublieuse
Nous laissait à nous seuls la tâche glorieuse
De défendre son nom contre un nouveau destin,
Nous avons conservé le brillant héritage
Légué par nos aïeux, pur de tout alliage,
Sans jamais rien laisser aux ronces du chemin.

Enfants abandonnés bien loin de notre mère,
On nous a vus grandir à l'ombre tutélaire
D'un pouvoir trop longtemps jaloux de sa grandeur.
Unissant leurs drapeaux, ces deux reines suprêmes
Ont maintenant chacune une part de nous-mêmes :
Albion notre foi, la France notre coeur. ¹²⁸

Un témoin des cérémonies s'exclamera aussi de manière similaire : « Nos bras sont à l'Angleterre, mais nos cœurs toujours à la France ». ¹²⁹ On constate ici que la filiation identitaire francosphérique est marquée à la fois d'un sentiment d'abandon par la France et d'une fierté des racines françaises, consacrées par un attachement sentimental persistant. L'éditorialiste du

¹²⁶ Lionel Groulx, *La naissance d'une race* (Montréal : Librairie d'action canadienne-française, 1930) : 11.

¹²⁷ Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde* (Montréal : Boréal, 2001 [2000]) : 103-20.

¹²⁸ Crémazie, « Chant du vieux soldat canadien ».

¹²⁹ François Daniel, *Nos gloires nationales : Histoire des principales familles du Canada*, tome I (Montréal : Eusèbe Sénécal, 1867) : 350.

Journal de Québec affirme à cet égard, le 26 juin 1855, que la venue de *La Capricieuse* permettra aux Canadiens de « témoigner tout ce qu'ils gardent à la France de profondes sympathies filiales ». ¹³⁰ L'historien Gustave Lanctôt évoque ainsi l'« enthousiasme irréprouvable » des Canadiens français devant l'apparition de la corvette française, un accueil qui, selon lui, « s'inspirait d'un sentiment plus ancien, infiniment plus profond, celui d'une attache indéfectible à l'âme ancestrale, qui trouvait l'occasion d'exploser, délirant d'émotion et de fierté devant la résurgence en plein ciel canadien du drapeau de l'ancienne mère patrie ». ¹³¹ Ces sympathies portent et porteront de plus en plus sur une « communauté de souvenirs », ces représentations collectives qui font de la Nouvelle-France un éden, de la vieille France l'éternelle mère patrie, malgré l'impiété croissante de la France moderne, et de la filiation française un trait culturel fondamental des Canadiens français. Lanctôt ajoute en ce sens que la France et le Canada se « refusant à l'oubli du sang commun dans leur veine et des affinités ancestrales de leur âme, ils voulurent garder le souvenir des exploits et des réalisations accomplis ensemble, dans leur passé historique ». ¹³² Les propos du maire de Québec le 14 juillet 1855 à l'arrivée de *Belvèze* illustrent avec éloquence ce culte de la filiation identitaire :

vous marchez encore sur une terre toute française, et malgré les longues années de la séparation, c'est la même famille canadienne qui reçoit, comme des frères revenus, les nobles marins de 'La Capricieuse'. (...) Nous avons le même Dieu, la même histoire, les mêmes origines, les mêmes aïeux. (...) Le grand mur qui nous séparait depuis près d'un siècle s'est abaissé, notre port s'est ouvert tout d'un coup à la vue du glorieux drapeau de la France. ¹³³

La mission de *La Capricieuse* n'inspire d'ailleurs pas seulement les poètes et les élites politiques canadiennes : « la population toute entière y vit, après une absence qui avait trop duré, comme le retour symbolique de la France sur les bords du Saint-Laurent », remarque Armand

¹³⁰ Patrice Groulx, « *La Capricieuse* en 1855 : célébrations et significations », dans Yvan Lamonde et Didier Poton (dir.), *La Capricieuse (1855) : poupe et proue* (Québec : Presses de l'Université Laval, 2006) : 236.

¹³¹ Gustave Lanctôt, « Les relations franco-canadiennes après la conquête et avant 'La Capricieuse' », *Revue de l'Université Laval* 10:7 (1956) : 591.

¹³² *Ibid.*, 599.

¹³³ Groulx, 245 et 247. Il s'agit selon l'historien d'une évocation « exceptionnelle » d'un patrimoine ethnoculturel commun puisqu'il faut attendre le développement de l'histoire érudite, en particulier les travaux de Garneau, pour qu'une telle communauté de souvenir, et les représentations collectives qui l'accompagnent, soient courantes et institutionnalisées.

Yon.¹³⁴ Les Canadiens français peuvent enfin manifester toute leur sympathie sans crainte d'être accusés de déloyauté par les autorités britanniques. Selon Belvèze : « Partout, les populations accouraient à la côte, saluant la corvette de leurs hurrahs et de salves de mousqueterie ».¹³⁵ Le capitaine de vaisseau ajoute dans son rapport au ministre qu'il juge avoir eu un « succès inespéré » dans un pays « où toujours les antagonismes se touchent, sans avoir indisposé personne ».¹³⁶

Le « succès » de Belvèze se doit en grande partie à l'invocation d'un troisième pilier de la francosphère (en addition aux idées de filiation ancestrale et de distinction nationale), qui fait écho au mythe de la Conquête providentielle. Il s'agit de ce qui semble être le fondement d'un biculturalisme canadien : un compromis entre la fierté des origines françaises et des institutions britanniques, établi par la coexistence harmonieuse de deux nations au sein d'un même État sous la protection bienveillante de la Couronne. Belvèze juge effectivement avoir réussi à éviter les effets de « l'esprit d'antagonisme toujours existant entre les races, les intérêts et les religions différents du Haut et Bas-Canada ». Il suscite même « l'affection » et l'« estime » des « populations les plus énergiquement anglaises et protestantes ». Il souligne pour ce faire, et à grands traits, l'alliance franco-britannique qui peut inspirer une union aussi harmonieuse dans les Canadas. « J'assiste en ce moment à un grand spectacle, celui d'une population autrefois française qui se glorifie de son origine, qui la manifeste sans esprit d'hostilité ni de réaction devant les maîtres actuels ». Belvèze tente par ces paroles de respecter les limites diplomatiques imposées par le Quai d'Orsay. Il vante les bienfaits du régime britannique — seul garant de l'autonomie des Canadiens français — et insiste qu'une francosphère politique fondée sur la base de traits ethnoculturels communs entre Français du Canada et de France n'est pas envisageable ; seul l'est le rétablissement de rapports commerciaux : « Ce sera ainsi et seulement ainsi que sera renoué le

¹³⁴ Armand Yon, *Le Canada français vu de France (1830-1914)* (Québec : Presses de l'Université Laval, 1975) : 25. Sur la base des journaux canadiens de l'époque.

¹³⁵ *Ibid.*, 30.

¹³⁶ Wade, *Les Canadiens français*, 331.

lien entre la vieille France et cette fille aujourd'hui émancipée ». ¹³⁷ Il n'y a donc pas lieu de voir dans cet épisode un rapprochement politique.

L'alliance franco-britannique permet de célébrer la filiation identitaire française des Canadiens français sans craindre la réaction de Londres et des Canadiens anglais, pour autant que soit valorisée l'unité de la colonie. Lorsque Lord Elgin remet à l'Empereur français en février 1855 les offrandes des Canadiens pour les familles des soldats ayant combattu en Crimée, ce dernier évoque cette idée de double harmonie européenne et canadienne : « Notre pays ne verra pas sans être reconnaissant, qu'en souvenir de son origine française, la population canadienne n'ait pas voulu séparer dans ses félicitations et dans ses offrandes ceux qu'unit si noblement la communauté des périls ». ¹³⁸ Le Colonial Office fait d'ailleurs très peu de cas de la mission de Belvèze, ce qui contraste avec les craintes historiques posées par la présence d'espions et d'agents provocateurs français au Canada. Le successeur de Lord Elgin, Sir Edmund Head, estime quant à lui qu'il s'agit d'une « curieuse visite » en ce qu'elle représente « the first outward manifestation on this side of the Atlantic, of the Alliance between two great nations, so long at enmity one with another and now so happily united ». ¹³⁹ Lors d'un discours effectué en 1854, le colonel Taché évoque également le double rapprochement entre Français et Britanniques en Europe et au Canada :

L'Angleterre et la France, ennemies pendant des siècles, sont maintenant unies par une étroite alliance ; leur intérêt mutuel, la civilisation et le monde entier vont profiter de cette ère nouvelle : serions-nous les seuls, nous les descendants de ces deux grands peuples, qui demeurerions étrangers à ce beau mouvement ! Non, nous oublierons nos anciennes querelles, que l'on a appelées guerre de race ; nous ne formerons plus désormais qu'un peuple sinon homogène, du moins uni par le cœur et par le sentiment : le peuple canadien. ¹⁴⁰

À l'instar de l'idée d'un schisme idéologique et du lien conservateur avec la France ancestrale, celle d'un double rapprochement franco-britannique au Canada et en Europe sera

¹³⁷ Portes, « 'La Capricieuse' au Canada », 360-363.

¹³⁸ Yon, *Le Canada français*, 29.

¹³⁹ Portes, « 'La Capricieuse' au Canada », 367.

¹⁴⁰ H. J. J. B. Chouinard, *Fête nationale des Canadiens-français célébrée à Québec en 1880* (Québec : A. Côté et Cie, 1881) : 70.

maintes fois évoquée. Il s'agit d'établir les bases d'un patriotisme pancanadien légitime autant aux yeux des communautés francophones et anglophones. Par exemple, lors de la pose de la première pierre du monument des Braves (en l'honneur de la bataille de Sainte-Foy du 28 avril 1760), reportée par les autorités britanniques afin notamment qu'y assistent les membres de l'équipage de *La Capricieuse*, le futur premier ministre du Québec, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, livre un discours le 18 juillet 1855 qui met en évidence la double allégeance des Canadiens français à la Grande-Bretagne et à la France, de même qu'il insiste sur l'égalité des *deux peuples fondateurs* — l'idée que le Canada abrite deux nations égales en droits et en devoirs.

Vingt-huit avril mil sept cent soixante, jour que la Providence, dans leurs revers, réservait à nos ancêtres, pour qu'ils fussent les derniers vainqueurs dans une lutte dont ils devaient eux-mêmes être le prix ; pour que le peuple conquis pût [sic] toujours marcher tête levée et l'égal de ses conquérants, (préparant ainsi l'union fraternelle qui ici comme ailleurs devait un jour régner entre les deux races, en leur distribuant des lauriers cueillis sur le même champ de bataille)...¹⁴¹

À cette égalité méritée par les succès de Lévis sur le champ de bataille, un double devoir de loyauté s'ajoute :

Et que ne dira-t-il pas à la postérité ce monument ? (...) Ne dira-t-il pas aux Bretons comme aux Français, aux émigrés comme aux natifs, que la même fidélité que nos pères avaient montrée pour leur ancien drapeau, nous l'avons montrée pour le nouveau ; que, s'ils étaient les hommes de Carillon et des Plaines d'Abraham, nous avons parmi nous les hommes de Lacolle et de Châteauguay, et que nous, les hommes de la nouvelle génération, nous n'avons pas encore dit à l'histoire le dernier mot de notre race ? (...) Et lorsqu'il s'élèvera, ce monument, surmonté de la statue que nous irons demander à la France, notre alliée, d'y placer elle-même, ne croyez-vous pas que le vieillard, en s'agenouillant sur la tombe des guerriers ainsi glorifiés, regrettera de n'avoir pas, lui aussi, donné sa vie pour la patrie... ?¹⁴²

Exit donc la résistance passive des Canadiens français en 1775-76 et leur espoir d'une reconquête française. On vante la double allégeance transatlantique des Canadiens, l'égalité des deux nations originelles, ainsi qu'un patriotisme commun envers le Canada et par rapport aux Américains, l'« Autre » nécessaire au développement d'un tel patriotisme franco-britannique. Les représentations collectives formulées servent ainsi un impératif politique clair : l'harmonie entre

¹⁴¹ Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, *La littérature canadienne de 1850 à 1860*, tome I (Québec : Desbarats et Derbishire, 1863) : 376.

¹⁴² *Ibid.*, 383 et 385.

anglophones et francophones — la cohésion sociale interne d'une nation à construire. L'acceptation du dualisme ethnoculturel et politique s'impose d'abord par le nombre. L'arrivée massive de Loyalistes suite à la révolution américaine, l'immigration britannique dans les décennies suivantes et l'émigration d'une grande partie de la population canadienne-française vers les États-Unis renverse de manière permanente la domination ethnique des francophones au profit des anglophones au Canada. Un siècle plus tard, 60% des Canadiens se disent d'origine britannique, contre 31% d'origine française. À ceci s'ajoute l'acceptation des institutions parlementaires britanniques comme seule avenue de changement sociétal. L'échec des rébellions de 1837-1838 ne marque pas seulement la mort de 300 Patriotes et d'une vingtaine de soldats britanniques, mais surtout celle d'une grande rupture révolutionnaire à l'américaine contre la Grande-Bretagne. On préférera ensuite la voie pacifique en cherchant la reconnaissance et l'égalité nationale par rapport aux Anglo-canadiens au sein d'un État de nature bicéphale, binationale, plutôt que d'une république indépendante canadienne-française. Seront ainsi accordés le bilinguisme dans les assemblées législatives, la responsabilité ministérielle et, surtout, sera préservée l'existence d'une collectivité catholique et française en Amérique du Nord.

La réécriture de l'histoire afin d'élaborer un récit identitaire commun va même jusqu'à tronquer l'Histoire, au grand dam d'historiens tels Patrice Groulx. À propos du « mythe des Braves », selon lequel le monument s'érigera là où les morts des vainqueurs (les Français du Canada et de France) autant que des vaincus (les Britanniques) sont enterrés (ce qui est faux), Groulx soutient que

les mélanger [les ossements] dans cette solennité signifiait que les deux nations n'étaient plus ennemies et que leur collaboration serait bénéfique pour les deux. Il fonda bien sûr ce mythe sur les matériaux d'histoire fournis par Garneau, mais sa lecture était ancrée dans la participation des politiciens canadiens-français aux institutions de l'Union et dans leur aspiration à y obtenir plus de pouvoir. Cette lecture reflétait l'aspiration naturelle à la bonne entente entre peuples et se rattachait au mythe universel de l'unité nationale, dont la « conquête providentielle » est une composante essentielle au Canada. Elle contredisait

toutefois la nature des guerres, dont l'objet n'est pas la fusion mais la domination des nations.¹⁴³

L'idée d'une fusion harmonieuse des « races » relève donc selon lui d'une trahison de l'Histoire. Groulx n'est pas seul à rejeter ce genre de fausses représentations collectives formulées afin de renforcer, sinon susciter, l'unité nationale. À propos du tricentenaire de la fondation de Québec en 1908, H.V. Vivian Nelles parle d'une « histoire spectacle ... conçue pour établir et élargir un terrain d'entente entre Canadiens anglais et Canadiens français et pour inspirer une nouvelle conscience de l'appartenance à une même nation ». Le récit historique développé afin de donner un sens aux événements passés sert donc des « objectifs politiques explicites ». Mais, précise-t-il, cette entreprise ne se concrétisera jamais : « la nation imaginée ... ne devint jamais réalité. (...) On avait imaginé que deux peuples pouvaient partager une vision commune du passé : cela n'a pas eu lieu ».¹⁴⁴

Nous verrons dans les chapitres suivants qu'il n'en est pas de même au niveau de la politique étrangère canadienne. Il s'est développé en la matière suffisamment d'espace de compromis pour qu'autant la communauté anglophone que francophone accepte, du moins de manière générale, les traits fondamentaux de la politique extérieure du pays. Ceci n'est certes pas le cas du milieu du 19^e siècle, mais un siècle plus tard, on peut effectivement discerner de grands mythes nationaux qui ont permis d'atteindre un consensus quant à ce que devrait consister la politique étrangère canadienne. Reste que la double harmonie franco-britannique ne se manifesterait dans la pratique de la politique extérieure du Canada que près d'une centaine d'années après l'émergence de ses fondements idéels au milieu du 19^e siècle. C'est dire les difficultés d'élaborer un cadre géonormatif légitime d'un point de vue biculturel au Canada.

¹⁴³ Groulx, « La commémoration », 66.

¹⁴⁴ H.V. Nelles, *L'Histoire spectacle : Le Cas du tricentenaire de Québec* (Montréal : Boréal, 2003 [1999]) : 371.

Conclusion

Si l'analyse conventionnelle de la politique étrangère du Canada débute habituellement avec la création du Canada moderne en 1867 et la guerre des Boers de 1899-1902, force est de constater qu'elle passe sous silence un riche bagage historique, relevé dans ce chapitre. En effet, l'étude du processus constitutif d'une culture stratégique, insistant sur le retraçage historique de l'émergence idéelle et matérielle des identités interne et externe sous-tendant cette culture stratégique (en l'occurrence, le biculturalisme et l'atlantisme), permet de saisir les fondements de la légitimité de l'État et du recours à la force militaire, de même que la nature des relations « spéciales », entretenues ou souhaitées, avec d'autres États. Un tel examen permet, dans le cas du Canada, de souligner la prééminence des relations avec la Grande-Bretagne, la France et les États-Unis, de même que le leadership des élites (par rapport à la population) en matière de constitution du sens de ses relations.

Mais l'idée d'un quadrilatère transatlantique, du moins tel qu'envisagé ici, c'est-à-dire comme équivalent à celui de la métaphore populaire du triangle nord-atlantique, ne se matérialise pas au cours de la période historique examinée. Il n'y a pas de conception dominante des rapports extérieurs du Canada, ni de francosphère politique forte. Cette dernière demeure essentiellement confinée à l'ordre des sentiments. La principale limite au développement d'une vision quadrilatériste tient bien sûr au fait que le Canada n'est pas un pays souverain ; il ne gouverne pas ses relations « extérieures ». La seconde tient aux nombreuses guerres qui animent les relations entre les trois pays (1754-63 ; 1774-86 ; 1793-1814 ; 1812-14). En outre, l'analyse de la francosphère de la Conquête/Cession au milieu du 19^e siècle met en lumière une série de sentiments et d'idées qui se manifesteront par la suite en matière de politique étrangère d'une telle manière à *empêcher* l'établissement d'une culture stratégique canadienne quadrilatériste. Que l'on pense à l'amertume du sentiment d'abandon suivant la Cession, aux nombreuses attentes trompées d'une reconquête française, à la double France éternelle et impie, à la neutralité

bienveillante face à l'invasion américaine ou au manque de loyauté et de fidélité des Canadiens français envers la Grande-Bretagne, ces thèmes prendront tous une acuité particulière à la fin du 19^e siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, nuisant ainsi considérablement à l'établissement d'une politique étrangère légitime autant aux yeux des Canadiens anglais que des Canadiens français. Autrement dit, les représentations collectives dominantes de l'époque constituent des identités peu favorables à l'émergence d'une culture stratégique pancanadienne. Ceci est particulièrement le cas en raison des attitudes antimilitaristes impériales partagées par les Canadiens français.

De ceci découle la pertinence de poursuivre l'examen de la « force » de la francosphère transatlantique dans les décennies qui suivent, même si celle-ci ne dépasse pas nécessairement le cadre des sentiments. Les attitudes particulières des Canadiens français vis-à-vis de la guerre et de la France permettent effectivement de cerner les fondements géonormatifs des trois cultures stratégiques concurrentes qui se manifesteront avec aplomb au cours des décennies suivantes : l'antimilitarisme impérial, l'impérialisme canado-britannique et l'atlantisme biculturel.

Chapitre 5

L'échec de l'atlantisme biculturel

Les premières décennies suivant le développement de la politique extérieure du Canada suite à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 sont marquées par une profonde volatilité. Il est couramment accepté que la culture stratégique du Canada (bien que pas nécessairement dénommée ainsi) évolue, de la fin du 19^e au milieu du 20^e siècle, d'un impérialisme britannique à un internationalisme nationaliste, en passant par un isolationnisme nord-américain au cours de l'entre-deux-guerres.¹

Un tel revirement paradigmatique s'explique, pour certains adeptes (explicites ou non) de la perspective réaliste de la culture stratégique, par l'évolution naturelle de la politique de sécurité internationale du Canada en fonction de sa puissance relative. Le Canada passe, dans cette perspective, de puissance marginale au 19^e siècle à la quatrième puissance mondiale à la fin de la Seconde Guerre mondiale, de même que d'une colonie rattachée à un empire britannique florissant vers un pays souverain mais largement dépendant de la superpuissance américaine suite au déclin du Royaume-Uni.² Cette transformation permet d'expliquer, juge-t-on, non seulement la participation canadienne aux entreprises militaires dirigées par l'hégémon britannique puis américain,³ mais également l'ampleur de la contribution militaire canadienne,⁴ c'est-à-dire deux aspects fondamentaux d'une culture stratégique nationale.

La perspective constructiviste adoptée ici reconnaît que la perception de la puissance relative influence significativement la politique étrangère des États, mais soutient que c'est un

¹ Voir par exemple Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2007) : 227-58.

² Deux ouvrages classiques à cet égard sont Arthur R. M. Lower, *Colony to Nation: A History of Canada*, 5th ed. (Toronto: McClelland and Stewart, 1977 [1946]) et J. L. Granatstein, *How Britain's Weakness Forced Canada into the Arms of the United States* (Toronto: University of Toronto Press, 1989). Pour une vision plus critique, voir Kenneth McNaught, « From Colony to Satellite », dans Stephen Clarkson (dir.), *An Independent Foreign Policy for Canada* (Toronto: McClelland & Stewart, 1968): 173-183. Pour une approche théorique de la puissance relative en PEC, voir John Kirton, *Canadian Foreign Policy in a Changing World* (Toronto: Thompson & Nelson, 2007) : 73-86.

³ Frank H. Underhill, *In Search of Canadian Liberalism* (Toronto: Macmillan, 1960): 257.

⁴ David G. Haglund et Stéphane Roussel, « Is the Democratic Alliance a Ticket to (Free) Ride? Canada's 'Imperial Commitments,' From the Interwar Period to the Present », *Journal of Transatlantic Studies* 5:1 (Spring 2007): 13.

changement de l'identité dominante de l'État qui, *en amont*, explique un tel revirement culturo-stratégique. Certains estiment, à l'instar de Francis Reginald Scott, que ce sont les identités nord-américaine et britannique qui sont au cœur du revirement culturo-stratégique. Sans le formuler ainsi, Scott écrit :

[A] certain kind of foreign policy, though not consciously planned and selected, is given to Canada ready-made by facts of history, race, geography and economics. Proximity to the United States, constitutional and sentimental ties with Great Britain, geographic isolation from centres of world conflict, the necessity for extensive foreign markets, and more recently membership in the League of Nations, are basic influences determining the direction in which she is likely to move. The absence of a nationally chosen foreign policy, therefore, does not mean the absence of a foreign policy, but rather it means a policy of drift *in whatever direction these forces may impel the country at a given moment*.⁵

Est-ce dire que la filiation identitaire française, dont les paramètres historiques ont été explorés au chapitre précédent, n'est d'aucune incidence sur l'évolution et la (trans)formation de cultures stratégiques après la Confédération ? C'est ce que croit l'historien Norman Hillmer, qui affirme même qu'il y a peu de rupture entre la politique extérieure du Canada au cours de cette période, le Canada préférant, qu'importe la rhétorique politique du moment, demeurer un allié fiable auprès des États-Unis et de la Grande-Bretagne, puisque ses intérêts nationaux lui commande une solidarité anglosphérique, tout en prenant soin de ne pas être politiquement marginalisé au sein de l'anglosphère.⁶ Si la France est mentionnée au cours du célèbre Grey Lecture de Louis St. Laurent en 1947, selon Hillmer, il s'agit avant tout d'un ajout « artificiel » afin de plaire aux Canadiens français, et non pas la reconnaissance effective que la France occupe une place d'importance dans la politique étrangère canadienne.⁷

⁵ F.R. Scott, *Canada Today: A Study of Her National Interests and National Policy* (Toronto: Oxford University Press, 1938): 131. Nos italiques. Scott développe cet argument dans « The Permanent Bases of Canadian Foreign Policy », *Foreign Affairs* 10(4) (1932): 617-631.

⁶ Il est à noter que cette interprétation des intérêts nationaux canadiens perdure bien au-delà de la période couverte par notre analyse. Voir par exemple J.L. Granatstein, "The Importance of Being Less Earnest: Promoting Canada's National Interests through Tighter Ties with the U.S.," *Benefactors Lecture* (C.D. Howe Institute, 21 octobre 2003) ; Norman Hillmer, "The Secret Life of Canadian Foreign Policy," *Options politiques* 26:2 (2005): 32-3 ; Michael Hart, *From Pride to Influence: Towards a New Canadian Foreign Policy* (Vancouver: UBC Press, 2008).

⁷ Norman Hillmer, « The Foreign Policy that Never Was, 1900-1950 », dans Serge Bernier et John MacFarlane (dir.), *Canada, 1900-1950: Un pays prend sa place / A country Comes of Age* (Outremont: Zéro Faute, 2003): 147 et 151.

Ce chapitre et le suivant tentent de démontrer que les thèses de l'anglosphère, du triangle nord-atlantique et de la puissance relative sont insuffisantes afin de comprendre la nature (la participation ou non) et l'ampleur (le niveau de contribution) des engagements militaires canadiens au cours de cette période de grande « volatilité », c'est-à-dire de 1867 à 1949. Ceci est notamment dû au fait de l'importance de la francosphère transatlantique, dont les fondements identitaires ont été explorés au chapitre précédent. Il s'agit plus précisément d'illustrer l'importance significative, quoique variable, que joue la France dans la pensée et l'action stratégiques du Canada en fonction de quatre cultures stratégiques : l'antimilitarisme impérial (souvent appelé « isolationnisme »), l'impérialisme canado-britannique, le franco-catholicisme et l'atlantisme biculturel. Nous verrons que l'établissement de cette dernière conception des intérêts stratégiques canadiens – et donc l'importance institutionnalisée de la France – ne s'effectue pas de manière linéaire, comme le récit conventionnel l'entend, entre un rejet du militarisme européen et l'embrassement d'un internationalisme nationaliste. Plutôt, la montée du nationalisme impérial canado-britannique et l'établissement de la Troisième République française à la fin du 19^e siècle entraînent une modification des préférences stratégiques des Canadiens français ainsi qu'une crise nationale qui aboutiront, au cours de la Seconde Guerre mondiale (voir le chapitre suivant), à un revirement culturo-stratégique jetant les bases d'un atlantisme biculturel.

Trois conditions sont nécessaires à l'établissement d'une culture stratégique biculturelle et atlantiste supplantant ses alternatives : (1) l'atteinte d'une identité externe (ou d'un statut) d'État indépendant, (2) d'une identité interne et externe biculturelle (c'est-à-dire fondée sur l'existence et l'égalité de « deux peuples fondateurs » francophone et anglophone), (3) ainsi que d'un rapprochement idéologique entre la France et le Québec. Le récit des représentations collectives qui suit montre que l'atlantisme biculturel explique en grande partie l'attitude des représentants canadiens-français lors du déclenchement de la Première guerre mondiale, mais qu'il faut conclure à l'échec de son institutionnalisation à Ottawa entre 1867 et 1914-1918 en

raison de la violation des conditions nécessaires à l'établissement d'un véritable quadrilatère nord-atlantique.

Rapprochements et ruptures au sein de la francosphère

Le règne de Napoléon III (1848-1870) apporte avec lui la possibilité d'une importance substantielle de la France dans la politique de sécurité internationale du Canada. C'est effectivement sous son règne que s'effectue le soi-disant « retour » tant espéré de la France en Amérique du Nord avec la venue de *La Capricieuse* en 1855 et, surtout, avec l'idée de plus en plus répandue d'une « union sacrée » ou d'une « fusion des races » française et britannique (voir le chapitre précédent) au Canada comme en Europe. L'alliance franco-britannique durant la guerre de Crimée pose effectivement les fondements d'une revalorisation de l'identité filiale franco-canadienne sur la base d'une communauté de mémoire et des liens ancestraux unissant les deux pays, de manière similaire à ceux qui unissent les Canadiens anglais à la Grande-Bretagne. La rancœur suscitée par l'abandon et l'indifférence française post-1760 semblent pouvoir être oubliés au profit d'une histoire nationale mettant en valeur les liens francosphériques. Comme le rappelle Claude Galarneau, « cet espoir couronné à l'été de 1855 » permet, dans l'imaginaire collectif de l'époque, de renouer « avec le principe de la légitimité monarchique un moment éteinte avec Louis XVI ». La France napoléonienne symbolise donc « la patrie perdue » ainsi que « la fierté de la race » française.⁸

La guerre franco-prussienne (1870-1871) atteste du rapprochement idéal au sein de la francosphère. Un éditorial du journal *L'Évènement*, d'orientation libérale et dont la direction est assumée par Hector Fabre (qui sera Commissaire général du Canada à Paris de 1882 à 1910), exprime cette relation filiale deux mois après le début des hostilités en Europe : « À la pensée de la lutte que soutient la nation dont nous descendons, le sang français se remet à couler dans nos veines comme si rien ne l'avait glacé ; et nous acclamons le drapeau de la mère-patrie comme s'il

⁸ Claude Galarneau, « La légende napoléonienne au Québec », dans Fernand Dumont et Yves Martin (dir.), *Imaginaire social et représentations collectives* (Québec : Presses de l'Université Laval, 1982) : 173.

n'avait jamais cessé de flotter sur nos têtes ». ⁹ Fabre qualifie la France de mère patrie, terme plus souvent réservé à Londres par les autorités politiques canadiennes. Il avance également que les « regrets » quant au « sort » des Canadiens français (lire l'abandon puis le désintérêt français) sont désormais oubliés et que « la France reste pour nous la France ». Il précise en ces termes l'importance singulière de Paris dans l'imaginaire collectif québécois :

C'est notre seul amour national, la source même de notre patriotisme ; et s'il disparaissait jamais, rien ne le remplacerait. (...) Nous estimons l'Angleterre, nous lui sommes reconnaissant de nous avoir donné le plus précieux des biens, la liberté. Nous admirons les États-Unis dont la proximité nous éblouit ; mais nous n'aimons avec passion que la France. Son nom seul peut nous faire tressaillir ... rien n'a pu nous détacher de nos premiers protecteurs. ¹⁰

Un autre quotidien, le *Journal de Québec*, exprime explicitement les conséquences logiques d'une telle solidarité ethnoculturelle, conséquences qui, lorsqu'elles seront exprimées par les Canadiens anglais envers la Grande-Bretagne quelques décennies plus tard, soulèveront l'hostilité des francophones, au point de menacer l'unité politique du pays. « Nous n'hésitons pas à le dire, le monde entier doit secourir la France ». La solidarité transatlantique est cependant, du point de vue du rédacteur du *Journal de Québec*, d'ordre différent de l'identité ethnoculturelle exprimée par *L'Événement* et le nationalisme impérial canado-britannique. Il s'agit d'un « devoir de reconnaissance » et d'une « obligation universelle » devant l'apport de la France à la civilisation.

Le rédacteur juge d'ailleurs, fait significatif, que ce devoir universel doit se traduire, pour les Canadiens, non pas par l'envoi de volontaires au front, mais par des offrandes pécuniaires. « Envoyons notre part. Elle ne sera pas considérable : nous sommes pauvres. Qu'importe ? En donnant notre obole nous aurons du moins la satisfaction de n'avoir pas forfait à notre devoir ». ¹¹

La France symbolise certes « la vivacité, la gaieté, l'expansion native de la race celtique », ou encore « l'idée catholique », tandis que la Prusse représente « le protestantisme et le

⁹ Hector Fabre, cité dans Narcisse Faucher de Saint-Maurice, *Le Canada et les canadiens-français pendant la guerre franco-prussienne* (Québec: A. Coté et Cie, 1888) : 14.

¹⁰ Ibid., 15.

¹¹ Ibid., 15-16.

despotisme ». ¹² Mais ces références à une identité collective franco-catholique ne se traduisent pas par un sentiment d'obligation de la part des Canadiens de fournir autre chose que des souscriptions pour les Français en guerre. Même le quotidien *Le Canadien*, dont les anciens rédacteurs et l'imprimeur sont jetés en prison en mars 1810, accusés de sédition et d'appui à la France impériale, soutient lors de la guerre franco-prussienne que le Canada n'a aucun intérêt dans le conflit et que l'enjeu lui-même de la guerre est futile.

Quant à nous Canadiens de toutes les origines, de toutes les opinions, pourquoi irions-nous nous échauffer en querelles inutiles ? (...) Nos intérêts politiques et nationaux ne sont plus du ressort de la politique européenne. L'Amérique est à nous. Laissons la vieille Europe se déchirer en lambeaux. Contemplons avec chagrin ses luttes ; étudions, à notre avantage, le grand drame sanglant et destructeur qui se joue par delà l'océan, mais, de grâce, soyons unis et prudents et restons unis pour la paix générale. ¹³

Les bases de l'antimilitarisme impérial, fondé sur un « canadienisme » nord-américain (i.e. un nationalisme « étroit », confiné au seul territoire et aux seuls intérêts proprement canadiens), sont donc présentes vis-à-vis de la France dès le début de la Confédération, c'est-à-dire près de trois décennies avant l'irruption vis-à-vis de la Grande-Bretagne lors de la guerre des Boers.

Les limites de l'élan de solidarité envers la France doivent cependant davantage au manque de mobilisation politique qu'à un antimilitarisme impérial dépassant le cadre de l'hostilité envers l'impérialisme britannique. En effet, dès le début de la guerre, près de 500 Canadiens français se mobilisent pour créer un comité afin de recueillir des souscriptions volontaires en vue d'aider les victimes françaises. À la fin août 1870, des milliers personnes se réunissent partout à travers le Québec afin d'exprimer leur sympathie envers la France et souhaiter son succès. On y encourage fortement de contribuer aux souscriptions populaires. Le 14 septembre 1870, 3 185 \$ ont été recueillis, sur un total qui atteindra près de 11 000 \$. Quelques jours plus tard, le Consul général de France à Québec remercie les « Canadiens d'origine française » pour leur générosité,

¹² Alfred Rambaud, « Québec et la guerre franco-allemande de 1870 », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 6:3 (1952) : 314.

¹³ *Ibid.*, 315.

preuve de leur « humanité chrétienne ».¹⁴ Quant au ministre français des Affaires étrangères, Jules Favre, il décrit les offrandes comme étant la preuve d'une « générosité fraternelle ... si le souvenir de leur ancienne mère patrie est resté vivant dans leurs cœurs, la France elle aussi n'a pas perdu leur souvenir. Elle est toujours fidèle à sa vieille amitié pour les habitants de cette terre autrefois française ».¹⁵

Mais si la communauté de mémoire est entretenue de part et d'autre de l'Atlantique, encourageant quelques Canadiens français à aider financièrement leurs cousins outre-mer, il n'y a pas de mobilisation politique à Ottawa ou à Québec afin de les encourager à faire davantage. La raison est simple : la Grande-Bretagne refuse d'intervenir militairement en faveur de Napoléon III lors de la guerre contre la Prusse, dont la victoire contribuera d'ailleurs à la montée en puissance allemande à la fin du 19^e siècle. Il n'y a donc pas de mobilisation politique en faveur d'une participation canadienne, laquelle aurait pu contribuer à matérialiser l'idée d'une alliance franco-britannique de part et d'autre de l'Atlantique.

Non seulement la sympathie canadienne-française s'exprime-t-elle modestement, plutôt que de favoriser une solidarité franco-canadienne, la guerre franco-prussienne avive les clivages intérieurs. On interprète allègrement, au Québec, les succès militaires en termes ethniques, comme l'illustre un rédacteur de *L'Évènement* qui affirme : « Les événements passés et actuels démontrent incontestablement la supériorité de l'élément celtique sur l'élément saxon ».¹⁶ La capitulation à Sedan de Napoléon III en septembre 1870, la proclamation de la République deux jours plus tard, puis enfin la défaite définitive à Paris le 28 janvier 1871 causent donc une profonde consternation parmi les Canadiens français. L'édition du 5 septembre 1870 de *L'Évènement* soutient ainsi : « La France vaincue recevra des hommages plus retentissants, jamais un témoignage plus sincère d'affection. Notre propre patrie écrasée, notre propre sol dévasté,

¹⁴ Saint-Maurice, 21-22 et 48.

¹⁵ Ibid., 23.

¹⁶ Rambaud, 315 et 317.

n'auraient pas causé à nos âmes une souffrance plus cruelle, arraché à nos poitrines un sanglot plus déchirant. Le peuple canadien tient encore à la France par toutes les fibres du cœur ».¹⁷

Mais au même moment, la nouvelle République française est qualifiée d'impie par plusieurs quotidiens. Le *Journal de Québec* estime en septembre 1870 que « [l]es républicains qui gouvernent la France sont les rebuts de la population (...) Paris aimera mieux se voir sous la domination des Prussiens qu'à la merci des amis de Rochefort et des Disciples de Proudhon ».¹⁸ *L'Évènement*, d'orientation libérale, est quant à lui favorable à l'instauration de la République, alors que le *Courrier du Canada* estime que « La Providence a voulu punir du même coup le chef et ses sujets : le chef pour avoir oublié qu'il était le serviteur de l'Église ; les sujets pour avoir élevé des statues à Voltaire dans le siècle qui a vu la définition du dogme de l'Immaculée-Conception. Dieu a parlé à l'empereur Napoléon III et à la France par la bouche des mitrailleuses prussiennes ».¹⁹ Sans être unanime comme elle le fut au début de la guerre, l'opinion des Canadiens français envers la Troisième République est néanmoins fortement hostile.²⁰ La perte de l'Alsace-Lorraine, si elle est déplorée, est souvent jugée comme un châtement divin mérité. L'abbé Raymond fait écho à ce sentiment lors d'un discours prononcé le 8 décembre 1870 lorsqu'il affirme que « depuis le XVIIIe siècle la France n'est plus chrétienne ». Si l'Empire a fait rêver par ses conquêtes, sa « lutte anti-catholique était devenue plus acharnée que jamais. C'est au milieu de cette lutte contre Dieu que qu'a commencé celle contre la Prusse ».²¹

Ainsi, s'il y a possibilité de rapprochement franco-canadien au début de la guerre franco-prussienne, il y a surtout une hostilité au terme de celle-ci, sur la base du schisme idéologique du siècle précédent. Comme nous l'avons souligné au chapitre précédent, la thèse d'une « double France » permet à la fois de souligner l'attachement ethnoculturel des Canadiens français envers

¹⁷ Ibid., 320.

¹⁸ Ibid., 321.

¹⁹ Ibid., 322.

²⁰ Pour une analyse plus détaillée, voir Pierre Louis Lapointe, *La presse québécoise d'expression française face au problème franco-prussien, 1866-1871* (mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa, 1974).

²¹ J. S. Raymond, « Enseignements des événements contemporains », *Revue Canadienne* 8 (juin 1871) : 38.

la mère patrie originelle que d'exprimer l'hostilité envers le républicanisme et le libéralisme dont fait preuve la France contemporaine. La défaite de Napoléon III est ainsi annoncée en ces termes par *L'Évènement* : « La vieille France a été vaincue par la Prusse nouvelle. (...) Ne désespérons donc pas, Canadiens français ! (...) [U]ne lumière éclate qui nous montre la France reprenant [sic] sa place dans le monde ». ²² Le nationaliste ultramontain Jules-Paul Tardivel, qui figure parmi ceux qui ont rendu célèbre l'idée d'une double France, l'une catholique, l'autre impie, développe ainsi cette idée : « Nous aimons la France d'autrefois, la France puissante, grande et glorieuse, la France fille aînée de l'Église ; nous aimons aussi la France catholique de nos jours. Mais la France moderne, telle que la Révolution moderne l'a faite, la France déchue de ses anciennes splendeurs, la France impie, la France républicaine, en un mot, ne nous inspire qu'un sentiment qui est un mélange d'horreur et de pitié ». ²³

Ainsi s'établit ce que Armand Yon a qualifié d'« ère de la critique » (1880-1914) entre la France et le Canada et ce, malgré le développement des rapports consulaires et commerciaux bilatéraux. ²⁴ La prise du pouvoir par les anticléricaux en France en 1879, lesquels procèdent à la laïcisation de l'État et de l'éducation (réalisée trois décennies plus tard en raison de l'opposition du Sénat), précipite cette rupture au lendemain de la guerre franco-prussienne et de l'établissement de la Troisième République. La rupture est d'autant plus durable qu'elle fait écho au sentiment d'abandon suivant la Conquête et au schisme idéologique initié par la Révolution française. ²⁵ Les conséquences sont notables. D'une part, la chute de la « vieille France » mine avec elle la possibilité de développer une identité externe atlantiste telle qu'envisagée lors de la guerre de Crimée. D'autre part, elle permet le développement d'un nationalisme canadien-français plus « étroit ».

²² Saint-Maurice, 42-43.

²³ Pierre Savard, *Jules-Paul Tardivel, la France et les États-Unis, 1851-1905* (Québec : Presse de l'Université Laval, 1967) : 27.

²⁴ Armand Yon, *Le Canada français vu de France (1830-1914)* (Québec : Presses de l'Université Laval, 1975).

²⁵ Philippe Garneau, *Les relations entre la France et le Canada à la fin du XIXe siècle : La revue Paris-Canada (1884-1909)* (Mémoire de maîtrise présenté à l'Université du Québec à Montréal, février 2008) : 11-12.

Une culture stratégique franco-catholique

Si l'identité francosphérique se traduit par un certain sentiment de devoir envers la France en matière de sécurité internationale, illustré par les souscriptions volontaires de 1854-55 et de 1870-71, l'identité catholique des Canadiens français est quant à elle ardemment invoquée afin de mobiliser un appui militaire auprès de Rome. C'est effectivement afin de protéger une puissance étrangère que les Canadiens forment le premier bataillon militaire à participer à une guerre outre-mer. Il s'agit des 505 Zouaves canadiens-français qui s'enrôlent afin de défendre le royaume temporel du pape Pie IX contre les forces italiennes luttant pour l'unification du pays entre 1860 et 1870. En d'autres mots, bien avant le développement d'un l'antimilitarisme impérial sur la base d'un « canadienisme », on retrouve l'expression d'une culture stratégique franco-catholique parmi les Canadiens français.

C'est à l'initiative individuelle de Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, plutôt qu'à celle de responsables politiques canadiens que l'on doit le recrutement de sept contingents de volontaires entre 1868 et 1870 afin de combattre pour Rome.²⁶ Ils forment environ 4,5% des forces papales enrôlées entre janvier 1861 et septembre 1870 et représentent le troisième plus important contingent de volontaires étrangers après ceux de France et de Belgique, c'est-à-dire davantage que les volontaires des Amériques, d'Afrique, d'Asie et de l'Océanie réunis.²⁷ Il s'agit d'une contribution substantielle compte tenu du poids démographique de la population catholique au Canada et du caractère semi-officiel du contingent.

Mgr Bourget estime, le 17 novembre 1867, suite au premier Canadien blessé en Italie, que le Canada possède « assez de richesses pour équiper un bataillon canadien qui prouverait, en combattant sous le drapeau de la foi, que le courage que nous ont légué nos pères n'est point éteint dans le cœur de leurs enfants ». Tentant de stimuler le désir d'enrôlement, Bourget ajoute

²⁶ Le dernier contingent canadien, composé de 113 hommes, n'arrivera pas à temps à Rome, la guerre s'étant terminée au cours de leur voyage.

²⁷ Elio Lodolini, « Les volontaires du Canada dans l'armée pontificale (1868-1870) », dans *Les zouaves pontificaux canadiens* (Ottawa : Musée national de l'homme, 1976 [1969]) : 76.

qu'il « se fait en France et ailleurs des recrues de soldats pontificaux ... parce que tout le monde comprend que le trésor pontifical est épuisé depuis l'invasion des Provinces ecclésiastiques par les ennemis de la religion ». ²⁸ En plus du recrutement d'un bataillon de combattants, il souhaite recueillir 100 000 \$ sous forme de souscriptions volontaires. Il s'agit d'initiatives fort audacieuses, car ni la Grande-Bretagne, ni le gouvernement fédéral n'ont officiellement pris parti dans la guerre et ce, contrairement à la France. Cette dernière, malgré son soutien à l'unification italienne (notamment contre l'Autriche en 1859), conditionne cet appui au respect de la souveraineté territoriale des États pontificaux. Lorsque les forces garibaldiennes contreviennent à cet accord et envahissent Rome, Napoléon III ordonne le déploiement de forces françaises afin de restaurer l'autorité de l'Église catholique sur Rome. C'est d'ailleurs suite au retrait subséquent des troupes françaises, devant la menace posée par la Prusse, que les forces italiennes prennent définitivement possession des États pontificaux. La défaite française de 1871 et l'instauration de la Troisième République éliminent tout espoir d'un nouvel appui militaire français et, incidemment, d'un rapprochement franco-canadien.

Devant cette dynamique géostratégique, le Comité canadien des Zouaves pontificaux prend soin d'affirmer publiquement qu'il « n' enrôle ni ne recrute personne pour le compte d'une puissance en guerre avec un pouvoir ami de la Grande-Bretagne », mais ne fait qu'organiser le mouvement de volontaires canadiens. ²⁹ Mgr Bourget n'en déploie pas moins une vaste campagne de mobilisation politique, spirituelle et militaire. Le premier contingent de Zouaves canadiens, composé de 135 hommes choisis parmi 804 offres, apporte à son bord \$15 000 recueillis parmi la population canadienne-française. ³⁰ Sont sélectionnés ceux faisant preuve d'une véritable ferveur

²⁸ Edouard Lefebvre de Bellefeuille, *Le Canada et les zouaves pontificaux : Mémoires sur l'origine, l'enrôlement et l'expédition du contingent canadien à Rome, pendant l'année 1868* (Montréal, Typographie du journal Le Nouveau monde, 1868) : 9.

²⁹ Léopold Lamontagne, « Habits gris et chemise rouge », *Rapports annuels de la Société historique du Canada* 29:1 (1950) : 23.

³⁰ Neuf autres Canadiens sont déjà en Italie, de leur propre initiative, avant ce premier contingent mobilisé par les autorités religieuses canadiennes-françaises. Voir Lodolini, 78 ; Lamontagne, 25 ; et Arthur I. Silver, « Quelques considérations sur les rapports du Canada français avec l'impérialisme britannique au XIXe siècle », *Canadian Journal of African Studies* 15: 1 (1981) : 60.

religieuse, possédant une bonne éducation, de même qu'une certaine expérience militaire, contre les Fénians notamment.³¹ Il s'agit, pour l'Église catholique canadienne, non seulement de contribuer, un tant soit peu, à la protection du royaume temporel du pape, mais surtout de diffuser l'idéologie ultramontaine au sein de la société québécoise afin d'y consolider son pouvoir. Bourget multiplie ainsi les analogies entre les « chemises rouges » garibaldiennes et les « Rouges » canadiens, ce groupe politique libéral canadiens-français hostile à l'ultramontanisme. Le contingent de Canadien français lutte selon lui « contre le poison libéral et révolutionnaire », lequel est aussi dangereux en Europe qu'au Canada.³² Signe du succès de la campagne de formation de l'opinion publique, un grand enthousiasme populaire se fait sentir au départ du premier contingent, le 19 février 1868, auquel assistent 30 000 personnes à Montréal. Une foule encore plus nombreuse, évaluée à 50 000 personnes, accueille dans l'allégresse le retour des Zouaves canadiens le 6 novembre 1870, suite à la reddition de Rome.

C'est donc à la mobilisation religieuse, absente lors de la guerre franco-prussienne, que l'on peut attribuer la matérialisation militaire (et non pas seulement financière) de l'identité canadienne-française afin de combattre outre-mer. À cet égard, il est possible de discerner deux traits culturels qui gouvernent la culture stratégique des Canadiens français : l'identité catholique et l'identité française. Le premier est suffisamment évident, par la nature et l'objet religieux du premier déploiement outre-mer de Canadiens, pour ne pas s'y attarder davantage. Le second, qui permet d'approfondir la nature de la francosphère, est moins incontestable. Il faut d'abord souligner que le passage de Canadiens français en France, pour atteindre ensuite Rome, soulève un grand enthousiasme dans plusieurs villes françaises, dont Paris et Marseille. Par exemple, l'édition du 7 mars 1868 de *Le Monde* écrit : « Qui n'admirerait ce pieux élan ? C'est l'ancienne

³¹ Lamontagne, 24-5.

³² René Hardy, *Les zouaves : une stratégie du clergé québécois au XIXe siècle* (Montréal : Boréal Express, 1980) : 11 et 50. « Si je vous parle si longuement et même trop longuement de cette lamentable déchéance de la France », écrit le cardinal Louis-Nazaire Bégin à son vicaire général, « c'est parce que je redoute pour notre Canada l'invasion des mêmes idées pernicieuses et des mêmes vices qui ruinent notre ancienne mère-patrie ». Guy Laperrière, « Les congrégations françaises au Québec, 1901-1914 », dans Patrick Cabanel et Jean-Dominique Durand (dir.), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises, 1901-1914* (Paris : Éditions du CERF, 2005) : 276.

France qui se retrouve avec son esprit de foi et ses hautes vertus. Le Canada reste fidèle à des mœurs que nous désertons chaque jour ; il n'a pas été comme la mère-patrie, ravagé par les révolutions ». ³³ Du côté canadien, on identifie également, et de manière encore plus explicite, l'enchevêtrement des identités catholique et française, c'est-à-dire de la vieille France, bien entendu. C'est ainsi que l'évêché de Saint-Hyacinthe remarque, le 11 janvier 1868 : « Quelle noble satisfaction pour nos cœurs de Canadiens-Français, de savoir que les enfants de la Nouvelle-France se trouveraient ainsi réunis sur le champ de bataille avec les preux et vaillants fils de la Vieille-France, la patrie de nos ancêtres, pour y combattre côte à côte et y verser leur sang avec eux pour la plus juste et la plus sainte des causes, la cause de Dieu lui-même ». ³⁴

L'identification francosphérique des Canadiens français semble effectivement se doubler, ou du moins se préciser, d'une culture religieuse commune. Le quotidien *L'Événement* écrit par exemple : « lorsque, il y a deux ans, nos jeunes gens s'enrôlaient dans les zouaves pontificaux, la pensée de traverser le sol où les ancêtres étaient nés et d'aller servir à côté de Bretons et de Normands, doublait leur ardeur ». ³⁵ Une adresse signée par les Zouaves pontificaux canadiens eux-mêmes et adressée à leurs compagnons de France ajoute, suite à la proclamation de la Troisième République : « Nous ne pouvons voir sans un cruel déchirement de cœur, les maux qui affligent la terre de St. Louis, notre mère-patrie. (...) Nous avons senti qu'un lien de plus nous attachait à la France — le glorieux drapeau qui nous avait réunis à Rome. Aussi, Chers Frères d'armes, malgré notre douleur profonde, nous n'avons pu nous défendre d'un sentiment de fierté bien légitime, l'orgueil du drapeau ». ³⁶

On peut donc en conclure que la culture stratégique qui détermine le premier déploiement de militaires canadiens outre-mer est animée par deux principaux traits culturels : une identification religieuse au catholicisme et une identification à la vieille France, gardienne

³³ Bellefeuille, 185.

³⁴ Ibid., 26.

³⁵ Saint-Maurice, 15.

³⁶ Louis Colin, *Zouaves pontificaux canadiens à leurs compagnons de France* (Montréal, 1871) : 15. Disponible en ligne : <http://canadiana.org/notice/26282>

éternelle de la foi catholique. La première culture stratégique canadienne – au sens où elle mène à la première expédition extérieure du Canada moderne (post-1867) – est ainsi franco-catholique. Ceci soulève deux éléments fondamentaux : il est erroné de qualifier les Canadiens français de pacifistes et, étant spécifiquement canadienne-française, il est assuré que les Canadiens anglais ne partagent pas cette même culture stratégique.

Des cultures stratégiques antagonistes en mutation

Le choix des termes étant important à ce sujet, il faut effectivement convenir que l'attitude d'une majorité de Canadiens français vis-à-vis de la guerre, à cette époque comme aujourd'hui, ne peut pas être qualifiée de pacifiste.³⁷ Il est tout simplement faux de soutenir, à l'instar de J.L. Granatstein et d'autres, que les Québécois se distinguent des autres Canadiens par leur pacifisme en matière de sécurité internationale et que cette « tare » (selon l'idéologie de l'observateur) trouve ses origines au 18^e et au 19^e siècle.³⁸ En effet, le pacifisme fait référence à une opposition morale à tout recours à la force, que ce soit pour résister, punir ou prévenir la violence.³⁹ Il s'agit donc d'une préférence pour la non-intervention, laquelle est tout à fait compatible, en relations internationales, avec les principes de neutralité et de non-ingérence. Ceci ne reflète cependant pas les attitudes des Canadiens français en matière de sécurité internationale, comme le montrent les guerres de Crimée, franco-prussienne et d'Italie.

Il est tout aussi hasardeux de soutenir que les Canadiens français font preuve, de manière générale, d'anti-impérialisme, encore moins d'anti-impérialisme franco-catholique. L'enthousiasme entourant la première expédition militaire outre-mer de Canadiens en 1868-70 ne

³⁷ Ce terme est néanmoins couramment employé afin de qualifier les attitudes québécoises vis-à-vis de l'usage de la force, souvent indistinctement des périodes historiques, des clivages au sein de la société québécoise et des similitudes à travers les provinces canadiennes. Pour une analyse des attitudes québécoises et canadiennes contemporaines, voir Justin Massie, « Regional Strategic Subcultures? Canadians and the Use of Force in Afghanistan and Iraq », *Canadian Foreign Policy* 14:2 (2008): 19-48 ; et Stéphane Roussel et Jean-Christophe Boucher, « The Myth of the Pacific Society: Quebec's Contemporary Strategic Culture », *American Review of Canadian Studies* 38:2 (2008) : 165-87.

³⁸ J.L. Granatstein, *Whose War Is It? How Canada Can Survive in the Post-9/11 World* (Toronto: HarperCollins, 2007): 136-63. Voir également Antoine Robitaille, « Le pacifisme, maladie ou vertu québécoise ? », *Le Devoir* (23 septembre 2006) : A1 et A6; et « Vous avez oublié les zouaves ! », *Le Devoir* (25 septembre 2006) : A2.

³⁹ Jan Narveson, « Pacifism: A Philosophical Analysis », *Ethics* 75 (1965): 259.

fait effectivement pas figure d'exception. Sans le formuler ainsi, l'historien Arthur Silver estime que l'on doit à la montée de l'idéologie nationaliste conservatrice de la fin du 19^e siècle, promue notamment par Mgr Bourget, le développement de la culture stratégique franco-catholique des Canadiens français. Selon lui, cette idéologie nationaliste « était toute disposée à accueillir ces interventions impérialistes entreprises pour l'extension du royaume de Jésus Christ, pour la protection de missions catholiques, pour le rétablissement de l'ordre et la suppression de l'anarchie, du chaos, de l'immoralité ». C'est ce qui explique l'appui populaire à la campagne napoléonienne au Mexique (1862-1867) – une lutte, selon *La Minerve* en septembre 1866, « contre l'invasion des idées républicaines ». Le futur maire de Montréal, Honoré Beaugrand, va jusqu'à s'enrôler dans l'armée française pour faire campagne au Mexique. Qui plus est, la *Revue Canadienne* appuie les expéditions colonisatrices françaises en Afrique, dont celle au Tonkin : « La France a une mission civilisatrice que nos pères ont exercée avec grandeur, avec éclat, et à laquelle nous ne pouvons pas renoncer sans déchoir ». On reproche même à la « France chrétienne », poursuit Silver, de ne *pas* dépêcher ses armées en Pologne, en Indochine et en Arménie afin de soutenir le catholicisme et de protéger les Chrétiens *manu militari*.⁴⁰ Autant la presse libérale que la presse conservatrice soutient l'impérialisme français des années à la fin du 19^e siècle, note au surplus l'historien. « La présence de la France dans le monde était importante, car, comme à l'époque où Jacques Cartier planta la croix sur le sol canadien, l'expansion de la France représentait l'extension du monde chrétien ». En un mot, les Canadiens français appuient la « mission civilisatrice » de la France impériale, qui représente à leurs yeux la « fille aînée de l'Église ».⁴¹

Si la culture stratégique des Canadiens français n'est donc pas anti-impérialiste, elle est néanmoins marquée par un antimilitarisme impérial *britannique*. Ceci s'explique par le fait que les Canadiens français ne se reconnaissent pas dans l'identité impériale sous-jacente. Ils ne souscrivent donc pas aux intérêts qui lui sont associés. Pourtant, le cas de la guerre de Crimée

⁴⁰ Silver, 58-9.

⁴¹ *Ibid.*, 59.

(1853-1856) n'illustre-t-il pas, comme nous l'avons mentionné au chapitre précédent, l'idée d'un atlantisme biculturel, c'est-à-dire d'une culture stratégique pancanadienne fondée sur une égalité identitaire interne et des intérêts stratégiques internationaux communs ? Il s'agit surtout, pour les Canadiens français, de la première occasion d'appuyer ouvertement les expéditions militaires napoléoniennes sans être soupçonnés ou accusés de déloyauté envers la Grande-Bretagne. L'alliance franco-britannique fait de Londres un allié de Paris dans sa « guerre sainte » contre la Russie, le « plus puissant ennemi de la Papauté », selon *La Minerve*. L'analyse des quotidiens de l'époque permet à Silver de conclure : « En soutenant une Turquie islamique mais bien mieux disposée envers le catholicisme que ne l'était la Russie, l'Angleterre et la France agissaient en 'protecteurs du faible et de l'opprimé' ». Il n'est donc pas surprenant selon lui que la foule montréalaise applaudie chaleureusement le maire Wolfred Nelson lorsqu'il affirme en avril 1854 : « tous les habitants du Canada se feraient un devoir de défendre la province ; bien plus, [ils] seraient prêts, si la chose était nécessaire pour faire réussir la guerre, à traverser l'Océan pour défendre la bonne cause sur le sol européen ».⁴²

C'est cependant en sol africain et non européen que se produit le véritable test des attitudes anti-impérialistes canadiens-françaises. Devant l'hostilité exprimée par ces derniers, tout porte à croire qu'il ne s'agit pas d'une « bonne cause » et des « bons alliés », pour reprendre les mots de Nelson. En effet, l'impérialisme britannique ne rejoint pas l'identité canadienne-française lorsqu'il implique l'absence de la France comme alliée et l'absence d'une cause liée à la diffusion de valeurs franco-catholiques. En d'autres mots, la guerre des Boers représente une « guerre des autres » — celle des « Anglais » — puisqu'elle ne fait pas écho à l'identité franco-catholique.⁴³ Elle représente, en revanche, une opportunité pour les nationalistes britanniques canadiens-anglais de démontrer leur loyauté envers la Reine Victoria.

⁴² Ibid., 67.

⁴³ Sur le thème de « la guerre des autres » voir Nelson Michaud, « Le Québec et les conflits internationaux : pourquoi faire la guerre des autres ? », présentation dans le cadre des *Midis du GERFI* (Groupe d'étude, de recherche et de formation internationales, 19 septembre 2007).

L'idée d'une harmonie biculturelle canadienne en matière de politique de sécurité internationale ne se matérialise donc pas lors de la première expédition outre-mer « officielle » du Canada. Au contraire, s'entrechoquent pour la première fois (et non la dernière) deux cultures stratégiques, institutionnalisées sur la base des différences ethnoculturelles entre Canadiens anglais et français. Ce choc est souvent présenté par les historiens comme un affrontement entre deux forces idéologiques à la fin du 19^e siècle : le nationalisme et l'impérialisme.⁴⁴ Il s'agit bien entendu du nationalisme canadien d'une part, mené d'abord par les Canadiens français avant de rallier de plus en plus de Canadiens anglais au 20^e siècle, qui s'articule autour d'une conception « étroite » de la patrie à défendre, limitée au territoire canadien ; et d'autre part, le nationalisme impérial canado-britannique, dont la popularité grandit rapidement au Canada, à mesure que l'Empire poursuit son expansion à travers le monde à la fin du 19^e siècle. Ces deux forces idéologiques entrent principalement en collision parce qu'elles ne partagent pas la même vision du Canada. Tandis que le nationalisme canadien se veut biculturel, avec l'idée des « deux peuples fondateurs » et de l'égalité ethnolinguistique qui en découle,

le nationalisme anglo-canadien ne voulait pas d'une nationalité canadienne-française ; il insistait sur la nécessité d'un Canada homogène, et utilisait le langage de l'impérialisme pour se justifier ; il voulait en plus déterminer seul les conditions et la nature des contributions canadiennes à l'empire. Dans cette situation, l'empire ne pouvait plus maintenir sa place dans les affections canadiennes-françaises. Devenu le symbole même du fanatisme francophobe et des pressions assimilatrices, il serait au XX^e siècle un objet d'antipathie, de moins en moins capable d'attirer des Canadiens français à son service.⁴⁵

Il se dégage de cette incompréhension mutuelle un sentiment parmi les Canadiens anglais que leurs compatriotes francophones, qui ne partagent pas leur affection envers la mère patrie et font valoir leurs racines françaises ainsi que leur propre individualité collective, ne sont pas de « bons sujets » britanniques. Le chef de l'Opposition à la Chambre des communes, le Canadien français Wilfrid Laurier, doit constamment répéter sa loyauté envers Londres en soulignant que la

⁴⁴ Voir Mason Wade, *The French Canadians, 1760-1967*, vol. I (Toronto: MacMillan, 1968 [1955]): 447-607.

⁴⁵ Silver, 75.

filiation identitaire française – maintenue par la communauté de mémoire et l’affirmation des racines françaises des franco-canadiens – n’est pas dangereuse pour la fédération canadienne.

On assure que c’est une marque de déloyauté que de vouloir rester nous-mêmes. La justesse de ce reproche m’échappe. (...) [I]l me semble que nous serions indignes de toute estime, indignes du nom de Canadiens-Français, si nous n’avions pas conservé, comme une chose sainte, la mémoire de nos ancêtres. Je le répète, j’aime l’Angleterre ... mais que ma main droite se dessèche si jamais la mémoire de mes ancêtres cessait d’être chère à mon cœur.⁴⁶

Quant au premier ministre Macdonald, il doit réfuter les allégations de déloyauté attribuées aux franco-catholiques, formulées notamment par D’Alton McCarthy, député conservateur qui soutient que le nationalisme canadien-français nuit à l’établissement d’une nation canadienne homogène (i.e. anglaise ou britannique) forte.⁴⁷ C’est dans ce contexte que s’opposent deux conceptions antagonistes des intérêts internationaux du Canada lors de la guerre des Boers : un nationalisme anglo-canadien prônant une fidélité hors paire envers une mère patrie qui appelle ses colonies à contribuer aux entreprises militaires impériales ; et un isolationnisme (en matière de guerre et de paix seulement, pas de commerce) fondé sur un anti-impérialisme britannique et un canadienisme, revendiquant le droit du Canada (et donc des Canadiens français) de ne pas participer à des expéditions militaires qui ne correspondent pas aux intérêts immédiats du Canada.

Le sentiment anti-impérial des seconds se développe en fonction de la montée du nationalisme impérial des premiers. C’est à la fin des années 1880 que le nationalisme impérial canado-britannique devient un important courant d’idées au Canada, en réaction notamment à l’idée d’une union commerciale avec les États-Unis, les impérialistes anglo-canadiens préférant un tarif préférentiel avec la Grande-Bretagne.⁴⁸ La ferveur impérialiste atteint son paroxysme lors du jubilé de diamant de la Reine Victoria en 1897. L’hostilité qu’elle génère chez les Canadiens français tient en grande partie à son caractère ethnique. Justifiant l’expansion coloniale des

⁴⁶ Henri Moreau, *Sir Wilfrid Laurier : Premier ministre du Canada* (Paris : Plon-Nourrit et cie, 1902) : 239-40.

⁴⁷ Voir J.R. Miller, « This Saving Remnant: Macdonald and the Catholic Vote in the 1891 Election », *Study Sessions* 41 (Société canadienne d’histoire de l’Église catholique, 1974) : 33-52.

⁴⁸ *Ibid.*, 5.

grandes puissances, le nationalisme ethnique permet en outre d'en assurer l'unité. L'impérialisme canado-britannique souscrit ainsi en grande partie à l'idéologie de la supériorité de la « race anglo-saxonne ». ⁴⁹ Pour le premier ministre Chamberlain par exemple, l'impérialisme « was founded on a glorification of the Anglo-Saxon race: in his words 'that proud, persistent, self-asserting and resolute stock' ». ⁵⁰ Au Canada cependant, seuls quelques fervents impérialistes, dont D'Alton McCarthy, le président de la Canadian Imperial Federation League, insistent sur l'homogénéité ethnique comme fondement de l'impérialisme canadien. Mais il n'en faut pas plus pour attiser les clivages ethnoculturels entre francophones et anglophones. Le *Toronto News* écrit par exemple, le 13 octobre 1899 : « À moins que les Canadiens anglais de cette province (l'Ontario) ne soient des 'poules mouillées', ils ne toléreront pas la domination des Canadiens français, et, s'ils n'obtenaient pas satisfaction par voie de scrutin, ils trouveront les moyens de s'affranchir du joug d'une race inférieure qu'un bizarre concours de circonstances a porté au pouvoir ». ⁵¹

Cette réaction haineuse envers les Canadiens français s'explique (à défaut de se justifier) par le fait que pour les nationalistes impériaux canado-britanniques, le Canada peut et *doit* atteindre son statut de nation (*nationhood*) en s'investissant dans le système impérial britannique. Comme l'observe O.D. Skelton, « the day of passive loyalty was over and the day of responsible partnership had begun ». ⁵² Les impérialistes canado-britanniques sont donc favorables à l'idée, proposée par le premier ministre Chamberlain lors de la première Conférence coloniale et impériale en 1887, de la création d'un Conseil impérial (et ultimement, fédéral) à l'intérieur duquel les Dominions « autonomes » prendraient part aux décisions concernant l'Empire, en

⁴⁹ Douglas L. Cole, « Canada's 'Nationalistic' Imperialists », *Journal of Canadian Studies* 5:3 (1970): 45. Voir également Edward P. Kohn, *This Kindred People: Canadian-American Relations and the Anglo-Saxon Idea, 1895-1903* (Montréal: McGill-Queen's University Press, 2004).

⁵⁰ Oscar Douglas Skelton, *Life and Letters of Sir Wilfrid Laurier*, vol. II (Toronto: McClelland & Stewart, 1965): 27.

⁵¹ Robert Page, *La guerre des Boers et l'impérialisme canadien*, trad. Yvon de Repentigny (Ottawa : Société historique du Canada, 1987) : 13-14.

⁵² C. P. Stacey, *Canada and the Age of Conflict, 1867-1921*, vol. 1: 1867-1921 (Toronto: University of Toronto Press, 1989 [1977]): 74. Voir également Carl Berger, *The Sense of Power: Studies in the Ideas of Canadian Imperialism, 1867-1914* (Toronto: University of Toronto Press, 1977): 259-60.

échange d'une prise en charge des coûts associés aux intérêts impériaux communs. « In their mind, 'Canadianism' was but the extension of imperialism », soutient Carmen Miller. Il est ainsi logique qu'ils assument leur juste part du fardeau et des responsabilités de l'Empire.⁵³

C'est donc avec grand enthousiasme qu'ils accueillent une telle demande le 3 juillet 1899 lorsque Chamberlain informe les autorités canadiennes qu'une contribution à la « grande démonstration de force matérielle » des Britanniques en Afrique du Sud serait la bienvenue. Le premier ministre Laurier répond le 13 juillet par une résolution unanime de la Chambre des communes qui appuie la cause de la Grande-Bretagne, mais Laurier juge qu'une contribution militaire canadienne n'est pas nécessaire.⁵⁴ Le 3 octobre suivant, Chamberlain fait circuler une dépêche signifiant la « haute appréciation » par les autorités britanniques « de la manifestation évidente de l'esprit patriotique du peuple du Canada, esprit patriotique démontré par l'offre de service en Afrique du Sud⁵⁵ » — une offre qui n'a jamais été faite, outre par des particuliers, dont celle d'un député notable de l'Opposition, le Lieutenant-colonel Sam Hughes. Le même jour, le premier ministre Laurier affirme que le « Canada n'est pas menacé, et même si nous voulons apporter une contribution militaire ... je ne vois pas comment le faire. Et encore, comment le faire sans que le Parlement nous fournisse l'argent ? Nous ne pourrions, en un mot, faire quoi que ce soit ». Chamberlain souhaite cependant une contribution officielle et symbolique du Canada à la guerre impériale ; il refuse les offres individuelles et ne peut qu'être déçu, tout comme les nationalistes impériaux canado-britanniques, par la déclaration de Laurier.⁵⁶

Mais lorsque la guerre est déclenchée en Afrique du Sud le 12 octobre, Laurier fait volte-face. Il dépêche un contingent de 1 000 volontaires canadiens afin de participer à la lutte contre-insurrectionnelle en Afrique du Sud et ce, sans l'approbation préalable du Parlement. L'arrêté en

⁵³ Carman Miller, *Painting the Map in Red: Canada and the South African War, 1899-1902* (Montréal: McGill-Queen's University Press, 1993): 5 et 19.

⁵⁴ Stacey, 58.

⁵⁵ James I. W. Corcoran, « Henri Bourassa et la guerre sud-africaine (suite) », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 19(1) (1965) : 88.

⁵⁶ Page, 12.

conseil du 13 octobre du Conseil des ministres stipule ceci : « Le premier ministre, vu le désir bien connu d'un grand nombre de Canadiens désireux de s'enrôler dans ces conditions, est d'avis que les dépenses modérées que comporteraient ainsi l'équipement et le transport de ces volontaires peuvent être immédiatement assumées par le gouvernement du Canada sans convocation du parlement ».⁵⁷ Laurier estime que le Canada ne peut faire davantage : « More than this we could not do. (...) Whilst we are quite willing to do our share as part of the British Empire, we should not countenance any suggestion of Jingo bellowing ».⁵⁸ Le fardeau d'un millier d'hommes correspond, selon lui, à la juste part du Canada compte tenu de son statut de colonie britannique. Or, un second contingent est offert le 1^{er} novembre à l'initiative d'Ottawa (il n'est accepté par Londres qu'à la mi-décembre) et un total de 8 372 soldats canadiens, incluant 1 004 affectés à la garnison d'Halifax afin de relever les troupes britanniques, contribuent à l'effort de guerre canadien en Afrique du Sud.⁵⁹ Au prorata du nombre d'habitants, il s'agit néanmoins d'une faible contribution par rapport aux Australiens (1/4) et aux Britanniques (1/6).⁶⁰

Peu importe l'ampleur de la contribution canadienne, celle-ci est perçue, autant par les Canadiens anglais que français, comme une acceptation de l'idéologie impériale britannique, donc de la supériorité de la « race anglo-saxonne ». Le premier ministre tente cependant de renverser cette impression. En conformité avec la logique biculturelle, il affirme que l'égalité des deux « races », indispensable à l'unité et l'intégrité de la nation canadienne, doit également être appliquée à la situation prévalant en Afrique du Sud. Sympathisant avec les rebelles néerlandais (appelés Afrikaners), Laurier juge que la solution à la crise des Boers passe par l'établissement d'une confédération sud-africaine sous la suzeraineté de la Couronne britannique.⁶¹ Il déclare que les soldats canadiens combattent non pour conquérir ou assujettir la population afrikaners, « mais

⁵⁷ Corcoran, 91.

⁵⁸ Stacey, 62.

⁵⁹ George F. G. Stanley, *Canada's Soldiers, 1604-1954: The Military History of an Unmilitary People* (Toronto: Macmillan, 1954): 282.

⁶⁰ Page, 17 ; Skelton, II, 41.

⁶¹ Skelton, II, 28, 35 et 45.

bien pour établir en cette terre ... la loi britannique afin d'assurer à tous l'égalité et la liberté ».⁶²

Il tente également de faire écho aux valeurs chrétiennes chères aux Canadiens français en déclarant : « Great Britain stands in the defence of a holy cause, in the defence of holy justice, for the defence of the oppressed, for the enfranchisement of the down-trodden, and for the advancement of liberty, progress and civilization ».⁶³

Cependant, non seulement le Canada n'influence aucunement la politique de guerre et de paix britannique en Afrique du Sud à cet égard,⁶⁴ mais les quotidiens font état de plusieurs actes de « barbarie » commis en Afrique du Sud contre les rebelles, ce qui rend difficile pour Laurier de s'affranchir des accusations d'impérialisme militaire anglo-saxon. D'ailleurs, en l'absence de la France comme alliée (elle demeure neutre dans le conflit, avec une opinion publique hostile à la guerre), Laurier doit insister que seule la Grande-Bretagne défend les valeurs chrétiennes de la civilisation transatlantique commune. Ni la cause, ni les alliés ne peuvent donc être jugés justes par les Canadiens français.

Une autre difficulté tient au fait que le Canada n'est pas menacé. Avant la guerre, ceci signifie pour le premier ministre que le Canada n'a aucune responsabilité ni devoir de prendre part aux hostilités.⁶⁵ Et si le Canada décide d'intervenir militairement, que ce soit par nécessité ou pour une cause juste, ce ne sera pas par une loyauté automatique envers la Grande-Bretagne : « I claim for Canada this, that, in the future, Canada shall be at liberty to act or not to act, to interfere or not to interfere, to do just as she pleases, and that she shall reserve to herself the right to judge whether or not there is cause for her to act ».⁶⁶ Or, la dépêche que fait circuler Chamberlain et l'offre non sollicitée d'un second contingent soulèvent de nombreuses questions quant à l'automatisme de l'intervention militaire canadienne.

⁶² Page, 15.

⁶³ Kohn, 140.

⁶⁴ Skelton, II, 41.

⁶⁵ Ibid., 37.

⁶⁶ William Sanford Evans, *The Canadian Contingents and Canadian Imperialism: A Story and a Study* (Toronto, Publishers' Syndicate, 1901): 68.

Laurier estime que la décision de déployer une force expéditionnaire en Afrique du Sud ne constitue pas un précédent renversant la politique de Macdonald, qui a refusé un tel engagement au Soudan en 1884. Un précédent est néanmoins créé avec cette décision et ce, au détriment de l'égalité biculturelle du Canada. Laurier reconnaît lui-même, implicitement, que sa politique vis-à-vis de la guerre des Boers entérine la mise en œuvre d'une culture stratégique impériale britannique. Répliquant à un discours de trois heures d'Henri Bourassa, qui demande à Laurier d'expliquer sa position puisque la guerre n'est selon lui ni juste (vu l'imposition militaire britannique), ni nécessaire (le Canada n'est pas menacé) et que l'opinion publique canadienne-française est unanimement contre, Laurier déclare le 13 mars 1900 à la Chambre des communes :

L'opinion publique a plus d'une façon de se manifester. Il n'y a pas seulement la presse : il y a les propos de la rue et les conversations particulières. Nous savions que l'opinion publique ne nous était pas hostile. Mon honorable ami a prétendu que c'est faiblesse de se laisser guider par l'opinion publique. Eh bien ! je ne suis pas de cet avis. Si l'opinion publique demandait quelque chose de contraire à l'honneur ou à la saine raison, ce serait faire preuve de faiblesse que d'y céder ; mais, si elle réclame quelque chose de *juste* et d'honorable, il n'est pas mal de s'y *conformer*. Ce serait le contraire qui équivaldrait à un signe de faiblesse. Je le demande à mon honorable ami, dans quelle situation se trouverait le pays aujourd'hui, si nous avions refusé d'écouter la voix de l'opinion publique ? Quoi ! si nous avions alors refusé de faire ce que je considérais comme un *devoir impérieux*, nous serions aujourd'hui en présence de la plus dangereuse des agitations d'une agitation qui, selon toute probabilité, se serait terminée par une déplorable guerre de race. Jamais plus grande calamité n'eût encore fondu sur le Canada.⁶⁷

Laurier souligne ainsi l'indépendance de sa décision. Il se défend d'avoir aveuglément suivi l'opinion populaire probritannique en soulignant qu'il considère la participation canadienne à la guerre impériale comme un « devoir impérieux ». Or tout sentiment de devoir national repose sur une certaine conception de la nation. Laurier précise à cet égard que s'il s'est conformé aux désirs des impérialistes canado-britanniques, c'est avant tout afin de préserver l'unité nationale. En effet, s'il ne répond pas favorablement à la ferveur nationaliste impériale de plusieurs Canadiens, il dit craindre qu'une guerre civile puisse éclater entre les communautés francophone et anglophone. Il fonde donc sa décision d'octobre 1899 sur un désir de trouver une voie mitoyenne entre les partisans d'une contribution militaire majeure (certains appellent au

⁶⁷ Canada, *Débats de la Chambre des communes* (Ottawa: Parlement du Canada, 13 mars 1900): 1841-2. Nos italiques.

déploiement de 10 000 hommes) afin d'appuyer l'effort de guerre britannique et les opposants à toute contribution militaire, quelle qu'elle soit.⁶⁸ Mais dans son désir de maintenir l'harmonie interculturelle, Laurier prend inévitablement le parti de la majorité anglophone. Car si les Canadiens français influencent la politique sud-africaine de leur pays, ce n'est pas au niveau de la légitimité d'intervenir ou non militairement, mais uniquement au niveau de l'*ampleur* de la contribution canadienne. En un mot, ils limitent l'élan nationaliste impérial canado-britannique à une faible participation (au prorata de la population), mais ils ne réussissent pas à imposer leur propre conception du Canada et de ses intérêts internationaux.

La guerre des Boers illustre ainsi la domination d'une culture stratégique impériale britannique prévalant sur celle privilégiée par une majorité de Canadiens français. Trois motivations sous-tendent cette culture stratégique. Il s'agit d'abord, selon un officier ayant participé à la guerre, d'un sentiment de devoir fondé sur une appartenance ethnoculturelle envers la Grande-Bretagne :

When the Boer leaders deliberately threw away the means to a peaceable solution of the difficulties and declared war, at the same time invading and annexing British territory, and commandeering British subjects and their property, any doubts the Canadian people may have entertained as to the part they should play were speedily swept away, and they cheerfully set about to take up their share of the burden of Empire.⁶⁹

D'autres souhaitent qu'une participation canadienne à la guerre des Boers va accroître le statut national du Canada par rapport à la mère patrie. C'est d'ailleurs pourquoi il s'agit d'une forme de nationalisme canadien.⁷⁰ D'autres encore espèrent que la participation canadienne rendra Londres plus favorable à la défense de l'intégrité territoriale du Canada, menacée par le désaccord avec les États-Unis sur la frontière de l'Alaska. C'est ce que soutient l'historien Norman Penlington, pour qui le différend sur la frontière canado-américaine constitue « the underlying issue that brought Canada into the South African War ».⁷¹

⁶⁸ Corcoran, 90.

⁶⁹ W. Hart McHarg, *From Quebec to Pretoria with the Royal Canadian Regiment* (Toronto: W. Briggs, 1902): 48.

⁷⁰ Miller, 19. Voir également Carl Berger.

⁷¹ Norman Penlington, *Canada and Imperialism, 1896-1899* (Toronto: University of Toronto Press, 1965): 240.

Peu importe l'importance relative de ces trois facteurs, compte tenu de la domination d'une culture stratégique limitée au triangle nord-atlantique, la France ne jouit pas d'une importance particulière dans les considérations de sécurité internationale du Canada lors de la guerre en Afrique du Sud. La seule possibilité qui demeure se situe donc au niveau de l'opposition canadienne-française, laquelle est responsable, rappelons-le, de la faible contribution canadienne à la guerre. Mais à cet égard, une question demeure : s'agit-il d'une culture stratégique pacifiste ou isolationniste qui gouverne les attitudes canadiennes-françaises, rompant dès lors avec la culture stratégique franco-catholique qui accorde une importance singulière à la « vieille » France ?

Il faut d'abord souligner que l'opposition à la guerre ne vient pas exclusivement du Canada français. Les classes ouvrières et agricoles anglo-canadiennes ainsi que les Canadiens d'origines allemande ou irlandaise expriment également une hostilité notable à l'idée que le Canada doive participer aux « petites » guerres britanniques, tandis qu'une pluralité de Canadiens anglais est tout simplement indifférente.⁷² Mais le clivage linguistique n'en demeure pas moins significatif. Il ne s'agit effectivement pas d'une division entre Québécois et Canadiens hors Québec, mais bien d'une aversion vis-à-vis de l'impérialisme britannique (et du nationalisme « anglo-britannique » qui lui est associé) d'une majorité de francophones à travers le pays. À cet égard, la guerre des Boers représente un prélude aux divisions linguistiques qui marqueront l'effort de guerre canadien lors de la Première Guerre mondiale.⁷³

En octobre 1899, deux camps s'affrontent. D'un côté se trouvent ceux qui, comme le conservateur George E. Foster, estiment que « [l]a première balle boer qui loge dans une poitrine britannique est autant un coup porté au Canada qu'à la Grande Bretagne », une vision partagée par le quotidien torontois *Mail and Empire* qui écrit : « Nous devrions désirer a l'unanimité défendre

⁷² Miller, 22 et 25 ; Desmond Morton, « The Military Problems of an Unmilitary Power », *Revue internationale d'histoire militaire* 54 (1982) : 10.

⁷³ Miller, 26 ; Wade, I, 447.

l'honneur britannique et appuyer la cause de la liberté et de la civilisation partout où elle serait menacée ». De l'autre côté, le ministre des Travaux publics, Israël Tarte, fait écho à la conception canadienne-française de la situation selon plusieurs historiens : « Qu'avons-nous à faire dans les choses de l'Afrique ? Quels intérêts avons-nous au Transvaal ? Pourquoi prendrions-nous l'argent et le sang des contribuables pour aller les dépenser dans ces lointaines régions ? ». ⁷⁴ Anglophones et francophones ne s'entendent donc pas sur la légitimité des intérêts canadiens et de l'identité sur laquelle ils se fondent : un nationalisme strictement canadien se développe (rappelons son origine lors de la guerre franco-prussienne) et s'oppose à un nationalisme canado-britannique de plus en plus imposant.

La contribution canadienne-française à l'effort de guerre est ainsi minime. Moins de 3% des volontaires ayant servis en Afrique du Sud sont francophones. ⁷⁵ Ceci signifie que davantage de Canadiens français (300 de plus environ) choisissent volontairement de combattre aux côtés des forces françaises, belges et italiennes à Rome plutôt que de combattre pour la Grande-Bretagne contre les Boers et ce, malgré le caractère officiel du second conflit.

Cette considération et d'autres permettent de préciser la nature de la culture stratégique canadienne-française, qui oscille entre un traditionnel franco-catholicisme et un nationalisme plus étroit. Il existe par exemple une communauté d'idées antibritanniques entre francophones des deux côtés de l'Atlantique à l'égard de la guerre des Boers. Comme l'observe l'historien Robert Page :

La presse francophone, de son côté, s'inspirait des nouvelles commentées à Paris où le ton était résolument antibritannique et proboer. Les communiqués de France exploitaient les aspects les plus révoltants de la guérilla : les incendies des fermes, les camps et les atrocités qu'on attribuait aux troupes britanniques. On invoquait aussi d'autres arguments pour éveiller la sympathie au Québec. (...) *Le Temps d'Ottawa* soutenait que les Boers appartenaient en réalité à la race française parce que beaucoup de Huguenots fuyant la France s'étaient réfugiés en Afrique du Sud. On en vint donc, au Québec, à sympathiser

⁷⁴ Richard Jones, *Vers une hégémonie libérale : Aperçu de la politique canadienne de Laurier à King* (Québec : Presses Université Laval, 1980) : 47-48.

⁷⁵ Jean Pariseau et Serge Bernier, *French Canadians and Bilingualism in the Canadian Armed Forces, vol. 1, 1763-1969: The Fear of a Parallel Army* (Ottawa: Directorate of History, Dept. of National Defence, 1988): 61.

avec les Boers qui souffraient l'ignominie d'une conquête par les Anglais, tout comme le Québec en 1759.⁷⁶

La France adopte certes une politique de stricte neutralité vis-à-vis du conflit en Afrique du Sud, laquelle aboutira d'ailleurs à l'entente cordiale d'avril 1904. Mais la ferveur antibritannique et proboer en France tient en partie à l'humiliation subie lors de la crise de Fachoda en 1898, au Sud de l'Égypte, alors que les forces françaises ont dû battre en retraite devant l'ultimatum de Londres, qui menace de déclarer la guerre à la France.⁷⁷ Quant au Québec, plusieurs journaux tracent des parallèles entre la lutte nationaliste des Canadiens français et la cause des Boers sur la base de leurs racines latines (et non « anglo-saxonnes ») communes, nuisant ainsi aux efforts du gouvernement fédéral de dépeindre l'intervention militaire britannique comme une cause juste (ou « sacrée », pour reprendre les mots de Laurier). Dans son étude fouillée de la guerre des Boers, l'historien Carman Miller écrit :

Many French Canadians identified with the Boers, like themselves a minority trying to preserve their national identity against the corroding influences of an alien culture. Frequent press references to the Boers' Latin origins, their agrarian life, their patriarchal families, their simple manners, their deep piety, their courage, resourcefulness, determination, and passion for liberty, suggest the extent of French-Canadian sympathy for the Boers. Some French-Canadian journals drew historical analogies between themselves and the Boers, likening French-Canadian colonization in the Lac St Jean area to the Great Trek, the 1837 rebellion to early Boer-British conflict. They referred to their common struggles to protect their respective language, laws, autonomy, and rich physical resources against "Anglo-Saxons" grasping greed and will to dominate.⁷⁸

La presse francophone libérale se voit contrainte, après la décision d'octobre 1899 du premier ministre Laurier, de se rallier et de soutenir l'expédition militaire. Seuls des petits organes nationalistes, dont le conservateur et catholique *La Vérité*, dirigé par Jules-Paul Tardivel, poursuivent leur campagne d'opposition à la politique de guerre du gouvernement.⁷⁹ Il n'en demeure pas moins que les hésitations de *La Presse* et de *La Patrie* à soutenir un effort de guerre maximaliste leur valent d'être la cible de vandales anglophones lors de violentes manifestations

⁷⁶ Page, 20.

⁷⁷ À ce sujet, voir Maurice Vaïsse (dir.), *L'Entente cordiale de Fachoda à la Grande Guerre : Dans les archives du Quai d'Orsay* (Bruxelles : Éditions Complexe, 2004).

⁷⁸ Miller, 28.

⁷⁹ Ibid., 29.

en mars 1900. Autre fait notable, au cours de ces manifestations estudiantines à Montréal, les anglophones agitent l'Union Jack et les francophones, le drapeau tricolore français.

Il faut donc convenir que la culture stratégique franco-catholique discernable deux décennies plus tôt porte des traces d'anti-impérialisme britannique, un sentiment partagé par nombre de Français de l'époque, qui fait d'ailleurs écho à l'anti-américanisme transatlantique d'aujourd'hui.⁸⁰ Mais cet anti-impérialisme doit être qualifié. Après tout, le premier ministre Laurier, avant et après son élection de juin 1896 où il obtient une majorité des voix et des sièges au Québec (tout comme celles de novembre 1900 et 1904), affirme sans ambages sa politique de guerre : « s'il arrivait qu'elle [la Grande-Bretagne] fût en danger, que résonnent alors les trompettes et que s'allument les phares sur les collines ; et les colonies feront tout ce qu'elles pourront, même si ce n'est pas considérable, pour lui venir en aide ».⁸¹ On peut donc inférer que plusieurs Québécois ne s'opposent pas ouvertement à l'idée de défendre la Grande-Bretagne si la sécurité de celle-ci est menacée et ce, dans les limites « raisonnables » des moyens du Canada. James Laxer conclut même qu'un consensus existe dans la province sur le fait que si la Grande-Bretagne est menacée directement, alors le Canada est lui-même menacé.⁸² C'est plutôt lorsqu'il s'agit de participer à une guerre « secondaire » ou « impériale », où le Canada n'a pas d'intérêts propres (sinon la loyauté, la fierté nationale ou encore une hypothétique protection contre les États-Unis) que l'opposition canadienne-française se manifeste ouvertement. Toute l'opposition d'Henri Bourassa, principal adversaire de l'impérialisme britannique (il quitte le Parti libéral après la décision du 13 octobre 1899), porte sur cet enjeu, à savoir si le Canada doit contribuer ou non en hommes et en argent aux expéditions britanniques outre-mer. Il déclare à ce sujet le 18 octobre 1899 :

⁸⁰ Voir David G. Haglund et Justin Massie, « Has Québec become a Northern Mexico? Public Opinion and America's 'Long War' », *American Review of Canadian Studies* 39:2 (2009).

⁸¹ Miller, 27 ; et James I. W. Corcoran, « Henri Bourassa et la guerre sud-africaine », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 18:3 (1964) : 349-350.

⁸² James R. Laxer, *French-Canadian Newspapers and Imperial Defence, 1899-1914* (mémoire de maîtrise, Queen's University, 1967): 2.

Il me suffit de dire aujourd'hui que cette guerre n'est pas le fait du peuple anglais, qu'elle a été condamnée d'avance par plusieurs hommes d'État les plus distingués du Royaume-Uni ; qu'elle n'affecte en rien les intérêts propres au Canada ni les intérêts communs de la Grande-Bretagne et du Canada ; que, de l'aveu des impérialistes les plus bruyants, elle ne met nullement en danger la sécurité de l'Empire. (...) Il s'agit de décider si le peuple canadien sera appelé à prendre part à toutes les guerres de l'Empire sans que les portes du cabinet et du Parlement impérial lui soient ouvertes, sans même que ses représentants et son gouvernement soient consultés sur l'opportunité de ces luttes sanglantes. Je ne consentirai jamais à appuyer cette politique rétrograde.⁸³

Autrement dit, Bourassa n'appui pas la politique de guerre de Laurier car celle-ci symbolise un automatisme militaire et impérial selon lequel le Canada doit participer à toutes les guerres britanniques, qu'elles soient justes ou injustes, nécessaires ou évitables et ce, sans mot dire. Pour appuyer une telle politique, il est nécessaire de partager une identité impériale britannique, dite « jingoïste », que les Canadiens français ne partagent pas. Il rejette donc le militarisme impérial britannique. Dans les mots de Bourassa :

L'impérialisme anglais ... est un régime d'accaparement et de domination militaire, né de l'expansion exagérée de la puissance anglaise et nourri de cet orgueil stupide, brutal et vantard qu'on nomme *jingoïsme*. (...) Ayant embrassé plus qu'elle ne peut éteindre, entourée d'ennemis ou d'indifférents, l'Angleterre de M. Chamberlain a besoin de soldats et de marins pour maintenir les œuvres de son délire. (...) En un mot, le véritable impérialisme anglais, c'est la contribution des colonies aux guerres de l'Angleterre – en hommes et en deniers, en hommes surtout.⁸⁴

Ce désir de souveraineté canadienne s'oppose non seulement, dans la pensée de Bourassa, à l'impérialisme britannique ; il renferme également une aversion contre le militarisme impérial, toute grande puissance confondue. Il s'agit d'un trait culturel quasi analogue à l'isolationnisme puisque tous deux impliquent la non-intervention dans les guerres des autres. Cette perspective réduit forcément la portée des liens francosphériques en matière de sécurité internationale.⁸⁵ Bourassa y fait écho lorsqu'il s'oppose à « l'introduction dans ce paisible pays de la peste du militarisme qui ronge les pays européens » et trace un parallèle entre « cette guerre odieuse et

⁸³ Yvan Lamonde et Claude Corbo (dir.), *Le rouge et le bleu: une anthologie de la pensée politique au Québec de la Conquête à la Révolution tranquille* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1999) : 302-303.

⁸⁴ Henri Bourassa, *Grande-Bretagne et Canada : Questions actuelles* (Montréal : Imprimerie du pionnier, 1902) : 3.

⁸⁵ L'opposition peut être contre l'impérialisme anglais, français, capitaliste, ou autre. Jean Pariseau appui cette thèse dans, « Les mouvements sociaux, la violence et les interventions armées au Québec 1867-1967 », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 37:1 (1983) : 77.

lâche [en Afrique du Sud], l'une des plus injustes que le monde ait connues depuis les pillages de Napoléon en Italie, en Espagne, en Hollande et dans les principautés allemandes ».⁸⁶

Laurier croit quant à lui que « The campaign in Quebec is not against military imperialism but against parliamentary imperialism ».⁸⁷ Les deux hommes s'affrontent donc à savoir si ce qui est en jeu est l'opposition à toutes les guerres outre-mer ou contre le fait que la décision d'entrer en guerre du Canada soit prise à Ottawa plutôt qu'à Londres. Laurier soulève cette question lorsqu'il demande à Bourassa : « de fait, que serait-il arrivé si le parlement avait effectivement été en session [le 13 octobre 1899] ? Vous auriez voté contre toute proposition visant à aider la Grande-Bretagne dans sa guerre contre les Boers. Voilà, en vérité, la réelle question ».⁸⁸ Laurier accuse ainsi Bourassa d'utiliser l'argument de la souveraineté parlementaire afin de masquer son antimilitarisme impérial (toute grande puissance confondue). Bourassa répond le 13 mars 1900 sans infirmer la critique : « Il est vrai que, sous un régime démocratique, nous sommes les serviteurs du peuple ; mais le devoir nous incombe aussi de renseigner et d'instruire le peuple ... Et si j'accuse le gouvernement, ce n'est pas tant d'avoir cédé de guerre lasse devant ce qu'il appelle l'opinion publique, mais parce qu'il a négligé d'éclairer cette opinion par ses organes et ses partisans ».⁸⁹ Ainsi, Bourassa reconnaît que c'est moins la décision souveraine d'entrer ou non guerre qui le préoccupe, mais plutôt le fait que cette guerre soit injuste à ses yeux. Laurier a donc beau jeu de répliquer que « Non, l'Angleterre ne nous a pas forcé à agir ; ni M. Chamberlain ni Downing Street ne nous ont forcés à faire ce que nous avons fait ... Nous avons exercé la pleine indépendance de notre pouvoir souverain. Ce que nous avons fait, nous l'avons fait de notre plein gré ».⁹⁰

⁸⁶ Corcoran, 1965, 84.

⁸⁷ Skelton, II, 47.

⁸⁸ Corcoran, 1965, 102.

⁸⁹ James I. W. Corcoran, « Henri Bourassa et la guerre sud-africaine (suite et fin) », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 19(3) (1965) : 415.

⁹⁰ Ibid., 424

La perspective de Bourassa est symptomatique de la montée d'un nouveau nationalisme anti-impérialiste, aux intérêts plus étroits donc, détachant le pays de ses racines européennes. Il déclare par exemple : « Le premier problème qui se pose à notre esprit, c'est celui-ci : devons-nous être plus Français que Canadiens ou plus Canadiens que Français ? En d'autres termes, devons-nous être des Français au Canada ou des Canadiens d'origine française ? Je ne conçois pas qu'on puisse hésiter un instant à répondre que nous devons rester essentiellement Canadiens ».⁹¹ En réaction à l'impérialisme britannique, Bourassa fait écho à un nationalisme strictement canadien qui, s'il implique que la décision de recourir à la force doit être celle d'Ottawa seulement (ce qu'accepte Laurier), suppose également un isolationnisme en matière de sécurité internationale, ce que rejette Laurier. Autrement dit, la guerre des « autres » couvre autant la France catholique que la Grande-Bretagne protestante dans la pensée de Bourassa. Le nationalisme qu'il promeut, bien qu'il soit biculturel (il prône l'égalité binationale canadienne),⁹² est résolument anti-atlantiste. C'est d'ailleurs à cette conception isolationniste que le quotidien *La Presse* fait écho le 14 octobre 1899, après la levée du premier contingent de volontaires : « Nous, Canadiens français, nous n'appartenons qu'à un pays. (...) Le Canada est, pour nous, le monde entier. Mais les Canadiens anglais ont deux patries, celle d'ici et celle d'outre-mer ».⁹³ Il convient de rappeler que la rupture au sein de la francosphère datant de la fin du 19^e siècle rend légitime un tel jugement, dont l'expression dans un quotidien libéral montre la résonance parmi les Canadiens français lors de la guerre des Boers.

La popularité grandissante de l'isolationnisme de Bourassa contribue à limiter l'enthousiasme du gouvernement Laurier vis-à-vis de l'impérialisme militaire, toute grande puissance confondue. On observe effectivement l'incorporation d'idées antimilitaristes dans le

⁹¹ Henri Bourassa, *Le patriotisme canadien-français : Ce qu'il est, ce qu'il doit être* (Montréal : Cie de publication de la Revue canadienne, 1902) : 10-1.

⁹² Voir Joseph Levitt, *Henri Bourassa on Imperialism and Bi-culturalism, 1900-1918* (Toronto: Copp Clark, 1970): 101-159.

⁹³ Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec* (Sillery : Septentrion, 1997) : 25.

discours post-guerre des Boers du premier ministre. Le 15 avril 1902, il déclare à la Chambre des communes :

Ce serait un véritable suicide pour le pays que de se lancer dans le gouffre des dépenses où les nations européennes, y compris l'Angleterre, ont été entraînées par les besoins d'armements formidables. Quelle est la situation respective de la Grande-Bretagne et du Canada? La Grande-Bretagne est l'une des premières nations de l'univers, la première peut-être sous plusieurs rapports, le centre du plus puissant empire de nos jours, du plus grand empire depuis la chute de l'empire romain. Par là même, elle est obligée de maintenir une nombreuse armée permanente. (...) La plus grande partie du budget de l'Angleterre est dévorée par les dépenses navales et militaires, et l'honorable député voudrait nous mettre dans une pareille position et nous faire partager ces dépenses. Toute autre est la situation du Canada. (...) Les travaux publics, la colonisation, la construction de voies ferrées et le creusement des ports et de voies de transport. Voilà le champ où doit s'exercer notre activité, et ce serait un crime de détourner une partie des deniers nécessaires à l'accomplissement de ces travaux pour acheter des canons, des fusils et des munitions de guerre. (...) Si l'on projette tout simplement de discuter quelle part le Canada devra prendre pour sa propre défense, et dans quelle mesure nous devons être prêts à sauvegarder l'intégrité du pays où nous sommes nés et qui a reçu notre foi, où sont toutes nos espérances et nos affections, nous serons certainement toujours disposés à discuter un semblable sujet. (...) [L]e gouvernement a donné sa parole, dans cette Chambre, qu'il serait prêt en tout temps à faire là-dessus son devoir jusqu'au bout, et il a reçu pour cela l'appui unanime des deux partis. Mais la politique contemporaine comprend, tant à l'étranger et en Angleterre qu'au Canada, et même peut-être dans cette Chambre, une certaine école qui ne désirerait rien tant que de plonger le Canada dans le gouffre du militarisme qui est maintenant le fléau de toute l'Europe. Je ne suis pas en faveur d'une semblable politique.⁹⁴

Il ajoute quelques mois plus tard que « [l']intégrité de l'Empire sera maintenue par des mesures de paix, non par des mesures de guerres ».⁹⁵ Laurier comprend que la guerre divise les Canadiens et que la paix en Europe constitue la meilleure manière de préserver l'harmonie interculturelle au Canada. Il semble ainsi privilégier, en temps de paix du moins, une approche similaire à l'isolationnisme de Bourassa.

La voie mitoyenne de Laurier : entre atlantisme biculturel et impérialisme antimilitariste

Le premier ministre Laurier a beau jeu de parler en termes isolationnistes en temps de paix. C'est en temps de guerre que s'affrontent les cultures stratégiques canadiennes sur la base des sources de la légitimité du recours à la force. On doit d'abord noter que ce sont moins la montée du

⁹⁴ Henri Bourassa, *Que devons-nous à l'Angleterre ? : La défense nationale, la révolution impérialiste et le tribut à l'Empire* (Montréal, 1915) : 140-141.

⁹⁵ Réal Bélanger, *Wilfrid Laurier : Quand la politique devient passion*, 2^e éd. (Québec : Presses de l'Université Laval, 2007 [1986]) : 238.

sentiment impérial canado-britannique, celle du nationalisme isolationniste ou encore l'avènement de la Troisième République qui empêchent l'établissement d'une culture stratégique biculturelle et atlantiste. En effet, Laurier est avant tout victime des rivalités (africaines notamment) entre la France et la Grande-Bretagne lors de la guerre des Boers. Sa conception du Canada en tant que nation biculturelle n'entraîne la domination des intérêts de la communauté anglo-canadienne par rapport à ceux des Canadiens français que parce qu'il lui est impossible de faire valoir les intérêts franco-catholiques du pays alors que la France demeure neutre dans le conflit et que les Canadiens français s'identifient aux Boers. Autrement dit, le plaidoyer isolationniste du premier ministre et sa décision d'octobre 1899 ne concordent pas avec ses déclarations et décisions subséquentes, lesquelles témoignent avant tout d'un atlantisme biculturel.

C'est ainsi que Laurier joue un rôle significatif dans la conclusion de l'Entente cordiale entre Paris et Londres en avril 1904, qui règle une série de différends entre les deux pays et aboutira à la « triple entente » lors de la Première Guerre mondiale. Dans les mots du président de la République française, Émile Loubet :

J'étais bien convaincu que l'intérêt commun de la France et de l'Angleterre était que nous nous réunissions, d'abord pour nous protéger contre les autres parties de l'univers, puis pour protéger l'univers tout entier. Savez-vous qui m'a confirmé dans ces idées ? qui m'a irrévocablement mis dans la tête un sentiment de devoir auquel j'ai répondu avec empressement ? C'est l'éminent homme d'État qui dirige les destinées du Canada, Sir Wilfrid Laurier. Il était, plus que moi, en état d'apprécier le caractère loyal et conciliant de la Grande-Bretagne.⁹⁶

La logique de Laurier est la suivante : puisque les liens institutionnels et ethnoculturels canado-britanniques incitent fortement le Canada à contribuer aux expéditions militaires impériales, si la France devient l'alliée de la Grande-Bretagne, le Canada pourra mettre en exergue le caractère français et anglais de la cause (présumée juste) de la guerre et ainsi préserver l'harmonie biculturelle au pays. L'atlantisme est ainsi étroitement associé au biculturalisme dans la pensée stratégique de Laurier, laquelle peut être conceptualisée en trois volets. Il s'agit

⁹⁶ René Ristelhueber, « Sir Wilfrid Laurier, précurseur de l'entente cordiale », *Les Cahiers reflète* 1(7) (1945) : 5-6.

premièrement de tracer un parallèle entre la bonne entente biculturelle au Canada et l'alliance franco-britannique. Lors de sa première visite en Angleterre en juin 1897, Laurier se fait ainsi l'apôtre d'un rapprochement franco-britannique similaire à celui qui règne au Canada (avant les divisions interculturelles deux ans plus tard), qu'il incarne d'ailleurs lui-même, un Canadien d'origine française à la tête d'un pays dont la population est en majorité de descendance britannique. Il fait d'abord écho à l'« union sacrée » lors de la guerre de Crimée : « Les rivalités de la France, patrie de mes ancêtres, et de l'Angleterre ont duré plusieurs générations. Qu'il me soit permis de rappeler que ... notre génération a cependant eu le privilège de voir les étendards de la France et de l'Angleterre flotter côte à côte, agités par le souffle de la victoire, sur les hauteurs d'Inkermann, les rives d'Alma et les murs de Sébastopol ». ⁹⁷

Puis il évoque le monument des Braves, autre symbole de l'égalité harmonieuse des communautés francophone et anglophone au Canada depuis la Conquête (voir le chapitre 3). Il célèbre la mémoire de Wolfe, Montcalm et Lévis (ce dernier assurant l'égalité et le respect mutuel entre anciens et nouveaux sujets britanniques), dépeint le Canada comme produit de deux « races » qui ont su construire une « nation » unie et souligne le « triomphe » de la guerre de Crimée, autre puissant symbole dans la mémoire collective canadienne.

Le second objectif de la campagne de Laurier en faveur de l'unité nationale et d'une alliance franco-britannique vise à surmonter l'hostilité ultramontaine et conservatrice envers la France moderne afin de réduire le fossé idéologique séparant le Québec de la Troisième République. Le premier ministre réaffirme en ce sens les liens ethnoculturels entre la France et le Canada :

C'est le sang français qui coule dans nos veines. (...) Séparés de la France, nous lui portons toujours un intérêt passionné, prenant part à ses triomphes comme à ses deuils, à ses deuils surtout. Jamais peut-être nous ne sûmes à quel point elle nous était chère que le jour où elle fut malheureuse. Ce jour-là [la capitulation française en 1871], nous avons, j'ose le dire, souffert autant que vous. ⁹⁸

⁹⁷ Ibid., 13.

⁹⁸ Ibid., 17.

Il précise que ces liens francosphériques sont tout aussi valides dans l'ère post-napoléonienne : « Moi, fils de la France monarchique, j'offre au Ciel mes vœux les plus ardents pour la France républicaine. Quand je m'éloignerai des rives bénies de la terre de mes aïeux, je répéterai du plus profond de mon cœur : Dieu protège la France ! »⁹⁹ Enfin, Laurier signale l'appui du Canada à la restitution de l'Alsace et de la Lorraine à la France et désigne l'Allemagne comme ennemi commun, ce qui ne manque pas de soulever de nombreux applaudissements parmi son audience française.

Le troisième et dernier thème de la vision biculturelle et atlantiste de Laurier est la conséquence logique des deux premiers. Si l'harmonie canadienne dépend de ses liens avec les deux mères patries, le Canada a tout intérêt à souhaiter leur union et ce, d'autant plus en temps de guerre, lorsque les divisions interculturelles sont exacerbées. En un mot, s'il y a guerre majeure en Europe et que le Canada ne peut se soustraire d'y prendre part, mieux vaut combattre aux côtés de ses deux principaux alliés contre un ennemi commun. Laurier vante ainsi la double fidélité du Canada : à ses racines françaises et aux institutions britanniques. « [L]'une m'a donné la vie et l'autre la liberté », affirme-t-il. Lors de son passage en France, où il poursuit ses efforts vers un rapprochement franco-britannique, il déclare que bien qu'ils sont « séparés de la France depuis des siècles », les Canadiens en ont « gardé le culte », mais, ajoute-t-il, « nous entendons en même temps demeurer fidèles aux obligations que nous avons contractées [envers la Grande-Bretagne] ». ¹⁰⁰ Le premier ministre réitère la double loyauté du Canada lors de ses deux voyages subséquents en Europe. En août 1902, il soutient que « le Roi d'Angleterre ... lui aussi, comme moi, est un ami de la France ». ¹⁰¹ Puis en mai 1907, il expose clairement le fondement atlantiste de sa pensée stratégique : « J'exprime l'espoir que si jamais une guerre éclate, les drapeaux de la France et de l'Angleterre flotteront côte à côte, comme en Crimée, pour le bien de

⁹⁹ Ibid., 16.

¹⁰⁰ Ibid., 12 et 14.

¹⁰¹ Ibid., 21.

l'Humanité ». ¹⁰² La France est ainsi perçue comme l'une des porte-étendards des valeurs civilisationnelles auxquelles adhère le Canada.

Premier titulaire à effectuer un voyage officiel à Paris, le premier ministre Laurier tente ainsi, par ses nombreuses visites à Paris, d'établir des relations privilégiées entre le Canada et la France au niveau commercial, culturel et politique. ¹⁰³ Il relègue au second plan le rôle d'interlocuteur du Québec, les premiers ministres de la province Joseph-Adolphe Chapleau et Honoré Mercier étant les pionniers de l'établissement de ponts transatlantiques avec des visites officielles en 1881, 1888, 1891 et 1893. Selon l'historien Bernard Pénisson, à la différence du gouvernement conservateur précédent, Laurier tente de développer une personnalité internationale distincte pour le Canada. Il crée à cet effet une agence commerciale en 1896 et une agence d'immigration en 1902 qui s'ajoutent au commissariat canadien à Paris, la première instance de représentation autonome du Canada à l'extérieur de la Grande-Bretagne. Ces deux nouvelles institutions seront par la suite marginalisées après la défaite de Laurier en 1911 et le retour au pouvoir des conservateurs. ¹⁰⁴ Établi en 1882, il faut cependant attendre 1928 pour que le commissariat devienne une légation, faisant ainsi suite à l'affirmation de la personnalité internationale du Canada lors de la Première Guerre mondiale, de la Conférence de la paix (1919) et de la Déclaration Balfour (1926), cette dernière proclamant le statut d'État souverain aux Dominions britanniques. Ce n'est donc qu'en 1928 que les autorités françaises acceptent de reconnaître le caractère « officiel » de la présence diplomatique canadienne à Paris, ce qu'elles refusent jusqu'alors. Les efforts du premier ministre Laurier en vue d'établir des relations officielles avec la France contribuent ainsi à accorder au Canada, de manière progressive, deux

¹⁰² Ibid., 22.

¹⁰³ Philippe Prévost, *La France et le Canada d'une après-guerre à l'autre, 1918-1944* (Saint-Boniface : Éditions du Blé, 1994).

¹⁰⁴ Voir Bernard Pénisson, « Le commissaire canadien à Paris, 1882-1928 », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 34(3) (1980) : 357-76 ; « Les commissaires du Canada en France, 1882-1929 », *Études canadiennes* 9 (1980) : 3-21 ; et « La représentation du Canada en France au début du XXe siècle », *Études canadiennes* 33 (1992) : 59-73.

attributs de la souveraineté externe d'un État (la représentation diplomatique et le droit de négociation internationale).¹⁰⁵

Le représentant « officieux » du Canada en France, le commissaire Hector Fabre (1882-1910), aussi directeur de la revue *Paris-Canada*, poursuit un objectif similaire à celui de Laurier. Au-delà du rôle auto-conféré de « trait d'union » entre le Canada et la France, la revue que crée Fabre dès 1884 vise à « faire connaître le Canada, non pas uniquement en tant que colonie britannique, mais comme une nation autonome qui a sa place parmi les autres nations du monde ». ¹⁰⁶ Il évoque à cet effet, en mai 1899, le statut de « pays libre et autonome sans être indépendant » du Canada, ou encore, en janvier 1908, le statut d'« État semi-souverain » du Dominion. ¹⁰⁷ Le commissaire Fabre dépeint également le Canada comme un État biculturel. Synthèse entre ses éléments français et britanniques, le Canada est une nation où cohabitent deux communautés ethnoculturelles égales en droits ; le respect de ceux-ci passe, pour les Canadiens français, à la reconnaissance de leur « personnalité nationale » fondée sur leur spécificité et de leur « tradition catholique et française ». ¹⁰⁸ Enfin, Fabre fait écho aux propos antimilitaristes de Bourassa lorsqu'il écrit en mars 1903 que « l'Europe succombe sous le fardeau des armements. (...) Ce militarisme effroyable écrase tous les budgets. Il absorbe le plus clair des ressources qu'on devrait consacrer aux améliorations publiques, au progrès ». Fabre dénonce qu'un peuple doive verser le sang de ses fils « pour des querelles ou des ambitions qui lui seraient étrangères, pour des gloires dont une faible part rejaillirait sur lui, et dont la plus grande du reste ne vaudrait pas un jour de soleil dans la prairie, une heure de repos dans le bien-être et la prospérité ! ». ¹⁰⁹ Le biculturalisme n'implique donc pas nécessairement une seule conception de l'identité externe du

¹⁰⁵ Comme nous le verrons au chapitre suivant, les rapports Canada-France contribueront également à deux autres droits constituant la souveraineté externe, soit le droit de faire la guerre et le droit de représentation au sein des institutions internationales. La souveraineté interne réfère, quant à elle, au contrôle d'un territoire et à l'autorité suprême d'un gouvernement sur une population habitant ce territoire. Le statut de souveraineté est souvent confondu avec l'indépendance, qui signifie l'autonomie ou la liberté de choisir d'un gouvernement national.

¹⁰⁶ Philippe Garneau, *Les relations entre la France et le Canada à la fin du XIXe siècle: La revue Paris-Canada (1884-1909)*, (mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, février 2008) : 39 et 97.

¹⁰⁷ *Ibid.*, 118 et 120.

¹⁰⁸ *Ibid.*, 104.

¹⁰⁹ *Ibid.*, 119.

Canada. La « synthèse » des peuples anglophone et francophone du pays entraîne soit une « double fidélité » aux mères patries européennes, soit un désir d'éviter le « gouffre du militarisme » européen.

L'ambivalence du premier ministre à ce sujet est manifeste. Mais confronté à une résurgence du mouvement impérialiste devant la montée en puissance de l'Allemagne, Laurier doit prendre position sur la nature de la politique de sécurité internationale du Canada lors du débat sur la création d'une marine de guerre canadienne. Il doit, autrement dit, passer de la rhétorique à l'action (ou opter délibérément pour l'inaction) et ainsi trancher entre les implications atlantistes ou isolationnistes de sa conception d'un Canada biculturel. Pour ce faire, il invoque le statut non souverain du Canada afin de revendiquer le droit à ne pas contribuer aux efforts de guerre impériaux. Le 13 mars 1903 il affirme :

Dans notre pays même ... il y a des gens qui, sous prétexte que le Canada est une partie intégrante de l'Empire, prétendent que nous devrions assumer notre part de la dépense colossale qu'entraîne l'entretien des forces militaires indispensables au maintien de la suprématie de l'Angleterre. Ce raisonnement, dont je ne puis saisir la puissance, impliquerait que la Grande-Bretagne et le Canada se trouvent sur un pied d'égalité, quand on sait qu'il n'en est rien. L'Angleterre a des pouvoirs qui nous manquent ; pour n'en mentionner qu'un seul, elle a celui de conclure des traités, et nous ne l'avons pas. Les pouvoirs n'étant pas également étendus, les obligations ne sauraient l'être davantage.¹¹⁰

En tant que colonie ne bénéficiant pas des privilèges de nation souveraine, le Canada peut donc s'abstenir de prendre part aux engagements militaires britanniques. Laurier renverse ainsi l'argument des impérialistes canado-britanniques : le statut de colonie permet la dissidence et non pas l'appui automatique aux politiques britanniques. Mais sept ans plus tard, même si le statut du Canada à titre de colonie britannique demeure inchangé, Laurier fait volte-face. Il approuve le 29 mars 1909 :

l'organisation d'un service naval canadien en coopération et relation intimes avec la marine impériale, dans le sens indiqué par l'Amirauté lors de la dernière Conférence Impériale, et en complet accord avec l'idée que la suprématie navale de la Grande-Bretagne est essentielle à la protection effective du commerce, au salut de l'Empire et au maintien de la paix universelle. La Chambre est fermement convaincue que chaque fois

¹¹⁰ Bourassa, *Que devons-nous à l'Angleterre*, 152-3.

que le besoin s'en fera sentir, le peuple canadien se montrera prêt et disposé à faire tous les sacrifices nécessaires pour prêter aux autorités impériales son concours le plus loyal et le plus cordial en toute mesure tendant au maintien de l'intégrité et de l'honneur de l'Empire.¹¹¹

La logique du premier ministre est la suivante : « S'il nous faut maintenant organiser une force navale, c'est à cause de notre croissance comme nation : il nous faut porter le fardeau qui est le prix de notre existence comme nation ». Il tient toutefois à préciser que la création d'une marine de guerre canadienne, mise sur pied en 1910, n'implique pas nécessairement une participation aux guerres impériales. Il affirme le 11 novembre 1909 : « Si nous avons une marine, elle ne prendra part à la guerre que si les membres du parlement canadien ... le jugent à propos ». On lui demande de clarifier si par « guerre » il entend un conflit contre la Grande-Bretagne ou contre le Canada lui-même. Laurier répond sans ambages : « N'importe où. Lorsque la Grande-Bretagne est en état de guerre, le Canada l'est également ; il n'y a pas de différence. Si un conflit éclate entre elle et une autre nation, le Canada est exposé à une invasion et, par conséquent, en état de guerre ».¹¹² Il précise quelques mois plus tard, lors du débat sur le projet de loi visant à créer une marine canadienne : « Si l'Angleterre est en guerre, nous sommes aussi en guerre et exposés à être attaqués. Je ne dis pas que nous serons toujours attaqués ; je ne dis pas non plus que nous devons participer à toutes les guerres de l'Angleterre. C'est une question qui doit être déterminée par les circonstances et sur laquelle le Parlement canadien aura à se prononcer ».¹¹³

C'est donc le statut de colonie britannique qui détermine selon Laurier la politique de guerre du Canada. Le Canada, en état de guerre automatique, peut souverainement décider de la contribution ou non du Dominion à l'effort de guerre impérial ; il ne peut toutefois pas choisir la neutralité, encore moins l'opposition. Il s'agit selon lui d'un « principe de droit international. (...) Il ne s'ensuit pas cependant que lorsque l'Angleterre fera la guerre nous devons la faire, nous aussi ».¹¹⁴ Telles sont les limites de l'atlantisme biculturel chez Laurier. Le 3 février 1910, il

¹¹¹ Ibid., 189-90.

¹¹² Ibid., 89 et 208-9.

¹¹³ Lacoursière, 72.

¹¹⁴ Bourassa, *Que devons-nous à l'Angleterre*, 213.

avoue même qu'il aurait beaucoup hésité « avant de consentir à prendre part à une guerre du genre de celle de Crimée ». ¹¹⁵

S'il admet la non-indépendance du Canada en matière de paix et de guerre, il revendique la capacité souveraine de ne pas contribuer aux guerres impériales, menées ou non de concert par Paris et Londres. En tentant de trouver un juste milieu entre l'impérialisme et l'isolationnisme, le premier ministre Laurier développe ainsi une nouvelle perspective, qui peut être qualifiée (au risque de semer la confusion) d'impérialisme antimilitariste. ¹¹⁶ Il rejette d'abord l'idée que le Canada prenne automatiquement part aux guerres impériales britanniques, quelles soient ou non appuyées par la France. Il rejette ensuite l'idée que le Canada puisse être neutre lorsque la Grande-Bretagne est en guerre. Il revient au Parlement canadien (en fait, au premier ministre ¹¹⁷) de déterminer le niveau de l'effort de guerre du Canada dans un conflit où il est belligérant malgré lui. Ceci permet de souligner autant l'appartenance coloniale que le nationalisme canadien. La première dicte la participation ou non du Canada à une guerre, le second limite l'ampleur de l'engagement militaire du Dominion. Le pacifisme, l'isolationnisme et le jingoïsme sont ainsi écartés. L'impérialisme antimilitariste proposé par Laurier, s'il rejette également l'atlantisme, se veut néanmoins une synthèse mitoyenne entre l'impérialisme et l'isolationnisme. La création d'une marine de guerre canadienne répond ainsi aux demandes de l'Amirauté britannique et témoigne, selon Laurier, du nouveau statut national du Canada.

¹¹⁵ Ibidem.

¹¹⁶ Ce terme est similaire à celui de « responsabilité limitée » (*limited liability*) couramment décrit pour qualifier la contribution militaire canadienne à la Seconde Guerre mondiale notamment. Voir W.A.B. Douglas and Breerton Greenhous, *Out of the shadows: Canada in the Second World War*, 2e éd. (Toronto: Dundurn Press, 1995 [1977]): 20, 25 et 39. J.L. Granatstein et Robert Bothwell, "A Self-Evident National Duty": Canadian Foreign Policy, 1935-1939," dans J.L. Granatstein (dir.), *Canadian Foreign Policy: Historical Readings*, Revised Edition (Toronto: Copp Clark Pitman, 1993 [1986]): 158-80. Nous y préférons celui d'« impérialisme antimilitariste » afin de cerner les fondements idéels de l'invocation à contribuer de manière limitée à certains engagements militaires plutôt qu'à d'autres.

¹¹⁷ La décision de déployer un premier contingent officiel de militaires canadiens afin de combattre en Afrique du Sud en octobre 1899 fut transmise par la voie d'un ordre en conseil. Il s'agit depuis d'une tradition à valeur constitutionnelle. Les députés de la Chambre des communes peuvent, ultérieurement et mis devant un fait accompli, appuyer ou non la décision de l'exécutif. Dans le système parlementaire canadien, où règne la discipline de parti, cette approbation est essentiellement symbolique lorsque le parti au pouvoir détient une majorité de sièges en Chambre.

Cette perspective est vivement dénoncée par Henri Bourassa, qui s'oppose à ce qu'il appelle la « révolution impérialiste ». « Depuis un siècle », écrit Bourassa en 1910, « l'Angleterre a fait ou subi vingt-trois guerres ou expéditions militaires importantes. (...) Je demande au premier ministre de nous dire ... à quel moment les flottes des Cipayes, des Boers du Sud-Africain, des Soudanais du Mahdi, des Afghans ou même celles de la Russie, bloquées dans la rade de Sébastopol par la flotte anglaise et la flotte française réunies, menacèrent le territoire du Canada ? ». ¹¹⁸ Jamais, conclut-il. Il demande ainsi ce qui peut justifier la participation canadienne à la campagne contre les Boers mais pas contre les russes, la création d'une marine de guerre alors que ni les États-Unis ni le Japon menacent les côtes canadiennes, ou encore l'idée que Londres seulement décide de l'entrée en guerre du Canada. Bourassa soutient que ces revirements témoignent de l'envahissement du « pan-anglo-saxonisme. Ce régime aboutirait fatalement à la conscription militaire, aux impôts forcés, à la restriction d'abord, puis à l'anéantissement des libertés coloniales ». Les obligations militaires du Canada « se réduisent à la défense du territoire canadien » selon lui. « Elles excluent la participation à toute guerre de l'Angleterre qui ne menace pas immédiatement et directement le territoire canadien. Le Royaume-Uni, seul maître des relations étrangères de l'Empire, doit porter seul le poids de la défense navale de l'Empire et le fardeau de toutes les guerres extérieures où il s'engage de son seul chef ». Le leader nationaliste s'oppose donc à la participation canadienne à la Première Guerre mondiale « comme dépendance de l'Angleterre » et non afin de contre le « péril allemand ». Il s'agit d'une nouvelle illustration de la domination de l'idéologie « impériale anglaise » au Canada, au détriment des « principes de la Constitution canadienne et les traités conclus entre la Grande-Bretagne et le Canada ». ¹¹⁹

L'épreuve de la Grande guerre : l'échec de l'atlantisme biculturel

Trois conceptions des intérêts stratégiques du Canada s'affrontent lors de la Première Guerre mondiale. L'impérialisme canado-britannique domine toujours à Ottawa : il explique, par la

¹¹⁸ Henri Bourassa, *Le projet de loi navale, sa nature, ses conséquences* (Montréal : Le Devoir, 1910) : 7.

¹¹⁹ Bourassa, *Que devons-nous à l'Angleterre*, vi et ix.

cohérence des discours et des actions du gouvernement fédéral, la participation et l'ampleur de la contribution militaire du Canada à la Grande guerre. Il doit cependant faire face à la popularité grandissante de l'isolationnisme au Québec, sur la base du canadienisme et de l'antimilitarisme impérial, lesquels prennent graduellement le dessus sur le franco-catholicisme prévalant jusqu'alors dans la province francophone. Wilfrid Laurier se retrouve donc à nouveau confronté à deux conceptions antagonistes des intérêts stratégiques du Canada, mais pas nécessairement seul à défendre (de manière parfois ambivalente) les principes de l'atlantisme biculturel, seule conception garante d'une importance significative de la France dans la légitimité de recourir à la force au Canada. L'épreuve de la Grande guerre ouvre en effet la porte à des parallèles avec le mythe de la « fusion des races » et de la double loyauté transatlantique et témoigne, en dernière analyse, d'une importance relative de la France dans la pensée stratégique canadienne de Laurier et, significativement, de Bourassa.

Élu le 21 septembre 1911, le premier ministre Robert Borden privilégie un impérialisme canado-britannique misant sur la bienveillance de Londres envers l'autonomie relative des dominions au sein d'un futur Conseil impérial. Il affirme le 11 novembre 1909 :

Tout d'abord, je ne crois pas qu'à l'avenir la Grande-Bretagne entreprenne une guerre importante—à moins d'y être engagée de vive force par ses rivaux—sans consulter au préalable les grandes provinces de l'Empire. (...) Ma conviction, c'est que, dorénavant, les nations autonomes auront leur mot à dire à l'occasion de toute guerre. (...) Une fois cette commission ou cette conférence [impériale] constituée, il n'est pas probable que la Grande-Bretagne voudrait dorénavant s'engager dans une guerre importante sans être assurée d'avance de l'appui et du concours de toutes les grandes nations autonomes constituant l'Empire. Celles-ci dès lors seraient consultées à l'égard de toute guerre, car je reconnais bien que si nous devons contribuer en permanence à la défense de ce grand Empire, il n'est que juste que nous soyons consultés dans le règlement de ces questions.¹²⁰

Borden semble ainsi adopter une perspective inverse à celle de Laurier en faisant écho au nationalisme canadien en émergence. Le Canada doit, selon lui, contribuer militairement à toutes les guerres impériales, mais à condition d'influencer la politique de guerre et de paix de la Grande-Bretagne. Il réfute donc l'argument du « droit international » évoqué par Laurier : le statut

¹²⁰ Ibid., 210-1.

de colonie n'implique pas l'automatisme de l'entrée en guerre du Canada puisque la colonie possède le droit d'être partie prenante et indépendante de la décision impériale de déclarer la guerre. L'épreuve de la guerre illustre cependant non seulement les mauvaises prédictions de Borden, mais surtout l'écart significatif entre ses paroles et les actions de son gouvernement.

Alors qu'il apprend le 28 juillet 1914 que la Grande-Bretagne prendra probablement part à une guerre européenne si la France ou la Belgique est attaquée par l'Allemagne (les forces allemandes envahissent la Belgique le 3 août 1914), le premier ministre affirme le 1^{er} août au Secrétaire aux colonies, par l'entremise du Gouverneur général, le duc de Connaught, que « if unhappily war should ensue, the Canadian people will be united in a common resolve to put forth every effort and make every sacrifice necessary to ensure the integrity and maintain the honour of our Empire ». ¹²¹ Deux jours auparavant, le gouvernement canadien avait décidé d'offrir un contingent d'environ 20 000 militaires advenant l'éclatement d'un conflit en Europe. Ceci n'est toutefois pas aussi aisé qu'il n'y paraît puisque la section 9 de la loi sur la milice interdit le service militaire actif à l'extérieur du territoire canadien sauf pour la défense du pays. Reconnaissant qu'il n'est pas menacé, Connaught informe Londres que le gouvernement Borden envisage considérer les volontaires comme des troupes impériales plutôt que canadiennes. L'offre d'un contingent de volontaires canadiens est toutefois déclinée par les autorités britanniques qui n'en voient pas la « nécessité » pour le moment, alors que le gouvernement Borden met des croiseurs canadiens à la disposition de l'Amirauté britannique. ¹²² C'est donc sans consultation préalable et de manière inconditionnelle (que ce soit en termes de consultation impériale ou de l'ampleur de la contribution canadienne) que le premier ministre engage les Canadiens dans un conflit en Europe. Avant même la déclaration de guerre britannique du 4 août, le Canada s'engage de lui-même (plutôt qu'il n'est entraîné) dans le « gouffre du militarisme » et de la politique de l'équilibre de la puissance sur le vieux continent. Si l'ordre en conseil britannique du 6 août, qui

¹²¹ *Documents relatifs aux relations extérieures du Canada* (ci-après, DRREC) vol. 1 (1^{er} août 1914) : 37.

¹²² *Ibid.*, 37 et 39.

accepte l'offre de troupes canadiennes, souligne l'état de guerre automatique des colonies depuis le 4 août,¹²³ la décision de prendre part à la guerre est effectivement prise trois jours auparavant, souverainement (c'est-à-dire par le chef du gouvernement canadien) et montre l'inexistence, dans les faits, de la soi-disant indépendance de la colonie. En ce sens, Borden entérine l'interprétation du « droit international » de Laurier.

Ni le statut colonial du Canada, ni la supposée condition de consultation préalable (le Cabinet de guerre impérial n'est créé que le 2 mars 1917), ni la menace posée (ou non) par l'Allemagne contre le Canada, ni la cause du conflit ou la composition des alliés (de la Triple entente) ne sont invoqués par le gouvernement Borden avant d'engager le Canada dans une seconde guerre outre-mer en moins de 15 ans. Seul l'« honneur impérial » et canadien motive l'action proactive du gouvernement. Le décret en conseil du 6 août 1914 est clair : c'est le devoir (et non l'obligation) du Canada, en tant que dominion britannique, « to provide for its own defence and to assist in maintaining the integrity and honour of the Empire ».¹²⁴

Lors de la séance extraordinaire à la Chambre des communes, qui a lieu du 18 au 22 août 1914, Borden déclare sans ambages les raisons sous-tendant la participation canadienne à la guerre :

Nous sommes tous d'accord sur notre devoir ; dans cette lutte, nos cœurs battent à l'unisson avec ceux de l'Angleterre et des autres colonies anglaises. Nous ne saurions manquer à notre devoir : l'honneur du Canada l'exige, non pour l'amour des combats, non pour le désir des conquêtes, non pour l'avidité de posséder, mais pour défendre la cause de l'honneur, pour maintenir des engagements solennels, pour soutenir les principes de liberté, pour s'opposer aux forces qui voudraient convertir le monde en un camp retranché. Oui, c'est au nom même de la paix, que nous voulons maintenir à tout prix, sauf par le déshonneur, que nous sommes entrés en guerre...¹²⁵

L'honneur canado-britannique, c'est-à-dire les seuls liens ethnoculturels envers la Grande-Bretagne, motive le gouvernement Borden à engager le Canada dans une guerre totale en

¹²³ Ibid., 41.

¹²⁴ Ibidem.

¹²⁵ A. Fortescue Duguid, *Histoire officielle de l'armée canadienne dans la Grande guerre, 1914-1919*, vol. 1 (Ottawa, Ministère de la Défense nationale du Canada, 1947) : 41-2.

Europe, à faire son « devoir » de colonie britannique.¹²⁶ Non seulement le Canada doit-il, dans cette perspective impérialiste, appuyer sans condition la politique étrangère de la mère patrie, mais le sang versé par les soldats canadiens doit incidemment contribuer à accroître l'indépendance du Canada au sein de l'Empire britannique. En effet, le premier ministre affirme, le 18 mai 1917, que le Canada livre, « dans les plaines de France et de Belgique ... la bataille pour la liberté et l'autonomie du Canada ».¹²⁷ Si le Canada n'assume le contrôle de ses troupes outre-mer qu'à partir de l'automne 1916, il doit néanmoins à Borden, qui s'insurge à maintes reprises du fait de ne pas être consulté sur la conduite de la guerre,¹²⁸ la défense de la Résolution IX lors de la Conférence de guerre impériale de 1917. Cette dernière, significative pour le développement du statut international du Canada, reconnaît le droit des dominions (après la guerre seulement) « d'avoir une voix adéquate dans la politique étrangère et les relations étrangères et devrait établir des arrangements officiels pour une consultation continue dans toutes les affaires importantes d'un intérêt commun à tout l'Empire et pour telle action concertée et nécessaire, fondée sur la consultation, que les divers gouvernements pourront déterminer ».¹²⁹ Mais il ne s'agit, comme le souligne alors Laurier, que d'un organe consultatif, qui n'engage en rien le gouvernement britannique et les dominions. Pour que le Canada influence effectivement la politique de guerre et de paix de la Grande-Bretagne, il faudrait que le Canada affecte des contingents militaires permanents à l'armée impériale, ce qu'il refuse de faire.¹³⁰ Ces développements, qui mèneront à la signature indépendante du Canada du traité de Paris en juillet 1918, suffisent pour clamer, à l'instar de l'historien Desmond Morton, que, « [f]or Canadians, Vimy Ridge was a nation-building experience. For some, then and later, it symbolized the fact that the Great War was also Canada's war of independence even if it was fought at Britain's side

¹²⁶ Voir également J. Castell Hopkins, *The Canadian Annual Review of Public Affairs, 1914* (Toronto: The Annual Review Publishing Company, 1914): 148, 150, 159-60 et 163-4.

¹²⁷ Pierre Saucier et Claude Claret-Bédard, *Gérard Saucier : sur les traces d'un bâtisseur en Abitibi* (Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 1996) : 27.

¹²⁸ Stacey, 192-3.

¹²⁹ J.-C. Bonenfant, « Le développement du statut international du Canada », dans Paul Painchaud (dir.), *Le Canada et le Québec sur la scène internationale* (Québec, Centre québécois de relations internationales, 1977) : 37.

¹³⁰ Mason Wade, *The French Canadians, 1760-1967*, vol. II (Toronto: MacMillan, 1968 [1955]): 733.

against a common enemy ».¹³¹ Pour preuve, la ratification du traité de paix par Londres est reportée jusqu'à ce que le Canada l'appuie en Chambre le 12 septembre 1919.

Ainsi, l'expérience traumatisante au cours de laquelle 60 000 Canadiens perdent la vie et 172 000 autres sont blessés est due à l'honneur britannique et contribue au développement de la nationalité du pays. C'est d'ailleurs l'interprétation historique qui domine encore aujourd'hui. Le 9 avril 2009, le premier ministre Harper soulignait que « Grâce au sacrifice et à la victoire ultime de nos soldats, le Canada n'a pas seulement vaincu sur le champ de bataille, mais il est également devenu un pays fier, uni et indépendant auprès de ses alliés et, plus tard, des nations du monde ».¹³² Si la domination de l'idéologie impérialiste britannique au cours de la Grande guerre a certainement permis d'accroître la souveraineté extérieure du Canada, il faut convenir en revanche que le premier ministre Harper fait gravement erreur au sujet de l'unité du pays.

L'ampleur de l'engagement militaire canadien démontre en effet que le premier ministre Borden ne partage pas l'esprit antimilitariste exprimé par Laurier suite aux divisions ethnoculturelles provoquées par l'intervention militaire en Afrique du Sud. Les deux hommes s'entendent à la Chambre des communes pour porter graduellement de 20 000 (août 1914) à 150 000 (juillet 1915), puis à 250 000 (octobre 1915) et enfin à 500 000 (janvier 1916) le nombre de volontaires canadiens devant combattre outre-mer pour l'Empire. Laurier s'oppose toutefois au service militaire obligatoire entériné le 29 août 1917 — malgré l'engagement contraire du gouvernement jusqu'alors — afin de permettre l'atteinte et le maintien d'un contingent d'un demi-million de combattants canadiens. À ce moment, plus de 437 000 soldats canadiens participent déjà à l'effort de guerre du pays, qui atteindra plus de 600 000 hommes suite à l'imposition de la conscription, soit environ 12% de la population active du Canada (et 7,5% de la population totale). Il s'agit d'une contribution disproportionnée par rapport aux contingents

¹³¹ Desmond Morton, *A Military History of Canada: From Champlain to Kosovo*, 4th ed. (Toronto: McClelland & Stewart, 1999 [1985]): 145.

¹³² Stephen Harper, « Déclaration du Premier ministre du Canada », *Déclarations* (Ottawa : Cabinet du premier ministre, 9 avril 2009).

britanniques, français et américains.¹³³ L'effet sera dévastateur pour l'unité ethnoculturelle du pays. Outre la crise de la conscription (émeutes, vandalisme, répression sanglante, témoignages publics de haine) et les premiers appuis en faveur de la souveraineté du Québec à l'Assemblée nationale, le Parti conservateur ne fait élire que trois députés sur les 65 représentants au Québec lors des élections de décembre 1917, au cours desquels plus de 68% des Canadiens hors Québec appuient le gouvernement, contrairement à seulement 24,7% des Québécois. Il faudra d'ailleurs attendre les élections de 1958 avant que le Parti conservateur remporte une majorité des sièges dans la province francophone.

Dans son analyse détaillée du clivage ethnoculturel provoqué par la Grande guerre, Elizabeth Armstrong conclut, en 1937, qu'il s'agit de la plus grave crise nationale de l'histoire du pays. L'auteure parle de la « résistance passive » des Canadiens français à la participation active du Canada à la guerre.¹³⁴ Cette hostilité est plus profonde qu'une simple opposition à la conscription, laquelle se fait d'ailleurs entendre ailleurs dans le pays en fonction des clivages socioéconomiques (chez les fermiers et les ouvriers par exemple). Chez les Canadiens français, il y a plus : ils refusent « de se battre dans l'intérêt de la Grande-Bretagne et de ses alliés plutôt que dans l'intérêt du Canada ».¹³⁵ C'est qu'ils ne partagent pas les identités collectives sous-tendant de tels intérêts impérialistes : pourquoi devraient-ils verser leur sang pour un pays qui ne respecte pas leur franco-catholicisme (la Grande-Bretagne), ou qui les a abandonné (la France) ? En un mot, l'anti-impérialisme et le canadienisme des Canadiens français les amènent à préférer une politique isolationniste en matière de guerre et de paix. Ils s'opposent à ce que leur pays prenne part aux guerres des « autres » où les intérêts du Canada ne sont pas menacés.

Une telle conclusion équivaldrait toutefois à faire fi de l'ambivalence des sentiments des Canadiens français à l'égard de la France. Henri Bourassa, principal leader du mouvement

¹³³ Pariseau et Bernier, 72.

¹³⁴ Elizabeth H. Armstrong, *Le Québec et la crise de la conscription, 1917-1918* (Montréal, VLB éditeur, 1998 [1937]) : 29 et 151.

¹³⁵ *Ibid.*, 32.

canadieniste, appui en août 1914 la participation active du Canada à la guerre. À son retour de France, il écrit même un article le 22 août dans *Le Devoir* dans lequel il louange même la grandeur de la France.¹³⁶ C'est toutefois le 8 septembre 1914 qu'il développe plus en détail le raisonnement de son soutien à la participation du Canada à la guerre contre l'Allemagne.

À ceux de mes amis qui me demandent avec angoisse si j'approuve aujourd'hui ce que je prévoyais et condamnais dès 1899—la participation du Canada aux guerres de l'Angleterre, étrangères au Canada — je réponds sans hésiter : Non ! Le Canada, dépendance irresponsable de la Grande-Bretagne, n'a aucune obligation morale ou constitutionnelle, aucun intérêt immédiat dans le conflit actuel. La Grande-Bretagne y est entrée de son seul chef, en conséquence d'une situation internationale où elle a pris position pour la seule sauvegarde de ses intérêts, sans consulter ses colonies et sans égard à leur situation ou à leurs intérêts particuliers. Le territoire canadien n'est nullement exposé aux attaques des nations belligérantes. Nation indépendante, le Canada serait aujourd'hui en parfaite sécurité.¹³⁷

Bourassa débute ainsi son argumentation par une réfutation de deux fondements possibles de son opinion : l'impérialisme britannique (qu'il appelle « anglais ») et la menace contre le territoire canadien. Le Canada n'a « aucun intérêt immédiat » dans la guerre et « n'est nullement » menacé par l'Allemagne. Pourquoi alors participer à la « guerre des autres » ? À ces « réserves », Bourassa se « hâte d'envisager un aspect plus large de la question, sur lequel il me semble que tous les Canadiens doivent pouvoir s'entendre » :

Indépendamment de ses « obligations » coloniales, nulles en fonction de l'histoire et des faits, le Canada comme nation embryonnaire si l'on veut, comme communauté humaine, peut-il rester indifférent au conflit européen ? À cette deuxième question comme à la première, je réponds sans hésiter : Non. Le Canada, nation anglo-française, liée à l'Angleterre et à la France par mille attaches, ethniques, sociales, intellectuelles, économiques a un intérêt vital au maintien de la France et de l'Angleterre, de leur prestige, de leur puissance, de leur action mondiale. C'est donc son devoir national de contribuer dans la mesure de ses forces et par les moyens d'action qui lui sont propres, au triomphe et surtout à l'endurance des efforts combinés de la France et de l'Angleterre.¹³⁸

C'est donc l'unique attachement ethnoculturel envers la France et la Grande-Bretagne qui explique le « devoir national » de prendre part à la guerre selon Bourassa. Alors que le premier ministre Borden témoigne d'un impérialisme britannique proactif, Bourassa se révèle un partisan

¹³⁶ Sylvie Guillaume, *Les Québécois et la vie politique française (1914-1969) : Parentés et dissemblances* (Thèse de doctorat, Université de Bordeaux III, 1975) : 23-4.

¹³⁷ Henri Bourassa, *Le devoir et la guerre : le conflit des races* (Montréal : Le Devoir, 1916) 4243.

¹³⁸ *Ibid.*, 44.

de l'atlantisme biculturel au début de la Grande guerre. C'est, après tout, parce que le Canada est une « nation anglo-française » qu'il doit prendre les armes afin de défendre le « prestige », la « puissance » et « l'action mondiale » de ses deux mères patries. Il s'agit rien de moins que de « l'intérêt vital » du Canada. Autrement dit, l'isolationnisme n'est pas un principe absolu pour Bourassa : l'anti-impérialisme britannique et le canadienisme qui le sous-tendent sont secondaires par rapport à l'identité biculturelle et aux liens atlantistes qui découlent des identités francosphérique et anglosphérique.

La cause « juste » du conflit et les « bons » alliés militaires peuvent ainsi justifier une participation canadienne à des conflits internationaux alors que la sécurité du pays n'est pas directement menacée. La pensée atlantiste chez Bourassa de même que l'impérialisme de Borden témoignent ainsi du fait que la perception des intérêts vitaux des États, qui les amènent à recourir à la force armée, peut dépendre directement d'identités externes plutôt que de la réalité matérielle.¹³⁹ Il ne faut toutefois pas surestimer la force de l'identité francosphérique chez le principal nationaliste canadien. Si son existence ne peut être niée, la pensée atlantiste de Bourassa est conditionnelle. Elle dépend de deux éléments fondamentaux¹⁴⁰ : (1) une identité interne biculturelle qui implique l'égalité en droits des deux nations fondatrices (la « dualité des races »

¹³⁹ Nous ne pouvons que diverger d'opinion avec le politologue Joel Sokolsky, selon lequel, en plus de liens ethnoculturels envers la Grande-Bretagne, « the view that Canada would also suffer if Germany dominated Europe helped to draw Canada into active participation in the First World War. (...) And in view of the vanishing threat from the south [the United States], the European frontier became the most important for Canada. Ottawa would therefore have an interest in maintaining the balance of power in Europe and would ally itself with nations that could prevent the domination of Europe by a single power ». Sokolsky reconnaît toutefois que « there was no direct threat to Canada because Germany could not reach across the ocean ». Joel J. Sokolsky, "Canada, the United States and NATO: A Tale of Two Pillars," dans Michael K. Hawes et Joel J. Sokolsky (dir.), *North American Perspectives on European Security* (Lewiston: Edwin Mellen Press): 210. Il n'y a aucune preuve d'une telle logique réaliste en 1914 au Canada. Il s'agit donc d'une interprétation *ex post* contraire à l'approche empiriste privilégiée ici.

¹⁴⁰ Il est à noter que notre interprétation diffère de celle d'Armstrong (p. 167). Selon cette dernière, le changement d'opinion de Bourassa, qui s'élève contre la participation canadienne à partir de décembre 1914, s'explique par le fait qu'il réalise que la décision d'entrer en guerre n'a pas été prise de manière indépendante et parce que le canadienisme empêche tout élan de solidarité envers la France. Force est d'admettre que le discours du 8 septembre 1914 contredit directement une telle interprétation. Mason Wade (vol. II, p. 660) estime quant à lui que l'appui initial de Bourassa tient à la cause du conflit, en particulier à l'invasion de la Belgique neutre par l'Allemagne. Or, ladite invasion n'est pas mentionnée dans le discours du 8 septembre et demeure tout aussi valide comme motivation en décembre 1914. Elle ne peut donc expliquer, selon nous, le changement d'opinion de Bourassa.

comme le nomme Bourassa),¹⁴¹ (2) ainsi qu'un antimilitarisme, c'est-à-dire une contribution militaire proportionnelle aux capacités matérielles et humaines très limitées du Canada.¹⁴²

Premièrement, deux principales situations nuisent à l'égalité biculturelle. Il y a d'abord l'adoption du Règlement 17 en Ontario en 1912 et son imposition plus stricte en 1915-1916, qui limite considérablement l'enseignement en langue française en Ontario. C'est d'ailleurs sur cette base qu'Omer Héroux s'oppose, dans les pages du *Devoir* (dont il est le rédacteur en chef) dès le 6 août 1914, à toute participation canadienne aux guerres outre-mer de la Grande-Bretagne. Il est appuyé par le nationaliste Armand Lavergne, qui trace lui aussi un parallèle directe entre l'égalité biculturelle et l'appui à l'expédition militaire : « If we are asked to go and fight for England, we reply : 'let us have our schools!' ». ¹⁴³ Il ajoute dans une lettre ouverte adressée au ministre de la milice et de la défense, le colonel Samuel Hughes :

My compatriots of French origin in Ontario, Canadians like you, sir, are now undergoing a regime worse than that imposed by the Prussians in Alsace-Lorraine, because they do not wish to abandon their mother tongue. Until they have been completely freed from this persecution, I cannot consider for an instant the idea of deserting their cause for a somewhat interesting adventure in a foreign country. I wish to see the reign of liberty and justice well established and maintained in our country, before imposing it on other nations.¹⁴⁴

Lorsque Bourassa change subitement d'opinion, en décembre 1914, quant à la légitimité de la participation canadienne à la guerre, il invoque cette même inégalité en droits et en pouvoir. « Au nom de la religion, de la liberté, de la fidélité au drapeau britannique, on adjure les Canadiens français d'aller combattre les Prussiens d'Europe. Laisserons-nous les Prussiens de l'Ontario imposer en maître leur domination en plein cœur de la confédération canadienne, à l'abri des institutions britanniques ? ». ¹⁴⁵ Il affirme même, dans un discours le 12 janvier 1916 :

¹⁴¹ Arthur Maheux, « Le nationalisme canadien-français à l'aurore du XXe siècle », *Canadian Historical Association Report* (1945) : 69.

¹⁴² Le choix du terme « antimilitarisme » se veut une voie mitoyenne entre une ferveur militaire justifiant un fardeau disproportionnel (militarisme) et un refus moral de tout engagement militaire (pacifisme) ou d'un engagement limité à la défense du Canada (isolationnisme). Il est conforme à notre interprétation de l'antimilitarisme impérial et de l'impérialisme militariste évoqués précédemment.

¹⁴³ Wade, II, 644 ; Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, vol. XIX (Montréal, Fides, 1971) : 21.

¹⁴⁴ *Ibid.*, 681.

¹⁴⁵ Lacoursière, 98.

« La vérité, c'est que le conflit aigu des races dans l'Ontario n'est qu'un incident de la lutte cinq fois séculaire entre la race française et la race anglaise, entre la civilisation gallo-latine et la civilisation anglo-saxonne et, dans une large mesure, entre l'ordre catholique et le désordre protestant ». ¹⁴⁶ Le sort du français en Ontario, parce qu'il symbolise l'égalité culturelle entre les deux peuples fondateurs, préoccupe ainsi davantage Bourassa et les Canadiens français que le sort des Français en Europe. ¹⁴⁷ La bataille entre le « droit et la justice » et entre « la liberté contre la tyrannie, de la civilisation contre la barbarie » se déroule selon lui au Canada davantage qu'en Europe. « C'est donc toute la civilisation française et catholique de l'Amérique du Nord qui est en jeu : et nous seuls pouvons la sauver. La France est aussi impuissante à défendre notre patrimoine que nous sommes impuissants, nous, à sauver le sol de la France et ses monuments ». ¹⁴⁸

À cela s'ajoute le caractère « anglo-saxon » de l'institution militaire canadienne. Les milices locales sont brisées afin de créer un corps expéditionnaire canadien puisque la loi sur la milice interdit tout déploiement autre que pour la défense du Canada (qui n'est pas menacé). On empêche également plusieurs Canadiens français de servir dans des unités francophones. Il faut d'ailleurs attendre septembre 1914 avant que le Royal 22^e régiment soit mis sur pied, et les instructeurs et officiers canadiens-français se font extrêmement rares. ¹⁴⁹ Ceci ne peut que contribuer à donner l'impression que le Canada combat pour les intérêts britanniques plutôt que pour lui-même ou pour la France. Un rédacteur de *La Presse* propose même que les Canadiens français puissent joindre des unités françaises plutôt que l'armée canadienne.

Deuxièmement, l'identité francosphérique motivant la réaction initiale de Bourassa à l'entrée en guerre du Canada en 1914 est explicitement conditionnée à la « mesure de ses forces et par les moyens d'action qui lui sont propres ». Bourassa réitère en 1915 que les Canadiens français auraient davantage répondu à l'appel si « le mode et le degré de participation du Canada

¹⁴⁶ Bourassa, *Le Devoir et la guerre*, 1-2.

¹⁴⁷ Wade, II, 686 et 725.

¹⁴⁸ Bourassa, *Le Devoir et la guerre*, 7 et 12.

¹⁴⁹ Voir Pariseau et Bernier, 71-89.

[avait été déterminés] selon les exigences de sa situation économique et de sa défense territoriale »¹⁵⁰ et représenté ainsi une « part raisonnable, proportionnée à sa population, à ses ressources ». ¹⁵¹ Il admet en 1916 que devant la « lutte gigantesque » que mènent la France et l'Angleterre, « [l]e Canada aurait pu intervenir comme nation, liée à l'Angleterre par des attaches politiques, à la France par des motifs de sentiment et d'intérêt, sans compromettre en rien son état politique et sans ébranler à fond son équilibre économique ». Mais cette attitude conciliatrice, « les impérialistes et les jingos n'en voulaient pas ». ¹⁵² Puis il ajoute, lorsqu'il s'oppose à l'imposition de la conscription en 1917, que le Canada a suffisamment contribué à l'effort de guerre. Il a fourni 420 000 soldats, soit l'équivalent selon Bourassa de 2 400 000 Français, 2 700 000 Britanniques ou 6 000 000 d'Américains, c'est-à-dire davantage que le contingent des États-Unis. « [W]e sincerely believe that we have done more than our share », conclut-il en juillet 1917. ¹⁵³

L'appui initial de Bourassa à l'engagement militaire canadien sur la base de l'atlantisme biculturel est donc conditionnel et se fait l'écho des Canadiens français. À mesure que ceux-ci viennent à penser que leur pays combat de manière disproportionnée pour un pays qui ne respecte pas leurs droits linguistiques, leur enthousiasme initial s'estompe rapidement. Mais cela ne doit pas occulter le fait qu'à la fin de l'été et au cours de l'automne 1914, les Canadiens des deux communautés ethnoculturelles rivalisent d'enthousiasme pour la participation canadienne à la guerre. Seuls *Le Devoir*, *L'Avenir du Nord* et *Le Bien public* expriment des réserves quant à l'engagement militaire canadien en encourageant une contribution prudente afin de ne pas laisser les intérêts d'autrui prédominer sur ceux du Canada. Tous les autres, incluant *La Presse*, *Le*

¹⁵⁰ Bourassa, *Que devons-nous à l'Angleterre*, 254.

¹⁵¹ Guillaume, 28.

¹⁵² Bourassa, *Le Devoir et la guerre*, 17-9.

¹⁵³ Levitt, 170-1.

Canada, L'Action catholique, Le Soleil, La Patrie et *L'Évènement* soutiennent l'effort de guerre canadien.¹⁵⁴

Les sentiments populaires envers la France expliquent une grande partie de cet enthousiasme initial. Malgré la distance idéologique qui sépare la Troisième République du Canada français, de nombreux défilés sont organisés afin de célébrer le départ des premières troupes canadiennes à Montréal et à Québec ; des foules s'animent aux cris de « vive la France » et de « vive le Roi », ce qui amène Armstrong à qualifier de véritable « union des races » l'expression de « double loyauté », sous forme de gratitude envers Londres et d'affection filiale envers Paris, qui s'exprime dans les rues du Québec.¹⁵⁵ Devant les locaux de *La Patrie* le 1^{er} août 1914, on s'assemble pour chanter La Marseillaise ; il y a même davantage d'enthousiasme à Montréal et Québec, selon Mason Wade, que dans les rues de Toronto.¹⁵⁶ Les soupçons entretenus envers la France moderne semblent donc disparaître subitement, quoique momentanément, sauf pour *La Vérité*, pour qui le principal ennemi demeure la franc-maçonnerie.¹⁵⁷ Néanmoins, François Veuillot, envoyé spécial de la France qui visite le Canada en afin d'encourager l'effort de guerre et de resserrer les liens entre la France et les Canadiens français, est reçu « avec une chaleur extrême ... qui dépasse même ce qu'on a vu en 1967 ».¹⁵⁸ *Le Devoir* commente ainsi la visite triomphale du Maréchal Joffre le 13 mai 1918 à Montréal : « Les fils du Canada français, nobles descendants de ces valeureux Français qui ont jeté sur nos bords la semence immortelle de la civilisation et de la foi, ont fièrement acclamé le représentant le plus vaillant de cette grande race privilégiée qui a conquis l'admiration des siècles ».¹⁵⁹ À nouveau, c'est l'attachement envers la vieille France qui motive l'enthousiasme des Canadiens français envers Paris.

¹⁵⁴ Armstrong, 94.

¹⁵⁵ Armstrong, 88 et 100.

¹⁵⁶ Wade, II, 643.

¹⁵⁷ Rumilly, 14-8.

¹⁵⁸ Pierre Savard, « Les Canadiens français et la France de la 'Cession' à la Révolution tranquille », dans Paul Painchaud (dir.), *Le Canada et le Québec sur la scène internationale* (Québec, Centre québécois de relations internationales, 1977) : 490.

¹⁵⁹ Guillaume, 20-1.

Il faut ainsi convenir qu'il est inexact de soutenir que les Canadiens français partagent une « aversion instinctive » pour les guerres impériales, privilégient un isolationnisme sur une base géographique et non identitaire, qu'ils réproouvent le « militarisme sous toutes ses formes », ou encore qu'ils « sont opposés par histoire et par traditions à toute participation à des guerres extérieures ; [qu']ils ne se sentent aucun devoir ni envers la France ni envers l'Angleterre ».¹⁶⁰ Les témoignages de l'enthousiasme populaire à l'été et à l'automne 1914, ainsi que les réactions positives des principaux quotidiens et des leaders nationalistes démontrent la complexité des attitudes canadiennes-françaises en matière de guerre et de paix du fait, entre autres, de l'ambivalence de leurs sentiments envers l'ancienne mère patrie. Même le nationaliste Alfred Sévigny, qui affirmait en octobre 1910 à ses compatriotes que « You must protest against helping England in her wars ; unless you do conscription will come next », appui l'entrée en guerre du Canada en août 1914.¹⁶¹

Mais l'historien Mason Wade a certainement raison d'affirmer que c'est avant tout l'élite, et non la population de manière générale, qui ressent une authentique sympathie envers la France.¹⁶² Ceci est manifeste lorsqu'on tient compte de la contribution des Canadiens français à l'effort de guerre du Canada. La première division déployée en Europe n'est composée que de seulement 3,7% de Canadiens français (alors qu'ils forment près du tiers de la population canadienne), comparativement aux 64% d'origine britannique et aux 25,6% de Canadiens non francophones nés au Canada.¹⁶³ En outre, selon les estimations du Brigadier-général Mason le 3 août 1917 (il n'y a pas de statistiques officielles à ce sujet), les Canadiens français forment 4,5% des effectifs militaires du pays, comparativement aux 49,2% de Canadiens d'origine britannique

¹⁶⁰ Voir respectivement Armstrong, 167 ; Robert Comeau, « L'opposition à la conscription au Québec », dans Roch Legault et Jean Lamarre (dir.), *La Première Guerre mondiale et le Canada : Contributions sociomilitaires québécoises* (Montréal : Méridien, 1999) : 104 et 109 ; et Jacques Michel, *La participation des Canadiens français à la Grande guerre* (Montréal : Association canadienne-française, 1938) : 48-9.

¹⁶¹ Réal Bélanger, *L'impossible défi : Albert Sévigny et les conservateurs fédéraux, 1902-1918* (Québec : Presses de l'Université Laval, 1983) : 81 ; Armstrong, 89.

¹⁶² Wade, II, 649.

¹⁶³ Ibid., 650.

et aux 40,2% de Canadiens anglais.¹⁶⁴ Si les Canadiens français rivalisent d'affection transatlantique avec leurs compatriotes anglophones au début de la guerre, force est ainsi de constater que leur enrôlement volontaire dans le corps expéditionnaire canadien n'est pas plus élevé en 1914 qu'il ne l'est trois ans plus tard. Au contraire, il augmente. Pourtant, alors que le départ des troupes est applaudi par des milliers de Québécois en 1914, les troupes en avril et mai 1917 se font lancer des légumes pourris, de la glace et des pierres.¹⁶⁵

Une telle situation s'explique par la double faiblesse de la campagne de recrutement au Canada français. Pour que l'enthousiasme de 1914 puisse se matérialiser dans les bureaux d'enrôlement, le gouvernement Borden aurait effectivement dû respecter les deux conditions sous-tendant l'atlantisme de Bourassa : l'égalité biculturelle et l'antimilitarisme. Elizabeth Armstrong reprend à son compte cette interprétation lorsqu'elle écrit, au sujet de la première condition :

Si le gouvernement, et plus particulièrement les autorités responsables de la campagne de recrutement, avaient su mettre à profit cette extraordinaire identité de vues des Canadiens français, la campagne subséquente des nationalistes, qui devait se nourrir de la déplorable politique du gouvernement de l'Ontario sur la question linguistique et de la mauvaise façon dont fut géré le recrutement des Canadiens français, n'aurait jamais atteint l'ampleur que l'on sait. L'unité initiale des deux races canadiennes a été sapée par la façon stupide dont on décourageait presque les Canadiens français de s'enrôler et par la relance de la campagne pour limiter l'usage du français en Ontario à une époque où, sur les champs de bataille européens, la Grande-Bretagne et la France étaient alliées.¹⁶⁶

Puis, au sujet de la seconde condition :

Un enthousiasme instinctif et teinté d'émotion pour la cause de la France et de la Grande-Bretagne menacées d'invasion suffit, au cours des jours fébriles de l'automne 1914 à réveiller une habitude de loyauté qui avait mis un siècle et demi à se forger. Toutefois, il devait bientôt se révéler avec une clarté douloureuse que ces sentiments ... n'étaient pas assez forts pour résister à l'épreuve d'une guerre prolongée outre-mer...¹⁶⁷

Les nombreuses fatalités sur les champs de bataille, l'augmentation progressive et continue de l'impressionnant contingent canadien, les attaques de déloyauté contre les Canadiens

¹⁶⁴ Wade, II, 744.

¹⁶⁵ Ibid., 735.

¹⁶⁶ Armstrong, 107.

¹⁶⁷ Ibid., 119.

français devant leur enrôlement proportionnellement plus modeste, ainsi que les craintes de l'imposition de la conscription permettent aux leaders d'opinion canadiens-français de facilement qualifier l'engagement canadien de contribution au militarisme impérial britannique. Dès décembre 1914, Bourassa agite d'ailleurs le spectre de la conscription, donnant lieu en 1915 à de nombreuses manifestations anti-conscriptionnistes au Québec. Bien qu'il appui l'enrôlement volontaire des Canadiens, Bourassa privilégie un effort de guerre industriel et humain « raisonnable ».

Plus fondamentalement, la seconde condition de Bourassa est directement liée à la force relative de la solidarité francosphérique du côté Nord-Ouest de l'Atlantique. C'est que, si la sympathie canadienne-française envers la France justifie selon Bourassa leur enrôlement à l'automne 1914, les intérêts canadiens doivent cependant toujours avoir préséance sur ceux de toute autre État, incluant ceux de la France. Dans son célèbre article du 8 septembre 1914, il précise d'ailleurs : « Tout le monde a parlé depuis un mois des devoirs du Canada envers l'Angleterre ou la France. Combien se sont inquiétés des devoirs du Canada envers lui-même ? »¹⁶⁸ Il précise sa pensée dans un pamphlet qu'il publie en anglais en 1916 :

Above all, the French-Canadians are the only group exclusively Canadian, in the whole and by each of the individuals of which it is composed. They look upon the perturbations of Europe, even those of England or France, as foreign events. Their sympathies naturally go to France against Germany; but they do not think they have an obligation to fight for France, no more than the French of Europe would hold themselves bound to fight for Canada against the United States or Japan ... Even if the irritating bilingual question was non-existent, our views on the war would be what they are. The most that can be said is, that the backward and essentially Prussian policy of the rulers of Ontario and Manitoba gives us an additional argument against the intervention of Canada in the European conflict. To speak of fighting for the preservation of French civilization in Europe while endeavouring to destroy it in America, appears to us as an absurd piece of circumstances. To preach Holy War for the liberties of the people overseas, and to oppress the national minorities in Canada, is, in our opinion, nothing but odious hypocrisy.¹⁶⁹

Non seulement le gouvernement canadien ne respecte-t-il pas le franco-catholicisme des Canadiens français (soit la base de leur identité interne), mais la sympathie envers la France n'est

¹⁶⁸ Bourassa, *Le Devoir et la guerre*, 42.

¹⁶⁹ Levitt, 166 et 168.

pas assez significative pour générer un sentiment d'obligation à défendre la France. Ceci démontre ainsi les limites des sentiments de devoirs associés à une ambivalente identité collective francosphérique. À mesure que l'enthousiasme guerrier des Canadiens français s'estompe à l'automne 1914, Bourassa se fait de plus en plus critique de la France, quitte à répudier son interprétation des « intérêts vitaux » canadiens. Succinctement, il juge que les Canadiens français doivent adopter une attitude similaire à celle des Français à leur égard. Le 14 janvier 1915, il écrit : « Que le Canada soit attaqué demain par les États-Unis en guerre contre l'Angleterre, ou à cause d'un acte du Canada lui-même : combien de Belges, combien de Français, combien d'Allemands viendront de l'Europe combattre dans les rangs de l'armée canadienne ou dans ceux de l'armée américaine ? ». ¹⁷⁰ Très peu sinon aucun, à n'en pas douter. Alors pourquoi les Canadiens français devraient-ils agir autrement ? Il renchérit le 6 juin 1916 :

La France ne sera certainement pas en mesure d'encourir les risques d'une guerre avec les États-Unis et le Japon à seule fin de protéger le Canada ... Il n'y a pas même entre la France et la Confédération canadienne un lien d'intérêt économique assez puissant pour justifier une entente de protection mutuelle. (...) Les seules relations fructueuses que nous puissions établir et entretenir avec la France, ce sont des relations intellectuelles et certaines relations commerciales. ¹⁷¹

Puis il ajoute, alors que les Français meurent par dizaines de milliers au cours de la bataille de Verdun : « Il n'est nullement exagéré de dire que la France a autant besoin de nous que nous avons besoin de la France ». ¹⁷²

L'ambivalence des sentiments francosphériques (la rancœur associée au sentiment d'abandon et l'identité filiale transatlantique) explique la faiblesse des intérêts canadiens-français envers la France en matière de sécurité internationale, en particulier lorsque ceux-ci exigeraient un engagement militaire « disproportionnel ». L'amour envers la France « peut et doit être réel, profond et durable », assure Bourassa. ¹⁷³ Il estime même que les Canadiens français doivent leur

¹⁷⁰ Henri Bourassa, *Le « Devoir » : son origine, son passé, son avenir* (Montréal : Le Devoir, 1915) : 20.

¹⁷¹ Guillaume, 27.

¹⁷² Ibidem.

¹⁷³ Bourassa, *Le patriotisme*, 11.

« tempérament » et leur « mentalité » collective à la France.¹⁷⁴ Mais, s’empresse-t-il d’ajouter, cet amour « doit rester platonique ; et surtout il ne doit jamais nous faire oublier ... les circonstances de notre histoire ». ¹⁷⁵ Il précise le fond de sa pensée en juin 1916 : « Pendant près d’un siècle, après la conquête, nous avons subi, nous aussi, tous les effets de la ‘civilisation britannique’, sans jamais, soit dit en passant, [que] la France ait songé à nous venir en aide ». ¹⁷⁶ Visiblement, Bourassa se fait l’écho de l’amertume suite à la Cession et au refus subséquents de la France de reprendre son ancienne colonie. Il renchérit un an plus tard : « On nous parle de nos devoirs, de notre amour pour la France. La raison et les faits seulement doivent gouverner le sentiment entre nations. C’est ce qu’on fait en France à notre égard, c’est notre devoir, à nous Canadiens, d’agir comme elle. (...) Si nous avons fourni 14 000 hommes à la France dans la guerre actuelle, la France devrait, pour nous rendre la mesure, envoyer 275 000 Français ». ¹⁷⁷ Bref, il souhaite que les relations du Canada envers la France soient les mêmes que celles qu’entretiennent les États-Unis vis-à-vis de la Grande-Bretagne.¹⁷⁸

Ces attaques contre l’identité française transatlantique (les États-Unis sont toujours neutres dans le conflit à ce moment) n’aident évidemment pas le recrutement de Canadiens français. Car pour Bourassa et les nationalistes, la seule obligation militaire des Canadiens français consiste désormais à défendre le Canada, leur unique patrie, et non plus le prestige et la puissance franco-britannique en Europe.¹⁷⁹ À ces discours s’ajoute le rôle du bas clergé, qui bénéficie d’un afflux considérable de prêtres français venus s’établir au Canada en raison de leur expulsion de France suite à la proclamation de la loi de 1905, qui consacre la laïcité de la France républicaine. L’influence du bas clergé, peu enclin à voir d’un bon œil la France moderne, est manifeste. Selon Armstrong, « l’enrôlement fut nettement inférieur dans [les] districts » où les

¹⁷⁴ Georges Gauthier et Henri Bourassa, *Discours de Sa Grandeur Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, et de M. Henri Bourassa, directeur du Devoir* (Montréal : Le Devoir, 1914) : 19.

¹⁷⁵ Bourassa, *Le patriotisme*, 11.

¹⁷⁶ Guillaume, 26.

¹⁷⁷ Guillaume, 30.

¹⁷⁸ Bourassa, *Le patriotisme*, 13.

¹⁷⁹ *Ibid.*, 9.

prêtres français s'établirent « que dans ceux où le clergé canadien maintenait ses fidèles dans les limites de la stricte loyauté envers la Grande-Bretagne et de l'amitié à l'égard de son allié français ». ¹⁸⁰ Quant au haut clergé, il n'aide guère l'effort de guerre canadien malgré son appui ferme aux politiques de guerre fédérales. Alors que la crise entourant l'enseignement en français dans les écoles de l'Ontario fait rage, Mgr Bruchési, évêque de Montréal, proclame : « l'Angleterre a protégé nos libertés et notre foi. Sous son drapeau nous avons trouvé la paix, et maintenant, en considération de ce que l'Angleterre a fait, vous devez, à titre de Canadiens français, faire tout en votre pouvoir pour que l'Union Jack puisse continuer à flotter glorieusement ». ¹⁸¹ Malgré la crise, il continue de prêcher en ce sens. Le 10 janvier 1916, il affirme : « Nous devons à la Grande-Bretagne une loyauté qui doit aller jusqu'à répandre notre sang pour elle ». ¹⁸²

Le chef de l'Opposition à la Chambre des communes, Wilfrid Laurier, se retrouve donc confronté, à partir de 1915, à deux conceptions antagonistes des intérêts stratégiques canadiens avec, d'un côté, l'isolationnisme nationaliste de plus en plus populaire au Québec et de l'autre, l'impérialisme canado-britannique, solidement ancré dans les zones urbaines de l'Ontario. La cristallisation des opinions lui fait craindre l'éclatement du pays. Ses discours évoluent ainsi de manière à accroître les appels au franco-catholicisme des Canadiens français et à vanter les liens francosphériques afin d'encourager l'enrôlement de ceux-ci et réduire leur hostilité envers leurs compatriotes anglophones appuyant sans réserve la participation canadienne à la guerre. À nouveau donc, Laurier fonde ses principes en matière de recours à la force militaire sur la base de son désir d'unité nationale, quoiqu'il préfère l'atlantisme biculturel en 1914 à l'impérialisme antimilitariste de 1899.

¹⁸⁰ Armstrong, 70.

¹⁸¹ Ibid., 90.

¹⁸² Ibid., 163.

Le contraste est aisément discernable. Au cours de la séance extraordinaire à la Chambre des communes d'août 1914, Laurier fonde son appui à la politique de guerre du gouvernement Borden sur le statut colonial du Canada et des liens anglosphériques qui l'unissent à la Grande-Bretagne. Il affirme en effet que l'objectif de la session extraordinaire est d'approuver promptement les mesures de guerre prises par le gouvernement dans le but d'« assurer la défense du Canada et [d']offrir à la mère patrie les services que nous pouvons lui donner ». Puis il ajoute :

Il est de notre devoir, devoir plus impérieux que tous les autres, de faire savoir immédiatement, dès le premier jour de cette session spéciale des Chambres canadiennes, à la Grande-Bretagne, à ses alliés comme à ses ennemis, que le Canada n'a qu'une pensée et un désir et que tous les Canadiens se groupent autour de la mère patrie, fiers de savoir qu'elle ne prend pas part à cette guerre pour un motif égoïste, ni dans un but de conquête, mais pour conserver son honneur intact, pour remplir ses engagements et pour défendre la civilisation contre le désir effréné des conquêtes et de la domination. Nous sommes sujets britanniques, et nous sommes aujourd'hui en face des conséquences qui découlent de cette fière situation. Pendant longtemps nous avons joui des avantages que confère le titre de sujet britannique, il est maintenant de notre devoir d'accepter les obligations et les sacrifices qu'il impose. Pendant longtemps nous avons dit que, lorsque la Grande-Bretagne est en guerre nous sommes en guerre, et nous comprenons aujourd'hui qu'elle est en guerre et que nous le sommes aussi.¹⁸³

Laurier rappelle ainsi l'obligation d'entrer en guerre en raison du statut colonial du Canada (selon sa compréhension du droit international), mais fonde le devoir de contribuer à l'effort de guerre britannique sur l'idée d'une gratitude envers Londres, idée reprise à maintes reprises par le haut clergé catholique. Il ajoute un autre élément : le Canada est directement menacé par les « croiseurs allemands qui ont pour mission de causer tout le tort possible à notre commerce, et même d'attaquer nos villes, s'ils trouvaient nos ports sans protection ».¹⁸⁴ Il est donc impossible pour le Canada d'être neutre dans le conflit, à l'instar des États-Unis (la menace allemande contre les ports et le commerce maritime américains n'est cependant pas évoquée).

En revanche, cet état de guerre ne peut justifier à lui seul la participation canadienne à la Grande guerre. Rappelons que pour Laurier, il ne s'ensuit pas, « parce que nous sommes exposés à l'attaque, [que] nous allons prendre part à toutes les guerres de l'Empire ... Nous n'y prendrons

¹⁸³ Alfred D. Decelles, *Discours de Sir Wilfrid Laurier* (Montréal: Beauchemin, 1920) : 76-8.

¹⁸⁴ *Ibid.*, 78.

part que si nous le jugeons à propos ». ¹⁸⁵ Le Canada, s'il n'est pas indépendant, au sens où il ne peut choisir la neutralité, demeure l'unique souverain de ses actions militaires. Pourquoi le Canada doit-il donc, souverainement, prendre part à la Première Guerre mondiale ? Les causes du conflit, jugées justes par Laurier, exigent du Canada de contribuer militairement « dans la pleine mesure de ses ressources ». ¹⁸⁶ Il ajoute à l'argument de l'honneur impérial, prôné par Borden, celui de la défense de la civilisation, thème qu'il préférera au premier par la suite puisque autant la France que la Grande-Bretagne combattent pour les valeurs libérales universelles.

[C]e conflit s'engage pour le mobile le plus noble qui ait jamais porté une nation à faire dépendre toute sa fortune du sort des armes. (...) Les hommes les plus habiles de ces pays [neutres, dont les États-Unis] témoignent d'une commune voix que les alliés luttent pour la liberté et contre l'oppression, pour la démocratie et contre l'autocratie, pour la civilisation et contre le retour à l'état de barbarie dans lequel la loi suprême était la loi du plus fort. ¹⁸⁷

L'Angleterre, qui « occupe depuis tant de siècles ... la tête de la civilisation européenne », refuse ainsi d'abandonner ses alliés, la Belgique, le Luxembourg et la France, à la domination barbare de l'Allemagne. Notons d'ailleurs que Laurier ne fait pas mention de la Russie comme alliée. Il réitère cette conviction lors du débat sur la conscription en 1917 : « Si j'ai pris la position que j'ai gardée jusqu'à présent, si j'ai été et si je suis en faveur de notre participation à la guerre, ce n'est pas parce que je craignais l'invasion, mais parce que j'ai cru que le triomphe de l'Allemagne signifierait pour le Canada comme pour les autres pays du monde, l'ensevelissement dans le noir linceul de l'insolence, de la cruauté et de la barbarie allemande ». ¹⁸⁸

S'adressant directement à sa province natale, Laurier modifie significativement sa rhétorique. Il trace un parallèle direct entre les valeurs universelles que défendent les Canadiens en Europe et les deux grandes puissances luttant à leurs côtés pour la civilisation occidentale. Il soutient qu'il s'agit d'un « double honneur pour eux de prendre place dans les rangs de l'armée canadienne afin de soutenir la cause des nations alliées. Pour eux la cause qu'ils sont appelés à

¹⁸⁵ Propos prononcés en 1910 dans le cadre du débat sur la création d'une marine de guerre. Voir Ibid., 182.

¹⁸⁶ Ibid., 79.

¹⁸⁷ Ibid., 80.

¹⁸⁸ Ibid., 133.

défendre est doublement sacrée ». ¹⁸⁹ Non seulement défendent-ils la « tête de la civilisation européenne » à laquelle ils sont si redevables (lire le mythe de la Conquête providentielle de la Grande-Bretagne), mais ils se battent également pour leur propre « mère patrie », autre porte-étendard des valeurs universelles de paix et de démocratie. Car pour Laurier, la véritable cause de la guerre réside dans le caractère non démocratique des institutions politiques allemandes, qui permettent à « un seul individu ... [de] précipiter des millions d'être humains dans toutes les horreurs de la guerre moderne ». ¹⁹⁰ L'importance relative de la France réside donc essentiellement dans le fait qu'elle est garante des valeurs démocratiques en Europe continentale, davantage que dans un attachement sentimental à la « vieille France ». Son importance semble d'ailleurs significativement moindre par rapport à la pensée de Bourassa à la même période puisque Laurier, cherchant sans doute à montrer sa loyauté envers la Couronne britannique aux Canadiens anglais, prend soin d'ajouter : « Le monde verra que le Canada, rejeton de la vieille Angleterre, entend la défendre dans cette formidable lutte. Nous répondrons aussitôt à l'appel par la formule classique usitée en Angleterre : 'Ready, aye, ready' ». ¹⁹¹ Inutile de dire que ce langage n'est pas pour plaire à une majorité de Canadiens français.

À mesure que l'effort de guerre se prolonge, Laurier met de plus en plus l'accent sur la « doctrine libérale de participation volontaire à une noble cause et de sauvegarde de l'autonomie canadienne », voie mitoyenne entre les impérialistes qui militent en faveur d'une participation maximale à toutes les guerres britanniques et les isolationnistes qui privilégient la non-intervention dans n'importe les causes de la guerre. « For a noble cause, we must do more than our duty », juge Laurier. ¹⁹² Il s'oppose certes à la conscription, et refuse de collaborer à la formation d'un gouvernement d'unité nationale sur cette base. Mais il adopte une position beaucoup plus nuancée que celle des isolationnistes. D'abord, il accepte de porter à un demi-

¹⁸⁹ Ibid., 82.

¹⁹⁰ Ibid., 83.

¹⁹¹ Ibid., 82.

¹⁹² Wade, II, 682.

million d'hommes le contingent de volontaires canadiens et d'accorder tous les crédits nécessaires au gouvernement fédéral pour remporter la guerre. Ensuite, son opposition à la conscription est qualifiée. Le 3 juin 1917, il écrit :

Let the people decide, and if they decide in favour of conscription, as it seems to me they will, under present circumstances, from the attitudes of our friends in Ontario, whatever influence I may have will be employed in pleading to the Quebec people that the question is settled by verdict of the majority, and that all must loyally accept the issue and submit to the law.¹⁹³

Son opposition à la conscription demeure ainsi tactique : advenant qu'une majorité de Canadiens appuient la résolution en ce sens, ce qui est pratiquement assuré d'avance, il pourra par la suite invoquer la nécessité de respecter la volonté de la majorité des Canadiens aux Québécois hostiles au service militaire obligatoire. Ce sera précisément la stratégie adoptée par le premier ministre Mackenzie King en 1942.

Devant l'intransigeance de la politique maximaliste du gouvernement Borden et l'hostilité grandissante des Canadiens français, qui ne semblent pas chauds à l'idée de s'enrôler pour la cause de la démocratie et de la civilisation, Laurier adapte son discours. Le thème du libéralisme est mis de côté au profit de celui de la filiation francosphérique, et plus particulièrement de la cause française. « I have no particular love for the Government », soutient-il en 1915, « but I love my country. I love the land of my ancestors, France. I love the land of liberty above all, England ».¹⁹⁴ À l'été de la même année, le chef de l'opposition déclare que si l'Angleterre est en guerre, c'est pour « défendre l'indépendance de la Belgique et l'intégrité du territoire français ». Il fait ensuite appel à l'affection naturelle des Canadiens français envers leurs cousins français, victimes de la « barbarie » allemande :

Never has a nation drawn sword for a cause so sacred. We of French origin have a double duty to perform. It is true that it is not our land that is being ravaged, and it is not our farms that are being fired by the Germans, but it is the land and the farms of France. It is not our cathedrals, it is not our churches, that the German shells demolish, but it is the monuments and treasures of France, and they are French women who are outraged and

¹⁹³ Skelton, II, 191.

¹⁹⁴ Wade, II, 661.

massacred. French Canadians who listen to me, is there among you one who can remain unmoved before these acts?¹⁹⁵

La cause ne peut effectivement pas être plus noble selon Laurier. Il s'agit de la matérialisation de ce qu'il poursuit activement depuis des décennies : une alliance franco-britannique conclue afin de défendre les valeurs de la civilisation occidentale. Rappelons que Laurier vantait, en octobre 1910 notamment, la démocratie française pour ses vertus pacifiques (comme toute autre démocratie d'ailleurs) et pour avoir opéré un rapprochement géostratégique avec la Grande-Bretagne.¹⁹⁶ Seule difficulté quelques années plus tard, l'harmonie des valeurs démocratiques en Europe ne se traduit pas par une harmonie de vues au Canada, telle que requiert l'idée d'une double union franco-britannique. Laurier se donne donc pour objectif d'accroître l'enrôlement des Canadiens français afin de palier aux tensions qui ne cessent de grandir entre les deux communautés ethnoculturelles en évoquant les liens francosphériques. Il trace à cette fin un parallèle entre l'entente cordiale qu'il a contribué à parachever en Europe et celle qu'il tente de créer (ou du moins préserver) au Canada :

This, my compatriots, is what I ask—this is the entente cordiale I would have us achieve by service together. (...) Come, my young compatriots, with these brave young men who offer their services—their lives—that France may live again, that Britain may continue her noble and generous rule, and that heroic Belgium may be restored to her standing as a nation.¹⁹⁷

Il renchérit le 21 septembre 1916 devant 15 000 personnes :

There are people who say we [French Canadians] will not fight for England; will you then fight for France? I speak to you of French origin; if I were young like you and had the same health that I enjoy today, I would join those brave Canadians fighting today for the liberation of French territory.¹⁹⁸

Bourassa, qui comme on le sait répudie depuis décembre 1914 ces appels à la solidarité francosphérique, rétorque que Laurier, alors qu'il était pourtant âgé de 30 ans, ne s'est pas enrôlé afin de défendre la France en 1870.¹⁹⁹ Mais la plus grande difficulté pour la vision atlantiste de

¹⁹⁵ Skelton, II, 163-4.

¹⁹⁶ Decelles, 191.

¹⁹⁷ Skelton, II, 170-1.

¹⁹⁸ Ibid., 171.

¹⁹⁹ Wade, II, 718.

Laurier réside certainement, outre la violation de la condition de non-conscription par le gouvernement fédéral en 1917 et l'ambivalence des sentiments des Canadiens français envers la France, dans la violation de la condition d'égalité des droits sous-tendant le biculturalisme. Laurier n'est donc pas convainquant lorsqu'il affirme, le 1^{er} juillet 1916, après avoir recouru à l'analogie de la double solidarité franco-britannique en vantant l'alliance entre les « deux mères patries » : « Do your duty and you will obtain your rights ».²⁰⁰ Pour les Canadiens français fidèles au nationalisme de Bourassa, la logique doit nécessairement être inverse.

Laurier explique d'ailleurs la faiblesse de l'enrôlement au Québec moins par la crainte de la violation de la seconde condition posée par Bourassa à l'atlantisme biculturel (une contribution militaire limitée, ou « raisonnable »), que par la violation de la première condition, c'est-à-dire l'inégalité biculturelle. Il observe d'abord que l'anémie des liens transatlantiques parmi les masses populaires canadiennes-françaises par rapport à leurs compatriotes anglophones réside dans le fait qu'ils « ont vu se rompre brusquement les liens qui les unissaient à la vieille France ». En outre, ils furent désarmés après la capitulation du Chevalier de Lévis à Montréal en 1760. « Depuis cette date et jusqu'à présent toute organisation militaire a cessé chez la population française de Québec ; il n'en est resté que sur le papier, jamais il n'en fut établi dans la province » et ce, encore moins dans les campagnes. Enfin, l'enrôlement proportionnellement moindre chez les Canadiens français tient à la perception de ne pas servir dans des unités militaires qui respectent leur identité franco-catholique. En ce sens, rien n'était acquis d'avance en 1914 : la crise d'unité nationale dû au faible enrôlement des Canadiens français aurait pu être évitée. La jeunesse québécoise « se serait enrôlée dans la même proportion que celle des autres provinces, s'il [le gouvernement canadien] s'était adressé à elle comme il le fallait ».²⁰¹ L'atlantisme biculturel demeure ainsi une base légitime pour justifier une intervention militaire canadienne ; il suffit au gouvernement fédéral de respecter l'égalité biculturelle interne et de développer les liens

²⁰⁰ Ibid., 710.

²⁰¹ Decelles, 153, 155 et 157-8.

franco-canadiens. Laurier maintient ainsi toute la cohérence de sa conception des intérêts géostratégiques du Canada, laquelle inspirera une autre génération d'élites dirigeantes.

Conclusion

L'évolution des attitudes et des actions canadiennes à l'égard de la guerre et de la France démontre qu'elles sont avant tout déterminées par des identités internes et externes sous-jacentes aux intérêts perçus que par des facteurs matériels tels que la puissance relative et la menace contre le territoire national. Certes, Laurier justifie sa décision de créer une marine de guerre canadienne sur la base du développement économique et humain du pays. Mais il reconnaît lui-même que c'est avant tout en raison des sentiments impérialistes des Anglo-canadiens, avivés par la crainte d'une montée en puissance allemande, qu'il accroît significativement la puissance militaire canadienne et qu'il déploie le premier contingent outre-mer officiel du Canada en 1899. Similairement, si la recherche d'influence et de reconnaissance externe du statut de pays indépendant est une source motivationnelle significative, il est inexact de soutenir que la décision de recourir à la force en août 1914 repose sur de telles considérations.²⁰² Plutôt, c'est l'identité impériale canado-britannique ou l'« honneur » canado-britannique qui explique, *en amont*, la décision du gouvernement Borden d'engager de manière proactive le Canada dans la Grande guerre. En conséquence, si la culture stratégique dominante au cours de l'époque examinée — l'impérialisme britannique — n'est pas permissive à un rôle significatif de la France dans la pensée et l'action stratégique canadiennes, elle confirme néanmoins la pertinence d'une approche constructiviste de la culture stratégique.

Cette approche théorique est également justifiée en ce qu'elle permet d'identifier, de manière originale pour l'étude de la politique étrangère canadienne, les trois conditions nécessaires à l'établissement d'une culture stratégique qui accorde à la France une importance

²⁰² Cet argument est soutenu, non sans incohérence, par Roger Sarty, « The Interplay of Defence and Foreign Policy », dans Robert Bothwell et Jean Daudelin (dir.), *Canada Among Nations 2008* (Kingston: McGill-Queen's University Press, 2009): 111-141.

significative dans la politique de sécurité internationale du Canada : le statut d'État indépendant, une identité interne et externe biculturelle et une proximité idéologique franco-québécoise. En ce sens, la période historique examinée dans ce chapitre jette les bases de l'établissement d'un quadrilatère nord-atlantique et des valeurs associées à ses identités biculturelle et atlantiste sous-jacentes. Rappelons ici l'importance soulignée de la norme constitutive de la double harmonie franco-britannique (au Canada et en Europe), des buts sociaux de la double unité (nationale et interalliée), de comparaisons relationnelles ethnoculturelles (franco-catholicisme et impérialisme britannique) et des structures cognitives associant à ces principes et normes la quête d'un statut d'allié indépendant, fiable, respecté et engagé auprès de ces alliés naturalisés. L'étude du processus constitutif de ces normes et principes s'avère essentielle afin d'en comprendre les effets régulateurs dans les décennies qui suivent.

En effet, si le statut d'État souverain du Canada n'est officiellement reconnu qu'en 1931, les décisions d'octobre 1899 et d'août 1914 montrent néanmoins que le Canada agit de manière souveraine en matière d'intervention militaire bien avant cette date. C'est en revanche en matière d'indépendance que le Canada fait défaut. L'automatisme de l'entrée en guerre du Canada supprime toute importance possible de la France en la matière : seuls les liens légaux, politiques et ethnoculturels canado-britanniques expliquent l'entrée en guerre du Canada en 1899 et 1914, avec d'ailleurs pour conséquence de vives tensions interculturelles.

Qu'à cela ne tienne, les réactions canadiennes-françaises à la montée de l'impérialisme britannique (au Canada comme en Grande-Bretagne) ouvrent la voie à une importance relative de la France dans la culture stratégique canadienne. Il faut effectivement reconnaître qu'au cours de la guerre de Crimée, de la guerre franco-prussienne et de la Grande guerre, c'est l'identité francosphérique transatlantique qui explique les offrandes et les sympathies, voire l'enthousiasme des Canadiens français envers la France et le recours à la force militaire. Sans de telles preuves de l'existence d'une francosphère transatlantique, comment expliquer que le nationaliste Henri

Bourassa se soit fait l'écho de l'enivrement des Canadiens français en appuyant la participation directe du Canada à la Première Guerre mondiale ? En revanche, la violation des principes d'égalité biculturelle et d'antimilitarisme, qui découlent du canadienisme émergent, conjuguée au schisme idéologique entre le Québec et la France, minent significativement la force de cette identité francosphérique. Autrement dit, aucune des trois conditions identifiées ne se matérialise. La faiblesse de l'enrôlement des Canadiens français – si ce n'est leur hostilité patente – lors des expéditions militaires canadiennes en est la preuve et la conséquence la plus éloquente. À cet égard, la conception canadienne-française de la contribution « adéquate » du Canada aux interventions militaires jugées justes (i.e. atlantistes en termes de cause et d'alliés) n'est pas favorable aux intérêts français et ce, même si Paris demeure un allié « spécial » au niveau de la légitimité de recourir à la force militaire.

On doit donc conclure en l'échec relatif de la vision atlantiste et biculturelle, évoquée pour la première fois au milieu du 19^e siècle et reprise tour à tour par Wilfrid Laurier (qui contribue à la conclusion de l'Entente cordiale de 1904) et Henri Bourassa (qui appui en 1914 l'entrée en guerre du Canada afin de défendre le prestige de la France et de la Grande-Bretagne) afin de justifier la légitimité des interventions militaires canadiennes sur la base de valeurs (catholiques ou libérales) et/ou d'une communauté de mémoire francosphériques. Les Canadiens français demeurent relativement insensibles à ces appels, philosophiques ou ethnoculturels, après l'automne 1914. Ce sont donc les élites politiques et intellectuelles qui jouent (et joueront) un rôle primordial dans la production et le renforcement d'une vision atlantiste et biculturelle de la politique de sécurité internationale, en fonction de leurs intérêts particuliers (partisans et/ou idéologiques). Ainsi, par leur capacité de production du sens, malgré l'échec relatif de la mobilisation populaire, les élites dirigeantes canadiennes font en sorte que la France conserve le potentiel de jouer un rôle aussi décisif qu'en août 1914 et ce, de manière beaucoup plus durable, dans la culture stratégique canadienne.

Chapitre 6

L'établissement du quadrilatère nord-atlantique : La France, de l'alliée oubliée à l'alliée indispensable du Canada

[C]e que l'on peut affirmer sans risquer d'être contredit, c'est qu'avec aucune autre nation nous ne nous sommes trouvés plus habituellement, plus complètement, plus amicalement d'accord.
-Francisque Gay, ambassadeur de France au Canada¹

L'échec de l'atlantisme biculturel au cours de la Première Guerre mondiale a notamment pour conséquence une distanciation de plus en plus marquée entre les deux visions alternatives des intérêts nationaux du Canada en matière de sécurité internationale. L'atlantisme biculturel, soit l'approche qui accorde une importance particulière à la France, se trouve donc marginalisée par, d'une part, l'attraction grandissante du canadienisme et de la politique anti-impérialiste qui en résulte et, d'autre part, par la force toujours dominante de l'identité canado-britannique et de la politique impériale (pacifique ou belliqueuse) qui en découle. La métaphore du triangle nord-atlantique semble donc toute indiquée afin de cerner les perspectives culturo-stratégiques canadiennes au lendemain de la Première Guerre mondiale. L'isolationnisme québécois s'inspire largement de la politique de neutralité des États-Unis, l'impérialisme canado-britannique explique la décision canadienne de déclarer la guerre à l'Allemagne le 10 septembre 1939, alors que les intérêts français se trouvent largement ignorés, sinon opposés par le Canada, au point où il est possible de se questionner à savoir si la République française est effectivement l'alliée du Canada.

Pourtant, c'est précisément au cours de la Seconde Guerre mondiale que s'établit le quadrilatère nord-atlantique sur la base de l'atlantisme biculturel évoqué par Laurier et Bourassa quelques décennies plus tôt. Ceci s'explique par le fait que, des trois conditions nécessaires à l'établissement d'une culture stratégique atlantiste biculturelle — statut d'État indépendant, identité interne et externe biculturelle et proximité idéologique franco-québécoise — cette dernière n'est atteinte que lors d'un traumatisme sans précédent dans l'univers francosphérique :

¹ Francisque Gay, *Canada XXe siècle: Aujourd'hui. Demain* (Montréal: Beauchemin, 1949) : 6.

la capitulation française au printemps 1940. Dès lors, la France retrouve une importance de premier ordre dans les considérations stratégiques canadiennes, au point même de prédominer sur les relations triangulaires en quelques occasions. L'établissement d'un quadrilatère nord-atlantique s'institutionnalise ensuite dans la pensée stratégique canadienne au cours de l'après-guerre, par une convergence de vues franco-canadiennes au moment de la création de deux piliers du nouvel ordre mondial : l'ONU et l'OTAN. Ce chapitre relate donc de manière chronologique le passage de la France d'alliée oubliée à alliée indispensable du Canada, d'une après-guerre à l'autre.

Vers l'indépendance canadienne : la France, l'alliée oubliée

Trois grands objectifs transcendent les politiques internationales des gouvernements canadiens au cours de l'entre-deux-guerres. Il s'agit d'accroître le statut national du Canada sur la scène internationale, de limiter l'enchevêtrement du pays dans des alliances militaires formelles (l'alliance informelle canado-britannique est prise pour acquis), ainsi que de favoriser un rapprochement anglo-américain afin d'éviter que le Canada ne soit précipité dans une guerre contre les États-Unis advenant un conflit avec le Japon. Ces trois buts sont au cœur de la relative indifférence vis-à-vis de la France au cours de cette période, indifférence qui contrastera significativement avec le rapprochement au cours et suivant la Seconde Guerre mondiale sur la base des conditions ethnoculturelles explicitées plus haut.

Dans une logique nationaliste, le premier ministre Borden tente ainsi d'affirmer le statut de personnalité distincte (ou d'individualité collective) du Canada vis-à-vis de ses alliés euro-atlantiques lors de la Conférence de la paix de 1919. Mais dès novembre 1918, des réticences sont exprimées par les Alliés. Alors qu'elles consentent à une représentation de tous les pays alliés lors des pourparlers de paix, la France, l'Italie et la Grande-Bretagne s'entendent pour que seules les grandes et les petites puissances soient représentées directement par des délégués nationaux à la Conférence. Le Canada ne mérite donc pas, dans cette délimitation, une représentation distincte.

En tant que dominion, il n'est pas digne du statut de « petite » puissance à l'instar de la Suède, du Portugal et de la Belgique.² Seule une représentation à l'intérieur de la délégation britannique est prévue et ce, uniquement si les intérêts particuliers du Canada sont concernés. Pour la France autant que pour la Grande-Bretagne, le Canada demeure une colonie britannique.

Il en est tout autrement pour Borden. Au Cabinet de guerre impérial, le premier ministre dénonce une telle relégation du statut internationale du Canada.

It would be regarded as intolerable in Canada that Portugal should have a representation in the Peace Conference which was denied to that Dominion. Canada has lost more men killed in France than Portugal had put into the field. If the French proposals were adopted as put forward in Lord Derby's telegram, the result upon public opinion in Canada would be such as he did not care to suggest, or even contemplate. (...) Each Dominion should have as ample representation as Belgium or Portugal. (...) To provide that Canada should be called in only when her special interests were in question would be regarded as little better than a mockery.³

Borden rejette le compromis franco-britannique proposant une représentation distincte du dominion au sein de la délégation britannique. Il souhaite plutôt que le Canada bénéficie d'une double représentation, individuelle et collective : comme puissance en tant que telle, ainsi qu'à titre de membre de l'Empire britannique. La plus grande opposition aux préférences canadiennes en matière de reconnaissance identitaire externe comme État indépendant provient de Washington. Alors que Londres se fait le plus grand défenseur des intérêts canadiens à Paris, le président du Conseil Georges Clemenceau n'est pas défavorable à la cause canadienne. Selon l'historien Charles Stacey, « The French did not care much, but were not unfriendly ».⁴ Clemenceau n'en demeure pas moins abasourdi par la demande de Borden à ce que le Canada soit doublement représenté. Les pressions de Washington et de Paris font en sorte que le Canada n'obtiendra, au final, qu'un seul représentant distinct de la délégation britannique, c'est-à-dire autant que la Belgique, le Siam, le Portugal, la Serbie et d'autres « petites » puissances.

² C. P. Stacey, *Canada and the Age of Conflict, 1867-1921*, vol. 1: 1867-1921 (Toronto: University of Toronto Press, 1989 [1977]): 242-3.

³ L.F. Fitzhardinge, "Hughes, Borden, and Dominion Representation at the Paris Peace Conference," *Canadian Historical Review* 46(2) (1968): 167.

⁴ Stacey, *Canada*, vol. 1, 273. Fitzhardinge (p. 168) évoque quant à lui « a puzzled France and a somewhat hostile Wilson ».

La raison pour laquelle Clemenceau et le président américain Woodrow Wilson réagissent avec une telle froideur à la demande de représentation distincte formulée par Borden (et avec encore plus de verve par le premier ministre australien William Hughes), selon Margaret MacMillan, tient au fait qu'« à leurs yeux c'étaient de simples fantoches, des voix supplémentaires pour la Grande-Bretagne ». Mais si Clemenceau se montre davantage favorable aux intérêts canadiens que Wilson, c'est que les Français jugent pouvoir tirer parti des divergences potentielles entre dominions et Londres lors des pourparlers de paix.⁵ Par exemple, le Consul général de France à Montréal, Paul Émile Naggiar, écrit le 23 janvier 1922 au président de la République, Raymond Poincaré : « il peut n'être pas indifférent qu'à un moment donné l'opinion canadienne penche en notre faveur dans les conseils de l'Empire ». Il ajoute quelques mois plus tard : « avec une influence bien assise au Canada dans les deux populations anglaise et française, nous pourrions ... impressionner dans un sens avantageux les relations franco-anglaises au sein des cabinets de Londres ».⁶ Sans le savoir, Naggiar fait écho au principe de la double harmonie franco-britannique (au Canada et en Europe), centrale à la vision atlantiste et biculturelle exposée par Laurier.

Les dirigeants politiques français ne se doutent toutefois pas que le Canada se révélera l'un des principaux obstacles aux intérêts de la République à la Société des nations (SDN). Clemenceau consent ainsi non seulement à la représentation distinctement canadienne à Paris, mais également au statut de nation à part entière du Canada à la SDN. De surcroît, le 6 mai 1919, Borden obtient des trois grands (France, Grande-Bretagne, États-Unis) un mémorandum stipulant que « the self-governing Dominions of the British Empire may be selected or named as members of the [League's] Council ».⁷ Bref, malgré une certaine indifférence initiale aux demandes canadiennes, la France se montre plutôt clémente à la cause canadienne en quête de

⁵ Margaret MacMillan, *Les Artisans de la paix* (Paris : JC Lattès, 2006 [2001]) : 96-7.

⁶ Philippe Prévost, *La France et le Canada d'une après-guerre à l'autre, 1918-1944* (Saint-Boniface : Éditions du Blé, 1994) : 37.

⁷ N. W. Rowell, "Canada and the Empire, 1884-1921," dans Rose J. Holland, A. P. Newton et E. A. Benians (dir.), *The Cambridge History of the British Empire*, vol. 1 (Cambridge: The University Press, 1929) : 734.

reconnaissance externe. S'il ne reconnaît pas le droit du Canada de disposer d'un statut de puissance « moyenne » (c'est-à-dire davantage que les petites, mais moins que les grandes puissances) tel que désiré par Borden, Clemenceau consent néanmoins à reconnaître l'individualité collective du Canada sur la scène internationale.

Le Canada ne lui en sera toutefois pas gré. Bien que Borden accueille favorablement la reconnaissance internationale que lui confèrent ses principaux alliés euro-atlantiques, ses préoccupations et ses énergies demeurent largement confinées au triangle nord-atlantique. Ainsi, selon Stacey : « Canada's concerns [at the Peace conference] continued to be dominated almost entirely by her relations with two of them. Like her external affairs at large, her business at Paris was mainly involved with Britain and the United States ».⁸ L'idéologie de Borden justifiant une telle préoccupation se décèle clairement lorsqu'il affirme au *New York Sun* en juin 1919 :

there has been formed a virtual alliance between the two great English-speaking nations, the United States of America and the British Empire, in their determination to keep the peace of the world. (...) [T]hese two nations have it within their the power, if they are connected in purpose and in effort, to keep the peace of the world at all times in the future. They could have done that thing in the last weeks of July, 1914, and spared the world all the sacrifices and sorrow that it has since endured. (...) [They are] committed to the same ideals of democracy, connected by like traditions, speaking the same language, having the same literature, the same habits of life ... if these two Commonwealths cannot stand together to maintain the Peace of the world, then I do not think there is much hope for humanity in the years to come.⁹

La crainte d'un conflit entre la Grande-Bretagne et les États-Unis en raison de l'alliance anglo-japonaise n'est pas étrangère à la vision triangulaire de Borden. Reste qu'une hégémonie culturelle et militaire anglo-américaine constitue l'idéal de paix que chérit le premier ministre canadien au lendemain de la Grande guerre. Ainsi, selon MacMillan :

il y avait aussi la conviction sincère que les grandes puissances anglo-saxonnes étaient naturellement faites pour s'allier et que cette alliance était bienfaisante. Si la Société des Nations n'aboutissait pas, Borden suggérait à Lloyd George qu'il leur faudrait travailler à une union entre « les deux grandes communautés anglophones qui ont en partage les mêmes ancêtres, la même langue, la même littérature... ».¹⁰

⁸ Stacey, vol. 1, 270.

⁹ Stacey, vol. 1, 310.

¹⁰ MacMillan, 100.

Cette vision anglosphérique et triangulaire est dénoncée par le leader nationaliste Henri Bourassa. Celui-ci fonde son hostilité envers la SDN dans sa conviction qu'il s'agit de la concrétisation d'une alliance anglo-américaine. Il affirme y voir, dès 1920, « l'hégémonie mondiale de l'anglo-saxonisme économique, maritime, militaire, politique et religieux ». ¹¹ Cette perspective peut étonner compte tenu du refus américain de joindre les instances de la SDN. Mais Bourassa se fait l'écho d'une partie de l'opinion canadienne-française qui diverge d'opinion quant à la politique à adopter face aux tensions grandissants sur le vieux continent. En effet, la presse anglo-canadienne appuie de manière générale la politique d'engagement de Lloyd George envers l'Allemagne, ¹² alors que la presse francophone partage la suspicion française vis-à-vis de Berlin et la politique de réarmement de la France, que le *Montreal Star* appelle la politique « irréconciliable à l'égard de l'Allemagne », ou encore la « politique provocatrice » du président Poincaré. La victoire du Cartel des Gauches, qui entraîne une attitude française plus conciliante envers l'Allemagne, est ainsi saluée le 12 mai 1924 par le quotidien anglophone. ¹³

La logique sécuritaire française est bien comprise dans la presse canadienne-française. Par exemple, un éditorial de *La Presse* écrit le 12 mai 1920 : « La France, qui a fait le sacrifice de 3 millions de ses enfants, qui, depuis la signature du traité [de Versailles], a subi de nombreux outrages de la part des Allemands, a pris des mesures de précaution. Qui peut l'en blâmer ? Qui ne doit pas, logiquement, l'approuver ? ». ¹⁴ *La Patrie* n'est d'ailleurs pas seule à exprimer, le 12 mai 1924, son inquiétude suite à l'arrivée au pouvoir du Cartel des Gauches puisque la défaite du président Poincaré « ne peut manquer d'être interprétée comme un relâchement [sic] du patriotisme et de l'énergie nationale ». ¹⁵

¹¹ Henri Bourassa, *La prochaine guerre impériale : En serons-nous ?* (Montréal : Le Devoir, 1920) : 1.

¹² Sur cette politique et les tensions franco-britanniques qui en découlent, voir Bernhard D. Fulda, « Misgivings about Versailles : Lloyd George and the Weimar Republic », dans Manfred Gortemaker (dir.), *Britain and Germany in the 20th Century* (Oxford : Berg, 2006) : 31-52.

¹³ Sylvie Guillaume, *Les Québécois et la vie politique française (1914-1969) : Parentés et dissemblances* (Thèse de doctorat, Université de Bordeaux III, 1975) : 52 et 59-60.

¹⁴ Guillaume, 53.

¹⁵ Guillaume, 60-1.

Mais Sylvie Guillaume prend bien soin de souligner, dans son analyse des quotidiens de l'époque, que s'il existe une communauté de vues francosphérique en matière de sécurité internationale, elle ne s'étend pas à la sphère intérieure, notamment à propos de la politique anticléricale de la Troisième République et de la profonde instabilité politique en France entre 1929 et 1936.¹⁶ À ce sujet, Bourassa est limpide. Dans les pages du *Devoir* le 4 juin 1923, il ravive le canadienisme sur la base d'une rancœur peu dissimulée envers la France et de l'identité nord-américaine du Canada.

La France de Louis XIV nous rendit quelques bons offices et nous opprima de mille façons à la France de Louis XV nous abandonna en nous ruinant à fond et à sec. Quant à la France révolutionnaire, la France impériale, la France républicaine, nous sommes à ses antipodes politiques, morales [sic] et religieuses [sic]. Elle a renié tous les principes qui nous ont donné et consacré la vie, elle a persécuté la seule catégorie de Français qui se soient jamais intéressés à nous, qui nous en voulu et fait un bien réel : ces admirables religieux, ces religieuses. (...) Ni la France, ni l'Angleterre ne sont la patrie des Canadiens. Nous n'avons qu'une patrie : le Canada, pays d'Amérique du Nord.¹⁷

S'il existe une communauté de vues entre Français et Canadiens français, elle se trouve donc en politique internationale plutôt qu'intérieure. Lorsque Bourassa trouve à redire sur la politique de sécurité internationale de la France, c'est effectivement afin de dénoncer sa trop grande dépendance envers la politique d'apaisement britannique (il ne fait pas mention de la politique allemande d'Aristide Briand). Pour Bourassa, « [l']Angleterre elle, trouverait profit à renflouer l'Allemagne (sans flotte et sans colonies), et à se l'associer pour exploiter la Russie ».¹⁸ Bourassa n'est pas seul à penser ainsi. Le Consul général de France au Canada, Raymond Brugère, écrit à Pierre-Étienne Flandin, ministre des Affaires étrangères, le 29 février 1936 qu'« un mouvement de réaction très vif contre Genève, accusé d'être l'instrument de la politique anglaise, s'était très rapidement dessiné parmi les Canadiens français » et ce, en particulier « dans la province de Québec, les jeunes libéraux ... encouragés au reste par des lectures de journaux en provenance de Paris, sont parmi les plus ardents critiques de Genève ».¹⁹ Français et Canadiens

¹⁶ Ibid., 62-3.

¹⁷ Sylvie Guillaume, « Une certaine image de la France », *Études canadiennes* 1 (1975) : 51.

¹⁸ Guillaume, *Les Québécois et la vie politique française*, 54.

¹⁹ Prévost, 38.

français semblent ainsi partager une méfiance commune envers la Grande-Bretagne au cours de l'entre-deux-guerres.

Là s'arrête toutefois l'ampleur de la solidarité francosphérique, c'est-à-dire au niveau non engageant de la société civile. Les sympathies exprimées à l'égard de la politique allemande du président Poincaré ne se traduisent pas par un désir d'ingérence directe dans les affaires européennes. Depuis leur élan pro-guerre de 1914, qui a rapidement fait place à une hostilité grandissante envers la participation canadienne à la Grande guerre en raison de son caractère britannique, les Canadiens français s'expriment résolument contre une politique participationniste aux guerres européennes. L'anti-impérialisme canadien-français, c'est-à-dire le refus de prendre part aux guerres servant l'intérêt de la Grande-Bretagne ou d'autres grandes puissances (incluant la France), fondé sur le canadienisme (voir le chapitre 4), ne permet en effet qu'un appui qualifié à la politique allemande de la France.

La pensée du chanoine Lionel Groulx est à cet égard fort révélatrice des attitudes canadiennes-françaises vis-à-vis de Paris. Le leader nationaliste, professeur à l'Université de Montréal, évoque dans un discours prononcé le 17 septembre 1922 deux traits identitaires majeurs des Canadiens français qui expliquent leur ambivalence envers la France. Groulx rappelle d'abord la rancœur suite à l'abandon français de 1763, qui n'a toutefois pas éliminé complètement l'attachement envers la « vieille » France :

Les ruinés de 1760 ont reconstruit peu à peu leur fortune. (...) À mesure que s'est reconstituée la force française [en Amérique du Nord], d'elle-même [i.e. sans la France] elle s'est mise au service du catholicisme. Nous croyons avoir hérité de la vieille France ses aptitudes apostoliques. (...) Je mentirais à la vérité si je ne confessais, par exemple, que, dans les cœurs canadiens-français, la blessure de 1760 ne s'est jamais bien entièrement fermée.²⁰

Puis il présente la complexe filiation identitaire — historique et ethnique — unissant ceux qu'il appelle lui-même les « Français du Canada » aux Français en ces termes :

²⁰ Abbé Lionel Groulx, *La France d'outre-mer* (Paris, Librairie de l'Action française, 1922) : 25, 28 et 30.

L'on ne saurait se tromper, j'en suis sûr, sur nos sentiments envers la France. Nous l'aimons parce qu'à elle nous rattachent les liens du sang ; parce que sa grande histoire, jusqu'au dix-huitième siècle, nous est commune. Nous l'aimons parce que d'elle et de Rome nous viennent toute notre vie intellectuelle, les meilleurs éléments de notre vie morale et chrétienne ; nous l'aimons et nous l'admirons parce que, là-bas, en face d'une autre civilisation qui tente de nous séduire, l'âme française, l'intelligence française représentent à nos yeux l'humanité la plus haute, la plus fine, la plus ordonnée ; et nous avons appris qu'au commencement de tout ce qui se fait de grand dans l'Église et dans le monde, il y a une pensée française.²¹

La difficile conciliation de cette double attitude vis-à-vis de la France réside, selon Groulx, en une méfiance commune envers la Grande-Bretagne et dans la reconnaissance de l'identité propre du Canada sur la scène internationale.

Aujourd'hui ce qui nous contriste le plus nos cœurs de Français, ce n'est pas l'oubli où l'ancienne mère-patrie nous a tenus, oubli que lui imposa en grande partie, nous le savons, l'ombrageuse métropole britannique. Nous comprenons moins, nous nous expliquons mal, oserai-je le dire, l'indifférence actuelle de beaucoup de Français ... [Les Canadiens français] n'aiment pas, non plus, que l'on fasse à leur pays le rang d'une simple colonie de la couronne ... Le Canada est un Dominion, État libre, un *free state*, comme on a prononcé le mot récemment au sujet de l'Irlande. (...) [I]l participe librement aux guerres de l'empire.²²

Conquête britannique plutôt que cession française ; souveraineté canadienne plutôt que colonie britannique, tels sont les deux piliers identitaires d'une réhabilitation de la relation franco-canadienne selon le chanoine Groulx. Pour ce faire, il précise que l'attitude anticonscriptionniste au cours de la Grande guerre n'était pas dirigée directement contre leur ancienne mère patrie.

Il a fait peine aux Canadiens français que leur attitude pendant la guerre n'ait toujours pas été comprise par une portion de l'opinion française. (...) S'est-on suffisamment rendu compte qu'elle nous fut imposée par les plus graves problèmes de notre politique intérieure et extérieure ? (...) [Q]ue demandions-nous à nos adversaires de là-bas, sinon d'aller au front sans nous exposer à nous faire tirer dans le dos [principe de l'égalité biculturelle], puis de participer à la guerre comme un Dominion libre, non pas comme un État-serf de l'empire ?²³

L'attitude canadienne-française à l'égard de la France est donc d'un côté tempérée par le franco-catholicisme et de l'autre par l'anti-impérialisme, compte tenu du statut colonial et uniculturel (anglais) de la politique internationale du Canada. D'une part, « il n'y a d'amitié véritable que celle qui se fonde sur la ressemblance des âmes. Pour que notre amitié soit durable

²¹ Ibid., 33 et 30.

²² Ibid., 30-1.

²³ Ibid., 32.

et agissante, restons semblables, le plus que nous pourrons, les uns aux autres. Restons-le par les qualités françaises de notre âme ; restons-le aussi par notre catholicisme ».²⁴ Inutile de préciser que le clivage idéologique au sein de la francosphère limite forcément, dans cette perspective, la « durabilité » et la matérialisation de l'amitié canadienne-française envers la France. D'autre part, l'inégalité du statut politique du Canada contribue au sentiment d'hostilité envers la participation aux guerres européennes. La souveraineté externe reconnue en 1931 par la Statut de Westminster demeure « fictive » et une « cinglante dérision » selon Groulx.²⁵ Pour preuve, « le coup de tonnerre de 1939 est venu nous avertir que rien n'avait changé ou si peu à notre condition politique. Sur le cœur du Canada pèse toujours quelque chose comme le genou de l'étranger ».²⁶ Pour lui, la prévalence du lien impérial s'exemplifie par la participation canadienne aux guerres britanniques (1899-1902, 1914-18 et 1939-45) comme colonie servile et ce, que ce soit ou non aux côtés de la France. Si l'État canadien est souverain en ce qu'il prend part librement aux guerres impériales, il n'est visiblement pas encore indépendant, c'est-à-dire libéré de ses liens de dépendance anglosphériques :

Le vice foncier, irréparable du Commonwealth, il est là ... dans la situation particulière, forcément privilégiée et prépondérante de l'un de nos associés. Il est dans l'inégalité des fonctions est des rôles internationaux, dans la disproportion des risques et des responsabilités, dans l'effroyable espace vital dont la Grande-Bretagne s'est fait une nécessité de prestige et de durée, dans la multiplicité des points névralgiques de son empire, dans les complications incessantes où l'entraîne sa qualité de puissance impériale. (...) Les gouvernements des Dominions sont consultés ; mais ils le sont au dernier moment, quand la guerre est mûre, que les canons sont pointés et les avions prêts à s'envoler.²⁷

D'ailleurs, puisque la politique d'apaisement de la Grande-Bretagne a conduit à la Seconde Guerre mondiale, Groulx se montre favorable à la politique plus « militariste » de la France vis-à-vis de l'Allemagne.²⁸ « [Q]ui peut dire que la Grande-Bretagne et quelques autres

²⁴ Abbé Lionel Groulx, *L'amitié française d'Amérique* (Montréal, Bibliothèque e l'Action Française, 1922) : 28.

²⁵ Abbé Lionel Groulx, *L'indépendance du Canada* (Montréal : L'Action nationale, 1949) : 76 et 84.

²⁶ Ibid., 94.

²⁷ Ibid., 85.

²⁸ Il n'est pas possible ici d'aborder le débat entourant la politique allemande de la France au cours de l'entre-deux-guerres, à savoir si elle est davantage de nature coercitive ou conciliatrice. Il est possible de conclure en un compromis à cet égard : « Au fond, la politique mise en œuvre par Briand figure-t-elle un équilibre entre politique d'apaisement et

nations qui ont aidé l'Allemagne à se relever et à s'armer, et qui, au Traité de Versailles ont refusé à la France de monter la garde sur le Rhin, qui oserait dire que ces nations peuvent s'en laver aussi facilement les mains ? ».²⁹

Mais une telle attitude profrançaise ne saurait prédominer sur le canadienisme sous-tendant l'anti-impérialisme canadien-français. La seule perspective d'avenir du Canada, selon le chanoine Groulx, réside en « l'indépendance absolue » du pays.³⁰ Il « n'est point possible », estime-t-il, que le Canada ait « une voix adéquate dans la politique étrangère de la Grande-Bretagne et dans les relations internationales » puisqu'il « n'y a pas d'égalité de stature internationale » entre les deux. Et même si le Canada obtenait le statut d'État indépendant, il serait certes « de notre libre décision » de participer ou non aux conflits européens, mais il existerait « une chance *plus grande* par conséquent de proportionner notre effort à nos ressources et, avec un sens plus net des intérêts internationaux et des intérêts canadiens ».³¹ Bref, un Canada indépendant mettrait d'abord l'accent sur ses intérêts particuliers comme État nord-américain et poursuivrait une politique pas nécessairement anti-impérialiste, mais assurément antimilitariste (i.e. un engagement militaire limité) et ce, quelle que soit la politique allemande adoptée par la France. Tout comme Bourassa, l'attitude profrançaise se réduit chez Groulx à un moyen de dénoncer la politique internationale de la Grande-Bretagne. Il n'assume pas concrètement la logique atlantiste découlant forcément des sympathies profrançaises émanant d'une communauté d'histoire et de valeurs francosphériques, ni ne considère la complexité de la politique allemande de la France, oscillant entre coercition et engagement.

La France est donc non seulement oubliée par Borden, mais est également marginalisée par les Canadiens français eux-mêmes en matière de sécurité internationale et ce, malgré une

politique de sécurité, entre politique de réparations et politique d'alliances européennes ». Christophe Bellon, « Aristide Briand et l'Europe au Parlement des Années folles. Quand la délibération prend le pas sur la diplomatie (1919-1932) », *Parlement[s]* 3 (2007) : 47.

²⁹ Groulx, *L'indépendance du Canada*, 86.

³⁰ *Ibid.*, 88.

³¹ *Ibid.*, 87 et 90-1. Nos italiques.

certaine sympathie francosphérique. Les deux principales cultures stratégiques dominantes à l'époque, l'impérialisme canado-britannique et l'antimilitarisme impérial, dans leur quête commune, quoique différenciée, d'indépendance nationale et leurs identités internes (britannisme et nord-américanité), ne permettent pas à la France de jouer le rôle chéri par Laurier et espéré par Naggiar. Trois événements majeurs survenant au lendemain de la Grande guerre tendent à confirmer l'indifférence du Canada envers la France et, incidemment, l'écartement de la vision atlantiste entretenue par Laurier comme politique de sécurité internationale du dominion au lendemain de la Grande guerre.

Premièrement, le premier ministre Borden se montre peu enthousiaste à l'égard du projet de garantie américano-britannique de l'intégrité territoriale de la France. Lloyd George et Woodrow Wilson acceptent en effet de rassurer la France en lui promettant, au cours de la Conférence de la paix, une déclaration officielle d'assistance militaire advenant une agression allemande contre l'hexagone. Alors que l'Australie et la Nouvelle-Zélande appuient l'engagement de Londres, Borden répond qu'il est « convinced that it would be bitterly resented not only in Parliament but by the rest of the Canadian people ». Il demande donc à ce que le traité soit amendé de manière à retirer l'inclusion implicite du Canada par les mots « Empire britannique » comme signataire. Borden estime également que l'inclusion du Canada illustre l'iniquité de son statut international. Alors que par ce traité le Canada « shall undertake to engage in active warlike operations against Germany in case that country at any time in the future should be guilty of aggression against France », le dominion n'a même pas de reconnaissance de statut équivalent à celui de l'Espagne, de la Belgique, de la Grèce et du Brésil à la SDN, qui ne sont pourtant aucunement liés au traité. « Canada is asked to make way for all these States except when effort and sacrifice are demanded; then, but not till then, she is accorded full and even prior representation. She is to be in the first line of the battle but not even in the back seat of the

Council ». ³² L'indépendance d'abord, l'engagement militaire outre-mer ensuite, raisonne le premier ministre canadien.

Borden n'en est pas moins conscient des avantages qu'aurait une telle alliance informelle transatlantique. Il reconnaît qu'une militarisation allemande de la Rhénanie représenterait un acte d'hostilité, que la promesse d'assistance militaire serait « complémentaire » à la sécurité collective assurée par la SDN, n'exigeant qu'une action militaire plus rapide de la part du Canada (puisque la promesse d'assistance militaire est implicite au principe de sécurité collective), que l'alliance projetée accroîtrait la dissuasion contre une attaque de l'Allemagne, qu'elle est essentielle à la sécurité nationale française (Paris n'autorise le retrait militaire de la région que tardivement et à reculons) et, enfin, qu'elle scellerait la coopération militaire anglo-américaine. ³³ (À noter qu'il n'évoque pas le principe d'harmonie franco-britannique comme avantage de l'alliance.) Borden pose néanmoins comme condition *sine qua non* à une promesse d'aide militaire canadienne à la France la reconnaissance de son statut d'État indépendant. Nul ne sait toutefois si, suite à cette reconnaissance par les trois grands, Borden aurait donné son aval à un tel pacte transatlantique. Le Sénat américain se charge d'éliminer l'option atlantiste de la politique étrangère canadienne en refusant d'appuyer la déclaration de principe du président Wilson. Ce refus américain permet à Borden d'ajouter deux arguments à son opposition envers toute forme de substitut au traité anglo-américain d'assistance militaire : l'improbabilité d'une participation des États-Unis et le rejet de toute forme d'obligation d'assistance militaire selon l'accord de la SDN. ³⁴ La France a donc raison de se méfier des garanties offertes par le principe de sécurité collective de la SDN et d'ainsi souhaiter des garanties alternatives de sa sécurité territoriale.

Deuxièmement, même s'il vante les mérites de la sécurité collective offerte, du moins théoriquement, par la SDN comme garantie de l'intégrité territoriale de la France, le

³² *Documents relatifs aux relations extérieures du Canada* (ci-après DRREC), vol. 2 (6 mai 1919) : 150.

³³ *Ibid.*, 148-9.

³⁴ Brebner, 281.

gouvernement Borden se fait un adversaire coriace de l'article même qui l'assure dans l'accord de la SDN. En répudiant l'article X de la Société des nations, le Canada se trouve à répudier toute garantie de l'intégrité territoriale de la France. En un mot, la politique de sécurité internationale du Canada s'oppose délibérément et ouvertement au principal objectif de la France : se prémunir contre une nouvelle agression allemande. Depuis la guerre franco-britannique de 1793-1815, le Canada n'a ainsi jamais adopté une politique internationale aussi nuisible à la sécurité nationale de la France. C'est d'ailleurs parce que Paris tient tellement à cette clause d'assistance mutuelle que le président Wilson rejette la demande canadienne d'abolition de l'article X.³⁵

Le refus de s'engager à assurer la protection de la France contre une nouvelle agression allemande n'est pas le fait seul du gouvernement Borden, ni même des ministres anglo-canadiens du gouvernement de Mackenzie King. Ses principaux ministres québécois, dont Charles Power et Ernest Lapointe, figurent aussi parmi les opposants à toute garantie d'assistance militaire canadienne autant à la France qu'à la Grande-Bretagne. Pour Power, la politique de sécurité internationale du Canada doit consister en une « absolute renunciation of interference in European affairs ».³⁶ Dans un mémo au premier ministre le 12 juin 1923, Lapointe précise l'interprétation canadienne des intérêts nationaux du pays, transcendant les gouvernements fédéraux, qui motive la décision d'abolir ou de réduire la portée de la clause d'assistance mutuelle garantissant la sécurité territoriale de la France.

Such obligation is intended to be limited in principle to those countries situated in the same part of the Globe. Canada is a country situated in Northern America. She is also a nation forming part of the British Empire. It seems difficult to devise any scheme which would reconcile these two basic points. Furthermore, I do not think that our people would be prepared to ratify any agreement binding Canada to help other nations, under our present circumstances.³⁷

C'est donc la double appartenance du Canada au continent nord-américain et à l'empire britannique qui, conjuguée aux réticences des Canadiens français, explique son opposition à

³⁵ David Hunter Miller, *The Drafting of the Covenant*, vol. II (New York: G. P. Putnam's sons, 1928): 288.

³⁶ Canada, *Débats de la Chambre des communes* (11 septembre 1919) : 230 ; Brebner, 280.

³⁷ DRREC, vol. 3 (12 juin 1923) : 534.

l'article X de la SDN. Puisque cette double appartenance persistera dans l'après-guerre et compte tenu de l'engagement du Canada dans l'OTAN, il est nécessaire d'identifier les présupposés sous-jacents à ces arguments. D'abord, Lapointe présuppose un non-engagement américain envers la sécurité européenne, mais il ne s'agit pas d'une condition suffisante, comme en témoigne la réaction canadienne à la proposition de garantie anglo-américaine du territoire français en 1919. C'est donc dans le changement de la signification de cette double appartenance, autant parmi l'élite que la population canadienne (française et anglaise), qu'il faut trouver le sens d'une telle re-conceptualisation des intérêts nationaux canadiens.

Troisièmement, cette attitude se poursuit vis-à-vis des traités de Locarno, lesquels garantissent l'intégralité territoriale de l'Europe occidentale, incluant la zone démilitarisée longeant le Rhin, imposée avec insistance par la France afin de se prémunir contre une attaque surprise par les forces allemandes. La Grande-Bretagne s'engage, selon ces accords, à venir en aide à l'Allemagne ou à la France dans le cas d'une agression de l'une contre l'autre. Le gouvernement King, qui appui cette entente européenne dans la mesure où elle contribue à préserver la paix,³⁸ refuse toutefois, contrairement à d'autres dominions, de se joindre à la Grande-Bretagne et à s'engager au respect des frontières européennes. Le premier ministre King écrit à son homologue britannique :

the Canadian government has not been able to conclude that it would be warranted in recommending Parliament to guarantee this European settlement. (...) Instead of undertaking in advance to fight either on the side of France against Germany or on the side of Germany against France, as the case may be, in any future Rhine war, it appears advisable to leave the question of participation for determination at the time in the light both of the situation abroad and the situation at home.³⁹

³⁸ L'appui du gouvernement canadien aux traités de Locarno est très mal interprété par Raymond Brugère, ministre français plénipotentiaire au Canada. Il estime qu'il s'agit d'une preuve de la prévalence de la vision atlantiste de Wilfrid Laurier, grand promoteur de l'Entente cordiale, en raison des « sentiments favorables du Canada à l'égard de toute politique britannique ». Ceux-ci démontrent « l'ambiance de sympathie avec laquelle est ici saluée toute manifestation de collaboration franco-britannique ». Voir Prévost, 39. Or, cette sympathie doit davantage à la préservation de la paix qu'au rapprochement franco-britannique en tant que tel.

³⁹ Charles P. Stacey, *Canada and the Age of Conflict: A History of Canadian External Policies*, vol. 2 (Toronto: Macmillan, 1981): 79.

Le premier ministre King n'écarte donc pas d'emblée l'idée de déclarer la guerre à la France advenant une attaque préventive de celle-ci contre l'Allemagne ! Il préfère le pragmatisme et l'attentisme à une position de principe rejetant l'idée de combattre aux côtés de la Grande-Bretagne contre la République française. Sans aller aussi loin que le premier ministre, Ernest Lapointe explique à la conférence impériale de 1926 le refus d'adhérer aux traités de Locarno par les deux mêmes arguments que ceux qu'il a invoqués pour justifier l'opposition canadienne à l'article X (l'isolationnisme américain et l'unité canadienne). S'il reconnaît que cette décision pourrait nuire à l'unité du Commonwealth et à la force de dissuasion des traités de Locarno, il estime néanmoins que le théâtre européen « is not our primary concern » et que le gouvernement canadien « would have to consider whether the additional security for Continental Europe thus provided would not be [sic] more than offset the danger to Canadian unity and progress involved in the assumption of fresh burdens when our neighbours to the south have not assumed those which we already have in the League ». ⁴⁰

L'importance de la France dans la culture stratégique canadienne ne saurait donc être plus marginale. Le Canada refuse tout engagement visant à protéger la France contre une attaque allemande et, advenant une attaque préventive française contre l'Allemagne, on peut même imaginer un appui canadien à des mesures coercitives contre Paris, pour autant que la Grande-Bretagne et les États-Unis adoptent une telle politique. Les identités nord-américaine et britannique, telles que conçues au cours de l'entre-deux-guerres, interdisent donc toute conception atlantiste des intérêts nationaux canadiens.

L'impérialisme antimilitariste du gouvernement King : la France, une alliée ?

La plupart des historiens et des politologues estiment que l'attitude canadienne au cours de l'entre-deux-guerres se décrit le mieux comme une forme d'isolationnisme, c'est-à-dire un refus de s'engager à participer à toute guerre européenne. Cette interprétation semble juste compte tenu

⁴⁰ DRREC, vol. 4 (4 novembre 1926) : 134-5.

de la recherche d'indépendance politique poursuivie au cours de cette période ainsi que par l'attitude de la délégation canadienne à la SDN (de la volonté d'abolir l'Article X au refus de prendre position sur les différends européens). Cependant, l'hostilité du gouvernement King à l'égard d'une solidarité francosphérique montre que la politique de sécurité internationale d'avant-guerre du Canada tient davantage à un impérialisme antimilitariste (aussi connu par la notion de « responsabilité limitée »), tel que conçu par Laurier au cours de la guerre des Boers (voir le chapitre 4), que par le non-interventionnisme militaire qu'implique l'isolationnisme en matière de sécurité internationale.

Les références de Lapointe, citées ci-dessus, aux obligations découlant du statut de membre du Commonwealth britannique lors de la conférence impériale de 1926 ne sont pas fortuites. Le compromis d'« unité nationale » du gouvernement King au cours de l'entre-deux-guerres tente certes de distancer le Canada de la Grande-Bretagne via les célèbres *modus operandi* « pas d'engagement » et « le Parlement décidera ». Mais cette façade rhétorique ne tient pas lorsque confrontée à la possibilité d'une guerre européenne. Le compromis pancanadien entre les attitudes impérialistes anglo-canadiennes et anti-impérialistes (autant canadiennes-anglaises que canadiennes-françaises) consiste en une culture stratégique affirmant le lien colonial britannique tout en minimisant l'ampleur de la participation canadienne aux côtés de la Grande-Bretagne dans une guerre européenne : l'impérialisme antimilitariste. Si la France est l'alliée du Canada en Europe, ce n'est qu'indirectement, via la diplomatie britannique, plutôt que grâce à une politique française qui lui est propre.

Le premier ministre King est clair à cet égard. Suite aux propos de Lapointe à la conférence impériale de 1926 expliquant la décision canadienne de ne pas prendre part au traité de Locarno, King précise qu'il appuie les termes de l'accord. Il ajoute même que, même s'il refuse tout engagement explicite du dominion, « if the situation arose Canada would do her part ». Il souhaite seulement ne pas soulever la question au Parlement fédéral en raison de la très grande

probabilité que celui-ci n'approuve pas l'adhésion canadienne.⁴¹ En d'autres mots, la politique de non-engagement n'est, pour le premier ministre King, que pure façade politique destinée à la consommation interne. Voilà pourquoi il n'est pas inenvisageable de mener une guerre contre la France aux côtés de la Grande-Bretagne advenant une attaque préventive française contre l'Allemagne.

La politique d'indépendance vis-à-vis de Londres ne prédomine en effet pas sur la volonté de combattre à ses côtés advenant une nouvelle guerre européenne. L'influence du « fait français » dans la politique de sécurité internationale du Canada se trouve, dans cette vision impérialiste antimilitariste, non pas à déterminer la légitimité d'une intervention militaire (comme l'implique la vision atlantiste sur la base de la francosphère), mais à limiter l'ampleur de l'engagement militaire canadien en conditionnant celle-ci à la volonté du Parlement. Les Québécois peuvent ainsi être rassurés que la conscription ne leur sera pas imposée et que leurs intérêts seront défendus en Chambre par leurs représentants. Cette politique, conforme à celle de Laurier au cours de la guerre des Boers,⁴² est très bien décrite par le premier ministre King, dès le 8 octobre 1923 : « If a great and clear call of duty comes, Canada will respond, whether or not the United States responds, as she did in 1914, but it is a most important consideration against intervention in lesser issues ».⁴³ L'importance de la France (et des États-Unis) ne saurait être moindre dans cette conception de la légitimité de recourir à la force militaire à l'étranger. Le consul français Naggiar peut certes espérer une amélioration des rapports franco-canadiens en mars 1922 avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement King,⁴⁴ l'impérialisme britannique semble seul dominer la pensée stratégique à Ottawa.

⁴¹ Ibid., 136.

⁴² Comme l'affirme Laurier : « Nous sommes sous la suzeraineté du roi de l'Angleterre, et nous plions le genou devant lui, mais le roi d'Angleterre n'a pas d'autres droits sur nous que ceux que lui accorde notre propre parlement canadien ». Cité dans Groulx, *L'indépendance*, 66. Voir également le chapitre 4.

⁴³ Charles P. Stacey (dir.), *Historical Documents of Canada: The Arts of War and Peace*, vol. 5 (Toronto: MacMillan, 1972) : 437.

⁴⁴ Prévost, 37.

Le peu d'importance à la France que permet l'impérialisme antimilitariste de King n'émane pas d'une conception particulière des rapports franco-canadiens ; il découle exclusivement d'une certaine compréhension des rapports canado-britanniques. En souhaitant éviter une seconde guerre mondiale et en cherchant à accroître le statut national du Canada sur la scène internationale vis-à-vis de Londres, le gouvernement King se retrouve à militer contre le principe de l'harmonie franco-britannique sous-tendant la vision atlantiste, à l'instar de l'attitude du gouvernement Borden au lendemain de la Grande guerre. Alors que Laurier évoquait la communauté ethnoculturelle franco-canadienne, qu'il vantait la gloire de la France, dénonçait le « barbarisme » allemand, souhaitait le retour de l'Alsace et de la Lorraine à la France et espérait combattre au sein d'une alliance franco-britannique, Ernest Lapointe semble, à l'opposé, répudier l'atlantisme lorsqu'il déclare à la Chambre des communes en 1928 : « I do not see that Canada should assume obligations in connection with the boundaries between France and Germany ».⁴⁵ Le premier ministre King va même jusqu'à organiser une visite en Allemagne à l'été 1936 suite aux cérémonies commémorant la mémoire de Vimy en France afin, notamment, de ne pas donner l'impression aux autorités allemandes « that we are really against her rather than being friendly with all countries ».⁴⁶

Le Canada participe effectivement à la dissolution progressive de l'Entente cordiale alors que se refroidissent les relations franco-britanniques au cours des années 1920. Non seulement le Canada évite-t-il tout engagement d'assistance militaire à la France en 1919 et 1926, il tente d'éliminer puis de diluer la portée de la clause fondamentale de la sécurité collective de la SDN et, surtout, il appui systématiquement la politique allemande britannique.⁴⁷ Or, celle-ci est souvent contraire aux préférences françaises (en particulier jusqu'en 1924 et au cours de la seconde moitié des années 1930). Paris privilégie effectivement l'idée d'une attaque préventive contre

⁴⁵ Richard Veatch, *Canada and the League of Nations* (Toronto: University of Toronto Press, 1975): 19.

⁴⁶ Journal personnel de William Lyon Mackenzie King (ci-après, King), 1^{er} octobre 1936.

⁴⁷ Sur la dissolution progressive de l'Entente cordiale, voir André Géraud, « La France, la Grande-Bretagne et la paix future », *Politique étrangère* 5:1 (1940) : 13-23.

l'Allemagne et, à défaut d'obtenir l'appui britannique à cette stratégie, s'active à la formation d'alliances et adopte une politique de coercition économique et un réarmement soutenu. Elle signe ainsi plusieurs ententes d'assistance mutuelle avec des États européens, privilégie des sanctions contre l'Italie au cours de la guerre italo-éthiopienne et accroît ses budgets de défense.

Trois événements majeurs confirment l'indifférence canadienne vis-à-vis de la France, conséquence de l'impérialisme antimilitariste (et non l'atlantisme) comme culture stratégique dominante, fondée sur une double identité britannique et nord-américaine (et non franco-catholique). Premièrement, Paris et Londres s'inquiètent de l'imposition de la conscription en Allemagne en mars 1935. Non seulement cette décision viole les dispositions du traité de Versailles, elle amène la France et la Grande-Bretagne à reconnaître que la puissance allemande a surpassé celle des forces franco-britanniques combinées. Mais si toutes deux décident alors d'accélérer leur programme de réarmement, Paris semble plus favorable à une réaction coercitive que Londres.⁴⁸ La remilitarisation et la fortification de la Rhénanie amorcée en mars 1936 par Hitler, qui viole les traités de Locarno, amène le premier ministre français, Albert Sarraut, à solliciter Londres en vue d'obtenir une réaction conjointe et ferme. L'appui britannique ne vient cependant pas. Aucune action n'est décidée unilatéralement par Paris car les dirigeants français savent l'impuissance de leur seul pays contre l'Allemagne.⁴⁹ Le gouvernement King appuie la position britannique, non pour ses mérites propres, mais parce qu'elle permet de distancer le Canada de Londres en temps de paix. Lapointe affirme en ce sens en mars 1937 : « we have taken the position that we are not bound by the Locarno treaty, which was initiated and entered into by the British government without the co-operation of Canada ». Aucune considération n'est accordée aux intérêts de la France face à l'Allemagne nazie:

we may be bound to some extent if there is a war between the nations which are signatories to the treaty; we may have some obligation on account of our membership in

⁴⁸ Ripsman et Levy, « The Preventive War that Never Happened: Britain, France, and the Rise of Germany in the 1930s », *Security Studies* 16:1 (2007): 38.

⁴⁹ *Ibid.*, 55.

the British Commonwealth of Nations and as members of the League of Nations, but our obligations as British subjects and as members of the League of Nations are quite different from the obligations which we would assume if we were to guarantee the boundaries between France and Germany, thus assuming obligations with regard to foreign powers at a distance of over 3,000 miles from the limits of Canada. (...) Canada has not ratified the Pact of Locarno and is not a party to it.⁵⁰

L'influent ministre québécois n'entretient ainsi aucun sentiment de solidarité envers l'intégrité territoriale de la France et admet plutôt les obligations découlant du statut de membre du Commonwealth britannique et ce, malgré la souveraineté externe du dominion reconnue en décembre 1931. Il vante même l'appui de son gouvernement au refus britannique de garantir les frontières de la Pologne, garantie offerte par la France afin de contenir l'expansion nazie. Les frontières Est de l'Allemagne sont « too remote » pour la Grande-Bretagne, « and the same reason would apply with us so far as the western boundary is concerned ».⁵¹ Malgré les maintes violations des accords de paix européens par l'Allemagne, Lapointe maintient son refus de soutenir la France face à l'Allemagne. Au premier ministre King suite à la remilitarisation de la Rhénanie, il affirme : « Every European nation looks after her own individual interest and her policies are guided by it. Why should Canada act otherwise? ».⁵²

Deuxièmement, la répudiation de l'atlantisme par le gouvernement King s'exemplifie lors de la guerre italo-éthiopienne de 1935-36. Alors que la SDN considère les moyens de prévenir une agression italienne contre l'Éthiopie en pleine campagne électorale canadienne, King et Lapointe expriment clairement leur opposition à toute sanction contre l'Italie, puisqu'une telle mesure pourrait mener à des représailles italiennes et à une guerre européenne. Pour King, « any Liberal Government will see to it that not a single life is unnecessarily sacrificed in regard to any matter beyond what affects the safeguarding and rights of our own country ». Lapointe renchérit :

⁵⁰ Walter A. Riddell, *Documents on Canadian foreign policy, 1917-1939* (Toronto: Oxford University Press, 1962): 133-4.

⁵¹ Ibidem.

⁵² John MacFarlane, *Ernest Lapointe and Quebec's Influence on Canadian Foreign Policy* (Toronto: University of Toronto Press, 1999): 112.

« in my opinion no interest in Ethiopia, of any nature whatever, is worth the life of a single Canadian citizen ». ⁵³

Bien que le premier ministre Bennett promet que le Canada ne sera pas « embroiled in any foreign quarrel where the rights of Canadians are not involved », il change rapidement d'avis lorsqu'il prend note des vifs plaidoyers en faveur de sanctions contre l'Italie prononcés par les représentants français et britannique à la SDN. Le Canada appui désormais l'imposition de sanctions, ce qu'il refuse jusqu'alors de crainte qu'elles provoquent des représailles et, ultimement, à une nouvelle guerre en Europe. Ainsi, après avoir noté que la situation géographique du Canada et des raisons de politique intérieure conduisaient le gouvernement fédéral à refuser l'imposition de sanctions contre l'Italie, le gouvernement fédéral fait volte-face devant le consensus franco-britannique. Si une guerre devait éclater entre l'Italie et l'Éthiopie, indique-t-on deux semaines avant le déclenchement de celle-ci le 2 octobre 1935, « Canada will join with the other members of the League in considering how by unanimous action peace can be maintained ». ⁵⁴ Le représentant canadien à la SDN, Walter Riddell, prend donc l'initiative de proposer des sanctions sur le pétrole, le charbon, le fer et l'acier, alors que ses instructions du gouvernement Bennett (qui arrivent trop tard) lui indiquent de ne pas se commettre à propos du pétrole et de suivre la majorité à l'égard des autres matières premières. Riddell explique son initiative par le fait qu'après avoir consulté les représentants français et britannique, et devant la volonté de la France d'inclure le cuivre à la liste des produits sanctionnés, il réussit à trouver un compromis entre les deux délégations européennes. ⁵⁵ Mackenzie King, réélu en octobre, rabroue instamment Riddell. « I have noted your explanation but must insist that position which you took was not in my judgment in conformity with important factors in Canadian situation and not within the scope of your authority ». ⁵⁶ Les trois plus influents ministres québécois au sein du nouveau

⁵³ Stacey, vol. 2, 180 ; Stacey, *Arts*, 110-12.

⁵⁴ DRREC, vol. 5 (13 septembre 1935) : 383.

⁵⁵ Stacey, vol. 2, 183-4.

⁵⁶ Veatch, 159.

Cabinet, Lapointe, Power et Cardin, appuient tous la répudiation par King de l'atlantisme biculturel ayant motivé l'initiative de Riddell.⁵⁷

Le principe d'unité nationale, qui motive la prise de position de King,⁵⁸ ne mène donc pas nécessairement à une préférence envers une double harmonie franco-britannique, au Canada comme en Europe. Pour le premier ministre, la nord-américanité des Canadiens français, qui habitaient le continent 100 ans avant l'arrivée des Britanniques, les amène à embrasser une vision américaine des conflits en Europe : tenter d'éviter de s'ingérer dans les affaires européennes.⁵⁹ Toute guerre sur le vieux continent ranimerait la division entre les impérialistes et les indépendantistes engendrée par la Grande guerre : « this must, if at all possible, be avoided ». ⁶⁰ Il se fait ainsi l'écho des sentiments populaires au Québec. Si la presse francophone condamne les actes de Mussolini en Éthiopie,⁶¹ elle n'appuie cependant pas des mesures coercitives contre le régime fasciste. Comme l'écrit *L'Action nationale* en septembre 1935 : « Mais avant de courir aux armes pour la défense des petits peuples [les Éthiopiens], nous attendrons que l'appel nous soit fait par d'autres que ceux-là qui, il y a trente ans, lançaient le coup du Transvaal. Notre mot d'ordre est net : Pas un homme, pas un sou, pas un fusil, pas une cartouche pour les guerres de l'Angleterre ». ⁶² *L'Événement* ajoute dans la même veine en septembre 1936 : « Une minorité influente et riche emploierait tous les moyens pour forcer une majorité antimilitariste à subir le sort qui lui fut fait en 1914. Pour cette minorité, l'unique raison d'être un peuple canadien, c'est de servir l'Angleterre impérialiste, dût-il y perdre jusqu'au dernier de ses enfants ». Quant au Québec (le glissement sémantique est à noter) :

⁵⁷ King, 19 et 25 octobre 1935.

⁵⁸ Ibid., 29 octobre 1935 ; DRREC, vol. 6 (29 février 1936) : 876.

⁵⁹ King, 26 décembre 1935 et 20 septembre 1936.

⁶⁰ Ibid., 29 octobre 1936. Il s'agit selon Pickersgill (I, 1960, 13) de l'enjeu le plus délicat pour le gouvernement canadien : « On no other issues was the division so deep as on the question of whether Canada should take part in another war in Europe ».

⁶¹ Guillaume, 70.

⁶² P.B. Waite, "French-Canadian Isolationism and English Canada: an Elliptical Foreign Policy, 1935-1939," *Journal of Canadian Studies* 18:2 (1983): 136.

Sans affection particulière pour la nation anglaise, la province de Québec admire son patriotisme, la justice de son attitude, et surtout l'habileté de ses gouvernants. Elle aime la France sans attachement profond pour les Français, et sans aucune admiration pour la plupart de ses chefs politiques. Cependant, pardessus ses sentiments britanniques et français, la nationalité canadienne-française fait passer son patriotisme canadien.⁶³

On fait donc observer à la population dans les pages de *Le Soleil* du 3 octobre 1935 le fait que Mackenzie King est « le plus nationaliste et le moins impérialiste des hommes d'États canadiens ».⁶⁴ Sa répudiation de l'initiative atlantiste de Riddell tend à démontrer le canadienisme du nouveau premier ministre vis-à-vis des impérialistes. Mais ce dernier demeure préoccupé, en raison du nationalisme canado-britannique, par les obligations canadiennes découlant de son statut de nation britannique. La politique internationale « de compromis » du Canada est succinctement résumée par King en 1929 : « Our attitude is not one of unconditional isolation, nor is it one of unconditional intervention ».⁶⁵ Le premier ministre se refuse donc d'admettre que l'une des conditions suffisantes à une participation canadienne à une guerre européenne réside dans une intervention militaire britannique. Si King accepte de ne pas compromettre le Canada dans la garantie de l'intégrité territoriale des États européens ou encore dans l'imposition de sanctions contre les États violant les accords internationaux – deux composantes essentielles de la sécurité collective découlant de la SDN – il se montre beaucoup moins hostile aux obligations résultant du statut de membre du Commonwealth britannique. Rappelons d'abord l'admission, citée plus haut, du 8 octobre 1923. À celle-ci s'ajoute l'expression claire par King dans son journal personnel, le 20 septembre 1936 (c'est-à-dire après l'invasion non sanctionnée de l'Éthiopie par l'Italie et la violation des traités de Locarno par l'Allemagne), que la France n'est pas un facteur nécessaire (encore moins suffisant) afin de légitimer une action militaire canadienne. Contrairement à Laurier, seule la position britannique compte pour Mackenzie King : « Canada's wish in the whole situation was that Great Britain would keep out of any European war altogether; if France

⁶³ Ibid., 140.

⁶⁴ Ibid., 136.

⁶⁵ King, 20 juin 1929.

and Germany, or Russia and Germany, or Germany and Italy or any other country wished to fight, to leave it to themselves to do so but for Britain to keep away ».⁶⁶

Une guerre européenne sans la Grande-Bretagne se déroulerait donc également sans le Canada. Quant à la possibilité d'une guerre où la Grande-Bretagne est belligérante, King estime le 22 juillet 1936 que l'« approche sentimentale » impérialiste au Canada, qui souhaiterait « to get us drawn in if England is in the conflict », aura pour conséquence inévitable que « it will be impossible to keep Canada out ».⁶⁷ King renchérit le 29 septembre 1936, affirmant qu'une guerre impliquant la Grande-Bretagne « means other parts of the British Empire as well ».⁶⁸ Enfin, lorsqu'il est informé à l'automne 1936 par les autorités britanniques que celles-ci jugeront comme *casus belli* toute attaque, *française ou allemande*, contre la Belgique ou les Pays-Bas et que la Grande-Bretagne contemple la création d'un pacte de défense collective européen, Mackenzie King rétorque qu'une telle alliance devrait inclure les États-Unis et devrait être composée des « free democratic countries to protect their freedom, and their free institutions ».⁶⁹ Il juge d'ailleurs que c'est la dictature allemande, qui par son imprévisibilité, représente la plus grande source de tension et d'incertitudes en Europe.⁷⁰ Il croit néanmoins « certaine » une guerre européenne et même possible que la Grande-Bretagne combatte aux côtés d'une Allemagne redevenue démocratique contre une France devenue communiste.⁷¹

Lorsque King rencontre le premier ministre français Léon Blum en octobre 1936, il lui fait part de ses réticences et de celles de la Grande-Bretagne vis-à-vis du traité d'assistance mutuelle franco-soviétique, conclu en mai 1935, et de la « petite entente » (entre la France, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et la Roumanie) de 1926. Blum, préoccupé par la détérioration

⁶⁶ Ibid., 20 septembre 1936.

⁶⁷ Ibid., 22 juillet 1936.

⁶⁸ Ibid., 29 septembre 1936. Le Sous-secrétaire aux Affaires extérieures, O.D. Skelton, a donc raison de penser, quelques mois plus tôt, que « Sentiment and sentimentality, profit and propaganda, old memories and old loyalties may carry the day once again in favour of overseas adventures ». Cité dans Norman Hillmer, « The Pursuit of Peace: Mackenzie King and the 1937 Imperial Conference, » in John English and J.O. Stubbs, *Mackenzie King: Widening the Debate* (Toronto, 1977): 153.

⁶⁹ King, 20 et 28 septembre 1936, 3 et 26 octobre 1936.

⁷⁰ Ibid., 2 octobre 1936.

⁷¹ Ibid., 3 novembre 1936.

des relations franco-britanniques, est encouragé par King à délaissier l'entente franco-soviétique au profit d'un rapprochement avec la Grande-Bretagne, puisque cette dernière refuse d'être liée par une alliance avec la Russie. King favorise ainsi une alliance franco-britannique, mais n'évoque pas l'harmonie que cela créerait au Canada entre francophones et anglophones au Canada. Il insiste plutôt sur le caractère démocratique d'une telle alliance. King « urged [Blum] to keep stressing the association of democratic countries ». Maigre allusion ethnoculturelle, King admet que « Canada's association with France went back to the beginning of our history and we hoped the association would continue to be friendly ». ⁷² Si la France est l'alliée du Canada sous le gouvernement King, elle l'est donc davantage en raison de valeurs libérales démocratiques communes (ou imaginées comme telles) que pour des raisons ethnoculturelles et d'unité nationale. ⁷³

Le premier ministre se montre tout aussi amical mais critique à l'égard de la politique française deux semaines auparavant et demeure fermement opposé à l'alliance franco-soviétique. ⁷⁴ Bien qu'il manifeste à Blum « our sympathy for France and its problems and our desire to be helpful », il se montre irrité par la manière dont la France utilise la SDN afin d'adopter des mesures coercitives contre l'Italie, de même que par ses tentatives de lier d'autres nations (lire la Grande-Bretagne) à un conflit européen par l'entremise d'alliances contraignantes. Il précise au premier ministre français la singularité de la position canadienne, c'est-à-dire d'être encouragé « to take part in other conflicts in other continents where [its] own interests are not so immediately affected ». ⁷⁵ Le premier ministre canadien se permet ainsi non seulement de critiquer la politique de sécurité française, il ajoute que le Canada n'a pas d'intérêt à prendre part à des

⁷² Ibid., 15 octobre 1936.

⁷³ Il est effectivement à noter que le caractère libéral et démocratique de la France au cours de l'entre-deux-guerres peut être sérieusement remis en question. Pour un argumentaire en ce sens, voir David G. Haglund, "The Case of the Missing Democratic Alliance: France, the 'Anglo-Saxons' and NATO's Deep Origins," *Contemporary Security Policy* 25:2 (2004): 225-51.

⁷⁴ Voir par exemple King, 8 mars 1938. Il écrit également dans son journal le 14 mars 1938 que la Russie est « the least worthy of all [countries] » et dénonce le rapprochement britannique avec l'URSS.

⁷⁵ King, 2 octobre 1936.

conflits européens (donc à porter assistance à la France) et ce, bien qu'il est clair qu'il estime que si la Grande-Bretagne est en guerre aux côtés de la France, le Canada le sera tout autant.

L'intellectuel Édouard Montpetit peut certes écrire en août 1928 : « Une politique extérieure canadienne existe désormais, et il me paraît indéniable que les ministres d'origine française, membres du Cabinet fédéral, exercent sur l'orientation de cette politique une action décisive et toujours préoccupée de maintenir l'harmonie entre les deux civilisations que renferme le Canada ». Il se permet même d'ajouter que la « nouvelle » politique extérieure canadienne consiste à « perpétuer l'entente qui persiste si heureusement entre l'Angleterre et la France ».⁷⁶ Les efforts du gouvernement King à cette fin sont pourtant minimes. Outre la volonté déclarée que la France se détourne de son alliance avec la Russie communiste au profit de la Grande-Bretagne et ce, sur la base de soi-disant valeurs démocratiques et d'un passé commun, peu est affirmé et encore moins est effectué afin de rapprocher Paris de Londres face à l'Allemagne résurgente.

Plus encore, le premier ministre se montre hostile à un rapprochement franco-canadien et franco-britannique. Il s'oppose ainsi, en juin 1927, à l'idée que le Canada se porte candidat à un siège au Conseil de la SDN parce qu'il dit vouloir éviter que le Canada se prononce sur les enjeux de divisions entre la France et la Grande-Bretagne, « with the consequent political reverberations in Canada ». King et son conseiller O.D. Skelton sont effectivement préoccupés « with the fact that Canada would be represented by a francophone [Dandurand] and feared a pro-France bias », de même que par la possibilité que le Canada soit enchevêtré dans les affaires européennes.⁷⁷ Il est particulièrement intéressant de noter que le représentant québécois le plus influent au sein du Cabinet, Ernest Lapointe, rejette du revers de la main l'idée que le représentant francophone du Canada à Genève, le sénateur Raoul Dandurand, puisse miner les intérêts du Canada en raison de

⁷⁶ Édouard Montpetit, « La vie intellectuelle chez les Canadiens français », *France-Amérique* (août 1928) : 227. Cité dans Prévost, 39.

⁷⁷ MacFarlane, 70.

ses sympathies profrançaises. Il répond ainsi au premier ministre : « Am not afraid of any dangerous aspect, quite the contrary. Let Canada again lead the Dominions ». Qui de mieux, croit-il, qu'un Canadiens français pour démontrer l'indépendance du Canada vis-à-vis de Londres et éviter une participation canadienne aux conflits européens ? Autant les quotidiens *Le Devoir* que *Le Soleil* appuient pour cette même raison la position du ministre québécois.⁷⁸ Quant au principal intéressé, le sénateur Dandurand, il décrit ainsi ses « sentiments envers mon ancienne mère patrie » :

Je tire ma culture de sa propre culture. J'aspire à la civilisation qui est la sienne, la plus haute qui soit. (...) Des Canadiens français arborent le tricolore les jours de fête comme signe de leur origine. Je n'y trouve pas à redire, bien que cette pratique puisse créer une fausse impression sur nos sentiments à l'égard de notre propre pays. Le jour où nous aurons un drapeau canadien, je n'en connaîtrai plus d'autre.⁷⁹

Les seuls biais profrançais semblent donc exister dans l'imagination du premier ministre. Pour Dandurand, un siège au Conseil permettrait au Canada d'éviter « d'être fort gênés par une décision à laquelle aurait adhéré le représentant de la Grande-Bretagne, alors que le Canada pourrait présenter directement les vues de son pays ».⁸⁰ Ce sont les biais probritanniques, en revanche, que Dandurand semble craindre.

Troisièmement, la crise des Sudètes de 1938 illustre l'impérialisme antimilitariste du gouvernement King et, conséquemment, la marginalité de la France dans les préoccupations stratégiques canadiennes (outre l'imagination de King). Conscient de l'alliance franco-tchécoslovaque, Hitler annonce néanmoins qu'il annexera une partie de la Tchécoslovaquie, invoquant le droit des Sudètes à disposer d'eux-mêmes. Bien qu'ils reconnaissent qu'il n'y a aucune chance de sauver la Tchécoslovaquie, le président du Conseil Raymond Daladier et le chef d'état-major général Maurice Gamelin souhaitent une réplique franco-britannique afin de faire respecter les frontières tchécoslovaques, quitte à recourir à la force contre l'Allemagne nazie.

⁷⁸ Ibidem ; Rumilly, *Histoire*, vol. 29, 131.

⁷⁹ Marcel Hamelin (dir.), *Les Mémoires du Sénateur Raoul Dandurand, 1861-1942* (Québec : Presses de l'Université Laval, 1967) : 365.

⁸⁰ Ibid., 298.

Mais la Grande-Bretagne n'assure son soutien à la France qu'à la condition que celle-ci renonce à la guerre, Londres préférant attendre la complétion de son programme de réarmement militaire. Paris renonce donc à ses engagements envers Prague afin de ne pas perdre son alliée britannique.⁸¹ Daladier et Chamberlain forcent ainsi le gouvernement tchécoslovaque à se soumettre, le 30 septembre 1938, aux accords de Munich, qui amputent le pays de la région des Sudètes.

Le premier ministre King privilégie la politique allemande de la Grande-Bretagne. La veille de l'annexion de l'Autriche et deux mois avant la mobilisation des troupes nazies aux frontières tchécoslovaques, King croit, ou du moins espère, qu'une guerre européenne peut être évitée. Pour cela, tout dépend de la position britannique : « I believe the British Government will be wise enough not to take a stand which will bring England into war and, with her, France and Russia and Italy and some other countries, as would be inevitable, but will bide her time to meet the European situation in some more effective way a little later on ».⁸² La politique française, selon King, « [is] using their institution to provoke other countries, and to pull Britain into all kinds of difficulties ».⁸³ Ainsi, le lendemain qu'il apprend par des dépêches que la France envisage de déclarer la guerre à l'Allemagne si la Tchécoslovaquie est envahie, il affirme au Cabinet que, conscient des événements se déroulant en Europe, « Canada belonged to the continent of North America ... and ... we would do well to confine ourselves, as largely as possible, to our own affairs ». Il est par contre à noter que King autorise le même jour la création de comités ministériels afin de s'assurer « to have in readiness whatever courses of action may be necessary in the event of real or apprehended emergency or war ».⁸⁴ Le premier ministre juge en effet que la guerre est « inévitable » au cours des deux prochaines années et que « all would depend upon what influences can be brought on France, meanwhile, and how she behaves. We

⁸¹ Ripsman et Levy, 51-3.

⁸² King, 11 mars 1938.

⁸³ Ibid., 22 février 1938.

⁸⁴ Ibid., 13 et 14 mars 1938.

must continue to work to keep the British Empire out of war ». ⁸⁵ Car pour le gouvernement King, c'est la France qui est responsable, par sa politique soi-disant « militariste », des tensions vis-à-vis de l'Allemagne et que seule la Grande-Bretagne est à louer pour sa politique « de paix ». ⁸⁶

Il apparaît donc clair que le gouvernement canadien fonde sa décision d'entrer ou non en guerre contre l'Allemagne sur la seule position de Londres. Combattre pour ou aux côtés de la France est systématiquement écarté — contredisant ainsi la thèse « forte » d'une francosphère transatlantique de John Kirton. C'est avant tout le statut de membre du Commonwealth (à noter que King utilise toujours l'expression « empire britannique »), peu importe la souveraineté externe reconnue en 1931, et surtout l'opinion publique anglo-canadienne qui motive le conditionnement canadien du recours à la force militaire à la décision britannique de faire de même.

King tente certes de justifier la position canadienne sur la base de principes universels. Le 31 août 1938, il écrit avoir dit aux ministres Mackenzie et Power :

It would be impossible for Canada to remain neutral and that she would have to be prepared to declare her concern in the matter forthwith and her determination to cooperate with other parts of the British Empire in defending its interest as a whole and those in particular of civilized society based upon the rule of law. (...) I would stand for Canada doing all she possibly could do to destroy those Powers which are basing their action on *might* and not *right*, and that I would not consider being neutral in this situation for a moment. ⁸⁷

Il faut toutefois noter que cette admission survient après que le gouvernement King prenne acte, le 3 mai 1938, que « the French have succeeded in committing the British pretty solidly to what amounts to a military, naval and air alliance which would be certain to bring Britain into any conflict that arises in Europe ». ⁸⁸ La nature « civilisationnelle » d'une guerre européenne est ainsi un facteur permissif – et non un déterminant – de la légitimité de recourir à la force militaire par le Canada. C'est l'alliance de la Grande-Bretagne avec la France, et non le

⁸⁵ Ibid., 2 mai 1938.

⁸⁶ Un mémorandum rédigé par O.D. Skelton le 3 octobre 1938 révèle ces perceptions. Voir DRREC, vol. 6 (3 octobre 1938): 1100-3.

⁸⁷ King, 31 août 1938.

⁸⁸ Ibid., 3 mai 1938.

désir de cette dernière de limiter l'expansion nazie « par la force et non le droit », qui amène King à prendre parti pour une intervention militaire aux côtés des troupes françaises. Il avoue ainsi le 6 mai qu'il estime que « the agreement between France and England had perhaps gone too far ». ⁸⁹ Il se réjouit donc, quelques semaines plus tard, d'apprendre que l'offre d'assistance militaire britannique à la France ne s'étend pas à une action militaire française visant à défendre l'intégrité des frontières tchécoslovaques (ou autres), « that her assistance only extended to an active [German] aggression upon France. Clearly, Britain is doing all she can to bring Czechoslovakia to her senses ». ⁹⁰ Puis à nouveau le 2 septembre 1938, il félicite la Grande-Bretagne pour avoir persuadé la France et la Tchécoslovaquie d'adopter une politique d'apaisement et d'avoir ainsi évité la guerre. ⁹¹

Il faut ainsi minimiser la portée de la « guerre pour la raison et la liberté » que proclame le premier ministre King à son lieutenant québécois au cœur de la crise des Sudètes le 23 septembre 1938. La lutte aux côtés des démocraties afin de défendre les valeurs libérales justifie l'inclusion de la France dans les motivations canadiennes d'entrer en guerre contre l'Allemagne. Si la France et la Grande-Bretagne entrent en guerre, écrit King, « Canada will not stand idly by and see modern civilization ruthlessly destroyed if we can by co-operation with others help save mankind from such a fate ». ⁹² Mais non seulement le caractère démocratique et libéral de la France peut être (et l'a été) remis en question, ⁹³ King expose les fondements identitaires purement anglo-saxons sous-tendant sa pensée géostratégique le 12 septembre 1938 :

I believe myself that whilst care has to be taken as to determining the part Canada may be called upon to play, and the steps toward that end, that our real self-interest lies in the strength of the British Empire as a whole, not in our geographical position and resources. That not to recognize this would be to ultimately destroy the only great factor for world peace, to lose the association of the United States and the British Empire and all that it

⁸⁹ Ibid., 6 mai 1938.

⁹⁰ Ibid., 25 mai 1938.

⁹¹ Ibid., 2 septembre 1938.

⁹² Terry Crowley, *Marriage of Minds: Isabel and Oscar Skelton Reinventing Canada* (Toronto: University of Toronto Press, 2003): 237. La version reproduite dans le journal personnel de King, en date du 23 septembre 1938, est sensiblement la même.

⁹³ Voir Haglund, "The Case of the Missing Democratic Alliance."

would mean for world peace. That would place Canada in an ignominious position. I am clear in my own mind that co-operation between all parts of the Empire and the democracies is in Canada's interests in the long run and in her own immediate self respect. The only possible attitude to be assumed.⁹⁴

King évoque ainsi la vision de Robert Borden à la veille de la Première Guerre mondiale :

l'honneur du Canada en tant que nation britannique requiert sa participation à une guerre où prend part la Grande-Bretagne. Il poursuit en ce sens le lendemain, évoquant une conversation la veille avec le ministre Norman Rogers :

We both agreed that it was a self-evident national duty, if Britain entered the war, that Canada should regard herself as part of the British Empire, one of the nations of the sisterhood of nations, which should cooperate lending every assistance possible, in no way asserting neutrality, but carefully defining in what ways and how far she would participate. (...) I feel Canada would be shamed ... if, while Britain and other parts of the Empire fought on an issue of this kind, we stayed out.⁹⁵

Le caractère antimilitariste de la politique du gouvernement King, qui contraste avec celle de Borden en 1914, est quant à lui évoqué par le désir de déterminer « soigneusement » les moyens à prendre, c'est-à-dire l'ampleur de l'engagement militaire canadien. Il affirme ainsi aux ministres Mackenzie et Power le 31 août 1938 qu'il a : « no intention for either expeditionary force or conscription ». Mais ceci ne réduit en rien le caractère impérialiste de la politique canadienne. Le représentant canadien à la SDN, Hume Wrong, peut ainsi écrire le 7 décembre 1938 qu'il est acquis que le Canada aurait prit part à une nouvelle guerre européenne si celle-ci avait été déclenchée par la crise des Sudètes. « It seems necessary to draw the conclusion that in the present state of Canadian opinion no Canadian Government is likely to be able to keep Canada out of a great war in which the United Kingdom is engaged. (...) There is little reason to doubt that a similar response would be given if a similar crisis were to arise ».⁹⁶ Il s'agit d'une conclusion partagée par le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui répond :

I think your assumption is correct that war had come Canada would have been involved as belligerent, technically from the start and actually after Parliament had met. (...) The plain fact is that if we go into any European war it will be simply and solely on the

⁹⁴ King, 12 septembre 1938.

⁹⁵ Ibid., 13 septembre 1938.

⁹⁶ DRREC, vol. 6 (7 décembre 1938) : 1105.

grounds of racial sympathy with the United Kingdom. Why obscure the fact or try to dress it up with talk about saving democracy or our League obligations? The sooner we face the actual reality the better.⁹⁷

Quant à l'argument voulant que la sécurité du Canada soit menacée par une guerre européenne, le gouvernement King l'écarte du revers de la main.⁹⁸ On ne peut donc douter du caractère impérialiste de la culture stratégique canadienne à l'aube de la Seconde Guerre mondiale — et de l'indifférence généralisée à l'égard de la France, outre le « moment atlantiste » Bennett-Riddell de 1935.

Le Canada entre en guerre : la France, l'alliée négligée

L'entrée en guerre du Canada contre l'Allemagne le 10 septembre 1939 est ainsi tout à fait cohérente avec la vision impérialiste et antimilitariste du gouvernement King depuis son accession au pouvoir. Alors que la Grande-Bretagne effectue un revirement stratégique majeur en offrant le 15 mars 1939 à la Pologne, à la Roumanie et à la Grèce son soutien militaire advenant une agression allemande, le gouvernement King poursuit sa politique de collaboration avec la Grande-Bretagne. Ottawa ne met d'ailleurs pas beaucoup de temps avant d'entériner le revirement diplomatico-stratégique de la Grande-Bretagne. Le 30 mars 1939, devant la Chambre des communes, le premier ministre King réitère que, compte tenu du fait que la sécurité canadienne découle de la puissance britannique et devant les sentiments impérialistes d'une majorité de Canadiens, le Canada appuie la nouvelle politique de guerre britannique :

Un monde où la Grande-Bretagne serait faible serait beaucoup plus dangereux pour les petits pays qu'un monde où elle est forte. (...) De plus, à la puissance de la Grande-Bretagne se rattache le sentiment de notre propre sécurité. (...) Tous ces éléments concourent à faire de notre préoccupation pour la sécurité de la Grande-Bretagne un facteur profond et capital dans l'élaboration de la politique canadienne. (...) Les décisions de notre pays sur des questions aussi vitales ... dépendront des convictions et des sentiments de notre population.⁹⁹

⁹⁷ O.D. Skelton, dans DRREC, vol. 6 (2 mars 1939) : 1130-1 et 25 août 1939, 1247-8.

⁹⁸ James Eayrs, *In Defence of Canada: From the Great War to the Great Depression* (Toronto: University of Toronto Press, 1964): 3. Il s'agit d'une perception que King signale à la Chambre des communes en 1920 et qu'il réitère en 1938.

⁹⁹ Canada, *Débats de la Chambre des communes* (Ottawa : Parlement du Canada, 30 mars 1939), 2447-67.

La France apparaît ainsi jouer un rôle tout aussi secondaire, voire complètement absent, dans les considérations du principal représentant québécois au cabinet, Ernest Lapointe. S'exprimant devant la Chambre des communes le lendemain, Lapointe défend l'entrée probable en guerre du Canada en fonction de son identité britannique seulement :

We have a common national status. (...) Of course, all this could be removed by the Parliament of Canada if we wanted to be neutral. But would Canadians desire it? Would it be in the interests of Canada to do it? (...) Would they be willing to protect their neutrality even against British vessels and British sailors and practically wage war against their own king? (...) I ask any of my fellow countrymen whether they believe seriously that this could be done without a civil war in Canada.¹⁰⁰

Alors que pour Skelton et Wrong, une telle admission équivaut à l'abdication de l'indépendance du Canada au profit de Londres, autant le premier ministre King que son lieutenant québécois sont satisfaits, dès janvier 1939, de la politique de compromis « ni-ni » officialisée en mars suivant par le gouvernement afin de rallier une majorité de Canadiens anglais et français : « ni neutralité, ni conscription ».¹⁰¹ Le gouvernement King maintient cette politique impérialiste et antimilitariste au moins jusqu'en 1942, contribuant ainsi à limiter les divisions au moment de l'entrée en guerre en septembre 1939. En effet, seul le député Maxime Raymond vote contre la déclaration de guerre contre l'Allemagne, jugeant que le Canada s'engage militairement seulement parce que la Grande-Bretagne a subitement changé de politique européenne. Or si le Canada est libre, demande-t-il, « où est la justification » ?¹⁰²

L'unité nationale est préservée, ce qui constitue certainement l'un des plus grands accomplissements du gouvernement King.¹⁰³ Mais il est nécessaire de noter que cette politique de compromis ne fait que vaguement mention de la France comme alliée et n'interpelle que de manière très limitée l'identité francosphérique. Tout d'abord, dans son annonce officielle de l'entrée en guerre de la Grande-Bretagne le 3 septembre 1939 à la Chambre des communes, le premier ministre King ne fait aucune mention de celle de la France :

¹⁰⁰ Riddell, 237 et 239.

¹⁰¹ King, 27 janvier 1939.

¹⁰² Michel Brunet, *Histoire du Canada par les textes*, vol. II (Montréal : Fides, 1963) : 126.

¹⁰³ Stacey, vol. 2, 263.

[T]he United Kingdom has today, in the determination to honour her pledges and meet her treaty obligations, become involved in war. (...) [The King] appealed to all to make their own the cause of the freedom which Britain again has taken up. Canada has already answered that call. (...) [T]he government ... announced that in the event of the United Kingdom becoming engaged in war in the effort to resist aggression ... would, as soon as Parliament meets, seek its authority for effective co-operation by Canada at the side of Britain. (...) Canada, as a free nation of the British Commonwealth, is bringing her co-operation voluntarily.¹⁰⁴

La volonté de projeter l'image (fausse) d'indépendance de la décision canadienne (elle est souveraine, mais certainement pas indépendante, comme l'observent Skelton, Wrong et Raymond notamment) et de la solidarité canado-britannique prédomine sur toute autre considération stratégique ou normative. Aucune mention donc de ses alliances françaises datant des années 1920 visant précisément à « résister à l'agression » et à combattre pour la « liberté » en Europe, ni même à la déclaration de guerre de Daladier, laquelle invoque le refus de la France à se « soumettre au diktat de la violence. Nous avons pris les armes contre l'agression ».¹⁰⁵ Seuls les liens avec la Grande-Bretagne sont également mentionnés dans le discours du trône du 7 septembre 1939 à la Chambre des communes : « The people of Canada are facing the crisis with the same fortitude that today supports the peoples of the United Kingdom and other of the nations of the British Commonwealth. My ministers are convinced that Canada is prepared to unite in a national effort to defend to the utmost liberties and institutions which are a common heritage ».¹⁰⁶ C'est seulement dans le discours de J.A. Blanchette, secondant le discours du trône, que l'on retrouve une brève et négligeable mention de la France : « It cannot be reasonably contended, after due reflection, that it would not be wise to co-operate to a reasonable extent with France and England in the present conflict, taking into account, however, our resources and our capacity, and without sacrificing our vital interests ».¹⁰⁷

¹⁰⁴ Riddell, 242-3.

¹⁰⁵ Un extrait de la déclaration de guerre de Daladier est disponible en ligne : http://www.youtube.com/watch?v=U4RwnBdGe0E&feature=player_embedded

¹⁰⁶ Riddell, 244.

¹⁰⁷ Kenneth McNaught, « From Colony to Satellite », dans Stephen Clarkson (dir.), *An Independent Foreign Policy for Canada?* (Toronto: McClelland and Stewart, 1968): 175.

King ajoute le 8 septembre, au cours du débat à la Chambre sur la motion gouvernementale en faveur d'une participation canadienne à la guerre : « it becomes our duty as citizens of Canada to stand to a man in the defence of this country and at the side of Great Britain in the defence of freedom ». ¹⁰⁸ L'héritage français du Canada évoqué par Laurier et Bourassa en 1914 semble avoir résolument disparu 25 ans plus tard. La valeur des justifications rhétoriques canadiennes – défendre les libertés universelles et l'indépendance des États européens – ne peut qu'en souffrir.

Il faut toutefois noter que le premier ministre King explique l'omission du terme « Grande-Bretagne » du discours du trône en mentionnant son désir d'inclure la France dans les considérations de guerre du Canada. « It the leaving out of the words with "Great Britain" ... has any significance, it is to widen the duty of this country, and have it co-operate not only with Great Britain but with France and with every country that is prepared to stand and defend its liberties in this great world conflict ». ¹⁰⁹ Il ajoute pourtant, seulement quelques phrases plus loin : « We stand for the defence of Canada; we stand for the co-operation of this country at the side of Great Britain ». Le premier ministre, qui semble négliger la France comme alliée du Canada, se permet de préciser que s'il a omis de mentionner la France dans le discours du trône et lors de ses nombreuses déclarations publiques avant septembre 1939, ce n'était pas pour « ignore a great nation such as France, at whose side we stand », mais plutôt parce que « neither France nor Britain were engaged at war with Germany » à ce moment. Ceci ne l'a pourtant pas empêché d'exprimer sa solidarité envers l'intégrité territoriale britannique et les intérêts du Commonwealth depuis 1923. ¹¹⁰ Deux alliés européens, deux poids, deux mesures.

¹⁰⁸ Riddell, 244-5.

¹⁰⁹ Ibid., 245.

¹¹⁰ Ibid., 258-9.

Ernest Lapointe est quant à lui plus explicite. Pour des raisons d'unité nationale explicitées plus tôt, il est tout simplement « impossible » selon lui que le Canada demeure neutre dans le conflit. Il invoque néanmoins les sympathies francosphériques en ces termes :

[N]eutrality on the part of Canada at this time could not be other than a move favourable to the enemies of England and France. (...) Britain and France will need our resources as a matter of life or death; and, sir, any such so-called favourable neutrality would be directly to the disadvantage of Britain and France. (...) [B]y doing nothing, by being neutral, we actually would be taking the side of Adolf Hitler.

Le gouvernement canadien, poursuit Lapointe, ne pourrait jamais « stop the thousands of volunteers who would like to fight for Britain and France ». ¹¹¹ On peut rapidement conclure que, contrairement à l'été 1914, ce n'est pas l'invocation des sympathies francosphériques qui suscite l'unité du pays : c'est plutôt celle de l'engagement limité – proportionnel aux ressources nationales et sans conscription – du Canada aux côtés de la Grande-Bretagne et, incidemment, de la France. ¹¹²

Il faut cependant noter que dès le début des hostilités, *La Presse* accorde son appui non seulement à la Grande-Bretagne, mais au président français également. En outre, plusieurs autres quotidiens francophones utilisent le terme « boches », populaire en France, afin de qualifier de manière péjorative les Allemands. Plusieurs évoquent également l'aversion envers le nazisme, le communisme, ou les deux, idéologies hostiles au christianisme, mais demeurent opposés à une participative active du Canada à la guerre. ¹¹³ En ce sens, l'interprétation canadienne-française de l'entrée en guerre du Canada en septembre 1939 s'effectue en termes identitaires familiers : une méfiance envers l'impérialisme britannique (et l'antimilitarisme qui en découle), conjugué à une affinité ethnoculturelle franco-catholique. Le poète Robert Chouette peut ainsi décrire le sentiment de solidarité francosphérique à la veille de la Seconde Guerre mondiale : « Mais fidélité à qui ? À la France ? Et fidélité voulue, consciente, éclairée ? Fidélité de l'esprit ? Non. Mes éducateurs ont cru sage de construire des brises-larmes ; la pensée française contemporaine

¹¹¹ Stacey, *Historical*, 599.

¹¹² Wade, vol. 2, 921-2.

¹¹³ Florent Lefebvre, *The French-Canadian Press and the War* (Toronto: Ryerson Press, 1940): 9-13.

s'éteint sur mes rives en molle écume. Fidélité à la vieille France ? À la France idéalisée dont parlent mes chansons, mes contes et mes légendes ? Oui. Donc, fidélité aveugle, fidélité du sang ». ¹¹⁴

King se garde cependant bien d'interpeller cette identité filiale. Il préfère axer sa politique d'unité nationale sur l'indépendance de la décision canadienne, la proportionnalité de son engagement militaire et la nature « civilisationnelle » de la guerre entre les démocraties et les régimes totalitaires, plutôt que sur les liens ethnoculturels francosphériques. Il déplore d'ailleurs la faiblesse du principe de la double harmonie associé à l'atlantisme bicultural lorsqu'il remarque à Lapointe en février 1939 que la Grande-Bretagne et la France sont devenus « virtually as close to each other as the provinces of Ontario and Quebec, the only difference being the English channel separating them in one case and the Ottawa river in the other. (...) Unfortunately for Canada, the sentiment is not as strongly one between the two provinces in the matter of their attitude toward a common enemy as is the case with France and England ». ¹¹⁵ Si la France a un rôle dans la pensée stratégique, celui-ci est indirect, par son alliance avec la Grande-Bretagne contre l'Allemagne nazie. Car le Canada « is voluntarily going to the aid of Britain as she stands for freedom, not her own freedom only, but the freedom of mankind ». ¹¹⁶ Pour autant que la France soit mentionnée, elle figure à titre emblématique, aux côtés de la Grande-Bretagne et des États-Unis, comme « peace-loving and freedom-loving democracy ». ¹¹⁷

L'idéologisation de la participation militaire canadienne par King interpelle ainsi difficilement les Canadiens français. Le premier ministre tente certes de faire écho à leur franco-catholicisme lorsqu'il affirme le 8 septembre 1939 :

¹¹⁴ Pierre Savard, « Les Canadiens français et la France de la 'Cession' à la Révolution tranquille », dans Paul Painchaud (dir.), *Le Canada et le Québec sur la scène internationale* (Québec, Centre québécois de relations internationales) : 481.

¹¹⁵ King, 9 février 1939.

¹¹⁶ Ibid., 1^{er} septembre 1939.

¹¹⁷ Mackenzie King devant la Chambre des communes le 30 mars 1939. Cité dans Riddell, 168.

Where did we get our freedom of religion? We got our many freedoms as an inheritance from those men of Britain and France who never hesitated to lay down their lives for freedom and those of their descent who followed their example on the soil of Canada itself. (...) The forces of evil have been loosed in the world in a struggle between the pagan conception of social order which ignores the individual and is based upon the doctrine of might, and a civilization based upon the Christian conception of the brotherhood of man with its regard for the sanctity of contractual relations and the sacredness of human personality. (...) [I]t is only by the triumph of those nations which are seeking today to keep treaties intact, and only as treaties are regarded as sacred, will it ever be possible for a civilization based upon contractual relations to exist hereafter .¹¹⁸

Mais la justesse de son interprétation est cependant facilement mise en doute. Le Canada n'a-t-il pas préféré l'apaisement malgré la violation du traité de Versailles, des accords de Locarno et de l'intégrité territoriale de la Tchécoslovaquie ? *Le Devoir*, qui ne peut être accusé d'anticléricalisme, souligne d'ailleurs au premier ministre les exemples de la Suède, du Danemark et de la Norvège en août 1939 afin de souhaiter la non-intervention du Canada.¹¹⁹ Contrairement aux Canadiens anglais, les Canadiens français demeurent donc beaucoup moins convaincus qu'il s'agit d'un conflit contre les ennemis de la civilisation chrétienne. L'enjeu principal pour eux demeure l'indépendance et la responsabilité limitée du Canada vis-à-vis de Londres, tous deux évoqués systématiquement par King.¹²⁰

À l'instar de 1914, une conclusion contrefactuelle est dès lors possible. Si le gouvernement King avait suivi l'exemple de Sir Wilfrid Laurier et tenté d'articuler le débat sur la politique de sécurité internationale en fonction du caractère biculturel et des intérêts atlantistes du Canada, peut-être que l'opposition à une participation active à la Seconde Guerre mondiale aurait été plus faible au Canada français. La réalité demeure toutefois qu'une participation à la guerre est perçue comme l'illustration de la dépendance du pays envers la Grande-Bretagne, tandis que l'indépendance est associée à la neutralité nord-américaine.¹²¹ L'interprétation de l'historien Michel Brunet est à cet égard révélatrice. Il affirme que la Seconde Guerre mondiale « démontre

¹¹⁸ Pickersgill, vol. 1, 17 ; Riddell, 259-61.

¹¹⁹ Waite, 142.

¹²⁰ Wade, vol. 2, 922.

¹²¹ Le sénateur Dandurand écrit ainsi : « Si le Canada eût alors été, comme les États-Unis, un pays indépendant, il ne fût pas entré dans la guerre. Les Canadiens de langue française, dont le pays n'était pas attaqué, n'étaient pas entraînés par les mêmes sentiments » pro-britanniques. Hamelin, 171 et 209-10.

que les nations britanniques du Commonwealth sont plus unies et plus solidaires que jamais auparavant » et que ceci démontre la domination des *Canadians* aux dépens des *Canadiens*, et de leur nationalisme « raciste extra-territorial que par erreur ils appelèrent ‘impérialisme’ ». ¹²² Denis Bertrand renchérit : les Canadiens français « sont presque unanimement opposés à la participation, mais sans chef, incapables de s’exprimer dans une forte réaction collective ». ¹²³ Brunet et Bertrand se font ainsi l’écho d’un sentiment exprimé par Camille L’Heureux dans *Le Droit* le 8 septembre 1939, selon lequel « French Canada ... is subjected to the dictatorship of Anglo-Canadian majority ». ¹²⁴ Seul *Le Devoir* s’oppose fermement à une participation canadienne « for the survival of Britain, France and Poland, or to restore the balance of power in Europe, or to defend a democracy which for months had sought alliance with Russian autocracy ». ¹²⁵ Le franco-catholicisme des Canadiens français ne se réconcilie donc ni avec l’impérialisme canado-britannique, ni avec la politique européenne de la Troisième République.

Point de rupture : la France vaincue, la France retrouvée

Il est possible de conclure que la période d’entre-deux-guerres est marquée, du point de vue canadien, par la prédominance de relations triangulaires, ¹²⁶ où la France est tantôt oubliée, tantôt marginalisée ou, bien modestement, tantôt mentionnée comme pilier démocratique et « civilisationnel ». La période qui suit donne toutefois raison au diplomate Norman Robertson, pour qui le Canada entretient une relation spéciale non seulement avec la Grande-Bretagne et les

¹²² Michel Brunet, *Canadians et Canadiens : Études sur l’histoire et la pensée des deux Canadas* (Montréal et Paris: Fides, 1954) : 126 et 146-7. Voir également Michel Brunet, *Québec, Canada anglais : deux itinéraires, un affrontement* (Montréal : HMH, 1968) : 270 ; Denis Monière, *Le développement des idéologies au Québec : des origines à nos jours* (Montréal : Québec-Amérique, 1978) : 286.

¹²³ Denis Bertrand, *La politique extérieure et militaire du Canada et la réaction canadienne-française à la veille de la deuxième grande guerre (1935-1939)* (thèse de doctorat, Université de Montréal, 1965). Cité dans MacFarlane, 147.

¹²⁴ Lefebvre, 27-8.

¹²⁵ *Ibid.*, 25.

¹²⁶ Pour une analyse en ce sens, voir notamment Tony McCulloch, « “The Key Log in the Jam”: Mackenzie King, the North Atlantic Triangle and the Anglo-American Rapprochement of 1935–39 », *London Journal of Canadian Studies* 20 (2004-5): 45-68 ; David G. Haglund, *The North Atlantic Triangle Revisited: Canadian Grand Strategy at Century’s End* (Toronto: Canadian Institute of International Affairs and Irwin Publishing, 2000).

États-Unis, mais avec l'Europe de l'Ouest également¹²⁷ et, pouvons-nous préciser davantage, avec la France en tout premier lieu parmi celle-ci. C'est qu'avec la chute de la France en 1940 « tout change » dans la relation franco-canadienne.

Le principal facteur explicatif de cette rupture avec la période d'indifférence relative qui précède réside dans l'interpellation du caractère (partiellement) francophone de l'État canadien que provoque la capitulation de la République française en juin 1940. Cette interpellation s'effectue à deux niveaux : dans les rapports franco-québécois et dans les relations diplomatiques interalliées. Le gouvernement canadien participe autant qu'il est contraint de réévaluer — à la hausse il va sans dire — l'importance accordée à la France dans ses rapports internationaux. La France n'est dès lors plus en marge des préoccupations politico-stratégiques canadiennes : elle occupe une place d'importance première dans la politique de sécurité internationale du Canada et ce, sous la gouverne du même premier ministre King, si froid jusqu'alors vis-à-vis de l'« allié » français.

Le bouleversement culturo-stratégique s'effectue en trois temps : le choc de juin 1940, le rapprochement politico-diplomatique entre les deux peuples francophones, suivi par une prise en considération de la France par le gouvernement fédéral sur la base d'un atlantisme biculturel. Il y a tout d'abord le réveil brutal face à la tragédie inattendue. L'an 1940 marque effectivement un changement radical dans les relations franco-canadiennes. Pour l'historien français Philippe Prévost, « lorsque l'armée française s'effondra, tout changea ». La chute de la France ranime un « un vif amour pour le vieux pays battu et humilié » et ce, parmi toute la population d'origine française en Amérique du Nord.¹²⁸ Ainsi, le même André Laurendeau qui s'oppose à l'engagement militaire canadien quelques mois plus tôt concède sa surprise de voir les foules montréalaises en « douleur » et « en deuil ». « Elles éprouvent de la peine, de la déception, peut-

¹²⁷ Robertson estime que le caractère « spécial » de cette relation demeure toutefois d'un degré moindre par rapport au triangle nord-atlantique. Cité dans James Eayrs, *In Defence of Canada: Growing Up Allied* (Toronto: University of Toronto Press, 1980): 67.

¹²⁸ Prévost, 312-3.

être un peu de honte : car le nom français, dont elles se sentent solidaires, était ébranlé ». ¹²⁹ Quant au nouveau représentant français au Canada, René Ristelhueber, il constate, quelques mois après la capitulation, que les Canadiens français sont « [d]ésemparés par la soudaineté de notre défaite ». ¹³⁰

L'an 1940 représente donc un point tournant pour la francosphère : les sympathies ethnoculturelles au Québec sont soudainement ravivées par le traumatisme de la défaite militaire française. Le choc brutal que provoque la capitulation française au Québec a pour effet, métaphorique, de signer l'abandon des sentiments d'abandon des Québécois vis-à-vis de l'ancienne mère patrie. ¹³¹ De manière exemplaire, dans « Tout recommence en '40 », l'écrivain québécois Jacques Ferron commente l'effet bénéfique de la chute de la France pour le Québec :

Son abaissement nous avait enlevé tout sentiment d'infériorité. Son malheur conjurait les nôtres. Nous ne pouvions rien pour elle comme elle n'avait rien pu pour nous. Son isolement balançait celui dont nous avons souffert. Nous perdions notre complexe d'abandon. Tel fut le tournant que la guerre marqua. Nous ne fûmes plus après ce que nous étions avant. Notre libération devenait possible. (...) La guerre fut le début d'un renouveau. ¹³²

Le sentiment d'impuissance face au sort de la France auquel Ferron fait référence illustre le fait que si les Québécois sont sous le choc, celui-ci ne se traduit pas par un élan de solidarité martiale. En effet, peu interprètent la chute de la France comme une raison supplémentaire ou plus convaincante de s'enrôler dans l'armée canadienne. Ceci n'est pas faute d'efforts en ce sens de la part des dirigeants politiques canadiens, lesquels tentent d'interpeller l'identité francosphérique. Le premier ministre King se rattrape ainsi, quoique tardivement, en insistant sur le devoir des francophones du pays de combattre pour et aux côtés de leur ancienne mère patrie. Le jour de la Saint-Jean Baptiste, il s'exclame : « L'agonie de la France a porté les horreurs de la

¹²⁹ André Laurendeau, *La crise de la conscription, 1942* (Montréal: Éditions du jour, 1962): 54.

¹³⁰ Éric Amyot, *Le Québec entre Pétain et de Gaulle* (Montréal : Fides, 1999) : 114.

¹³¹ Le mythe de l'abandon est présenté et discuté dans David G. Haglund et Justin Massie, «*L'abandon de l'abandon: The Reemergence of France in Quebec's and Canada's Strategic Culture*», *Québec Studies* (2010). Il est cité comme « premier grief sérieux que les Canadiens formulent contre la France » par Georges Vattier, 270.

¹³² Jacques Ferron, « Tout recommence en '40 », dans sa collection d'essais, *Escarmouches: La longue passe*, vol. 1 (Montréal : Leméac, 1975) : 52-3. Cité dans Susan Margaret Murphy, *Le Canada anglais de Jacques Ferron (1960-1970) : Formes, fonctions et représentations* (thèse de doctorat, Queen's University, mai 2009) : 108.

guerre jusque dans nos cœurs et presque sur nos rives. Le sort tragique de la France lègue au Canada français le devoir de porter haut les traditions de culture et de civilisation françaises, et son amour brûlant de la liberté. Cette nouvelle responsabilité, j'en suis sûr, vous l'accepterez avec fierté ». ¹³³ Le même jour, le premier ministre du Québec fait appel à la double solidarité francosphérique et britannique de manière à susciter l'effort de guerre des Québécois et ainsi contribuer à l'unité du pays devant la tragédie française :

Nous avons le cœur lourd d'angoisse lorsque nous songeons aux douleurs de la France maternelle et aux périls qui menacent la communauté des nations britanniques dont nous constituons une partie intégrante. (...) Nos luttes pour la sauvegarde de notre âme, de nos institutions, de nos coutumes et de nos lois, de notre langue et de nos libertés, sont parallèles à celles que livrent les Canadiens anglais. ¹³⁴

Le lieutenant politique au Québec participe lui aussi aux efforts visant à reconceptualiser l'engagement militaire canadien comme fruit d'un atlantisme biculturel en invoquant le franco-catholicisme et l'identité francosphérique des Canadiens français. Devant la Chambre des communes le 24 février 1941, il explique que les « intérêts les plus sacrés » du Canada sont en jeu dans ce conflit pour la « civilisation » et la « dignité humaine », mises « en péril » par le barbarisme nazi. Bref, il invoque le franco-catholicisme des Canadiens français afin de susciter leurs sympathies francosphériques :

Tous nos groupes nationaux devraient s'unir autour des idéals fondamentaux qui leur sont communs. Le premier est la liberté de l'individu. (...) En deuxième lieu vient la liberté pour nos groupes nationaux de s'épanouir dans le sens de leur culture et de leurs traditions propres. Songeons à l'écrasement des nationalités tchèque et polonaise et nous avons une idée de ce que Hitler nous réserve s'il devient jamais maître du Canada. Même en France ... il applique son procédé. (...) Notre troisième idéal, c'est de sauvegarder la liberté de la foi au Christ. ¹³⁵

Le Canada ne combat pas parce que la Grande-Bretagne est en guerre, poursuit-il le 30 mai 1941 : « Nous ne nous battons pas pour tel ou tel peuple, nous nous battons avec tous ceux

¹³³ Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, vol. 4 (Sillery : Septentrion, 1997) : 270.

¹³⁴ Gilles Gallichan, « Le 'bouleversement intime' : le Québec et la France vaincue de juin 1940 », *Les cahiers des dix* 59 (2005) : 276.

¹³⁵ Canada, *Débats de la Chambre des communes* (Ottawa : Parlement du Canada, 24 février 1941) : 995.

qui luttent encore pour la défense d'un idéal chrétien, d'une civilisation humaine et de la liberté de l'individu ». ¹³⁶ Ceci inclut, évidemment, les Français.

Les appels à la solidarité francosphérique sur la base d'une communauté de valeurs ne suscitent pourtant pas l'enthousiasme guerrier des Canadiens français. Ceci s'explique en raison de la nature tout à fait particulière du rapprochement franco-québécois qui s'établit après le choc de juin 1940. C'est que, d'une part, plusieurs perçoivent la participation militaire canadienne à l'instar du chanoine Groulx, c'est-à-dire comme l'illustration du statut d'« État-serf » du Canada vis-à-vis de la Grande-Bretagne, où le premier n'est que l'enfant docile du second. ¹³⁷ Les réticences à s'enrôler pour combattre l'Allemagne nazie s'expliquent ainsi par l'articulation de l'engagement militaire canadien par certaines élites québécoises comme une forme de soumission aux intérêts anglo-britanniques plutôt que comme un devoir découlant de l'identité franco-catholique des Canadiens français. L'impérialisme antimilitariste du gouvernement King précédant la guerre nuit donc à sa capacité de contrer les appels anti-impérialiste au Québec au cours du conflit mondial. André Laurendeau, chef du Bloc populaire canadien, créé en 1942 afin de s'opposer à la conscription outre-mer, décrit en ces termes la perception courante à l'époque de la participation canadienne à la Seconde Guerre mondiale : « Pourquoi le Canada était-il en guerre ? Parce que l'Angleterre était en guerre, et uniquement pour cela. (...) Imaginez une guerre franco-russe ou franco-polonaise contre la même Allemagne et le même Hitler : il est sûr que le Canada restait neutre ; peut-être le serait-il demeuré même si les Américains s'étaient joints aux Français ». ¹³⁸ Cette méfiance envers l'impérialisme canado-britannique est bien connue et profondément ancrée dans l'imaginaire collectif québécois. Henri Bourassa peut ainsi facilement tracer un parallèle entre les appels à la solidarité franco-catholique des années 1940 et la « révolution impérialiste » de 1899 : « Quand ils parlent d'une croisade pour la chrétienté, je ne

¹³⁶ MacFarlane, 179.

¹³⁷ Groulx, *La France d'outre-mer*, 32. Voir également Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, vol. 2, 4^e éd. (Montréal: Fides, 1976 [1960]): 329.

¹³⁸ Laurendeau, 37.

peux pas oublier que notre première coopération avec l'impérialisme britannique, à la fin du dernier siècle, contribua à l'extermination d'une vaillante petite nation en Afrique du Sud ». ¹³⁹ Pour les nationalistes québécois, le Canada n'est pas en guerre par solidarité francosphérique ; il l'est à titre de quasi-colonie britannique et contre le gré des Canadiens français, ¹⁴⁰ d'où leur anti-impérialisme et leur antimilitarisme.

Il n'est ainsi pas surprenant que les Canadiens français ne s'enrôlent pas en masse suite à la chute de la France. Pour eux, la participation canadienne demeure un enjeu opposant impérialisme et indépendance – comme l'a d'ailleurs articulé le gouvernement King. S'ils acceptent sans trop broncher la *Loi sur la mobilisation des ressources nationales*, autorisant la conscription pour la défense territoriale, ils rejettent en bloc (71%), lors du plébiscite de 1942, le désengagement du gouvernement de ne pas imposer la conscription pour le service outre-mer (contre 80% d'appuis ailleurs au Canada). Il est à cet égard particulièrement notable que, au même moment, un sondage Gallup indique que 60% des Canadiens français pensent que le Canada est en guerre parce qu'il fait partie du Commonwealth. ¹⁴¹ Les efforts du gouvernement King visant à conceptualiser la participation canadienne comme une contribution à la défense de la civilisation et des valeurs chrétiennes sont donc aussi maigres (avant la guerre) qu'inefficaces (au cours de la guerre). ¹⁴²

¹³⁹ Wade, vol. 2, 988.

¹⁴⁰ Laurendeau affirme en septembre 1939 : « On veut, disions-nous, sauver une nation opprimée, la Pologne? Est-ce qu'on opprime pas la minorité française du Canada, en voulant lui imposer une guerre qu'elle repousse ? ». Dans *La crise*, 26.

¹⁴¹ Pariseau et Bernier, 117 ; Wilfrid Sanders, *Jack et Jacques : L'opinion publique au Canada pendant la Deuxième Guerre mondiale* (Montréal : Comeau & Nadeau, 1996) : 64.

¹⁴² Ernest Lapointe reconnaît cette difficulté. Voir MacFarlane, 180. Le caractère binational du Canada est d'autant plus mis à mal par les appels à la conscription — l'exemple ultime de la violation du compromis biculturel (ni neutralité, ni conscription) de l'impérialisme antimilitariste — symbolisent la domination anglo-canadienne sur les Canadiens français. À cela s'ajoute une campagne publicitaire faisant appel à la solidarité britannique (plutôt que francosphérique), aux couleurs de l'Union Jack, ainsi qu'au refus de créer une brigade composée entièrement de francophones. Les quatre bataillons canadiens-français sont ainsi répartis dans quatre brigades différentes. Bref, le caractère binational du pays n'est pas valorisé au sein de l'armée canadienne et ce, tout au cours de la guerre. Pariseau et Bernier, 113 ; Wade, 934 et 953 ; Laurendeau, 48 et 101. Les Canadiens ne s'enrôlent donc pas avec autant d'entrain que leurs compatriotes canadiens-anglais. En mars 1944, 19,1% des volontaires et des conscrits sont Canadiens français, soit 22,6% des militaires d'origine canadienne. Or, les Canadiens français représentent environ 30% de la population à l'époque. Pariseau et Bernier, 117-118. C. P. Stacey, *Arms, Men and Governments: The War Policies of Canada, 1939-1945* (Ottawa, Queen's Printer, 1970): 422. Il ne faut pas non plus négliger l'enrôlement de francophones aux seins des forces françaises libres. Voir MacFarlane, 181 et 250, note 132. Ni le fait que le Régiment de Maisonneuve, entièrement

Si la chute de la France n'entraîne pas un enrôlement massif de Canadiens français aux côtés de la résistance française, par sentiment de solidarité francosphérique, c'est, d'autre part, parce qu'il y a ambiguïté quant à la « vraie » France vis-à-vis de laquelle il doit y avoir rapprochement. Est-ce la France combattante luttant pour la République ou la vieille France réincarnée par le maréchal Pétain ? Jusqu'en novembre 1942,¹⁴³ Vichy symbolise pour bon nombre de Québécois la France repentie et retrouvée — la France légitime. La presse nationaliste attribue d'ailleurs la faute de la défaite française à la décadence de la Troisième République, alors que la presse libérale excuse l'armistice — la paix séparée tant dénoncée par les médias anglophones comme haute trahison aux Alliés.¹⁴⁴ La presse québécoise regrette en outre la décision de Londres de préférer le Comité national français, constitué par le général de Gaulle, au gouvernement dirigé par le maréchal Pétain en raison, précisément, de ses sympathies envers la France meurtrie. « [I]l eut été plus digne », écrit *Le Soleil* le 25 juin 1940, suite au désaveu britannique du maréchal Pétain, « de n'avoir que des paroles de commisération pour une nation qui était plus exposée que son alliée, lorsqu'elles ont relevé le défi de l'Allemagne, et qui a versé le plus pur de son sang dans un isolement fatal ».¹⁴⁵

Deux éléments idéels constituent le rapprochement franco-québécois : une méfiance commune envers la Grande-Bretagne, conjuguée à une proximité idéologique vis-à-vis de la vieille France, restaurée par la « Révolution nationale » du maréchal Pétain. Le maire de Montréal, Adhémar Raynault, dit exprimer le sentiment de « beaucoup de Canadiens » lorsqu'il affirme, le 30 septembre 1941, qu'ils « reprochent comme moi à l'Angleterre d'avoir paralysé la France et d'avoir financé le réarmement de l'Allemagne. Ils pensent aujourd'hui que ce qui arrive est imputable à l'Angleterre et s'ils ne le disent pas c'est qu'il craignent le camp de

composé de francophones, a été la première unité militaire à atteindre son effectif de volontaires. Voir Serge Bernier, « Participation des Canadiens français aux combats : évaluation et tentative de quantification », *Bulletin d'histoire politique* 3:3-4 (1995) : 15-24.

¹⁴³ Le 7 novembre 1942, les forces militaires anglo-américaines débarquent à Alger et à Agadir. Les troupes françaises résistant à l'assaut des Alliés, les Canadiens français ne peuvent plus croire que Pétain agit pour les intérêts de la France.

¹⁴⁴ Guillaume, 91 et 93-4.

¹⁴⁵ *Ibid.*, 95 et 97.

concentration ». ¹⁴⁶ Le gouvernement de Vichy est très conscient de cette méfiance antibritannique et de la culture franco-catholique des Canadiens français. Ristelhueber remarque en mai 1941 que si « la majorité de la population nous reste attachée en dépit des vicissitudes et de la propagande », c'est qu'« elle reste fidèle à une vieille tradition qui est double : attachement envers la France, méfiance envers l'Angleterre ». ¹⁴⁷ Il ajoute en juillet :

Ce qui ne se voit pas, mais qui se sent, c'est le profond attachement de la population à l'ancienne Mère-Patrie. La France que nous ne voulons jamais oublier, écrit à peu près un auteur canadien, ce n'est pas celle de droite ou de gauche, celle des Empereurs ou des Républicains, ce n'est pas une France, mais la France. Et pour la masse du Québec ... celle-là est actuellement la France du Maréchal. ¹⁴⁸

Les représentants de Vichy au Canada mettent donc l'accent sur la crise morale en France et sur la rédemption que poursuit Pétain, rapprochant ainsi les deux communautés françaises. ¹⁴⁹ Ses organes de propagande radiophoniques (Radio-Paris et Radio-Vichy) font maintes références aux liens historiques et ethnoculturels francosphériques. Radio-Vichy entonne ainsi en novembre 1941 : « Les causes de nos erreurs étaient précisément ce qui nous séparait de vous, Canadiens français, dont toute l'histoire témoigne de la survivance des vieilles vertus françaises, de ces vertus auxquelles le Maréchal veut rendre toute sa force ». ¹⁵⁰ On incite également à la méfiance et à l'opposition à l'égard des politiques de guerre canado-britanniques (dont la conscription et le raid de Dieppe). Le 22 mai 1942, par exemple, on peut entendre : « Dans les circonstances les plus pénibles, vous êtes demeurés fidèles à votre mère-patrie, la France, et nul ne saurait maintenant vous forcer à vous lever en armes contre elle ». ¹⁵¹ Les liens du sang et de l'histoire sont ainsi ravivés afin d'entretenir une solidarité francosphérique au détriment de l'effort de guerre canadien contre l'Allemagne nazie. ¹⁵²

¹⁴⁶ Amyot, 175. Si ce n'est pas l'Angleterre qui est à blâmer pour la défaite française, ce sont les « faiblesses intérieures » de la Troisième République, comme l'affirme le ministre Ernest Lapointe. Voir Canada, *Débats de la Chambre des communes* (Ottawa : Parlement du Canada, 24 février 1941) : 1 000.

¹⁴⁷ Amyot, 182.

¹⁴⁸ Ibid., 170.

¹⁴⁹ Ibid., 89.

¹⁵⁰ Ibid., 203.

¹⁵¹ Ibid., 201.

¹⁵² Sur les objectifs et le contenu général de la propagande radiodiffusée, voir Albert A. Shea et Eric Estorik, « Canada and the Short-Wave War », *Behind the Headlines* 3:1 (1942) : 14-6.

La presse libérale tente certes de minimiser le dilemme posé – et les heurts possibles – entre le loyalisme envers la Grande-Bretagne et la sympathie envers la France vaincue. Mais alors que la presse anglophone appuie ouvertement et indéfectiblement le choix de Churchill et considère Pétain comme un traître, la presse nationaliste préfère Pétain à de Gaulle. Pour *Le Devoir*, les Québécois « se sentent plus proche d’une France humiliée que de la puissance militariste des années vingt, ou que du pays tenté par le socialisme des années trente ».¹⁵³ La « libération nationale » évoquée par Ferron trouve donc écho parmi certaines franges de la société québécoise qui, contrairement à lui, s’identifient à la France vaincue. La nouvelle devise française – travail, famille, patrie – réjouit en effet la presse clérico-nationaliste qui y voit la restauration de la vieille France, « sur une base corporative et chrétienne » qui doit être reproduite au Québec.¹⁵⁴ Quant aux accusations de trahison portées contre Pétain, le directeur du *Devoir*, Georges Pelletier, répond d’une manière qui laisse transparaître ses sympathies : « Comment pourrait-il être à la fois catholique et nazi, traditionnaliste et fasciste, autoritaire et sans autorité? C’est ce que l’on ne saurait expliquer », écrit-il le 3 août 1940. Il ajoute encore, le 20 décembre 1941, que Pétain doit être considéré non pas comme un traître ou un collaborateur, mais comme le véritable chef de la résistance française face aux forces allemandes occupantes.¹⁵⁵ Et si la presse anglophone s’en prend au vieux maréchal, c’est qu’« elle est d’une absolue hostilité à tout ce qui est français ».¹⁵⁶ Il s’oppose donc à la rupture des relations diplomatiques avec le gouvernement de Vichy puisque ce serait rompre avec tout le peuple français.¹⁵⁷ Bref, il y a convergence de vues entre la presse québécoise nationaliste et la propagande vichyste.

Une triple nuance doit cependant être apportée. D’abord, la proximité idéologique entre le clérico-nationalisme québécois et la France vichyste ne signifie pas pour autant une caution à la collaboration avec le nazisme. Au contraire, il s’agit d’une doctrine amoralisée et antireligieuse

¹⁵³ Guillaume, 96, 107 et 113.

¹⁵⁴ *L’Action Nationale*, octobre 1940. Dans Guillaume, 105.

¹⁵⁵ *Ibid.*, 110 et 106 ; Amyot, 69.

¹⁵⁶ *Ibid.*, 109.

¹⁵⁷ *Ibid.*, 108.

contre laquelle le Canada combat légitimement. Pelletier critique donc toute collaboration au-delà des termes de l'armistice.¹⁵⁸ Et lorsqu'il est dénoncé par le gouvernement fédéral pour ses positions pro-vichyste, il invoque la politique française de King : « Tant que le gouvernement canadien n'aura pas opté contre Pétain, je ne vois pas pourquoi les opinions du groupe de Gaulle devraient prévaloir chez nous à l'exclusion des autres », écrit-il le 24 novembre 1941.¹⁵⁹ Conséquemment, à mesure que Pétain collabore davantage avec Berlin, *Le Devoir* se montre de plus en plus réticent à louer la Révolution nationale. Le retour de Pierre Laval en avril 1942 au sein de l'administration vichyste, suites aux pressions allemandes, amène ainsi la presse libérale à souhaiter la fermeture de la légation française au Canada, alors que *Le Devoir* cesse de traiter de la question.¹⁶⁰

Seconde nuance, si les quotidiens libéraux se montrent moins favorables à la Révolution nationale, ils refusent cependant de trancher entre gaullistes et pétainistes. Ainsi, *Le Soleil* et *Le Canada* voient dans l'arrivée au pouvoir de Pétain « la fin du régime démocratique » français, mais le premier soutient ressentir une double admiration envers les combattants français et l'humanité de Pétain et Weygand, alors que *La Presse* parle d'un « même amour anime Pétain et de Gaulle, l'amour de la patrie, l'amour de la liberté, l'amour de la civilisation chrétienne ».¹⁶¹ Le raisonnement de la presse libérale est le suivant : puisque la chute de la France sape le moral de guerre des Canadiens français et parce que les gaullistes veulent rétablir les institutions démocratiques françaises, il est impératif de stimuler les sympathies populaires à l'égard de la résistance. Mais il est tout aussi important de ne pas s'aliéner la population canadienne-française. Conclusion : autant Pétain que de Gaulle sert les intérêts de la France.¹⁶²

Troisième nuance, les gaullistes invoquent eux aussi le franco-catholicisme afin de légitimer leur cause. Lors d'un message radiophonique adressé aux Canadiens français, le général

¹⁵⁸ Amyot, 75-6.

¹⁵⁹ Ibid., 151.

¹⁶⁰ Amyot, 181-2.

¹⁶¹ Guillaume, 102-3 et 114.

¹⁶² Ibid., 113-4. Arcand, 379-80. Amyot, 108 et 110.

de Gaulle lance, le 1^{er} août 1940, un appel à la solidarité filiale sur la base d'un franco-catholicisme commun et valorise la grandeur de la nation canadienne-française :

[J]e sais que personne au monde ne peut comprendre la chose française mieux que les Canadiens-français. Je ne vous énumérerai pas nos erreurs militaires, morales, nationales. Le soldat, le catholique, le Français, qui vous parle, les connaît et les reconnaît. (...) L'âme de la France cherche et appelle votre secours, à vous, Canadiens français. Votre secours, elle le cherche et l'appelle, parce qu'elle sait qui vous êtes. Elle sait quel élément vous formez dans le pays, dans le peuple, dans l'État auxquels vous appartenez. (...) L'âme de la France cherche et appelle votre secours parce qu'elle mesure votre rôle et votre importance à l'intérieur de l'Empire britannique. (...) Puisque, par vous, un rameau de la vieille souche française est devenu un arbre magnifique, la France, après ses grandes douleurs, la France, après la grande victoire, saura vouloir et saura croire.¹⁶³

De Gaulle cherche donc lui aussi à représenter la France traditionnelle et chrétienne afin de raviver les liens francosphériques. Trop près de Londres et inconnu de la population, l'appel suscite au mieux l'indifférence. On l'accuse de trahir sa patrie au profit des « puissances anglo-saxonnes » et au détriment de la « puissance française », ou encore d'être « à la solde de l'étranger » et de « décrier le noble vieillard », qui a eut le courage de « tout sacrifier pour racheter les erreurs du passé et relever le prestige de [sa] nation ».¹⁶⁴ Ernest Lapointe va jusqu'à remarquer au Conseil des ministres : « Dans cette province, le général de Gaulle n'a pas de prestige. Son appel radiodiffusé au Canada français a été considéré comme une insulte ».¹⁶⁵ Mais les gaullistes poursuivent leur tactique. Ils adoptent « une position antinazie fondée sur des arguments religieux », évitent les références à la « démocratie » et insistent sur « la libération de la France et de la défense de la civilisation chrétienne ».¹⁶⁶ Aidés par la collaboration croissante de Pétain avec les autorités nazies ainsi que par la notoriété grandissante du général de Gaulle au sein de la population, les gaullistes auront peu à peu raison des sympathies vichystes canadiennes-françaises.¹⁶⁷

¹⁶³ Guillaume, 112 ; Amyot, 103-4. Charles de Gaulle, *Discours et messages*, vol. 1 (Paris: Plon, 1970): 22-3.

¹⁶⁴ Rumilly, vol. 38, 178-9 ; Amyot, 106. L'écrivain Jacques Ferron partageait cette impression selon laquelle de Gaulle « ne pouvait rien contre l'Angleterre dont il semblait ainsi la créature ». Voir Marcel Olscamp, *Le fils du notaire : Jacques Ferron 1921-1949 : genèse intellectuelle d'un écrivain* (Montréal : Fides, 1997) : 266.

¹⁶⁵ Laurence, *Province de Québec*, 313 ; Amyot, 105-6.

¹⁶⁶ Amyot, 137 et 219.

¹⁶⁷ *Ibid.*, 169.

Le rapprochement francosphérique s'effectue donc sur la base d'une proximité idéologique retrouvée, entre la France éternelle — incarnée par de Gaulle et par Pétain — et le Québec. Autant la France libre que Vichy contribuent à revaloriser la francosphère et, ainsi, à rétablir les ponts transatlantiques sur la base d'une communauté d'histoire et de valeurs franco-catholiques. Autrement dit, la défaite française signe la fin du « provincialisme » québécois, c'est-à-dire de son double complexe d'infériorité et d'intériorité. Nous divergeons ainsi de l'hypothèse communément acceptée d'une fin du provincialisme au cours des années 1950. L'influence du Québec devient « positive », en ce qu'elle cesse d'être uniquement une force de freinage, comme nous le relaterons en matière de relations diplomatico-stratégiques du Canada vis-à-vis de la France.¹⁶⁸

L'établissement du quadrilatère nord-atlantique

Le gouvernement fédéral contribue également — et doublement— au rapprochement francosphérique : par l'influence des sympathies vichystes québécoises sur sa politique française, de même que par sa propre interpellation des fondements historiques et ethnoculturels de la francosphère dans ses rapports interalliés. C'est grâce à cette double influence que s'établit dans la politique étrangère canadienne la francosphère, marginalisée plus qu'à son tour depuis ses premières manifestations au milieu du 19^e siècle, donnant ainsi naissance au quadrilatère nord-atlantique dans la pensée géostratégique du pays. À ceci participe activement le lieutenant politique du Québec au sein du gouvernement King. Lors d'une de ses nombreuses déclarations radiophoniques, il lance aux Français le 25 octobre 1940 :

Je dis bien notre victoire, car à nos yeux, vous êtes toujours nos alliés, nos seulement sur le vaste champ de bataille de l'Europe, mais ici même, sur ce continent américain où la communauté d'âme et de langue nous a fait, en quelque sorte, partager vos revers et vos triomphes. Nous savons, parce que vous nous avez communiqué vos sentiments que, quelque soient les circonstances, quelque soit le calvaire à gravir, la France ne se dressera

¹⁶⁸ Gérard Bergeron, « Le Canada français : Du provincialisme à l'internationalisme », dans Hugh L. Keenleyside et al. (dir.), *The Growth of Canadian Policies in External Affairs* (London: Cambridge University Press, 1960): 122.

jamais contre les Britanniques, contre nous, Canadiens-français, dont tant de fils reposent en terre de France depuis 23 ans.¹⁶⁹

Lapointe évoque la « communauté d'âme et de langue » ainsi que le sacrifice des Canadiens ayant combattu en France au cours de la Grande guerre afin de convaincre Vichy de limiter la collaboration avec Berlin afin d'empêcher que la détérioration des relations franco-britannique (il y a rupture des relations officielles en juillet 1940 suite à l'opération militaire à Mers el-Kébir) ne mène à une guerre ouverte entre les deux pays. Cette allocution illustre de manière exemplaire le nouveau rapport franco-canadien. Le Canada invoque son caractère biculturel afin de se donner un nouveau rôle au sein du monde atlantique ; il poursuit, en ce sens, une politique étrangère distincte de celle de ses alliés et, de surcroît, une politique visant à préserver l'harmonie entre ses principaux alliés.¹⁷⁰ Ce nouveau rôle atlantiste semble plaire aux Canadiens français. Commentant les propos de Lapointe, *L'Action Catholique* exprime le désir que l'appel du ministre québécois soit entendu, qu'il puisse empêcher une totale obséquiosité de la France face à l'Allemagne nazie et qu'il puisse, en outre, permettre au Québec de jouer un rôle vital afin d'améliorer des relations franco-britanniques puisqu'il serait tout simplement impensable d'être en guerre contre l'ancienne mère patrie.¹⁷¹

Un tel scénario serait effectivement un véritable cauchemar pour le Canada. Le premier ministre Mackenzie King avise à cet égard certains de ses ministres dès juin 1940 « [of] the folly and injury it would be for any ships of Canada starting firing on a French ship ». ¹⁷² King fait allusion aux demandes britanniques de saisir, militairement si nécessaire, l'*Émile Bertin*, un navire français jusque-là stationné dans le port d'Halifax qui se dirige vers la Martinique sur ordre de Pétain avec à son bord \$300 millions d'or. Le premier ministre rejette catégoriquement tout recours à la force militaire. Il demande à Vichy que le navire ne quitte pas Halifax, mais lorsque celui-ci amorce sa route vers la Martinique le 21 juin, King refuse de le stopper *manu militari*.

¹⁶⁹ Le message de Lapointe est retranscrit dans *La Presse* le 28 octobre 1940. Dans Guillaume, 101.

¹⁷⁰ Rappelons qu'il s'agit là des trois piliers de la francosphère identifiés au premier chapitre : filiation ethnoculturelle et historique, distinction nationale et double harmonie.

¹⁷¹ Wade, vol. 2, 937-8.

¹⁷² King, 19 juin 1940.

Une telle action équivaldrait à une déclaration de guerre contre Vichy, c'est-à-dire contre la France légitime tant aux yeux des Canadiens français que d'Ottawa, qui maintient des relations diplomatiques avec Vichy. Outre les répercussions intérieures, une telle action militaire créerait selon King de vifs remous aux États-Unis, avec pour conséquence de plus grandes tensions anglo-américaines et une probabilité encore plus faible, selon lui, que les États-Unis entrent en guerre.¹⁷³ C'est ainsi que, pour la première fois de l'histoire de la politique de sécurité internationale du Canada, l'atlantisme biculturel prédomine sur l'impérialisme antimilitariste : il détermine une décision fédérale en matière de recours à la force militaire.

Cette situation n'est pas unique. Le gouvernement fédéral s'oppose à toute action pouvant mener à un état de guerre entre lui-même et ses alliés « naturels » (la Grande-Bretagne, la France et les États-Unis), ou entre ces mêmes alliés. Ceci inclut, bien sûr, une guerre franco-britannique. Certes, King appui l'attaque britannique contre la flotte française à Mers el-Kébir (Oran, Algérie) le 3 juillet 1940. Churchill craint que la flotte tombe entre les mains des Allemands (ce que les termes de l'armistice interdisent), alors que Pétain et l'amiral Darlan, le commandant de la flotte, tentent d'empêcher une occupation totale de la France par les forces nazies en ordonnant aux militaires français de répliquer à l'attaque britannique (et de saborder leur navire si les Allemands tentent de s'en accaparer). Le gouvernement fédéral se retrouve donc dans une position inconfortable. La minorité canadienne-française est sympathique à la France du Maréchal, Ottawa maintient des relations officielles avec Vichy, mais souhaite nullement que l'Allemagne prenne possession de la flotte française pour l'utiliser contre la Grande-Bretagne ou même contre le Canada. Les propos nuancés du premier ministre King devant la Chambre des communes le 5 juillet 1940 illustrent son désir de préserver l'unité interne, d'afficher la sympathie du gouvernement canadien à l'égard de la France, tout en approuvant l'assaut britannique. Après avoir pris soin de souligner qu'il n'existe pas d'état de guerre entre la France et la Grande-

¹⁷³ Ibid., 21 juin 1940.

Bretagne, il qualifie de « triste obligation » la décision « d'empêcher la flotte française de tomber aux mains de l'ennemi ». La Grande-Bretagne (et non le Canada) a « été forcée d'agir de la sorte par le souci de s'acquitter de la responsabilité qui lui incombe de sauvegarder les libertés du monde ». Le premier ministre insiste qu'il ne s'agit pas d'une attaque contre la France : « On ne saurait voir dans le geste de mercredi un acte posé contre la France, mais bien une mesure prise contre des navires devenus, à toutes fins pratiques, des instruments de guerre de l'Allemagne et de l'Italie ». Il excuse d'ailleurs la réaction des marins français que l'on « ne peut blâmer ... d'avoir été loyaux envers leur gouvernement, si précaires que soient ses pouvoirs et si peu libres soient ses décisions ». Enfin, King évoque précisément les liens francosphériques afin de *justifier* l'appui canadien à l'attaque contre la flotte française, qui ne doit pas entacher les relations d'amitié entre les deux pays :

Le peuple canadien, qui doit tant à la vieille France, souhaite, j'en suis sûr, que les Français reconnaissent que si le gouvernement de Bordeaux a dû céder à la contrainte exercée sur lui par le conquérant, la marine britannique a également été forcée d'agir de la sorte par le souci de s'acquitter de la responsabilité qui lui incombe de sauvegarder les libertés du monde. Nulle part plus que chez nous, le malheur de la France n'a-t-il été l'objet d'une sympathie plus compréhensive. (...) Nous avons confiance que ... rien ne saura vaincre l'âme de cette grande nation.¹⁷⁴

Il s'agit pour le premier ministre canadien d'éviter l'impression que le Canada cautionne une intervention militaire contre la France. La prudence de King prévient une crise intérieure : alors que la presse libérale parle des « sentiments d'admiration et de sympathie » envers la Grande-Bretagne et la France et que la presse anglophone est unie derrière Churchill, *Le Devoir* n'excuse pas les marins français, mais ne critique pas non plus la décision de Londres.¹⁷⁵

Un autre incident se produit lorsque Churchill tente d'installer les autorités de la France Libre, dirigée par de Gaulle, à Dakar en septembre 1940. Londres annonce le 14 septembre au gouvernement canadien que l'opération pourrait amener à une déclaration de guerre de la part de

¹⁷⁴ Canada, *Débats de la Chambre des communes* (Ottawa : Parlement du Canada, 5 juillet 1940) : 1404.

¹⁷⁵ Guillaume, 98-100.

Vichy contre les Alliés et/ou à des représailles militaires.¹⁷⁶ Le premier ministre King réagit donc vivement. Lui et son lieutenant québécois estiment que « a declaration of war against France would have serious repercussions in Canada. The Vichy government was still the government of France ». ¹⁷⁷ Il envoie un télégramme à Londres le 17 septembre dans lequel il affirme la « surprise » du gouvernement canadien devant un tel scénario cauchemardesque et qui stipule : « We have already conveyed our view that the outbreak of war between the allies of three months ago would be serious as regards the United Kingdom and disastrous as regards Canada ». ¹⁷⁸ Préoccupé par toute action pouvant nuire aux relations avec la France – et ses conséquences évidentes pour l’unité nationale et l’harmonie interalliée – King s’oppose à l’opération militaire. Il faut éviter le cauchemar d’une déclaration de guerre canadienne contre la France, ou même d’un état de facto de guerre entre les deux pays. Il est donc impératif d’empêcher de donner un prétexte supplémentaire à Pétain pour déclarer la guerre à la Grande-Bretagne, de même que de ne pas provoquer l’ire d’une population canadienne-française aux sympathies pétainistes en se retrouvant en état *de facto* de guerre contre la France légitime.

L’échec de l’opération militaire plaît donc vivement au premier ministre. Tourmenté par la possibilité d’un état de guerre entre la Grande-Bretagne et la France, il se réjouit du fait que, même s’il s’agit d’un gain pour l’Allemagne et d’une perte de prestige pour la Grande-Bretagne, « we placed ourselves on record in advance against a move of the kind ». ¹⁷⁹ Il juge que Churchill « has forced the issue with the French ... [provoking a] ... very dangerous situation ... [which] might lead to a declaration of war by France ». ¹⁸⁰ Le gouvernement canadien, du point de vue de sa politique intérieure, a d’ailleurs raison de rejeter toute action coercitive contre Pétain : l’attaque britannique entraîne un sursaut de sympathie canadienne-française à l’égard de Vichy – la

¹⁷⁶ DRREC, vol. 8 (14 septembre 1940) : 623.

¹⁷⁷ MacFarlane, 161.

¹⁷⁸ DRREC, vol. 8 (17 septembre 1940) : 623-4.

¹⁷⁹ King, 26 septembre 1940.

¹⁸⁰ Ibid., 25 septembre 1940.

Grande-Bretagne attaque, après tout, la France légitime (à leurs yeux) et légale.¹⁸¹ Le principe de la double harmonie (canadienne et interalliée), découlant de l'atlantisme biculturel, prévaut donc à nouveau sur l'impérialisme canado-britannique.

Des ministres anglophones, dont Angus Macdonald et J.L. Ralston, ne partagent pas les craintes du premier ministre et de ses ministres québécois à l'effet qu'obéir aux demandes de l'amirauté britannique provoquerait une grave crise intérieure. King n'en demeure pas moins ferme. Devant une autre demande britannique, le 19 octobre 1940, visant à intercepter militairement un navire français, il répond catégoriquement : « I said could see no justification for this. We were not at war with France and were not going to precipitate a situation on this side which would make Canada responsible for widening of the breach ». ¹⁸²

Cette volonté du gouvernement King d'éviter tout conflit intérieur et de limiter l'escalade de la violence entre Vichy et Londres l'amène également à adopter une politique d'attentisme et de non-intervention à l'égard d'une autre source de conflit : les îles Saint-Pierre-et-Miquelon, demeurées fidèles au gouvernement de Vichy et convoitées par de Gaulle. Alors que la Grande-Bretagne et de Gaulle tentent de rallier les territoires de l'empire français à l'autorité de la France Libre, le gouvernement canadien refuse à maintes reprises à l'automne 1940 de faire pression sur les îles de Saint-Pierre-et-Miquelon afin qu'elles se rallient aux alliés.¹⁸³ Bien qu'il songe à mener une opération visant à empêcher la station radio située dans l'archipel de transmettre de l'information météorologique aux sous-marins allemands, le gouvernement fédéral préfère le *statu quo* et refuse d'appuyer la politique coercitive privilégiée par de Gaulle et soutenue par Churchill. Il s'agit d'éviter tout prétexte pour que Darlan remette la flotte française entre les mains des Allemands, de ne pas prendre explicitement position entre Pétain et de Gaulle devant

¹⁸¹ Amyot, 114 et 169.

¹⁸² King, 19 octobre 1940. Notons que le ministre C.C. Power juge tout autant que Lapointe « inimaginable » que le parlement canadien déclare la guerre à la France.

¹⁸³ Ceci inclut l'épisode relaté du 19 octobre 1940.

une opinion populaire divisée, de même que de maintenir la crédibilité de la doctrine Monroe dans les Amériques.¹⁸⁴

Le premier ministre King accueille ainsi avec stupeur et déplaisir le débarquement de l'amiral Muselier à Saint-Pierre-et-Miquelon le 24 décembre 1941 :

It may prove to be a very critical business, and I am terribly annoyed as well as distressed about it. Fortunately, I have fought from the beginning against attempting anything against St. Pierre and Miquelon by force. I kept up the fight at each meeting of the War Committee and the record is perfectly clear even to the point of Robertson advising DeMuselier [sic] not to interfere at St. Pierre and Miquelon at this time.¹⁸⁵

Selon le général de Gaulle, c'est suite à l'information, provenant officieusement des autorités britanniques, que le gouvernement canadien s'emparera de la station de radio qu'il décide d'agir unilatéralement — une information démentie par le premier ministre canadien, qui soutient qu'il « took strong exception to any action of the kind ». ¹⁸⁶ King semble plutôt préférer, le jour du débarquement gaulliste, une restauration du *statu quo ante* dans l'archipel, à l'instar des États-Unis, puisque le débarquement est directement contraire aux instructions données aux autorités de la France Libre. Mais le premier ministre se montre plus flexible le lendemain. Il dit attendre une politique anglo-américaine commune avant de soutenir quelque action privilégiée par Londres et Washington. C'est que King ne veut pas que le Canada soit directement et principalement responsable d'une action militaire contre la France (libre ou vichyste). Il écrit que le Canada « could not take action without thereby implying that we had been responsible for what the Free French had done. Also that until the President and Mr. Churchill agreed on the action to be taken, we could not take action without precipitating a new situation of which we would be wholly and solely responsible ». ¹⁸⁷ Il s'agit d'éviter que le Canada soit en guerre contre la France ou qu'il soit responsable d'une escalade des tensions entre la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis. King propose donc qu'un ultimatum provenant de Washington (et non d'Ottawa) soit

¹⁸⁴ King, 24 et 26 décembre 1941.

¹⁸⁵ Ibid., 24 décembre 1941.

¹⁸⁶ Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre* (Paris : Plon, 1954) : 185 et 494 ; King, 1^{er} décembre 1941.

¹⁸⁷ King, 25 décembre 1941.

lancé contre Muselier. Il ajoute le 26 décembre : « I certainly have saved our country getting into a terrible position by refusing anything to be done until after agreement between the United States and Great Britain ». ¹⁸⁸

Mais lorsque Churchill propose de remettre l'ancien gouverneur de l'archipel en poste, King s'y oppose et ce, bien que le président américain semble plutôt favorable à l'idée. King signale à ses homologues que, si le Canada n'a rien à voir avec le débarquement français, il demeure néanmoins « relieved and pleased with the de Gaulle accomplishment ». ¹⁸⁹ C'est que la presse francophone, à l'exception du *Devoir* et du *Droit* s'est montrée très favorable au coup de la France Libre. Le gouvernement fédéral souhaite éviter de nuire à l'effort de guerre dans la province francophone en s'aliénant les sympathisants gaullistes au Québec. Compte tenu des répercussions possibles qu'aurait un recours à la force contre les îles de Saint-Pierre-et-Miquelon, Ottawa rejette donc toute stratégie coercitive. ¹⁹⁰

C'est d'ailleurs en partie grâce aux pressions exercées par le premier ministre canadien que Londres et Washington modifient leur stratégie vis-à-vis de Saint-Pierre-et-Miquelon. Ils s'entendent, en janvier 1942, sur une politique visant, entre autres, à remettre un semblant de souveraineté vichyste sans pour autant rétablir l'ancien administrateur, à surveiller (par le Canada et les États-Unis) les communications radio de l'archipel, à démilitariser les îles et à autoriser la reprise des missions normales des forces navales de la France Libre à Saint-Pierre-et-Miquelon. Le premier ministre King se rallie ainsi au compromis anglo-américain, tout en précisant que « public opinion in Canada would be exceedingly critical of a resort to force to compel Admiral Muselier to withdraw his forces from the Islands, and that Canada should not participate in any coercive measures against Free French ». ¹⁹¹ Heureusement pour King, le général de Gaulle

¹⁸⁸ Ibid., 26 décembre 1941.

¹⁸⁹ Ibidem.

¹⁹⁰ DRREC, vol. 9 (15 janvier 1942) : 1690.

¹⁹¹ Ibid., 14 janvier 1942, 1688-9.

accepte la proposition anglo-américaine.¹⁹² Le cauchemar du Canada ne se matérialise pas : les hostilités avec la France sont évitées.

Les dynamiques entourant le quadrilatère nord-atlantique sont, du point de vue canadien, identiques en matière d'usage (possible) de la force militaire contre la France qu'au plan des relations diplomatiques avec Vichy. En effet, l'interpellation du caractère (partiellement) francophone du Canada a pour conséquence de stimuler le rapprochement ethnoculturel francosphérique et de donner une opportunité supplémentaire au gouvernement King de contribuer à la préservation de l'harmonie interne et interalliée, tout en développant un rôle diplomatique distinct pour le Canada.

Avec la rupture des relations franco-britanniques, à la suite de l'attaque de Mers el-Kébir, le gouvernement britannique demande à plusieurs reprises au Canada de conserver un lien de communication avec Vichy, via le chargé d'affaires canadien, Pierre Dupuy, et, conséquemment, de maintenir la légation française à Ottawa. Ceci ne peut que plaire au premier ministre canadien, qui affirme le 4 juillet 1940 au représentant français à Ottawa que le Canada « will do what she could with regard to preventing bitter feelings growing up between England and France. That we were in a better position to do that than anyone else. I said most certainly we would do our utmost in that regard ». ¹⁹³ Le caractère biculturel du Canada lui donne ainsi la chance de mettre en pratique une politique atlantiste qui lui est propre : jouer le rôle d'intermédiaire entre Londres et Vichy.

Dupuy effectue trois voyages entre novembre 1940 et août 1941 auprès des autorités vichystes. Il tente d'arriver à une entente mutuelle, quoique officieuse, entre Pétain et Churchill

¹⁹² Dans ses mémoires, de Gaulle raconte un incident qui montre la possibilité bien réelle d'un incident militaire. « Comme je refusais une pareille solution, M. Eden m'annonça que les États-Unis songeaient à envoyer à Saint-Pierre un croiseur et deux destroyers. 'Que ferez-vous en ce cas' ? me dit-il. 'Les navires alliés', répondis-je, 's'arrêteront à la limite des eaux territoriales françaises et l'amiral américain ira déjeuner chez Muselier qui en sera certainement enchanté'. — 'Mais si le croiseur dépasse la limite ?' — 'Nos gens feront les sommations d'usage'. 'S'il passe outre ?' 'Ce serait un grand malheur, car, alors, les nôtres devraient tirer' ». Voir ses *Mémoires de guerre*, 186-7.

¹⁹³ King, 4 juillet 1940.

afin d'éviter un affrontement militaire entre la Grande-Bretagne et la France.¹⁹⁴ Dupuy contribue notamment à la conclusion d'un accord secret franco-britannique en décembre 1940 qui, bien que nié par certains historiens, se révèle selon d'autres d'une importance capitale.¹⁹⁵ Il s'agit d'un *modus vivendi* selon lequel Vichy s'engage à conserver la flotte et les colonies françaises hors de la portée des Allemands et à ne pas reconquérir les colonies dissidentes, en échange du ravitaillement de la France en produits de première nécessité en dépit du blocus qui lui est imposé. Dupuy joue ainsi un rôle qui cadre parfaitement avec les objectifs du gouvernement canadien. King se réjouit d'ailleurs du travail du chargé d'affaires : « Felt very proud that a Canadian could have played so immensely important a part », note-t-il après avoir lu le rapport de Dupuy du 13 février 1941.¹⁹⁶

Il en est de même en ce qui a trait à la légation française à Ottawa. Ristelhueber écrit à son ministre, le 26 juillet 1940, que parmi les raisons du Canada de ne pas rompre avec Vichy se trouvent la volonté d'affirmer l'indépendance du pays vis-à-vis de Londres, l'attitude conciliante du premier ministre King, ainsi que l'impact du « fait français » au Canada. « La présence de trois millions et demi de Canadiens français ... crée évidemment au Dominion des problèmes spécifiques très différents de ceux qui se posent aux pays de race purement britannique. Il n'est pas possible ici d'insulter le nom français, la race française, sans soulever des remous dont le Gouvernement d'Ottawa est obligé de mesurer le péril ». ¹⁹⁷ Ces explications sont d'ailleurs partagées par plusieurs personnalités canadiennes et françaises, dont le consul de France à Montréal et la représentante gaulliste au Canada, qui soulignent l'influence des sympathies pro-vichystes des Canadiens français sur la politique française d'Ottawa, ainsi que le nouveau – et

¹⁹⁴ Pour un exposé des trois objectifs de la mission de Dupuy, voir Pierre Dupuy, « Mission à Vichy, novembre 1940 », *International Journal* 22(3) (été 1967) : 395-401.

¹⁹⁵ Pour un compte-rendu de l'accord, voir Xavier Bourbon-Parma, *Les accords secrets franco-anglais de décembre 1940* (Paris : Plon, 1949).

¹⁹⁶ Pickersgill, vol. 1, 147.

¹⁹⁷ Amyot, 51.

distinct – rôle d’intermédiaire au sein du quadrilatère nord-atlantique que permet le maintien de relations officielles avec Vichy.¹⁹⁸

Il faut toutefois préciser que si les divisions internes vis-à-vis de la double France (pétainiste et gaulliste) et les rapports interalliés conduisent le gouvernement King à adopter une attitude ambivalente vis-à-vis Vichy et de Gaulle, ceci ne dure que jusqu’à ce que la collaboration de Pétain avec Hitler devienne trop flagrante. C’est d’ailleurs autant pour préserver l’harmonie entre les Alliés qu’éviter d’amplifier les clivages internes que King maintient les missions de Dupuy et la légation française à Ottawa. Alors que le gouvernement canadien, devant l’évolution de l’opinion publique, se montre favorable à une rupture des relations avec Vichy au printemps 1941 (alors que l’amiral Darlan permet aux avions allemands d’utiliser les aéroports français de Syrie pour leur ravitaillement), il poursuit ses relations avec Vichy à la demande de Churchill¹⁹⁹ et ce, même si Dupuy n’est pas accordé les privilèges diplomatiques d’usage, contrairement à Ristelhueber.²⁰⁰ À nouveau, alors que la collaboration entre Vichy et Berlin s’accélère avec le retour de Pierre Laval en avril 1942 et que les Canadiens français se montrent de plus en plus sceptiques envers Pétain et réclament la fermeture de la légation française à Ottawa, le premier ministre King s’incline devant la demande personnelle du premier ministre britannique.²⁰¹

Ce n’est qu’à la suite de l’opération Torch, en novembre 1942, que le gouvernement canadien met fin à ses relations diplomatiques avec Vichy. Les troupes françaises résistent au débarquement des forces américaines entre Agadir et Alger.²⁰² Menacé d’invasion allemande du territoire « libre » français, Pétain dénonce l’agression anglo-américaine et annonce son désir de

¹⁹⁸ Ibid., 51 et 58-60.

¹⁹⁹ Granatstein, *The Ottawa Men*, 108 ; Pickersgill, vol. 1, 208-9.

²⁰⁰ Pickersgill, vol. 1, 210-12. Une nouvelle demande lui ait formulée en ce sens à l’été 1941 ; King réagit de la même façon. Ibid., 242.

²⁰¹ Ibid., 424 ; King, 9 mai 1942.

²⁰² En fait, des troupes britanniques et canadiennes participent également au débarquement, mais le président américain insiste pour que l’opération soit dirigée et menée par des Américains, au point de faire revêtir des uniformes américains aux soldats de la coalition. Au total, environ 350 Canadiens participent à l’opération militaire. Voir C.P. Stacey, *The Canadian Army, 1939-1945: An Official Historical Summary* (Ottawa: E. Cloutier, King's Printer, 1948): 87 ; et C. Cecil Lingard et Reginald G. Trotter, *Canada in World Affairs: September 1941 to May 1944* (Toronto: Oxford University Press, 1950): 152-7.

résister par la force. Il se discrédite de fait aux yeux de la population canadienne-française lui demeurant encore favorable.²⁰³ À partir de ce moment, il devient impossible de croire que Pétain sert les intérêts et représentent la volonté des Français. Le 9 novembre, les relations diplomatiques entre les deux pays sont ainsi rompues. Alerté par ses conseillers qu'une telle rupture pourrait mener à un état de guerre *de facto* entre la France et le Canada, le premier ministre King prend garde d'éviter un tel cauchemar et y va d'une astuce politique : la France n'existe plus ; il n'y a plus qu'un régime fantoche.

Le premier ministre King tente effectivement de persuader, avec succès, Londres et Washington du bienfait d'une politique commune de « non reconnaissance » du gouvernement de Vichy, « asserting that there were not a legal Government ». Montrant qu'il comprend l'astuce politique, le président américain répond à King : « In other words, they ain't ». King répond par l'affirmative et précise sa démarche : « were they to declare war against the States or ourselves, it would be psychologically helpful both in France and outside to have it known in advance that they were not regarded as the legal government of France, but were just a German puppet government ». ²⁰⁴ Puis lorsque Londres et Washington acceptent le principe d'une telle « non reconnaissance », King se réjouit :

I have been rejoicing over the manner in which we permitted Vichy to become separated from Canada without severing any relations ourselves with the French people, or taking any diplomatic act in the conventional diplomatic manner, but simply taking the position that the Government of Vichy had ended as a French Government and was really a puppet government of Germany. (...) Canada held out to the last minute in demonstrating its fidelity to the French people.²⁰⁵

Ottawa peut ainsi rompre avec Vichy tout en minimisant les divisions internes et en sauvegardant le quadrilatère nord-atlantique dans un des moments les plus critiques de celui-ci.

²⁰³ Un sondage réalisé en octobre 1942 révèle que 59% des francophones souhaitent que le représentant de Vichy au Canada demeure à Ottawa, contre 30% d'anglophones qui préfèrent en majorité (56%) la fermeture de la légation française. En outre, autant estiment que de Gaulle (45%) et Pétain (46%) a « apporté le plus au peuple français ». Sanders, 78.

²⁰⁴ King, 9 mai 1942.

²⁰⁵ Ibid., 11 novembre 1942.

L'ouvrage de Douglas G. Anglin décrivant la crise des îles Saint-Pierre-et-Miquelon, *A Study in Diplomacy in the North Atlantic Quadrangle*, paraît donc non seulement juste en ce qu'il illustre l'importance retrouvée de la France dans les préoccupations géostratégiques canadiennes, mais la métaphore du quadrilatère est tout aussi essentielle afin de comprendre l'attitude canadienne vis-à-vis d'autres incidents précédant cette crise (l'Émile Bertin, Mers el-Kébir, Dakar), de même que celle qui amène Ottawa à rompre ses relations diplomatiques avec Vichy le 9 novembre 1942. Ainsi, alors qu'il est possible de conclure que la double priorité du gouvernement King est de préserver l'unité du Canada et l'harmonie entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, la chute de la France amène le gouvernement fédéral à réévaluer, à la hausse, l'importance de la France aux deux niveaux.²⁰⁶ Dans cette perspective, on assiste à une revalorisation de l'identité francosphérique, qui a pour double conséquence de mettre en exergue le caractère biculturel du Canada et d'incorporer la France dans l'objectif d'harmonie interalliée. Plus que tout, un affrontement militaire contre la France doit être évité – une possibilité pourtant implicitement envisagée au cours des années 1930. En d'autres mots, un quadrilatère nord-atlantique se met en place à partir de 1940 grâce à une politique étrangère atlantiste et biculturelle, sur la base d'une francosphère retrouvée.

L'institutionnalisation du quadrilatère nord-atlantique

Au-delà de la métaphore, ce sont les logiques sous-tendant le quadrilatère nord-atlantique qui s'institutionnalisent au cours et au lendemain de la Seconde Guerre mondiale : le principe de la double harmonie (interne et interalliée), sur la base d'une francosphère ethnoculturelle retrouvée, de même qu'un rôle international distinct pour le Canada au sein du quadrilatère nord-atlantique, sur la base d'une nouvelle politique atlantiste et biculturelle. La continuité de cette nouvelle culture stratégique, qui prend racine avec le traumatisme de juin 1940, au-delà des seules relations interalliées au cours de la Seconde Guerre mondiale révèle la profondeur et la durabilité du

²⁰⁶ Cf. Pickersgill, vol. 1, 30, 87, 93, 117, 145.

changement paradigmatique de la politique de sécurité internationale du Canada, donnant ainsi raison à Jacques Ferron.

Le gouvernement King participe à l'institutionnalisation d'une culture stratégique atlantiste et biculturelle dans ses rapports avec la France à au moins deux niveaux, que nous examinons dans l'ordre. D'abord par la reconnaissance de la France comme grande puissance au sein des Nations unies, ensuite par la volonté du Canada de s'allier militairement et politiquement avec la France au sein de l'OTAN. Ces deux institutions, en ce qu'elles constituent les bases de l'organisation institutionnelle de l'ordre d'après-guerre, constituent durablement la relation « spéciale » du Canada vis-à-vis de la France.

En premier lieu, le gouvernement canadien milite activement pour la reconnaissance internationale du Comité français de libération nationale (CFLN), créé en juin 1943 dans le but d'unir les forces de résistance françaises. C'est que depuis la proclamation de la « non existence » de la France en novembre 1942, le gouvernement King cherche à en restaurer le plus rapidement possible le statut politique international, en prenant toutefois soin d'éviter de diviser l'opinion canadienne et de prendre parti entre les alliés anglo-américains, qui divergent sur qui représente le mieux les intérêts français. Le gouvernement King rejette, à l'automne 1942, l'idée de reconnaître le gouvernement provisoire dirigé par l'amiral Darlan, puisqu'on le juge trop associé au régime quasi fasciste en France. Le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Norman Robertson, exprime l'opinion de son gouvernement lorsqu'il dit espérer que « before any new French provisional government were recognized it really stood in the great French tradition [of freedom and democracy] and was really representative of the true wishes and feelings of the French people ».²⁰⁷ Mais le gouvernement fédéral se sent pressé d'agir afin de limiter la confusion populaire, notamment au Québec, quant à l'attitude canadienne vis-à-vis de la(quelle) France.²⁰⁸ Ottawa ne souhaite pas non plus devoir choisir entre la France militaire, dont les assises sont en

²⁰⁷ DRREC, vol. 9 (27 novembre 1942) : 1704.

²⁰⁸ Ibid., 9 décembre 1942, 1705.

Afrique du Nord, et la France politique, dont les autorités sont à Londres, puisque la première est soutenue par le gouvernement américain et la seconde par Londres. C'est pour ces deux raisons, suivant le principe de double harmonie, que King refuse de recevoir le général de Gaulle à Ottawa, jusqu'à ce que Washington change d'attitude à son égard,²⁰⁹ et qu'il refuse d'officialiser ses relations avec la France militaire dirigée par le général Giraud.²¹⁰

Cette politique atlantiste est maintenue suite l'unification des forces de résistance françaises, tant souhaitée par le gouvernement canadien,²¹¹ par l'accord Giraud-de Gaulle du 3 juin 1943.²¹² Dès sa création, le CFLN demande au gouvernement canadien de reconnaître son autorité comme représentant des intérêts français libres. King est très favorable, d'autant que la presse anglophone et francophone (sauf *Le Devoir*) accueille avec enthousiasme l'union des forces françaises et souhaite une reconnaissance immédiate. Une telle reconnaissance permettrait de consolider l'unité populaire, enfin libérée des clivages entre vichystes et gaullistes.²¹³ Une seconde raison est évoquée par le représentant du Canada auprès du général de Gaulle, George Vanier, qui écrit au premier ministre le 19 juillet 1943 : « Si nous voulons éviter qu'il ne se développe chez le peuple français un sentiment de profond ressentiment contre nous, sentiment qui pourrait persister et éventuellement jeter la France entre les mains de l'Union soviétique, il est essentiel de ne plus repousser une telle reconnaissance ».²¹⁴

Mais pour être efficace et conforme à la politique atlantiste du gouvernement canadien, une telle reconnaissance doit être proclamée de manière simultanée et, idéalement, identique par les gouvernements britannique, américain et canadien.²¹⁵ Il est donc décidé de faire pression sur le

²⁰⁹ Ibid., 14 et 19 décembre 1942, 1707.

²¹⁰ Ibid., 25 mars 1943, 1716-7 ; 20 avril 1943, 1721 ; 27 avril 1943, 1722-3. George Vanier représente le Canada auprès des gouvernements exilés à Londres, dont la France Libre, dès le 21 novembre 1942.

²¹¹ Ibid., 8 janvier 1943, 1709-10 ; Lingard et Trotter, 158.

²¹² Plusieurs quotidiens canadiens-anglais se réjouissent à mots couverts de l'assassinat de Darlan le 24 décembre 1942, estimant que cela permettra une entente entre les forces de résistance françaises. Voir Lingard et Trotter, 157.

²¹³ Amyot, 281.

²¹⁴ Ibid., 293-4. Il s'agit d'une traduction libre de DRREC, vol. 9 (19 juillet 1943) : 1735.

²¹⁵ Ibid., 17 juin 1943, 1729.

gouvernement américain,²¹⁶ qui demeure hostile à l'idée de reconnaître le CFLN, lui préférant l'administration nord-africaine dirigée par Giraud. King insiste d'abord, auprès du président Roosevelt, sur l'importance du sujet pour le Canada : « The Canadian Government, which is deeply interested in the early return of France to her high place among the nations, is becoming increasingly concerned at the delay in extending recognition of the Committee ». Quelles sont les raisons d'un tel intérêt « profond » envers la restauration de la France au sein du concert des nations ? Le premier ministre canadien mentionne d'abord l'effet négatif d'un délai sur l'autorité politique du CFLN, qui demeure « the best hope and essential condition of an important French contribution to the liberation and restoration of France ». Il ajoute qu'une reconnaissance limiterait les conflits personnels et internes du Comité (entre de Gaulle et Giraud), et plus particulièrement l'ambition présumée du général de Gaulle d'établir un régime militaire ou dictatorial plutôt qu'une démocratie libérale. (Il est ici intéressant de rappeler le désir de King, exprimé dès l'automne 1936, de voir s'établir et de prendre part à une alliance démocratique nord-atlantique, incluant les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France, sur la base de la « riche tradition » française en matière de défense et de promotion des valeurs libérales-démocratiques de l'Occident.) De plus, « in the long run failure to extend recognition may compromise the relations of the United Nations with France during and after the period of liberation and may add difficulties of effecting an enduring settlement ». Autrement dit, la reconnaissance du CFLN est essentielle à la consolidation de l'unité, de l'effort de guerre et du statut politique de la France comme grande démocratie libérale au sein des Nations unies.²¹⁷

Que dire de l'intérêt « spécial » du Canada vis-à-vis de la France ? Le premier ministre King demande à son ministre aux États-Unis, Lester Pearson, de faire part, verbalement seulement, aux autorités américaines un non-dit diplomatique, omit délibérément du télégramme : « the particular domestic interest of Canada in French questions ... [and] the paramount importance to

²¹⁶ Ibid., 21 juillet 1943, 1736.

²¹⁷ Les termes « Nations unies » désignent les Alliés combattant contre l'Axe. L'appellation est officiellement adoptée par la Déclaration des Nations unies du 1^{er} janvier 1942.

Canada of the consolidation and unity of the French forces resisting the enemy and of the maintenance of cordial and confident relations between the French people and their Allies ».²¹⁸ Ces arguments exposent explicitement l'attitude atlantiste et biculturelle du Canada, ainsi que la perception d'intérêts canadiens « spéciaux » envers la France compte tenu du « fait français » au Canada.²¹⁹ Washington demeure néanmoins hostile à la reconnaissance du Comité. Ceci amène le gouvernement canadien à menacer d'agir unilatéralement, menace qui n'ébranle en rien l'intransigeance américaine.²²⁰ Lorsque cède enfin le président Roosevelt face aux pressions britanniques et arrive à une ébauche préliminaire de reconnaissance diplomatique, King est choqué de voir qu'il n'est pas prévu que d'autres gouvernements que ceux des États-Unis et de Grande-Bretagne puissent participer à la déclaration commune. Il menace donc à nouveau d'agir unilatéralement, cette fois auprès de Londres, qui l'implore d'attendre qu'une entente anglo-américaine soit conclue avant de reconnaître le CFLN. Si le premier ministre King accepte, c'est que sa politique française depuis le 3 juin 1943 repose précisément sur son désir d'obtenir une déclaration simultanée, afin d'accroître la force du geste envers la restauration de la France, mais également individuelle afin de préserver le statut indépendant du Canada.²²¹

Le report de la reconnaissance canadienne est d'ailleurs involontairement favorable aux sympathies populaires à l'égard de la France puisque c'est à Québec qu'il est décidé de reconnaître simultanément le CFLN, lors de la conférence anglo-américaine d'août 1943. Les Québécois verront « la France qui leur est toujours chère, surtout dans ses malheurs, reprendre sa place dans les milieux diplomatiques et politiques où se décide le sort de l'Europe et du monde », écrit Louis-Philippe Roy le 12 août dans *L'Action Nationale*.²²² Churchill propose même d'inviter de Gaulle à la conférence, ce qui n'aurait pu que plaire à une opinion publique québécoise enthousiaste devant la possibilité de la « renaissance politique » de la France à Québec. Mais le

²¹⁸ Ibid., 1736-8.

²¹⁹ Voir également le mémo de Robertson à King, *ibid.*, 24 août 1943, 1754-5.

²²⁰ Ibid., 22 juillet 1943, 1740.

²²¹ Ibid., 5 et 6 août 1943, 1749-51.

²²² Amyot, 296.

gouvernement fédéral s'y oppose, soulignant « l'effet perturbant » qu'une telle visite aurait en vue de l'obtention d'un consensus tripartite sur la reconnaissance du CFLN, probablement compte tenu de l'hostilité américaine vis-à-vis du général de Gaulle.²²³

Les États-Unis acceptent finalement une reconnaissance simultanée, comme le souhaite Ottawa, mais pas identique. La déclaration canadienne, nettement plus chaleureuse, reprend un thème récurrent de sa politique française : « The Government is deeply interested in the early return of France to her high place among the nations and regards the institution of the Committee as an important contribution to that end ».²²⁴ Le délégué du CFLN au Canada, Gabriel Bonneau, salut cette reconnaissance et, surtout, le fait que le Canada « regarde l'institution du Comité comme une importante contribution à la restauration de la France à son rang éminent parmi les nations ».²²⁵ Certes, il est sans doute exagéré d'affirmer, à l'instar de Philippe Prévost que « [s]eules, l'habileté et la ténacité de Mackenzie King et de son entourage eurent raison de l'hostilité du gouvernement américain vis-à-vis de de Gaulle. (...) Le Canada a été, selon l'expression de Dufour, délégué général du Québec à Paris, le petit poids qui a entraîné le fléau d'un côté ou de l'autre ».²²⁶ Il faut néanmoins reconnaître que, après 1919, moment où Paris contribue à la reconnaissance du statut international du Canada, Ottawa lui redonne enfin la faveur 24 ans plus tard. C'est d'ailleurs avec un même objectif de contribuer à la pleine restauration de la France que le gouvernement canadien poursuit ses efforts envers la reconnaissance du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF), créé le 3 juin 1944. Ces efforts diplomatiques aboutissent à la reconnaissance simultanée des Alliés, le 23 octobre 1944, de l'existence formelle d'un gouvernement français et illustrent à nouveau la « relation spéciale » Canada-France.²²⁷

²²³ DRREC, vol. 9 (11 août 1943): 1751-2.

²²⁴ Ibid., 24 août 1943, 1756.

²²⁵ Prévost, 364 ; Amyot, 297.

²²⁶ Prévost, 427-30.

²²⁷ F.H. Soward, *Canada in World Affairs: From Normandy to Paris, 1944-1946* (Toronto: Oxford University Press, 1950): 312. Il est impossible de présenter ici en détail cet épisode, faute d'espace. Voir notamment DRREC, vol. 10, 131-45.

Mais malgré la reconnaissance officielle du GPRF, la France n'est pas invitée aux conférences de Moscou (octobre 1943) et de Téhéran (décembre 1943), où les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'URSS et la Chine s'entendent pour créer une organisation internationale visant à assurer la sécurité collective. Idem lors des conférences de Dumbarton Oaks (août-octobre 1944), de Québec (septembre 1944) et de Yalta (février 1945). La presse canadienne-française exprime d'ailleurs son insatisfaction devant l'absence de la France.²²⁸ Il faudra attendre au 16 mai 1945 pour que la France — grâce à l'initiative du Canada et, surtout, à l'appui de la Grande-Bretagne — obtienne le statut officiel de grande puissance, à l'instar des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'URSS et de la Chine. En effet, une entente de reconnaissance mutuelle de statut est conclue, plus ou moins explicitement, entre les gouvernements canadien et français à l'été 1944. Il s'agit d'un pacte visant à faire reconnaître par les Alliés le statut respectif des deux États, c'est-à-dire le statut de grande puissance de la France et celui de puissance moyenne du Canada. Car si la « grandeur » est propre à la politique du général de Gaulle, la quête de reconnaissance d'un rang supérieur est partagée par le Canada.

L'entente est convenue lors de la visite du général de Gaulle à Ottawa en juillet 1944. Il faut d'abord mentionner que la presse francophone se montre très enthousiaste à la venue du général, à l'exception du *Devoir*, qui craint la présence au sein du CFLN de certaines personnalités communistes. *L'Action Nationale* titre en manchette le 12 juillet : « Vive la France ! Vive de Gaulle ! » et *Le Soleil* : « Vive le général Charles de Gaulle, l'homme providentiel du salut de la France ». Le lendemain, *La Presse* dit « sentir combien le culte de la France demeure vivace parmi nos concitoyens de toutes classe ».²²⁹ C'est que de Gaulle y va d'une déclaration le 12 juillet qui se veut une tentative de réconciliation avec le franco-catholicisme des Canadiens français :

²²⁸ Wade, II, 1081.

²²⁹ Amyot, 316-7.

...la France est — à mon avis et à l'avis de la France — dans un état d'esprit vis-à-vis du Vatican, vis-à-vis du Saint-Père et vis-à-vis de la religion, qui implique le plus tôt possible des relations normales entre le Vatican et mon pays. Nos intérêts religieux sont très grands. Ils sont très grands en France et ils sont très grands en dehors de la France. (...) La France a une très grande position de puissance catholique, elle la gardera et elle désire naturellement entretenir avec le Saint-Père les relations. (...) J'ai trouvé le Saint-Père ... je l'ai trouvé disposé à voir la France reprendre son rang parmi les grands États. Je crois que si le Saint-Père a ces désirs, c'est parce que cela correspond à l'avantage général des nations.²³⁰

Le premier ministre King lui rend bien la pareille. Alors que de Gaulle se présente comme porte-étendard d'une France « repentie » à l'instar de celle de Vichy et donc susceptible de plaire aux Canadiens français, King omet une bonne partie de vérité dans la relation ambivalente du Canada avec la France Libre lorsqu'il l'accueille comme « the representative of the unconquerable spirit of France ». Il poursuit en allant jusqu'à affirmer : « In no country has the sympathy for France in her agony been deeper than in our own, in none have the prayers for her liberation been more fervent; in none has the growth of French resistance been watched with greater pride and admiration ».²³¹ Si de Gaulle fait un grand pas vers les Canadiens français, King fait donc plus que sa part d'omissions en vue du rétablissement des relations franco-canadiennes. Ici comme ailleurs, le caractère biculturel du Canada est mis de l'avant par Ottawa afin de promouvoir ses intérêts atlantistes sur la scène internationale.

Car les intérêts canadiens concordent avec ceux de la France. La principale motivation du général de Gaulle réside dans son désir de voir la France retrouver « son rang parmi les grands États ». Il répète ainsi, à plusieurs reprises, « que la France sera nécessaire à la restauration et à l'équilibre de l'Europe occidentale, sans lesquels il n'y aura pas d'ordre international possible ».²³² Pour ce faire, il souhaite l'appui du gouvernement canadien. Le premier ministre King convient que le rôle de la France est essentiel au nouvel ordre international. « Le gouvernement canadien », dit King selon ce que rapporte Gabriel Bonneau, « verrait avec faveur un relèvement rapide de notre pays et il est prêt à y contribuer matériellement et en usant de son

²³⁰ Renée Lescop, *Le pari québécois du général de Gaulle* (Montréal : Éditions du Boréal Express, 1981) : 105.

²³¹ Soward, 311.

²³² Prévost, 378 ; King, 11 juillet 1944.

influence, à Washington notamment ». ²³³ L'intérêt du Canada envers la reconnaissance du statut de grande puissance de la France ne fait d'ailleurs pas de doute, comme l'illustrent l'attitude du gouvernement King vis-à-vis du CFLN et du GPRF. Surtout, il soutient dès le début l'idée d'un siège permanent pour la France et ce, le plus tôt possible. Les dirigeants canadiens craignent en effet que Roosevelt ne retarde, en raison de son hostilité bien connue à l'égard du général de Gaulle et de ses préférences vis-à-vis d'un siège permanent pour la Chine, la reconnaissance du droit de la France à un tel statut. ²³⁴

Toutefois, le premier ministre King se montre prudent quant à l'approche à adopter pour ce faire, refusant de rompre avec sa politique atlantiste, qui repose certes sur l'identité biculturelle du Canada, mais sans pour autant miner l'harmonie interalliée. C'est ainsi qu'il rapporte une conversation avec Louis St-Laurent le 12 juillet 1944 :

St. Laurent showed me a message he was sending to France along with others which are to go for Bastille Day. It was fortunate he did as the message was one which spoke of his having told de Gaulle and others that France should be of the Grand Council in Coaling with War Affairs, etc. I pointed out to him and Robertson who had taken up the matter with him, that this would certainly be misunderstood by both Churchill and Roosevelt; that it would look as if Canada had agreed with de Gaulle to press France's right to be one of the big four, making it a big five which until France becomes a free country itself, naturally could not be considered. ²³⁵

Le seul obstacle à l'appui canadien envers la reconnaissance de la « grandeur » de la France réside donc dans sa libération. Une fois ceci fait quelques semaines plus tard, le statut de grande puissance est accordé à la France par les Alliés lors de la conférence de Dumbarton Oaks, mais seulement qu'« en temps opportun » (« *in due course* »), car Roosevelt souhaite attendre qu'un autre homme politique supplante de Gaulle à la tête de la France libre avant d'accorder à celle-ci le statut de cinquième grande puissance. ²³⁶ La France n'obtient formellement ce statut — et, surtout, un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) — qu'un an plus

²³³ Prévost, 376.

²³⁴ John W. Holmes, *The Shaping of Peace: Canada and the Search for World Order (1943-1957)*, vol. 1 (Toronto: University of Toronto Press, 1979): 255. Sur l'antipathie de Roosevelt à l'égard du général de Gaulle, voir David G. Haglund, "Roosevelt as "Friend of France"—But Which One?," *Diplomatic History* 31:5 (2007): 883-907.

²³⁵ King, 12 juillet 1944.

²³⁶ Stanley Meisler, *United Nations: The First Fifty Years* (New York: Atlantic Monthly Press, 1995): 7.

tard, lors de la conférence de San Francisco d'avril-juin 1945, avec l'appui, notable, de la délégation canadienne qui présente une motion visant à retirer les mots « en temps opportun ».²³⁷ Le gouvernement King appui ainsi la politique française de Churchill, qui souhaite la restauration de la France en Europe afin de contribuer au contrepois européen antisoviétique et antigermanique, avec cependant moins d'égards vis-à-vis des préoccupations françaises et britanniques en matière d'équilibre de la puissance. La politique française de King tient davantage à ce que John Holmes qualifie du « grand danger » que représenterait une divergence entre la France et la Grande-Bretagne – auquel nous devons également inclure les États-Unis. Cet atlantisme repose, comme le note l'ancien diplomate, autant sur les « relations spéciales et particulières » avec l'Europe de l'Ouest que souhaite institutionnaliser le Canada, que sur son « désir d'être moins anglo-saxon » en appuyant l'octroi du statut de grande puissance à la France.²³⁸

Le Canada n'est d'ailleurs pas sans intérêt dans cette affaire. Il tente d'obtenir la reconnaissance de son propre statut autoproclamé de « puissance moyenne ». C'est ainsi que King souligne à de Gaulle, lors d'une seconde visite du général à Ottawa en août 1945, son insatisfaction, suite à la conférence de Potsdam, de ne pas être considéré comme une nation par le Conseil des ministres des Affaires étrangères (formé par les quatre « grands », i.e. excluant la France).

I spoke of Canada having made a very great contribution and that I felt on any matters on which we were expected to assume responsibility, we should be given fullest powers, not merely consultation but of complete knowledge by being parties to the conference. I spoke of Canada feeling now toward the big Five much as France had felt toward the big Four. (...) de Gaulle said to me privately, he was in entire accord with all that I had said. He appreciated our point of view completely and understood it, was sympathetic toward it.²³⁹

²³⁷ Soward, 139.

²³⁸ John W. Holmes, « Le Canada dans le monde », *Politique étrangère* 33:4 (1968): 310 et 313.

²³⁹ King, 29 août 1945.

De Gaulle fait également part publiquement de son appui aux intérêts canadiens, quoiqu'en termes plus généraux. Lors d'une conférence de presse le 29 août 1945, il décrit le Canada comme un « vrai ami et toujours fidèle allié de la France ». Il ajoute :

il y a entre nous aucune espèce d'intérêt qui nous oppose, il y a, au contraire, des intérêts rapprochés. Je ne parle pas seulement de l'intérêt historique et des raisons de sentiments qui nous unissent d'amitié, mais je parle du fait de votre propre développement et de l'intérêt qu'il y a à ce que deux pays comme le Canada et la France agissent ensemble dans toute la mesure où ils le pourront. Je crois d'ailleurs savoir que telle est également l'intention de votre gouvernement.²⁴⁰

Le général peut effectivement bien comprendre les aspirations du Canada, insatisfait lui aussi de la conférence de Potsdam où la France, qui n'est pas invitée à titre de grande puissance, ne fait pas partie de la « cour des grands ». Pour lui la France ne peut être traitée comme « l'Éthiopie » ; elle doit participer à la préparation de tous les traités de paix en Europe puisque « l'Europe est essentiellement la Russie et la France ».²⁴¹

Cette analogie fait écho aux préoccupations canadiennes. Dès juillet 1943, le premier ministre King distingue, à la Chambre des communes, le statut du Canada des « petites » puissances et d'autres puissances « secondaires » sur la base de leur contribution à la paix internationale afin d'obtenir un siège non permanent au CSNU :

On the one hand, authority in international affairs must not be concentrated exclusively in the largest powers. On the other, authority cannot be divided equally among all the thirty or more sovereign states that comprise the United Nations, or all effective authority will disappear. (...) Representation should be determined on a functional basis which will admit full membership to those countries, large or small, which have the greatest contribution to make to the particular object in question.²⁴²

Il s'agit du principe de la représentation fonctionnelle — le statut d'un État (et les privilèges qui lui sont associés, notamment en terme d'influence) doit être fondé sur ses capacités et ses contributions à la sécurité internationale — que le gouvernement King réitérera à maintes reprises au cours des négociations menant à la création des organes de l'Organisation des Nations

²⁴⁰ Charles de Gaulle, « Construire la paix », *France-Canada* (septembre 1945) : 4 et 13.

²⁴¹ John W. Young, *France, the Cold War and the Western Alliance 1944-1949: French Foreign Policy and Post-war Europe* (Londres: Leicester University Press, 1990): 91-2.

²⁴² Lingard et Trotter, 249-50.

unies (ONU).²⁴³ Mais le Canada n'obtient pas autant satisfaction que la France dans la reconnaissance de son rang. Par exemple, l'article 23 de la Charte des Nations unies reconnaît certes « la contribution ... au maintien de la paix et de la sécurité internationales » comme critère de sélection des 10 membres non permanents du CSNU, mais il ajoute un second critère, celui de la répartition géographique « équitable ». Ceci a pour effet de diminuer les chances pour le Canada d'être élu au Conseil.

C'est surtout en raison de l'opposition de l'URSS que le Canada n'obtient pas pleine satisfaction. Car la France respecte son engagement implicite d'appuyer la cause canadienne. Lors des négociations internationales, la France prône l'idée que trois sièges non permanents aux États soient réservés aux États possédant la capacité « to participate in an appreciable degree in the active defence of international order ».²⁴⁴ D'ailleurs, dès le début de 1945, le ministre français des Affaires étrangères, Georges Bidault, affirme publiquement :

Is it desirable, is it logical, that ... nations farthest removed from the danger under consideration, whose military and economic contribution is the least, should have exactly the same voice in the Council as those nations directly exposed, and those whose resources make them pre-eminently responsible for security? I do not think so.

Les autorités canadiennes s'en réjouissent certes, mais ne sont pas surprises. Elles savent depuis plusieurs mois que la France appuie le principe de la représentation fonctionnelle privilégié par le Canada, exposé en 1943 et réitéré à de Gaulle et à Bidault en juillet 1944.²⁴⁵ Cet appui ne s'étend d'ailleurs pas seulement à l'article 23 de la Charte, mais également à ce qui deviendra l'article 44, clause qui permet à des États non membres du CSNU d'y être représentés si ses forces armées contribuent à des opérations militaires sous l'égide de l'ONU.²⁴⁶ Ainsi, alors que la Déclaration des Nations unies du 1^{er} janvier 1942 distingue quatre grandes puissances et marginalise comme « reste » les 22 autres signataires, incluant la France et le Canada, l'entente de

²⁴³ Soward, 126 et 134. L'idée de la représentation fonctionnelle ne date pas du gouvernement King et ne doit pas être confondue avec le principe du fonctionnalisme. À ce sujet, voir A. J. Miller, "The Functional Principle in Canada's External Relations," *International Journal* 35:2 (1980): 309-28.

²⁴⁴ Soward, 139.

²⁴⁵ Adam Chapnick, *The Middle Power Project: Canada and the Founding of the United Nations* (Vancouver: UBC Press, 2005): 109-10.

²⁴⁶ Holmes, *The Shaping of Peace*, 250 et 238.

double reconnaissance entre les deux pays contribue de manière significative à la reconnaissance de leur stature internationale respective comme grande et moyenne puissances.

En second lieu, outre la reconnaissance mutuelle de statut au sein des Nations unies, le quadrilatère nord-atlantique s'institutionnalise dans le cadre de la création de l'alliance atlantique. Il s'agit d'une révolution paradigmatique pour la politique de sécurité internationale du Canada : après avoir été diamétralement contraire aux intérêts français au cours de l'entre-deux-guerres, elle se révèle en parfaite harmonie avec ceux-ci, qui sont pourtant demeurés semblables à ceux d'avant-guerre. Si les identités nord-américaine et britannique gouvernent la politique de sécurité internationale du Canada au cours des années 1920 et 1930, c'est définitivement l'identité atlantiste et biculturelle qui détermine l'attitude canadienne en matière de sécurité internationale au cours des années 1940.

De la même manière que le premier ministre King se montre défavorable à l'idée de conseils régionaux de sécurité, proposée par Churchill en avril 1944, où le Canada serait soumis à la domination impériale britannique,²⁴⁷ il rejette l'idée d'une « association fraternelle des peuples anglophones » lancée près de deux ans plus tard par le premier ministre britannique. Churchill appelle effectivement à institutionnaliser formellement la « relation spéciale » entre le Commonwealth et l'Empire britanniques avec les États-Unis :

Fraternal association requires not only the growing friendship and mutual understanding between our two vast but kindred systems of society, but the continuance of the intimate relations between our military advisers, leading to common study of potential dangers, the similarity of weapons and manuals of instructions, and to the interchange of officers and cadets at technical colleges. It should carry with it the continuance of the present facilities for mutual security by the joint use of all Naval and Air Force bases in the possession of either country all over the world. The United States has already a Permanent Defense Agreement with the Dominion of Canada, which is so devotedly attached to the British Commonwealth and the Empire. This Agreement is more effective than many of those which have been made under formal alliances. This principle should be extended to all the British Commonwealths with full reciprocity.²⁴⁸

²⁴⁷ Greg Donaghy et Hector Mackenzie, « Le Canada et la sécurité collective, 1943-1950 », *Relations internationales* 86 (été 1996) : 165.

²⁴⁸ Discours reproduit dans James W. Muller (dir.), *Churchill's 'Iron Curtain' Speech Fifty Years Later* (Columbia: University of Missouri Press, 1999): 1-13.

L'ambassadeur canadien à Washington, Lester Pearson, résume les raisons de l'opposition canadienne au projet d'union anglosphérique lorsqu'il écrit à ses supérieurs que le Canada a davantage intérêt à collaborer à la création d'une organisation internationale sans l'Union soviétique — dont l'utilisation excessive de son droit de veto au CSNU exaspère les dirigeants canadiens — qui assurera la protection de toutes les nations plutôt que celles des peuples anglophones uniquement. « [T]his broader basis for a solution of our present difficulties would have a far better chance of acceptance in this country, and would provide a far stronger foundation for any effective organization of peace ».²⁴⁹ Pearson fait sans aucun doute allusion à l'aversion des Canadiens français, sans parler de celle du premier ministre King lui-même, à l'égard de toute idée se rapprochant à une centralisation impériale britannique de la politique étrangère canadienne. Il faut effectivement, comme l'a noté John Holmes, que le Canada s'extirpe de ses « habitudes anglo-saxonnes ».²⁵⁰

Pourtant, d'un point de vue purement militaire et géopolitique, le premier ministre canadien reconnaît que la défense du territoire canadien face à la menace soviétique ne peut être assurée que par une coopération étroite avec les États-Unis et la Grande-Bretagne.²⁵¹ Cette situation est d'autant plus grave que les élites gouvernantes canadiennes estiment, au moins dès novembre 1946, que le Canada sera inévitablement entraîné dans une guerre opposant les États-Unis à l'URSS, ou encore une impliquant les États-Unis et la Grande-Bretagne (notons l'absence de la France).²⁵² Mais si la menace soviétique permet d'expliquer l'intérêt canadien envers la défense du continent nord-américain et de la Grande-Bretagne, pourquoi ne pas accepter, et même promouvoir activement, l'établissement d'une organisation internationale sur le modèle proposé par Churchill ?

²⁴⁹ John A. Munro et Alex I. Inglis (dir.), *Mike: The Memoirs of the Right Honourable Lester B. Pearson*, vol. 2 (New York, Quadrangle, 1973) : 38-9.

²⁵⁰ Holmes, « Le Canada dans le monde », 313.

²⁵¹ King, 9 juillet 1946.

²⁵² DRREC, vol. 12 (novembre 1946) : 1671-2 ; Canada, *Débats de la Chambre des communes* (Ottawa : Parlement du Canada, 19 juin 1948) : 5551-2. Hume Wrong partage cet avis et estime, logiquement, qu'un pacte de défense avec la Grande-Bretagne et les États-Unis « would go a long way towards curing our split personality in defence matters by bringing the US, the UK and Canada into regular partnership ». Reid, 109.

L'explication à cette énigme peut être trouvée dans les principes guidant la politique étrangère canadienne, tels qu'énoncés par Louis St-Laurent dans son célèbre discours Gray le 13 janvier 1947. Ceux-ci sont l'unité nationale, la liberté politique, la règle de droit, les valeurs chrétiennes, ainsi que l'acceptation de responsabilités internationales en fonction de la conception que le Canada se fait de son rôle dans les affaires mondiales (lire le principe de la représentation fonctionnelle). Plus encore, trois alliés « traditionnels » sont identifiés par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures : les États-Unis, le Commonwealth (la Grande-Bretagne en particulier) et la France. À propos de cette dernière, St-Laurent note la « tradition d'intérêts communs » qui unie les deux pays.

We have never forgotten that France is one of the fountainheads of our cultural life. We realize that she forms an integral part of the framework of our international life. We have so much in common that, despite the differences between the French political system and our own, we cannot doubt for a moment that our *objects in world affairs are similar*. We in this country have always believed in the greatness of France, even at times when her future seemed most obscure. (...) We shall support her recovery not merely out of sympathy, but because we know that her integrity is a matter of great consequence to us.²⁵³

On peut donc suggérer, conformément à notre hypothèse de départ, que l'identité interne (évoquée par le principe d'unité nationale et les valeurs chrétiennes et libérales) accorde une double dimension à l'identité externe canadienne, que l'on peut désormais qualifier d'atlantiste : la préservation (sinon l'élévation) du statut international du Canada (au minimum comme État indépendant de la Grande-Bretagne), ainsi que le désir d'harmonie et d'union interalliées, non pas entre Londres et Washington seulement, mais avec Paris tout autant, sur la base du franco-catholicisme et des valeurs « civilisationnelles » dont la France est historiquement garante selon King. L'institutionnalisation du quadrilatère nord-atlantique au sein d'une alliance transatlantique est donc tout à fait logique dans cette perspective identitaire, qui ne peut s'expliquer seule par la

²⁵³ R. A. Mackay, *Canadian Foreign Policy, 1945-1954: Selected Speeches and Documents* (Toronto, McClelland & Stewart, 1971): 396. Nos italiques. Ce discours est souvent présenté comme point tournant de la politique internationale du Canada. Pourtant, St-Laurent énonce des principes qui, selon lui, « have been tested in the life of the nation and which have secured the broad support of large groups of the population ». Ibid., 389.

perception de la menace posée par l'URSS.²⁵⁴ Trois objectifs canadiens seront ainsi activement poursuivis par cette politique identitaire atlantiste : l'inclusion des trois alliés traditionnels du Canada, la recherche de mécanismes institutionnels garantissant l'indépendance de l'engagement politico-militaire canadien et la volonté de faire de l'association nord-atlantique davantage qu'une alliance militaire « traditionnelle ». La mise en œuvre d'une telle politique implique, pour notre propos, la manifestation définitive que les identités atlantiste et biculturelle gouvernent la politique de sécurité internationale du Canada et ce, au-delà du gouvernement King.²⁵⁵

Si le « membership » de l'alliance nord-atlantique est un des sujets de première importance pour le Canada au cours des négociations entourant sa création qui débutent en mars 1948, le gouvernement King se montre de plus en plus explicite quant aux États qui devraient prendre part au pacte d'assistance mutuelle à mesure que les négociations approchent. Dès l'été 1947, Pearson et St-Laurent évoquent l'idée que tous les États « désirant coopérer » (i.e. tous sauf l'Union soviétique et ses satellites) devraient s'unir, alors que le sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures, Escott Reid, parle de « l'Occident » comme base d'une nouvelle organisation internationale.²⁵⁶ À l'automne 1947, Pearson se montre un peu plus précis : ce sont « those democratic and freedom-loving states who are willing to give up certain sovereign rights in the interest of peace and safety » qui doivent s'allier contre le bloc soviétique.²⁵⁷ Cette étiquette sera reprise par son ministre, Louis St-Laurent, lors de la première déclaration d'un représentant occidental en faveur de la création d'une organisation de défense collective, devant l'Assemblée générale de l'ONU le 18 septembre 1947.²⁵⁸

²⁵⁴ Voir à ce sujet Stéphane Roussel, « 'L'instant kantien' : La contribution canadienne à la création de la 'Communauté nord-atlantique', 1946-1951 », dans Greg Donaghy (dir.), *Le Canada au début de la guerre froide, 1943-1957* (Ottawa : ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, 1998) : 119-56.

²⁵⁵ Le premier ministre King prend sa retraite en novembre 1948, soit avant la signature et la ratification du traité de Washington en 1949.

²⁵⁶ Robert A. Spencer, *Canada in World Affairs: From U.N. to NATO (1946-1949)* (Toronto: University of Toronto Press, 1959): 246 ; Escott Reid, *Time of Fear and Hope: The Making of the North Atlantic Treaty, 1947-1949* (Toronto: McClelland & Stewart, 1977): 30.

²⁵⁷ Spencer, 247.

²⁵⁸ MacKay, 97.

En janvier 1948, soit deux mois avant la proposition britannique d'entamer des négociations en vue de l'établissement d'une telle institution, le premier ministre King se montre catégorique : il n'est pas question que le Canada s'engage au sein d'une organisation s'apparentant au Commonwealth, de crainte qu'elle implique la perte d'indépendance du Canada au profit de Londres.²⁵⁹ King rejette ainsi l'idée suggérée par le premier ministre britannique, Clement Attlee, qui souhaite que « we should organise ethical and spiritual forces of Western Europe backed by the power and resources of the Commonwealth and of the Americas, thus creating a solid foundation for the defence of Western civilization in the widest sense ». À nouveau, le terme « Commonwealth » suscite l'ire du premier ministre King en ce qu'il implique de possibles empiètements sur l'indépendance canadienne et son caractère pas exclusivement anglosphérique.²⁶⁰ Mais le gouvernement canadien se réjouit de la signature du traité de Bruxelles le 17 mars 1948, qui unit la Grande-Bretagne, la France et les pays du Benelux par un pacte de défense collective. Dans sa déclaration de soutien à l'Europe de l'Ouest, Pearson déclare sans équivoque l'intérêt du Canada pour une association plus large d'États, incluant le Canada. Il insiste sur la « civilisation commune » entre ces pays européens (dont évidemment la France) et le Canada et souligne une commune volonté de défense collective.²⁶¹ Ottawa s'est d'ailleurs empressé d'accepter de prendre part aux négociations tripartites (États-Unis, Grande-Bretagne et Canada) deux jours plus tôt en vue de la création d'un pacte de défense nord-atlantique regroupant ces trois pays à la France, au Benelux, à la Norvège, au Danemark, à l'Islande, à l'Irlande ainsi qu'au Portugal.²⁶² L'Espagne est considérée comme membre potentiel à condition seulement qu'elle adopte un régime démocratique et libéral. L'Italie est quant à elle d'abord

²⁵⁹ Escott Reid relate ainsi la réaction de King : « He disliked participation by Canada in military committees of any kind. He disliked any kind of committee in London. This was to be not only a military committee but a military committee in London. It was the symbol of everything he had fought against in the period from 1921 to 1939 ». Escott Reid, "The Birth of the North Atlantic Alliance," *International Journal* 22:3 (1967): 428-9.

²⁶⁰ DRREC, vol. 14 (14 et 17 janvier 1948): 400-1 ; Hector Mackenzie, "Canada, the Cold War and the Negotiation of the North Atlantic Treaty," dans John Hilliker et Mary Halloran (dir.), *Diplomatic Documents and their Users* (Ottawa: Department of External Affairs and International Trade): 152 ; Munro et Inglis, 42.

²⁶¹ Spencer, 253 ; Munro et Inglis, 43.

²⁶² DRREC, vol. 14 (10 et 15 mars 1948) : 419-20 et 434.

écartée en raison de sa position géographique à l'extérieur de la zone « nord-atlantique », puis incluse suite au refus de l'Irlande de joindre l'alliance.

Les deux premiers objectifs de la politique atlantiste de King semblent donc sur la voie d'être atteints dès le début des négociations : le Commonwealth est écarté et les trois alliés privilégiés du pays seront réunis au sein d'un même pacte de défense collective. Quant à la dimension non-militaire de l'association, Pearson observe à King quelques jours avant le début des négociations tripartites qu'il s'agit « to rally the spiritual as well as the military and economic resources of Western Christendom against Soviet totalitarianism. To do this it should not be a merely negative anti-Soviet military alliance but should be the basis for a positive liberal and democratic counter-offensive ».²⁶³

L'un des arguments fréquemment mis de l'avant afin de vanter le caractère triangulaire de la politique de sécurité internationale du Canada réside dans les négociations tripartites à Washington. King ne se réjouit-il pas, dans sa réponse affirmative à l'idée de prendre part aux négociations triparties, le 17 mars 1948, que le pacte fera appel au « active leadership of the United Kingdom and of the United States » ?²⁶⁴ Certes, mais si la France est exclue de la première ronde de négociations, ce n'est pas que l'on conçoit établir une institution de défense collective sans elle, ou qu'elle n'est elle-même pas intéressée à joindre une telle alliance. Au contraire, le 4 mars 1948, soit quelques jours avant la conclusion du traité de Bruxelles, le ministre des Affaires étrangères de la France, Georges Bidault, écrit au Secrétaire d'État américain George Marshall : « The time has come to tighten collaboration in the political field, and as soon as possible in the military field, between the New World and the Old, joined as they are by their commitment to the only worthwhile civilization ».²⁶⁵ C'est que Paris — tout autant qu'Ottawa et Londres — tente de renverser le courant isolationniste prédominant au Congrès américain en obtenant une garantie

²⁶³ Eayrs, *Growing Up Allied*, 69.

²⁶⁴ DRREC, vol. 14 (10 mars 1948): 422. Eayrs juge ainsi qu'il s'agit d'une « transformation de la politique étrangère du Canada ». Eayrs, *Growing Up Allied*, 33 ; Donaghy et Mackenzie, 168.

²⁶⁵ Claude Delmas, « A Change of Heart : The Discussions in France », dans Nicholas Sherwen (dir.), *NATO's Anxious Birth: The Prophetic Vision of the 1940s* (New York: St. Martin's Press, 1985): 62.

d'assistance militaire de la part des États-Unis. Bidault ne se fait d'ailleurs pas d'illusion : la sécurité de la France face à l'Union soviétique est impossible sans l'appui concret de Washington. Si elle est écartée des négociations tripartites, c'est notamment par crainte que la présence de communistes au sein du gouvernement français, dont le ministre de la Défense Maurice Thorez, ne représente un risque de sécurité pour la future alliance.²⁶⁶ Aussi, Washington souhaite éviter de devoir discuter du réarmement des forces armées françaises, un impératif immédiat pour Paris, pour plutôt se concentrer sur la création d'une alliance à long terme. Côté français, on trouve « illogique » de penser d'abord au long terme alors que l'URSS peut envahir à tout moment l'Europe de l'Ouest. En conséquence, alors que la France est très favorable à la création d'une alliance transatlantique, son exclusion entraîne une certaine incompréhension, laquelle nuira d'ailleurs à la conclusion du traité de Washington.²⁶⁷

Cette situation est particulièrement problématique pour les dirigeants canadiens. Comme le souligne Robertson à Pearson quelques jours après l'entente préliminaire tripartite du 1^{er} avril 1948, il s'agit d'une « solution providentielle » pour « tant de nos problèmes » que de réunir ses alliés « spéciaux » à l'intérieur d'une même alliance, « that I feel we should go to great lengths and even incur considerable risks in order to consolidate our good fortune and ensure our proper place in this new partnership ». Les hésitations françaises ne peuvent donc que contrecarrer les objectifs canadiens. Car il est clair que c'est la France qui est le membre clé des puissances européennes devant prendre part au pacte d'assistance mutuelle, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas pouvant certainement y être inclus également.²⁶⁸ En effet, comme l'indique St-Laurent dans un discours le 11 juin 1948 à Toronto, qu'il répétera d'ailleurs mots pour mots le 28 mars 1949 devant la Chambre des communes :

²⁶⁶ L'ironie est évidemment que c'est la délégation britannique qui est infiltrée par un espion communiste.

²⁶⁷ « The French were always made to feel that they were knocking at the door of a closed Anglo-Saxon club »: Irwin M. Wall, *The United States and the Making of Postwar France, 1945-1954* (Cambridge: Cambridge University Press, 1991): 135; Reid, 114 et 116-8.

²⁶⁸ Eays, *Growing Up Allied*, 67 et 69. Robertson réitère cet argument de « solution providentielle » le 21 avril suivant au Haut commissaire canadien à Londres. Reid, 132.

The best guarantee of peace today is the creation and preservation by the nations of the free world, under the leadership of Great Britain, the United States, and France, of an overwhelming preponderance of force over any adversary or possible combination of adversaries. This force must not be only military; it must be moral ... This treaty is to be far more than an old-fashioned military alliance. It is based on the common belief of the north Atlantic nations in the value and virtues of our democratic Christian civilization.²⁶⁹

Une double référence à la francosphère est ainsi faite dans cette déclaration : l'interpellation, d'une part, au franco-catholicisme afin de légitimer l'adhésion du Canada à l'alliance atlantique ; la mise en valeur, d'autre part, de la France comme leader équivalent aux États-Unis et à la Grande-Bretagne au sein de l'alliance. Le quadrilatère nord-atlantique détient ainsi, de par sa double légitimité ethnoculturelle, suffisamment d'intérêt pour motiver le Canada à rompre avec son refus traditionnel de prendre part et de s'engager au sein d'alliances formelles.

Concrètement, cette politique biculturelle et atlantiste canadienne se manifeste dans plusieurs dossiers. D'abord, le gouvernement fédéral insiste sur la nécessité de créer une organisation intergouvernementale plutôt que de se contenter d'une déclaration de garantie d'assistance militaire de la part des États-Unis à l'égard de l'Europe de l'Ouest. Il s'agit d'éviter la création d'un « double pilier » européen et nord-américain, auquel Ottawa préfère sans équivoque l'établissement d'une seule organisation transatlantique unissant ses trois alliés « spéciaux ». Outre l'intérêt canadien d'obtenir une garantie d'assistance réciproque plutôt qu'unidirectionnelle, l'un des arguments en faveur d'une alliance transatlantique réside dans le désir de répondre aux intérêts français. Dans son argumentaire auprès du premier ministre King le 1^{er} juin 1948, Pearson écrit : « A unilateral guarantee gave unnecessary prominence to the dependence of the European states and seemed to underline the satellite character of their relationship to the United States ». ²⁷⁰ Pearson fait écho aux propos de Vanier qui, la veille, observe que la France souhaite obtenir « the resources which would enable them to make a stand on their own frontiers and that they should know that the Americans will fight side by side with

²⁶⁹ MacKay, 190-1.

²⁷⁰ Eayrs, *Growing Up Allied*, 369-70.

them in Europe to defend French soil from invasion ».²⁷¹ Paris et Ottawa s'entendent en effet non seulement sur la nécessité que la France doive contribuer de manière autonome à la défense de l'Europe afin d'éviter un statut de dépendance, mais également sur l'impératif que les États-Unis prennent activement part à cette même défense. Devant la Chambre des communes le 19 juin 1948, St-Laurent va ainsi jusqu'à affirmer que si les États-Unis n'adhèrent pas à un pacte transatlantique de défense collective, le Canada ne prendra pas part au pacte européen nouvellement établi. Puis il explique la motivation atlantiste qui anime son gouvernement :

We are hopeful that it [the Brussels Treaty] will develop into something which will comprise the United States along with those who are already members, and in that event we think the people of Canada would wish that we also be associated with it ... because we realize that if the group in this regional pact became involved in war we would necessarily be involved with them. (...) [Their] way of life is the same as ours and [their] security is part of our own security. (...) We do not think anything that the United Kingdom and those western European democracies and the United States would be in is something that we could avoid being in.²⁷²

Il est ici fondamental de noter que, dans le même discours où St-Laurent affirme que le Canada serait inévitablement impliqué dans une guerre où les États-Unis et la Grande-Bretagne (excluant la France) seraient parties, il inclut nécessairement l'Europe occidentale démocratique (donc la France — conformément à la conviction de King que Paris représente un pilier du libéralisme) dans l'organisation transatlantique devant assurer la défense du Canada. Dans les mots de St-Laurent :

We feel that, should war break out that affected the United Kingdom and the United States, we would inevitably be involved and that there might be great value in having consummated a regional pact ... whereby these Western European democracies, the United Kingdom, the United States and ourselves agreed to stand together ... [W]e think the people of Canada would wish that we also be associated with it.²⁷³

Dans cette perspective atlantiste, il est impératif pour Ottawa de trouver un compromis entre, d'une part, la volonté américaine de repousser à plus tard la question du réarmement français et de limiter son engagement d'assistance militaire (afin qu'il soit conforme à la

²⁷¹ Reid, 113.

²⁷² Canada, *Débats de la Chambre des communes* (Ottawa : Parlement du Canada, 18 juin 1948) : 5551-2.

²⁷³ Reid, "The Birth of the North Atlantic Alliance," 431-2.

constitution américaine) ; et d'autre part, le besoin de Paris d'obtenir une aide militaire immédiate, une unité de planification et de commandement, ainsi que des garanties fermes de la part des États-Unis (e.g. le déploiement de soldats américains en France) qu'ils assureront la défense du territoire français face à l'URSS, plutôt que de sacrifier la France à court terme dans leur stratégie globale vis-à-vis de Moscou.²⁷⁴

En ce sens, Ottawa contribue activement à ce que les États-Unis soutiennent les accords de Bruxelles de mars 1948 et ce, au plus grand plaisir de Paris.²⁷⁵ Mais au cours des négociations intergouvernementales (qui incluent la France à partir du 6 juillet 1948), Pearson craint le pire devant l'obstination des Français à obtenir des mesures d'aide immédiates : « There is, I think, a real danger of the whole project being wrecked ». Il demande donc à Vanier de « talk some sense into his French friends who, of all people, should be the most enthusiastic about an Atlantic security system ».²⁷⁶ Pour ce faire, Pearson donne des arguments à Vanier afin de rassurer les Français quant aux intentions américaines.²⁷⁷ Parmi ceux-ci se trouve l'une des motivations sous-jacentes à la volonté canadienne d'inclure la France dans un pacte de défense collective :

the United States may press the Russians too hard and too fast and not leave them a way out which would save their faces. To lessen this danger, the Western European powers will have to exert a steady and constructive influence on Washington. The establishment of a North Atlantic Union will give them additional channels through which to exert this moderating influence.²⁷⁸

Cette idée, souvent qualifiée, à tort, de politique de contrepoids institutionnel par les analystes,²⁷⁹ vise à institutionnaliser les rapports transatlantiques de manière à éviter, d'une part, les actions unilatérales américaines et la création, d'autre part, de deux piliers (européen et américain) de défense atlantique. Plutôt que de tenter de contrer Washington ou Londres ou Paris (selon la logique du contrepoids), il s'agit pour Ottawa de tenter d'unir les politiques de défense

²⁷⁴ Reid, 121 ; Wall, 139.

²⁷⁵ Pierre Jardin, « Le Canada tel que perçu par la France (1945-1963) », dans Serge Bernier, 63-4.

²⁷⁶ Munro et Inglis, 50. Reid, 119.

²⁷⁷ Reid, 121 ; Wall, 139.

²⁷⁸ Eayrs, *Growing Up Allied*, 67.

²⁷⁹ Il s'agit en fait d'un oxymore selon Galia Press-Barnathan, "Managing the Hegemon: NATO under Unipolarity," *Security Studies* 15:2 (2006): 271-309.

de ses trois alliés au sein d'une même institution en vue d'arriver à une politique commune. Pearson ajoute ainsi à Vanier, afin de rassurer les Français, que le traité « will create a new living international institution which will have within itself possibilities of growth and of adaptation to changing conditions. (...) If a movement towards its political and economic unification can be started this year, none of us can forecast the extent of unity which may exist in five, ten, or fifteen years from now ». ²⁸⁰ Pour Pearson donc, la capacité d'Ottawa et de Paris d'influencer la politique antisoviétique des États-Unis passe par la solidarité transatlantique plutôt que par une stratégie de contrepoids. ²⁸¹ En effet, Pearson croit que

the establishment of a North Atlantic union will give them [the Western European powers] additional channels through which to exert this moderating influence. Under a North Atlantic pact there would presumably be established a Consultative Council of Foreign Ministers, a Council of Defence Ministers and a combined Chiefs of Staff, as well as some permanent consultative committee. (...) There will thus be established, at least in outline, a semi-constitutional structure of the North Atlantic powers.

Ainsi, autant le Canada et la France souhaitent éviter une direction anglo-américaine de la guerre advenant son déclenchement et, de ce fait, avoir leur mot à dire dans les décisions politiques et militaires de l'alliance. ²⁸² Grâce notamment à ces arguments canadiens — qui se révéleront justes — Paris donne enfin son appui entier au traité en septembre 1948. ²⁸³

Il est ici nécessaire de réitérer qu'il s'agit d'un changement paradigmatique pour la politique de sécurité internationale du Canada. En tentant activement de trouver un compromis acceptable tant aux yeux de Paris que de Washington, le gouvernement canadien adopte une attitude diamétralement opposée à la politique impérialiste et antimilitariste de l'entre-deux-guerres. Plutôt que de se complaire dans l'isolationnisme américain et de soutenir la politique britannique contre celle de la France, Ottawa s'engage à défendre précisément ce qu'il récuse au cours des années 1920 et 1930 : l'intégrité territoriale de la France. Le contraste est d'ailleurs mis

²⁸⁰ Eayrs, *Growing Up Allied*, 95.

²⁸¹ C'est ici où le principe de la représentation fonctionnelle se confond avec le principe du fonctionnalisme, en ce qu'une plus grande participation à l'alliance assure non seulement la représentation du Canada à la table de discussion, mais permet en même temps d'accroître l'intégration transatlantique. Voir à ce sujet Miller, "The Functional Principle."

²⁸² Reid, 120-1 ; Spencer, 265-6 et 269 ; Munro et Inglis, 52-3.

²⁸³ Les Américains équiperont des divisions françaises et accepteront l'idée française qu'il faut combattre les soviétiques le plus à l'Est du Rhin possible. Reid, 122-4.

à l'évidence par Robert Schuman, le ministre français des Affaires étrangères, qui affirme en mars 1949 : « We are obtaining today what we sought between the two wars : The United States ... offers us both immediate aid in the organization of our military forces and a guarantee of assistance in case of war ». ²⁸⁴

L'importance de l'inclusion de la France dans l'alliance transatlantique pour Ottawa est également démontrée par son attitude de compromis vis-à-vis d'un dossier cher à Paris : l'inclusion de l'Afrique du Nord dans la zone couverte par le pacte de défense collective. Le représentant canadien à Washington, Hume Wrong, précise à Pearson la position qu'il a défendu aux alliés le 4 janvier 1949 : « [I have] taken the line that Italy should not be a party to the Treaty and that French North Africa should not be specified as part of the North Atlantic area. I have, however, expressed our attitude in terms which would permit our agreement to the inclusion of both Italy and North Africa if it becomes evident that this is the only solution for which general acceptance can be secured ». ²⁸⁵ C'est que le premier ministre Louis St-Laurent veut éviter de donner l'impression que le Canada cautionne le colonialisme par sa participation au traité d'assistance mutuelle. Les préférences canadiennes s'opposent ainsi directement aux intérêts français, puisque Paris souhaite inclure l'Algérie, au minimum, celle-ci faisant partie intégrante de la France (contrairement à la Tunisie et au Maroc). Vanier est donc mandaté de faire pression sur Schuman. Il rapporte son entretien avec Schuman du 12 janvier 1949 en ces termes : « It would be quite impossible for any French government to accept the idea of excluding Algeria which was part of metropolitan France ». Le gouvernement français accepte donc un compromis le même jour : l'exclusion de la Tunisie et du Maroc contre l'inclusion de l'Algérie. Devant le risque bien réel que la France refuse de signer tout traité n'incluant pas l'Algérie, Ottawa fait également sa part de compromis et accepte que le pacte de défense collective couvre l'Algérie. ²⁸⁶

²⁸⁴ Cité par St-Laurent à la Chambre des communes : Canada, *Débats de la Chambre des communes* (Ottawa : Parlement du Canada, 28 mars 1949) : 2064. Voir également Delmas, 64.

²⁸⁵ Eayrs, *Growing Up Allied*, 115-6.

²⁸⁶ Reid, 215-6 ; Eayrs, *Growing Up Allied*, 117-9.

Le premier ministre canadien résume ainsi son raisonnement le 1^{er} mars 1949 : « Algeria was not a matter of great importance to the main purpose of the Treaty, but France was essential ». ²⁸⁷ Un pacte sans la France est tout simplement inacceptable pour le Canada.

Cette importance « spéciale » accordée à la France — et la politique atlantiste qui la soutient — s'explique par l'identité biculturelle du Canada qu'interpellent les événements internationaux. Pearson résume *a posteriori* le raisonnement canadien précisément en ces termes identitaires dans un passage qui mérite d'être cité en long :

Canada's North Atlantic policy comes closer home, because that area includes the three countries that are nearest to us historically, politically, and even geographically: the United Kingdom, the United States and France. Our policy here is to help build up a cohesive group of states, closely cooperating in all fields of activity. (...) They all acknowledge, for instance, their debt to Greek speculation, to Hebrew prophecy, to Roman law and to the Christian faith. The countries of the new world all share in these traditions and form a part of the same civilization. Canadians are never likely to forget the fact, since we have two mother countries in Europe. With one of them we have maintained, by our own deliberate choice, a political connection. With the other, we have kept close cultural relations. The bells in the steeples along the St. Lawrence round which the villages cluster still ring out to remind us that Paris and Chartres are as much a part of our heritage as Canterbury and London. (...) No country has a greater stake in the success or failure of this great movement than Canada. For we are both North American and European. Before the last war, the spectre haunting Canadian policy-makers was that the United States would remain aloof from British and French efforts to protect the peace against Nazi and Fascist aggression. Today the spectre is that the United States may feel it necessary to pursue policies inside our coalition which the other members cannot wholeheartedly follow; or that inadequate cooperation from the other members may discourage American effort and leadership to the point where Washington may decide to "go it alone." Any Canadian government is bound to do what it can to exorcise these dangers; and this may mean at times expressing its own views forthrightly in London or Paris or, above all, in Washington, where the center of power now lies. This is the first principle of Canadian diplomacy. ²⁸⁸

L'alliance nord-atlantique représente ainsi un outil « indispensable » de la politique de sécurité internationale du Canada parce qu'il répond à des impératifs identitaires : éviter une association trop étroite avec les États-Unis ou avec la Grande-Bretagne, tout en associant ces deux

²⁸⁷ Munro et Inglis, 55.

²⁸⁸ Lester Pearson, « The Development of Canadian Foreign Policy », *Foreign Affairs* 30(1) (octobre 1951): 24-6 (17-30). Pearson réitère à plusieurs reprises cet argumentaire. Voir Munro et Inglis, 32 ; Lester B. Pearson, « Canada and the North Atlantic Alliance », *Foreign Affairs* 27 (1949): 374 (369-78) ; Eayrs, *Growing Up Allied*, 66. Pour une perspective triangulaire selon Pearson lui-même, voir Lester B. Pearson, *Words and Occasions* (Toronto: University of Toronto Press, 1970): 68-70.

alliés avec la France, l'autre « mère patrie » redécouverte en juin 1940, d'une telle manière à interpeller tous les Canadiens. Car la légitimité populaire de la nouvelle politique atlantiste du Canada réside en grande partie dans le caractère non-militaire de l'alliance atlantique. Il s'agit d'un instrument certes militaire, mais également politique, économique et culturelle visant à défendre la « civilisation chrétienne démocratique » selon St-Laurent. Tous les Canadiens, incluant les franco-catholiques, peuvent ainsi appuyer cette association qui est « far more than an old fashioned military alliance ».²⁸⁹ L'opposition majeure à l'alliance provient certes du Québec, mais c'est que certains nationalistes jugent qu'Ottawa adopte une politique trop impérialiste et militariste.²⁹⁰ C'est d'ailleurs ce qui explique les nombreux efforts du gouvernement fédéral en vue de donner un caractère autre que purement militaire à l'alliance par l'inclusion de clauses de coopération économique et culturelle au traité de Washington. Car Pearson sait qu'une alliance traditionnelle ne serait pas acceptée par les Canadiens français ; il développe donc l'idée d'une communauté atlantique, c'est-à-dire d'une alliance servant des buts pacifiques plutôt qu'impérialistes ou militaristes.²⁹¹ Comble d'intérêts « communs » franco-canadiens, Paris appuiera la position canadienne qui mènera, ultimement, à l'article 2 du traité de Washington.²⁹²

Il faut donc conclure, devant la nature des relations franco-canadiennes au cours des années 1940, qu'il est tout simplement erroné d'affirmer, à l'instar de plusieurs analystes et historiens, que l'alliance atlantique est le fruit d'intérêts et d'identités « anglo-saxonnes », ou encore qu'il s'agit de l'illustration de relations triangulaires pour le Canada.²⁹³ Au contraire, l'ancien diplomate John Holmes est beaucoup plus près de la réalité lorsqu'il soutient que le

²⁸⁹ Spencer, 270 et 275 ; MacKay, 188.

²⁹⁰ Opinion exprimée dans *Le Devoir*, *L'Action Nationale* et *Montréal-Matin* en octobre 1947 et en mai 1948 notamment. Spencer, 257.

²⁹¹ Donald Creighton, *The Forked Road: Canada, 1939-1957* (Toronto: McClelland and Stewart, 1976): 167.

²⁹² Eayrs, *Growing Up Allied*, 124. Reid, 175-6.

²⁹³ Brunet, *Canadians*, 148-51 ; J. Bartlet Brebner, "A Changing North Atlantic Triangle," *International Journal* 3:4 (1948): 309-19 ; Arthur R. Lower, *Canada, Nation and Neighbour* (Toronto: Ryerson Press, 1952): 193 ; John Anderson, « Canada, NATO, and the North Atlantic Triangle », dans Nils Orvik (dir.), *NATO Priorities* (Kingston: Queen's Centre for International Relations, 1981): 1-8 ; David G. Haglund, "The North Atlantic Triangle Revisited: (Geo)Political Metaphor and the Logic of Canadian Foreign Policy," *American Review of Canadian Studies* 29:2 (1999): 211-35 ; C. P. Champion, "Eminent Pearsonians: Britishness, Anti-Britishness, and Canadianism," *Journal of the Canadian Historical Association* 16:1 (2005): 319-40 ; David Pratt, "Canadian Grand Strategy and Lessons Learned," *Journal of Transatlantic Studies* 6:1 (2008): 71.

Canada souhaitait « entrer dans une association de tireur avec le géant » avec comme condition essentielle que « nos deux mères, la Grande-Bretagne et la France, en fassent partie aussi ». La raison est simple : il s'agit de l'expression de l'identité biculturelle du Canada puisqu'« [i]l ne sera pas facile ... de maintenir l'accord sur la politique étrangère parmi les deux cultures canadiennes s'il y a faille dans le monde entre les États francophones et Anglo-Saxons ».²⁹⁴

Conclusion

Sous la gouverne du premier ministre Mackenzie King, le Canada passe d'une vision triangulaire à une politique quadrilatériste en matière de sécurité internationale. Alors que l'isolationnisme et l'impérialisme canado-britannique dominant au cours de l'entre-deux-guerres, la chute de la France en juin 1940 provoque une telle onde de choc au Québec et à Ottawa que la France retrouve la place que Wilfrid Laurier aurait souhaité qu'elle occupe 26 ans plus tôt dans la politique étrangère et de défense du Canada. Ce « retour » de la France dans la culture stratégique canadienne s'exerce par la construction sociale d'une double identité, biculturelle et atlantiste, qui explique maintes décisions canadiennes en matière de sécurité internationale à partir de 1940, du refus de recourir à la force militaire contre la France à l'appui au statut de grande puissance de l'hexagone, en passant par la volonté d'associer la sécurité nationale canadienne à celle de la France pour la première fois de l'histoire des deux pays.

Certes, une explication strictement matérialiste de ce revirement géostratégique est possible. Après tout, c'est précisément au moment où l'équilibre de la puissance est radicalement altéré en faveur de l'Allemagne nazie que le Canada change sa politique française, en juin 1940 comme en novembre 1942. Mais la politique française du Canada ne vise pas seulement, à l'instar de celle de Churchill, à appuyer les forces françaises libres et à éviter une plus grande collaboration vichyste avec l'Allemagne nazie. C'est avant tout en raison du caractère biculturel du Canada, et surtout des normes de double unité transatlantique qui lui sont associées, que

²⁹⁴ Holmes, « Le Canada dans le monde », 300-2.

Mackenzie King adopte et met en place une politique française singulière au sein du quadrilatère. L'émergence de ce quadrilatère, conformément à ce que propose l'approche constructiviste, passe ainsi par une institutionnalisation des principes sous-jacents, révélés par un processus constitutif amorcé dès le 18^e siècle, et suite à une conjoncture critique – la chute de la France – interpellant le caractère biculturel du Canada. De même, cette institutionnalisation est promue et mise en place par des élites dirigeantes dont le leadership est nécessaire – que l'on pense à la « croisade » menée par Louis St-Laurent auprès des Canadiens français en 1948-49 – à l'acceptation populaire, mais dont les fondements idéels prennent racine, quoique de manière non consensuelle, à l'époque de Wilfrid Laurier.

L'on peut donc difficilement douter de l'existence d'une relation « spéciale » entre la France et le Canada. Pourtant, tant les historiens qui reconnaissent cette situation que les dirigeants politiques qui la mettent en pratique ignorent ou omettent à répétition la réalité du quadrilatère nord-atlantique pour ne mettre l'accent que sur les relations triangulaires.²⁹⁵ Puisque le quadrilatère a pour assise première le « fait français » au Canada et l'identité ethnoculturelle avec la France qui en découle, il est possible d'en déduire une sous-estimation — ou du moins une mauvaise interprétation — de l'influence du Québec (comme foyer principal des Canadiens français) sur la politique de sécurité internationale du Canada. De surcroît, cette influence précède de près de 20 ans le moment couramment accepté (i.e. les années 1960, la révolution tranquille et la visite du général de Gaulle de 1967 en particulier) de l'émergence du « facteur québécois » sur la politique française du Canada, de même qu'elle ne se matérialise pas par l'arrivée au pouvoir d'un premier ministre francophone à Ottawa, mais bien sous la gouverne de Mackenzie King.

Si cette relation spéciale est parfois admise par les historiens,²⁹⁶ il est par ailleurs essentiel d'en déterminer la logique et les dynamiques. L'établissement du quadrilatère nord-atlantique, d'un point de vue canadien, est rendu possible grâce à un triple phénomène : l'acquisition et la

²⁹⁵ Pour un exemple notable, voir Lingard et Trotter, 251-5 et 260.

²⁹⁶ Sur la période couverte dans ce chapitre, voir par exemple Soward, 309, 312 et 314.

préservation du statut d'État indépendant du Canada, le rapprochement idéologique franco-québécois et l'élévation du « fait français » dans l'identité interne et externe du Canada de manière à concevoir le pays comme le produit de deux cultures nationales devant coexister sur un pied d'égalité. De cette évolution découle l'articulation d'une politique atlantiste visant à préserver l'unité nationale et interalliée, de même que l'interpellation du franco-catholicisme et des valeurs « chrétiennes démocratiques » comme fondement idéal du nouveau quadrilatère s'institutionnalisant au sein de deux piliers façonnant la politique internationale du Canada encore de nos jours. En dernière analyse, cette double identité atlantiste et biculturelle (si dominante parmi les élites gouvernantes, en particulier chez le premier ministre) constitue une condition suffisante (et pas seulement nécessaire) à l'explication de la politique de sécurité internationale du Canada au cours des années 1940. Ceci est d'autant plus significatif que cette explication identitaire se révèle beaucoup plus convaincante, parce qu'empiriquement fondée sur les réflexions et les actions stratégiques canadiennes de l'époque, que ses alternatives, soit les hypothèses de la puissance relative, du contrepoids (anti-américain ou antisoviétique), de la perception de la menace (soviétique, américaine ou française contre l'intégrité territoriale du Canada) et de l'identité anglo-saxonne couramment mises de l'avant.

Conclusion

Quelques implications de l'importance de l'identité atlantiste et biculturelle dans la politique étrangère canadienne

L'objectif central de cette thèse a été de répondre à l'énigme soulevée par le politologue John Kirton dans son manuel pédagogique sur la politique étrangère canadienne : « Depuis le siècle dernier, lorsque le Canada est allé en guerre, il l'a pratiquement toujours fait aux côtés et pour la France. Pourquoi ? »¹ Autrement dit, Kirton estime que la France influence de manière particulière la politique de sécurité internationale du Canada et questionne le lecteur (sans y répondre lui-même) quant aux sources et aux processus de cette influence. Pour répondre à une telle question, nous avons dû tout d'abord établir qu'il existait suffisamment de soupçons quant à l'importance particulière de la France dans la culture stratégique canadienne pour procéder à l'évaluation historique de la nature, des dynamiques et des logiques de cette relation « spéciale ». À cet égard, la littérature académique abonde. On peut citer, pour n'en nommer que quelques uns, les cas d'étude des relations triangulaires Ottawa-Paris-Québec, la politique africaine d'aide au développement du Canada, les craintes entourant le retrait partiel de la France des structures militaires de l'OTAN, la coopération au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie, la diplomatie culturelle et la politique fédérale en matière de diversité culturelle à l'UNESCO. Mais au niveau du recours à la force militaire et de la création d'alliances, le rôle de la France a largement été ignoré de l'analyse de la politique étrangère canadienne. Pourtant, et c'est là une autre preuve de la pertinence de notre recherche et de la question de Kirton, nous faisons ailleurs le constat suivant :

Des cinq plus importantes opérations de sécurité du Canada en termes d'effectifs (policiers et militaires) déployés en date de mars 2007 (FIAS, MINUSTAH, MINUS, FMO et EUROFOR), la France appuie explicitement le mandat et a contribué militairement à chacune. Ceci n'est pas nouveau. Depuis la fin de la guerre froide, les opérations internationales auxquelles a participé le Canada incluent, notamment, la guerre du Golfe persique, la FORPRONU, la IFOR, la SFOR et la KFOR en ex-Yougoslavie;

¹ John Kirton, *Canadian Foreign Policy in a Changing World* (Toronto: Thompson & Nelson, 2007): 327

l'UNITAF et la ONUSOM II en Somalie; l'APRONUC au Cambodge; la MINUAR au Rwanda; l'application de l'embargo contre Haïti et la MINUHA, la MANUH et la MITNUH qui ont suivi dans ce pays; et la Force multinationale de l'ONU dans l'ex-Zaïre dirigée par le Canada en 1996. Avec la seule exception de la MINUAR, la France a participé militairement à chacune de ces opérations (Paris appuya politiquement seulement la MINUAR à travers le CSNU). Ainsi, des contingents français étaient présents dans pratiquement chacune des interventions militaires canadiennes, soit davantage que les États-Unis et la Grande-Bretagne. Au niveau opérationnel donc, il y a matière à explorer davantage les relations franco-canadiennes.²

L'hypothèse générale défendue dans cette thèse est que l'émergence de la France dans la culture stratégique canadienne découle d'un processus unique de construction sociale de l'identité interne du Canada comme État biculturel (anglophone et francophone) avec, pour corollaire, une identité externe atlantiste émergeant en 1940, mais dont les normes et les valeurs qui lui sont associés (unité biculturelle interne et interalliée, statut d'indépendance et représentation fonctionnelle) expliquent autant la légitimité de recourir à la force à l'extérieur des frontières canadiennes que l'ampleur de la contribution militaire canadienne. Ceci accorde à la France une double influence sur la culture stratégique du Canada : (1) dans la constitution de ce qui est considéré par Ottawa comme une cause « juste » — la légitimité du multilatéralisme quadrilatériste ainsi que par les valeurs « chrétiennes démocratiques » — et (2) dans l'héritage historique que partagent (selon Ottawa) le Canada et la France, que nous appelons « francosphère ».

La démonstration que la France représente un pilier géonormatif essentiel de la politique de sécurité internationale du Canada — au point de mériter une extension géométrique de la métaphore du triangle nord-atlantique — s'est établie en trois temps. Premièrement, nous avons examiné la littérature savante en PEC afin de tracer un portrait général de l'état de la question et des idées reçues dans les relations franco-canadiennes. C'est à partir de ce cadre que nous avons proposé des liens entre les notions d'atlantisme, de biculturalisme et de quadrilatère nord-atlantique afin d'expliquer l'importance variable de la France dans la culture stratégique

² Justin Massie, « Quadrilatère transatlantique : Sources de légitimité politique de l'usage de la force au Canada », *Revue internationale d'études canadiennes* 37 (2008) : 94.

canadienne. Nous avons entre autres rejeté les hypothèses réalistes expliquant le particularisme des relations franco-canadiennes (contrepois anti-américain et antisoviétique, défense collective de l'Amérique du Nord, puissance relative et agression gaulliste contre l'intégrité territoriale du Canada) en raison de leur incohérence et/ou de leur manque d'appui empirique. L'hypothèse que nous soutenons assume, contrairement aux alternatives réalistes, le plein poids identitaire des facteurs explicatifs proposés par ces mêmes réalistes devant leur incapacité à expliquer certaines décisions cruciales du Canada en matière de sécurité internationale.

Pour permettre d'analyser de manière rigoureuse de tels facteurs idéels, nous avons développé, dans un second temps, un cadre analytique constructiviste de la politique étrangère. Nous avons établi un pont théorique entre les approches réalistes et constructivistes en Politique étrangère, notamment entre les concepts d'intérêt et d'identité étatiques, pour ainsi développer un cadre d'analyse cohérent de la politique étrangère, c'est-à-dire qui lie de manière systématique les idées aux actions de l'État. Ce lien se décline en trois étapes méthodologiques, que nous avons ensuite appliquées, en sens inverse, à l'analyse de la politique de sécurité internationale du Canada depuis 1760. Il s'agit d'abord d'identifier de manière inductive les compréhensions qu'ont les acteurs de la réalité sociale, d'interpréter ces compréhensions afin d'en dégager les significations intersubjectives et, enfin, de mettre en contexte sociohistorique le processus de constitution des identités étatiques. Cette méthode permet, selon Max Weber, de procéder à une interprétation explicative du monde social. Ce cadre méthodologique nous a amené à préférer une analyse historique (sur près de deux siècles) et du processus (*process tracing*) des rapports franco-canadiens de manière à pouvoir tracer l'évolution et la transformation des cultures stratégiques canadiennes et, conséquemment, des conditions expliquant l'importance variable, dans le temps et dans l'espace, de la France au sein de celles-ci. Dans cette perspective, nous avons établi les fondements idéels constitutifs et la conjoncture critique nécessaires à l'établissement (i.e. à la domination) et à l'institutionnalisation de certaines identités étatiques, dont les effets régulateurs

(les décisions de recourir à la force et de former des alliances) perdurent au-delà du moment d'émergence d'une culture stratégique, pour autant que ses fondements identitaires demeurent dominants parmi les élites dirigeantes.

Notre étude empirique permet de confirmer nos hypothèses, à savoir que l'importance de la France dans la culture stratégique est déterminée par l'émergence d'identités biculturelle et atlantiste et s'est manifestée à plusieurs reprises depuis le traumatisme de juin 1940. En effet, l'étude historique des rapports franco-canadiens démontre, tout d'abord, une indifférence mutuelle, sur la base de sentiments d'abandon, de distinction nationale canadiens-française et d'intérêts géopolitiques français, puis l'émergence, au cours de la guerre de Crimée (1854-55) de l'idée d'une francosphère aux conséquences atlantistes pour la politique de sécurité internationale du Canada. Malgré les sympathies profrançaises d'Henri Bourassa en 1914, en dépit de la vision biculturelle et atlantiste mise de l'avant par Wilfrid Laurier à la fin du 19^e et au début du 20^e siècles et outre le « moment atlantiste » Bennett-Riddell de 1935, il faut attendre le choc provoqué par la capitulation française en juin 1940 avant d'assister à l'établissement puis à l'institutionnalisation du quadrilatère nord-atlantique dans la pensée géostratégique canadienne, avec ses conséquences sur la légitimité de recourir à la force et sur la composition des alliés « spéciaux » du Canada.

Trois conditions sont nécessaires à l'établissement d'une culture stratégique biculturelle et atlantiste supplantant ses alternatives : (1) l'atteinte d'une identité externe (ou d'un statut) d'État indépendant, (2) d'une identité interne et externe biculturelle (c'est-à-dire fondée sur l'existence et l'égalité de « deux peuples fondateurs » francophone et anglophone), (3) ainsi que d'un rapprochement idéologique entre la France et le Québec. Grâce à la matérialisation de ces trois facteurs en juin 1940, il est dès lors possible pour les dirigeants politiques canadiens de mettre en œuvre une politique de sécurité internationale légitime (selon eux) aux yeux autant des Canadiens français que des Anglo-canadiens. Pour ce faire, l'impérialisme britannique des

seconds s'élargit afin d'inclure la France et les États-Unis dans la constitution des normes de légitimité multilatérales de l'usage de la force outre-mer, alors que l'antimilitarisme des premiers est troqué pour le principe de la représentation fonctionnelle. Il en résulte les termes régulateurs de cette nouvelle culture stratégique : cohésion interalliée (institutionnalisée au CSNU et dans l'OTAN), unité nationale (assurée par la projection de l'identité biculturelle du Canada) et contribution militaire significative aux opérations multilatérales dans lesquelles participent les trois alliés « spéciaux » du Canada (dont la Corée, le Golfe persique, le Kosovo et l'Afghanistan) afin autant de préserver la cohésion interalliée et l'unité nationale que de soutenir le statut particulier du Canada auprès de ses alliés. Au niveau théorique, donc, les normes constitutives de la culture stratégique atlantiste du Canada (dont le principe de double harmonie franco-britannique) sont ainsi étroitement liées à des buts sociaux (l'unité nationale et interalliée), à des comparaisons relationnelles (une francosphère sur la base de valeurs chrétiennes et démocratiques et un quadrilatère nord-atlantique fondé sur des identités culturelles transnationales), de même qu'à des structures cognitives particulières (le principe de représentation fonctionnelle lié au statut d'allié).

Le cas d'étude du Canada pour l'analyse constructiviste de la politique étrangère se révèle donc particulièrement instructif et permet de contribuer à son raffinement théorique. En effet, les constructivistes divergent notamment sur la part des élites, par rapport à la société civile, dans les processus de constitution et d'institutionnalisation des cultures stratégiques. Notre étude permet de donner raison à l'hypothèse de la prééminence des élites, tout en ajoutant que celle-ci est sujette à la mémoire collective partagée par une partie des populations significatives composant l'État (en l'occurrence, les Québécois et les Canadiens anglais). De même, si le caractère semi-permanent d'une culture stratégique se trouve avéré par notre étude empirique, un besoin constant de réaffirmation identitaire (en raison d'une insécurité ontologique) et l'effet de conjonctures

critiques interpellant les valeurs associées aux identités dominantes (e.g. le refus d'être en guerre contre la France) au sein d'une collectivité se trouvent tout autant confirmés.

Au-delà de ces apports théoriques, notre étude permet également une meilleure compréhension non seulement des relations franco-canadiennes, mais aussi de la politique de sécurité internationale du Canada. En rétablissant l'importance du « fait français » dans la PEC en matière de guerre et de paix, nous avons effectivement pu, premièrement, nuancer les critiques adressées à l'égard des Québécois en raison de leur soi-disant « pacifisme », lequel se révèle plutôt sous une forme d'antimilitarisme, limitant l'ampleur des engagements militaires canadiens dans des théâtres de guerre, mais n'influençant pas les décisions d'entrer ou non en guerre. Ceci est dû à l'existence d'une culture stratégique atlantiste partagée par les élites dirigeantes canadiennes et québécoises. Cette situation explique d'ailleurs le refus canadien de participer à la guerre contre l'Irak, une décision difficilement explicable par les alternatives réalistes en PEC,³ de même qu'elle ouvre la voie à une analyse plus rigoureuse de l'influence du Québec sur la politique extérieure canadienne.⁴ Ainsi, de manière cohérente avec l'approche constructiviste adoptée ici, l'avenir de la politique de sécurité internationale du Canada tiendra moins à la personnalité (ou à la langue maternelle) d'un seul premier ministre ou à la composition ethno-démographique canadienne (le déclin des francophones par exemple), qu'à celle des idées dites « dominantes » au sein des sociétés québécoise et canadienne.

Deuxièmement, en identifiant 1940 comme année d'un tournant majeur au sein de la culture stratégique canadienne en raison de la réémergence de la France dans les préoccupations géostratégiques canadiennes, nous avons pris position dans deux débats mentionnés au premier chapitre. D'une part, le grand rapprochement dans les relations franco-québécoises ne date pas de la Révolution industrielle ou de la célèbre visite du général de Gaulle au Canada en 1967, mais a

³ Justin Massie, « Quadrilatère transatlantique : Sources de légitimité politique de l'usage de la force au Canada », *Revue internationale d'études canadiennes* 37 (2008) : 83-114.

⁴ Justin Massie, Stéphane Roussel et Jean-Christophe Boucher, « Hijacking a Policy? Assessing Quebec's "Undue" Influence on Canada's Afghan Policy », *American Review of Canadian Studies* (2010).

lieu près de trois décennies plus tôt, alors que le président français ne ménage pas les appels à la filiation identitaire francosphérique et fait valoir les intérêts de la France auprès d'Ottawa et de ceux qu'il appelle les « Français du Canada ». D'autre part, nous prenons position dans le débat qui oppose Jacques Ferron à Donald Creighton. Tous deux reconnaissent que l'an 1940 marque une « révolution diplomatique » au Canada, mais contrairement à Creighton qui estime qu'il s'agit d'un rétrécissement de la sphère d'influence internationale à l'Amérique du Nord uniquement (avec la signature de la déclaration d'Ogdensburg notamment), nous appuyons la conclusion de Ferron qui voit plutôt l'élargissement des horizons internationaux canadiens à l'espace francophone mondial.⁵ Il serait donc intéressant d'examiner plus en profondeur le contexte sociopolitique et culturel au Québec en 1940 par rapport à la France puisqu'il semble avoir mené à d'abruptes conséquences pour la politique internationale du Canada. Dans cette veine, la confrontation des sources diplomatiques françaises (qui n'ont pas été examinées dans notre étude) aux sources canadiennes permettrait de comparer et d'approfondir deux moments charnières des rapports franco-canadiens : l'influence de Laurier dans la signature de l'Entente cordiale de 1904, ainsi que la perception française des efforts canadiens en vue d'accorder à la France le statut de grande puissance au cours des années 1940.

Troisièmement, si l'existence d'une alliance démocratique au cours des années 1930 et 1940 est contestée en raison du différentiel de perceptions de la menace entre la France, les États-Unis et la Grande-Bretagne et, au surplus, en raison du caractère peu « libéral » de la France,⁶ il ne fait pas de doute, selon notre étude, de l'existence d'un tel quadrilatère dans l'imaginaire de sécurité du Canada. Ceci est d'autant plus intéressant que c'est en grande partie en raison de la projection de la France comme porte-étendard des valeurs démocratiques et chrétiennes de l'Occident que se fonde le pilier francosphérique du quadrilatère d'un point de vue canadien. Ceci soulève la question du rôle crucial que semble avoir joué le Canada dans la création d'une telle

⁵ Creighton, *The Forked Road*, 44 ; Murphy, *Le Canada anglais de Jacques Ferron*, 108.

⁶ Haglund, "The Case of the Missing Democratic Alliance."

alliance « démocratique », de même que la pertinence d'évaluer de manière comparative les différences identitaires entre les conceptions des alliés de l'alliance en formation. Il faut convenir avec David Haglund de la pertinence de « be more attentive to other aspects of identity than simply those stemming from stipulated liberal-democratic values ». ⁷ De tels éléments, en l'occurrence les référents ethnoculturels, semblent exister du point de vue d'Ottawa au cours de la Seconde Guerre mondiale et au cours de la création de l'OTAN, donnant ainsi raison à ceux qui estiment que l'alliance ne précède pas l'existence d'identités collectives transatlantiques. Ces éléments méritent toutefois d'être examinés plus en détail, ailleurs qu'au Canada et de manière plus contemporaine, afin de cerner les fondements, l'étendue et l'influence de l'identité filiale francosphérique en matière de coopération et de rivalité au sein du monde francophone, lors de la création de la Francophonie, lors d'opérations de paix en milieu francophone et en matière de coopération nucléaire par exemple.

⁷ Ibid., 245.

Références

- Abdelal, Rawi, Yoshiko M. Herrera, Alastair Iain Johnston et Rose McDermott, "Identity as a Variable," *Perspectives on Politics* 4:4(2006): 695-711.
- Adler, Emmanuel et Michael N. Barnett, *Security Communities* (Cambridge: Cambridge University Press, 1998).
- Adler, Emmanuel, "Constructivism in International Relations," dans Walter Carolinas, Beth Simmons et Thomas Risse (dir.), *Handbook of International Relations* (Thousand Oaks: Sage, 2002).
- Adler, Emmanuel, «Seizing the Middle Ground: Constructivism in World Politics», *European Journal of International Relations* 3:3 (1997): 319-63.
- Aggarwala, Rohit T., «"Non-Resident Me": John Bartlet and the Canadian Historical Profession », *Journal of the Canadian Historical Association* 10:1 (1999).
- Amyot, Éric, *Le Québec entre Pétain et de Gaulle* (Montréal : Fides, 1999).
- Anderson, Benedict, *L'imaginaire national: Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, trad. Pierre-Emmanuel Dauzat (Paris : La Découverte, 2002 [1983]).
- Anderson, John, « Canada, NATO, and the North Atlantic Triangle », dans Nils Orvik (dir.), *NATO Priorities* (Kingston: Queen's Centre for International Relations, 1981): 1-8.
- Armstrong, Elizabeth H., *Le Québec et la crise de la conscription, 1917-1918* (Montréal, VLB éditeur, 1998 [1937]).
- Armstrong, Elizabeth H., *The Crisis of Quebec, 1914-18* (New York: Columbia University Press, 1937).
- Aron, Raymond, « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales ? », *Revue française de science politique* 17:5 (1967).
- Aron, Raymond, *Paix et guerre entre les nations* (Paris : Calmann-Lévy, 1962).
- Ashizawa, Kuniko, "When Identity Matters: State Identity, Regional Institution-Building, and Japanese Foreign Policy," *International Studies Review* 10:3 (2008): 571-98.
- Balthazar, Louis, « Le style canadien et la politique étrangère », *Politique étrangère* 38:2 (1973).
- Barnett, Michael N., "Social Constructivism," dans John Baylis et Steve Smith (dir.), *The Globalization of World Politics: an Introduction to International Relations*, 3rd ed. (Oxford: Oxford University Press, 2005 [2001]).
- Barthe, Joseph-Guillaume, *Le Canada reconquis par la France* (Paris : Ledoyen, 1855).
- Bastien, Frédéric, *Relations Particulières : La France face au Québec après de Gaulle* (Montréal : Boréal, 1999).
- Battistella, Dario, *Théorie des relations internationales*, 2^e éd. (Paris : Presses de Sciences Po, 2006 [2003]).
- Beauchemin, Malorie et Tommy Chouinard, « Les politiciens fêtent sous la pluie », *La Presse* (4 juillet 2008) : A4.
- Bélanger, Louis, "The Domestic Politics of Quebec's Quest for External Distinctiveness," *The American Review of Canadian Studies* 32:2 (2002): 195-214.
- Bélanger, Réal, *L'impossible défi : Albert Sévigny et les conservateurs fédéraux, 1902-1918* (Québec : Presses de l'Université Laval, 1983).
- Bélanger, Réal, *Wilfrid Laurier : Quand la politique devient passion*, 2^e éd. (Québec : Presses de l'Université Laval, 2007 [1986]).
- Bellon, Christophe, « Aristide Briand et l'Europe au Parlement des Années folles. Quand la délibération prend le pas sur la diplomatie (1919-1932) », *Parlement[s]* 3 (2007) : 41-53.
- Bennett, A. Leroy, *International Organizations: Principles and Issues*, 2nd ed. (Englewood Cliffs: Prentice Hall, 1980).
- Bercuson, David J., "Canada, NATO, and Rearmament, 1950-1954: Why Canada Made a Difference (but Not for Very Long)", dans John English et Norman Hillmer (dir.), *Making*

- a Difference? Canada's Foreign Policy in a Changing World* (Toronto: Lester Publishing, 1992): 103-24.
- Berger, Carl, *The Sense of Power: Studies in the Ideas of Canadian Imperialism, 1867-1914* (Toronto: University of Toronto Press, 1970).
- Berger, Peter et Thomas Luckmann, *The Social Construction of Reality: A Treatise in the Sociology of Knowledge* (New York: Anchor Books, 1967 [1966]).
- Berger, Thomas U., "Norms, Identity, and National Security in Germany and Japan", dans Peter J. Katzenstein (dir.) *The Culture of National Security: Norms and Identity in World Politics* (New York: Columbia University Press, 1996).
- Bergeron, Gérard, « Le Canada français : du provincialisme à l'internationalisme », dans Hugh L. Keenleyside et al. (dir.), *The Growth of Canadian External Policies in External Affairs* (Durham: Duke University Press, 1960).
- Bergeron, Gérard, « Le Canada français : Du provincialisme à l'internationalisme », dans Hugh L. Keenleyside et al. (dir.), *The Growth of Canadian Policies in External Affairs* (London: Cambridge University Press, 1960): 99-130.
- Bernard-Meunier, Marie, "Did You Say Europe? How Canada Ignores Europe and Why That Is Wrong," dans Andrew F. Cooper et Dane Rowlands (dir.), *Canada Among Nations 2006: Minorities and Priorities* (Montreal & Kingston: McGill-Queen's University Press, 2006).
- Bernier, Serge, « Participation des Canadiens français aux combats : évaluation et tentative de quantification », *Bulletin d'histoire politique* 3:3-4 (1995) : 15-24.
- Bertrand, Denis, *La politique extérieure et militaire du Canada et la réaction canadienne-française à la veille de la deuxième grande guerre (1935-1939)* (thèse de doctorat, Université de Montréal, 1965).
- Bidaud, M., *L'Observateur : Journal historique, littéraire et politique*, tome II (Montréal : Ludger Duvernay, 1831).
- Black, David R. et Heather A. Smith, « Notable Exceptions? New and Arrested Directions in Canadian Foreign Policy Literature », *Canadian Journal of Political Science* 27:4 (1993): 745-74.
- Black, Eldon, *Direct Intervention: Canada-France Relations, 1967-1974* (Ottawa : Carleton University Press, 1996).
- Boleda, Mario, « Trente mille Français à la conquête du Saint-Laurent », *Histoire sociale* 23 : 45 (mai 1990) : 153-77.
- Bonenfant, J.-C. « Le développement du statut international du Canada », dans Paul Painchaud (dir.), *Le Canada et le Québec sur la scène internationale* (Québec, Centre québécois de relations internationales, 1977).
- Boniface, Pascal, *Is France Still a Great Power?* Trad. Susan M. Murphy (Kingston: Centre for International Relations, Queen's University Boniface, 2000).
- Bonnault, Claude de, « Le Canada perdu et abandonné », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 2:3 (1948) : 331-50.
- Booth, Ken, *Strategy and Ethnocentrism* (London: Croom Helm, 1979).
- Bothwell, Robert, « Has Canada Made a Difference? The Case of Canada and the United States », dans John English et Norman Hillmer (dir.), *Making a Difference? Canadian Foreign Policy in a Changing World* (Toronto: Lester Publishing, 1992).
- Bothwell, Robert, *Alliance and Illusion: Canada and the World, 1945-1984* (Vancouver: UBC Press, 2007).
- Bouchard, Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde* (Montréal : Boréal, 2001 [2000]).
- Bourassa, Henri, *Grande-Bretagne et Canada : Questions actuelles* (Montréal : Imprimerie du pionnier, 1902).
- Bourassa, Henri, *La prochaine guerre impériale : En serons-nous ?* (Montréal : Le Devoir, 1920).

- Bourassa, Henri, *Le « Devoir » : son origine, son passé, son avenir* (Montréal : Le Devoir, 1915).
- Bourassa, Henri, *Le devoir et la guerre : le conflit des races* (Montréal : Le Devoir, 1916).
- Bourassa, Henri, *Le patriotisme canadien-français : Ce qu'il est, ce qu'il doit être* (Montréal : Cie de publication de la Revue canadienne, 1902).
- Bourassa, Henri, *Le projet de loi navale, sa nature, ses conséquences* (Montréal : Le Devoir, 1910).
- Bourassa, Henri, *Que devons-nous à l'Angleterre ? : La défense nationale, la révolution impérialiste et le tribut à l'Empire* (Montréal, 1915).
- Bourbon-Parma, Xavier, *Les accords secrets franco-anglais de décembre 1940* (Paris : Plon, 1949).
- Brebner, J. Bartlet "A Changing North Atlantic Triangle," *International Journal* 3:4 (1948): 309-19.
- Brebner, J. Bartlet, *North Atlantic Triangle: The Interplay of Canada, the United States, and Great Britain* (New York: Columbia University Press Brebner (1958 [1945])).
- Brenner, Michael et Guillaume Parmentier, *Reconcilable Differences: U.S.-French Relations in the New Era* (Washington: Brooking Institution Press, 2002).
- Brooks, Stephen G., "Dueling Realisms", *International Organization* 51:3 (1997).
- Brown, Michael E., Sean M. Lynn-Jones et Steven E. Miller (dir.), *Debating the Democratic Peace* (Cambridge, MIT Press, 1996).
- Brunet, Michel, « Les Canadiens après la conquête : Les débuts de la résistance passive », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 12(2) (1958).
- Brunet, Michel, « Les Canadiens et la France révolutionnaire », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 13:4 (1960).
- Brunet, Michel, *Canadiens et Canadiens : Études sur l'histoire et la pensée des deux Canadas* (Montréal et Paris: Fides, 1954).
- Brunet, Michel, *Histoire du Canada par les textes*, vol. II (Montréal : Fides, 1963).
- Brunet, Michel, *Québec, Canada anglais : deux itinéraires, un affrontement* (Montréal : HMH, 1968).
- Buteux, Paul, Michel Fortmann et Pierre Martin, "Canada and the Expansion of NATO: A Study in Élite Attitudes and Public Opinion", dans David G. Haglund (dir.), *Will NATO Go East? The Debate Over Enlarging the Atlantic Alliance* (Kingston: Queen's University Centre for International Relations, 1996): 147-79.
- Campbell, David, *Writing Security: United States Foreign Policy and the Politics of Identity*, Revised Edition (Minneapolis: University of Minnesota Press, 1998 [1992]).
- Cangardel, M. H., « Voyages de 'La Capricieuse' dans les eaux du St Laurent en 1855 », *Communications et mémoires* 5(21) (1947).
- Carr, E.H., *The Twenty Years' Crisis, 1919-1939: An Introduction to the Study of International Relations* (New York: Palgrave, 2001 [1940]).
- Chafetz, Glenn, Hillel Abramson et Suzette Grillo, « Culture and National Role Conceptions: Belarusian and Ukrainian Compliance with the Nuclear Nonproliferation Regime », dans Valerie M. Hudson (dir.), *Culture & Foreign Policy* (Boulder: Lynne Rienner, 1997).
- Champion, C.P., "Eminent Pearsonians: Britishness, Anti-Britishness, and Canadianism," *Journal of the Canadian Historical Association* 16:1 (2005): 319-40.
- Chapnick, Adam, "Peace, Order, and Good Government: The 'conservative' Tradition in Canadian Foreign Policy", *International Journal* 60:3 (2005): 635-50.
- Chapnick, Adam, *The Middle Power Project: Canada and the Founding of the United Nations* (Vancouver: UBC Press, 2005).
- Charles, Édouard Victurnien Colbert, *Voyage dans l'intérieur des États-Unis et au Canada* (Baltimore : Johns Hopkins Press, 1935).
- Chauveau, Pierre-Joseph-Olivier, *La littérature canadienne de 1850 à 1860*, tome I (Québec : Desbarats et Derbishire, 1863).

- Chouinard, H.J.J.B., *Fête nationale des Canadiens-français célébrée à Québec en 1880* (Québec : A. Côté et Cie, 1881).
- Christensen, Thomas J., *Useful Adversaries: Grand Strategy, Domestic Mobilization, and Sino-American Conflict, 1947-1958* (Princeton: Princeton University Press, 1996).
- Cole, Douglas L., « Canada's 'Nationalistic' Imperialists », *Journal of Canadian Studies* 5(3) (1970).
- Colin, Louis, *Zouaves pontificaux canadiens à leurs compagnons de France* (Montréal, 1871).
- Comeau, Robert, « L'opposition à la conscription au Québec », dans Roch Legault et Jean Lamarre (dir.), *La Première Guerre mondiale et le Canada : Contributions sociomilitaires québécoises* (Montréal : Méridien, 1999).
- Cooper, Andrew F., Richard A. Higgott et Kim Richard Nossal, *Relocating Middle Powers: Australia and Canada in a Changing World Order* (Vancouver: University of British Columbia Press, 1993).
- Cooper, Barry et Ted Morton, « Chrétien Has Put Party Ahead of Country », *The National Post* (28 mars 2003) : A16.
- Corcoran, James I. W., « Henri Bourassa et la guerre sud-africaine », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 18(3) (1964).
- Corcoran, James I. W., « Henri Bourassa et la guerre sud-africaine (suite et fin) », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 19(3) (1965).
- Corcoran, James I. W., « Henri Bourassa et la guerre sud-africaine (suite) », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 19(1) (1965).
- Coulon, Jocelyn, *L'agression: Les États-Unis, l'Irak et le monde* (Montréal: Athéna, 2004).
- Coulon, Jocelyn, *La dernière croisade : La guerre du Golfe et le rôle caché du Canada* (Montréal : Méridien, 1992).
- Coulon, Jocelyn, *Que doit-on faire ? Les gouvernements, les médias et l'appui du public aux interventions militaires à l'étranger* (Montréal : Institut de recherche en politiques publiques, 2000).
- Courteaux, Olivier, *Les relations franco-canadiennes entre 1940 et 1946 : Les relations oubliées* (Lille: Atelier national de reproduction des thèses, 2000).
- Cox, Robert W., "Middlepowermanship, Japan, and Future World Order", *International Journal* 44:4 (1989).
- Creighton, Donald, *The Forked Road: Canada 1939-1957* (Toronto: McClelland & Stewart, 1976).
- Creighton, Donald, *The Passionate Observer: Selected Writings* (Toronto: McClelland and Stewart, 1980).
- Crémazie, Octave, « Chant du vieux soldat canadien », *Canadian Poetry Archive* (Ottawa : Bibliothèque et Archives Canada [1855]) : collections.canada.gc.ca
- Crowley, Terry, *Marriage of Minds: Isabel and Oscar Skelton Reinventing Canada* (Toronto: University of Toronto Press, 2003).
- Daniel, François, *Nos gloires nationales : Histoire des principales familles du Canada*, tome I (Montréal : Eusèbe Sénécal, 1867).
- Dashwood, Hevina S., « Canada's Participation in the NATO-led Intervention in Kosovo », dans Maureen Appel Molot et Fen Olser Hampson (dir.), *Canada Among Nations 2000, Vanishing Borders* (Oxford: Oxford University Press, 2000): 275-302.
- David, Charles-Philippe et Stéphane Roussel, « Une espèce en voie de disparition ? La politique de puissance moyenne du Canada après la guerre froide », *International Journal* 52:1 (1996-7).
- Decelles, Alfred D., *Discours de Sir Wilfrid Laurier* (Montréal: Beauchemin, 1920).
- Delmas, Claude, « A Change of Heart : The Discussions in France », dans Nicholas Sherwen (dir.), *NATO's Anxious Birth: The Prophetic Vision of the 1940s* (New York: St. Martin's Press, 1985).

- Desch, Michael, Culture Clash: Assessing the Importance of Ideas in Security Studies,” *International Security* 23:1 (1998).
- Descôteaux, Bernard, « L'âge du Canada », *Le Devoir* (2 juillet 2008) : A6.
- Descôteaux, Bernard, « Prendre sa place », *Le Devoir* (7 mai 2008) : A6.
- Deutsch, Karl W. et al., *Political community and the North Atlantic Area: International Organization in the Light of Historical Experience* (Princeton: Princeton University Press, 1957).
- Dewitt, David B. et John J. Kirton, *Canada as a Principal Power* (Toronto: John Wiley & Sons, 1983)
- Dickinson, John A., « L'héritage laissé par la France au Canada en 1763 », dans Serge Joyal et Paul-André Linteau (dir.), *France-Canada-Québec : 400 ans de relations d'exception* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2008).
- Diehl, Paul F. et Frank W. Wayman, “Realpolitik: Dead End, Detour, or Road Map?”, dans Frank W. Wayne et Paul F. Diehl (dir.), *Reconstructing Realpolitik* (Ann Arbor: University of Michigan Press, 1994).
- Donaghy, Greg et Hector Mackenzie, « Le Canada et la sécurité collective, 1943-1950 », *Relations internationales* 86 (été 1996) : 163-83.
- Doniol, Henri, *Histoire de la participation de la France à l'établissement des États-Unis d'Amérique : Correspondance diplomatique et documents*, vol. 3 (Paris : Imprimerie nationale, 1886).
- Donneur, André P., « Les relations franco-canadiennes », *Politique étrangère* 38:2 (1973) : 179-99.
- Doty, Roxanne Lynn, « Foreign Policy as Social Construction: A Post-Positivist Analysis of U.S. Counterinsurgency Policy in the Philippines », *International Studies Quarterly* 37:3 (1993).
- Douglas, W.A.B. et Brereton Greenhous, *Out of the shadows: Canada in the Second World War*, 2e éd. (Toronto: Dundurn Press, 1995 [1977]).
- Doxey, Margaret, “Constructive Internationalism: A Continuing Theme in Canadian Foreign Policy”, *The Round Table* 78:311 (1989): 288-304.
- Dubuisson, Philippe, « En cas de guerre, le Canada combattra, dit Mulroney », *La Presse* (15 janvier 1991) : A4.
- Duc de Choiseul, Etienne-François, *Mémoires de M. le duc de Choiseul* (Chanteloup et Paris : Buisson, 1790).
- Duguid, A. Fortescue, *Histoire officielle de l'armée canadienne dans la Grande guerre, 1914-1919*, vol. 1 (Ottawa, Ministère de la Défense nationale du Canada, 1947).
- Dupuy, Pierre, « Mission à Vichy, novembre 1940 », *International Journal* 22(3) (été 1967) : 395-401.
- Dutrisac, Robert et Isabelle Porter, « 400^e de Québec: Couillard corrige Charest », *Le Devoir* (13 mai 2008) : A1.
- Eayrs, James, “‘A Low, Dishonest Decade’: Aspects of Canadian External Policy, 1931-39,” dans Hugh L. Keenleyside et al. (dir.), *The Growth of Canadian External Policies in External Affairs* (Durham: Duke University Press, 1960): 75-80.
- Eayrs, James, *In Defence of Canada: From the Great War to the Great Depression* (Toronto: University of Toronto Press, 1964).
- Eayrs, James, *In Defence of Canada: Growing Up Allied* (Toronto: University of Toronto Press, 1980).
- Eccles, W. J., « The Social, Economic, and Political Significance of the Military Establishment in New France », *Canadian Historical Review* 52(1) (1971): 1-22.

- Epp, Roger, "On Justifying the Alliance: Canada, NATO, and World Order", dans Michael K. Hawes et Joel J. Sokolsky (dir.), *North American Perspectives on European Security* (Lewiston: Edwin Mellen Press, 1990): 89-121.
- Evans, William Sanford, *The Canadian Contingents and Canadian Imperialism: A Story and a Study* (Toronto, Publishers' Syndicate, 1901).
- Faucher de Saint-Maurice, Narcisse, *Le Canada et les canadiens-français pendant la guerre franco-prussienne* (Québec: A. Coté et Cie, 1888) : 14.
- Fawn, Rick, "No Consensus with the Commonwealth, No Consensus with Itself? Canada and the Iraq War," *The Round Table* 97:397 (2008): 519-33.
- Ferland, Jean-Baptiste-Antoine, *Le foyer canadien : Recueil littéraire et historique*, tome III (Québec : Bureaux du foyer canadien, 1865).
- Fife, Robert, « Mulroney slams PM's view on war: 'Juvenile delinquency' », *National Post* (24 mars 2003): A13.
- Finnemore, Martha, *National Interests in International Society* (Ithaca: Cornell University Press, 1996).
- Fitzhardinge, L.F., "Hughes, Borden, and Dominion Representation at the Paris Peace Conference," *Canadian Historical Review* 46(2) (1968): 160-9.
- Forsberg, Tuomas et Graeme P. Herd, *Divided West: European Security and the Transatlantic Relationship* (London: Chatham House, 2006).
- Fortmann, Michel et Hélène Viau, « Le Canada et la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) : une politique à la croisée des chemins », *Revue internationale et stratégique* 44 (2001) : 41-52.
- France, *Archives parlementaires de 1787 à 1860 : Recueil complet des débats législatifs et politiques des chambres françaises*, vol. 39 (Paris : Centre national de la recherche scientifique, 1862).
- Francis, Anne, *The Return of France to North America* (Toronto: Canadian Institute of International Affairs & Baxter Pub. Co, 1966).
- Fraser, Blair, *In Search for Identity: Canada, 1945-1967* (Garden City: Doubleday Fraser, 1967).
- Freedman, Lawrence et Efraim Karsh, *The Gulf Conflict, 1990-1991: Diplomacy and War in the New World Order* (London: Faber and Faber, 1993).
- Frégault, Guy, « La guerre de Sept ans et la civilisation canadienne », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 7(2) (1953).
- Fulda, Bernhard D., « Misgivings about Versailles : Lloyd George and the Weimar Republic », dans Manfred Gortemaker (dir.), *Britain and Germany in the 20th Century* (Oxford : Berg, 2006): 31-52.
- Gaddis Smith, « Canada and the Siberian Intervention, 1918-1919 », *The American Historical Review* 64:4 (1959): 866-77.
- Galarneau, Claude, « La légende napoléonienne au Québec », dans Fernand Dumont et Yves Martin (dir.), *Imaginaire social et représentations collectives* (Québec : Presses de l'Université Laval, 1982).
- Galarneau, Claude, *La France devant l'opinion canadienne (1760-1815)* (Québec : Presses de l'Université Laval, 1970).
- Galia Press-Barnathan, "Managing the Hegemon: NATO under Unipolarity," *Security Studies* 15:2 (2006): 271-309.
- Gallichan, Gilles, « Le 'bouleversement intime' : le Québec et la France vaincue de juin 1940 », *Les cahiers des dix* 59 (2005).
- Garigue, Philippe, « La politique de défense du Canada et ses priorités stratégiques », *Revue canadienne de science politique* 13:3 (1980).
- Garneau, François-Xavier, *Histoire du Canada français*, tome 2 (Montréal : François Beauval, 1976 [1845]).

- Garneau, François-Xavier, *Histoire du Canada français*, tome 3 (Montréal : François Beauval, 1976 [1845]).
- Garneau, Philippe, *Les relations entre la France et le Canada à la fin du XIXe siècle : La revue Paris-Canada (1884-1909)* (Mémoire de maîtrise présenté à l'Université du Québec à Montréal, février 2008).
- Garton Ash, Timothy, *Free World: America, Europe, and the Surprising Future of the West* (New York: Random House Garton, 2004).
- Gaspé, Philippe A. de, *Mémoires* (Québec : N.S. Hardy, 1885).
- Gaulle, Charles de, « Construire la paix », *France-Canada* (septembre 1945).
- Gaulle, Charles de, *Discours et messages*, vol. 1 (Paris: Plon, 1970).
- Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre* (Paris : Plon, 1954).
- Gauthier, Georges et Henri Bourassa, *Discours de Sa Grandeur Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, et de M. Henri Bourassa, directeur du Devoir* (Montréal : Le Devoir, 1914).
- Gay, Francisque, *Canada XXe siècle: Aujourd'hui. Demain* (Montréal: Beauchemin, 1949).
- Geertz, Clifford, *The Interpretation of Cultures: Selected Essays* (New York: Basic Books, 1973).
- Gendron, Robin S., « The Domestic Cost of NATO Membership: Canada's Commitment to NATO Unity and the Growth of Separatism in Quebec, 1956–1967 », dans Christian Nuenlist et Anna Locher (dir.), *Transatlantic Relations at Stake: Aspects of NATO, 1956-1972* (Zurich: Center for Security Studies, 2006):145-62.
- Gendron, Robin S., *Towards a Francophone Community: Canada's Relations with France and French Africa, 1945-1968* (Montreal & Kingston: McGill-Queen's University Press, 2006).
- George, Alexander L. et Andrew Bennett, *Case Studies and Theory Development in the Social Sciences* (Cambridge: MIT Press, 2005).
- George, Jim, *Discourses of Global Politics: A Critical (Re)introduction to International Relations* (Boulder: Lynne Rienner, 1994).
- Géraud, André, « La France, la Grande-Bretagne et la paix future », *Politique étrangère* 5(1) (1940) : 13-23.
- Giddens, Anthony, *The Constitution of Society: Outline of the Theory of Structuration* (Cambridge: Polity Press, 1984).
- Glenn, John, Darryl Howlett et Stuart Poore, *Neorealism Versus Strategic Culture* (Aldershot: Ashgate, 2004).
- Gow, James Ian, « Les Québécois, la guerre et la paix, 1945-1960 », *Revue canadienne de science politique* 3:1 (1970) : 88-122.
- Graham, Bill, « Affirming Canadian Sovereignty in an Interdependent World », *Behind the Headlines* 59:1 (2001).
- Granatstein, J.L. , «Quebecers Are at the Helm,» *Ottawa Citizen* (1^{er} novembre 2005): A15.
- Granatstein, J.L. , « The Importance of Being Less Earnest: Promoting Canada's National Interests through Tighter Ties with the U.S. », *Benefactors Lecture* (C.D. Howe Institute, 21 octobre 2003).
- Granatstein, J.L. , *How Britain's Weakness Forced Canada into the Arms of the United States* (Toronto: University of Toronto Press, 1989).
- Granatstein, J.L. , *Who Killed the Canadian Military?* (Toronto: HarperCollins, 2004).
- Granatstein, J.L. , *Whose War is It? How Canada Can Survive in the Post-9/11 World* (Toronto: HarperCollins, 2007).
- Granatstein, J.L. , *Yankee Go Home? Canadians and Anti-Americanism* (Toronto: HarperCollins, 1996).
- Granatstein, J.L. et Robert Bothwell, « 'A Self-Evident National Duty': Canadian Foreign Policy, 1935-1939 », dans J.L. Granatstein (dir.), *Canadian Foreign Policy: Historical Readings, Revised Edition* (Toronto: Copp Clark Pitman, 1993 [1986]): 158-80.
- Granatstein, J.L., «Foreign policy is a national issue,» *The Windsor Star* (7 novembre 2005): A8.

- Grant, William I., « Canada Versus Guadeloupe: An Episode of the Seven Years' War », *The American Historical Review* 17 (Juillet 1912): 735-43.
- Gravel, Jean-Yves, *Le Québec et la guerre* (Montréal, Boréal Express, 1974).
- Gray, Colin, *Nuclear Strategy and National Style* (Lanham: Hamilton Press, 1986).
- Grieco, Joseph M., "Anarchy and the Limits of Cooperation: A Realist Critique of the Newest Liberal Institutionalism," *International Organization* 42:3 (1988): 485-507.
- Groulx, Lionel, « La Providence et la conquête anglaise de la Nouvelle-France », *Notre maître le passé* (Montréal : Granger, 1944) : 125-64.
- Groulx, Lionel, « Compte rendu », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 16:2 (1962).
- Groulx, Lionel, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, vol. 2, 4^e éd. (Montréal: Fides, 1976 [1960]).
- Groulx, Lionel, *L'amitié française d'Amérique* (Montréal, Bibliothèque e l'Action Française, 1922).
- Groulx, Lionel, *L'indépendance du Canada* (Montréal : L'Action nationale, 1949).
- Groulx, Lionel, *La France d'outre-mer* (Paris, Librairie de l'action française, 1922).
- Groulx, Lionel, *La naissance d'une race* (Montréal : Librairie d'action canadienne-française, 1930).
- Groulx, Patrice, « La commémoration de la bataille de Sainte-Foy. Du discours de la loyauté à la 'fusion des races' », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 5 :1 (2001).
- Groulx, Patrice, « *La Capricieuse* en 1855 : célébrations et significations », dans Yvan Lamonde et Didier Poton (dir.), *La Capricieuse (1855) : poupe et proue* (Québec : Presses de l'Université Laval, 2006).
- Guillaume, Sylvie et Pierre, *Paris-Québec-Ottawa : Un ménage à trois* (Paris, Entente, 1987).
- Guillaume, Sylvie, « Une certaine image de la France », *Études canadiennes* 1 (1975) : 43-62.
- Guillaume, Sylvie, *Les Québécois et la vie politique française (1914-1969) : Parentés et dissemblances* (Thèse de doctorat, Université de Bordeaux III, 1975).
- Guzzini, Stefano, "The Enduring Dilemmas of Realism in International Relations," *European Journal of International Relations* 10:4 (2004): 533-68.
- Guzzini, Stefano, « A Reconstruction of Constructivism in International Relations », *European Journal of International Relations* 6:2 (2000).
- Haglund, David G. , "French Connection? Québec and Anti-Americanism in the Transatlantic Community," *Journal of Transatlantic Studies* 6:1 (2008): 79-99.
- Haglund, David G. , "Relating to the Anglosphere: Canada, 'Culture,' and the Question of Military Intervention," *Journal of Transatlantic Studies* 3 (2005): 179-98.
- Haglund, David G. , "Roosevelt as "Friend of France"—But Which One?," *Diplomatic History* 31:5 (2007): 883-907.
- Haglund, David G. , "The Case of the Missing Democratic Alliance: France, the 'Anglo-Saxons' and NATO's Deep Origins," *Contemporary Security Policy* 25:2 (2004): 225-51.
- Haglund, David G. , "The North Atlantic Triangle Revisited: (Geo)Political Metaphor and the Logic of Canadian Foreign Policy," *American Review of Canadian Studies* 29:2 (1999): 224-5.
- Haglund, David G. , "What Good is Strategic Culture?," *International Journal* 59:3 (2004).
- Haglund, David G. , « Canada and the Sempiternal NATO Question », *McGill International Review* 5:2 (2005).
- Haglund, David G. , « Le Canada dans l'entre-deux-guerres », *Études internationales* 31:4 (2000): 727-43.
- Haglund, David G. , *The North Atlantic Triangle Revisited: Canadian Grand Strategy at Century's End* (Toronto: Canadian Institute of International Affairs and Irwin Publishing, 2000).

- Haglund, David G. et Justin Massie, « Has Québec become a Northern Mexico? Public Opinion and America's 'Long War' », *American Review of Canadian Studies* 39(2) (2009): 398-417.
- Haglund, David G. et Justin Massie, « *L'abandon de l'abandon: The Reemergence of France in Quebec's and Canada's Strategic Culture* », *Québec Studies* 49 (accepté, 2010).
- Haglund, David G. et Stéphane Roussel, « Escott Reid, the North Atlantic Treaty, and Canadian Strategic Culture », dans Greg Donaghy et Stéphane Roussel (dir.), *Escott Reid: Diplomat and Scholar* (Montréal: McGill-Queen's University Press, 2004).
- Haglund, David G. et Stéphane Roussel, « Is the Democratic Alliance a Ticket to (Free) Ride? Canada's 'Imperial Commitments,' From the Interwar Period to the Present », *Journal of Transatlantic Studies* 5:1 (Spring 2007).
- Haglund, David G. et Tudor Onea, "Sympathy for the Devil: Neoclassical Realism and Myth in Canadian Foreign Policy", *Canadian Foreign Policy* 14:2 (2008): 53-66.
- Halstead, John, "Atlantic Community or Continental Drift?", *Journal of European Integration* 16:2-3 (1993).
- Hamelin, Marcel (dir.), *Les Mémoires du Sénateur Raoul Dandurand, 1861-1942* (Québec : Presses de l'Université Laval, 1967).
- Hardy, René, *Les zouaves : une stratégie du clergé québécois au XIXe siècle* (Montréal : Boréal Express, 1980).
- Harper, Stephen, « Déclaration du Premier ministre du Canada », *Déclarations* (Ottawa, Cabinet du premier ministre, 9 avril 2009).
- Hart, Michael, *From Pride to Influence: Towards a New Canadian Foreign Policy* (Vancouver: UBC Press, 2008).
- Harter, Hélène, « La France : Une place singulière dans la politique étrangère canadienne des années 1960 », dans Gérard Boismenu et Jean-Michel Lacroix (dir.), *Les enjeux de la politique étrangère canadienne : Marges de manœuvre et éléments de distinction* (Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2009).
- Harvey, Frank P., *Smoke and Mirrors: Globalized Terrorism and the Illusion of Multilateral Security* (Toronto: University of Toronto Press, 2004).
- Hawes, Michael K., *Principal Power, Middle Power, Or Satellite? Competing Perspectives in the Study of Canadian Foreign Policy* (Toronto: York Research Programme in Strategic Studies, 1984).
- Hayne, David M., « Conquête providentielle et Révolution diabolique : une constante dans la littérature québécoise du XIXe siècle », dans Sylvain Simard (dir.), *La révolution française au Canada français* (Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 1991) : 323-37.
- Henripin, Jacques *La population canadienne au début du XVIIIe siècle : Nuptialité, fécondité, mortalité infantile* (Paris : Presses universitaires de France, 1954).
- Hillmer, Norman, "The Anglo-Canadian Neurosis: The Case of O. D. Skelton", dans Peter Lyon (dir.), *Britain and Canada: Survey of a Changing Relationship* (London: Frank Cass, 1976): 61-84.
- Hillmer, Norman, "The Secret Life of Canadian Foreign Policy," *Options politiques* 26:2 (2005): 32-3.
- Hillmer, Norman, « The Pursuit of Peace: Mackenzie King and the 1937 Imperial Conference, » in John English and J.O. Stubbs, *Mackenzie King: Widening the Debate* (Toronto, 1977).
- Hillmer, Norman, «The Foreign Policy that Never Was, 1900-1950», dans Serge Bernier et John MacFarlane (dir.), *Canada, 1900-1950: Un pays prend sa place / A country Comes of Age* (Outremont: Zéro Faute, 2003).
- Hoffman, Mark, "Restructuring, Reconstruction, Reinscription, Rearticulation: Four Voices in Critical International Theory", *Millennium: Journal of International Studies* 20:2 (1991): 169-85.
- Holbraad, Carsten, *Middle Powers in International Politics* (London: Macmillan, 1984).

- Holloway, Steven Kendall, *Canadian Foreign Policy: Defining the National Interest* (Peterborough: Broadview Press, 2006).
- Holmes, John W., *The Shaping of Peace: Canada and the Search for World Order (1943-1957)*, vol. 1 (Toronto: University of Toronto Press, 1979).
- Holmes, John W., *Canada: A Middle-Aged Power* (Toronto: McClelland & Stewart, 1976).
- Holmes, John W., "The Dumbbell Won't Do," *Foreign Policy* 50 (1983).
- Holmes, John W., "The United Nations in Perspective", *Behind the Headlines* 44:1 (1986): 13.
- Holmes, John W., « Le Canada dans le monde », *Politique étrangère* 33:4 (1968).
- Holmes, John W., *The Shaping of Peace: Canada and the Search for World Order, 1943 – 1957*, vol. 2 (Toronto: University of Toronto Press, 1982).
- Hopf, Ted, *Social Construction of International Politics: Identities and Foreign Policies, Moscow, 1955 and 1999* (Ithaca: Cornell University Press, 2002).
- Hopkins, J. Castell *The Canadian Annual Review of Public Affairs, 1914* (Toronto: The Annual Review Publishing Company, 1914).
- Ikenberry, G. John (dir.), *America Unrivaled: The Future of the Balance of Power* (Ithaca: Cornell University Press, 2002).
- Jepperson, Ronald L., Alexander E. Wendt et Peter J. Katzenstein, "Norms, Identity, and Culture in National Security," dans P. J. Katzenstein (dir.), *The Culture of National Security: Norms and Identity in World Politics* (New York: Columbia University Press, 1996).
- Joffe, Josef, "Defying History and Theory: The United States as the Last Remaining Superpower", dans G. John Ikenberry (dir.), *America Unrivaled: The Future of the Balance of Power* (Ithaca: Cornell University Press, 2002): 155-80.
- Johnson, Gregory A. et David A. Lenarcic, « The Decade of Transition: The North Atlantic Triangle during the 1920s », dans B.J.C. McKercher et Lawrence Aronsen (dir.), *The North Atlantic Triangle in a Changing World: Anglo-American-Canadian Relations, 1902-1956* (Toronto: University of Toronto Press, 1996): 81-109.
- Jones, Richard, *Vers une hégémonie libérale : Aperçu de la politique canadienne de Laurier à King* (Québec : Presses Université Laval, 1980).
- Kagan, Robert, *Of Paradise and Power: America and Europe in the New World Order* (New York: Vintage Books, 2004).
- Keating, Tom, *Canada and World Order: The Multilateralist Tradition in Canadian Foreign Policy*, 2e éd. (Don Mills: Oxford University Press, 2002).
- Keohane, Robert O., "Lilliputians' Dilemmas: Small States in International Politics" *International Organization* 23:2 (1969): 291-310.
- Keohane, Robert O. et Joseph S. Nye, *Power and Interdependence*, 3^e éd. (New York/London: Longman, 2001).
- Keohane, Robert O., *After Hegemony: Cooperation and Discord in the World Political Economy* (Princeton: Princeton University Press, 1984).
- Kinsman, Jeremy, "Transatlanticism: Is Europe 'Old Hat'?" *Behind the Headlines* 55:3 (1998).
- Kirton, John, « National Mythology and Media Coverage: Mobilizing Consent for Canada's War in the Gulf », *Political Communication* 10:4 (1993): 425-41.
- Kirton, John, *Canadian Foreign Policy in a Changing World* (Toronto: Thompson & Nelson, 2007).
- Kirton, John, et Jenilee Guebert, « Two Solitudes, One War: Public Opinion, National Unity and Canada's War in Afghanistan », communication présentée à la conférence *La société québécoise et la guerre* (Chaire PEDC, CEPES, Chaire Hector-Fabre, Montréal, 5-6 octobre 2007).
- Klein, Bradley S., "How the West was One: Representational Politics of NATO," *International Studies Quarterly* 34:3 (1990): 311-25.
- Klotz, Audie et Cecelia Lynch, *Strategies for Research in Constructivist International Relations* (London: M.E. Sharpe, 2007).

- Kohn, Edward P., *This Kindred People: Canadian-American Relations and the Anglo-Saxon Idea, 1895-1903* (Montréal : McGill-Queen's University Press, 2004).
- Kowert, Paul A., "National Identity: Inside and Out," dans Glenn Chafetz, Michael Spirtas et Benjamin Frankel (dir.), *The Origins of National Interests* (New York: Frank Cass, 1999).
- Kratochwil, Friedrich V. et John G. Ruggie, "International Organization: A State of the Art on an Art of the State", *International Organization* 40:4 (1986): 753-75.
- Kratochwil, Friedrich V., "Constructing a New Orthodoxy? Wendt's 'Social Theory of International Politics' and the Constructivist Challenge", *Millennium: Journal of International Studies* 29:1 (2000).
- Kubáľková, Vendulka, « A Constructivist Primer », dans Vendulka Kubáľková (dir.) *Foreign Policy in a Constructed World* (Armonk: M.E. Sharpe, 2001).
- Lachapelle, Guy, « Pourquoi le gouvernement canadien a-t-il refusé de participer à la guerre en Irak ? », *Revue française de science politique* 53:6 (2003) : 911-27.
- Lacoursière, Jacques *Histoire populaire du Québec* (Sillery : Septentrion, 1997).
- Lacoursière, Jacques, Jean Provencher et Denis Vaugeois, *Canada, Québec : Synthèse historique, 1534-2000* (Sillery : Septentrion, 2000).
- Lagassé, Philippe et Paul Robinson, « Reviving Realism in the Canadian Defence Debate », *Martello Paper* 36 (Kingston: Queen's Centre for International Relations, 2008).
- Lagrave, Jean Paul de, *Fleury Mesplet, 1734-1794 : diffuseur des Lumières au Québec* (Montréal : Patenaude, 1985).
- Lamonde, Yvan et Claude Corbo (dir.), *Le rouge et le bleu: une anthologie de la pensée politique au Québec de la Conquête à la Révolution tranquille* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1999).
- Lamonde, Yvan, *Allégeances et dépendances : L'histoire d'une ambivalence identitaire* (Québec : Éditions Nota Bene, 2001).
- Lamontagne, Léopold, « Habits gris et chemise rouge », *Rapports annuels de la Société historique du Canada* 29(1) (1950).
- Lanctôt, Gustave, « Les relations franco-canadiennes après la conquête et avant 'La Capricieuse' », *Revue de l'Université Laval* 10:7 (1956).
- Laperrière, Guy, « Les congrégations françaises au Québec, 1901-1914 », dans Patrick Cabanel et Jean-Dominique Durand (dir.), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises, 1901-1914* (Paris : Éditions du CERF, 2005).
- Lapointe, Pierre Louis, *La presse québécoise d'expression française face au problème franco-prussien, 1866-1871* (mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa, 1974).
- Laurendeau, André, *La crise de la conscription, 1942* (Montréal : Éditions du jour, 1962).
- Laurent, Laval, *Québec et l'église aux États-Unis sous Mgr Briand et Mgr Plessis* (Montréal : Librairie St-François, 1945).
- Laxer, James R. *French-Canadian Newspapers and Imperial Defence, 1899-1914* (mémoire de maîtrise, Queen's University, 1967).
- Le Jeune, François, « La France et le Canada du milieu du XVIIIe au milieu du XIXe siècle : Cession ou conquête ? », dans Serge Joyal et Paul-André Linteau (dir.), *France-Canada-Québec : 400 ans de relations d'exception* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2008).
- Lefebvre, Edouard de Bellefeuille, *Le Canada et les zouaves pontificaux : Mémoires sur l'origine, l'enrôlement et l'expédition du contingent canadien à Rome, pendant l'année 1868* (Montréal, Typographie du journal Le Nouveau monde, 1868).
- Lefebvre, Florent, *The French-Canadian Press and the War* (Toronto: Ryerson Press, 1940).
- Legault, Albert, « Trente ans de politique de défense canadienne », dans Paul Painchaud (dir.), *Le Canada et le Québec sur la scène internationale* (Montréal : Presses de l'Université du Québec, 1977).

- Lescop, Renée, *Le pari québécois du général de Gaulle* (Montréal : Éditions du Boréal Express, 1981).
- Létourneau, Charles et Justin Massie, « Un symbole à bout de souffle ? Le maintien de la paix dans la culture stratégique canadienne », *Études internationales* 37:4 (2006) : 547-73.
- Létourneau, Paul, « Les motivations originales du Canada lors de la création de l'OTAN (1948-1950) », dans Paul Létourneau (dir.), *Le Canada et l'OTAN après 40 ans, 1949-1989* (Québec: CQRI, 1992).
- Levitt, Joseph, *Henri Bourassa on Imperialism and Bi-culturalism, 1900-1918* (Toronto: Copp Clark, 1970).
- Lingard, C. Cecil et Reginald G. Trotter, *Canada in World Affairs: September 1941 to May 1944* (Toronto: Oxford University Press, 1950).
- Lodolini, Elio, « Les volontaires du Canada dans l'armée pontificale (1868-1870) », dans *Les zouaves pontificaux canadiens* (Ottawa : Musée national de l'homme, 1976 [1969]).
- Long, David, « Transatlantic Relations and Canadian Foreign Policy », *International Journal* 58:4 (2003).
- Longhurst, Kerry A., *Germany and the Use of Force* (Manchester: Manchester University Press, 2004).
- Lower, Arthur R., *Canada, Nation and Neighbour* (Toronto: Ryerson Press, 1952).
- Lower, Arthur R., *Colony to Nation: A History of Canada*, 5th ed. (Toronto: McClelland and Stewart, 1977 [1946]).
- Lyon, Peter V., "The Old Commonwealth: The First Four Dominions", dans Michael Howard et Roger Louis (dir.), *The Oxford History of the Twentieth Century* (Oxford: Oxford University Press, 1998).
- Lyon, Peter, "The Quest for Counterweight: Canada, Britain, and the EEC," *International Perspectives* (mars/avril 1972): 26-31.
- Macdonald, James A. *The North American Idea* (Toronto: McClelland, Goodchild & Stewart, 1917).
- MacFarlane, John, *Ernest Lapointe and Quebec's Influence on Canadian Foreign Policy* (Toronto: University of Toronto Press, 1999).
- Mackay, R. A., *Canadian Foreign Policy, 1945-1954: Selected Speeches and Documents* (Toronto, McClelland & Stewart, 1971).
- Mackenzie King, William Lyon, journal personnel, disponible en ligne : <http://www.collectionscanada.gc.ca/base-de-donnees/king/001059-100.01-f.php>
- Mackenzie, Hector, "Canada, the Cold War and the Negotiation of the North Atlantic Treaty," dans John Hilliker et Mary Halloran (dir.), *Diplomatic Documents and their Users* (Ottawa: Department of External Affairs and International Trade).
- Mackenzie, Hector, « Canada's Nationalist Internationalism: From the League of Nations to the United Nations », dans Norman Hillmer et Adam Chapnick (dir.), *Canadas of the Mind: The Making and Unmaking of Canadian Nationalism in the Twentieth Century* (Montreal & Kingston: McGill-Queen's University Press, 2007).
- Mackenzie, Hector, « Delineating the North Atlantic Triangle: The Second World War and its Aftermath », *The Round Table* 95:383 (2006): 101-12.
- Macleod, Alex et Dan O'Meara, « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales ? », dans Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales : Contestations et résistances* (Outremont : Athéna Éditions).
- MacLeod, Alex et David Morin (dir.), *Diplomaties en guerre. Sept États face à la crise irakienne* (Montréal : Athéna Éditions).
- MacLeod, Alex, « Just Defending National Interests? Understanding French Policy Towards Iraq Since the End of the Gulf War », *Journal of International Relations and Development* 7:4 (2004).

- MacLeod, Alex, « Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique », *Cultures & Conflits* 54:2 (2004) : 13-51.
- MacMillan, Margaret, *Les Artisans de la paix* (Paris : JC Lattès, 2006 [2001]).
- Maheux, Arthur, « Le nationalisme canadien-français à l'aurore du XXe siècle », *Canadian Historical Association Report* (1945).
- Mandrou, Robert, « Les Français hors de France », *Annales Économies Sociétés Civilisations* 14 (1959).
- Marissal, Vincent, « On choisit ses amis, pas sa famille », *La Presse* (18 octobre 2008) : A5.
- Martin, Pierre et Michel Fortmann, "Canadian Public Opinion and Peacekeeping in a Turbulent World", *International Journal* 50:2 (1995): 370-400.
- Martin, Pierre, « All Quebec's Fault, Again? Quebec Public Opinion and Canada's Rejection of Missile Defence », *Policy Options* 26:4 (2005): 41-4.
- Massie, Justin, « A Special Relationship? The Importance of France in Canadian Foreign Policy », dans Jean Daudelin et Robert Bothwell (dir.), *Canada Among Nations 2008* (Montréal & Kingston: McGill-Queen's University Press, 2009): 235-70.
- Massie, Justin, « Canada's (In)dependence in the North American Security Community: The Asymmetrical Norm of Common Fate », *American Review of Canadian Studies* 37:4 (2007): 493-516.
- Massie, Justin, « Quadrilatère transatlantique : Sources de légitimité politique de l'usage de la force au Canada », *Revue internationale d'études canadiennes* 37 (2008) : 83-114.
- Massie, Justin, « Regional Strategic Subcultures? Canadians and the Use of Force in Afghanistan and Iraq », *Canadian Foreign Policy* 14:2 (2008): 19-48.
- Massie, Justin, « United West, Divided Canada? Transatlantic (Dis)unity and Canada's Atlanticist Strategic Culture », *Journal of Transatlantic Studies* 8:2 (2010).
- Massie, Justin, « Making Sense of Canada's 'Irrational' International Security Policy: A Tale of Three Strategic Cultures », *International Journal* 63:4 (2009): 625-35.
- Massie, Justin, et Stéphane Roussel, « Unité nationale et construction sociale des mythes en politique étrangère canadienne », *Politique étrangère canadienne* 14:2 (2008) : 67-93.
- Massie, Justin, Stéphane Roussel et Jean-Christophe Boucher, « Hijacking a Policy? Assessing Quebec's "Undue" Influence on Canada's Afghan Policy », *American Review of Canadian Studies* (2010).
- Mastanduno, Michael, "Preserving the Unipolar Moment: Realist Theories and U.S. Grand Strategy after the Cold War", *International Security* 21:4 (1997): 49-88.
- Mastanduno, Michael, David Lake et John G. Ikenberry, "Towards a Realist Theory of State Action", *International Studies Quarterly* 33:4 (1989): 457-74.
- McCulloch, Tony, « 'The Key Log in the Jam': Mackenzie King, the North Atlantic Triangle and the Anglo-American Rapprochement of 1935-39 », *London Journal of Canadian Studies* 20 (2004-5): 45-68.
- McHarg, W. Hart, *From Quebec to Pretoria with the Royal Canadian Regiment* (Toronto: W. Briggs, 1902).
- McKercher, B. J. C. et Lawrence Aronsen (dir.), *The North Atlantic Triangle in a Changing World: Anglo-American-Canadian Relations, 1902-1956* (Toronto: University of Toronto Press, 1996).
- McNaught, Kenneth, « From Colony to Satellite », dans Stephen Clarkson (dir.), *An Independent Foreign Policy for Canada* (Toronto: McClelland & Stewart, 1968): 173-83.
- McSweeney, Bill, *Security, Identity and Interests: A Sociology of International Relations* (Cambridge: Cambridge University Press, 1999).
- Mead, Lawrence M., "Why Anglos Lead," *The National Interest* 82 (2005-6).
- Mearsheimer, John J. *The Tragedy of Great Power Politics* (New York: W. W. Norton, 2001).
- Mearsheimer, John J., "A Realist Reply," *International Security* 20:1 (1995).

- Meisler, Stanley, *United Nations: The First Fifty Years* (New York: Atlantic Monthly Press, 1995).
- Meng, John J. (dir.), *Despatches and Instructions of Conrad Alexandre Gérard, 1778-1780: Correspondence of the First French Minister to the United States with the Comte de Vergennes* (Baltimore: Johns Hopkins Press, 1939).
- Mérand, Frédéric et Vincent Pouliot, « Le monde de Pierre Bourdieu : Éléments pour une théorie sociale des Relations internationales », *Revue canadienne de science politique* 41:3 (2008).
- Mérand, Frédéric, « Les nouvelles relations transatlantiques en matière de défense : Quel rôle pour le Canada ? », *Canadian Foreign Policy* 12:2 (2005).
- Meren, David, « “Plus que jamais nécessaires” : Cultural Relations, Nationalism and the State in the Canada-Québec-France Triangle, 1945–1960 », *Journal of the Canadian Historical Association* 19:1 (2008) : 279-305.
- Michaud, Nelson, « Le Québec et les conflits internationaux : pourquoi faire la guerre des autres ? », présentation dans le cadre des *Midis du GERFI* (Groupe d'étude, de recherche et de formation internationales, 19 septembre 2007).
- Michel, Jacques *La participation des Canadiens français à la Grande guerre* (Montréal : Association canadienne-française, 1938).
- Miller, A. J., “The Functional Principle in Canada's External Relations,” *International Journal* 35:2 (1980): 309-28.
- Miller, Carman, *Painting the Map in Red: Canada and the South African War, 1899-1902* (Montréal: McGill-Queen's University Press, 1993).
- Miller, David Hunter, *The Drafting of the Covenant*, vol. II (New York: G. P. Putnam's sons, 1928).
- Miller, J.R. « This Saving Remnant: Macdonald and the Catholic Vote in the 1891 Election », *Study Sessions* 41 (Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, 1974).
- Moine, M. J. M. Le, « Notes de voyage, etc. », *Revue canadienne* 7 (février 1870).
- Monière, Denis, *Le développement des idéologies au Québec : des origines à nos jours* (Montréal : Québec-Amérique, 1978).
- Montpetit, Édouard, « La vie intellectuelle chez les Canadiens français », *France-Amérique* (août 1928).
- Moravcsik, Andrew, “Theory Synthesis in International Relations: Real Not Metaphysical”, *International Studies Review* 5:1 (2003).
- Moreau, Henri, *Sir Wilfrid Laurier : Premier ministre du Canada* (Paris : Plon-Nourrit et cie, 1902).
- Morgenthau, Hans J., *Politics Among Nations: The Struggle for Power and Peace*, 4e éd. (New York: Alfred A. Knopf, 1968 [1948]).
- Morton, Desmond, « Defending the Indefensible: Some Historical Perspective on Canadian Defence », *International Journal* 42:4 (1987).
- Morton, Desmond, « The Military Problems of an Unmilitary Power », *Revue internationale d'histoire militaire* 54 (1982).
- Morton, Desmond, *A Military History of Canada: From Champlain to Kosovo*, 4th ed. (Toronto: McClelland & Stewart, 1999 [1985]).
- Morton, Ted, “Triple E—Or Else”, *National Post* (22 mai 2003): A20.
- Morton, William L., *The Canadian Identity* (Madison: University of Wisconsin Press, 1961).
- Mowle, Thomas S. et David H. Sacko, “Global NATO: Bandwagoning in a Unipolar World,” *Contemporary Security Policy* 28:3 (2007).
- Muller James W. (dir.), *Churchill's 'Iron Curtain' Speech Fifty Years Later* (Columbia: University of Missouri Press, 1999): 1-13.
- Munro, John A. et Alex I. Inglis (dir.), *Mike: The Memoirs of the Right Honourable Lester B. Pearson*, vol. 2 (New York, Quadrangle, 1973).

- Murphy, Susan Margaret, *Le Canada anglais de Jacques Ferron (1960-1970) : Formes, fonctions et représentations* (thèse de doctorat, Queen's University, mai 2009).
- Narveson, Jan « Pacifism: A Philosophical Analysis », *Ethics* 75 (1965).
- Nelles, H.V., *L'Histoire spectacle : Le Cas du tricentenaire de Québec* (Montréal : Boréal, 2003 [1999]).
- Neufeld, Mark, "Hegemony and Foreign Policy Analysis: The Case of Canada as Middle Power", *Studies in Political Economy* 48 (1995): 7-29.
- Neufeld, Mark, *The Restructuring of International Relations Theory* (Cambridge: Cambridge University Press, 2002).
- Nossal, Kim Richard , "The Decline of the Atlanticist Tradition in Canadian Foreign Policy," dans George A. Maclean (dir.), *Between Actor and Presence: The European Union and the Future for the Transatlantic Relationship* (Ottawa : University of Ottawa Press, 2001).
- Nossal, Kim Richard , « A European Nation? The Life and Times of Atlanticism in Canada », dans John English et Norman Hillmer (dir.), *Making a Difference? Canada's Foreign Policy in a Changing World Order* (Toronto: Lester Publishing Limited, 1992).
- Nossal, Kim Richard , « La défense du "royaume": La culture stratégique du Canada revue et corrigée », dans Stéphane Roussel (dir.), *Culture stratégique et politique de défense : L'expérience canadienne* (Outremont : Athéna Éditions, 2007).
- Nossal, Kim Richard , Stéphane Roussel et Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2007).
- Nossal, Kim Richard et Stéphane Roussel, « Canada and the Kosovo War: The Happy Follower », dans Pierre Martin et Mark R. Brawley (dir.), *Alliance Politics, Kosovo, and NATO's War. Allied Force or Forced Allies?* (New York: Palgrave): 181-99.
- O Hatch, Nathan, "The Origins of Civil Millennialism in America: New England Clergymen, War with France, and the Revolution," *William and Mary Quarterly* 31 (juillet 1974): 407-30.
- O'Connor, Brendon et Srdjan Vucetic, « Another Mars/Venus Divide? Why Australia Said "Yes" and Canada Said "Non" to Involvement in the 2003 Iraq War », *Australian Journal of International Affairs* 63:4 (2009).
- O'Meara, Dan, « Le constructivisme. Sa place, son rôle, sa contribution et ses débats », dans Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales : Contestations et résistances* (Outremont : Athéna Éditions, 2007).
- O'Meara, Dan, « Sortir d'un long sommeil: comment évaluer et comparer les théories en Relations internationales », dans Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales : Contestations et résistances* (Outremont : Athéna Éditions, 2007).
- O'Reilly, Helena, *Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital général de Québec : Histoire du monastère de Notre-Dame des Anges* (Québec : C. Darveau, 1882).
- Olscamp, Marcel, *Le fils du notaire : Jacques Ferron 1921-1949 : genèse intellectuelle d'un écrivain* (Montréal : Fides, 1997).
- Onuf, Nicholas, "Constructivism: A User's Manual," dans Vendulka Kubálková, Nicholas Onuf et Paul Kowert (dir.), *International Relations in a Constructed World* (Armonk/Londres: M.E. Sharpe, 1998).
- Oury, Guy-Marie et Jean Hamelin, *La Croix et le nouveau monde: histoire religieuse des francophones d'Amérique du Nord* (Chambray : CLD, 1987).
- Owen, John M., "How Liberalism Produces the Democratic Peace," *International Security* 19:2 (1994): 87-125.
- Page, Benjamin I. et Robert Y. Shapiro, *The Rational Public: Fifty Years of Trends in Americans' Policy Preferences* (Chicago: University of Chicago Press, 1992).
- Page, Robert, *La guerre des Boers et l'impérialisme canadien*, trad. Yvon de Repentigny (Ottawa : Société historique du Canada, 1987).

- Pape, Robert A., « Soft Balancing against the United States », *International Security* 30:1 (2005): 7-45.
- Paquin, Gilles, « Mulroney: il est temps de prendre les grands moyens », *La Presse* (16 janvier 1991) : A1.
- Paquin, Stéphane et Louise Beaudoin (dir.), *Histoire des relations internationales du Québec* (Montréal : VLB éditeur, 2006).
- Pariseau, Jean « Les mouvements sociaux, la violence et les interventions armées au Québec 1867-1967 », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 37(1) (1983).
- Pariseau, Jean et Serge Bernier, *French Canadians and Bilingualism in the Canadian Armed Forces, vol. 1, 1763–1969: The Fear of a Parallel Army* (Ottawa: Directorate of History, Dept. of National Defence, 1988).
- Pearson, Lester B., « Canada and the North Atlantic Alliance », *Foreign Affairs* 27 (1949): 369-78.
- Pearson, Lester B., « The Development of Canadian Foreign Policy », *Foreign Affairs* 30(1) (octobre 1951): 17-30.
- Pearson, Lester B., *Words and Occasions* (Toronto: University of Toronto Press, 1970).
- Peckham, Howard H., *The Colonial Wars 1689-1762* (Chicago, University of Chicago Press, 1964).
- Penisson, Bernard, « La représentation du Canada en France au début du XXe siècle », *Études canadiennes* 33 (1992) : 59-73.
- Penisson, Bernard, « Le commissaire canadien à Paris, 1882-1928 », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 34(3) (1980) : 357-76.
- Penisson, Bernard, « Les commissaires du Canada en France, 1882-1929 », *Études canadiennes* 9 (1980) : 3-21.
- Penlington, Norman, *Canada and Imperialism, 1896-1899* (Toronto: University of Toronto Press, 1965).
- Pichette, Robert, « La Capricieuse : élément d'une politique étrangère ou personnelle de Napoléon III à l'égard du Canada ? », dans Yvan Lamonde et Didier Poton (dir.), *La Capricieuse (1855) : poupe et proue* (Québec : Presses de l'Université Laval, 2006).
- Portes, Jacques, « 'La Capricieuse' au Canada », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 31(3) (1977).
- Portes, Jacques, « Les relations franco-québécoises. Une perspective bibliographique », *Revue internationale d'études canadiennes* 5 (1992) : 183-93.
- Portes, Jacques, *L'impossible retour de la France, de la Capricieuse à de Gaulle* (Montréal, VLB éditeur, 2008).
- Poton, Didier et François Souty, « Les relations commerciales franco-canadiennes : de la culture à l'économie (1763-2008) », dans Serge Joyal et Paul-André Linteau (dir.), *France-Canada-Québec : 400 ans de relations d'exception* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2008) : 183-208.
- Poulin, Philippe, « France-Québec : Quarante ans de relations "directes et privilégiées" », *Bulletin d'histoire politique* 10:2 (2002) : 144-9.
- Pouliot, Vincent, "The Essence of Constructivism", *Journal of International Relations and Development* 7:3 (2004): 319-36.
- Pouliot, Vincent, "The Logic of Practicality: A Theory of Practice of Security Communities," *International Organization* 62:2 (2008): 257-88.
- Pouliot, Vincent, « 'Subjectivism': Toward a Constructivist Methodology », *International Studies Quarterly* 51:2 (2007).
- Powell, Robert, "Anarchy in International Relations: The Neorealist-Neoliberal Debate," *International Organization* 48:2 (1994).
- Pratt, Cranford (dir.), *Canadian International Development Assistance Policies: An Appraisal* (Montreal & Kingston: McGill-Queen's University Press, 1994).

- Pratt, David, "Canadian Grand Strategy and Lessons Learned," *Journal of Transatlantic Studies* 6:1 (2008): 61-78.
- Pratte, André, « Capitulation sur les Plaines », *La Presse* (13 février 2009) : A18.
- Proulx, Gilles, « Le dernier effort de la France au Canada – secours ou fraude ? », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 36 : 3 (1982) : 413-26.
- Rambaud, Alfred, « Québec et la guerre franco-allemande de 1870 », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 6(3) (1952).
- Raymond, J. S. « Enseignements des évènements contemporains », *Revue Canadienne* 8 (juin 1871).
- Raymond, Jean-François de, « *La Capricieuse* dans les archives diplomatiques françaises. L'initiative de la décision », dans Yvan Lamonde et Didier Poton (dir.), *La Capricieuse (1855) : poupe et proue* (Québec : Presses de l'Université Laval, 2006).
- Reid, Escott, « The Creation of North Atlantic Alliance, 1948-1949 », dans Jack L. Granatstein (dir.), *Canadian Foreign Policy: Historical Readings*, Revised Edition (Toronto: Copp Clark Pitman, 1993).
- Reid, Escott, *Time of Fear and Hope: The Making of the North Atlantic Treaty, 1947-1949* (Toronto: McClelland & Stewart, 1977).
- Reid, Escott, "The Birth of the North Atlantic Alliance," *International Journal* 22:3 (1967): 426-40.
- Rempel, Roy, *Counterweights: The Failure of Canada's German and European Policy, 1955-1995* (Montreal: McGill-Queen's University Press, 1996).
- Resnick, Philip, *The European Roots of Canadian Identity* (Peterborough: Broadview Press, 2005).
- Richard, Béatrice, « Henri Bourassa et la conscription: Traître ou sauveur ? » *Revue militaire canadienne* 7:4 (2007) : 75-83.
- Riddell, Walter A., *Documents on Canadian foreign policy, 1917-1939* (Toronto: Oxford University Press, 1962).
- Riekhoff, Harald von, "To Stay or Not to Stay," dans Stephen Clarkson (dir.), *An Independent Foreign Policy for Canada?* (Toronto: McClelland & Stewart, 1968).
- Ringmar, Erik, *Identity, Interest and Action: A Cultural Explanation of Sweden's Intervention in the Thirty Years War* (Cambridge: Cambridge University Press, 1996).
- Rioux, Jean-Sébastien, *Two Solitudes: Quebecers' Attitudes Regarding Canadian Security and Defence Policy* (Canadian Defence and Foreign Affairs Institute, 2005).
- Ripsman, Norrin M. et Jack S. Levy, « The Preventive War that Never Happened: Britain, France, and the Rise of Germany in the 1930s », *Security Studies* 16(1) (2007): 32-67.
- Risse-Kappen, Thomas, *Cooperation Among Democracies: The European Influence on U.S. Foreign Policy* (Princeton: Princeton University Press, 1995).
- Ristelhueber, René, « Sir Wilfrid Laurier, précurseur de l'entente cordiale », *Les Cahiers reflète* 1:7 (1945).
- Rivet, Savinien de, « Entretien avec Louis Bélanger: Le Canada et les États-Unis », *Outre-terre* 5 (2003-4).
- Robitaille, Antoine, « Vous avez oublié les zouaves ! », *Le Devoir* (25 septembre 2006) : A2.
- Robitaille, Antoine, « Le pacifisme, maladie ou vertu québécoise ? », *Le Devoir* (23 septembre 2006) : A1 et A6.
- Robitaille, Antoine, « Sarkozy choisit l'unité canadienne », *Le Devoir* (18 octobre 2008) : A1.
- Roquebrune, Robert de, « L'exode des Canadiens après 1760 », *La Nouvelle Revue Canadienne* 3 (1953-1954).
- Rose, Gideon, "Neoclassical Realism and Theories of Foreign Policy", *World Politics* 51:1 (1998): 144-72.

- Roussel, Stéphane et Chantal Robichaud, « L'État postmoderne par excellence ? Internationalisme et promotion de l'identité internationale du Canada », *Études internationales* 35:1 (2004).
- Roussel, Stéphane et Charles-Alexandre Théorêt, « A 'Distinct Strategy'? The Use of Canadian Strategic Culture by the Sovereignist Movement in Québec, 1968-1996 », *International Journal* 59:3 (2004): 557-78.
- Roussel, Stéphane et David Morin, « Les multiples incarnations de la culture stratégique et les débats qu'elles suscitent », dans Stéphane Roussel (dir.), *Culture stratégique et politique de défense: L'expérience canadienne* (Outremont : Athéna, 2007).
- Roussel, Stéphane et Jean-Christophe Boucher, «The Myth of the Pacific Society: Quebec's Contemporary Strategic Culture », *American Review of Canadian Studies* 38:2 (2008): 165-87.
- Roussel, Stéphane et Peter Janura, « Les relations canado-européennes en matière de sécurité : Nouveau contexte et nouveaux enjeux pour l'UE et le Canada », *Note de recherche* (Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation, UQÀM, 2002).
- Roussel, Stéphane, « 'L'instant kantien': La contribution canadienne à la création de la 'Communauté nord-atlantique', 1946-1951 », dans Greg Donaghy (dir.), *Le Canada au début de la guerre froide, 1943-1957* (Ottawa : ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, 1998) : 119-56.
- Roussel, Stéphane, « Une culture stratégique en évolution », dans Stéphane Paquin et Louise Beaudoin (dir.), *Histoire des relations internationales du Québec* (Montréal : VLB éditeur, 2006)
- Roussel, Stéphane, Paul Létourneau et Roch Legault, « Le Canada et la sécurité européenne (1943-1952) : À la recherche de l'équilibre des puissances », *Revue canadienne de défense* 23:4 (1994).
- Roussel, Stéphane, *The North American Democratic Peace. Absence of War and Security Institution-Building in Canada-US Relations, 1867-1958* (Montréal-Kingston: McGill-Queen's University Press, 2004).
- Rowell, N. W., "Canada and the Empire, 1884-1921," dans Rose J. Holland, A. P. Newton et E. A. Benians (dir.), *The Cambridge History of the British Empire*, vol. 1 (Cambridge: The University Press, 1929) : 704-37.
- Ruggie, John G., *Constructing the World Polity: Essays on International Institutionalization* (New York: Routledge, 1998).
- Rumilly, Robert, *Histoire de la province de Québec*, vol. XIX (Montréal, Fides, 1971).
- Sabourin, Louis, « L'influence des facteurs internes sur la politique étrangère canadienne », *Études internationales* 1:2 (1970).
- Salone, Émile, *La colonisation de la Nouvelle-France : Étude sur les origines de la nation canadienne française* (Paris : E. Guilmoto, 1909).
- Sanders, Wilfrid, *Jack et Jacques : L'opinion publique au Canada pendant la Deuxième Guerre mondiale* (Montréal : Comeau & Nadeau, 1996).
- Sarty, Leigh, "Sunset Boulevard Revisited? Canadian Internationalism After the Cold War", *International Journal* 48:4 (1993): 749-77.
- Sarty, Roger, « The Interplay of Defence and Foreign Policy », dans Robert Bothwell et Jean Daudelin (dir.), *Canada Among Nations 2008* (Kingston: McGill-Queen's University Press, 2009).
- Saucier, Pierre et Claude Claret-Bédard, *Gérard Saucier : sur les traces d'un bâtisseur en Abitibi* (Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 1996).
- Savard, Pierre, « Les Canadiens français et la France de la 'Cession' à la Révolution tranquille », dans Paul Painchaud (dir.), *Le Canada et le Québec sur la scène internationale* (Québec, Centre québécois de relations internationales, 1977).

- Savard, Pierre, *Jules-Paul Tardivel, la France et les États-Unis, 1851-1905* (Québec : Presse de l'Université Laval, 1967).
- Schwartz, Mildred A., *Public Opinion and Canadian Identity* (Berkeley: University of California Press, 1967).
- Schweller, Randall L., "The Progressiveness of Neoclassical Realism", dans Colin Elman et Miriam F. Elman (dir.), *Progress in International Relations Theory: Appraising the Field* (Cambridge: MIT Press, 2003).
- Schweller, Randall L., "Unanswered Threats: A Neoclassical Realist Theory of Underbalancing", *International Security* 29:2 (2004).
- Schweller, Randall L., *Deadly Imbalances: Tripolarity and Hitler's Strategy of World Conquest* (New York: Columbia University Press, 1998).
- Scott, F.R., « The Permanent Bases of Canadian Foreign Policy », *Foreign Affairs* 10(4) (1932): 617-31.
- Scott, F.R., *Canada Today: A Study of Her National Interests and National Policy* (Toronto: Oxford University Press, 1938).
- Shea, Albert A. et Eric Estorik, « Canada and the Short-Wave War », *Behind the Headlines* 3:1 (1942).
- Silver, Arthur I., « Quelques considérations sur les rapports du Canada français avec l'impérialisme britannique au XIXe siècle », *Canadian Journal of African Studies* 15:1 (1981).
- Skelton, O.D., *Life and Letters of Sir Wilfrid Laurier*, vol. II (Toronto: McClelland & Stewart, 1965).
- Snyder, Jack *Myths of Empire: Domestic Politics and International Ambition* (Ithaca: Cornell University Press, 1991).
- Snyder, Jack *The Soviet Strategic Culture: Implications for Nuclear Options*, R-2154-AF (Santa Monica: Rand Corporation, 1977).
- Sokolsky, Joel J., "Canada, the United States and NATO: A Tale of Two Pillars," dans Michael K. Hawes et Joel J. Sokolsky (dir.), *North American Perspectives on European Security* (Lewiston: Edwin Mellen Press).
- Sokolsky, Joel J., "Realism Canadian Style: National Security Policy and the Chrétien Legacy," *Policy Matters* 5 (Institute for Research on Public Policy, 2004).
- Sokolsky, Joel J., "The Future of North American Defence Co-Operation", *International Journal* 46:1 (1990-
- Sokolsky, Joel J., « Canada, the United States and NATO: A Tale of Two Pillars », dans Michael K. Hawes et Joel J. Sokolsky (dir.), *North American Perspectives on European Security* (Lewiston: Edwin Mellen Press, 1990).
- Sokolsky, Joel J., « Le Canada, les États-Unis et l'OTAN : L'histoire de deux piliers », dans Paul Létourneau (dir.), *Le Canada et l'OTAN après 40 ans, 1949-1989* (Québec: CQRI, 1992).
- Soward, F.H., "New Trends in Canadian Foreign Policy?" *International Studies* 7:4 (1965).
- Soward, F.H., *Canada in World Affairs: From Normandy to Paris, 1944-1946* (Toronto: Oxford University Press, 1950).
- Sparks, Jared (dir.), *Correspondence of the American Revolution*, vol. I (Boston: Little, Brown, and Company, 1853).
- Sparks, Jared (dir.), *The Writings of George Washington*, vol. III (New York: Harper and Brothers, 1847).
- Spencer, Robert A., "Triangle Into Treaty: Canada and the Origins of NATO," *International Journal* 14:2 (1959).
- Spencer, Robert A., *Canada in World Affairs: From U.N. to NATO (1946-1949)* (Toronto: University of Toronto Press, 1959).
- Stacey, C.P. (dir.), *Historical Documents of Canada: The Arts of War and Peace*, vol. 5 (Toronto: MacMillan, 1972).

- Stacey, C.P., *Arms, Men and Governments: The War Policies of Canada, 1939-1945* (Ottawa, Queen's Printer, 1970).
- Stacey, C.P., *Canada and the Age of Conflict, 1867-1921*, vol. 1: 1867-1921 (Toronto: University of Toronto Press, 1989 [1977]).
- Stacey, C.P., *Canada and the Age of Conflict: A History of Canadian External Policies*, vol. 2 (Toronto: Macmillan, 1981).
- Stacey, C.P., *Mackenzie King and the Atlantic Triangle* (Toronto: Macmillan, 1976).
- Stacey, C.P., *The Canadian Army, 1939-1945: An Official Historical Summary* (Ottawa: E. Cloutier, King's Printer, 1948).
- Stairs, Denis, "Of Medium Powers and Middling Roles", dans Ken Booth (dir.), *Statecraft and Security: The Cold War and Beyond* (Cambridge: Cambridge University Press, 1998).
- Stairs, Denis, *The Diplomacy of Constraint: Canada, the Korean War, and the United States* (Toronto: University of Toronto Press Stairs, 1974).
- Stanley, George F. G., *Canada's Soldiers, 1604-1954: The Military History of an Unmilitary People* (Toronto: Macmillan, 1954).
- Steele Ian K., *Guerillas and Grenadiers: The Struggle for Canada, 1689-1760* (Toronto, Ryerson Press, 1969).
- Sterling-Folker, Jennifer, "Organizing the Inter-National: Neoclassical Realism and the Third Image Reversed", communication présentée à la 5^e rencontre du European Consortium for Political Research et du Standing Group on International Relations, La Haye, 9-11 septembre 2004).
- Stewart, Gordon, "What North Atlantic Triangle?" *London Journal of Canadian Studies* 20 (2004-5).
- Stuart, Douglas, "NATO's Anglosphere Option: Closing the Distance between Mars and Venus," *International Journal* 60:1 (2005).
- Sutherland, R. J., « Canada's Long Term Strategic Situation », *International Journal* 17:3 (1962).
- Sutherland, Stuart R. J., « Richard Montgomery », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 1771-1800*, vol. 4 (Ottawa : Bibliothèque et Archives Canada).
- Têtu, Mgr H. et abbé C.-O. Gagnon (dir.), *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, vol. 2 (Québec : A. Côté et Cie, 1888).
- Thérien, Jean-Philippe, « Le Canada et la coopération multilatérale francophone », dans Claude Basset (dir.), *La politique étrangère canadienne dans un ordre international en mutation: Une volonté de se démarquer?* (Québec: CQRI, 1992): 99-130.
- Thério, Adrien, *Un siècle de collusion entre le clergé et le gouvernement britannique : Anthologie des mandements des évêques, 1760-1867* (Montréal : XYZ Éditeur, 1998).
- Thompson, Robert C. et Nikola Hynek, « Keeping the Peace and National Unity: Canada's National and International Identity Nexus », *International Journal* 61:4 (2006): 845-58.
- Toupin, Gilles, « Le Bloc furieux », *La Presse* (8 mai 2008) : A25.
- Trudel, Marcel, *Le régime militaire dans le gouvernement des Trois-Rivières, 1760-1764* (Trois-Rivières, Québec : Editions du Bien public, 1952).
- Trudel, Marcel, *Louis XVI, le Congrès américain et le Canada, 1774-1789* (Québec : Quartier latin, 1949).
- Tucker, Michael, *Canadian Foreign Policy: Contemporary Issues and Themes* (Toronto: McGraw-Hill Ryerson, 1980).
- Turcotte, Louis-P., *Le Canada sous l'union, 1841-1867* (Québec : L.J. Demers et frères, 1882).
- Underhill, Frank H., *In Search of Canadian Liberalism* (Toronto: Macmillan, 1960).
- United States Continental Congress, *Journals of the Continental Congress, 1774-1789*, vol. 2 (Washington: U.S. Government Printing Office, 1905).
- Université Laval, *Les prêtres de Saint-Sulpice au Canada : Grandes figures de leur histoire* (Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, 1992).

- Vaïsse, Justin, "Regime Change in the Transatlantic Relationship: Part I: Making Sense of French Foreign Policy", *In the National Interest* 2:27 (9 juillet 2003).
- Vaïsse, Maurice (dir.), *L'Entente cordiale de Fachoda à la Grande Guerre : Dans les archives du Quai d'Orsay* (Bruxelles : Éditions Complexe, 2004).
- Vaïsse, Maurice, « Les réactions françaises à la visite de De Gaulle au Québec », dans Stéphane Paquin et Louise Beaudoin (dir.), *Histoire des relations internationales du Québec* (Montréal : VLB éditeur, 2006).
- Van der Esch, Patricia, « La politique extérieure du Canada », *Politique étrangère* 15:5 (1950) : 567-71.
- Vasquez, John A., "The Realist Paradigm and Degenerative Versus Progressive Research Programs: An Appraisal of Neotraditional Research on Waltz's Balancing Proposition," *American Political Science Review* 91:4 (1997): 899-912.
- Vattier, Georges, *Essai sur la mentalité canadienne-française* (Paris : Champion, 1928).
- Veatch, Richard, *Canada and the League of Nations* (Toronto: University of Toronto Press, 1975).
- Vinant, Jean, *De Jacques Cartier à Péchiney : Histoire de la coopération économique franco-canadienne* (Paris : Chotard & associés, 1985).
- Voltaire, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, vol. 3 (Paris : Treuttel et Würtz, 1835).
- Voltaire, *Œuvres complètes de Voltaire, Correspondance*, vol. 10 (Paris, Garnier Frères, 1881).
- Wade, Mason, « Quebec and the French Revolution of 1789: The Mission of Henri Mezière », *Canadian Historical Review* 31 (1950).
- Wade, Mason, *Les Canadiens français de 1760 à nos jours*, vol. I (Montréal : Cercle du Livre de France, 1963).
- Wade, Mason, *The French Canadians, 1760-1967*, vol. I (Toronto: MacMillan, 1968 [1955]).
- Wade, Mason, *The French Canadians, 1760-1967*, vol. II (Toronto: MacMillan, 1968 [1955]).
- Waele, Michel de, « De la commémoration au détournement de l'histoire », *Le Devoir* (10 juillet 2008) : A7.
- Waite, P.B., "French-Canadian Isolationism and English Canada: an Elliptical Foreign Policy, 1935-1939," *Journal of Canadian Studies* 18:2 (1983): 132-48.
- Wall Irwin M., *The United States and the Making of Postwar France, 1945-1954* (Cambridge: Cambridge University Press, 1991).
- Wallot, Jean-Pierre, « La Révolution française au Canada, 1789-1838 », dans Michel Grenon (dir.), *L'image de la Révolution française au Québec, 1789-1989* (Montréal: Hurtubise HMH, 1989).
- Walt, Stephen M., "Alliance Formation and the Balance of World Power", *International Security* 9:4 (1985).
- Walt, Stephen M., "The Renaissance of Security Studies," *International Studies Quarterly* 35:2 (1991): 211-39.
- Walt, Stephen M., « International Relations: One World, Many Theories », *Foreign Policy* 110 (1998): 29-46.
- Walt, Stephen M., *Taming American Power: The Global Response to U.S. Primacy* (New York: Norton, 2005).
- Walt, Stephen M., *The Origins of Alliances* (Ithaca: Cornell University Press, 1987).
- Waltz, Kenneth N., *Man, the State, and War: A Theoretical Analysis* (New York: Columbia University Press, 2001 [1959]).
- Waltz, Kenneth N., "Evaluating Theories", *American Political Science Review* 91:4 (1997).
- Waltz, Kenneth N., "Realist Thought and Neorealist Theory", *Journal of International Affairs* 44:1 (1990).
- Waltz, Kenneth N., "Structural Realism after the Cold War", dans G. John Ikenberry (dir.), *America Unrivaled: The Future of the Balance of Power* (Ithaca: Cornell University Press, 2002).

- Waltz, Kenneth N., *Theory of International Politics* (Reading: Addison-Wesley, 1979).
- Weber, Max, *Economy and Society: An Outline of Interpretative Sociology* (New York: Bedminster, 1968).
- Weber, Max, *The Methodology of the Social Sciences* (New York: Free Press, 1949).
- Weldes, Jutta, *Constructing National Interests: The United States and the Cuban Missile Crisis* (Minneapolis: Minnesota University Press, 1999).
- Welsh, Jennifer M., "Canada in the 21st Century: Beyond Dominion and Middle Power," *Behind the Headlines* 61:4 (2004).
- Welsh, Jennifer M., *At Home in the World: Canada's Global Vision for the 21st Century* (Toronto: HarperCollins, 2004).
- Wendt, Alexander, "Anarchy is What State's Make of It: The Social Construction of Power Politics," *International Organization* 46:2 (1992).
- Wendt, Alexander, "Constructing International Politics," *International Security* 20:1 (1995).
- Wendt, Alexander, "Identity and Structural Change in International Politics," dans Yosef Lapid et Friedrich Kratochwil (dir.), *The Return of Culture and Identity in IR Theory* (Boulder: Lynne Rienner, 1997).
- Wendt, Alexander, "On the Via Media: A Response to the Critics", *Review of International Studies* 26:1 (2000).
- Wendt, Alexander, *Social Theory of International Politics* (Cambridge: Cambridge University Press, 1999).
- Witt, Cornelis De, *Thomas Jefferson : Étude historique sur la démocratie américaine* (Paris : Didier et Cie, 1861).
- Wohlforth, William C., "The Stability of a Unipolar World," *International Security* 24:1 (1999): 5-41.
- Wolf, Edwin (dir.), *Journal of the Proceedings of Congress, 1774*, 2e édition (Philadelphia: Library Company of Philadelphia, 1974).
- Wolfe, Robert, "Atlanticism Without the Wall: Transatlantic Co-operation and the Transformation of Europe," *International Journal* 46:1 (1990-1): 137-63.
- Wolfers, Arnold, *Discord and Collaboration: Essays on International Politics* (Baltimore: John Hopkins University Press, 1962).
- Yon, Armand, *Le Canada français vu de France (1830-1914)* (Québec : Presses de l'Université Laval, 1975).
- Young, John W., *France, the Cold War and the Western Alliance 1944-1949: French Foreign Policy and Post-war Europe* (Londres: Leicester University Press, 1990).
- Zakaria, Fareed, "Realism and Domestic Politics: A Review Essay", *International Security* 17:1 (1992): 177-88.
- Zakaria, Fareed, *From Wealth to Power: The Unusual Origins of America's World Role* (Princeton: Princeton University Press, 1998).
- Zehfuss, Maja, *Constructivism in International Relations: The Politics of Reality* (Cambridge: Cambridge University Press, 2002).
- Zoogones, Frédéric, « Les relations France-Canada-Québec. Ottawa face à l'émergence internationale du Québec », *Bulletin d'histoire politique* 11:3 (2003) : 152-66.